BILAN D'ACTIVITE 2018

CENTRE SIMONE DELTHIL

Etablissement médico-social public autonome
Consultation de dépistage visuel et langage

Groupe de 3 Services d'Education Spéciale et Soins à Domicile,
SESSAD Déficiences sensorielles
et troubles spécifiques du langage

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION GENERALE 1

1. NOMBRE D'ENFANTS ACCOMPAGNES 2
2. LE BILAN D'ACTIVITE DES FONCTIONS SUPPORT 2
3. FINANCES 2
4. PROJET INSTITUTIONNEL ET STRATEGIQUE, VIE DE L'ETABLISSEMENT, SERVICES GENERAUX 3
5. LA DEMARCHE QUALITE 3

II. LES CONSULTATIONS DE DEPISTAGE 10

1. INTRODUCTION 10
2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES CONSULTATIONS DE DEPISTAGE 10
3. TABLEAU DES EMPLOIS EN 2018 11
4. DEPISTAGE DES TROUBLES DU LANGAGE 11
5. DEPISTAGE DES TROUBLES DE LA VISION 14
6. CONCLUSION DES CONSULTATIONS DE DEPISTAGE 16

III. L'ACTIVITE DU S.A.A.A.S. / S.A.F.E.P. 18

1. SYNTHESE DE L'ANNEE 18
2. RAPPELS DES FAITS MARQUANTS 19
3. LES ENFANTS SUIVIS 23
4. L'ACTIVITE DU SERVICE 28
5. L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE 32
6. L'ACTIVITE DU CHEF DE SERVICE 35
7. LES RESSOURCES HUMAINES 36
8. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE - PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE 39
9. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES SAFEP SAAAS 2019 39

IV. L'ACTIVITE AU S.S.E.F.S 41

1. SYNTHESE DE L'ANNEE 41
2. RAPPEL DES FAITS MARQUANTS POUR L'ANNEE 2018 41
3. LES ENFANTS SUIVIS 43
5. L'ACTIVITE DU SERVICE 48
6. L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE 53
7. L'ACTIVITE DU CHEF DE SERVICE 57
8. LES RESSOURCES HUMAINES 58
9. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE - PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE 60
10. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES SSEFS 2019 64

V. L'ACTIVITE AU S.E.S.S.A.D TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE 65

1. SYNTHESE DE L'ANNEE 65
2. L'EFFECTIF 66
3. LES ENFANTS SUIVIS 68
4. L'ACTIVITE DU SERVICE 72
5. L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE 78
6. L'ACTIVITE DU CHEF DE SERVICE 78
7. LES RESSOURCES HUMAINES 79
8. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE 81
9. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES SESSAD TSL POUR 2019 84

VI. CONCLUSION GENERALE POUR L'ETABLISSEMENT 85

I. INTRODUCTION GENERALE

L'activité du Centre Simone Delthil est très spécialisée, il représente le seul établissement médico-social pour la déficience visuelle sur le département, l'un des trois établissements pour la surdité, le seul SESSAD pour les troubles du langage alors que les enfants sont de plus en plus nombreux à présenter des difficultés de langage. Nous déplorons la difficulté de recruter des orthophonistes, les établissements médico-sociaux ne sont pas concurrentiels avec l'activité libérale beaucoup plus lucrative pour ces professionnels.

Les professionnels du Centre Delthil ont rempli leurs missions de Service public avec beaucoup de compétences, de volonté et d'implication auprès de tous les enfants et des familles, malgré toutes les difficultés : l'emploi du temps des écoles sur 4 journées, grève des transports, intempéries, plan Vigipirate renforcé, avec agilité et souplesse pour mettre en œuvre la réponse accompagnée pour tous.

La parution de l'arrêté du 4 avril 2018 qui signe la création du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce pour les enfants présentant une déficience visuelle ou des troubles du langage marquera une nouvelle étape pour l'établissement dès lors que le Centre trouvera de nouveaux locaux adaptés à cette montée en charge. Un dossier est en cours d'étude pour une relocalisation du siège du Centre sur le Centre Hospitalier Robert Ballanger d'Aulnay-Sous-Bois. Il s'agit d'un partenariat public/public qui peut renforcer l'offre médico-sociale et le patrimoine public de Santé sur tout le territoire.

Les professionnels de Delthil ont initié plusieurs groupes de réflexion : sur la surdicécité, sur l'usage des écrans par les parents avec les enfants de moins de 4 ans, sur une expérimentation d'un atelier de Human Beat Box pour la rééducation des troubles articulatoires, un atelier de pratique de la LSF pour tous les professionnels qui le souhaitent. Le travail en interdisciplinarité est une chance.

Nous participons aux échanges avec les acteurs médico-sociaux et sanitaires sur le territoire de Seine-Saint-Denis, en Ile de France pour la surdité et la déficience visuelle, et nous avons obtenu le parrainage de l'INJA et de l'INJS pour adhérer au Réseau Francophone déficience sensorielle et langage.

1. NOMBRE D'ENFANTS ACCOMPAGNES

L'année 2018 a été marquée pour l'établissement par une nette augmentation du nombre d'enfants suivis par les trois SESSAD, plus de 180 enfants suivis régulièrement par les professionnels du Centre : 95 enfants au SAFEP SAAAS, 65 au SSEFS et 20 au SESSAD TSL.

2. LE BILAN D'ACTIVITE DES FONCTIONS SUPPORT

Les fonctions support ont été très sollicitées par la mise en œuvre de nouvelles normes et textes règlementaires, parfois complexes à adapter aux logiciels existants.

- Mise en application de l'indemnité compensatrice de la CSG sur la paie des agents

- Préfiguration et mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu des salariés de l'établissement (configuration de l'application de paie, tests PASRAU, édition des bulletins de paie avec informations P.A.S et diffusion de notes d'information à destination des agents),

- Mis en œuvre du Compte Personnel d'activité et notamment le Compte personnel de Formation (initialisation des comptes CPF des agents sur le site du compte d'activité, information des salariés)

- organisation et suivi des élections professionnelles de la FPH par scrutin électronique (CAPD, CCP) et par scrutin classique (CTE)

- Recrutement d'un futur instructeur de locomotion (sélection du candidat, relations avec l'organisme de formation)

- Formation de l'adjoint des cadres recruté en 2017

3. FINANCES

- Elaboration du DCE (dossier de consultation des Entreprises) et lancement d'un MAPA commun IME et SESSAD des Moulins Gémeaux, IME J-M. Itard au Blanc-Mesnil pour l'acquisition d'une solution informatique de gestion du Dossier Informatisé de l'Usager) : sélection des offres et audition des candidats, phase de négociation, planification du déploiement de la solution du candidat retenu.

- Etude financière de faisabilité pour l'implantation du siège social du Centre Delthil au CH Robert Ballanger (étude comparative de coût site existant/ site Aulnay), rédaction d'un PPI complet avec dossiers de prêt.)

4. PROJET INSTITUTIONNEL ET STRATEGIQUE, VIE DE L'ETABLISSEMENT, SERVICES GENERAUX

- Négociation du bail actuel et de l'aménagement de locaux pour l'extension de l'activité de l'établissement (création du CAMSP), intervenants : Bailleur, Service des Domaines, architecte

- Juillet 2018 : prospection pour la réinstallation du Centre Delthil dans de nouveaux locaux (visites de sites, du CH R. Ballanger, réunions avec la Mairie de Saint-Denis, Plaine Commune, DT de l'ARS, Conseil Départemental.)

- Déploiement de la solution MEDIATEAM (solution web pour la gestion du DIU) : paramétrage de l'application, administration de l'application, formation des utilisateurs.

- Gestion du dossier de remise des médailles du travail (recensement des bénéficiaires potentiels, rédaction des notes de service, relation avec les préfectures et la Monnaie de Paris, organisation de la cérémonie)

- Réalisation du Plan de Sécurisation de l'Etablissement et de la procédure incendie

- Etude pour la mise en place d'une procédure de cadrage du télétravail au Centre Delthil.

5. LA DEMARCHE QUALITE

L'année a été marquée par la finalisation de différents projets institutionnels et la mise en œuvre du Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ) 2018.
Le référent qualité a participé aux projets suivants :

Evaluation interne
Démarrée en 2017, l'évaluation s'est poursuivie en 2018.
L'ensemble du personnel, les usagers et les partenaires ont participé à cette évaluation sur site et sur l'outil AGEVAL. Le rapport et le PACQ ont été finalisés et présenté à l'ensemble du personnel lors d'une réunion institutionnelle en octobre 2018.

Mise en place du Dossier informatisé de l'usager
En collaboration avec l'EPMSD (IME, IMPRO et SESSAD) de St Denis et l'IME J.M. Itard de Blanc Mesnil, le Centre a acquis l'application MEDIATEAM.
Le référent qualité a participé en lien avec les différentes directions à la mise en place du projet. En qualité d'administrateur interne MEDIATEAM, avec la collaboration de l'informaticien et l'Attaché d'administration du Centre, elle a accompagné les équipes dans la prise en main de cet outil. Des réunions d'information, des permanences à destination des utilisateurs, la référente qualité a

rédigé des guides pratiques à l'attention des agents pour faciliter cette nouvelle pratique.

Les compétences acquises ont permis de mutualiser cette fonction à hauteur de 0,4 ETP pour une période de six mois avec l'IME JM Itard de Blanc Mesnil à partir d'octobre.

Création d'un CAMSP spécialisé en déficience visuelle et troubles du langage et de la communication.
Le référent qualité a participé en lien avec la direction à la préparation des documents concernant l'organisation et le fonctionnement du CAMSP (Organisation des consultations, temps de coordination, de suivi, dépistage). Une procédure d'admission ainsi que la plaquette et les fiches de poste du personnel ont été établis.

Renouvellement des plaquettes et livret d'accueil des usagers
Ces documents ont été révisés et actualisés.

Gestion des risques
La démarche de gestion des risques a été initiée et mise en place en 2018. Une procédure de signalement des événements indésirables a été formalisée et présentée à l'ensemble du personnel.
Six signalements ont été faits et traités au cours de l'année 2018 par l'équipe de direction. Le graphique ci-dessous présente la répartition de ces signalements par catégorie. Il s'agit de risques inhérents au personnel exerçant en SESSAD. Le Centre reste vigilant et mettra en place des actions si nécessaire.

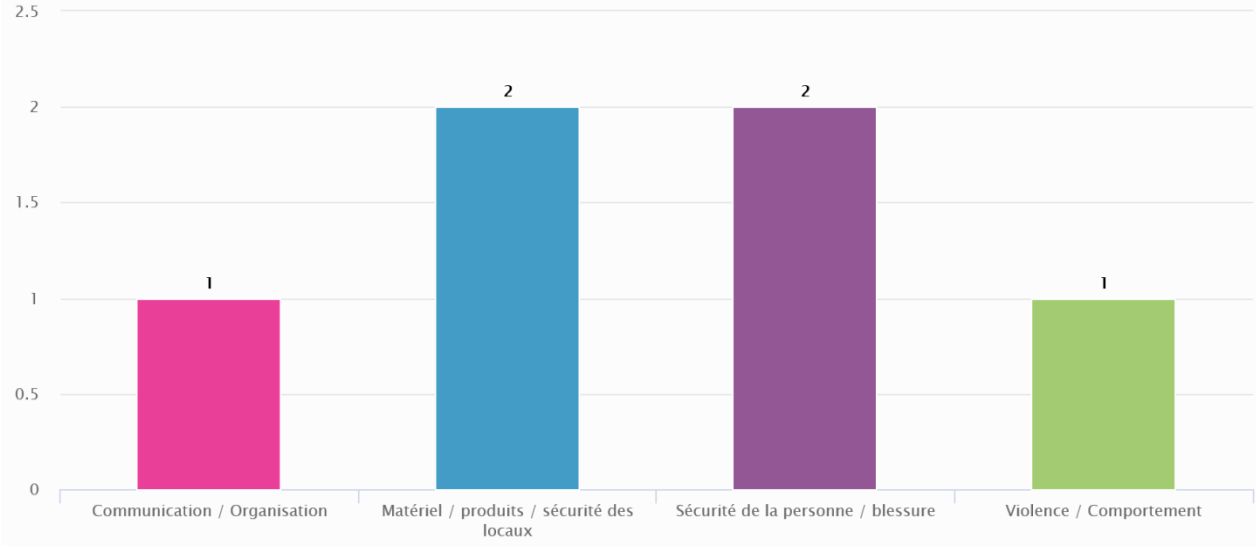

L'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Psycho-sociaux (DUERP) est prévue pour l'année 2019.

En conclusion, la fonction de référent qualité parait nécessaire pour déployer la démarche, rendue obligatoire pour les établissements médico-sociaux.
Néanmoins, ce temps émarge sur des postes vacants et n'est pas pérenne. Un financement permettrait au Centre de bénéficier d'un personnel « expert » de proximité à disposition des équipes, des usagers et des partenaires.

Le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ) transversal

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Renforcer la confidentialité	**05- droits des usagers 05- Information usager**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2023**	**1**	**25%PLANIFIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
réfléchir à l'aménagement des locaux et à la mise en place d'un espace dédié aux familles amenant leurs enfants pour des prises en charge	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Réflexion menée sur un projet de nouveaux locaux pour améliorer la confidentialité (cloisonnement insonorisé entre les bureaux, espace plus grand pour l'aménagement d'une pièce dédiée aux familles des usagers
Définir une politique de transmission d'information	**09-Partenariats**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**01/12/2020**	**2**	**25%PLANIFIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Mener une réflexion sur le secret professionnel	01/04/2018	01/12/2020		En cours	Action reportée en 2020 en lien avec l'actualisation du projet d'établissement
Mettre en place une formation sur les écrits professionnels	01/04/2018	01/12/2020		En cours	Identification des besoins de formation sur les écrits professionnels Contact avec les organismes de formation potentiels Formation prévue en 2020
Améliorer le partenariat	**09-Partenariats**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2023**	**2**	**50%En cours**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Formaliser les modalités de collaboration pour l'ensemble des partenaires	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Signature en cours d'une convention avec l'INJA sur l'adaptation et la transcription de documents Signature de conventions cadre (Delthil-Education Nationale) avec les sites de regroupement et les ULIS partenaires Signature en cours des conventions avec les écoles ordinaires
Vérifier que les conventions avec les établissements scolaires énoncent les modalités pratiques du partenariat	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Les conventions énoncent les modalités pratiques des partenariats Effectivité à vérifier (rencontres prévues en juin 2019 par la référente qualité avec 3 établissements scolaires partenaires)

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Améliorer la connaissance des métiers et des partenaires	**13-Management de la qualité**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2023**	**1**	**25%PLANIFIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Organiser des temps de visites des sites d'intervention	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Visites prévues en juin 2019 pour la rencontre de 3 partenaires - ULIS DA de Blanc Mesnil - ULIS TSLA de Blanc Mesnil - ULIS DV d'Aulnay sous bois
Organiser des temps d'accompagnement des professionnels dans leur quotidien par corps de métier	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Accompagnement prévue en juin 2019 en lien avec la rencontre des partenaires pour amorcer notamment le travail autour de l'actualisation du DURP
Engager une réflexion sur des solutions alternatives pour le déplacement des professionnels vers les lieux de prises en charge	**09-Transports**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2023**	**3**	**50%En cours**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Mettre en place une enquête ou un questionnaire	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Réflexion en cours en équipe de direction Travail en lien avec l'Education Nationale pour l'ouverture d'un regroupement lycée pour les déficients visuels, d'une ULIS collège pour les déficients auditifs Réflexion sur la création d'antenne sur St Denis et la délocalisation du Centre
Formaliser et réactualiser le dossier d'accueil du nouveau salarié	**11-Accueil des professionnels**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2023**	**1**	**25%PLANIFIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Revoir le contenu du dossier d'accueil du nouveau salarié et identifier un référent	01/09/2018	31/12/2023		Non traité	Début de l'action reporté en septembre 2019
Formaliser la procédure de recrutement	01/09/2018	31/12/2023		Non traité	Début de l'action reporté en septembre 2019

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Clarifier le positionnement hiérarchique et les liens fonctionnels de tous les professionnels	**11-Identification du personnel**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2020**	**1**	**75%□PHASE FINALE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Ajout de l'information sur le livret d'accueil du nouveau salarié	16/11/2018	31/12/2020		Non traité	Action en lien avec l'actualisation du livret d'accueil du nouveau salarié□ Début de l'action reporté au 01/09/19
Finaliser les fiches de postes	01/08/2018	31/10/2018	16/11/2018	Traité	Lancement lors de la réunion institutionnelle de rentrée (31/08/18)□ Groupe de travail mis en place par corps de métier□ Validation en équipe de direction
Diffusion et mise à disposition du personnel	01/08/2018	31/10/2018	16/11/2018	Traité	Transmission des fiches de poste actualisées à tout le personnel□ Mise à disposition dans la bibliothèque
Palier la difficulté de recrutement de certaines professions	**11-Recrutement du personnel**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/12/2023**	**1**	**50%□EN COURS**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Réflexion à mener sur l'embauche de nouveau professionnel pour palier aux difficultés de recrutement (orthophoniste, OPH)	01/09/2018	31/12/2023		En cours	Contact pris avec les Centre Hospitalier du département□ Mise à disposition d'un ophtalmologiste par le CH Delafontaine de St Denis□ Conventions signées avec des orthophonistes libéraux (SSEFS)□ Envoi régulier de courrier aux écoles d'orthophonie (Ile de France et Belgique)□ Accueil en stage d'étudiant orthophoniste (dès la 3ème année + équivalence)
Evaluer les risques professionnels et mettre en place des actions si nécessaire	**13-Gestion des risques**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**01/08/2020**	**1**	**25% PLANIFIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Actualiser le DURP en lien avec la réglementation	01/09/2018	01/08/2020		En cours	Début de l'action prévue en juin 2019 en lien avec les visites de 3 établissements partenaires et la mise en place de groupe de travail par corps de métier
Mettre en place des actions de prévention en lien avec les résultats	01/09/2018	01/05/2020		En cours	Début de l'action prévue en septembre 2019 en lien avec l'actualisation du DURP

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Faciliter l'accès au dossier patient pour les professionnels en itinérance	**05-Dossier usager**	**Evaluation interne TRANSVERSAL**	**31/03/2019**	**1**	**100% TERMINE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Rédiger un cahier des charges pour le dossier informatisé de l'usager	02/01/2017	30/11/2017	31/12/2018	Traité	Elaboration du cahier des charges en lien avec EPMSD Les moulins gémeaux de St Denis et l'IME Jean Marc Itard de Blanc Mesnil
Lancer le M.A.P.A	01/12/2017	31/12/2017	31/12/2018	Traité	
Prospecter auprès des différents fournisseurs d'application de D.I.U	01/01/2018	01/05/2018	31/12/2018	Traité	A partir d'une grille de prospection en lien avec les éléments définis dans le cahier des charges
Sélectionner deux applications correspondantes au fonctionnement de l'établissement	01/05/2018	30/10/2018	31/12/2018	Traité	Présentation de 4 applications suite au M.A.P.A MEDIATEAM et Alizé partenaire correspondent
Rencontrer des établissements utilisant les applications choisies	01/05/2018	30/06/2018	31/12/2018	Traité	Rencontre avec 2 établissements utilisant les 2 apllications présenties : - SESSAD Envoludia d'Aulnay sous bois (MEDIATEAM) - IME de Livry Gargan (Alizé Partenaire)
Présentation de la démarche aux équipes	26/08/2018	10/09/2018	31/12/2018	Traité	Présentation de la démarche au personnel (22/10/18)
Paramétrage du logiciel et formation du personnel	11/09/2018	31/03/2019	31/12/2018	Traité	Paramétrage de l'application MEDIATEAM avec les 3 administrateurs internes désignés 5 sessions de formation organisée : - 1 session pour le personnel administratif et les cheffes de service - 1 session pour les trois administrateurs interne MEDIATEAM - 3 sessions de 10 participants pour les professionnels des services
Mise en place effective du D.I.U	01/11/2018	01/01/2019	31/12/2018	Traité	- Création des utlisateurs et définition des droits d'accès au dossier par les administrateurs en lien avec l'équipe de direction - Création des dossiers des usagers par les secrétaires - Elaboration de fiches pratiques à destination du personnel pour la prise en main de l'application

II. LES CONSULTATIONS DE DEPISTAGE

1. INTRODUCTION

Nous avons pu maintenir le nombre de consultations du dépistage des troubles du langage car le Centre est fréquemment interpellé par les partenaires de l'Education nationale, par les enseignants dans les écoles, la PMI.

2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES CONSULTATIONS DE DEPISTAGE

Nombre de RDV	2016	2017	2018
Troubles du langage prévus	431	541	524
Troubles du langage effectués	320	403	391
Troubles de la vision prévus	35	165	145
Troubles de la vision effectués	20	108	107

	2016	2017	2018
RDV effectués Consultation troubles du langage			
ORL-PHONIATRE	62	89	31
orthophoniste+psychologue	253	268	340
orthophoniste	1	40	0
psychologue	4	6	20
Total RDV TL	**320**	**403**	**391**
RDV effectués Consultation troubles de la vision			
ophtalmologue	17	108	100
pédiatre	3	0	4
psychologue	0	0	0
Total RDV DV	**20**	**108**	**104**

3. TABLEAU DES EMPLOIS EN 2018

FONCTION CLINIQUE	ETP budgétés	ETP rémunérés	Ecart
Consultation troubles du langage			
ORL-Phoniatre	0,06	0,06	0,00
Orthophoniste	0,32	0,40	-0,08
Psychologue	0,32	0,25	0,07
Sous total TL	**0,70**	**0,71**	**-0,01**
Consultation troubles de la vision			
Pédiatre	0,13	0.12	0,01
Ophtalmologue	0,18	0,00	0,18
Psychologue	0,21	0,00	0,21
Sous total TV	**0,52**	**0,12**	**0,40**
Sous total fonction clinique	**1,22**	**0.83**	**0,39**
Fonction support			
Directrice	0,17	0,17	0,00
Secrétaire médicale TL	0,17	0,17	0,00
Secrétaire médicale TV	0,17	0,17	0,00
Sous total fonction support	**0,51**	**0,51**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**1.73**	**1.34**	**0.38**

Cependant les consultations de dépistage seront moins nombreuses compte-tenu de la quotité de travail de ce professionnel (0.1 ETP pour le dépistage) soit le lundi matin et le vendredi matin.
Le médecin ophtalmologiste a pu assurer 49 demi-journées de consultations de janvier à décembre 2018, son emploi du temps hospitalier n'a pas permis l'augmentation de son ETP à Delthil.(0.10 ETP pour les consultations de dépistage).

4. DEPISTAGE DES TROUBLES DU LANGAGE

Intervenants : Médecin ORL Phoniatre, Orthophoniste, Psychologue

La consultation de dépistage des troubles du langage et de la communication est destinée aux enfants âgés de 12 mois à 6 ans et dérogatoire jusqu'à 10 ans, en accord avec le médecin coordonnateur de la PMI.
Elle permet d'appréhender ces difficultés à partir d'un regard croisé de professionnels de la petite enfance. Dans le cadre du dépistage, Delthil ne réalise aucune séance de rééducation. Cependant, les familles repartent avec une conclusion, des préconisations écrites et explicitées par les deux professionnelles orthophoniste et psychologue, une liste à jour d'orthophonistes libérales.

A. Evolution de l'activite sur trois annees

	2016	2017	2018
Nombre de RDV proposés	431	541	524
Nombre de RDV réalisés	320	403	391
Nombre d'enfants dépistés	271	343	363
Taux d'absentéisme %	26	25,5	25.4

B. Rendez-vous réalisés

Madame le Docteur Beggaz est absente depuis fin août 2018.

	2016	2017	2018
RDV Orthophoniste	1	40	0
RDV Psychologue	4	6	20
RDV Orthophoniste/Psychologue	207	268	343
RDV Médecin ORL-Phoniatre	59	89	28
RDV effectué	**271**	**403**	**391**

C. Nombre d'enfants depistes

Sur l'année 2018, 363 enfants ont bénéficié de la consultation. Parmi ceux-ci :

- **17** enfants avaient déjà bénéficié d'un dépistage au Centre, ils présentaient des difficultés ne nécessitant pas d'accompagnement spécifique et pour qui un rendez-vous supplémentaire a été envisagé,

- **346** nouveaux consultants dont **327** dépistés et orientés. Ce nombre est très élevé, les enfants ont notamment bénéficié de repérage en amont, à l'école, à la médecine scolaire et à la PMI.

D. Origine des enfants par partenaire

L'Education Nationale devient le premier partenaire de la consultation **suivi par les centres de P.M.I.**

PARTENAIRES DE LA CONSULTATION DE DEPISTAGE DES TROUBLES DU LANGAGE	NB D'ENFANTS
EDUCATION NATIONALE	220
PMI	67
MEDECIN DE VILLE / PROF. LIBERAL	31
DELTHIL	18
CMP/CMPP/IME/INSTITUT SPECIALISE / SERVICE DE SOINS	12
FAMILLE	15
TOTAL	**363**

E. REPARTITION DES ENFANTS SELON LEUR DOMICILE

La consultation est destinée à l'ensemble des enfants de Seine-Saint-Denis.

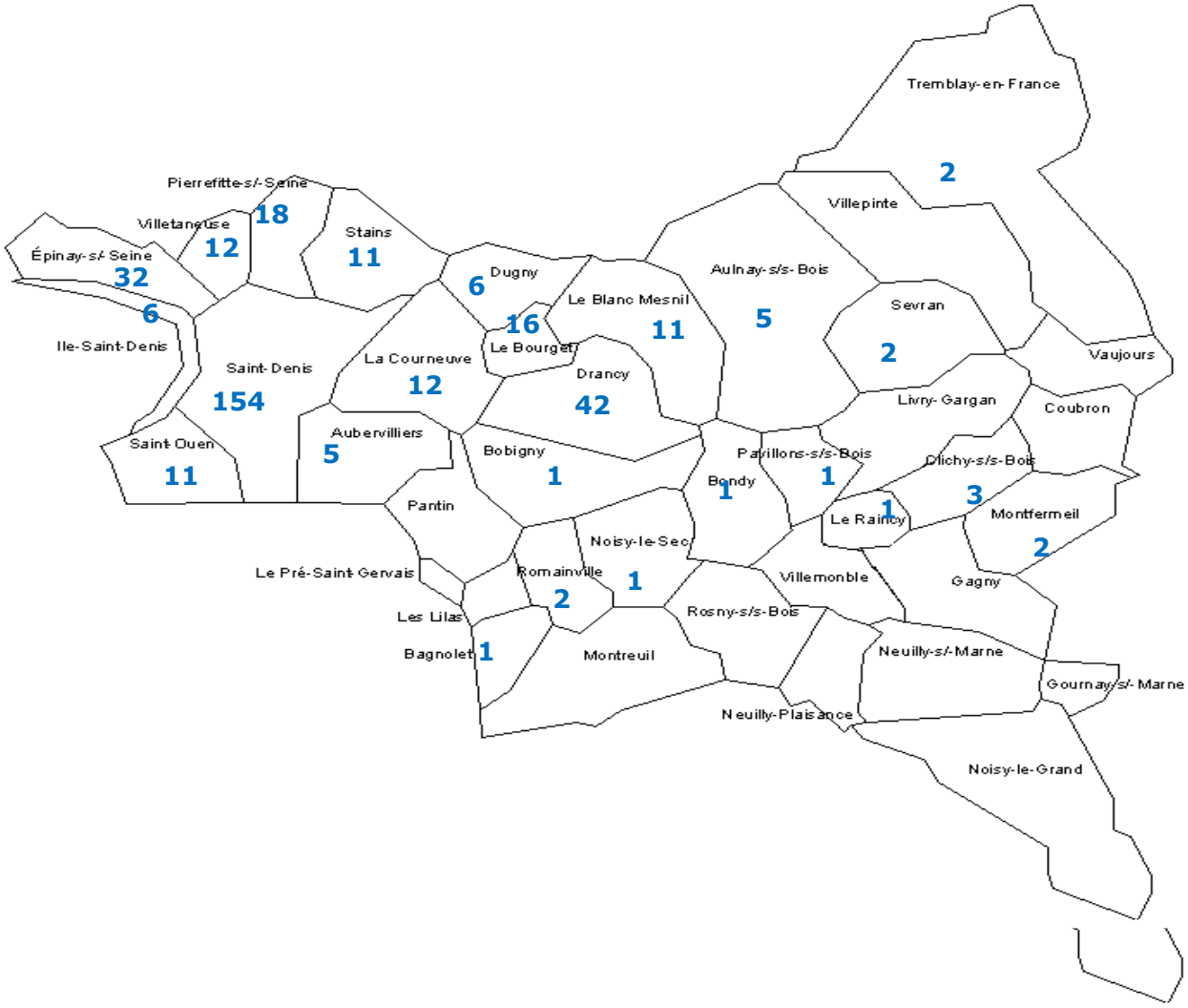

F. REPARTITION DES ENFANTS DEPISTES ET ORIENTES PAR TRANCHE D'AGE

TRANCHE D'AGE	NB PAR TRANCHE	% PAR TRANCHE
0-3 ans	95	26.17
4-6 ans	153	42.15
7-10 ans	115	31.68
11-15 ans	0	0
TOTAL	**363**	**100**

Les garçons sont plus nombreux à consulter : 243 garçons pour 120 filles.

G. REPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHE D'AGE ET PAR PRECONISATIONS

Les préconisations faites par l'équipe pluridisciplinaire sont les suivantes :

	TRANCHE D'AGES				TOTAL
	0-3	4-6	7-10	11-15	
POURSUIVRE CMP/CMPP	0	1	0	0	1
DEBUTER CMP/CMPP	19	5	2	0	26
POURSUIVRE L'ORTHOPHONIE	2	2	3	0	7
DEBUTER ORTHOPHONIE	37	122	102	0	**261**
AUTRES SUIVIS	1	5	1	0	7
MDPH/LISTE D'ATTENTE SESSAD	0	0	1	0	1
CENTRE DE REFERENCE	0	0	0	0	0
A REVOIR	31	7	1	0	39
PAS DE BESOIN DE SUIVI	5	11	5	0	21
TOTAL	**95**	**153**	**115**	**0**	**363**

H. Repartition des enfants par troubles et problematiques suspectes

Evolution des troubles suspectes	2016	2017	2018
TROUBLE DU LANGAGE	48	36	25
DEFICIENCE AUDITIVE	2	3	1
DEFICIENCE VISUELLE	0	0	0
TROUBLE ENVAHISSANT DU DEVELOPPEMENT	0	0	0
AUTRES	4	3	1
A REVOIR	0	0	0
PAS DE PROBLEMATIQUE SUSPECTE	5	2	1

En conclusion, débuter l'orthophonie est une priorité absolue. Cependant, le manque de professionnels orthophonistes va s'accentuer, 4 % d'étudiants supplémentaires pour 16 % d'orthophonistes partant à la retraite en 2019. L'établissement a 5 postes vacants sur 9.

5. Depistage des troubles de la vision

A. Composition des rendez-vous effectués

Les rendez-vous effectués sont exclusivement ophtalmologiques. L'activité réduite du médecin ophtalmologiste ne permet pas de créer des liens au niveau du dépistage avec le médecin pédiatre présent sur trois vacations.
Le médecin pédiatre reçoit tous les enfants adressé par la MPDH (35) ou sur le point d'avoir une notification afin de faire une évaluation médicale sur des besoins des enfants et, ainsi elle peut estimer l'urgence de l'admission des enfants concernant la gestion de la liste d'attente. Ces consultations ne sont pas comptabilisées (pas d'acte) pour la CPAM.

B. Nombre d'enfants depistes

Sur les 72 enfants dépistés, un seul enfant avait déjà bénéficié de la consultation d'ophtalmologie puisqu'une demande de l'ancien médecin ophtalmologiste de revoir l'enfant avant sa rentrée à l'école primaire.

La consultation a été recentrée vers un vrai rôle de dépistage. Les demandes de renouvellement de prescription de lunettes de correction sont refusées.

C. Origine des enfants par partenaire

PARTENAIRES DE LA CONSULTATION DE DEPISTAGE DES TROUBLES VISUELS	NB D'ENFANTS	%
EDUCATION NATIONALE	17	23,5
PMI	21	29,5
DELTHIL	7	9,7
FAMILLE	14	19,4
MEDECIN DE VILLE / PROF LIBERAL	6	8,3
INSTITUT SPECIALISE / SERVICE DE SOINS	6	8,3
HOPITAL	1	1,3

Les interlocuteurs réguliers sont la PMI et l'Education Nationale, lors du bilan des 4 ans, les enfants suspectés nous sont souvent adressés avant de vérifier leur acuité visuelle. En effet, les enfants ont parfois du mal à répondre aux tests visuels à cet âge.

D. Repartition des enfants selon leur domicile

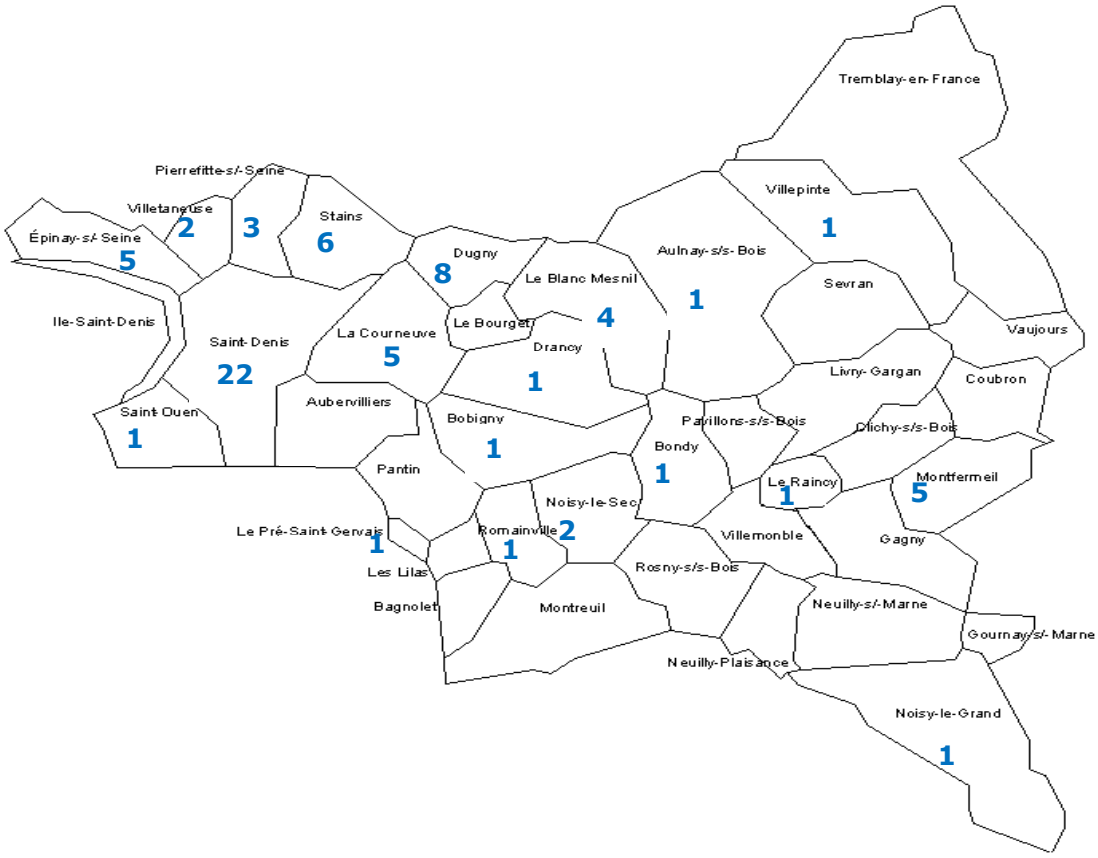

E. REPARTITION DES ENFANTS DEPISTES ET ORIENTES PAR TRANCHE D'AGE

TRANCHE D'AGE	NB PAR TRANCHE	% PAR TRANCHE
0-3 ans	18	25
4-6 ans	51	71
7-10 ans	1	1,3
11-15 ans	2	2,7
TOTAL	70	100

25 % des enfants se situent dans la tranche d'âge 0-3 ans : les enfants sont intimidés lors de la consultation et ne répondent pas aux questions et ne lisent pas les pictogrammes. Le médecin ophtalmologiste doit revoir les enfants une seconde fois et parfois une troisième fois, après avoir porté leurs lunettes (à intervalle de un, deux ou trois mois), afin d'ajuster leur correction si besoin.
Les enfants qui ont été reçus au-delà de 6 ans relève de situations particulières (difficultés financières, pas de droits ouverts,…). Les demandes viennent de services aidant l'intégration des personnes en difficultés ou les familles des deux autres SESSAD du Centre n'étant pas en capacité de prendre un rendez-vous à l'extérieur.
Sur les 72 enfants reçus, 5 enfants, soit 7 % sont déficients visuels, la consultation de dépistage montre tout son intérêt :

- 3 enfants de moins de 3 ans ont été revu afin de définir leur acuité visuelle et permettre aux familles de faire un dossier MDPH afin d'intégrer la liste d'attente pour le SAAAS ou l'admission au SAFEP dès que la MDPH accuse réception du dossier.
- Une enfant a été revue car les éléments médicaux ne permettaient pas de définir si celle-ci pourrait bénéficier du service de soins déficients visuels au Centre Delthil
- Un enfant a été adressé en milieu hospitalier pour effectuer des examens complémentaires afin d'affiner le diagnostic visuel ou neuro visuel.

6. CONCLUSION DES CONSULTATIONS DE DEPISTAGE

Peu d'ophtalmologistes de ville reçoivent des tout-petits enfants en consultation ou il y a une barrière financière pour les familles pour l'avance des frais.
Malgré le 0.10 ETP du médecin spécialiste, 5 enfants ont été dépistés déficients visuels. La convention de partenariat médical avec le Centre Hospitalier Delafontaine est essentielle.

La consultation de dépistage troubles du langage (et des apprentissages). La porte d'entrée est souvent une difficulté remarquée des apprentissages de l'enfant, à

l’école principalement. Les modalités de cette consultation montrent son utilité : le binôme de professionnelles : orthophoniste et psychologue. Les préconisations sont faites aux parents. Nous regrettons, cependant, l’absence de relais auprès des orthophonistes libérales, qui, n’hésitent à adresser les enfants vers le Centre Delthil pour un premier « débroussaillage » de la problématique, puis refusent les enfants dépistés positivement, par manque de places ou indiquent un délai d’attente d’une ou plusieurs années.

III. L'ACTIVITE DU S.A.A.A.S. / S.A.F.E.P.

1. SYNTHESE DE L'ANNEE

	2016	2017	2018
Nb d'enfant au 31/12	91	90	95
Nb moyen d'enfants	97	89	91
Nb d'actes réalisés	7 492	10 649	9 528
Nbre d'actes par enfant par semaine	1,9	2,9	2,7
Taux d'absentéisme	18%	14%	14,7%
ETP rémunérés (fonction directe)	12,86	12,96	11.98
ETP présents (fonction directe)	12,11	12,52	11.57
Nombre de journées réalisées	4 675	5 828	5 289
Nombre de journées d'absence de l'enfant	657	911	866

En 2018, le service s'est efforcé de fournir une prise en charge aux enfants sur la liste d'attente ; ainsi en décembre 2018 on note une file active de 95 enfants pour un agrément de 86.
Comme l'année précédente 5 groupes de prise en charge se sont mis en place : ateliers d'écriture, groupe sports adaptés, ateliers représentation mentale, groupe science adaptée, atelier informatique au collège.

Le nombre moyen d'enfants a augmenté par rapport à 2017. On observe une diminution du nombre d'actes réalisés ; cela s'explique par:

- le non remplacement d'une orthoptiste de janvier à juin en congés parental et par la difficulté de recruter cette spécialité au sein d'un SESSAD en Seine-Saint-Denis,
- le départ d'une orthophoniste (poste non pourvu à ce jour) travaillant à temps plein à partir de septembre,
- les grèves de la SNCF d'avril à juillet qui ont entrainé des annulations de prise en charge pour les familles se déplaçant sur le service,
- les intempéries (de janvier à mars).

Toutefois le nombre d'actes reste nettement supérieur au chiffre réalisé en 2016. Nous veillons à maintenir plus de deux prises en charge par semaine en moyenne par enfant selon les recommandations de l'A.R.S. Le chiffre de l'absentéisme reste stable.
Le service a organisé un séjour de trois jours pendant les vacances d'automne réunissant 11 enfants de 9 à 11 ans suivis dans le service, autour du thème de l'autonomie au quotidien.

2. RAPPELS DES FAITS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée pour le SAFEP :

Concernant le public

- Un nombre croissant de demandes de prise en charge : 13 enfants sont suivis pour un agrément de 5 ; un 14ème est en attente de récépissé MDPH. 2 enfants ont plus de 5 ans et continuent à être pris en charge : ils sont dans l'attente d'une place dans un établissement spécialisé, 5 ont bientôt 4 ans et ne peuvent pas être scolarisés du fait des troubles associés à la déficience visuelle. Un enfant est passé au SAAAS car il est scolarisé dans son école de quartier (avec une AVS).
- 12 enfants accueillis sur 13 ont des troubles associés ou des polyhandicaps.
- Des problématiques sociales et familiales complexes nous obligent à sortir de notre cadre d'intervention dans le but de réaliser le suivi (recherche d'un lieu d'accueil en urgence).
- Une enfant a bénéficié d'une place en IME et, le suivi dans notre structure s'est interrompu en Juin (départ de l'orthophoniste).
- La multiplicité des partenaires (ASE, CMP, CMPP, établissements spécialisés, CESAP, …) exige davantage de coordination, de réunions, de liens avec les différentes instances et établissements.

Concernant les ressources humaines

Départ de l'orthophoniste à la rentrée de septembre, non remplacée à ce jour faute de candidature.
L'augmentation du nombre d'enfants suivis avec à l'augmentation des problématiques sociales, des troubles associés obligent les professionnels à constamment réajuster leur emploi du temps et, parfois faire des choix de prise en charge car les ressources humaines de ce service demeurent les mêmes que lors de la création.
L'opticienne spécialisée (0.10 ETP) a, réalisée des bilans optiques en binôme avec l'orthoptiste, pour des petits non équipés, sur prescription médicale.

Concernant les différents partenaires

Les professionnels du SAFEP se déplacent dans 6 crèches, chez 2 assistantes maternelles et/ou au domicile des familles sur tout le département. Le temps de déplacements est majoré car cela permet de tisser plus de liens avec les structures accueillantes.
Des liens persistent avec la sauvegarde de Gagny au sujet d'une famille dont ils assurent le suivi.
Une rencontre au centre Delthil, avec des éducatrices de l'équipe du Répit de Bondy, halte-garderie qui accueille des enfants polyhandicapés en attente d'une structure. Actuellement, une petite fille du SAFEP se rend une fois par semaine au Répit ; ce qui lui permet de faire l'expérience de la collectivité avec ses pairs.

Des réunions bi annuelles ont lieu avec le CESAP qui assure le suivi éducatif d'un petit garçon pris en charge par notre service.

Concernant le travail en équipe

- Poursuite du groupe à thème mensuel animé par différents professionnels (pédiatre, psychomotricienne, ergothérapeute, etc…) en fonction du sujet abordé à la demande des parents présents.
- Cette année, et de façon innovante, l'instructrice en locomotion commence à prendre en charge des enfants de 3-4 ans avec mise en place de la pré canne ; à la limite du SAFEP et le SAAAS au moment où ils entrent à l'école maternelle. En fait, le SAFEP suit des enfants « Creton précoce. » au-delà de l'âge de 3 ans.

<u>L'année 2018 a été marquée pour le SAAAS :</u>

Concernant le public

- Il y a plus de jeunes entrant que sortant, la liste d'attente s'allonge malgré les efforts pour admettre rapidement
- Augmentation du nombre de jeunes accueillis avec troubles associés et/ou polyhandicap.

Concernant les ressources humaines

- Mutation d'une orthophoniste en juin 2018, nous avons tenté de créer des liens avec des orthophonistes libérales de la ville d'Aulnay, afin assurer la continuité de la prise en charge orthophonique des 23 enfants scolarisés à l'ULIS et suivis par Delthil.
- En juin 2018, une orthoptiste a été recrutée pour assurer le remplacement du congé de maternité depuis décembre 2017.
- Départ d'une psychologue à mi-temps en février 2018 remplacée en avril 2018.
- Un nouvel instructeur en locomotion renforcera notre équipe en juin 2019, date de la fin de sa formation ; son embauche s'est déroulée à l'automne 2018.

Concernant le travail avec les partenaires

L'école Nonneville II :

- Poursuite du groupe jeux à l'école Nonneville II, à Aulnay, une fois par semaine sur le temps périscolaire (partenariat avec l'IFAC). Cette activité est animée par deux professionnels du Centre Delthil, et parfois avec un professeur des écoles *;*
- Les enfants déficients visuels de l'Ulis-école (24 enfants) partagent des jeux de récréation avec un camarade d'école non déficient visuel.

- Poursuite des ateliers d'écriture par une psychologue à l'Ulis école de Nonneville, des ateliers maquette et création d'un groupe sciences adaptées pour la classe des petits (CP-CE1) ;
- En fin d'année scolaire, l'équipe a organisé un jeu type « Fort Boyard » avec les deux classes de l'Ulis école de Nonneville (Aulnay S/Bois), les enseignantes et AVS et récompenses pour les enfants à la clé ;

La conseillère département à la scolarisation :

- Une réunion d'information organisée en novembre 2018, à l'initiative du centre Delthil au sujet des dispositifs Ulis collège existants sur le département ouverte aux parents d'enfants en classe de CM1 et CM2.

- La conseillère départementale à la scolarisation pour les enfants déficients visuels ainsi que la coordinatrice de l'Ulis collège D. Daurat étaient présentes pour présenter ce dispositif. 11 familles ont fait le déplacement (sur 14 pressenties) ainsi qu'une partie de l'équipe du centre qui intervient au sein des Ulis collège.
- Deux temps de sensibilisation ont été organisés pour les aides à la vie scolaire au sein du Centre Delthil animés par quatre professionnels du Centre ;
- Rencontres trimestrielles entre la cheffe de service et la conseillère à la scolarisation pour les enfants déficients visuels ;

L'Education Nationale :

- Poursuite des rencontres avec le chargé de mission du matériel adapté à la DSDEN en juin au centre Delthil ;
- 11 conventions de coopération ont été signées avec l'Education Nationale dans quatre collèges, cinq écoles primaires et deux écoles maternelles, afin d'assurer une meilleure collaboration entre nos services ;
- Une sensibilisation à la déficience visuelle à la demande du collège du clos St Vincent à Noisy le Grand ou deux jeunes sont en intégration en décembre 2018 ;

- Participation à une session de formation des enseignants et conseillers d'aide à la scolarisation en novembre 2018 avec une psychologue et la cheffe de service ;
- En juin 2018, les cheffes de service et assistantes sociales du Centre Delthil ont rencontré dans notre structure des médiateurs issus de l'Education Nationale ;

La ville de Saint-Denis :

- Rencontre autour de l'insertion professionnelle des jeunes déficients visuels avec une chargée de mission de la ville de Saint-Denis ;

Les établissements médico-sociaux et hôpitaux

- Poursuite des rencontres avec l'équipe du Centre d'enfants sourds de Noisy le Grand avec lequel nous travaillons en partenariat dans le cadre de la prise en charge d'un jeune collégien ;
- Rencontre avec la directrice de l'IDES (Institut d'Education Spécialisée) au Centre Delthil afin de nous présenter sa structure et d'échanger autour des jeunes suivis par nos soins qui pourraient être orientés vers cet établissement ;
- Signature d'une convention de coopération avec le service de neuro ophtalmologie de la Fondation Rothschild afin de permette au jeunes suivis dans nos services de faire un bilan neuro visuel au besoin ;
- Rencontre de notre équipe avec la directrice pédagogique de l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles) dans leurs locaux, afin d'assurer la passation des prises en charge des enfants de notre service vers cet institut ;
- Poursuite de la collaboration avec les IME, et IEM (organisation de sensibilisations) afin d'apporter l'expertise du SAAAS sur le plan visuel aux jeunes de ces établissements ;

Dans le service

- En juillet, le SAAAS a organisé des matinées ateliers pratiques « braille, locomotion, orthoptie, logico-mathématiques, ergothérapie/AVJ » à l'intention des professionnels du service afin de permettre aux nouveaux salariés de mieux appréhender les spécificités de la déficience visuelle et, pour les aux autres de renforcer leurs connaissances ;
- Pendant les vacances de la Toussaint, un nouveau groupe, pour adolescentes, s'est mis en place. Il est animé par une orthophoniste et une psychologue qui est sensibilisée à l'Art thérapie.
- Ce groupe d'expression a pour objectif de faire rencontrer des adolescentes déficientes visuelles, pour la plupart scolarisée en inclusion individuelle dans leur collège de quartier, autour d'une médiation : l'écriture, la peinture, la poterie, etc. Cette activité va se poursuivre pendant chaque période de vacances scolaires.

- Une activité «accrobranche» a été organisée en avril et en juillet avec deux groupes de jeunes de fin de primaire et des collégiens encadrés par 3 professionnels du centre Delthil.

3. LES ENFANTS SUIVIS

3.1 LES EFFECTIFS

	2016	***2017***	**2018**
Entrées	16 SAAAS 3 SAFEP	25 SAAAS 4 SAFEP	27 SAAAS 6 SAFEP
Sorties	28 SAAAS 3 SAFEP	26 SAAAS	22 SAAAS 1 SAFEP
Mouvement (entrées-sorties)	-12	-1	+5

En 2018, **22 enfants sont sortis** pour les motifs suivants :

- Déménagement : 2
- Fin de prises en charge : 1 jeune a atteint l'âge limite pour le service, pour les autres (12) ils étaient suivis depuis longtemps au Centre et avaient acquis les techniques et l'autonomie qu'ils souhaitaient et pour 1 jeune la famille n'a pas donné suite à la procédure d'admission.
- Réorientation : 6 (établissements spécialisés : INJA ; IDES…).
- Nous avons admis 27 jeunes cette année, dont 6 dans le service des 0-3 ans c'est-à-dire sans délais d'attente malgré des moyens constants depuis l'ouverture (2013).
- Cette gestion mensuelle nécessite une coordination entre les rééducateurs, les médecins, l'assistante sociale et la secrétaire du service sous la supervision de la cheffe de service.

Ainsi la régulation de la file active a été plus difficile cette année avec l'augmentation du nombre d'enfants sur la liste d'attente et des situations compliquées et urgentes à traiter.

3.2 LA NATURE DES HANDICAPS

NATURE HANDICAP	NOMBRE D'ENFANTS
Cécité totale	7
Malvoyance profonde/sévère	29
Malvoyance moyenne	49
Malvoyance non chiffrable	4
Malvoyance légère	1

La majorité des jeunes pris en charge ont une malvoyance profonde ou moyenne. On observe une augmentation des enfants porteurs d'une **malvoyance profonde** ;

ces enfants ont plus de besoins pluridisciplinaires et au-delà de 3 prises en charges hebdomadaires.
Les enfants en situation de cécité totale ou très fortement malvoyants ont besoin d'un travail en locomotion pour apprendre à se déplacer dans leur environnement proche en sécurité : en 2018 une instructrice en locomotion était seule sur le poste.

Par ailleurs, les SAAAS recherchent des instructeurs en locomotion : cette formation professionnelle est très onéreuse et très peu de professionnels sortent diplômés chaque année, 16 nouveaux professionnels conventionnés avec leur futur employeur pour toute la France.

3.3 LES TROUBLES ASSOCIES

NATURE TROUBLES ASSOCIES	NB ENFANTS
TSA ; Poly handicap ; troubles cognitifs ; troubles moteurs	12 enfants sur 13 au SAFEP 40 enfants sur 82 au SAAAS

En 2018, le service a poursuivi l'accueil des enfants avec des troubles associés, quelques enfants sont scolarisés dans des établissements spécialisés du département. Pour la plupart des enfants, le service travaille avec les partenaires départementaux ou régionaux l'orientation et le suivi du soin.
Ce travail de co-prise en charge nécessite de la part des professionnels plus d'adaptabilité. Cela implique des prises en charge plus difficiles à mettre en place car il y a plus de partenaires à coordonner.
De plus, les rééducations sont souvent plus longues, elles peuvent mobiliser deux professionnels (prise en charge à « quatre mains »).
L'équipe du SAFEP et du SAAAS doit élargir ses connaissances, se documenter, se former, rencontrer des services dans d'autres départements.

La problématique de la malvoyance associée à d'autres troubles nous oblige à nous questionner différemment afin d'ajuster le suivi particulier voire complexe pour ces enfants. Ainsi, une formation transversale (communes aux 3 services) sur les troubles neuro visuels a été reconduite en 2018.

3.4 L'AGE

TRANCHE D'AGE	NOMBRE D'ENFANTS
0-2 ans	7
3-4 ans	12
5-6 ans	8
7-10 ans	40
11-15 ans	26
16-19 ans	2

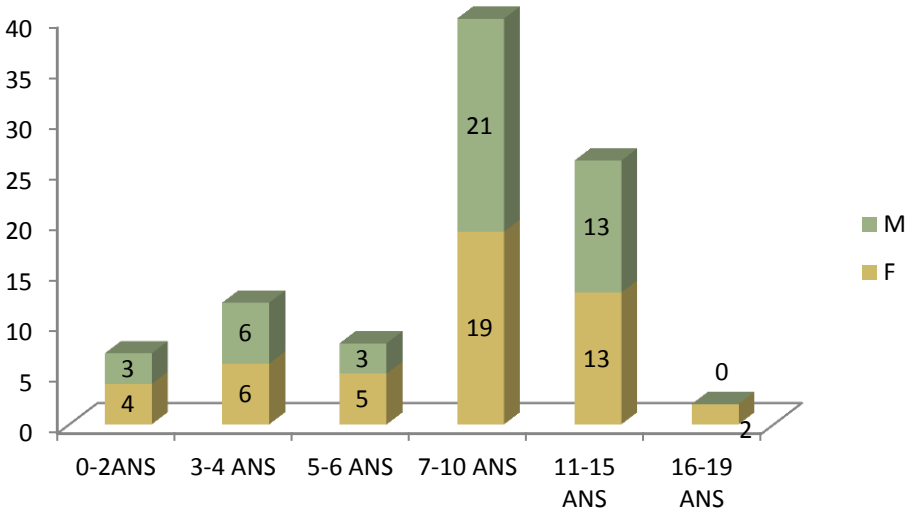

L'âge des enfants conditionne leurs besoins et l'accompagnement spécifique proposé à leur famille.
Dans la continuité du SAFEP, les enfants suivis intègrent directement le SAAAS, lorsqu'ils entrent à l'école maternelle.

La tranche d'âge la plus représentée correspond à l'âge primaire et aux années collège. Au moment du passage au lycée, les jeunes, pour la plupart suivis depuis plusieurs années, expriment des besoins différents et aspirent à autre chose que le service de soins en continu.
Le service de suite peut alors correspondre à leurs besoins ponctuels (locomotion, bilan orthoptique, suivi social consultation médicale*).*

3.5 Repartition geographique des lieux d'habitation des enfants

Bassin[1]	Nombre d'enfants
1	33
2	22
3	19
4	21

1Les bassins correspondent à ceux de l'Education Nationale. Cf annexe page 41

Les familles sont réparties sur l'ensemble du département avec une représentation plus importante dans le bassin où se trouve le Centre Delthil (bassin 1). Toutefois, le SAAAS est présent de façon assez égale dans les bassins 2, 3 et 4 ce qui engendrent de nombreux déplacements pour les professionnels.

3.6 La scolarisation des enfants accompagnes

- Répartition des enfants accompagnés par cycle scolaire :
La majorité des enfants suivis au SAAAS est scolarisée en école primaire et au collège.

NIVEAU SCOLAIRE	NOMBRE	%
DOMICILE	6	6,32
CRECHE/ASSIST. MAT.	7	7,37
MATERNELLE	10	10,53
PRIMAIRE	44	46,32
COLLEGE	23	24,21
LYCEE	3	3,16
ETAB. SPECIALISE	2	2,11
TOTAL	95	100

Une collaboration est établie avec des établissements de type IME, IEM, afin de venir en renfort en apportant notre savoir-faire spécifique à la déficience visuelle, ce qui permet d'assurer une prise en charge pluridisciplinaire aux enfants de Seine-Saint-Denis.
Ce travail permet de pallier les difficultés que rencontrent les familles de trouver une structure la plus adéquate aux besoins de leur enfant.
De plus, le service est de plus en plus sollicité pour son expertise par des établissements du département. Nous organisons alors des sensibilisations à la déficience visuelle sur site (plusieurs professionnels, sur plusieurs demi-journées).

MODALITES DE SCOLARISATION	NOMBRE	%
ULIS-ECOLE DV ET AUTRE	25	26,32
ULIS-COLLEGE	10	10,53
INCLUSION INDIVIDUELLE	45	47,37
ETABLISSEMENT SPECIALISE	2	2,11
NON SCOLARISE	6	6,32
STRUCTURE PETITE ENFANCE	7	7,37
TOTAL	95	100

La scolarisation en inclusion individuelle reste majoritaire et impose que les professionnels s'adaptent aux rythmes des différentes écoles et structures (crèches et établissements spécialisés) pour réaliser au mieux les prises en charge.
L'organisation des différents plannings est particulièrement complexe : celui des enfants, des professionnels du Centre Delthil, des professionnels de l'Education Nationale ou autres.
On observe cette année, une augmentation d'enfants non scolarisés (pour la majorité pris en charge au SAFEP bien qu'ils aient plus de 3 ans).

Le SAFEP s'inscrit ainsi dans la Réponse Accompagnée Pour Tous, RAPT.

- Répartition géographique des lieux de scolarisation

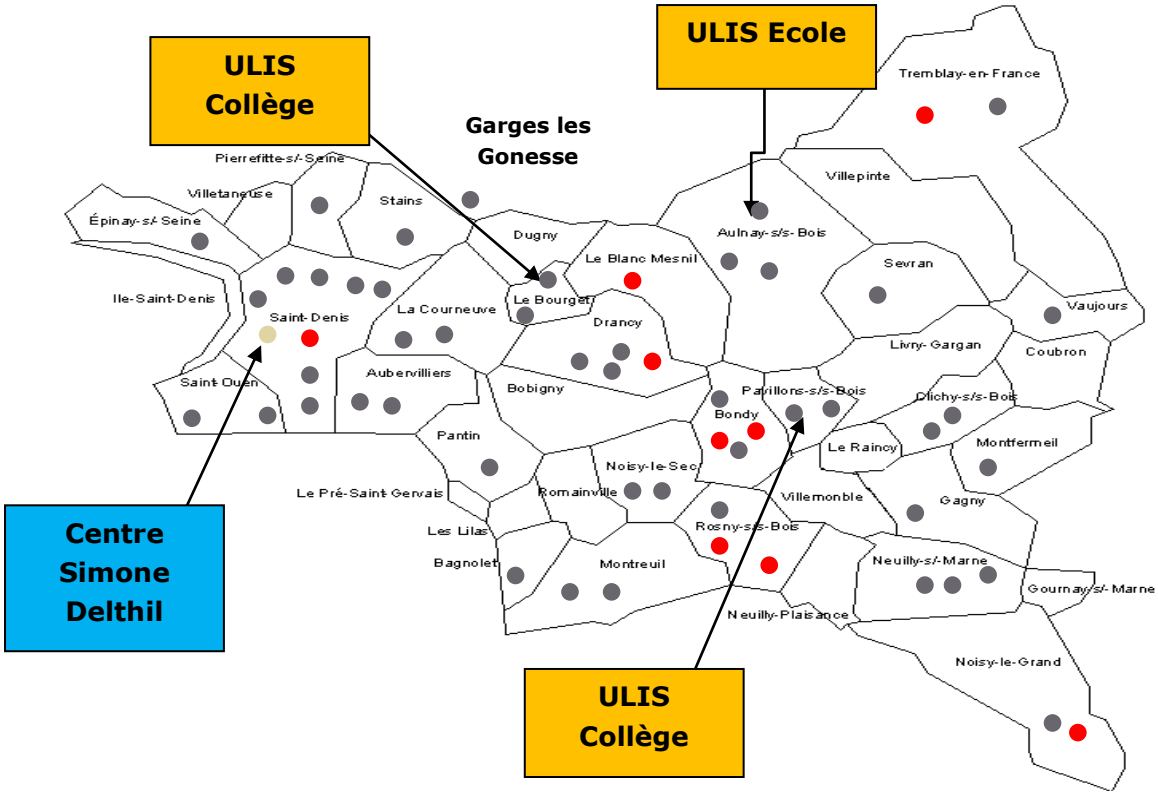

Légende :

- *Etablissements scolaires*
- *Etablissements spécialisés ou petite enfance*

Augmentation du nombre de partenaires : **55** partenaires : Ulis ; collège de secteur, IME, IEM, crèches, et assistante maternelle.

35 enfants sont scolarisés ou accueillis dans des villes différentes de leur domicile : ce sont des enfants scolarisés en ULIS-école et en collège, et une enfant en IME, un petit garçon en IEM et une jeune en collège privé (en dehors du département école Oscar Roméro).

<u>Déplacements de l'équipe pluridisciplinaire</u>

Les 21 professionnels (**11.98** ETP) sont amenés à se déplacer dans tout le département sur 55 établissements différents et au domicile des enfants dans certains cas. Le service est partenaire de 42 établissements scolaires, de 2 établissements spécialisés, de 5 crèches, et une assistante maternelle.
Temps de déplacement des professionnels : 39h30 par semaine (1 ETP). La cheffe de service et l'assistante sociale se déplacent régulièrement sur tout le département afin de se rendre en réunion avec les différents partenaires ; elles se déplacent en moyenne 2 heures par semaine.

Les nombreux déplacements, respectant la mise en place de la loi du 11 Février 2005 sur l'inclusion individuelle scolaire en milieu ordinaire pourraient logiquement générer une création d'un poste supplémentaire.

Le SAAAS est le seul service spécialisé dans la déficience visuelle infantile sur l'ensemble du département, nous répondons positivement lorsqu'un enfant est notifié par la MDPH et qu'il répond à nos critères d'admission.
Compte tenu de la répartition géographique des lieux de scolarisation, les professionnels doivent veiller à avoir une organisation minutieuse de leur emploi du temps pour optimiser l'activité auprès des enfants, autant que faire se peut.

4. L'ACTIVITE DU SERVICE

4.1 MODE DE REALISATION DE L'ACTIVITE

MODE DE REALISATION DE L'ACTIVITE	Nb Actes	TOTAL	
INDIVIDUEL	6057	**8260**	**87 % AVEC l'enfant et/ou sa famille**
GROUPE	1557		
RENDEZ-VOUS FAMILLE	549		
SYNTHESE PARTENAIRE AVEC LA FAMILLE A L'EXTERIEUR (RESS,…)	97		
REUNION DE SUIVI DE PROJET	442	**1683**	**13 %POUR l'enfant et/ou sa famille**
SYNTHESE AU CENTRE DELTHIL	728		
SYNTHESE A L'EXTERIEUR (PARTENAIRES)	91		
SENSIBILISATIONS	7		
Total général	**9 528**		

Une attention particulière a été portée sur la diminution des actes de réunions (SAAAS) au profit des interventions directes auprès de l'enfant et de sa famille.
Le partage de la réflexion en réunion reste indispensable pour l'ajustement du travail pluridisciplinaire et partenarial. La coordination est un acte indispensable pour assurer une cohérence et une dispense de soins de qualité auprès de l'enfant et de sa famille.
En 2018, le pourcentage d'actes en face à face avec l'enfant et/ou sa famille est plus important que l'année précédente.

5 sensibilisations ont eu lieu cette année :
- auprès des auxiliaires de vie scolaires au Centre Delthil ;
- dans le cadre de la formation des enseignants spécialisés ;
- auprès des enseignants du collège Clos St Vincent à Noisy le Grand en décembre ;
- auprès des personnels de l'IEM M. Coutraux à Bondy qui accueille deux jeunes poly handicapés déficients visuels ;

- Des accompagnements de sorties scolaires par des professionnels du service (instructeur en locomotion, ergothérapeute, moniteur éducateur, etc., …), à la demande des enseignants, ont été réalisés quatre fois ainsi que trois accompagnements lors d'activité sportives (piscine, visite de musée, …).

Une activité « sport adapté » réalisée à l'école Nonneville II à Aulnay S/Bois avec les deux classes d'Ulis-école menée par une instructrice en locomotion les enseignants et les ATSEM, à raison d'une séance par quinzaine, tout au long de l'année scolaire. L'objectif principal est de permettre aux enfants d'avoir accès aux activités sportives et de réfléchir ensemble aux différents types d'adaptations à mettre en place.

L'activité maquette se poursuit avec la classe des petits (CP/CE1) de l'Ulis-école encadrée par l'enseignante, l'ATSEM et une psychomotricienne du Centre ; l'objectif étant de travailler sur la représentation mentale avec des jeunes déficients visuels qui n'ont pas forcement l'image de ce qu'ils doivent représenter.
Un nouvel atelier de sciences adaptées s'est mis en place en novembre dans la classe de l'Ulis école de Nonneville (classe des petits en alternance avec l'atelier maquette) animé par le professeur de braille et le moniteur éducateur du Centre Delthil en lien avec l'équipe enseignante.

Le nombre de prises en charge en informatique dispensée par les ergothérapeutes et/ou le moniteur-éducateur augmentent (+ 30%) car nous accueillons une majorité d'enfants en âge primaire – début de collège et c'est à ce moment que l'ordinateur peut être envisagé comme outil scripteur De plus cette année, 5 nouveaux entrants sont déjà au collège ou au lycée et la mise en place de l'informatique est une des priorités de prise en charge.
D'autre part, les adolescents déficients visuels, souvent, veulent se fondre dans la masse et ne souhaitent pas disposer d'un matériel qui les stigmatise : l'ordinateur peut répondre alors à leurs besoins.

Le service effectue le prêt de matériel (optique, pupitre, Perkins,…) aux familles afin de leur permettre de mieux comprendre l'utilité de ces outils avant d'en envisager l'achat.

L'opticienne spécialisée, réalise des essais de matériel spécifiques (filtres teintés, monoculaire etc..), fait des réfractions en lien avec l'ophtalmologiste afin de faciliter sa consultation ; tout ceci est repris lors des séances avec l'orthoptiste, l'ergothérapeute sur ordinateur ou l'instructeur en locomotion à l'extérieur et validé par une prescription médicale de l'ophtalmologiste ou du pédiatre. Nous tentons de proposer cette intervention dès l'admission du jeune dans notre service afin de s'assurer de l'équipement optimal de l'enfant.

L'atelier d'écriture mise en place par une orthophoniste se poursuit à l'Ulis école, mené par une psychologue de centre Delthil avec la collaboration de l'enseignante et de l'ATSEM.
Un groupe « jeux de société » animé par le professeur de braille et une psychomotricienne sur le temps de déjeuner à l'Ulis école a initié l'envie de jouer en

famille et de découvrir ou redécouvrir certains jeux de société avec la possibilité de les adapter à la déficience visuelle.
Le Centre Delthil poursuit son partenariat avec un prestataire extérieur pour réaliser les adaptations de romans et livres jeunesse que les enfants étudient en classe. 28 ouvrages ont été adaptés pour un montant de 4 276 € (un projet d'ouverture d'un centre de transcription au sein du Centre Delthil pourrait peut-être voir le jour en 2019 en lien avec un partenariat avec l'INJA).

Un séjour « autonomie » a été organisé avec 11 jeunes de 9 à 11 ans dans une ferme pédagogique près de Cambrai , durant 3 jours pendant les vacances d'automne, encadré par 5 professionnels, afin d'aider les enfants déficients visuels à mettre en pratique les acquisitions de prises en charge et, pour certains en inclusion dans leur école de quartier, leur permettre de rencontrer d'autres jeunes déficients visuels du même âge.

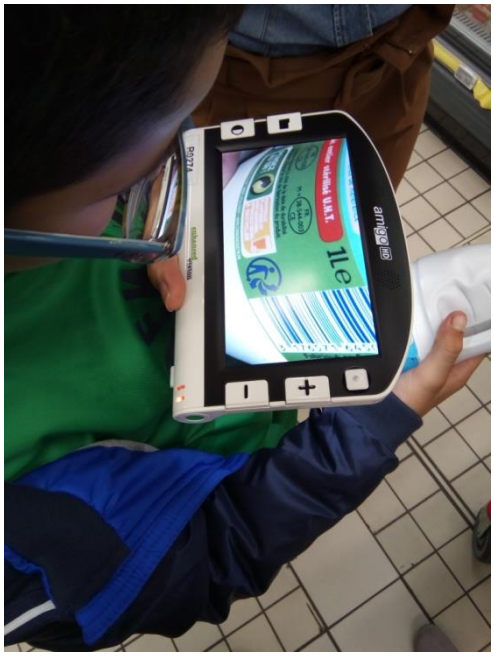

Des sessions « accrobranche » organisées au parc de Coubron ont été poursuivies en avril, juillet et octobre 2018 avec 7 enfants âgés de 9 à 15 ans afin de leur permettre de découvrir cette activité sportive qui nécessite une coordination et une maîtrise de son corps et d'échanger, ce groupe était encadré par 3 à 4 professionnels.
Le projet était de permettre à l'ensemble des enfants du service de vivre cette expérience au moins une fois.

De plus, tout au long de l'année le service accueille des stagiaires (5 en 2018); ainsi une stagiaire assistante sociale en première année a passé 2 mois dans notre service, une stagiaire orthophoniste en quatrième année a effectué un stage de cinq semaines, une future « orthoptiste» a fait un stage d'observation de 3 sessions ; une lycéenne a effectué son stage de fin de collège durant une semaine au sein de la structure et une stagiaire en troisième année de psychomotricité a effectué un stage de 5 semaines.

4.2 TABLEAU SUR LA PLURIDISCIPLINARITE

Nombre de PEC/semaine	Nbre d'enfants	%	
1	22	23,16	**53,68 %**
1,5	4	4,21	
2	22	23,16	
2,5	3	3,16	
3	20	21,05	**46,32 %**
3,5	2	2,11	
4	10	10,53	
5	5	5,26	
6	6	6,32	
7	1	1,05	

On observe qu'un peu moins de la moitié des enfants suivis au SAAAS et SAFEP ont 3 prises en charge au minimum, ce qui reste difficile à mettre en place avec des enfants scolarisés en grande partie en inclusion individuelle, le calendrier scolaire sur 4 jours, et des familles en précarité sociale (difficultés à se déplacer ou à recevoir les professionnels à leur domicile).

Lors du dernier trimestre 2018 nous avions 16 enfants sortants (d'aout à décembre) et 20 entrants. Ceci nécessite une mise en route progressive des prises en charge et des rendez-vous (souvent au centre Delthil), les familles sont très sollicitées et se sont beaucoup mobilisées.

De même, avant la sortie d'un jeune les prises en charge deviennent moins fréquentes afin d'assurer une meilleure transition vers le service de suite.
Par ailleurs, le service travaille de plus en plus avec d'autres établissements en complément de prise en charge (notamment en orthoptie) et là, aussi les professionnels doivent tenir compte des contraintes de planning de ces partenaires.

4.3 LA NON-REALISATION DE L'ACTIVITE

MOTIF DE LA NON REALISATION	NOMBRE D'ACTES	%
ABSENCE ENFANT ET/OU SA FAMILLE	888	54
ABSENCE DUE A L'ECOLE OU TRANSPORT	449	27
Absence du professionnel	395	18

Le pourcentage d'absence des professionnels s'explique essentiellement par des congés maladie ordinaire de courte ou moyenne durée, un congé parental et des arrêts maladie de plus de 6 semaines.
Les réunions dans les établissements scolaires, nécessaires une fois par an au minimum, obligent les professionnels à annuler des prises en charge afin d'être présents. Depuis peu, trois professionnels (au maximum) deux thérapeutes, la chef de service ou l'assistante sociale assistent à ces réunions afin de limiter le nombre de séances de rééducation annulées.
Les professionnels sont sollicités pour animer des sensibilisations auprès des établissements qui accueillent ou qui sont susceptibles d'accueillir des enfants déficients visuels, entrainant l'annulation des rendez-vous.
Par ailleurs, l'établissement réfléchit à une action pour diminuer le nombre d'annulations des enfants ou/et famille.

5. L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale accueille, informe, accompagne et oriente le jeune et sa famille.
Sa participation aux rendez-vous d'admission, réunions de suivi de projet, synthèses clinique, réunions d'équipe de suivi de scolarisation lui permet d'articuler le projet de soins de l'enfant et l'accompagnement social mené auprès de la famille.

La complexité des situations familiales et sociales accroît le nombre de partenaires ; service social départemental, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Caisse d'Allocation Familiale, Sécurité Sociale, Education Nationale, structures d'accueil de la petite enfance, Aide Sociale à l'Enfance, établissements et services médico-sociaux.

Typologie des demandes adressées à l'assistante sociale :

- Droit à la compensation du handicap,
- Droit à une protection sociale,
- Réflexions sur les questions d'orientation scolaire ; dispositifs Ulis école, collège ou lycée, établissement ou service médico-social,
- Procédures d'accès à un logement social,
- Informations sur les différentes aides financières et alimentaires,
- Accessibilité aux loisirs,
- Information sur les séjours adaptés,
- Droits des étrangers.

Perspectives pour 2019

- Poursuivre le projet d'accompagnement d'orientation professionnel pour les jeunes déficients visuels suivis au Centre Simone Delthil, en continuant le partenariat avec les structures adéquates
- Travail conjoint avec l'assistante sociale du SESSAD et SSEFS, en partenariat avec la CAF de Saint-Denis, projet transversal aux différents services du Centre Delthil ; présentation du dispositif « VACAF » et accompagnement à la réalisation d'un départ en vacances,
- La méconnaissance des dispositifs sociaux et de leurs institutions, la complexité des procédures administratives, les difficultés d'accessibilité à la langue française et la précarité économique de certaines familles accueillies sur le service rendent nécessaire les interventions de l'assistante sociale pour soutenir, aider et accompagner les familles.

La précarité du logement et la régularité de séjour sur le territoire français pour les étrangers sont deux problématiques récurrentes amenées en entretien par les familles du service en 2018.

17 familles du service ont déposé une demande de logement social en raison de l'insalubrité, de l'exiguïté ou de l'inadaptation au handicap de l'enfant.
Les délais anormalement long nécessitent d'orienter, d'informer et d'accompagner les familles vers les dispositifs adéquats de droit commun afin de répondre au mieux à leur demande.

L'accueil de familles sur le service en situation irrégulière sur le territoire français nécessite de les informer et les orienter vers les services de préfecture afin de régulariser leur présence sur le territoire. L'assistante sociale informe ces familles sur leurs droits et les accompagne dans la mise en place de ceux-ci.
L'irrégularité du séjour nécessite d'adapter le projet de soins de l'enfant en fonction des conditions de vie de la famille sur le territoire. Les Droits de l'enfant sont une priorité, le Centre Delthil y répond en tant qu'établissement public garant des valeurs républicaines.

NATURE DE L'ACTIVITE	NOMBRE D'ACTES
Entretiens familiaux à Delthil	171
Entretiens familiaux sur lieu de vie	23
Accompagnement sorties éducatives	81
Groupe parents à Delthil	12
Réunions école	76
Réunion de suivi de projet	78
Synthèses clinique	151
TOTAL	**592**

La gestion de la liste d'attente

De plus en plus sont orientés sur le service des enfants avec un parcours complexe ou en rupture de parcours.
Face aux demandes croissantes de prises en charge sur le SAAAS et pour palier/ l'attente qui est de 8 mois à 1 an, l'assistante sociale est à disposition de la famille qui souhaite être accompagnée dans des démarches administratives concernant le droit à la compensation du handicap, le droit à une protection sociale, accompagnement pour une réorientation vers un établissement et/ou service médico-social en adéquation avec les besoins de l'enfant/jeune, participation aux réunions de suivi de scolarisation à la demande de la famille.
Dans l'attente d'une prise en charge pluridisciplinaire sur le service, la cheffe de service transmet des coordonnées de professionnels en libéraux à la famille et prend contact avec eux pour exposer la situation.

NATURE DE L'ACTIVITE	NOMBRE D'ACTES*
Rendez-vous de préadmission (chef de service et assistante sociale)	30
Entretiens familiaux avec l'assistante sociale	14
Réunions école (chef de service et assistante sociale)	3
Prises de contact avec des professionnels libéraux	12
TOTAL	**59**

**actes non comptabilisés dans l'activité générale du service (non transmis à la CPAM*

L'activité du service de suite

Le service de suite permet de faciliter une décision de fin de prise en charge pour des enfants/jeunes qui ont un suivi devenant ponctuel. Ainsi, il répond à des demandes d'aides très ciblées de la part du jeune suivi antérieurement.

En 2018, le service de suite a mobilisé la cheffe de service, l'assistante sociale, deux psychologues, un moniteur éducateur, une orthoptiste, une instructrice en locomotion et l'opticien spécialisé.

Typologie des demandes adressées au service de suite :

- Accompagnement au renouvellement du droit à la compensation du handicap,
- Information et/ou orientation vers un établissement et/ou service médico-social, un centre de formation et de rééducation professionnelle pour adultes déficients visuels,
- Réalisations de bilans orthoptiques,
- Réalisation d'un bilan en locomotion,
- Adaptations techniques de l'ordinateur du jeune,
- Entretiens psychologique.

NATURE DE L'ACTIVITE	NOMBRE D'ACTES*
Entretiens familiaux avec l'assistante sociale	19
Rendez-vous avec les psychologues	2
Rendez-vous avec le moniteur éducateur	2
Bilan orthoptique	1
Bilan en locomotion	1
Rendez-vous avec l'opticien spécialisé	1
TOTAL	**26**

**actes non comptabilisés dans l'activité générale du service (non transmis à la CPAM)*

6. L'ACTIVITE DU CHEF DE SERVICE

Le Chef de service assure :

- L'encadrement du personnel : équipe pluridisciplinaire et secrétaire médicale,
- La coordination des projets individuels d'accompagnement,
- Le maintien et le développement des relations avec les partenaires du projet de l'enfant,
- L'animation du projet de service du SAAAS,
- la gestion de la file active et de la liste d'attente ;
- la réalisation du bilan d'activité, les enquêtes ANAP- ES handicap et autres…
- Le travail institutionnel (évaluation interne, mise en place du nouveau logiciel travail sur le projet d'établissement).

TYPE D'ACTES DE LA CHEF DE SERVICE	Nombre
RDV EQUIPE ET FAMILLE AU CENTRE DELTHIL	4
SYNTHESE AVEC OU SANS PARTENAIRE AU CENTRE DELTHIL SANS FAMILLE	108
SYNTHESE PARTENAIRE AVEC FAMILLE A L'EXTERIEUR -RESS.-	61
RDV EQUIPE AVEC LA FAMILLE A L'EXTERIEUR	2
RENDEZ-VOUS FAMILLE A DELTHIL -PIA, suivi accompagnement-	67
RENDEZ-VOUS FAMILLE A DELTHIL : admissions	35
RENDEZ-VOUS FAMILLE SUR LIEU DE VIE -PIA, suivi accompagnement-	2
SYNTHESE PARTENAIRE SANS LA FAMILLE -REE, mini synthèse sur site...-	31
GROUPE PARENTS AU CENTRE DELTHIL	4
REUNION DE SUIVI DE PROJET AU CENTRE DELTHIL	63
	377

Environ la moitié du temps de travail de la cheffe de service concerne l'activité avec les familles et/ou les enfants. Les temps de coordination, rencontres avec les partenaires sont également importants afin de maintenir ou de créer des réseaux.

En 2018, 35 rendez-vous de pré admission ont été donnés ce qui est à mettre en lien avec l'augmentation des enfants sur liste d'attente. En effet les enfants de 0 à 3 ans entrent sans délais dans le service SAFEP, ce qui peut engendrer des difficultés d'organisation pour les professionnels mais, les 3 -20 ans, s'ils répondent aux critères de déficience visuelle de l'O.M.S. s'inscrivent sur la liste d'attente.

Au 31/12/2018, 20 enfants sont inscrits sur la liste d'attente.
La cheffe de service, l'assistante sociale, et les médecins sont souvent mobilisés afin de trouver des « solutions palliatives » à cette attente : liens avec des CMP, libéraux, structures, etc…, dans la mesure du possible.[2]

7. LES RESSOURCES HUMAINES

7.1 LE TABLEAU DES EFFECTIFS

FONCTION	EFFECTIF PHYSIQUE	BP SAAAS 2018	ETP SAAAS REMUN.	ETP EFFECTIF SUR 38 S
MEDECIN OPHTALMOLOGISTE	0.00	0.48	0.00	0.00
MEDECIN PEDIATRE	1.00	0.25	0.23	0.23
INSTRUCTEUR DE LOCOMOTION	1.00	2.00	1.00	0.99
ORTHOPHONISTE	2.00	1.30	0.93	0.93
ORTHOPTISTE et OPTICIEN	5.00	2.30	2.30	2.18
PSYCHOMOTRICIEN	4.00	1.47	1.50	1.49
REEDUCATRICE AVJ	2.00	2.00	2.00	1.94
ASSISTANTE SOCIALE	1.00	0.80	1.00	1.00
INSTRUCTEUR DE BRAILLE	1.00	0.83	0.87	0.65
MONITEUR EDUCATEUR/ADAPTATEUR DOC	1.00	0.33	0.32	0.32
PSYCHOLOGUE	5.00	1.90	1.83	1.83
TOTAL FONCTION DIRECTE	23.00	13.66	11.98	11.57
ADJOINT DES CADRES+AG A	1.00	0.72	0.74	0.74
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	1.00	0.44	0.44	0.44
SECRETAIRE MEDICALE/ REF QUAL	2.00	0.83	0.90	0.90
CHEF DE SERVICE	1.00	1.00	1.00	1.00
DIRECTRICE	0.00	0.37	0.37	0.36
TECHNICIEN INFORMATIQUE	0.00	0.15	0.15	0.15
TOTAL FONCTION SUPPORT	5.00	3.51	3.60	3.58
TOTAL GENERAL	28.00	17.17	15.58	15.15

A ce jour, le suivi de 15 enfants est interrompu et 4 nouveaux entrants ne bénéficient pas de prise en charge malgré les efforts déployés pour recruter au plus vite une orthophoniste.

7.2 LES COLLOQUES ET FORMATIONS

Actions individuelles

INTITULE DU COLLOQUE ET/OU DE LA FORMATION	Organisme	NOMBRE HEURES
FORMATION POUR L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE CHEF DE SERVICE	ESPACE SENTEIN	70.00
RENCONTRE INTER-SESSAD Orthoptie	IJS 92	7.00
47 EME JOURNEES ANNUELLES DE THERAPIE PSYCHOMOTRICE " DE L'USAGE DES SENS A LA FORMATION DU SENS - PLACE DE LA SENSORIMOTRICITE DANS LA DYNAMIQUE DE L'ETRE"	SNUP	21.00

INTITULE DU COLLOQUE ET/OU DE LA FORMATION	Organisme	NOMBRE HEURES
ORTHOPTIE ET PSYCHOMOTRICITE "MOTRICITE ET VISION CHEZ L'ENFANT"	UNRIO	14.00
FORMATION POUR L'OBTENTION DU CAERL	FAF	224.00
ORTHOPTIE ET PSYCHOMOTRICITE "MOTRICITE ET VISION CHEZ L'ENFANT"	UNRIO	14.00
15eme COLLOQUE D'AUTOMNE "PERCEPTION VISUELLE ET INCLUSION"	ARIBA	14.00
RENCONTRE INTER-SESSAD Orthoptie	IJS 92	7.00
JOURNEES ANNUELLES DE L'AILDV	AILDV	21.00
FORMATION PECS NIVEAU 1	IME JM ITARD	21.00
APPROCHE ORTHOPTIQUE DANS LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	UNRIO	0.00
JOURNEES ANNUELLES DE L'AVJADV " SENSIBILISATIONS"	AVJADV	21.00
FONCTIONS EXECUTIVES ET PRODUCTION D'ECRITS: "METACOGITER POUR MIEUX ECRIRE"	ANAE	14.00
ORTHOPTIE ET PSYCHOMOTRICITE "MOTRICITE ET VISION CHEZ L'ENFANT"	UNRIO	14.00
FORMATION PECS NIVEAU 1	IME JM ITARD	21.00
RENCONTRE INTER-SESSAD Orthoptie	IJS 92	7.00
TROUBLES DU COMPORTEMENT:PRISE EN CHARGE DES FONCTIONS EXECUTIVES ET DES HABILITES SOCIO-EMOTIONNELLES	ANAE	14.00
TROUBLES DYS, NEUROPSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET HANDICAP	ANAE	21.00
JOURNEES OBESITES SYNDROMIQUES	ERHR	7.00

Actions collectives

INTITULE DU COLLOQUE ET/OU DE LA FORMATION	Organisme	NOMBRE HEURES
FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPLICATION MEDIATEAM	MEDIALIS	35.00
SST session du 3 et 4 septembre 2018	CPI	14.00
troubles neurovisuels (Dr Sylvie CHOKRON) Session 2018	ARSD	6.00

La majorité des professionnels bénéficie d'au moins une formation par an en individuel et, pour certains une formation transversale organisée en intra dans les locaux (type neuro vision).

8. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE - PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Formaliser les procédures autour des étapes clés du parcours du jeune dans le service et les diffuser à l'ensemble de l'équipe	**01-Accueil/Pré-admission|01-Admission|04-Sortie**	**Evaluation interne SAAAS**	**01/09/2020**	**1**	**50% EN COURS**
Actions	Dates de début	Échéances	Date de clôture	État	Commentaires
Rédiger et/ou formaliser la procédure de gestion de la liste d'attente	01/09/2018	01/09/2020		En cours	Les membres de la commission d'admission ont défini des critères objectifs de gestion de la liste d'attente et de priorisation des situations en cas de place vacante dans le service. La procèdure sera formalisée courant 2019
Rédiger et/ou formaliser la procédure d'admission	01/09/2018	01/09/2020		En cours	Un groupe de travail a identifié les étapes de l'admission, les acteurs et leurs rôles. La procèdure sera formalisée courant 2019
Rédiger et/ou formaliser la procédure de fin de prise en charge	01/09/2018	01/09/2020		En cours	Un groupe de travail a identifié les critères de fin de prise en charge La procèdure sera formalisée courant 2019
Rédiger et/ou formaliser la procédure du service de suite	01/09/2018	01/09/2020		En cours	Révision en cours de la procédure qui date de 2014

9. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES SAFEP SAAAS 2019

Des projets sont en cours de réalisation *:*

- L'informatisation du dossier patient a débuté en janvier 2019 pour l'ensemble des services afin, entre autres, de permettre aux professionnels d'accéder aux données des enfants suivis quel que soit l'endroit où ils se trouvent, d'uniformiser nos pratiques et enfin de respecter les préconisations de la précédente évaluation externe.

- La poursuite de l'évaluation interne avec un travail d'équipe sur le projet d'établissement et le projet de service (en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM/HAS) ;

- Un temps d'information aux équipes organisé par l'assistante sociale en lien avec l'assistante sociale du SESSAD et du SSEFS sur ce qu'est une « information préoccupante » en janvier 2019.

- La poursuite du groupe d'expression pour adolescentes de 12 à 16 ans initié en octobre 2018.

- Un groupe s'est mis en place à partir de février 2019, pour les enfants de 6 à 8 ans autour de la faune et de la flore organisé à chaque période de vacances scolaires. Il est animé par une psychomotricienne et une orthoptiste ; en avril une sortie à la ferme pédagogique est envisagée.

- La poursuite, au printemps de l'activité « accrobranche » afin de permettre à une majorité d'enfants suivis d'expérimenter cette discipline.

- Un week-end théâtre, dans la continuité d'une activité théâtre organisée un samedi par mois réunissant des enfants de 8 à 10 ans des trois services à Paris en mai 2019.

- Un séjour « autonomie » avec des lycéens (15 à 17 ans) est prévu en octobre 2019.

- La poursuite du travail partenarial avec la DSDEN pour le prêt de matériel en classe pour les jeunes déficients visuels et les rencontres biannuelles avec le chargé de mission au Centre Delthil

- Un travail s'est engagé avec l'éducation nationale autour de la création d''un dispositif « Ulis lycée » qui n'existe pas encore en Seine-Saint-Denis.

- Le projet de poursuivre les contacts avec les partenaires autour de l'insertion professionnelle et de l'orientation des jeunes déficients visuels.

- Un partenariat s'engage avec l'INJA afin d'assurer la transcription (braille et noir) de manuels scolaires pour 10 enfants suivis au SAAAS. Le Centre Delthil poursuit ses démarches afin de créer un service d'adaptation et de transcription.

- La possibilité pour le service de travailler sur un sujet de recherche avec les neuropsychologues, orthophonistes de l'équipe du Dr Sylvie Chokron de la Fondation Rothschild.

- La préparation, pour le Centre Delthil, du diagnostic « pré CPOM (contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens) » avec l'établissement de l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) afin de contractualiser au mieux le CPOM en 2020/2021.

IV. L'ACTIVITE AU S.S.E.F.S

1. SYNTHESE DE L'ANNEE

	2017	2018
Nombre d'enfant au 31/12	58	65
Nombre moyen d'enfants	52	64
Nombre d'actes réalisés	12 973	12 006
Nombre d'actes par enfant par semaine	6.3	4,84
Taux d'absentéisme (enf. et prof.)	18.38	20.73
ETP rémunérés (fonction directe)	12.25	11.91
ETP présents (fonction directe)	11.60	10.69
Nombre de journées	5 511	5 572
Nombre de journées d'absence de l'enfant	878	859

2. RAPPEL DES FAITS MARQUANTS POUR L'ANNEE 2018

Concernant les jeunes accompagnés et leur famille

- L'augmentation du nombre d'enfants (7 en plus au 31/12/2018).
- L'accueil de 4 enfants entre 2 et 3 ans dont 2 non scolarisés.
- La matinée de rencontre des familles dont les enfants ont été admis en 2018 (26 mai). 23 familles invitées 9 participantes
- La participation au pique-nique de 8 familles sur 65 invitées.

Concernant la réponse apportée aux besoins repérés

- L'organisation de rendez-vous ophtalmologiques et de bilans orthoptiques au sein du Centre Delthil à partir de questionnements des professionnels du service et/ou des écoles.
- En réponse partielle au manque d'orthophonistes poursuite de l'atelier en groupe de Human Beat Box avec une orthophoniste et un intervenant extérieur.
- La signature de 10 conventions avec des orthophonistes libérales,
- La poursuite de la formation LSF à destination des familles en partenariat avec le CAMSP Espoir 93 et le CRESN.
- La mise en relation des familles avec l'Association Régionale pour l'Intégration des Sourds (ARIS) afin de répondre à la demande des familles, les emplois du temps des codeuses de Delthil sont saturés.

Concernant l'accès à la culture pour les jeunes suivis et leur famille

- Les goûters signes 19 février et 24 octobre assurés par l'assistante sociale signante du service.
- La découverte d'une exposition « l'art à porter de main en LSF et en français » au Centre d'Art contemporain d'Alfortville (09 juin).

- L'accompagnement de quelques familles à la matinée d'information organisée par l'ARPADA « choisir ses loisirs avec mon enfant » (29 sept.)
- L'organisation d'une matinée contes d'Afrique Noir signés (12 décembre).
- L'organisation d'un week-end, les 19 et 20 mai dans le cadre de l'atelier théâtre, 7 enfants malentendants y ont participé.

Concernant les ressources humaines

- Le départ de 2 orthophonistes en mai et juillet, (difficultés du travail en itinérance)
- La réduction du temps de travail d'une orthophoniste et d'une codeuse à partir de la rentrée de septembre.
- Le recrutement d'une secrétaire en février, d'une orthophoniste et d'une codeuse LPC en septembre.
- L'absence du médecin depuis le 30 aout 2018.

Concernant l'activité

- La baisse relative du nombre d'actes est à mettre en lien avec des absences pour raison de santé et de maternité de professionnelles. A cela s'ajoutent trois journées d'intempéries pendant lesquelles les transports scolaires ont été annulés. De plus les grèves de transports en commun ont perturbé les déplacements des professionnels en fin d'année.

Concernant l'évolution des connaissances de l'équipe

- L'actualisation des connaissances sur l'implant (Rencontre du Laboratoire MEDEL).
- L'organisation en intra d'une formation sur la neuro visuelle (15 et 29 janvier).
- La mise en place d'un groupe de recherche sur le thème « En quoi l'usage des écrans influence le développement de la communication et l'acquisition du langage chez l'enfant de 0 à 5 ans ?

Concernant le partenariat

<u>Avec l'Education Nationale</u>
- La sensibilisation sur la surdité et ses conséquences auprès des équipes pédagogiques de l'école J. Prévert à Pierrefitte, école Pasteur à Epinay Lycée Feyder à Epinay, l'école de regroupement D. Albert de Sevran.
- Les rencontres avec IEN-ASH Bobigny-2 et la conseillère départementale aux troubles auditifs.
- La signature de 7 conventions et avenants entre le Centre Delthil et l'Education Nationale.

<u>Avec les mairies</u>
- La sensibilisation sur la surdité et ses conséquences auprès des animateurs du Centre de loisirs de l'école L. Michel à La Courneuve.

- La préparation d'une sensibilisation auprès des animateurs du Centre de Loisirs de l'école Joliot Curie à Blanc Mesnil.

Avec les centres de formation
- UPMC : accueil de deux stagiaires codeuses LPC et d'une orthophoniste de 3ième année.

Avec les orthophonistes conventionnées
- Mise en place de temps de rencontre autour des pratiques professionnelles entre les 4 orthophonistes du Centre et les 6 orthophonistes conventionnées par le Centre Delthil.

Avec d'autres ESMS
- La réunion de passation du CAMSP vers le service pour 7 enfants.

3. LES ENFANTS SUIVIS

3.1 L'EFFECTIF

	2016	2017	2018
Entrées	11	17	17
Sorties	15	8	10
Mouvement (entrées-sorties)	**-4**	**+9**	**+9**

Au cours de l'année 2018, **52** notifications ont été adressées par la MDPH au service.

- **17 enfants ont été admis**
- **3 enfants sont sur liste d'attente** (suite à une consultation médicale)
- **10 enfants en cours d'évaluation** avant d'intégrer la liste d'attente (attente Consultation médicale)
- **19 familles notifiées n'ont pas contacté** le Centre au 31/12/18
- **3 refus d'admission** ont été prononcés car les jeunes étaient scolarisés en dehors du territoire d'intervention du service.

Les admissions

Les **17 enfants admis** tout au long de l'année, nous ont été orientés soit par le CAMSP Espoir 93, soit par l'Education Nationale ou la MDPH.

Concernant 7 enfants orientés par le CAMSP, la plupart des familles ont assisté le 27 janvier à la réunion d'information sur « l'accompagnement médico-social et la scolarisation des enfants sourds et malentendants en seine Saint Denis ». Outre la transmission d'information, cela permet aux parents une première prise de contact avec la cheffe de service et l'assistante sociale du service.
Par ailleurs une réunion dite de passation a été organisée le 09 juillet afin de faire un point sur le projet de l'enfant entre les professionnelles des deux établissements pour permettre une continuité des soins.

Les sorties

En 2018 **10 enfants sont sortis** du service, pour les motifs suivants :

- Déménagement en Martinique et dans le Val d'Oise : 2
- Réorientation vers l'Institut Baguer au regard de la problématique : 4
- Orientation vers l'Institut BAGUER pour l'entrée au collège 1
- Passage en 6ième ULIS-TFA à Gagny avec un suivi par le CRESN : 2
- Orientation vers l'INJS pour l'entrée au collège : 1

3.2 Le public

Au moment où nos rédigeons le bilan d'activité 2018, le médecin est absent depuis plusieurs mois. Les données médicales sont uniquement quantitatives.

3.3 La nature du handicap

Nature handicap	Nombre d'enfants
Surdite legere	1
Surdite moyenne	24
Surdite profonde	19
Surdite severe	16

3.4 Les troubles associes

Nature troubles associes*	Nb enfants
Déficience métabolique	2
Trouble du comportement et de la communication	1
Trouble du langage et des apprentissages	3
Autres types de déficience	3

* Nomenclature ANAP

3.5 L'Age

Tranche d'age	Nombre d'enfants 2018
0-2 ans	1
3-4 ans	7
5-6 ans	11
7-10 ans	27
11-15 ans	15
16-19 ans	4

L'année 2018 a été marquée par l'accueil de 4 enfants âgés de moins de 3 ans au moment de la prise de contact des familles avec le Centre Delthil.

Plus précisément cela a concerné :

- V. âgée de 2 ans et 2 mois, accueillie en crèche à Saint-Denis,
- I. âgé de 3 ans, scolarisé en PSM à Blanc Mesnil,
- M. âgée de 2 ans et 1 mois non scolarisée,
- E. âgée de 2 ans, scolarisée en très petite section maternelle à Aubervilliers

L'accueil de ce nouveau public est innovant pour le service. Il nécessite de nous interroger sur le projet proposé à de jeunes enfants et à leur familles. Il vient questionner nos pratiques professionnelles habituelles.

Par ailleurs on note une augmentation de l'accompagnement des enfants plus jeunes (0-6 ans) cette année (20 pour 12 en 2017).

3.6 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES LIEUX D'HABITATION DES ENFANTS

BASSIN[1]	NOMBRE D'ENFANTS
1	33
2	17
3	10
4	4
Hors département	1

Au regard de leur besoins particuliers concernant leur scolarisation les enfants sont parfois éloignés de leur domicile. A la rentrée scolaire, 30 enfants sont scolarisés hors de leur commune de résidence.

Ainsi à la rentrée scolaire :

- les 9 enfants scolarisés en ULIS-TFA Blanc Mesnil école sont hors de leur commune de résidence.
- 1 seul enfant/11 scolarisés au Regroupement de l'Ecole D. Albert de Sevran habite cette commune.
- 2 enfants/4 scolarisés à l'école P. Brossolette habite Noisy le Sec.
- 5 enfants/23 scolarisés dans le groupe scolaire L. Michel sont domiciliés à la Courneuve.

Dans ce cas, les familles se retrouvent à devoir faire face à des frais de cantine importants (ex : 7 euros le repas). Les différentes démarches faites par pour obtenir soit le calcul à partir d'un quotient familial ou une aide financière n'ont pas abouti.

Par ailleurs, le transport scolaire devant être dans la continuité des horaires de l'école il n'était pas possible jusqu'en juin dernier que les élèves participent à l'étude. Cette situation a parfois posé problème et remis en cause la scolarisation dans un dispositif adapté.

[1] Les bassins correspondent à ceux de l'Education nationale.

Après mobilisation des parents avec le soutien du Centre Delthil et des enseignants référents le STIF a accepté depuis septembre de venir chercher les enfants qui sont en regroupement après l'étude.

3.7 LA SCOLARISATION DES ENFANTS ACCOMPAGNES

- **La répartition des enfants accompagnés par cycle scolaire**

NIVEAU SCOLAIRE	NOMBRE	%
NON SCOLARISE	1	1.54
CRECHE	0	0
MATERNELLE	16	24.61
ELEMENTAIRE	35	53.84
ETABLISSEMENT SPECIALISE	1	1.54
COLLEGE	9	13.85
LYCEE	3	4.62
ETUDES SUPERIEURES	0	0
TOTAL	**65**	**100**

- **Les modalités de scolarisation**

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE	%
ULIS ECOLE TFA ET TFC	9	13.85
ULIS COLLEGE	0	0
SEGPA	1	1.54
REGROUPEMENT MATERNELLE ET PRIMAIRE	38	58.46
INCLUSION INDIVIDUELLE	16	24.61
ETABLISSEMENT SPECIALISE	1	1.54
NON SCOLARISE	1	1.54
STRUCTURE PETITE ENFANCE	0	0
TOTAL	**65**	**100**

- **Répartition géographique des lieux de scolarisation**

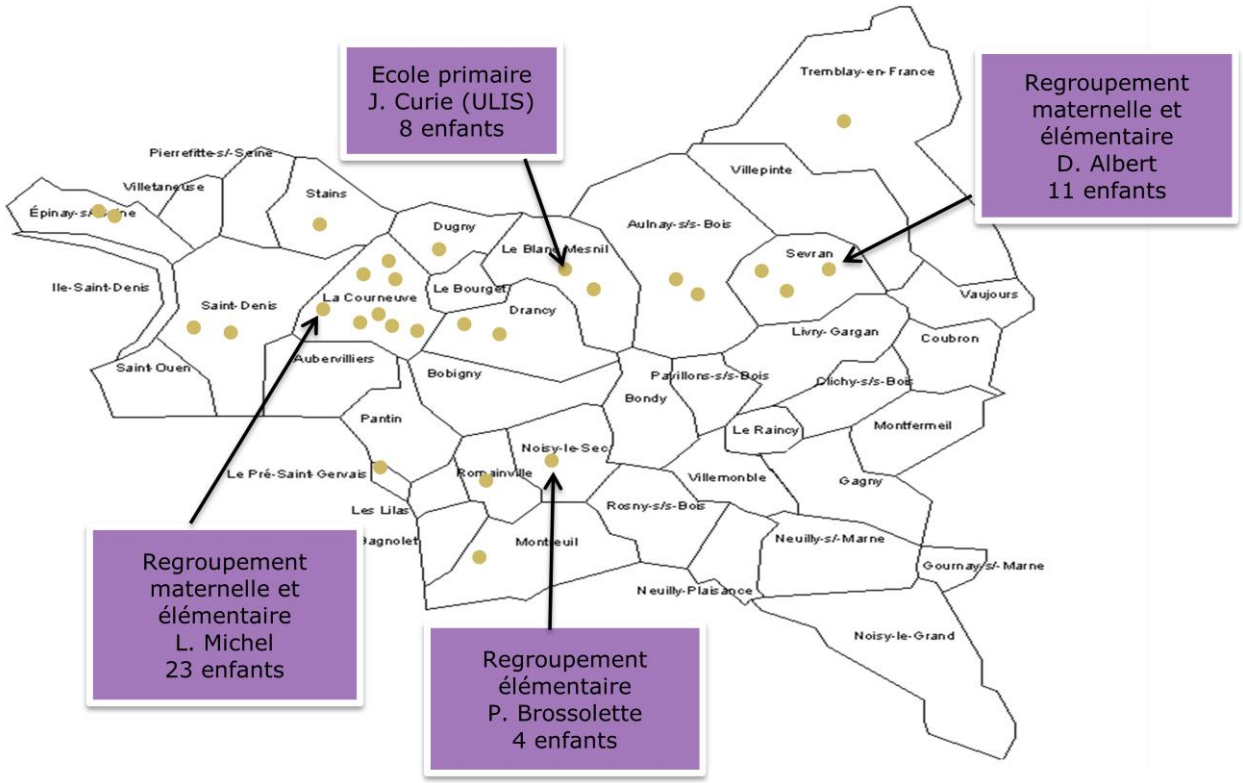

Légende :

Inclusion individuelle : 17 Etablissements scolaires pour 16 élèves

- **Les déplacements**

La majorité de l'activité du service a lieu en dehors du Centre Delthil. Elle se répartit comme suit :

- 93.78 % de l'activité est faite sur le lieu de vie de l'enfant. Elle correspond aux prises en charge en individuel, en groupe, aux rendez-vous familles et aux Equipe de Suivi de Scolarisation.
- 6.22 % de l'activité est faite sur le site par le médecin lors de ces consultations, par l'équipe pluridisciplinaire lors des réunions de suivi de projet et du travail institutionnel.

Les professionnelles interviennent dans 15 communes du département soit 23 établissements différents.
Le temps hebdomadaire de déplacement varie entre 1 H à 3 h 45 en fonction de l'ETP du professionnel, du mode de transport utilisé et du nombre de lieux et de service sur lequel il intervient.

5 professionnelles se déplacement uniquement en transport en commun. 9 utilisent leur véhicule personnel. Elles ont parcouru 3 740 kms sur 38 semaines.

S'ajoutent les déplacements ponctuels de l'assistante sociale et de la cheffe de service en transport en commun ou en voiture de service (461 kms).

Pour 10.29 ETP de rééducateurs présents dans le service, les temps de trajets pour leur activité auprès de l'enfant représente 31 heures hebdomadaires en moyenne, soit 0.75 ETP.

4. L'ACTIVITE DU SERVICE

4.1 MODE DE REALISATION DE L'ACTIVITE

MODE DE REALISATION DE L'ACTIVITE	NB ACTES	%
PEC EN INDIVIDUELLE	9 093	**95**
PEC EN GROUPE	1606	
RV FAMILLE	563	
RESS	122	
RSP	318	**5**
SYNTHESES CLINIQUE	107	
SYNTHESE AVEC LES PARTENAIRE	162	
SENSIBILISATION	35	
TOTAL	**12 006**	**100**

L'année 2018 a été marquée par un nombre plus important d'enfants suivis (65/58 en 2017). Il en est de même pour le nombre moyen d'enfants accompagnés sur l'année (64/52 en 2017) néanmoins l'activité globale est en baisse.

L'activité auprès des enfants et de leur famille

La diminution des prises en charge en individuel est en lien avec un manque d'orthophonistes et un nombre plus important d'absences [2] de la part des professionnelles.
Les prises en charge en groupe ont été favorisées pour les enfants qui n'ont pas de rééducation orthophonique en individuel à la rentrée.
Elles ont lieu sur des sites ou plusieurs enfants malentendants sont scolarisés. Elles sont mises en place au regard d'une problématique partagée. Par exemple :

- L'atelier de décodage pour les plus jeunes. L'objectif vise à apprendre et à acquérir la connaissance du code LPC, à réaliser l'association main/LPC pour apprendre le code.
- L'initiation au code LPC et à la LSF pour des enfants scolarisés en petite section de maternelle à partir des mots du quotidien.
- La verbo tonal pour des enfants de maternelle et de début d'élémentaire. Il s'agit ici de favoriser l'écoute, le développement de la parole (démutisation) et du langage par le biais d'activités corporelles et rythmiques, en utilisant la méthode verbo tonale, et par ailleurs associer la communication, le jeu et le plaisir.

[2] Cf. Chapitre 3.3 : le non réalisation des actes

- Le groupe « Apprendre en jouant » proposés aux élèves de l'Ulis TFA et TSLA. L'objectif est de travailler le langage écrit et oral à partir de règles de jeux de société, d'améliorer les capacités d'expression oral et de Développer les capacités d'attention, de concentration, de mémorisation.
- Parallèlement ce groupe favorisé l'inclusion de nouveaux enfants dans l'ULIS.
- Le groupe « espace et temps » pour des enfants de CM1-CM2 permet de travailler l'élaboration et la compréhension des notions spatiales et temporelles.
- Le groupe « Expressions » composé de 6 enfants leur propose de travailler leur expression à travers différents supports et susciter l'échange au sein d'un petit groupe.

Des projets spécifiques

- Le projet correspondance

Fréquence: 1 fois par semaine
Intervenantes au moment des séances : Interface de communication et codeuse signante.
Public : 6 enfants sensibilisées à la LSF, scolarisées en regroupement de la Courneuve

Objectifs :

- Enrichir les connaissances générales avec l'orale et la LSF
- Mieux communiquer en LSF, entre sourds
- Travailler l'écrit; type lettre
- Correspondre avec d'autres enfants
- connaître d'autres villes, régions, monuments
- S'ouvrir au monde

Deux rencontres ente les correspondants ont été organisées au cours de l'année. La première au Centre Delthil avec la visite du Stade de France et la seconde à Rouen

- **L'atelier théâtre :**

Cet atelier s'inscrit dans la continuité de ce qui était proposé l'année dernière, avec les objectifs suivants :

- Développer la communication visuelle, corporelle et vocale
- Soutenir la confiance en soi
- Rencontrer d'autres enfants suivis par le centre Delthil
- Être à l'écoute de soi et des autres
- Prendre conscience de son corps dans l'espace et dans la relation à l'autre
- Être attentif à son ressenti corporel et émotionnel.

De janvier à juin 2018, l'atelier théâtre a été proposé à 13 jeunes, âgés de 9 à 11 ans. Une directrice artistique, entourée de 3 ou 4 adultes de Delthil, ont encadré cet atelier. L'équipe était composée d'une psychologue, d'une orthoptiste, d'une psychomotricienne, d'une orthophoniste, d'un moniteur-éducateur.

Sept séances et un week-end ont été effectués. On a pu constater de l'assiduité pour chacun des jeunes tout au long de l'année à ces ateliers du samedi matin.
Le bilan de cet atelier s'avère positif, tant sur le plan pédagogique que sur l'aspect humain.

L'équipe porteuse du projet, a été accompagnée par une professionnelle de qualité, qui est restée partie prenante de leurs observations et de leurs interrogations. Cette directrice artistique a su aussi être à l'écoute de chacun des jeunes et a été capable de leur proposer des objectifs individualisés :

- Les jeunes, au sein de ce cadre bienveillant, ont été respectueux les uns envers les autres.
- Ils ont pris confiance en eux, au regard de leurs difficultés, de leur timidité.
- La plupart a su trouver sa place, quel que soit le handicap.
- L'expression verbale face à un groupe s'est améliorée; sur le plan de l'expression corporelle, les jeunes ont pu apprendre à se détendre, ou du moins à ne plus être dépassés par leur agitation.
- Cet atelier a permis à chacun de prendre conscience de sa posture, des sensations corporelles.
- Les jeunes ont su adopter une posture de "comédien": réagir au moment opportun, savoir se taire, se déplacer, se placer, s'immobiliser.

La progression de l'année a été confortée par un week-end "en résidence", qui a permis d'approfondir le travail effectué jusque-là. Le moniteur éducateur du Centre Delthil a intégré l'équipe à partir de ce moment-là.

Ce week-end a été l'occasion d'apprendre à partager des moments de vie quotidienne et collective. Première expérience pour certains jeunes, cela pourra être un préalable à une ouverture vers l'extérieur (colonies, activités artistiques...).
Ce week-end a aussi été l'occasion pour les jeunes d'avoir une meilleure appréhension du handicap de l'autre (entretien et gestion des appareils auditifs, des lunettes...).

L'atelier théâtre a été clos par une représentation devant les familles. Celles-ci ont fait part du plaisir éprouvé par les enfants à venir aux ateliers tout au long de l'année. Ainsi la demande d'une poursuite de cet atelier pour l'année prochaine, a été clairement formulée.

- **L'activité du médecin et de l'audio prothésiste**

Dans le cadre de 9 vacations d'une demi-journée, l'audio prothésiste s'est déplacé avec le médecin ORL phoniatre sur les 3 groupes scolaires de regroupement et à l'ULIS-TFA.
Ainsi 37 enfants ont pu bénéficier d'un contrôle de leurs appareils.

Par ailleurs, M. Milliez est intervenu lors de sensibilisations afin de présenter la surdité et ses conséquences. Il a pu répondre aux questions des équipes pédagogiques concernant les appareils auditifs et les implants cochléaires

- **Les activités avec et auprès des partenaires**

L'équipe s'implique dans des projets éducatifs à l'initiative des équipes pédagogiques et répond à leur demande d'intervention, par exemple :

- avec l'école élémentaire L. Michel de La Courneuve
  - Ce projet a été initié par 3 enseignantes de CP, CE2 et CM1 de l'école L. Michel à La Courneuve.
  - Une codeuse et l'interface de communication ont participé au projet pédagogique et éducatif « Le loup qui voulait faire le tour du monde » tout au long de l'année.
  - Elles ont sensibilisé 60 enfants entendants au code LPC et à la LSF. Ce projet a concerné 7 enfants malentendants accompagné par le service.
  - Une représentation en juin a eu lieu au théâtre de la ville de la Courneuve pour présenter aux parents le travail de l'année.

- avec l'école élémentaire L. Michel de Blanc Mesnil
  - En janvier 2018, l'orthophoniste, la psychomotricienne et la psychologue ont été sollicitées par l'équipe pédagogique pour reconduire le travail de sensibilisation auprès des 13 classes de l'école.
  - La poursuite de ces sensibilisations permet à l'équipe de renforcer la cohésion entre les enfants des ULIS TFA et ceux des classes ordinaires, de favoriser la compréhension du handicap et de comprendre le rôle de l'équipe thérapeutique au sein de l'école.

- Avec les centres de formation
  - Le service est identifié comme terrain de stage. Cette année nous avons accueilli une stagiaire orthophoniste pendant 52,5 jours ainsi que deux codeuses en début et fin d'année pour une durée de 25 jours.
  - Avec les orthophonistes conventionnées
  - Un projet de rencontres entre les orthophonistes du centre Delthil et celles conventionnées travaillant en libéral, a été élaboré en septembre 2018. L'objectif de ces rencontres est de créer un groupe professionnels d'orthophonistes salariées et libérales, d'échanger sur les pratiques professionnelles, sur les situations cliniques, de faire connaitre le centre Delthil sur le territoire.
  - Seules 2 orthophonistes libérales sur 7 y participent régulièrement.
  - Les différents thèmes évoqués sont :
  - l'éducation auditive ;
  - la méthode verbo-tonale ;
  - la dyslexie-dysorthographie avec étude de cas ;

4.2 TABLEAU SUR LA PLURIDISCIPLINARITE

NOMBRE DE DISCIPLINES	1	2	3	4	5
NOMBRE D'ENFANTS	3	18	12	17	15

En moyenne les enfants bénéficient de 4,84 actes hebdomadaires sous forme de prises en charge individuelles ou de groupe.
Ainsi les 23 % d'enfants qui bénéficient de 5 disciplines différentes sont majoritairement les plus jeunes enfants, en inclusion collective.
Néanmoins l'équipe constate que le nombre d'intervenants auprès du jeune enfant peut être un frein à la mise en œuvre du suivi.
A l'appui de ce constat une réflexion va se poursuivre sur l'accompagnement des plus jeunes petits.

4.3 LA NON REALISATION DE L'ACTIVITE

MOTIF DE LA NON REALISATION	Nb actes	%
ABSENCE ENFANT ET/OU SA FAMILLE	884	28
ABSENCE DUE A L'ECOLE	1 229	39
ABSENCE DU PROFESSIONNEL	1 016	32

On note cette année que la non réalisation des actes du fait de l'absence de l'enfant ou sa famille a diminué (884 en 2018 pour 925 en 2017). L'équipe reste vigilante quant aux absences des enfants. En cas d'absence prolongée sans contact avec les parents, la cheffe de service les reçoit pour faire un point sur leur demande de suivi.

Les absences dues à l'école s'expliquent par l'organisation des établissements scolaires : d'enseignants non remplacés, les enfants restent à domicile (pas de cantine), périodes d'intempéries, transports scolaires annulés.

Le nombre d'actes non réalisés cette année s'explique par :

- **Le départ de professionnelles**

Deux démissions d'orthophonistes qui ont déploré les conditions de travail de 'l'itinérance (transports, charge de matériels), l'accueil inconfortable dans les écoles (pas de bureau dédié, pas de stock sécurisé du matériel utile)

- **Des arrêts maladie**

L'absence de professionnelles pour raison de santé (138 jours) ou pour enfant malade (28 jours),
Un congé maladie grave (87 jours), non remplacé.

- **Un congé de maternité**

un congé maternité d'une codeuse à temps plein (80 jours), non remplacée.

- **Des diminutions de temps de travail à partir du mois de septembre**

Choix d'une orthophoniste de 1 ETP à 0.09 ETP pour le SSEFS. Elle intervient uniquement sur l'atelier Human Beat box,
Pour une codeuse de 1 ETP à 0.80 ETP à partir du mois de septembre.

Il faut rappeler qu'il est rarement possible pour les professionnelles de réaliser des prises en charge annulées notamment lorsque les enfants sont en inclusion individuelle. Cette démarche est parfois possible dans le cadre des regroupements ou de l'ULIS au vu du nombre d'enfants scolarisés et de par la souplesse d'organisation dont font preuve les enseignants.

5. L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Arrivée en mai 2017, l'assistante sociale est bien repérée par les familles. Son activité sur ce service correspond à 0.82 ETP.
Outre l'accompagnement social, l'aide aux différentes démarches, l'année 2018 a été marquée par la mise en place de nombreux projets qui sont détaillés page X.

L'assistante sociale a effectué 330 actes pour l'ensemble des 65 familles du service. Elle a proposé 174 rendez-vous y compris 13 visites à domicile, 49 n'ont pas honorés par les familles.

Concernant les 281 autres interventions, elles se déclinent comme suit :

ACTIVITES	NOMBRE D'ACTES
Entretien famille à Delthil	145
Entretien famille à domicile VAD	13
Rendez-vous famille extérieur (groupe)	3
Réunion école	54
Réunion de suivi de projet	46
Réunion partenaires	8
Synthèse clinique	19
Rendez-vous admission	7
Rendez-vous fin de prise en charge	6
Rendez-vous service de suite	0
Total	**281**

Par ailleurs l'assistante sociale est intervenue auprès de 4 familles dont certains des enfants avaient moins de 3 ans et donc pas de notification de la MDPH, soit 10 rendez-vous non retenus comme actes pour la CPAM.

Elle les a soutenues dans les démarches d'ouverture de droits auprès de la MDPH, d'accès à la santé et à l'information sur des questions juridiques. Certains entretiens ont nécessité l'intervention d'une interprète.

5.1 LES PROJETS MIS EN OEUVRE

Après différents diagnostics faits par l'Assistante de Service Social (ASS) mettant en avant les besoins des familles en faveur du développement du jeune, différentes

actions ont été proposées à son initiative à la demande de la direction, de la cheffe de service. Certains rééducateurs notamment signants, interface de communication en LSF[3] et codeuse signante, ont accompagné ces activités.
L'assistante sociale a initié deux goûters en LSF en 2017 et deux en 2018, proposés à des familles (25 environ) dont les enfants s'initient à la LSF en classe avec des professionnelles du service et une AVS signante et ayant participé aux sorties à la bibliothèque Chaptal.
D'autres familles ont fait part à l'ASS lors de rendez-vous et lors des visites à domicile de leurs besoins d'avoir un soutien au sein de la fratrie notamment dans la gestion de la situation de handicap parfois de plusieurs enfants de la fratrie. Ces parents ont fait part de leur besoin d'informations sur les activités possibles pour les enfants avec un handicap exprimant parfois une certaine crainte de les laisser pratiquer une activité de loisirs.

Actions éducatives proposées pour soutenir la parentalité

Deux goûters en LSF en coanimation avec l'interface en LSF et une codeuse pratiquant la LSF ont permis à cinq familles : parents, enfants suivis et leur fratrie de se rencontrer.

Objectifs :
Elargir le regard porter à la LSF afin qu'elle soit vue comme une langue et non réduite à une situation de handicap.
Permettre aux parents et aux enfants d'échanger et de se rendre compte de leurs compétences réciproques.
Favoriser le lien parents-enfants et au sein de la famille (moyens les actions proposées)

Rôle : Le professionnel joue un rôle de régulateur, de mise en lien pour valoriser des compétences et pour repérer les besoins éventuels.

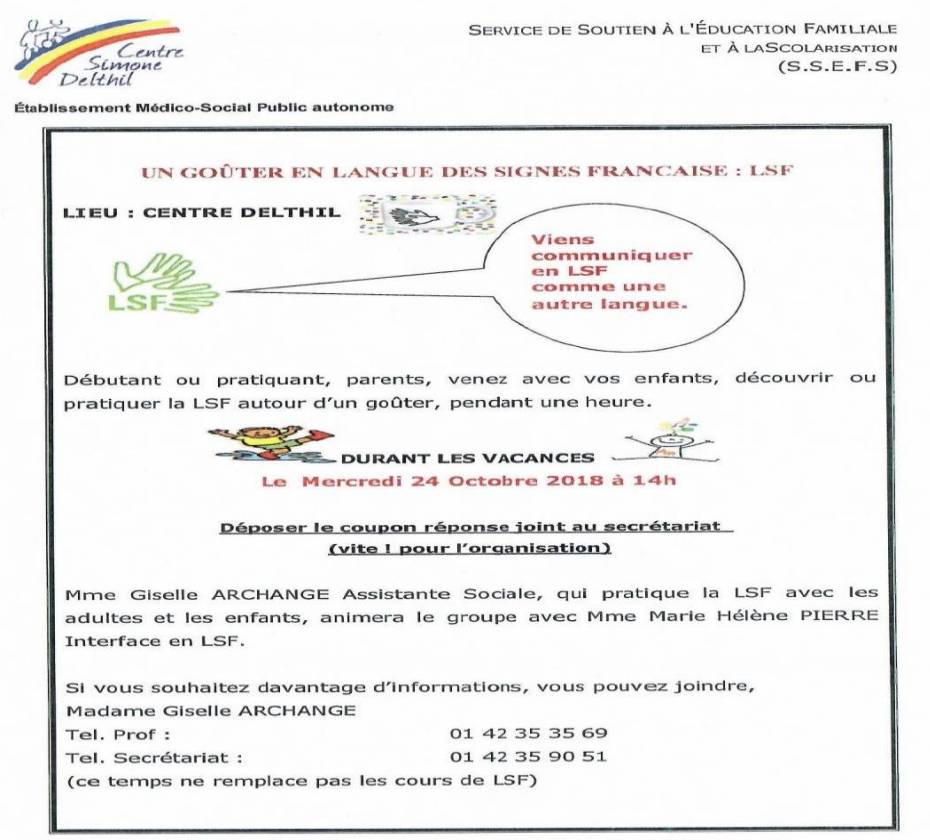
Centre Simone Delthil
Établissement Médico-Social Public autonome
SERVICE DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION FAMILIALE ET À LA SCOLARISATION (S.S.E.F.S)

UN GOÛTER EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE : LSF

LIEU : CENTRE DELTHIL

LSF

Viens communiquer en LSF comme une autre langue.

Débutant ou pratiquant, parents, venez avec vos enfants, découvrir ou pratiquer la LSF autour d'un goûter, pendant une heure.

DURANT LES VACANCES

Le Mercredi 24 Octobre 2018 à 14h

Déposer le coupon réponse joint au secrétariat
(vite ! pour l'organisation)

Mme Giselle ARCHANGE Assistante Sociale, qui pratique la LSF avec les adultes et les enfants, animera le groupe avec Mme Marie Hélène PIERRE Interface en LSF.

Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez joindre,
Madame Giselle ARCHANGE
Tel. Prof : 01 42 35 35 69
Tel. Secrétariat : 01 42 35 90 51
(ce temps ne remplace pas les cours de LSF)

Au fil des rencontres les familles réunissant 15 participants (parents-enfants) ont lié des relations positives (échange de numéro et conseils).

Bilan : Les familles ont fait part de leur désir de partager davantage de moments ensemble notamment au sein de musée par ex. Certaines familles n'osaient pas sortir avec les enfants, semblent rassurées en groupe.

A la demande des familles, un troisième goûter a été proposé en octobre 2018.
La participation des parents et des enfants valorise les compétences des enfants notamment à utiliser la LSF et l'oral et, permet aux parents d'échanger sur leurs craintes, leur changement de regard sur la surdité notamment sur leur vision de la place d'un adulte sourd dans la société.
La participation d'une mère sourde avec ses trois enfants entendants semble permettre aux enfants et aux parents de se projeter (ex. : la construction d'une famille).

Une sortie au sein d'un centre d'art de Maison Alfort, en LSF/oral, participation des cinq familles (15 participants). L'encadrement a été fait par Mme ARCHANGE Assistante Sociale signante et Mme NGUYEN Directrice.

3 familles, 11 participants dont 8 enfants (enfants suivis, frères, sœurs, 1 ami)

Un accompagnement une réunion d'information organisée par l'ARPADA[4] porté sur le loisir possible pour les enfants sourds. Les familles ont aussi été présentes. L'encadrement a été fait par Mme ARCHANGE Assistante Sociale signante et Mme NGUYEN Directrice.

Un accompagnement d'une fratrie et de la mère **à une médiathèque de Saint-Denis.**

[4] Association Régionale des Parents et Amis de Déficients Auditifs

5.2 Les activités socio-éducatives :

En continuité avec le repérage des besoins, depuis son arrivée, l'ASS a pris en compte les projets en cours en 2017 mais depuis les actions ont évolué notamment une demande des familles du SESSAD (3 familles) a participé aux actions proposées aux familles du SSEFS.

L'évaluation des besoins se poursuit et s'ajuste au fil des demandes et projets des jeunes. La réticence de certaines familles à la LSF s'estompe. Certaines familles expliquent à d'autres l'intérêt d'utiliser la LSF pour appuyer la compréhension des enfants (image et oral).

Des projets en continuité avec les rééducations qui sont proposées par les professionnelles au sein des établissements scolaires ou en prise en charge.
Les parents peuvent mettre en action leurs compétences en LSF (ou découvrir) avec leurs enfants et au sein de l'espace social (centre d'art et bientôt à la philharmonie en Février 2019).
L'Assistante sociale a aussi repéré un isolement de certaines familles et un besoin d'échanges d'où la proposition à davantage de familles mais l'encadrement du groupe est limité notamment pour favoriser les échanges.

Les demandes sont en augmentation et le besoin de soutien est en évolution sur le plan social (ouverture de droit, lien avec les services de droit commune compétents…) et sur le plan éducatif.

L'ASS évalue que 80 % de son activité concernent les demandes des familles du SSEFS et 20 % du SESSAD.
Malgré les besoins repérés et les demandes, l'ASS ne peut répondre à l'ensemble des demandes des familles sur le plan social et éducatif, car les situations sont complexes (besoin de soutien social et éducatif notamment au sein de la fratrie). Ces accompagnements sur les deux versants demandent un temps important pour accompagner aux mieux les familles en lien avec les projets des jeunes.
Certaines familles (SSEFS et SESSAD) ont pu faire une demande claire de pouvoir avoir un soutien éducatif en terme de gestion au domicile après de l'enfant dans la gestion au quotidien par une présence physique au domicile (lien au sein de la fratrie, respect règles, gestion des devoirs, participations à des activités et accompagnement au sein de service spécifique, des portes ouvertes…). Certains parents sont épuisés dans la gestion du quotidien notamment des prises en charge.

L'ASS a pu également organiser l'accompagnement de jeunes avec leurs parents à des portes ouvertes au sein d'établissements scolaires spécialisés ou ordinaires (3) en 2018 : soutien dans la réalisation du projet des jeunes.

L'activité du temps éducatif est importante auprès des familles (soutien parental par la valorisation des compétences des parents et des enfants lors de ces temps et des membres de la fratrie, soutien des projets des jeunes par l'organisation des participations aux portes ouvertes, lien avec les établissements spécifiques pour découvrir des formations).

Un lien constant avec l'activité sociale car les ouvertures de droits sont nécessaires pour les besoins spécifiques des jeunes (compensation par le soutien de la MDPH, soutien financier par les allocations…).
L'articulation entre le soutien social et l'éducatif est indispensable car sans la stabilisation de la situation de la famille, la réalisation du jeune voir son épanouissement personnel est difficile si les parents n'ont pas les capacités et les moyens de soutenir la réalisation de leurs enfants, n'étant pas eux-mêmes épanouis.

Le temps éducatif, en préparation représente environ 4h par semaine selon les périodes : évaluation des besoins en RDV ou en VAD, contacts et rencontres des partenaires, des familles, informations aux familles, préparation des invitations, envois sans compter les RDV pour les accompagnements et la rédaction des comptes rendu et présentation aux équipes. Certains parents et jeunes ne sont pas autonomes dans les transports donc un point de rendez-vous est donné parfois une à deux heures avant.

Conclusion : Ces différentes rencontres au centre Delthil et à l'extérieur avec les familles sont pensées afin de contribuer à l'épanouissement des enfants dans la société, en valorisant les compétences de chacun notamment parentales (parents, enfants, frères et sœurs).

Les actions se co-construisent avec les familles. Elles se poursuivront en 2019. Une sortie à la philharmonie de la cité de la musique est prévue pendant les vacances scolaires du mois de février.
8 familles sont attendues (24 participants dont 15 enfants).L'accompagnées par l'Assistante sociale, référente de l'activité, deux codeuses en LPC et la directrice.

6. L'ACTIVITE DU CHEF DE SERVICE

Type d'acte	Intégrés	en ULIS	scolarisés au Rgpt La Courneuve	scolarisés au Rgpt N. le Sec	scolarisés au Rgpt Sevran	Total général
RDV EQUIPE ET FAMILLE AU CENTRE DELTHIL						
SYNTHESE AVEC OU SANS PARTENAIRE AU CENTRE DELTHIL SANS FAMILLE	15		5	3	2	25
SYNTHESE PARTENAIRE AVEC FAMILLE A L'EXTERIEUR -RESS..-	19	10	14	4	4	51
RDV FAMILLE A DELTHIL - Admission, PIA, suivi accompagnement-	37	11	11	6	3	68
RDV FAMILLE SUR LIEU DE VIE - PIA, suivi accompagnement-	2	2	1	1		6
SYNTHESE PARTENAIRE SANS LA FAMILLE -REE, mini synthèse sur site...-	12		6	8		26
REUNION DE SUIVI DE PROJET AU CENTRE DELTHIL	20	14	15	5	7	61
Total général	105	37	52	27	16	237

La cheffe de service assure :

- la coordination et la mise en œuvre des projets individuels d'accompagnement à travers l'organisation et l'animation des 65 réunions suivis de projet.
- L'encadrement des équipes du SSEFS et du SESSAD
- Cette année a été marquée par le recrutement de 3 professionnelles qu'elle accompagne dans leur prise de poste.

Par ailleurs, la cheffe de service a fait les démarches pour recruter des orthophonistes dans le service. Elle a contacté entre le mois de juin et septembre 14 orthophonistes. Au 31/12/2018, 10 enfants bénéficient d'une rééducation orthophonique dans le cadre d'un conventionnement. Certaines professionnelles n'ont pas donné suite au conventionnement mais ont accepté de suivre 3 jeunes dans le cadre de prise en charge en libéral.

- le maintien et le développement du travail partenarial
- Participation à 65 RESS et réunions de mise en route du projet et/ou du suivi du projet personnalisé.
- Bilan annuel du partenariat sur les écoles de regroupement L. Michel à la Courneuve, P. Brossolette à Noisy le Sec,
- Participation à la commission de renouvellement de la MDPH
- Rencontre de la responsable du Centre de loisirs de BM afin d'organiser une sensibilisation en janvier 29
- Participation au jury de concours sur titre à la demande du directeur de l'IME Itard.
- Rencontre avec le directeur de l'association IRSAM située à l'ile de la Réunion

7. LES RESSOURCES HUMAINES

7.1 LE TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs est identique à celui de 2017.
Le temps rémunéré des fonctions directes a diminué cette année (11.91 pour 12.25 en 2017) du fait de la demande de diminution de temps de travail de professionnelles et du départ d'une orthophoniste non remplacée.

FONCTION	EFFECTIF PHYSIQUE	BP SSEFS	ETP SSEFS REMUNERE	ETP EFFECTIF SUR 38 S
MEDECIN ORL-PHONIATRE	1	0.31	0.28	0.18
MEDECIN PEDIATRE	1	0.04	0.03	0.03
ORTHOPHONISTES	6	5	2.9	2.86
PSYCHOMOTRICIENNES	2	1.2	1.13	1.12
ORTHOPTISTE	1	0	0	0.00
ASSISTANTE SOCIALE	2	0.41	0.82	0.82
CODEUSES L.P.C.	6	3.3	4.07	3.19
PROFESSEUR/EDUC DE LSF	1	1	1	0.86
PSYCHOLOGUES	2	1.68	1.68	1.61
TOTAL FONCTION DIRECTE	22	12.94	11.91	10.69
ADJOINT DES CADRES+AG A	2	0.72	0.96	0.96
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	1	0.46	0.46	0.46
SECRETAIRE MEDICALE/REF QUALITE	1	0.7	0.85	0.84
Total CHEF DE SERVICE	1	0.82	0.82	0.82
DIRECTRICE	0.00	0.36	0.36	0.35
TECHNICIEN INFORMATIQUE	1	0.14	0.14	0.14
TOTAL FONCTION SUPPORT	6.00	3.20	3.59	3.57
TOTAL GENERAL	**28.00**	**16.14**	**15.50**	**14.26**

7.2 LES COLLOQUES ET FORMATIONS

En individuel

INTITULE DU COLLOQUE ET/OU DE LA FORMATION	Organisme	NOMBRE HEURES
FORMATION LSF NIVEAU A1.3	ALSF	30.00
L'USAGE DES ECRANS CHEZ LES ENFANTS ET ADOLESCENTS - MIDI SANTE	MAIRIE DE SAINT DENIS	2.00
JOURNEE D'ETUDES CONSACREE A LA SCOLARISATION DES ENFANTS SOURDS	UNAPEDA	7.00
TROUBLES NEUROVISUELS (DR SYLVIE CHOKRON) 5 SESSIONS EN 2018-2019	ARSD	6.00
JOURNEE DE RENCONTRE DE L'ANCO	ANCO	
ORTHOPHONIE ET TROUBLES DE L'ARTICULATION	DYS KATE	14.00
FORMATION LSF NIVEAU A.1.4	IVT	30.00
47 EME JOURNEES ANNUELLES DE THERAPIE PSYCHOMOTRICE " DE L'USAGE DES SENS A LA FORMATION DU SENS - PLACE DE LA SENSORIMOTRICITE DANS LA DYNAMIQUE DE L'ETRE"	SNUP	21.00

INTITULE DU COLLOQUE ET/OU DE LA FORMATION	Organisme	NOMBRE HEURES
TROUBLES NEUROVISUELS (DR SYLVIE CHOKRON) 5 SESSIONS EN 2018-2019	ARSD	6.00
JOURNEES NATIONALES DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DES SESSAD	CREAI	21.00
L'EDUCATION AUDITIVE POUR LES ENFANTS SOURD DE 0 A 12 ANS	ACFOS	14.00
FORMATION LSF NIVEAU A2.2 ET A2.4	MAINS MELODIE	38.00
RETARD LINGUISTIQUE, EVOLUTION LENTE, RESULTATS LIMITES APRES IMPLANT COCHLEAIRE	ACFOS	14.00
TROUBLES NEUROVISUELS (DR SYLVIE CHOKRON) 5 SESSIONS EN 2018-2019	ARSD	6.00
FORMATION LSF NIVEAU A.1.3	IVT	30.00
XIVème journée d'études LSF "un bébé sourd, ça n'existe pas"	RAMSES	7.00
FORMATION LSF NIVEAU B2.1	IVT	30.00
RETARD LINGUISTIQUE, EVOLUTION LENTE, RESULTATS LIMITES APRES IMPLANT COCHLEAIRE	ACFOS	14.00
TROUBLES DYS, NEUROPSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET HANDICAP	ANAE	21.00
JOURNEES OBESITES SYNDROMIQUES	ERHR	7.00
TROUBLES NEUROVISUELS (DR SYLVIE CHOKRON) 5 SESSIONS EN 2018-2019	ARSD	6.00

Formations intra/collectives

INTITULE DU COLLOQUE ET/OU DE LA FORMATION	Organisme	NOMBRE HEURES
TROUBLES NEUROVISUELS (DR SYLVIE CHOKRON) 5 SESSIONS EN 2018-2019	ARSD	6.00
FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPLICATION MEDIATEAM	MEDIALIS	7.00
ACCOMPAGNEMENT EVALUATION INTERNE	IPRA	56.00
SAUVETAGE SECOURISMEN AU TRAVAIL session du 3 et 4 septembre 2018	CPI	14.00

8. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE - PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Adapter l'offre de soins à la problématique des enfants admis	**11-Recrutement du personnel**	**Evaluation interne SSEFS**	**31/12/2023**	**3**	**0% NON INITIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Renforcer l'équipe par l'embauche de professionnels	01/09/2018	31/12/2023		Non traité	Action reportée en lien avec l'ouverture du CAMSP (EJE)
Prévoir une formation en intra sur la prise en charge des jeunes DA de moins de 3 ans	01/09/2018	31/12/2023		Non traité	Au cours de l'année 2018, le service a accueilli 4 jeunes de moins de 3 ans au moment de la prise de contact des familles avec le Centre. Le suivi des jeunes enfants est nouveau pour les professionnels. Il vient interroger leurs pratiques professionnelles. Une réflexion en intra est prévue en 2019. Un échange sur les pratiques professionnelles pourraient peut-être être envisager via le Réseau Francophone sur la Déficience sensorielle ?
Améliorer l'articulation entre le projet de scolarisation et le PIA	**06-Education nationale**	**Evaluation interne SSEFS**	**31/12/2023**	**1**	**100% TERMINE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Proposer des rencontres avec les enseignants (en dehors des RESS)	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Depuis septembre 2018, des synthèses sur les sites de regroupement ont été mises en place pendant la pause méridienne. Les enseignants sont informés et invités à participer à ces échanges. Certains se sont saisis de ces temps.
Améliorer la coordination des différents professionnels autour du projet de l'enfant	**02-Projet personnalisé global**	**Evaluation interne SSEFS**	**31/12/2023**	**1**	**100% TERMINE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Mettre en place des synthèses cliniques sur site	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Depuis septembre 2018, des synthèses sur les sites de regroupement ont été mises en place pendant la pause méridienne.

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Améliorer la connaissance de l'équipe sur les procédures internes et s'assurer du respect des étapes du parcours du jeune et les diffuser à l'ensemble de l'équipe	**01-Accueil/Pré-admission|01-Admission|04-Sortie**	**Evaluation interne SSEFS**	**01/09/2020**	**1**	**50% EN COURS**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Réactualiser et/ou formaliser la procédure d'admission	01/08/2017	01/09/2020		Planifié	Révision prévue pour la période 2019-2020.
Réactualiser et/ou formaliser la procédure de gestion de la liste d'attente	01/08/2017	01/09/2020		En cours	Critères de priorisation ont été définit entre les membres de la commission d'admission pour traiter objectivement les notifications d'orientation. 4 critères ont été mis en place, avec un système de point, permettant de définir l'ordre dans la liste d'attente. Ils sont : la nature du handicap, l'âge, les soins mis en place au moment de la demande et le lieu de scolarisation. Une information à destination de l'équipe est à prévoir en 2019 ainsi que la formalisation de la procèdure.
Réactualiser et/ou formaliser la procédure de fin de prise en charge	01/08/2017	01/09/2020		En cours	Un groupe de travail a été mené en 2017. Il a donné lieu à un compte rendu retraçant les échanges et les propositions d'outils. La procèdure doit être formalisé et un retour à l'équipe sera prévue ensuite.
Réactualiser et/ou formaliser la procédure du service de suite	01/08/2017	01/09/2020		Planifié	Révision prévue pour la période 2019-2020.
Faciliter l'accès à l'information pour les familles	**05- Information usager**	**Evaluation interne SSEFS**	**31/12/2023**	**1**	**50% EN COURS**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Réflexion sur la création d'un document présentant le processus d'admission (schéma)	01/09/2018	31/12/2023		Non initié	En lien avec la révision de la procèdure d'admission prévue pour la période 2019-2020.
Prévoir un interprète pour les familles ne maitrisant pas la langue française	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Lors de l'admission, une fiche de renseignement est complété par la famille. Elle précise le besoin ou non d'interprète ainsi que la langue parlée. Chaque fois que la famille en exprime le besoin, une interprète (LSF et langues étrangères) est sollicitée et participe aux entretiens d'admission, de suivi du projet avec l'équipe et au moment de la remise du projet avec la cheffe de service.

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Rendre plus accessible le PIA pour les familles	**02-Projet personnalisé global|05- Information usager**	**Evaluation interne SSEFS**	**31/12/2023**	**1**	**0% NON INITIE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Réflexion sur la possibilité de traduire le PIA dans la langue parlée par la famille	01/09/2018	31/12/2023		Non initié	Cette action vient interroger le cout que cela peut engendre ainsi que la possibilité de traduire du vocabulaire technique. Nous privilégions la présence d'un interprète à la remise du PIA.

9. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES SSEFS 2019

Au moment de la rédaction du bilan des projets sont en cour, d'autres viendront les compléter au fil de l'année :

Pour les jeunes et leur famille

- Participation à la réflexion des jeunes autour de leur insertion professionnelle en les accompagnants au Forum des métiers organisé par l'INJS,

- Poursuite des activités culturelles visite de la Cité philharmonie de Paris (visite adaptée aux enfants sourds),

- Mise à disposition d'une codeuse pour l'accompagnement de 3 enfants sourds dans le cadre d'un projet pédagogique : week-end au Futuroscope

- Poursuite de la réflexion sur l'accueil de plus jeunes enfants dans le service. Ce travail est en lien avec la réécriture du projet de service.

Pour le partenariat

- Participation à l'élaboration de la plate-forme école inclusive à la demande du ministère de l'Education National.

- Intervention d'une psychologue et des psychomotriciennes du SSEFS lors du stage de formation « scolariser les élèves porteurs de troubles auditifs » organisé par l'Education nationale les 11 février et 28 mars.

V. L'ACTIVITE AU S.E.S.S.A.D TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE

1. SYNTHESE DE L'ANNEE

	2017	2018
Nb d'enfants au 31/12	21	20
Nb moyen d'enfants	19	20.6
Nb d'actes réalisés	1 939	2 060
Nb d'actes par enfant par semaine	2.9	2.5
Taux d'absentéisme (enf. et prof)	12.31%	16.34%
ETP rémunérés (fonction directe)	2.38	2.63
ETP présents (fonction directe)	2.38	2.63
Nombre de journées par enfant réalisées	1 088	1 212
Nombre de journées d'absence de l'enfant	129	232

L'année **2018** pour le SESSAD-TSL a été marquée par :

Concernant les jeunes et leur famille

- Des orientations de la MDPH vers le service de plus en plus nombreuses : **88 notifications nous ont été adressées cette année** pour 49 en 2017,
- **Le nombre d'enfants accompagnés** devient de manière chronique **supérieure à l'agrément du** service,
- **La mise en œuvre du service de suite** après en avoir définit les missions,
- **L'accès à l'information facilité** pour des parents sourds par la présence d'interprètes au rendez-vous avec les professionnels (5 RDV).
-
- Concernant les ressources humaines :
- L'absence du médecin ORL-phoniatre depuis le 30 aout 2018,
- **L'insuffisance d'ETP de moniteur éducateur** limitant la réponse apportée aux besoins identifiés,
- **La création d'un temps d'orthoptiste** devient nécessaire compte-tenu des besoins des jeunes suivis au SESSAD TSL,
- La montée en compétence de l'ensemble de l'équipe, sur la question **des troubles neuro visuels.**

Concernant la réponse apportée aux besoins repérés

- **La mobilisation d'une orthoptiste du SAAAS** pour la mise en place de bilans et de rééducation,
- **La création d'une fiche de recommandation de mise en confort faite par l'orthoptiste** à destination de l'enseignant de l'enfant,
- **La mise en place de projets d'activité de groupe,**

- **La mise en place d'activités permettant l'accès à la culture et des temps de rencontre entre parents,**
- **L'organisation d'un week-end dans le cadre de l'atelier théâtre**. Il s'agit d'un projet transversal proposé à 13enfants. Les 3 enfants du SESSAD qui ont participé à l'atelier de janvier à juin sont partis avec 3 professionnels du service.
- **L'organisation d'un pique-nique** le 27 juin au Centre. (7 familles présentes/20)

Concernant les partenariats

Avec l'éducation Nationale

- **La poursuite du travail de réflexion autour des réponses apportées en termes de scolarisation** sur le territoire de la Seine Saint Denis pour les élèves présentant un trouble du langage,
- **Le nouveau partenariat dans le cadre de l'ouverture d'une ULIS TSLA** à l'école Joliot Curie de blanc Mesnil.
- **L'organisation de sensibilisation** sur les troubles spécifiques du langage à destination des équipes pédagogique du collège Barbara de Stains et de l'école Eugène Varlin à Aubervilliers.

Avec des ESMS

- **La rencontre le 10 avril avec la Directrice du collège Morvan « section TSL »** Paris 9ième afin d'améliorer la connaissance mutuelle de nos projets de service.

2. L'EFFECTIF

	2016	2017	2018
Entrées	2	6	1
Sorties	3	0	2
Mouvement (entrées-sorties)	**-1**	**+6**	**-1**

L'agrément est de 14, pour rappel depuis 2 ans le nombre de jeunes suivis est constant et au-delà de notre agrément soit 20 (+6 jeunes).

Mouvement des jeunes suivis

En 2018, une admission a été possible suite à la demande d'un jeune collégien suivi depuis 4 ans d'arrêter ses prises en charges en cours d'année.
Par ailleurs, une étudiante accompagnée depuis 2006 a quitté le service. A sa demande, elle a été reçue ponctuellement par l'orthophoniste ou la psychologue dans le cadre du service de suite

Gestion de la réception des notifications et de la liste d'attente :

Les notifications d'orientation adressées par la MDPH sont enregistrées dès réception par la secrétaire. Le tableau de suivi de notifications est alimenté par les différents contacts téléphoniques que nous avons avec les familles, les partenaires (EN et/ou ESMS)

permettant de suivre l'évolution de la demande et de prioriser les admissions dans la mesure du possible.

Si une famille ne remplit pas les critères de domiciliation[5] elle en est informée ainsi que la MDPH au plus vite par courrier. Parallèlement, si une famille ne se manifeste pas, dans la mesure du possible nous la contactons au bout de quelques mois par téléphone ou lui envoyons un courrier pour l'informer qu'en l'absence de contact, nous classerons sa demande.
Elle nous explique alors ne pas avoir compris la notification qu'elle a reçue, avoir fait la démarche à la demande de l'école sans avoir très bien compris ce que cela signifiait.
Il y a un réel travail d'information à faire en amont de la demande auprès de la MDPH afin que l'accompagnement médico-social prenne tout son sens pour certaines familles.

Cette année au vu du nombre de suivis déjà en place, deux réunions de suivi de notifications ont été organisées en mars et juin. Elles ont eu lieu en présence du directeur, du médecin phoniatre-ORL, la chef de service, l'assistante sociale et la secrétaire.
Face au nombre croissant de demandes d'accompagnement par le service, nous avons mis en place de nouveaux critères pour la gestion de la liste d'attente afin de traiter plus objectivement les notifications d'orientation. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, nous le testons, l'avis du médecin reste prépondérant.

CRITERES ET COTATION

CRITERES	SESSAD	POINTS
NATURE HANDICAP	DYS	2
	TA/TL	1
	Autres	0
AGE	<10 ans	2
	10-14 ans	1
	>14 ans	0
SOINS	pas de prises en charge	2
	1 prise en charge	1
	2 ou plus prises en charge	0
LIEU SCOLARISATION	ULIS TSLA	2
	Inclusion à proximité d'un autre lieu d'intervention ou du Centre St Denis	1
	Inclusion autres villes	0

A partir de 4 critères choisis : âge, soins en place, lieu de scolarisation et nature du handicap mise en place d'un système de point pour définir la priorité à donner lors d'une admission possible.
Le total des points (sur 8) permettra de définir l'ordre dans la liste d'attente.
En cas d'égalité de points, la date de réception de la notification et/ou la date de contact de la famille permettra de faire le choix de la place sur la liste d'attente. Il est évident

[5]Bassins 1 et 3 de l'Education Nationale ainsi que les communes du Blanc Mesnil et Drancy.

que l'équipe opterait d'admettre tous les enfants dont la notification MDPH le justifie si la capacité de réponses du service le permettait.

Au cours de l'année 2018, **88** notifications ont été adressées par la MDPH au service.
35 refus d'admission ont été prononcés pour les motifs suivants :
- 14 enfants étaient domiciliés hors du territoire d'intervention du service,
- 8 étaient « hors » critère d'âge[6] au moment de l'admission,
- 5 bénéficiaient déjà de prises en charge répondant à leurs besoins,
- 6 n'ont pas contacté le Centre dans un délai de 6 mois après notification vers le service,
- 2 pour lesquels le service n'est pas adapté aux besoins de l'enfant (ex : T.E.D)

15enfants sont sur la liste d'attente, et 8 sont en **attente d'évaluation** du SESSAD.

30 familles n'ont pas contactés au 31/12/2018 le Centre.

3. LES ENFANTS SUIVIS

3.1 LA NATURE DU TROUBLE DU LANGAGE

Au moment où nos rédigeons le bilan d'activité 2018, le médecin est absent depuis plusieurs mois. Les informations données ne seront donc que quantitatives.

NATURE HANDICAP	NOMBRE D'ENFANTS
Dysphasie	4
Dyslexie	3
Dysphasie/Dyslexie	10
Dyslexie/dysorthographie	3

3.2 LES TROUBLES ASSOCIES

TROUBLES ASSOCIEES*	NOMBRE D'ENFANTS
DEFICIENCE MOTRICE	10
TROUBLE DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES	3
TROUBLE DU COMPORTEMENT ET DE LA COMUNICATION	3
AUTRES TYPES DE DEFICIENCES	1

* Nomenclature ANAP

[6] Priorisation des enfants plus jeunes.

3.3 L'AGE

TRANCHE D'AGE	NOMBRE D'ENFANTS
0-2 ans	0
3-4 ans	0
5-6 ans	0
7-10 ans	5
11-15 ans	13
16-19 ans	2

Au 31/12/2018, l'équipe pluridisciplinaire accompagne 3 filles et 17 garçons. On notera que la durée moyenne de suivi dans le service est de 8 ans.

Le tableau ci-dessus met en évidence que malgré notre agrément de 3-20 ans, nous accompagnons des enfants qu'à partir de l'âge de 7 ans. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Les parents veulent parfois « laisser le temps à leur enfant de grandir » et développer leur langage,
- Les parents ont parfois besoin de temps pour envisager un suivi par un service spécialisé,
- Le diagnostic d'un TSL est difficile à établir,
- La demande de suivi par un SESSAD est souvent formulée au moment de l'entrée en CP de l'enfant en lien avec le début des apprentissages scolaires, même si des difficultés ont déjà été évoquées auparavant,
- Le peu de sortants chaque année limite les admissions dans le service.

Depuis 2012 le même constat est posé. Le service accompagne plus particulièrement des enfants ente 6 et 18 ans, scolarisés en élémentaire, au collège et plus rarement au lycée. Sachant que les collégiens et lycéens sont moins assidus au fil de temps.

3.4 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES LIEUX D'HABITATION DES ENFANTS

Bassins[7]	NOMBRE D'ENFANTS
1	15
2	4
3	1
4	0

Au regard de notre territoire d'intervention, les familles sont domiciliées dans le bassin où est situé le Centre Delthil.
Les enfants domiciliés dans l'est du département sont orientés vers le CRESN situé à Noisy le Grand.

[7] Les bassins correspondent à ceux de l'Education Nationale

3.5 LA SCOLARISATION DES ENFANTS ACCOMPAGNES AU 31/12/2018

- **La répartition des enfants accompagnés par cycle scolaire**

NIVEAU SCOLAIRE	NOMBRE	%
NON SCOLARISE	0	0
CRECHE	0	0
MATERNELLE	0	0
ELEMENTAIRE	9	45
ETABLISSEMENT SPECIALISE	0	0
COLLEGE	9	45
LYCEE	2	10
ETUDES SUPERIEURES	0	0
TOTAL	**20**	**100**

- **Les modalités de scolarisation**

TYPE DE SCOLARISATION	NOMBRE	%
INCLUSION INDIVIDUELLE	9	45
ULIS-ECOLE POUR TROUBLES DES FONCTIONS COGNITIVES	1	5
ULIS-COLLEGE POUR TROUBLES DES FONCTIONS COGNITIVES	5	25
ULIS-ECOLE TSLA	4	20
SEGPA	1	5
TOTAL	**20**	**100**

Pour rappel il existe deux établissements médico-sociaux dans le département qui suivent des enfants présentant un trouble du langage, un seul SESSAD. Le SESSAD-TSL du Centre Delthil intervient dans les lieux de vie de l'enfant et le CRESN peut scolariser en intra 12 enfants de 6 à 12 ans présentant un trouble du langage oral.

Les 20 jeunes accompagnés par le service sont tous scolarisés en milieu ordinaire et majoritairement dans leur école de quartier.
Le partenariat avec l'Education Nationale a été acté par la signature de conventions de coopération entre le SESSAD et 3 collèges pour des jeunes en inclusion individuelle.

A la rentrée scolaire 2018-2019, nous accompagnons :
- 9 élèves,
- 9 collégiens,
- 2 lycéens en terminale dont un en Lycée professionnel.

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture en septembre d'une ULIS TSLA à l'école Joliot Curie de Blanc Mesnil. Sur les 9 enfants qui y sont scolarisés nous en suivons 4 qui

étaient jusque-là scolarisés dans leur école de quartier. Le profil scolaire des élèves orientés vers ce dispositif est le suivant :

- 1 enfant âgé de 9 ans sortait de son 2ième CP avant d'intégrer l'ULIS TSLA,
- 2 enfants âgés de 10 ans sortaient de CE2,
- 1 enfant âgé de 10 ans sortait de CM1.

Ce sont des enfants avec des situations complexes. Ils sont pris en charge par l'orthophoniste, la psychomotricienne, la psychologue. Ils ont tous bénéficiés d'un bilan orthoptique et pour certains de rééducation.

La mise en œuvre du partenariat a été facilitée dans la mesure où une des orthophonistes et la psychomotricienne interviennent déjà sur ce site pour le suivi d'enfants malentendants. Néanmoins, l'accueil de ces élèves avec une nouvelle problématique a nécessité des temps de synthèse et de concertation régulière avec l'équipe pédagogique.

La scolarisation dans cette ULIS a nécessité une nouvelle organisation pour les enfants et leur famille : transport scolaire, cantine et garderie le soir. L'assistante sociale a été particulièrement sollicitée pour les différentes démarches.

- **Répartition géographique des lieux de scolarisation**

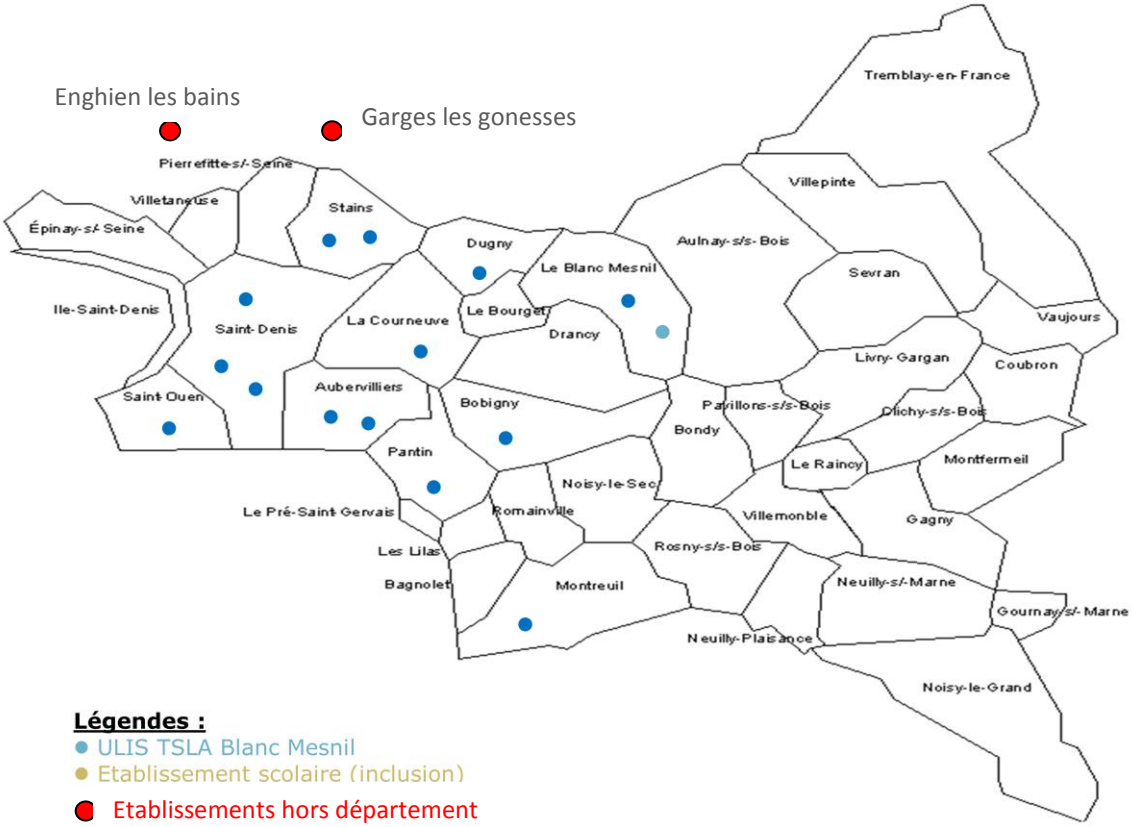

A partir de cette carte, on note que les professionnels interviennent sur 12 communes de l'ouest du département et 2 villes situées dans le Val d'Oise (Enghien Les Bains et Garges les Gonesse).

Depuis 2016, le nombre de communes sur lesquelles nous intervenons augmente (2016 : 7, 2017 : 10 et 14 pour 2018) en lien avec l'évolution du nombre d'enfants suivis.

Le choix d'intervenir dans le Val d'Oise est motivé par le fait que cela concerne un écolier et un collégien que nous suivions auparavant et pour lesquels les familles ont exprimé leur demande de poursuivre les soins avec les professionnels du SESSAD.

Nous avons répondu favorablement d'une part afin d'éviter une rupture de parcours de soins car il est très difficile de trouver une orthophoniste en libéral. D'autre part, les déplacements vers ses établissements situés à 8 kms n'occasionnent pas de temps de trajet importants et que certaines prises en charge ont lieu sur le Centre Delthil.

- **Les déplacements**

Les 5 rééducateurs du SESSAD sont amenés à se déplacer dans la partie ouest du département et dans 2 communes limitrophes du Val d'Oise. Au cours de l'année 2018, 980 kms ont été parcourus par les professionnels avec leur véhicule personnel ou la voiture de service. Certains déplacements sont faits également en transport en commun.

Au regard des distances et des modes de transport utilisés le temps hebdomadaires de déplacement est de 13 h 40 (soit 0.33 ETP).

L'assistante sociale et de la chef de service se déplacent également pour des réunions dans les établissements scolaires, les rencontres avec des partenaires et les visites à domicile. Un trajet moyen correspond est quantifié à ½ heure.

On note qu'au cours de l'année 2018, 27 déplacements ont été faits inutilement car l'enfant était absent et le rééducateur non prévenu.

4. L'ACTIVITE DU SERVICE

4.1 MODE DE REALISATION DE L'ACTIVITE

MODE DE REALISATION DE L'ACTIVITE	NB ACTES 2018	%
PRISES EN CHARGE EN INDIVIDUEL	1335	84
PRISES EN CHARGE EN GROUPE	209	
RENDEZ-VOUS FAMILLE	97	
REUNION D'EQUIPE DE SUIVI DE LA SCOLARISATION	88	
REUNION SUIVI DE PROJET	94	16
SYNTHESES CLINIQUES	182	
SYNTHESES AVEC LES PARTENAIRES	55	
TOTAL	**2060**	**100**

L'activité du SESSAD s'inscrit dans la continuité de l'année 2017 avec un réel engagement des professionnels dans les réponses apportées tant dans le rythme des prises en charge que dans leur modalité.

Malgré l'absence du médecin depuis le mois d'août, le nombre d'actes auprès de l'enfant et/ou de sa famille est légèrement en augmentation par rapport à 2017 (1 641/1 614). Cela s'explique par les raisons suivantes :

- **Concernant les prises en charge en individuel**

Une orthoptiste du SAAAS est intervenue à la hauteur de 0.11 ETP sur l'ensemble de l'année.

Lorsque l'on sait que 88% des informations du quotidien sont d'ordre visuel, on comprend l'importance de l'analyse sensorielle, optomotrice et **fonctionnelle** que peut apporter un bilan orthoptique en complément d'une consultation ophtalmologique préalable.

Dans la continuité du travail engagé depuis 2015, une orthoptiste du SAAAS s'est dégagée du temps afin de pouvoir répondre partiellement aux besoins de quelques jeunes suivis par le SESSAD.

Pour les 8 enfants qui ont été vus en bilan au cours de l'année 2018 seulement un enfant n'avait pas besoin de rééducation orthoptique.
Pour les 7 autres des séances de rééducation ont été proposées. En moyenne les enfants ont eu 10 à 12 séances d'environ 30 minutes chacune en face à face.

Les enfants et leur famille ont eu rapidement leur prise en charge qui s'est effectuée soit au Centre Delthil soit à l'école. L'intérêt que celle-ci se fasse sur le lieu de scolarisation est de pouvoir informer l'équipe pédagogique de la mise en confort de l'enfant et de l'adaptation éventuelle. Par ailleurs cela permet à l'orthoptiste de partager les observations de l'enseignant quant à l'efficacité visuelle de l'enfant.

L'équipe du SESSAD, l'école et les parents ont pu bénéficier d'un vrai travail d'équipe avec l'orthoptiste :

- Participation aux réunions au SESSAD avec les professionnels intéressés afin de mieux comprendre l'enfant et revisiter son projet,
- rendez-vous avec la famille.
- Participation aux réunions à l'école pour transmettre les recommandations éventuelles (dans le cadre des REE et/ou RESS).

Cette expérimentation met en évidence l'importance de considérer le besoin d'un poste d'orthoptiste au sein d'un SESSAD qui accompagne des enfants présentant un trouble du langage.

Au-delà de ce constat, le fait de travailler avec l'ophtalmologiste du Centre, permet aussi de faire du lien, favorise la mise en œuvre du suivi de la problématique visuelle. Sachant qu'un professionnel en libéral ne peut pas assister aux différentes réunions en termes de disponibilités et que tous les orthoptistes n'ont pas la formation sur l'aspect fonctionnel.

L'augmentation du nombre de jeunes bénéficiant d'un accompagnement éducatif/informatique (8 pour 2018 et 6 pour 2017)

Le professionnel qui remplit cette mission travaille à la fois pour le SESSAD et le SAAAS. Au vu de ses compétences en informatique, il est aussi la personne ressource pour l'ensemble de l'établissement. L'augmentation des suivis ne peut donc se faire que dans une certaine limite. En fin d'année, 2 jeunes n'ont pas de suivis malgré des besoins repérés.

Les besoins de prise en charge en informatique ont augmenté du fait que cette année nous avons plus de collégiens.
Certains d'entre eux bénéficiaient déjà de cet accompagnement l'année dernière. Il s'agit cette année de les aider à envisager l'outil informatique dans le cadre scolaire.

Par ailleurs, le moniteur éducateur en lien avec l'assistante sociale peuvent être amené à soutenir les familles dans les démarches en vue d'un équipement à domicile (conseils pour l'achat, dossier MDPH).

- **Concernant les projets d'activité de groupe**

- **<u>Atelier « Human Beatbox</u>**»

Proposé par une orthophoniste qui pratique le human Beat Box et qui forme les beatboxeurs à l'animation d'ateliers avec des publics en situation de handicap. Il s'agit d'une innovation inédite en France.
Fréquence: 1 h 30 toutes les semaines de sept. 2018 à juin 2019.
Intervenants au moment des séances : une orthophoniste et un beatboxeur professionnel Steven HAGUET (Svent) une fois sur deux.
Jeunes concernés : enfants suivis au Centre Delthil âgés entre 6 et 18 ans.
Objectifs : Rééduquer les troubles de l'articulation à travers la pratique du « human beatbox « est l'objectif principal de la mise en place de ces ateliers. Toutefois, il s'agit ici aussi d'évaluer l'efficacité de la pratique du « human beatbox » dans la rééducation des troubles de l'articulation chez l'enfant et l'adolescent présentant un trouble articulatoire associé à un trouble sensoriel ou à un trouble spécifique du langage.
Lors de ces ateliers, des activités et exercices autour de l'apprentissage du beatbox sont proposés aux enfants dans le cadre de leur rééducation. Les enfants ont présenté le travail de l'année en juin lors du pique-nique qui a eu lieu au Centre Delthil.

- **<u>Atelier théâtre du samedi matin</u>**

Fréquence: 1 fois par mois le samedi matin de janvier à juin 2018

Intervenantes au moment des séances : une orthophoniste, une orthoptiste, une psychologue et une psychomotricienne en alternance, ainsi qu'une professionnelle comédienne Sabine d'Halluin de la Compagnie des Toupies.
Objectifs :

- Développer la communication visuelle, corporelle et vocale
- Soutenir la confiance en soi
- Rencontrer d'autres enfants suivis par le centre Delthil
- Etre à l'écoute de soi et des autres
- Prendre conscience de son corps dans l'espace et dans la relation à l'autre
- Être attentif à son ressenti corporel et émotionnel.

Jeunes concernés : Groupe transversal qui accueille 10 enfants des 3 services nés entre 2009 et 2010, de niveau CE1/CE2, en inclusion individuelle ou en Ulis. 3 enfants du SESSAD sur 4 conviés ont participé régulièrement à cet atelier.

Afin de clore le travail de l'année un week-end end a été organisé les 19 et 20 mai. Les 3 jeunes du SESSAD y ont participé avec les intervenants habituelles.

- **Groupe « Joueàtout** »

Fréquence: 1 fois tous les 15 jours, mercredi de 9h45 à 11h au Centre Delthil d'octobre 2018 à juin 2019
Intervenantes au moment des séances : orthophoniste et psychologue
Objectifs :

- Travailler les fonctions cognitives et exécutives : l'attention, la concentration, la flexibilité, la mémoire, l'anticipation, la planification
- Travailler le respect des règles du jeu, savoir et accepter de perdre et de gagner
- Travailler le lien à l'autre (être à l'écoute de soi et des autres)
- Permettre aux jeunes de rencontrer d'autres jeunes présentant le même type de troubles
- Développer la confiance en soi à travers un cadre ludique et bienveillant.

Jeunes concernés : 3 jeunes nés entre 2009/2010, présentant un trouble spécifique du langage, avec difficultés attentionnelles, de compréhension et de respect des règles.

- **Groupe « Expression et coordinations »**

Fréquence: 1 séance hebdomadaire, tous les mercredis de 13h30 à 14h30 au Centre Delthil d'octobre 2018 à juin 2019
Intervenantes au moment des séances : orthophoniste et psychomotricienne
Objectifs :

- Travailler les divers modes d'expression : corporelle, vocale, mimique, graphique, picturale, gestuelle, rythmique
- Rencontrer d'autres jeunes suivis par le Centre Delthil
- Être à l'écoute de soi et des autres
- Prendre sa place dans un groupe
- Partager son ressenti corporel et émotionnel après chaque séance

- Développer des habiletés motrices (coordinations, adresse, rapidité)

Jeunes concernés : 4 jeunes en inclusion ou en ULIS, nés en 2006, de niveau CM2/6ème.

- **Groupe « jeux de société »**

Fréquence : 1 groupe hebdomadaire pendant la pause méridienne à l'école Joliot Curie de Blanc Mesnil.
Intervenantes au moment des séances : orthophoniste et psychologue
Objectifs :

- Lire et comprendre la règle d'un jeu. Etre en mesure de la réexpliquer.
- Respecter une règle et respecter autrui.
- Suivre les règles de vie sociale : attendre son tour, écouter les autres, suivre des consignes précises, poursuivre le jeu jusqu'au bout, accepter de perdre.
- Améliorer les capacités d'expression orale.
- Enrichir le vocabulaire.
- Développer les capacités d'attention, de concentration, de mémorisation.
- Elaborer des stratégies, faire des liens logiques.
- Partager un moment convivial.
- Favoriser le lien entre les élèves rencontrant des difficultés différentes.

Jeunes concernés : Ce groupe est proposé pour la première fois aux enfants des deux services (TFA et TSL), scolarisés au sein de l'ULIS TFA. 3 enfants du SESSAD y participent.

- **Concernant le partenariat**

La création de l'ULIS TSLAa nécessité des temps de rencontre avec les conseillers départementaux aux TSL de l'Education Nationale et l'équipe pédagogique plus importants.
Au vu de la première année de fonctionnement de cette ULIS, il serait souhaitable d'en faire un bilan en juin 2019 afin de faire le point sur le profil des élèves, le partage des observations quant à leur besoins et le partenariat mis en place.

Pour la première fois depuis la création du service, deux sensibilisations sur le thème des troubles du langage ont eu lieu cette année à la demande des équipes pédagogiques de :

- l'école E. Varlin d'Aubervilliers, 16 enseignants y ont participé.
- collège Barbara de Stains.

Les sensibilisations mobilisent l'ensemble des professionnels du service. Elles s'articulent autour des points suivants :

- Définition des troubles spécifiques du langage,
- Comment aider en classe un enfant présentant un TSL ?
- Présentation du service et des interventions des professionnels.
- Présentation d'outils de compensation (ordinateurs, logiciels, synthèse vocale, …)

- **Concernant le travail d'équipe**

Au regard de l'éclatement des lieux d'intervention, l'équipe a souhaité avoir des temps de synthèses plus réguliers afin d'améliorer la coordination des projets. Nous avons mis en place à la rentrée de septembre des temps de synthèses, de réunion institutionnelles environ tous les 15 jours. Ce rythme varie en fonction des vacances scolaires.

4.2 TABLEAU SUR LA PLURIDISCIPLINARITE

NOMBRE DE DISCIPLINES	NOMBRE D'ENFANTS
1	3
2	3
3	12
4	2

Ce tableau met en évidence que plus de la moitié des enfants suivis bénéficient de 3 disciplines. Ceux-ci sont en élémentaire et 6ième.

Concernant les 3 jeunes qui bénéficient en fin d'année que d'une prise en charge, il s'agit :

- un collégien suivi par l'orthophoniste et le moniteur éducateur jusqu'en juin. Le projet d'accompagnement devait se poursuivre de la même façon en septembre, mais cela n'a pas été possible du fait du collège.
- un collégien est suivi uniquement par l'orthophoniste,
- un lycéen en classe de terminale qui a accès son projet principalement sur la préparation du baccalauréat avec l'aide de l'orthophoniste.

Les 3 jeunes bénéficiant de 2 disciplines sont suivis par l'orthophoniste et le moniteur éducateur ou l'orthophoniste et la psychologue.

4.3 LA NON REALISATION DE L'ACTIVITE

MOTIF DE LA NON REALISATION	NOMBRE D'ACTES	%
ABSENCES ENFANT ET/OU SA FAMILLE	183	46
ABSENCES DUE A L'ECOLE	192	48
ABSENCES DU PROFESSIONNEL	22	6
TOTAL	**397**	**100**

La non réalisation des actes du fait d'absences de l'enfant ou de sa famille est plus important cette année (183/ 115 en 2017).

Il en est de même pour les absences dues à l'école (192/114 en 2017). Cela s'explique par les raisons suivantes :

- L'arrêt des transports scolaires pendant intempéries du début d'année (3 jours),
- Le départ en stage d'un lycéen entrainant l'annulation de plusieurs séances,
- Les divers mouvements de grève (transports en commun et enseignants) pendant lesquels les élèves ne sont pas présents à l'école,
- La démotivation de certains jeunes dans leur prise en charge nous amène parfois à interrompre le suivi en cours d'année,

Les 22 actes non réalisés par les professionnels sont dus à des temps de formations ou à des changements d'emploi du temps du professionnel pour se rendre à des Equipes de Suivi de Scolarisation.

5. L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Le temps de travail de l'assistante sociale est réparti entre le SESSAD et le SSEFS. Les différentes actions qu'elle a menées sont détaillées dans le chapitre du SSEFS.

Pour l'année 2018, son activité est en augmentation sur ce service. L'assistante sociale a acté 95 interventions (79 ont été honorées). Au regard de ses missions, son activité se répartit comme suit :

ACTIVITES	NOMBRE D'ACTES
Entretien famille à Delthil	31
Entretien famille à domicile VAD	4
Groupe	2
Réunion école	19
Réunion de suivi de projet	14
Réunion partenaires	1
Synthèse clinique	10
Rendez-vous admission	1
Rendez-vous fin de prise en charge	1
Rendez-vous service de suite	0
Total	79

6. L'ACTIVITE DU CHEF DE SERVICE

La cheffe de service intervient sur deux SESSAD du Centre Delthil. L'année 2018 a été marquée par une augmentation du nombre de suivis dans les deux services et donc une augmentation de son activité. Son ETP budgétisé pour ce service est de 0.18 ETP soit 7 h 30 hebdomadaires. Ce qui est très peu au regard de l'augmentation du nombre d'enfants suivis et des missions qui lui sont confiées.

Ses activités s'organisent autour :

- Du projet du jeune et de sa famille,
- Des équipes pluridisciplinaires,
- Des partenaires,
- Du travail institutionnel,
- De l'animation du projet de l'établissement et du service.

Type d'acte	Nombre
SYNTHESE AVEC OU SANS PARTENAIRE AU CENTRE DELTHIL SANS FAMILLE	32
SYNTHESE PARTENAIRE AVEC FAMILLE A L'EXTERIEUR -RESS.-	16
RDV EQUIPE AVEC LA FAMILLE A L'EXTERIEUR	0
RDV FAMILLE A DELTHIL -Admission, PIA, suivi accompagnement-	22
RDV FAMILLE SUR LIEU DE VIE -PIA, suivi accompagnement-	2
SYNTHESE PARTENAIRE SANS LA FAMILLE -REE, mini synthèse sur site...-	10
REUNION DE SUIVI DE PROJET AU CENTRE DELTHIL	17
Total général	**99**

Par ailleurs, en l'absence du médecin, depuis la mise en place de bilan orthoptique la cheffe de service veille au suivi des besoins en orthoptie (création tableau de suivi des demandes et des réponses faites, point d'étape et perspective pour 2019). Elle fait le lien avec le médecin pédiatre si besoin.

7. LES RESSOURCES HUMAINES

7.1 LE TABLEAU DES EFFECTIFS

L'équipe du SESSAD est stable. Tous les professionnels occupent leur poste à temps partiel, ce qui complique la coordination, les temps de réunion, l'organisation des RDV avec les familles... La CDS émarge sur deux services, la gestion du temps est complexe. Le temps effectif au regard des besoins et du nombre d'enfants accueillis a augmenté (2.63 pour 2.38 pour 2017). Les disciplines concernées sont :

- la psychomotricité (0.36 pour 0.34 en 2017),
- l'orthophonie (1.01 pour 0.99 en 2017). 2 ETP budgétisés mais le recrutement d'une orthophoniste reste difficile, la fidélisation des professionnelle est ardue.
- l'orthoptie (0.11 pour 0.04 en 2017) tous les besoins ne sont pas couverts
- le moniteur éducateur (0.35 pour 0.33 en 2017)
- la psychologue (0.58 pour 0.52 en 2017).

FONCTION	EFFECTIF PHYSIQUE	BP SESSAD TSL 2018	ETP SESSAD TSL REMUNERE	ETP EFFECTIF SUR 38 S
MEDECIN ORL-PHONIATRE	1	0.04	0.04	0.04
ORTHOPHONISTE	2	2.00	1.01	1.01
PSYCHOMOTRICIEN	1	0.17	0.36	0.36
ORTHOPTISTE	1	0.00	0.11	0.11
ASSISTANTE SOCIALE	2	0.10	0.18	0.18
MONITEUR EDUCATEUR / ADAPTATEUR DOC	1	0.33	0.35	0.35
PSYCHOLOGUE	1	0.50	0.58	0.58
TOTAL FONCTION DIRECTE	**9**	**3.14**	**2.63**	**2.63**
ADJOINT DES CADRES+AG A	2	0.16	0.16	0.16
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	1	0.10	0.10	0.10
SECRETAIRE MEDICALE/REF QUAL	2	0.13	0.46	0.46
CHEF DE SERVICE	1	0.18	0.18	0.18
DIRECTRICE	0	0.10	0.10	0.10
TECHNICIEN INFORMATIQUE	0	0.04	0.04	0.04
TOTAL FONCTION SUPPORT	**6**	**0.71**	**1.04**	**1.04**
TOTAL GENERAL	**15**	**3.85**	**3.67**	**3.67**

Au regard du nombre d'enfants admis, il est souhaitable d'augmenter le temps des fonctions directes, mais cela semble difficile car tous les professionnels travaillent sur l'un des deux autres services du Centre.
La souplesse dont font preuve les professionnels pour permettre le suivi de 20 enfants n'est possible que s'ils diminuent leur temps de travail dans l'autre service.

7.2 LES COLLOQUES ET FORMATIONS

En individuel

Intitulé du colloque et/ou de la formation	Organisme	Nombre heures
JOURNEES NATIONALES DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DES SESSAD	CREAI	21.00
FONCTIONS EXECUTIVES ET PRODUCTION D'ECRITS: "METACOGITER POUR MIEUX ECRIRE"	ANAE	14.00
TROUBLES DU COMPORTEMENT:PRISE EN CHARGE DES FONCTIONS EXECUTIVES ET DES HABILITES SOCIO-EMOTIONNELLES	ANAE	14.00

Formations intra/ collectives

Intitulé du colloque et/ou de la formation	Organisme	Nombre heures
TROUBLES NEUROVISUELS (DR SYLVIE CHOKRON) 5 SESSIONS EN 2018-2019	ARSD	6.00
FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPLICATION MEDIATEAM	MEDIALIS	7.00
SST session du 3 et 4 septembre 2018	CPI	14.00

8. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Améliorer la connaissance de l'équipe sur les procédures internes et s'assurer du respect des différentes étapes du parcours du jeune	**01-Accueil/Pré-admission|01-Admission|04-Sortie**	**Evaluation interne SESSAD TSL**	**01/09/2020**	**1**	**50% EN COURS**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Ré-actualiser et/ou formaliser la procédure d'admission	01/08/2017	01/09/2020		Planifié	Révision prévue pour la période 2019-2020.
Ré-actualiser et/ou formaliser la procédure de gestion de la liste d'attente	01/08/2017	01/09/2020		Phase finale	Critères de priorisation définit en commission d'admission pour traiter objectivement les notifications d'orientation. 4 critères ont été mis en place, avec un système de point, permettant de définir l'ordre dans la liste d'attente. Ils sont : la nature du handicap, l'âge, les soins mis en place au moment de la demande et le lieu de scolarisation. Ces critères ont été utilisés lors de la commission en mars et juin 2018. Formalisation à prévoir
Ré-actualiser et/ou formaliser la procédure de fin de prise en charge	01/08/2017	01/09/2020		Phase finale	La procèdure de fin de prise en charge est définit dans le service oralement. Les critères de fin de suivi, les étapes du processus et les documents transmis sont identifiés. La formalisation par écrit et la procédure sont à prévoir
Ré-actualiser et/ou formaliser la procédure du service de suite	01/08/2017	01/09/2020		Phase finale	Une réflexion a été menée sur le service de suite définissant les missions et les intervenants. Une plaquette à destination des familles a été pensé. La formalisation de la procédure est à prévoir
Améliorer la qualité des synthèses cliniques	**12-Animation**	**Evaluation interne SESSAD TSL**	**31/12/2023**	**1**	**100% TERMINE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Organiser l'ordre du jour en fonction du temps imparti	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Afin de répondre aux demandes des professionnels, le temps de synthèse a été positionné en priorité en début de réunion. Le rythme est passé à tous les 15 jours dans la mesure du possible (anciennement toutes les 3 semaines).

OBJECTIFS	THEMES	SOURCES	ECHEANCES	PRIORITES	AVANCEMENT
Améliorer les partenariats	**09-Partenariats**	**Evaluation interne SESSAD TSL**	**31/12/2023**	**1**	**100% TERMINE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Régulariser les rencontres avec les autres structures	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Les rencontres sont possibles en fonction des disponibilités des partenaires et du service. Une rencontre a pu se faire avec la Responsable du département TSL du Collège et lycée privé Morvan (Paris 9). Des temps d'échanges réguliers sont organisés avec les Conseillers Départementaux des Troubles spécifiques du langage du Département. Ainsi le service a participé à la réflexion sur la mise en place d'une ULIS école TSLA sur le département. Le Centre a entamé des démarches afin de devenir membre du Réseau Francophone de la déficience sensorielle.
Rendre accessible le PIA pour les familles	**02-Projet personnalisé global|05-Information usager**	**Evaluation interne SESSAD TSL**	**31/12/2023**	**1**	**75% PHASE FINALE**
Actions	**Dates de début**	**Échéances**	**Date de clôture**	**État**	**Commentaire**
Prévoir un interprète lors de la remise du PIA si besoin	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Lors de l'admission, une fiche de renseignement est complété par la famille. Elle précise le besoin ou non d'interprète ainsi que la langue parlée. Chaque fois que la famille en exprime le besoin, une interprète (LSF et langues étrangères) est sollicitée et participe aux entretiens d'admission, de suivi du projet avec l'équipe et au moment de la remise du projet avec la cheffe de service.
Traduire le PIA dans la langue de la famille	01/09/2018	31/12/2023		Non initié	Cette action vient interroger le cout que cela peut engendre ainsi que la possibilité de traduire du vocabulaire technique. Nous privilégions la présence d'un interprète à la remise du PIA.
Prévoir un temps de réflexion pour la famille avant la signature du PIA	01/09/2018	31/12/2023		Terminé	Le projet est co-constuit avec les familles à travers les rendez-vous d'équipe tout au long de l'année. Lors de la remise du projet, il est proposé aux familles un temps de réflexion si besoin, de repartir avec le projet si un des deux parents est absent pour en discuter. La cheffe de service propose de rencontrer l'autre parent à un autre moment, le cas échéant

9. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES SESSAD TSL POUR 2019

Des projets sont en cours de réalisation :

- En janvier, la reprise attendue par les jeunes de l'atelier théâtre,
- En février, la visite de la cité de la Musique Philharmonie, projet mené par l'assistante sociale
- En mars, l'intervention des professionnels du service dans le cadre de la formation d'enseignants stagiaires,
- En mai, la rencontre de la cadre de santé du département TSL de l'Institut Baguer,
- En juin, le bilan de la première année de fonctionnement de l'ULIS TSLA,
- Au fil des mois, l'équipe pluridisciplinaire mènera une réflexion sur l'évolution du projet de service.

Les troubles spécifiques du langage représentent également un handicap invisible, très péjoratif pour les apprentissages des enfants. Le Centre Simone Delthil est très sollicité par les partenaires de l'Education Nationale, les parents, les Centres de Protection Maternelle et Infantile. L'équipe du SESSAD TSL mériterait d'être renforcée afin d'apporter davantage de réponses au public concerné.

VI. CONCLUSION GENERALE POUR L'ETABLISSEMENT

Le Centre Delthil est le seul établissement médico-social pour la déficience visuelle, est un des deux établissements d'aval pour la déficience auditive, est le seul SESSAD pour les troubles spécifiques du langage.

Les familles sont davantage présentes et participent aux actions proposées par le centre lors des réunions des Conseils d'Administration et sont force de propositions.

L'année 2018 a été une année riche, éprouvante quelquefois, motivante autant pour tous les services, que pour les fonctions support.

La démarche Qualité fait partie désormais de la culture de l'Etablissement.

Les deux chefs de service initient des réunions à thèmes avec les familles, avec les partenaires, en particulier avec l'Education Nationale. Les chefs de service veillent au quotidien à la qualité des accompagnements tout en étant très vigilantes aux tableaux de bord de pilotage de l'activité (file active, notifications MDPH, processus d'admission et de sortie, demandes des établissements partenaires). Elles seront aidées par l'utilisation de l'outil Médiateam déployé en janvier 2019. Une Cheffe de service suit actuellement la formation en lien avec ses missions.

Nous débutons une réflexion pour élaborer le diagnostic pré-CPOM, tout en apprenant que l'ARS décale le calendrier d'une année.

Le retour à la semaine des 4 journées à l'école complique la réalisation de tous les accompagnements auprès des enfants. Seules 4 communes ont décidé de conserver le rythme scolaire actuel. Les locaux actuels du Centre Delthil ne permettent pas d'organiser toutes les prises en charge sur site. Les professionnels ne réalisent pas forcément de prise en charge au domicile, ce lieu privé est réservé à des objectifs bien spécifiques. Les centres de loisirs ne souhaitent pas que nous interrompions des activités pour un enfant.

Le Centre Delthil a une vocation départementale, localiser le siège social dans un établissement public est porteur de sens et permettrait de renforcer les équipes, de développer de nouvelles activités dont le CAMSP, en redéployant les économies à réaliser sur le prix d'un loyer d'un bailleur privé en faveur des équipes à étoffer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 18 JUIN 2019

OBJET : BILAN DES FREQUENTATIONS 2018

I) Fréquentations (terrestres) de toutes les installations sportives du Parc Interdépartemental des Sports de Bobigny

A. Synthèse 2018 – Bobigny
B. Comparaison synthétique
C. Fréquentations de Paris
D. Fréquentations de la Seine-Saint-Denis

II) Fréquentations (terrestres) de toutes les installations sportives du Parc Interdépartemental des Sports de La Courneuve

A. Synthèse 2018 – La Courneuve
B. Comparaison synthétique
C. Fréquentations de Paris
D. Fréquentations de la Seine-Saint-Denis
E. Fréquentation des non organisés sur le parc de Marville

III) Fréquentations (aquatiques) de la Piscine de Marville à La Courneuve

A. Synthèse 2018 – Piscine
B. Comparaison synthétique

En complément de la présentation de ce rapport, il vous est joint le ***bilan du dispositif « Ville Vie Vacances »*** de l'été 2018, opération mise en place par la ***Fédération des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP)*** de la Seine-Saint-Denis.

I) *Fréquentations 2018 du Parc Interdépartemental des Sports de BOBIGNY*

A. *Synthèse 2018 – Bobigny :*

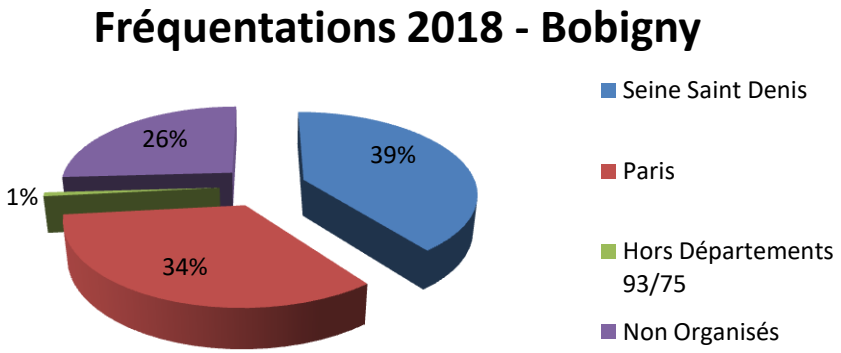

Les usagers conventionnés de **Seine-Saint-Denis représentent 39%** des usagers du Parc de Bobigny, contre **34% pour Paris**. Cette répartition des fréquentations est due à plusieurs facteurs.

La règle de répartition des créneaux à 50/50 entre les deux collectivités est toujours appliquée. Dans les faits, **l'occupation réelle est encore sensiblement différente**.
En effet, comme pour les saisons précédentes, l'écart minime (5%) entre les deux collectives, est dû essentiellement aux activités proposées ainsi qu'à la **diversité des publics** et de leur **nombre** :

- Le lancer, le rugby, les motos écoles, le bmx, le tennis et les évènements sont essentiellement pratiqués par des usagers de la Seine-Saint-Denis.
- Les établissements scolaires dionysiens sont légèrement plus nombreux que les Parisiens (+ 377 écoliers soit 6%).
- A l'inverse, les associations sportives scolaires parisiennes des Mercredis du sport, sont toujours en plus grand nombre contrairement à la Seine Saint Denis.
- Les associations sportives (clubs) des deux collectivités sont quasiment aux mêmes effectifs en sports collectifs. Par contre, les clubs parisiens sont plus nombreux en tennis.
- Les créneaux 17h/19h restent disponibles pour les deux collectivités : le club Fc Pantin (93) n'a pas renouvelé ses réservations. Les créneaux du weekend sont plus occupés par les clubs de Paris.

Il faut noter en outre une **proportion non négligeable (26%) d'usagers non conventionnés** (non organisés), qui reste stable par rapport à 2017. Cela est dû principalement à des créneaux encore disponibles et à des créneaux réservés mais non occupés.
Pour rappel, ces usagers fréquentent le parc de façon inopinée et non organisée. Ils utilisent les équipements sportifs (terrains de foot et la halle multisports couverte) sous une forme de loisirs sans contraintes de résultats sportifs, d'horaires réguliers et de règles de vie de groupe d'une association. Il leur a été demandé de signaler leurs présences à l'accueil du parc.
Ils représentent en moyenne environ 43 personnes par jour sur 350 jours d'ouverture du site.
Dès lors qu'ils respectent le cadre d'utilisation, à savoir libérer les terrains pour les équipes conventionnées, il est toléré leurs présences. Cela permet d'éviter les tensions sur les terrains et d'animer le parc.

B. *Comparaison synthétique :*

Comparé aux années précédentes, cela représente une hausse respectivement de 18.37% (2016/2018) et de 19.07% (2017/2018) :

FREQUENTATIONS Site de Bobigny	2016	2017	2018	Comparaisons nombre usagers 2017/2018	% évolution 2017/2018
Seine St Denis	30 041	30 758	22 953	- 7805	- 25.37 %
Paris	28 461	25 398	19 524	- 5874	- 23.13 %
Hors Département 93/75	452	437	444	+ 7	+ 1.60 %
Non organisés	12 000	15 000	15000	=	+ 0%
Total	**70 954**	**71 569**	**57 921**	- **13648**	- **19.07 %**

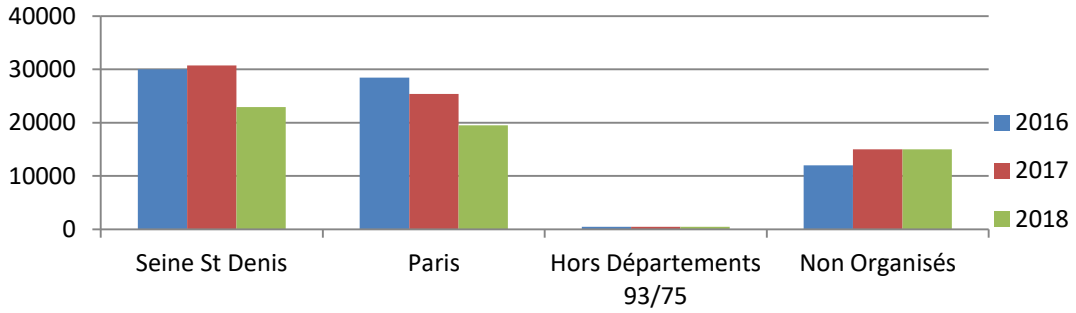

Le tableau et le graphique ci-dessus font apparaître une diminution pour la Seine-Saint-Denis et pour Paris sur les 3 années. Cette baisse est surtout répercutée sur les scolaires des 2 administrations mais aussi sur les associations dionysiennes (créneaux Fc Pantin vu ci-dessous).

Néanmoins, l'application, depuis 2015, de la règle de répartition à 50/50 entre les usagers de chaque collectivité, a permis de se rapprocher d'un équilibre des créneaux répartis, sur un plan général.

C. ***Fréquentations de Paris***

Usagers de Paris	***2016***	***2017***	***2018***	***Evolution 2017/2018***
Bobigny	28 461	25 398	19524	- 23.13 % soit- 5874 Usagers

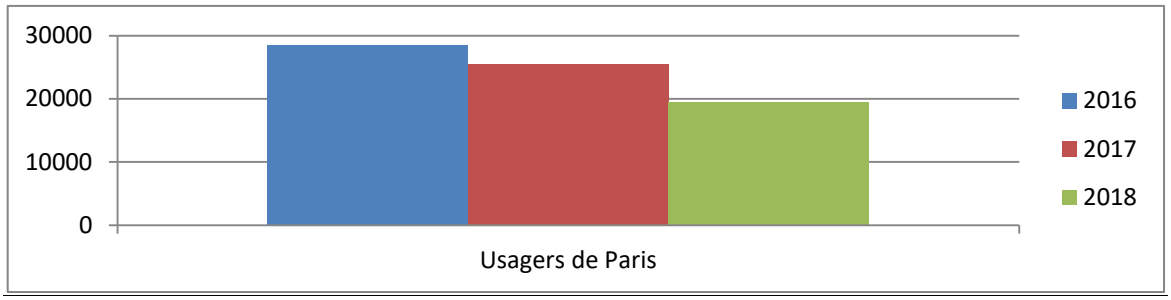

Nous observons une baisse en 2018 des utilisateurs de Paris (-23.13%), toutes catégories d'usagers et activités confondues, pour les raisons suivantes :

- ***Les Associations Scolaires (Mercredis du Sport) et les scolaires (secondaires) sont moins nombreux***.
  Malgré la venue sur site des établissements parisiens Tandou, Jomard et St Ouen (Mercredis du sport) et Michelet (semaine), une baisse est constatée (-25%). La météo n'a pas favorisée leurs déplacements.

- ***La fréquentation des associations est fluctuante selon les activités*** :
  - RUGBY : fréquentation en baisse de -19%. Elle est liée aux calendriers fédéraux.
  - FOOTBALL : fréquentation en légère baisse de -8% : le taux d'occupation est inférieur au taux de réservations des terrains. Cela découle des créneaux non utilisés (exemples de forfaits d'équipes, report de rencontres, moins de matchs de championnat et de coupes programmés (semaine/weekend) notamment au niveau des fédérations conventionnées avec le SIPS (Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) 93 et 75, Football Loisir Amateur (FLA) et Commission Football Loisir (CFL)).
  - TENNIS : fréquentation en nette baisse de -37.06% liée :
    - aux mauvaises conditions météorologiques (annulation de journées) ou rencontres délocalisées en indoor.
    - 'accès plus important aux sites de Paris.
    - à l'état de certains courts dont l'état nécessite une rénovation (clôtures, surface…). Le tennis reste une activité où la demande est réelle. Des courts couverts permettraient une présence d'usagers plus importante.

- ***L'activité motos écoles a nettement augmenté*** (+73%) en raison du nombre plus conséquent d'agences et d'un dispositif d'émergement plus efficace. Néanmoins, le parking n'est pas suffisamment adapté à leur travail technique de maitrise et de vitesse surtout (normes autorisées), en comparaison de celui du site de La Courneuve.

- ***Les individuels ne sont présents que pour l'activité TENNIS*** :

  - La fréquentation des Parisiens est en nette hausse (+54.25%) due à la fermeture du Forest Hill à Porte d'Aubervilliers.
  - La fréquentation des joueurs hors départements 93 et 75 est quasi identique.
  - Le nombre limité de courts à disposition et l'absence de tennis couverts ne permet pas de fidéliser les usagers même par mauvais temps générant une demande et une fréquentation irrégulière

D. ***Fréquentations de la Seine-Saint-Denis***

USAGERS de Seine-Saint- Denis	***2016***	***2017***	***2018***	***Evolution 2017/2018***
Bobigny	30 041	30 758	22 953	- 25.37 % Soit - 7805 usagers

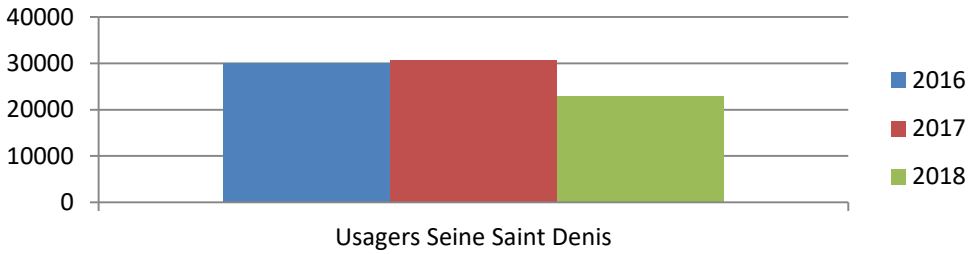

Toutes catégories d'usagers, nous observons une baisse conséquente du nombre d'usagers de Seine-Saint-Denis qui s'explique par les circonstances ci-dessous :

- ***La continuité de l'application des nouvelles orientations*** (équité de répartition des équipements sportifs entre les deux collectivités) a permis un **rééquilibrage des créneaux**. Ainsi, en 2018, le nombre d'associations dionysiennes a diminué tandis que celles parisiennes est quasi à l'équilibre (baisse des clubs dionysiens due à la non reconduction des réservations de Fc Pantin essentiellement).

- ***La répercussion de la refonte des championnats de rugby*** et surtout les calendriers établis par les instances fédérales a contribué à ce qu'il y ait moins de matchs sur nos installations (-33.69% usagers).

- ***L'activité Lancers est en nette augmentation*** (+17.11%), avec un groupe de lanceurs qui continue à s'étoffer. Parmi eux, on retrouve un certain nombre de sportifs évoluant à un niveau de performances élevé (championnat de France et épreuves internationales).

- ***L'activité Tennis*** (individuels) est quasi à l'équilibre.
  Notons l'absence d'associations dionysiennes.
  Cette activité a son public et pourrait être pérennisée par l'investissement dans des tennis couverts, la réfection de 2 courts (surface orange) et la création de nouveaux courts.

- ***L'activité Motos Ecoles est aussi en baisse*** (- 43.77%) : tout comme en 2017, un certain nombre d'agences se sont orientées vers le parc de La Courneuve où un espace dédié et normé est plus adapté à l'apprentissage de la conduite de motos ou de scooters. De même, la configuration et la qualité des pistes du parking de Bobigny freinent leurs évolutions.

- ***L'espace de Bmx*** monte en puissance (+43.07%).

La volonté de développement affichée par le Comité départemental de cyclisme du 93 et la bonne dynamique du club d'Aubervilliers (Aubers93) a permis la progression de cette pratique avec une présence assidue (Mercredi et Samedi entre autre).

- **Manifestations**

Essentiellement des tournois sportifs et une compétition régionale de BMX.

II) Fréquentations de toutes les installations et équipements sportifs du Parc Interdépartemental des Sports de LA COURNEUVE (hors piscine)

A. Synthèse 2018 – La Courneuve

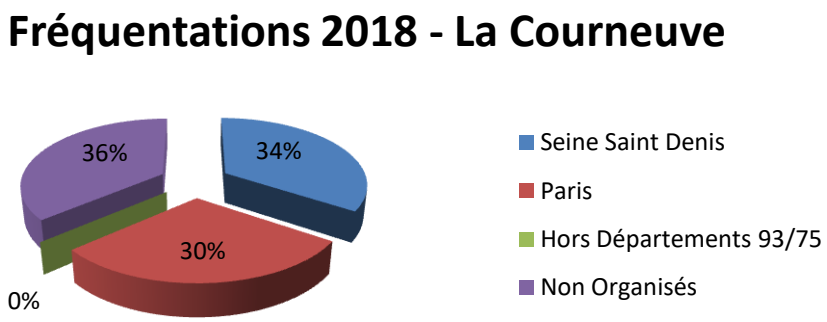

Les usagers conventionnés de **Seine-Saint-Denis représentent 34%** des usagers du Parc de La Courneuve, contre **30% pour Paris**. Cette répartition des fréquentations est due à plusieurs facteurs.

La règle de répartition des créneaux à 50/50 entre les deux collectivités reste appliquée. L'**occupation réelle s'avère s'en rapprochée** selon les **catégories d'usagers** et des **activités** pratiquées :

- Les établissements scolaires parisiens réservent toujours plus de créneaux que les Dionysiens qui restent dans la même proportion. Le collège « La Courtille » de Saint-Denis a occupé des créneaux réservés sur la piste d'athlétisme.
- Les usagers des associations de football parisiennes ont été en moins grand nombre en raison d'une occupation plus importante d'un terrain stabilisé, en semaine, au vu de l'état de la surface.
- Les créneaux restent équilibrés entre les deux collectivités le weekend.
- La Seine-Saint-Denis présente plus de clubs de football sur les créneaux 17h/19h en semaine avec la présence notamment du club de jeunes « Paris International Football Académy » et de l'Association Défi Forme Santé.

Il faut noter enfin une **proportion importante (36%) d'usagers non conventionnés** (non organisés), en augmentation de 1% par rapport à 2017.
Pour rappel, ces usagers fréquentent le parc de façon inopinée et non organisée. Ils utilisent les équipements sportifs (terrains de foot et la halle multisports couverte) sous une forme de loisirs sans contraintes de résultats sportifs, d'horaires réguliers et de règles de vie de groupe d'une association. Il leur a été demandé de signaler leurs présences à l'accueil du parc.
Ils représentent en moyenne environ 257 personnes par jour sur 350 jours d'ouverture du site.
Dès lors qu'ils respectent le cadre d'utilisation, à savoir libérer les terrains pour les équipes conventionnées, il est toléré leurs présences. Cela permet d'éviter les tensions sur les terrains et d'animer le parc.

Néanmoins, ces non organisés sont de plus en plus nombreux et viennent de l'ensemble de la région parisienne en utilisant les réseaux sociaux pour se retrouver sur le parc compte tenu de la configuration du parc avec des clôtures régulièrement vandalisées et de grandes plaines de jeux attrayantes, non utilisées officiellement car non homologuées par l'instance fédérale.

B. *Comparaison synthétique*

Comparées aux années précédentes, les fréquentations du parc de La Courneuve sont en baisse de 6.19% (2016/2018) et de 4.94% (2017/2018).

FREQUENTATIONS Site de La Courneuve	2016	2017	2018	Comparaisons nombre usagers (2017/2018)	% évolution (2017/2018)
Seine St Denis	125 993	86 571	85 109	- 1 462	- 1.69 %
Paris	103 094	80 040	73 103	- 6 937	- 8.67 %
Hors Département	0	0	0	0	=
Non organisés	61 999	90 000	90 000	0	=
Total	**264 585**	**261 103**	**248 212**	- **12 891**	- **4.94 %**

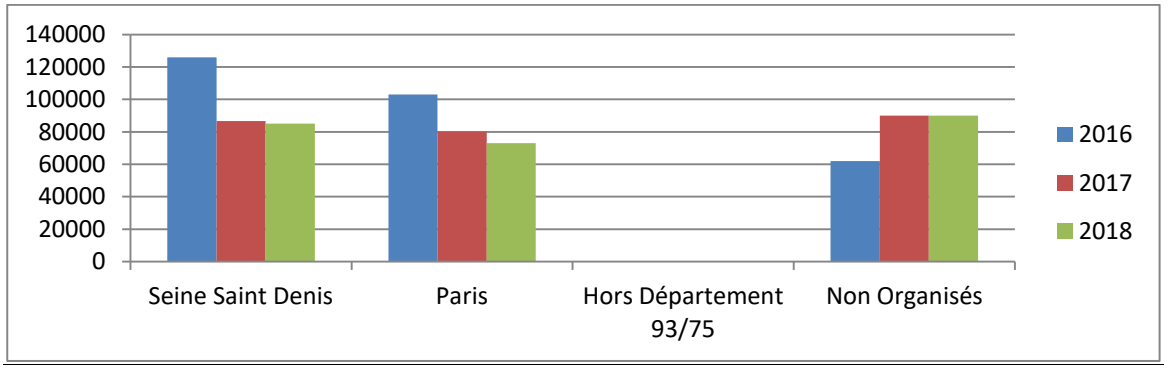

Ce tableau et graphique font apparaître une baisse sensible pour la Seine-Saint-Denis (-1.69), un peu plus importante pour Pari (-8.67) pour les raisons suivantes :

- La **règle de répartition des créneaux à 50/50** entre Paris et la Seine Saint Denis continue d'être appliquée. Des créneaux réservés à l'année ont été non occupés par les fédérations Cfl et Fla car liés aux calendriers des matchs et à l'absence des équipes a fait diminué les fréquentations des parisiens en Football. Celles du 93 sont quasi stables.
- Les établissements **scolaires de Paris ont compensé le manque d'équipements couverts** en réservant plus de créneaux sur les installations extérieures (terrains de grand jeu, terrains synthétique, plateaux Eps, halles multisports, piste athlétisme…).
- L'établissement La Courtille de St Denis a réservé aucune installation extérieure hormis la piste d'athlétisme sans toutefois nous communiquer leurs fréquentations
- L'**occupation de nos installations par Défi Forme Santé pendant les vacances scolaires** explique une légère hausse des occupants dionysiens. Cette association a un fort potentiel de développement.

C. *Fréquentations de Paris*

USAGERS de Paris	***2016***	***2017***	***2018***	***Evolution 2017/2018***
La Courneuve	103 094	80 040	73 103	- 8.67 % Soit – 6 937 usagers

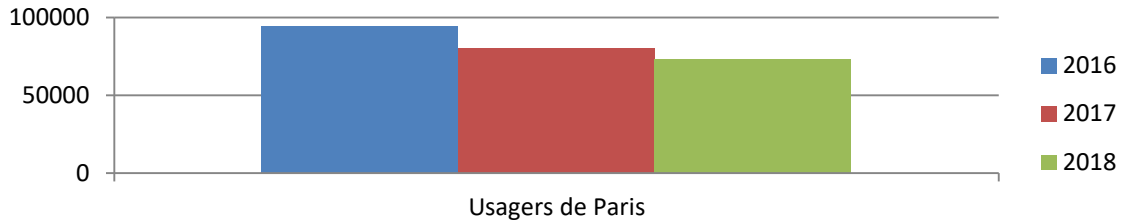

Toutes catégories d'usagers confondus, nous constatons une légère baisse des fréquentations parisiennes s'expliquant par :

- ***Les usagers des associations sont en baisse de 34.42%.***
  - La baisse concerne essentiellement l'activité Football :
    - **L'association Académie Football Paris 18** a annulé ces réservations en semaine sur le 2ème semestre 2018 et maintenu celles du weekend sans toutefois venir à tous les matchs.
    - Les créneaux réservés par **les fédérations sportives affinitaires (Fsgt75, Cfl, Fla)** ne sont pas systématiquement occupés (des équipes ne se déplacent pas aux entrainements et aux matchs programmés).

A l'inverse,

- ***Les scolaires de Paris (établissements, associations sportives scolaires, universitaires)*** **ont réservé** légèrement plus que les années précédentes, concernant les activités terrestres **(hausse de 5.87 %)** pour compenser les créneaux qu'ils avaient dans les équipements fermés (tribune, salle annexe, gymnase), ce qui n'était pas le cas en 2017.

- MOTOS ECOLES : l'activité des motos écoles parisiennes est linéaire en nombre de stagiaires formés.

  - MANIFESTATIONS : le nombre de manifestations parisiennes a augmenté. Nous avons accueilli un nouvel grand évènement sur 2 jours, le tournoi des écoles d'architecture de France « **Les ARCHIPIADES** ».

D. *Seine Saint Denis*

USAGERS de Seine Saint Denis	***2016***	***2017***	***2018***	***Evolution 2017/2018***
La Courneuve	125 993	86 571	85 109	- 1.69 % Soit – 1 462 usagers

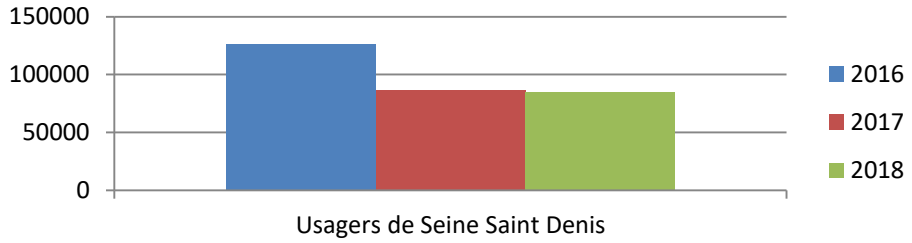

Toutes catégories d'usagers confondues, nous remarquons une baisse minime de la fréquentation dionysienne :

- ***La fréquentation des scolaires est en très légère baisse (-8.24% soit 5 écoliers par jour)*** :

- Les réservations de créneaux sont quasi à l'identique, la différence se fait au nombre d'enfants transmis par les enseignants de sport. C'est le cas des collèges Lurçat et Barbusse qui ne communiquent pas systématiquement le nombre d'élèves par classe accueillie du fait qu'ils utilisent très peu les vestiaires du site et vont directement sur les terrains et équipements sportifs sans passer par l'accueil.
- L'établissement La Courtille de St Denis, utilisateur de la piste d'athlétisme ne communique pas ses fréquentations et n'est pas systématiquement présent du fait de problèmes de violences inter collèges.

- ***La fréquentation des associations/sociétés/administrations est en baisse (-5.38% soit – 929 usagers)***
  - FOOTBALL :
    - La règle de répartition des créneaux fixée à 50% pour chaque collectivité a continué à être appliquée.
    - **La baisse se justifie par la non présence des clubs en soirée et le weekend, que ce soit pour des matchs ou des entrainements mais aussi en fonction des calendriers fédéraux établit (FFF, Fsgt 93).**
  - SPORT SANTE (+100%) : **Défi Forme Santé réserve à nouveau des créneaux aussi bien en soirée de la semaine, le Samedi et les vacances scolaires** (petites et grandes) car leurs activités se développent auprès d'un public mixte « Jeunes/Adultes ». Une très belle progression qui répond à une forte demande.
  - MOTOS ECOLES : l'activité motos écoles continue à progresser (+43.91%). **De nouvelles conventions ont été signées** mais pour des raisons de sécurité et de qualité de l'apprentissage de la conduite, le seuil maximal est atteint.

- ***La fréquentation des individuels est en nette hausse (hors piscine)*** :
  - **TIR A L'ARC** (+94.99%) : le SIPS a accueilli **le championnat régional FITA CRSU** en complément des **animations qui se développent (Unss, Usep, journée de l'Olympisme, Collège Lurçat, vacances scolaires, formations fédérales, tir de précision…)** effectuées par le Comité Départemental. **Les archers des clubs** de St Denis (SDUS), de Villetaneuse, la Flèche Audonienne.
    Le Comité a mis à disposition l'espace tir à l'arc pour les activités VVV organisées par **L'Ufolep et la DTS93 (Police).**

  - MANIFESTATIONS :

    - ***La 10ème édition du Prix Inter de Médecine de Paris*** est un évènement important chaque année. Cet évènement rassemble près de 3000 futurs médecins qui participent à des rencontres multi sportives (sports collectifs, athlétisme..) sur 2 jours. e sont opposés à travers de multiples activités. Le site est très bien adapté à ce type de manifestations.

PIMP
5 & 6 Mai 2018

    - ***La Journée de l'Olympisme et les Jeux des Collèges*** sont des évènements reconduits et incontournables, appréciés de tous.

Journée de l'Olympisme
21 Juin 2018

Jeux des Collèges
13 Juin 2018

- Nous avons également accueillis le 21 Novembre 2018, pour la première fois, **le Championnat Départemental de cross country « toutes catégories »** organisé par l'UNSS 93, qui a rencontré un grand succès.

Cross Départemental Unss
21 Novembre 2018

- De même, nous avons répondu à une demande du CIG (grande couronne) et accueilli **le concours de la police Municipale** (environ 500 participants sur des épreuves d'athlétisme et de natation)

E. Fréquentations des Non organisés sur le parc de Marville

Toute l'année, présence de non organisés sur le site, principalement les weekends et l'été.

Pour rappel, ces usagers fréquentent le parc de façon inopinée et non organisée, toute l'année sur le site, principalement les weekends et l'été.
Ils apparaissent sont plus nombreux en 2018 qu'en 2017 mais restent difficilement chiffrable. Le développement des réseaux sociaux et des nouvelles technologies favorise leur communication pour se retrouver sur nos installations.

Ils utilisent les équipements sportifs (terrain de foot, de basket et de volley ainsi que les halles multisports couvertes et les espaces beach) sous une forme de loisirs sans contraintes de résultats sportifs, d'horaires réguliers et de règles de vie de groupe d'une association amis aussi de tournois organisés.

Nombreux sont ceux qui viennent de toute la région Ile de France, ce qui n'est pas sans générer des problèmes pour les agents d'accueil et la disponibilité des parkings et des terrains.

Néanmoins, l'accès est toléré dès lors que ces non organisés libèrent les installations lors des matchs officiels et des entrainements des clubs conventionnés avec le SIPS.

Comme les années précédentes, il devient très difficile de gérer certaines communautés (africaines, asiatiques, européennes…) qui refusent de sortir des terrains, générant des tensions avec les clubs qui ont des contrats.
Une réflexion de fond est indispensable pour gérer ces flux importants qui restent sur les installations en dehors des heures de fermeture du parc. Il sera d'autant plus efficace si les créneaux réservés sont bel et bien occupés par les équipes.

III) F*réquentations de la Piscine « Marville » de La Courneuve*

Synthèse 2017 – Piscine

Fréquentation de la piscine « Marville » de la Courneuve

Synthèse 2018 Piscine

	SEINE SAINT DENIS	PARIS
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	21741	5585
ASSOCIATIONS	28 917	413
OPERATION VVV	348	
PUBLIC INDIVIDUEL	11 475	
TOTAUX	62 481	5 998 68 479

La disparité entres les fréquentations parisiennes et séquano dionysien s'explique par une situation d'accès difficile pour les scolaires parisiens.

Les écoles primaires parisiennes du 19ème et 20ème arrondissement ne fréquentent plus la piscine, ce qui explique une forte baisse des scolaires parisiens.

Une forte augmentation des scolaires de seine Saint Denis est dû à la fermeture des piscines d'Aulnay et de Stains.

Une forte hausse des associations de Seine Saint Denis du à la présence de l'ESS Natation et une augmentation des présences des associations sport et santé et du NC Marville.

Malgré l'ouverture tardive du bassin extérieur (10 août), une forte augmentation a été constatée grâce a l'ouverture du solarium aménagé pour le public, ainsi qu'a une météo clémente.

L'année 2018 a été marquée par une forte hausse de la fréquentation.

FREQUENTATIONS PISCINE	2018	2017	2016	COMPARAISON NOMBRE USAGERS 2018/2017	EVOLUTION 2018/2017
PARIS	5 998	8 590	13 458	- 2 592	-30,17%
SEINE SAINT DENIS	62 481	41 324	54 102	+ 21 157	+33,87%
TOTAUX	68 479	49 914	67 560	+18 565	+27,11%

CE RAPPORT EST TRANSMIS POUR INFORMATION.

093035

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 EPS VILLE EVRARD

ORIGINE DU DOCUMENT : michele.lebaron

Libellé du poste comptable : TRES. VILLE-EVRARD CH

Date à considérer dans les messages de supervision

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

GED

TRÉSOR PUBLIC
TRÉSORERIE DE TRES. VILLE-EVRARD CHS

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER

GESTION 2018

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Michèle LE BARON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2018 AU 13/06/2019

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT EPS VILLE EVRARD

CODE FINESS ENTITÉ JURIDIQUE 930140025

CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT

APPARTENANCE À UN GROUPEMENT, SYNDICAT

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

COMPTE RÉSULTAT PRINCIPAL

Caractère EPRD Evaluatif

COMPTES RÉSULTATS ANNEXES

C1 INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

P0 MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

RENSEIGNEMENTS SUR LE MODE DE GESTION COMPTABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

TRÉSORERIE GESTIONNAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT TRES. VILLE-EVRARD CHS

NUMÉRO CODIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT 093035

CODE DE L'ÉTABLISSEMENT 20300

SOMMAIRE

PAGES

1ERE PARTIE : COMPTES ANNUELS 6
1 BILAN 7
2 COMPTE DE RESULTAT DE L'ÉTABLISSEMENT 12
3 ANNEXE 16
3.1 Faits caractéristiques de l'exercice, principes et méthodes comptables 17
3.2 Note relative aux postes de bilan 18
3.3 Note relative au compte de résultat 35
3.4 Autres informations 40
2EME PARTIE : ANALYSE DE L'EXECUTION DE L'ETAT DES PREVISIONS DE RECETTES ET DE DEPENSES 41
1 EXECUTION DE L'EPRD 42
1.1 Situation synthétique des prévisions et réalisations 43
1.2 Situation détaillée des prévisions et réalisations 49
2 LES RESULTATS 77
3 AFFECTATION DES RESULTATS 94
4 GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE 101
4.1 La balance des comptes 102
4.2 Les valeurs inactives 184
5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 186
3EME PARTIE : SIGNATURES 193

ÉTATS CONSTITUTIFSDE L'ANNEXE (1ère PARTIE)

<> ==> Faits caractéristiques de l'exercice, principes et méthodes comptables

- Principes et méthodes comptables (état PF1) ☐
- Faits caractéristiques de l'exercice(état PF2) ☐
- Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice sur l'autre certains postes (état PF3) ☐

<> ==> Note relative aux postes de bilan

- Tableau des immobilisations (état BI1) ☐
- Tableau des amortissements (état BI2) ☐
- Variation des capitaux propres (état BI3) ☐
- Tableau synthétique des provisions pour risques et charges et des dépréciations (état BI4) ☐
- Tableau synthétique des subventions d'équipement transférables (état BI5) ☐
- Restes à recouvrer amiable et contentieux (état BI6) ☐
- Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état BI7) ☐
- État de la dette financière à long et moyen terme [1] (état BI8) ☐
- Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme (état BI9) ☐
- État des participations au 31 décembre de l'exercice(état BI10) ☐
- Évaluation et comptabilisation des stocks (état BI11) ☐
- Tableau synthétique des valeurs mobilières de placement (état BI12) ☐
- ☐

<> ==> Note relative au compte de résultat

- Éléments significatifs explicitant les comptes (état CR1) ☐
- État synthétique des subventions d'exploitation et des contributions accordées par l'établissement (état CR2) ☐
- Détail des produits de l'activité hospitalière (état CR3) ☐

<> ==> Autres informations

- État des engagements hors bilan autres que les instruments de couverture de la dette à long terme (état AI1) ☐
- Honoraires du commissaire aux comptes (état AI2) ☐
- Tableau synthétique des effectifs (état AI3) ☐
- Événements significatifs postérieurs à la clôture (état AI4) ☐
- Information sur les aspects environnementaux (état AI5) ☐

(1) À remplir en commun par l'ordonnateur et le comptable.

ÉTATS CONSTITUTIFS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (2ième PARTIE)

Tableau des provisions réglementées, des provisions pour risques et charges et des dépréciations (état IC1)	☐
Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements des immobilisations entrées dans le patrimoine au cours de l'exercice (état IC2)	☐
Détail et évaluation des valeurs mobilières de placement (état IC3)	☐
État des subventions d'exploitation et contributions accordées par l'établissement (état IC4)	☐
Restes à recouvrer des exercices courant et antérieurs (état IC5)	☐
Restes à recouvrer, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état IC6)	☐
État récapitulatif des charges sur exercices antérieurs [1] (état IC7)	☐

(1) À remplir en commun par l'ordonnateur et le comptable.

IERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS

- 1 -

BILAN

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**				
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'études, de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
	Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2 770 522,53	2 394 553,30	375 969,23	283 858,36
	Autres immobilisations incorporelles	302 499,67	302 499,67	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	Terrains	10 698 384,85	1 489 019,13	9 209 365,72	9 209 838,29
	Constructions	128 763 895,11	75 786 636,35	52 977 258,76	56 158 174,53
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 846 291,12	8 601 593,92	1 244 697,20	1 329 565,83
	Autres immobilisations corporelles	18 035 947,28	15 838 908,55	2 197 038,73	2 481 187,85
	Immobilisations corporelles en cours	15 264 718,30	0,00	15 264 718,30	9 061 554,40
	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :				
	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	186 697,74	0,00	186 697,74	174 006,10
	TOTAL I	185 868 956,60	104 413 210,92	81 455 745,68	78 698 185,36

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES	APPORTS	7 280 150,03	7 280 150,03
	RÉSERVES :		
	Excédents affectés à l'investissement	42 374 954,17	42 374 954,17
	Réserve de trésorerie	12 255 206,36	12 255 206,36
	Réserves de compensation	94 091,95	94 091,95
	REPORT À NOUVEAU :		
	Report à nouveau excédentaire	304 233,46	255 446,80
	Report à nouveau déficitaire	-3 090 645,48	-3 124 175,67
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	1 859 831,84	82 316,85
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 809 565,64	306 987,38
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	7 129 415,00	6 697 273,00
	DROITS DE L'AFFECTANT	0,00	0.00
	TOTAL I	71 016 802,97	66 222 250,87

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS :**				
	Matières premières	11 082,38	0,00	11 082,38	11 313,78
	Autres approvisionnements	974 657,15	0,00	974 657,15	772 080,77
	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CRÉANCES D'EXPLOITATION :				
	Hospitalisés et consultants	3 994 435,65	2 849 595,13	1 144 840,52	2 155 403,88
	Caisse pivot	17 782 675,39		17 782 675,39	14 223 134,48
	Autres tiers payants	1 492 090,84		1 492 090,84	1 285 621,94
	Créances irrecouvrables admises en non-valeur	0,00		0,00	0,00
	Autres	202 882,74		202 882,74	282 803,37
	CRÉANCES DIVERSES :	4 554 429,36	0,00	4 554 429,36	4 267 949,25
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	DISPONIBILITÉS	14 605 617,39		14 605 617,39	3 521 232,52
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	0,00		0,00	0,00
	TOTAL II	43 617 870,90	2 849 595,13	40 768 275,77	26 519 539,99
COMPTES DE RÉGULARISATION	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00		0,00	0,00
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0,00		0,00	0,00
	DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	1 664,68		1 664,68	5 155,25
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00		0,00	0,00
	ÉCARTS DE CONVERSION D'ACTIF	0,00		0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	229 488 492,18	107 262 806,05	122 225 686,13	105 222 880,60

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

BILAN

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR RISQUES	1 122 219,32	518 080,00
	PROVISIONS POUR CHARGES	10 714 116,11	8 854 077,31
	TOTAL II	11 836 335,43	9 372 157,31
DETTES	**DETTES FINANCIÈRES :**		
	Emprunts obligataires	0,00	0,00
	Emprunts auprès des établissements de crédit	26 053 997,72	16 843 053,05
	Emprunts et dettes financières divers	69 584,06	64 804,22
	Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
	DETTES D'EXPLOITATION :		
	Avances reçues	0,00	0,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 208 736,65	2 550 888,49
	Dettes fiscales et sociales	3 165 016,53	3 456 161,81
	DETTES DIVERSES :		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	122 243,77	185 193,14
	Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	2 167 196,30	3 215 174,73
	Autres	88 996,87	106 721,05
	Produits constatés d'avance	4 221 415,17	2 912 394,97
	TOTAL III	39 097 187,07	29 334 391,46
COMPTES DE RÉGULARISATION	RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT	275 360,66	294 080,96
	ÉCART DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL	122 225 686,13	105 222 880,60

- 2 -

COMPTE DE RESULTAT DE L'ÉTABLISSEMENT

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
PRODUCTION VENDUE	3 588 016,82	3 178 840,59
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,00	0,00
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	153 021 423,35	150 618 174,36
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	2 259 255,04	1 987 224,03
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	1 851 368,89	1 223 311,38
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	659 852,39	1 251 627,02
TOTAL I	161 379 916,49	158 259 177,38
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	13 400,37	15 608,27
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	231,40	-2 394,59
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	5 051 673,86	5 092 922,89
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	-202 576,38	-104 740,21
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	3 243 619,06	3 103 971,12
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	9 461 835,77	9 620 097,14
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	13 374 798,98	13 291 392,47
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	28 874,31	86 800,87
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	82 230 966,43	82 284 313,57
CHARGES SOCIALES	32 739 721,01	33 757 446,94
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	6 191 170,39	7 262 666,14
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	2 287 972,12	286 997,65
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	3 853 758,38	1 876 421,27
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	550 164,12	590 228,98
TOTAL II	158 825 609,82	157 161 732,51
I- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 554 306,67	1 097 444,87
PRODUITS FINANCIERS		

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	812 889,16	737 710,24
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	812 889,16	737 710,24
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-812 889,16	-737 710,24
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	1 741 417,51	359 734,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	81 998,44	168 701,21
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	830 822,29	646 272,22
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	21 879,71	475 449,73
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	340 543,00	181 948,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	1 275 243,44	1 472 371,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	745,50	1 781,47
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	375 404,69	950 012,11
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	7 993,92	25 310,36
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	772 685,00	772 685,00
DOT AUX AMORT ET AUTRES DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
TOTAL VI	1 156 829,11	1 749 788,94
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	118 414,33	-277 417,78

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

État CR

GED

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) [1]	EXERCICE N	EXERCICE N-1
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	162 655 159,93	159 731 548,54
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	160 795 328,09	159 649 231,69
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	1 859 831,84	82 316,85

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

- 3 -

ANNEXE

- 3.1 -

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE,

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont établis suivant l'instruction budgétaire et comptable M21 (instruction et annexes) en vigueur au 1er janvier 2018 applicable aux établissements publics de santé, et en cas d'absence de règle explicite dans l'instruction M21 suivant le plan comptable général, et en conformité avec la réglementation en vigueur, en particulier le code de la santé publique. L'établissement se réfère également aux fiches comptables éditées par la direction générale de l'offre de soins et la direction des finances publiques.

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la compréhension de l'information.

Les principes de la comptabilité hospitalière mis en œuvre sont les suivants :

- Image fidèle
- Continuité de l'activité
- Régularité
- Sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Intangibilité du bilan d'ouverture
- Principe de non compensation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux dispositions de l'article R 6145-12 du Code de la Santé Publique, les dépenses et recettes de l'établissement sont retracées dans un compte de résultat principal et deux comptes de résultat annexes pour les activités suivantes :

- Budget Annexe P : Maison d'accueil spécialisé
- Budget annexe C : Instituts de formation

Les comptes de résultat prévisionnel annexes sont soumis aux mêmes règles budgétaires et comptables que le budget principal, sauf adaptations spécifiques prévues par le code de la santé publique.

Aucun de ces comptes de résultat annexes ne reçoit de subvention d'équilibre du compte de résultat principal.

Les budgets annexes remboursent au budget principal des charges communes pour un montant total de 640 231 €. Les comptes de transfert de charges concernés sont le P6286, le C6286 pour les budgets annexes qui passent en recette sur le H7087 du budget principal.

Ces charges sont établies sur la base de clés de répartition dont la méthodologie a été stabilisée depuis plusieurs années. Pour exemple, chauffage / gaz la clé de répartition est le m3, DRH la clé de répartition est nombre d'ETP etc.

L'établissement entend retravailler et réinterroger en 2019 la pertinence de ces clés de répartition afin d'en consolider la réalité.

En 2018, le budget annexe P a également remboursé au budget principal H un crédit fléché par l'ARS à destination du service des soins somatiques pour la prise en charge des personnes en situation de handicap (253 974 €)

Le compte de résultat combiné est réalisé sans neutralisation des opérations réciproques entre les comptes de résultat.

1. Changements comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué en 2018.

2. Corrections d'erreur

Aucune correction d'erreur n'a été enregistrée en 2018.

3. Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est à signaler.

4. Immobilisations et amortissements

Cf. également les Etats BI1 « Tableau des immobilisations », BI2 « Tableau des amortissements », IC2 « Méthode de calcul des amortissements ».

4.1. Les immobilisations

- **Immobilisations incorporelles :** Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels.
- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En application des règlements comptables, les immobilisations corporelles inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,
- évaluées de façon fiable.

Le seuil d'immobilisation retenu par l'établissement est de 500 €.

4.2. Politique d'amortissement

Les amortissements sont pratiqués en mode linéaire.

Après une phase transitoire en 2016, l'établissement a appliqué en 2017 à l'ensemble de ses acquisitions :

- L'amortissement par composants (6 familles de composants) ;
- L'amortissement à partir de la date de mise en service ou de la date d'acquisition.

Il a poursuivi en 2018 cette politique.

4.3. Immobilisations en cours

Le solde du compte 23 indique la valeur des immobilisations non terminées, ni mises en service, à la fin de chaque exercice ; elles se répartissent en deux groupes :

- Les immobilisations créées par les moyens propres de l'établissement (comptes 231 et 232) ;
- Les immobilisations résultant des travaux de plus ou moins longue durée confiés à des tiers (comptes 237 et 238).

Immobilisations en cours au 31 décembre 2018

COMPTES	INTITULE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
238.2127	Reconversion du site de Neuilly sur Marne	58 270,10	193 650,61	50 572,29	-	-					302 493,00
238.23127	Reconversion du site de Neuilly sur Marne	-	-	-	52 524,13	98 189,14	87 102,67	83 641,56	109 445,84	139 396,62	570 299,96
238.23128	Relocalisation Montreuil G10/G12/I05	-	2 646,64	9 984,31	27 570,56	261 974,18	2 251,32	31 610,95	815 664,02	430 678,01	1 582 379,99
238.23162	Relocalisation Aubervilliers G05/G13	-	-	7 621,00	200 113,63	817 285,46	473 994,65	431 440,90	5 274 289,08	4 896 871,11	12 101 615,83
23823167	Mise en conformité Centre de Jour ROSNY									428 451,28	428 451,28
23823206	Mise en conformité pavillon BEARN									253 139,06	253 139,06
		58 270,10	196 297,25	68 177,60	280 208,32	1 177 448,78	563 348,64	546 693.41	6 199 398,94	6 148 536,08	15 238 379,12

4.4. Reports

L'instruction budgétaire et comptable M21 ne prévoit pas la notion de charges à rattacher pour les opérations d'investissement. Le montant des reports des commandes d'investissement s'élève à 4 473 036,84€ à la clôture 2018.

Compte	Objet	Report	Compte	Objet	Report
205	Concessions et droits similaires	364 895,93 €	23823145	Logement de fonction	510,91 €
213111	Bâtiments hospitaliers et administratifs	3 292,50 €	23823153	Sécurité CSI/Clôture	42 753,70 €
213513	Froid	16 087,56 €	238231531	Mise en conformité chambres d'isolement	52 718,43 €
213514	Installations chauffage	11 510,28 €	238231532	Mise en conformité lave-mains	2 541,38 €
213515	Monte charges et ascenseurs travaux	33 463,86 €	23823162	Relocalisation d'Aubervilliers	2 572 942,33 €
2135189	Etanchéïté Bondy et Toouraine	106 992,52 €	23823166	Réhabilitation SIHBEF	6 144,69 €
215311	Installation à caractère spécifique	2 369,79 €	23823167	Opérations de mise en conformité	210 011,70 €
215313	Détection incendie	24 257,46 €	23823169	Périnatalité Noisy-le-Sec	21 579,16 €
215314	Réseau d'eau	36 726,70 €	23823170	Construction H. Duchène Aubervilliers	23 939,62 €
2154	Matériel et outillage	27 723,96 €	23823174	Schéma sécurité électrique	9 850,16 €
2182	Matériel de transport	23 257,88 €	23823200	Construction HDJ I05	162 955,22 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	54 221,67 €	23823204	Contrôle d'accès	24 304,17 €
2184	Mobilier	31 616,49 €	23823205	Mise conformité humanisat R ROLLAND SD	6 030,73 €
23823127	reconversion site de Neuilly-sur-Marne	115 039,18 €	23823206	Mise conformité pavillon BEARN	53 596,53 €
23823128	Relocalisation de Montreuil	431 702,33 €		**TOTAL**	**4 473 036,84 €**

Dépréciations des immobilisations

Les dépréciations des immobilisations procèdent de la constatation d'un amoindrissement de la valeur d'un élément de l'actif immobilisé, résultant de causes dont les effets ne sont pas nécessairement irréversibles. Elles résultent de l'évaluation comptable des moins-values qu'il est raisonnable d'envisager sur les éléments d'actifs.

Si elles sont généralement afférentes à des immobilisations non amortissables (par exemple : terrains), elles peuvent néanmoins concerner également les dépréciations exceptionnelles subies par des immobilisations amortissables, lorsqu'en raison de leur caractère non définitif ces dépréciations ne peuvent être raisonnablement inscrites à un compte d'amortissement.

Aucune dépréciation d'immobilisations n'a été constatée sur l'exercice.

5. Les stocks

A ce poste figurent les produits pharmaceutiques et produits à usage médical, les fournitures et petit matériel médical et médicotechnique ainsi que les fournitures consommables (évaluation dans l'état BI11 du compte financier).

Ils sont évalués selon la méthode du CUMP (Coût Moyen Pondéré).

Les CUMP ont fait l'objet d'un travail de fiabilisation par l'établissement.

Concernant les stocks déportés, la pharmacie réalise un inventaire dans les principales structures de soins et dispositifs d'urgence :

- Armoires d'astreinte et d'urgence (6 dotations)
- Sacs d'urgence (8 dotations)
- Armoires des UHTP – Unités d'Hospitalisation Temps Plein (16 dotations pour les unités adultes et 3 dotations pour les unités enfants et adolescents)
- Armoires des CAC – Centres d'Accueil et de Crise (3 dotations)
- Armoires des pavillons d'accueil des patients long cours (3 dotations)
- Armoire des Hospitalisations à Domicile (1 dotation)
- Armoire pour l'accueil à temps plein de la Maison d'Accueil Spécialisée (1 dotation)
- Armoires des Hôpitaux de jour (4 dotations)

Compte tenu de la nature et de la valeur des biens stockés, aucune dépréciation n'est réalisée sur les stocks de l'établissement.

6. Créances sur les redevables et comptes rattachés

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les états BI6 « Restes à recouvrer amiable et contentieux » et BI7 « Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants » détaillent ces créances par types de débiteur et leur caractère amiable ou contentieux ainsi que par leur montant, de moins de 20 € à plus de 1 000 €.

Une procédure pour les admissions en non-valeur est établie, et une méthodologie de dépréciation des créances d'exploitation (essentiellement pour les recettes du Titre 2) est appliquée.

Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du comptable à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de l'émission du titre de recettes. L'ancienneté et le montant de la créance constituent des indicateurs de dépréciation des créances.

Après étude des différents dossiers selon le débiteur et la situation des redevables (surendettement), le mode d'estimation de la provision a été défini. L'étude a été réalisée par grands types de débiteurs (les particuliers, les mutuelles et les « autres » c'est-à-dire État, Assurance Maladie, Ambassades)

Au vu des états de restes à recouvrer :

- Si une procédure de surendettement est en cours, une étude commune entre la direction des finances et la TG a mis en évidence que pour 1/3 des dossiers de surendettement aucun recouvrement ne pouvait être réalisé pendant 3 ans et que dans les 2/3 des cas la dette était effacée. Une provision est constituée :
  - ✓ à hauteur de 100 % de la créance jusqu'à N-3 ;
  - ✓ à hauteur des 2/3 de la créance de N-2 à N.

  Il s'avère cependant que nous serons amenés à retravailler et à affiner cette règle.

  De même si jusqu'à maintenant nous opérions un traitement différencié entre les créances relevant de notre caisse pivot, considérant que nous pouvions plus facilement recouvrir les créances mêmes anciennes, et que donc nous ne provisionnions à 100 % que les créances âgées de plus de trois ans, nous avons souhaité harmoniser cette année le traitement des créances à l'égard des personnes publiques.

  Ainsi, nous appliquons désormais un taux de 100 % à toutes les créances vis-à-vis des personnes publiques, dès leur apparition avec un taux dégressif qui atteint 100% au-delà de la deuxième année. Le taux est de 25 % pour les créances de l'année non encore recouvrées, de 80 % pour celles de l'année 2017 et de 100 % antérieurement.

- Pour les mutuelles, une provision est constituée désormais pour les créances de N à hauteur de 1% et N-1 à hauteur de 10 % ; à partir de N-2 une provision à 100 % est constituée. En effet, dans la majorité des cas les mutuelles font référence à la prescription biennale (article L.114-1 alinéa 1 du Code des assurances).

- Pour les débiteurs étrangers, l'expérience a démontré que les adresses à l'étranger sont très incertaines. Parfois le patient revient dans l'année qui suit son hospitalisation et nous parvenons à obtenir un peu plus d'information mais cela reste marginal. Compte tenu de ces incertitudes, nous appliquons dès la première année un taux de dépréciation de 25 %. Ensuite, pour les créances N-1 une provision serait constituée de 80 % de la créance et de 100% à partir de N-2.

- Pour les hospitalisés, les taux appliqués sont de 4% la première année, 7 % la seconde, 10 % la troisième puis successivement 18 %, 28 %, 68 % et 100 %. Cette décôte sera examinée à nouveau en 2019.

Au 31/12/2018, elle s'élève à 2 849 594,28 € dont 1 252 889 € au titre de la créance sur le GCS Blanchisserie, correspondant à l'intégralité de sa dette à notre égard à la date du 31 décembre 31 décembre 2018.

7. Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 327 770.78€ dont 282 358,16€ de produits rattachés.

Produits à recevoir

Compte	Intitulé	Solde débiteur	Commentaire
4181	Redevables - produits à recevoir	63 484.2€	Séjours non encore facturés à un tiers et rattachés à l'exercice au titre de la CMUC et de l'AME.
4182	Redevables - produits à recevoir caisse pivot	264 088,5€	Séjours non encore facturés à un tiers et rattachés à l'exercice au titre de la RI.
4188	Redevables - produits à recevoir autres	198,08€	Produits rattachés du titre 3.
418	**Total**	327 770,78€	

Produits rattachés

Compte	Montant	Objet	Mode d'estimation
64197	65 474 €	FEH - 4ème trimestre 2018	Moyenne des trois premiers trimestres
64293	2 439.30 €	Trop versé sur salaires PM	Cumul des dossiers reçus
708886	2 841.71 €	Remboursements frais de crèche	Cumul des dossiers reçus
708884	93 629.37 €	Remboursement repas	Cumul des dossiers reçus dont 54 740.49€ estimation DAHL
64195	39 528.45	Remboursements de salaires PNM	Cumul des dossiers reçus
64295	62 290.28€	Remboursements de salaires PM	Cumul des dossiers reçus
64519	14 349.28€	Remboursements CNRACL	Cumul des dossiers reçus
7531	1607,69	Redevance sur activité libérale	Cumul des dossiers reçus
708312	198.08€	Loyer LES GRIVES	Dossier reçu
TOTAL	**282 358.16 €**		

8. Trésorerie

Le solde débiteur du compte 515 Compte au trésor s'élève à 14 517 096.58 € au 31 décembre 2017 ; l'établissement ne détient pas de valeurs mobilières de placement.

9. Comptes d'attente

Compte	Libellé	Soldes créditeurs (+) /débiteurs (-)	Commentaire
4712	virements ré-imputés	2 411.31	Sommes versées aux salariés de l'EPS et rejetées pour cause de comptes bancaires clôturés.
4713	recettes perçues avant émission des titres	170 345,16	
471411	excédent à ré-imputer - personnes physiques	4 825,55	Imputations provisoires suite à la prise en charge de mandats et de titres correctifs.
471412	excédent à ré-imputer - personnes morales	22 232,98	Principalement des versements effectués en doublon par les CPAM ou les mutuelles.
47171	recettes Relevés BDF	37 733,51	Virements effectués par divers débiteurs avant émission de titres (CNAV, trésoreries, mutuelles).
4718	autres recettes à régulariser	37 812,15	Principalement sur ce compte les honoraires médicaux, les loyers et les paiements pour clés non rendues.
4721	Dépenses sans mandatement préalable	-1 169,48	
47	**Total**	**274 191,18**	

10. Charges constatées d'avance

L'établissement n'a pas comptabilisé de charges constatées d'avance en 2018.

11. Capitaux propres

Variation des capitaux propres

Rubriques	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variations
Apports	**7 280 150,03**	**7 280 150,03**	**0,00**
Réserves	**54 724 252,48**	**54 724 252,48**	**0,00**
Excédents affectés à l'investissement	42 374 954,17	42 374 954,17	0,00
Réserve de trésorerie	12 255 206,36	12 255 206,36	0,00
Réserve de compensation	94 091,95	94 091,95	0,00
Report à nouveau	**-2 868 728,87**	**-2 786 412,02**	**82 316,85**
Report à nouveau excédentaire	255 446,80	304 233,46	48 786,66
Report à nouveau déficitaire	-3 124 175,67	-3 090 645,48	33 530,19
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	**82 316,85**	**1 859 831,84**	**1 777 514,99**
Subvention d'investissement	**306 987,38**	**2 809 565,64**	**2 502 578,26**
Provisions réglementées	**6 697 273,00**	**7 129 415,00**	**432 142,00**
Variation des capitaux propres de l'année	**66 222 250,87**	**71 016 802,97**	**4 794 552,10**

12. Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations (compte 142)

Cette provision règlementée est fondée sur le principe d'une allocation anticipée d'aides destinées à la couverture des surcoûts d'exploitation générés par les nouveaux investissements (amortissements et frais financiers), sous forme de dotations supplémentaires versées par l'assurance maladie. Les reprises se font au rythme des charges d'amortissements et frais financiers correspondant à chaque projet subventionné.

A la clôture des comptes 2018, les projets concernés par cette provision sont les relocalisations d'Aubervilliers et de Montreuil.

Deux types d'écritures ont été passés dans les comptes 2018 :

- Des écritures de reprises sur provisions d'un montant de 340 543 € pour couvrir les frais financiers des emprunts liés à ces opérations ;
- Des dotations aux provisions d'un montant de 772 685 € correspondant à l'annuité 2018 de l'aide accordée.

13. Subventions d'investissement

Ces financements sont imputés au crédit du compte 13 et regroupent l'ensemble des subventions d'équipements ou d'investissement désignées comme telles par l'organisme versant. Elles sont comptabilisées pour le montant figurant dans la notification.

Lorsque les immobilisations sont amortissables, la reprise de la subvention au compte de résultat prévisionnel a pour effet de neutraliser le montant de la dotation aux comptes d'amortissement au niveau des résultats de l'exercice.

Pour cela, le compte 139 est débité par le crédit du compte 777 "Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice" d'une somme égale au montant de la subvention rapportée à la durée de l'amortissement du bien subventionné. (Etat BI5 du compte financier).

14. Provisions

L'établissement constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée. (Etat BI4 du compte financier)

Au cas où cette perte ou le passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, l'établissement serait amené à faire un état de ses passifs éventuels dans ses engagements hors bilan (Etat AI1 du compte financier). Aucun engagement de ce type n'est recensé en 2018.

Les dotations aux **provisions** s'élèvent à 6 914 415,5 € en 2018.

14.1. Provision pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps CET (compte 153)

Le compte 153 enregistre toutes les provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET). Cette provision est calculée sur la base des compteurs individuels de chaque salarié de l'établissement, personnel médical ou non médical.

La provision CET inscrite au bilan correspond au stock des jours épargnés au 31/12/2017 – CET historique et CET pérenne - valorisés sur la base des montants forfaitaires bruts par catégories d'agents médicaux et non médicaux conformément à la réglementation :

- 125 € pour les personnels de catégorie A
- 80 € pour les personnels de catégorie B
- 65 € pour les personnels de catégorie C
- 300 € pour les personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques.

Les taux de charges appliqués sont de 14% pour les personnels titulaires et stagiaires, 50,45 % pour les agents contractuels et 47,74 % pour les personnels médicaux.

Deux types d'écritures ont été passés dans les comptes 2018 :

- Des écritures de reprises sur provisions d'un montant de 1 117 992,45 € (393 357,75€ relatif au personnel médical et 724 634,70€ pour le personnel non médical, dont 700 260,60 € sur le budget H, 7 513,50 € sur le budget P et 16 860,60 € sur le budget C) ;
- Des dotations aux provisions d'un montant de 1 777 208,70 € (788 931,60€ relatif au personnel médical et 988 277,10 € pour le personnel non médical) sur l'exploitation 2018 pour actualiser la provision figurant au bilan d'entrée 2018 des flux constatés en 2018.

14.2. Provision propre assureur – Allocation de retour à l'emploi / ARE (comptes 158)

L'établissement ne cotisant pas aux ASSEDIC est son propre assureur ; il lui appartient de constituer une provision au 31 décembre de l'exercice dès lors qu'il a connaissance à cette date de la perte involontaire d'emploi pour les agents concernés. Le montant de la provision correspond au montant des droits acquis restant à verser estimé à partir des informations détenues au 31 décembre de l'exercice.

Une dotation aux provisions de 60 699,26 € (sur le budget H) ainsi qu'une reprise de 230 737,12 € (215 730,56 € sur le budget H et 15 006,56 € sur le budget P) a été constituée pour l'année 2018, portant ainsi le solde à 280 474 € au 31 décembre 2018.

La provision est calculée au coût réel pour chaque agent sur la base du coût unitaire d'une journée d'indemnisation et des droits restant à courir au 31 décembre.

14.3. Provision CNRACL (Compte 158)

L'établissement est tenu de provisionner le montant des cotisations rétroactives qui seront versées à la CNRACL suite à la validation de services effectués antérieurement par un agent titulaire. Aucune provision n'est à constituer en l'absence de demande formulée par l'agent, étant donné qu'il n'est pas établi que l'établissement soit soumis à une obligation probable ou certaine d'où résultera une charge probable ou certaine.

Conformément aux indications du décret n°2016-1101 du 11 août 2016, la liquidation de la provision s'est faite sur la base de l'analyse individuelle de chaque dossier : 140 dossiers.

La méthode de provisionnement mise en œuvre : chaque demande a été valorisée sur la base des coûts de validation des services constatés pour des demandes validées par la CNRACL pour un même métier (Assistants médico-administratifs, aides-soignants/AMP, Assistants socio-éducatifs, infirmiers, agents des services hospitaliers, agents/adjoints administratifs, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, diététiciennes, AEQ/OPQ. De plus, chaque fois qu'une estimation de paiement auprès de la CNRACL (logiciel de calcul CNRACL) était disponible, cette somme était reprise dans l'estimation de la provision.

Le montant des validations dues a ainsi été estimé à 1 206 550,22 € au 31 décembre 2018.

Deux types d'écritures ont été passés dans les comptes 2018 :

- Des écritures de reprises sur provisions d'un montant de 40 850,69 € ;
- Des dotations aux provisions d'un montant de 93 699,26 €.

14.4. Provisions pour litiges (compte 151)

Une provision pour litige d'un montant de 604 139,32 € a été créée en 2018 dont :

- 58 050,32 € de contentieux agents dont l'établissement est confronté
- Des couts directs liés à des pénalités à payer aux autres entrepreneurs comme aux démarches juridiques engagées, une baisse vraisemblable des ressources à percevoir du fait du retard de mise en exploitation, un risque réel de non-paiement des indemnités conventionnelles de retard que cette entreprise nous devra au final nous a amené à doter une provision de 546 089 € en risques et charges.
  Le montant de la provision enregistrée au 31/12/2018 s'élèvent ainsi à 1 122 219,32 €.

14.5 : Autres Provisions pour charges

1. La HAS, personne tiers, a rendu une décision le 30 novembre 2018 visant à surseoir à la certification de l'établissement. Il en découle une contrevisite obligatoire avec l'obligation de mettre tout en œuvre pour lever des restrictions ou satisfaire aux recommandations émises.

Cette décision qui nous enjoint de nous mettre en conformité avec des standards, que la HAS nous impose, est génératrice d'une dépense supplémentaire non anticipée ni anticipable, qui nous oblige à corriger une situation passée pour nous permettre de continuer notre activité.
Ces dépenses sont de deux ordres :

- Des dépenses de prestation conseils/mobilisation/redéfinition du projet et des modes d'action

- Des dépenses d'aménagements de locaux qui ne seront pas amortissables, dès lors que les bâtiments en question seront complètement réaménagés/reconstruits à l'horizon de 3 à 4 ans (projet de reconstruction du site de Neuilly sur Marne), qui ne prolongeront pas la durée de vie des immobilisations actuelles, et qui sont pour nous exclusivement des charges.

Au total, nous avons donc d'ores et déjà engagé une dépense de **395 347,12 €** sans compter le coût des nombreuses réunions internes mobilisant médecins, cadres et personnels qui, si elles avaient dû être chiffrées (en coût de personnel) auraient été très conséquentes.

2. Le déménagement des secteurs 2 et 6 et à l'aménagement des secteurs 5 et 13 nous amène également à devoir provisionner un certain nombre de dépenses.

La décision d'autorisation de l'ARS (n°16-086 du 19 avril 2016) qui modifie les conditions d'exécution de l'autorisation d'activités de soins en psychiatrie du 31 octobre 2015 est le point origine de cette opération de restructuration.

Celle-ci entraine un déplacement des secteurs 5 et 13 du site de Neuilly sur Aubervilliers, où étaient localisés les secteurs 2 et 6. Les conditions de constitution de la provision nous semblent réunies :
- Un plan de restructuration formalisé existe
- Il est connu de l'ensemble des personnels
- Il a été autorisé par les autorités (ARS)

Les coûts de déménagements sont explicitement énoncés. En outre, à la suite de cette opération de restructuration, des coûts de remise en état, estimés même comme étant sous évalués, ont été rendus nécessaires, sans qu'il n'y ait une contrepartie particulière supplémentaire.
Au total, cette provision s'évalue à 922 674,18 €

Au total, nous sommes amenés cette année à provisionner sur ce champ la somme de **1 318 021 €.**

2. Emprunts

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur valeur nominale. L'EPS de Ville-Evrard a fait le choix d'emprunts à taux fixes en privilégiant un amortissement constant du capital.

L'établissement constate les ICNE à la clôture de l'exercice.

Les états BI8 et BI9 du compte financier précisent les montants, nature, durée et caractéristiques des différents emprunts.

Pour 2018 l'établissement a souscrit deux nouveaux emprunts hauteur de 26 000 000 € auprès du crédit agricole avec un tirage de 11 300 000 € sur 2018.

3. Dettes d'exploitation

Compte	Libellé	Soldes créditeurs
4011	Fournisseurs	1 439816.74

Les dettes d'exploitation (hors rattachement de charges) s'élèvent à 1 439816.74€ en augmentation par rapport à 2017 de (+13%).

4. **Charges à payer (exploitation)**

Compte 408 – Fournisseurs factures non parvenues

Ce compte enregistre les factures non encore parvenues mais correspondant à des dépenses engagées et dont le service a été fait au cours de l'exercice qui se termine. Leur montant s'élève à 1 768 919.91€.

Le montant à comptabiliser est estimé à partir des éléments disponibles : devis, commandes essentiellement.

Compte 4281 – Prime de service à payer

Ce compte enregistre le solde de la prime de service (montant brut) imputable à l'exercice N payée en mars N+1 : 906 518€

Le solde de la prime est estimé à partir du montant total de la prime N-1 déduction faite de l'acompte payé en novembre de l'exercice N.

Compte 42868 – Autres

Ce compte enregistre les autres charges de personnel à payer en N+1 : 2 234 860€

Leur montant est estimé à partir de différents indicateurs : réalisé N-1 ; taux de charges constatés ; taux réglementaires (indemnité de résidence) etc.

L'établissement impute, hors prime de service, l'ensemble des autres charges de personnel sur ce compte sans distinguer les charges sociales et les impôts et taxes et versements assimilés.

Compte	Libellé	Soldes créditeurs
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	1 768 919,91
4281	Prime de service à payer	906 518,00
42868	Personnel - Autres charges à payer	2 234 860,00
	Total	**4 910 297,91**

5. Produits constatés d'avance

L'exercice 2018 a enregistré plusieurs produits constatés d'avance.

a. Formation infirmière de pratique avancée : 5 280,20 €

L'établissement a bénéficié en 2015 d'un financement de 60 000 € pour la mise en œuvre d'un projet pluriannuel de soutien à la formation d'infirmiers dans le cadre du projet de préfiguration d'infirmier cliniciens spécialisés. La formation se poursuivra jusqu'en 2019.

b. Renforcement des formations en hôpital de jour infanto-juvénile : 20 000 €

À la suite de la démarche d'évaluation menée en 2017, l'ARS a décidé de renforcer l'effort de formation pour les hôpitaux de jour prenant en charge des enfants avec TED (HDJ Les Hirondelles pôle I05 et centre H. Duchène pôle I02). Les crédits non reconductibles alloués, d'un montant de 20 000 €, ont été intégrés à la DAF 2017 par un arrêté du 29/12/2017 notifié le 10/01/2018. Compte tenu de l'impossibilité d'utiliser ces crédits fléchés sur l'exercice 2017 et 2018, ils sont traités en produits constatés d'avance pour une mise en œuvre des formations correspondantes en 2019.

c. Indemnité d'immobilisation : 1 650 000 €

L'EPS de Ville-Evrard a signé une promesse de vente pour la cession de terrains à Neuilly-sur-Marne, accompagnée du versement en 2017 par l'acquéreur d'une indemnité d'immobilisation de 1 650 000 €. L'encaissement du produit de la vente est échelonné de 2021 à 2026 avec, au fur et à mesure de l'entrée en possession des terrains par l'acquéreur, une diminution du montant de l'indemnité d'immobilisation.

d. Plateforme de coordination pluridisciplinaire de soutien aux adolescents et jeunes adultes des villes de Saint-Denis et Saint-Ouen : 30 23,17 €

L'EPS de Ville-Evrard, pôles G01 et G02, a obtenu des financements pour la mise en place d'une plateforme de coordination pluridisciplinaire de soutien aux adolescents et jeunes adultes des villes de Saint-Denis et Saint-Ouen. Il s'agit d'un projet pluriannuel.

Les crédits encaissés en 2018 s'élèvent à 35 000 € :

- Département : 9 000 €
- Commissariat général à l'égalité des territoires : 16 000 €
- Ville de Saint Denis : 10 000 €

Le calendrier d'instruction des demandes de financement n'a pas permis l'engagement intégral des crédits notifiés en 2018 ; le calendrier du projet s'en trouve décalé d'autant.

e. Recherche : 277 972 €

L'établissement a bénéficié pour la première fois en 2017 d'une enveloppe spécifique pour le financement de ses activités de recherche, d'enseignement et d'innovation. La répartition de ces crédits s'est faite dans le cadre d'un appel à projet interne en date du 26 octobre 2017. Les crédits n'ayant pas été utilisés sur 2018, ils ont été reconduits en PCA. La gestion de l'enveloppe fera l'objet d'un suivi dans le cadre pluriannuel des projets.

f. Mise en place du RIM-P / DPI : 211 121 €

L'établissement a bénéficié de crédits fléchés à hauteur de 524 925 € pour la mise en place du RIM-P/DPI. Conformément au calendrier prévisionnel, le dossier patient informatisé CORTEXTE a été déployé sur l'ensemble des pôles en 2017 avec la mise en œuvre des formations et accompagnements correspondants. Le programme de travail prévoit l'installation du club utilisateur CORTEXTE, l'organisation de groupes de travail pour finaliser les procédures et rédiger le guide de tenue du dossier patient ainsi que la charte des accès, la mise en place des évolutions nécessaires suite à cette première année d'utilisation et des procédures nationales de sécurisation, la mise en œuvre des compléments au DPI (messagerie sécurisée, reconnaissance vocale...). Un montant de 313 804 € a été utilisé sur 2018.

g. Sécurité : 7 967,86 €

L'EPS de Ville-Evrard a sollicité l'ARS Ile-de-France en 2017 et 2018 pour contribuer au financement des surcoûts générés par les questions de sécurité. À ce jour aucun financement n'a été attribué. Pour compléter son analyse, l'EPS-VE a fait réaliser des audits de sureté à Aubervilliers, Bondy, Neuilly-sur-Marne et Saint-Denis. La direction du patrimoine et des travaux a concrétisé en mars 2018 son plan d'actions suite aux diagnostics Sûreté prévoyant un budget incompressible de 173 000 € sur lesquels s'imputeront les PCA.

h. Communauté psychiatrique de territoire – élaboration du projet territorial de santé mentale : 39 548 €

L'EPS de Ville-Evrard s'est vu chargé de piloter la mise en place de la convention constitutive de la communauté psychiatrique de territoire préfiguratrice pour la Seine-Saint-Denis associant les hôpitaux ci-après : Groupe hospitalier hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, CH de Saint-Denis, CHI Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois, GHI Le Raincy-Montfermeil, CHI André Grégoire à Montreuil, EPS Ville Evrard. La convention a été approuvée par le directeur de l'ARS le 11/04/2018 ; complétée en 2018 par l'élaboration d'un projet territorial de santé mentale. La somme de 4 990 € a été utilisée en 2018.

i. Appui démarche PTSM Seine Saint Denis : 50 000 €

L'établissement Ville-Evrard a bénéficié dans le cadre de la dernière délégation 2018, une aide régionale de 50 000 € au titre du développement de l'offre psychiatrie. Ces crédits ayant été notifiés le 30 janvier 2019 ont été traités en produits constatés d'avance.

j. Unité de transitoire de 16 lits : 1 600 000 €

L'établissement Ville-Evrard a bénéficié dans le cadre de la dernière délégation 2018, une aide de 1 600 000 € afin de financer des projets ultérieurs, en particulier les projets pour les adolescents de l'EPSVE sur Montreuil. Ces crédits ayant été notifiés le 30 janvier 2019 ont été traités en produits constatés d'avance.

6. Méthode utilisée pour la reconnaissance des produits

Les produits de l'établissement pour le budget principal (budget H – CRPP) sont répartis en trois groupes.

a. Produits versés par l'assurance maladie (Titre 1)

Ils comprennent :

- La dotation annuelle de financement - DAF (art. L 174-1 du code de la sécurité sociale) : 147 201 831€ fixée par l'arrêté modificatif du 31 décembre 2018 n° ARSIF-DOS Pôle Efficience-18-2738 portant fixation des dotations MIGAC, DAF, du forfait global de soins USLD et des forfaits annuels au titre de l'année 2018 de l'EPS de Ville-Evrard ;
- Les produits au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) notifiés par décision du directeur de l'ARS : 312 181,9 €
- Les produits sur exercice antérieur : 524 358 €

b. Autres produits de l'activité hospitalière (Titre 2)

Les autres produits de l'activité hospitalière regroupent tous les produits liés à l'activité tarifée de l'établissement hors dotation annuelle de financement. Il s'agit des factures réglées par les patients, les organismes complémentaires et les compagnies d'assurance ainsi que les prestations de soins délivrées aux patients étrangers dans le cadre des conventions internationales, de l'Aide Médicale Etat et des Soins Urgents.

Les recettes de tarification sont valorisées aux tarifs journaliers arrêtés annuellement par l'Agence Régionale de Santé pour les hospitalisations. Le forfait hospitalier est fixé par arrêté ministériel : **15 €** par jour dans les services psychiatriques d'un établissement de santé.

Ces produits sont facturés et mis en recouvrement mensuellement, que le séjour soit terminé ou non. À la clôture, les séjours des patients dont le dossier d'ouverture des droits n'est pas abouti ou clarifié leur sont directement facturés. Au cours de l'exercice suivant, au fur et à mesure de la clarification du débiteur réel, les titres d'origine sont annulés puis réémis ; la partie des titres annulés qui s'avèrent au final relever de la DAF ne sont pas réémis.

Il appartient au service des frais de séjour, tout au long de l'exercice, et en lien avec le service d'action sociale, les secrétariats médicaux et la trésorerie, de rassembler toutes les informations pour connaître le débiteur réel avant la clôture.

Les écritures relatives aux dossiers non facturables sont intégralement comptabilisées dans l'exercice en cours.

c. Autres produits (Titre 3)

Il s'agit des produits relatifs aux activités subsidiaires de l'établissement : ventes de biens et prestations de services faites aux tiers (self, crèche, locations, cinéma, etc.), les remboursements de frais par les budgets annexes, les subventions d'exploitation et fonds reçus, les produits exceptionnels et les reprises sur provisions. Ce titre enregistre également les remboursements relatifs au personnel (indemnités journalières, formation).

Les recettes diverses de l'établissement font l'objet d'un suivi et d'une analyse détaillés afin de s'assurer de leur annualité et de l'exhaustivité de la facturation au regard notamment des différentes conventions passées.

Les budgets annexes P et C remboursent à l'EPS les charges ci-après pour un montant total de 640 231,83 € au compte 7087.

Typologie de compensation	**Budget P**	**Budget C**
Remboursement des charges communes hors produits stockés H7087	399 000	241 231,83
Remboursement des produits stockés H7087	93 052,24 €	15 132,15
TOTAL	**492 052.24 €**	**256 363,98**

1. Résultat exceptionnel

L'EPS Ville Evrard affiche un résultat exceptionnel déficitaire de 118 414,33 €.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **1 156 829,11€ 749 €** provenant des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs pour 375 404,69 €, de la valeur nette comptable des actifs réformés pour 7 993,92€ et, pour le budget H, de la dotation aux provisions réglementée pour 772 685 € correspondant au financement reçu au titre du plan santé mentale en accompagnement des projets immobiliers de relocalisation. S'agissant plus spécifiquement des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs.

Ces charges sont partiellement compensées par les produits exceptionnels d'un montant de **1 275 243,44€** provenant des reprises sur provision réglementées pour 340 543€ correspondant au déploiement des projets immobiliers financés par la provision, des produits exceptionnels sur opérations en capital pour

21 879,71€ correspondant à des subventions d'investissement et à des produits exceptionnels pour 912 820.73 €.

DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	Comptes	Intitulés	H	P	C	TOTAL
Produits exceptionnels	771-778	Produits exceptionnels opération de gestion exercice courant	81 992,44	6,00	0	81 998,44
	772-773	Produits exceptionnels opération de gestion exercices antérieurs	819 707,09	11 115,20	0	830 822,29
	775-777	Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 721,50	0	15 158,21	21 879,71
	7874	Reprises sur provisions réglementées	340 543,00	0	0	340 543,00
	7875	Reprises sur provisions exceptionnelles	0	0	0	0,00
	789	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0	0	0	0,00
	797	Transferts de charges exceptionnelles	0	0	0	0,00
		Total	**1 248 964,03**	**11 121,20**	**15 158,21**	**1 275 243,44**
Charges exceptionnelles	671-678	Charges exceptionnelles exercice courant	710,50	35	0	745,50
	672-673	Charges exceptionnelles exercices antérieurs	360 727,55	10 819,64	3 857,50	375 404,69
	675	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 461,96	221,96	310,00	7 993,92
	6874	Dotations aux provisions réglementées	772 685,00	0	0	772 685,00
	6875	Dotations aux provisions exceptionnelles	0	0	0	0,00
	6871-6876	Dotations aux amortissements et dépréciations exceptionnelles	0	0	0	0,00
	689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	0	0,00
		Total	**1 141 585,01**	**11 076,60**	**4 167,50**	**1 156 829,11**
		Résultat exceptionnel	**107 379,02**	**44,60**	**10 990,71**	**118 414,33**

EPS de VILLE-EVRARD
État PF2

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'établissement n'a pas connu de fait caractéristique notable en 2018. Cependant, l'intensité de son activité soignante comme de celle des services supports tout occupés à façonner un nouvel établissement est restée dense.

Ayant déjà atteint un haut niveau en 2017, les taux d'occupation des unités d'hospitalisation à temps plein ont encore évolué d'un point à 92,4 %, signe d'une forte pression quotidienne.

C'est dans cette perspective qu'au-delà de dispositifs conventionnels cherchant à fluidifier l'accueil aval de nos patients (cf convention avec la clinique d'Epinay), l'établissement a plaidé pour l'obtention de financements utiles à l'obtention de places complémentaires (16) : l'unité « BEARN » a ainsi pu être mise sur pied même si son démarrage effectif n'aura lieu qu'en 2019, essentiellement du fait des difficultés à recruter des personnels soignants. Sur un coût estimé de fonctionnement annuel de 2,7 M€, nous n'avons reçu à ce jour que 1,6 M€, mis en produits constatés d'avance.

Cette démarche illustre les thématiques premières aujourd'hui prises en charge au niveau de l'établissement, qui a vu ses principales directions changer de titulaires, occasion de remettre à plat des procédures de travail parfois anciennes, et qui renvoient à une reconstruction/relocalisation de nombre de ses sites :

- Achèvement de la reconstruction/relocalisation du site d'Aubervilliers dont 77 % des 16 877 838 € de travaux prévus ont été réglés
- Lancement effectif des travaux sur le site de Montreuil pour un volume global de près de 19 M€ de travaux
- Lancement des opérations préliminaires à la reconstruction de l'ensemble du site de Neuilly dont le budget prévisionnel est de 81 M€ et pour lequel l'établissement a élaboré à l'intention des tutelles un Rapport d'Evaluation Socioéconomique lui permettant de préciser son avis sur le projet.

Avec ces trois vagues respectives de travaux qui s'achèveront en 2019, 2020 et 2024,et pour lesquels l'ARS nous a octroyé en fin de campagne 2018 une subvention d'investissement de 2,5 M€, c'est 80 % de l'établissement qui aura été reconstruit, non sans retard et sans difficultés.

- L'année 2018 a ainsi nécessité de la part de la direction de l'établissement un investissement de tous les instants qui a abouti le 16 avril 2019 à la consolidation de la promesse de vente et à la sécurisation d'une bonne partie du financement de la reconstruction du site de Neuilly sur Marne.
- L'année 2018 a vu l'établissement confronté à la défaillance de l'un de ses principaux entrepreneurs sur le site de Montreuil, générant d'ores et déjà des coûts supplémentaires et un manque à gagner établis à hauteur de 1,428 M€ qui n'ont pu être provisionnés qu'à hauteur de 546 000 €

Le déménagement sur Aubervilliers a enfin été l'occasion pour l'établissement de constater qu'une importante opération de remise en état allait être nécessaire pour accueillir les pôles G05 et G13.

L'année a été également marquée par des résultats mitigés obtenus en matière de certification HAS, nous obligeant en urgence, et avant une seconde visite prévue du 14 au 17 juin 2019, à mettre en œuvre des mesures correctives et à procéder à des travaux de réaménagements dans des locaux qui seront amenés à être très rapidement désaffectés.

En outre, le GCS Blanchisserie dont l'ESVE est partenaire est confronté à des difficultés de gestion qui font qu'il ne nous a pas réglé durant l'année 2018 la quasi-totalité des charge qu'il nous devait tant en matière salariale qu'en ce qui concerne les fournitures que nous lui adressons. Le passif que nous avons ainsi été amenés à passer en charge est de 1,2 M€. La situation ne s'améliore pas sur les premiers mois de l'année 2019.

En ce qui concerne les soins et comme cela avait été acté, l'EPSVE a repris en totalité la gestion du CMP de la Croix-Rouge de Bagnolet qui est désormais rattaché ai pôle I03 de psychiatrie infanto-juvénile. Une activité commune en matière de soins aux jeunes souffrant de troubles du comportement alimentaire avec l'hôpital Jean Verdier a vu le jour, sans ressource spécifique pour l'instant, et est amenée à se développer.

Au plan interne, l'établissement poursuit la bascule de son système de gestion et de pilotage (CPAGE) vers une version internet (CPAGE-E). La transition entre les deux systèmes, effective depuis la fin de l'année en matière de gestion financière et de facturation est source de nombreuses fiches d'incidents et occasionne de multiples interventions de l'assistance, tant pour débloquer des situations issues d'un logiciel sans doute non totalement développé, que pour faire face aux erreurs de saisies des agents. C'est un réel facteur de dysfonctionnement qui ralentit la productivité des services. La bascule en ce qui concerne le système de gestion des ressources humaine s'est opérée au début du mois de juin 2019.

Etat PF3

ETABLISSEMENT: EPS de VILLE-EVRARD COMPTE FINANCIER 2018

NOM DU POSTE COMPTABLE:

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

"Neant"

- 3.2 -

NOTE RELATIVE AUX POSTES DE BILAN

- 3.2.1 -

Tableau des immobilisations (état BI1)
Tableau des amortissements (état BI2)
Variation des capitaux propres et des provisions réglementées (état BI3)
Tableau synthétique des provisions pour risques et charges pour risques et charges et dépréciations (état BI4)
Tableau synthétique des subventions d'équipement transférables (état BI5)
Restes à recouvrer amiable et contentieux (état BI6)
Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état BI7)
État de la dette financière à long et moyen terme (état BI8)

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture del'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2 264 672,44	505 850,09	0,00	2 770 522,53
Autres immobilisations incorporelles	302 499,67	0,00	0,00	302 499,67
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Solde débiteur			Solde débiteur
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 698 384,85	0,00	0,00	10 698 384,85
Constructions	127 412 116,40	1 470 770,66	118 991,95	128 763 895,11
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 631 603,60	323 886,61	109 199,09	9 846 291,12
Autres immobilisations corporelles	17 698 335,59	559 353,68	221 741,99	18 035 947,28
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	9 061 554,40	6 556 300,51	353 136,61	15 264 718,30
Dont part investissement-partenariats public-privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	9 061 554,40	6 556 300,51	353 136,61	15 264 718,30
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	174 006,10	12 691,64	0,00	186 697,74
TOTAL	177 243 173,05	9 428 853,19	803 069,64	185 868 956,60

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	1 980 814,08	413 739,22	0,00	2 394 553,30
Autres immobilisations incorporelles	302 499,67	0,00	0,00	302 499,67
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 488 546,56	472,57	0,00	1 489 019,13
Constructions	71 253 941,87	4 532 694,48	0,00	75 786 636,35
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 302 037,77	408 471,31	108 915,16	8 601 593,92
Autres immobilisations corporelles	15 217 147,74	835 792,81	214 032,00	15 838 908,55
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	98 544 987,69	6 191 170,39	322 947,16	104 413 210,92

COMPTE FINANCIER 2018

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	7 280 150,03	7 280 150,03		0,00
Réserves :				
Excédents affectés à l'investissement	42 374 954,17	42 374 954,17		0,00
Réserve de trésorerie	12 255 206,36	12 255 206,36		0,00
Réserve de compensation	94 091,95	94 091,95		0,00
Report à nouveau :				
Repport à nouveau excédentaire	255 446,80	304 233,46	0,00	48 786,66
Report à nouveau déficitaire	-3 124 175,67	-3 090 645,48	0,00	33 530,19
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	82 316,85	1 859 831,84	0,00	1 777 514,99
Subventions d'invetissement	306 987,38	2 809 565,64	0,00	2 502 578,26

État BI3
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Provisions réglementées :				
- Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	6 697 273,00	7 129 415,00	0,00	432 142,00
- Provisions réglementées pour propre assureur				
- Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
- Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00		0,00
TOTAL	66 222 250,87	71 016 802,97	0,00	4 794 552,10
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE	////////////////////////////////////	////////////////////////////////////		4 794 552,10

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
C / 151 : Provisions pour risques				
C / 1511 Provisions pour litiges	518 080,00	1 458 050,32	853 911,00	1 122 219,32
C / 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 1518 Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C /153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C / 1531 Personnel médical	4 051 696,00	788 931,60	393 357,75	4 447 269,85
C / 1532 Personnel non médical	3 198 158,55	988 277,10	724 634,70	3 461 800,95
C / 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C / 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 158 : Autres provisions pour charges	1 604 222,76	1 499 736,36	298 913,81	2 805 045,31
TOTAL	9 372 157,31	4 734 995,38	2 270 817,26	11 836 335,43

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
C / 29 : Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C / 49 : Dépréciations des comptes de tiers	1 023 411,64	2 310 319,46	484 135,97	2 849 595,13
Dépréciations des comptes financiers				
C / 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 023 411,64	2 310 319,46	484 135,97	2 849 595,13

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLES

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 - Etat et Etablissements Nationaux	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
C/ 13121 - Subv equipt – Ecoles et Inst Form Prof	83 843,63	29 057,67	24 457,97	15 158,21	64 085,72
C/ 13128 - Autres	344 203,41	92 001,99	-71 837,49	-65 115,99	245 479,92
C/ 1313 - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1314 - Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1315 - Autres collectivités et EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1316 - GHT - Contributions aux investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 - Versts lib-exonération taxe apprentissag	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13182 - FMESPP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13183 - Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13187 - MIGAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13188 - Autres subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	428 047,04	121 059,66	2 452 620,48	-49 957,78	2 809 565,64

COMPTE FINANCIER 2018

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	État	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	1 974 843,44	17 951 824,52	431 614,56	195,18	566 918,24	1 427,90
Contentieux	1 956 108,01	52 685,27	0,00	0,00	7 439,96	10 067,44
Total	3 930 951,45	18 004 509,79	431 614,56	195,18	574 358,20	11 495,34

COMPTE FINANCIER 2018

RESTES À RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

	Moins de 20,00 Euro	De 20,00 Euro à 100,00 Euro [1]	De 100,00 Euro [2] à 1 000,00 Euro	Plus de 1 000,00 Euro	Total
	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres	Montant Nombre de titres
Amiable	456,94 34	15 360,98 270	314 799,83 1002	1 644 225,69 165	1 974 843,44 1471
Contentieux	556,14 47	29 514,74 496	344 661,25 1173	1 581 375,88 236	1 956 108,01 1952
Total	1 013,08 81	44 875,72 766	659 461,08 2175	3 225 601,57 401	3 930 951,45 3423

[1] hors pièces de recouvrement égales à 100

[2] y compris les pièces de recouvrement égales à 100

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERME

		EXERCICE N		
COMPTES	Balance de sortie N-1	Masses débitrices	Masses créditrices	Balance de sortie N
C/ 163 Emprunts obligataires				
C/ 1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1632 Opérations sur capital non échu emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1638 Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 164 Emprunts auprès établissements de crédit				
C/ 1641 Emprunts en euros	16 843 053,05	2 089 055,38	11 300 000,05	26 053 997,72
C/ 1643 Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1644 Emprunts ass option tirage ligne trésor	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunts				
C/ 16451 Remboursements temporaires emprunts euros	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 16452 Remboursements temp. emprunts devises	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 167 Emprunts detts ass. conditions partic				
C/ 1673 Prêts de l'État	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1675 Dettes-Partenariats public-privé	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1676 Prêts des collectivités et epl	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions partic	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 168 Autres emprunts et dettes assimilés (sauf ICNE)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	16 843 053,05	2 089 055,38	11 300 000,05	26 053 997,72
Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année * :			0,00	

* Montant calculé à partir de la formule suivante : (D1631 - C1632) + D1632

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

ÉTAT DE LA DETTE FINANCIÈRE À LONG ET MOYEN TERME

RÉCAPITULATIF PAR PRÊTEUR (hors emprunts obligataires in fine)

Prêteur	Encours au 31/12
Migration DIVERS	-0,05
3317056861 CAISSE DES DEPOTS	1 657 976,45
3326700219 TRESORERIE DE VILLE-EVRARD	0,00
3362954944 CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYANCE IDF	8 199 354,60
3370425761 TRESORERIE DE VILLE EVRARD	0,05
3370965055 CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	4 750 000,01
3373464562 CREDIT FONCIER DE FRANCE-DOC/BOC SPT	1 800 000,00
3374073832 CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	9 646 666,66

Etat BI8
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

© Finance active

COMPTE FINANCIER 2018
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine)

Prêteur	Encours au 31/12
TOTAL	26 053 997,72 €
CDC	1 657 976,45 €
Crédit Foncier	1 800 000,00 €
CREDIT AGRICOLE	14 396 666,67 €
CE	8 199 354,60 €

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation

PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIERE A MOYEN ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12 (y compris

Exercice	Remboursement en capital*	Capital restant dû
N	2 089 055,38 €	26 053 997,72 €
N + 1	2 605 829,43 €	23 448 168,29 €
N + 2	2 619 745,96 €	20 828 422,33 €
N + 3	2 634 155,14 €	18 194 267,19 €
N + 4	2 649 074,40 €	15 545 192,79 €
N + 5	2 212 707,12 €	13 332 485,67 €
N + 6	2 212 707,12 €	11 119 778,55 €
N + 7	2 212 707,12 €	8 907 071,43 €
N + 8	1 372 707,12 €	7 534 364,31 €
N + 9	1 372 706,92 €	6 161 657,39 €
N + 10	939 373,98 €	5 222 283,41 €
N + 11	772 707,12 €	4 449 576,29 €
N + 12	772 707,12 €	3 676 869,17 €
N + 13	772 707,12 €	2 904 162,05 €
N + 14	772 707,12 €	2 131 454,93 €
N + 15	522 707,33 €	1 608 747,60 €
N + 16	439 373,80 €	1 169 373,80 €
N + 17	439 373,80 €	730 000,00 €
N + 18	292 000,00 €	438 000,00 €
N + 19	292 000,00 €	146 000,00 €
N + 20	146 000,00 €	0,00 €

*Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs (donc hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

- 3.2.2 -

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme (état BI9)
État des participations au 31 décembre de l'exercice (état BI10)
Évaluation et comptabilisation des stocks (état BI11)
Tableau synthétique des valeurs mobilières de placement (état BI12)

Etat 919
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Caractéristiques générales (1)

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT												
Référence emprunt	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt 1	Date d'échéance du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux (F, V ou C) 2	Formule de calcul du taux d'intérêt initial 3	Taux d'intérêt initial 4	Taux actuariel initial	Devise	Modalités de remboursement du capital 5	Périodicité de remboursement du capital 6
C/163 Emprunts obligataires													
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine													
C/1638 Autres emprunts obligataires													
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit						35 771 214,00 €							
C/ 1641 Emprunts en euros						35 771 214,00 €							
00000211308	00000211308	CREDIT AGRICOLE	20/06/2013	20/06/2013	20/06/2028	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.65 %	3,65%	3,70%	EUR	AC	T
00001391311	00001391311	CREDIT AGRICOLE	16/03/2018	22/03/2018	22/03/2033	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.17 %	1,17%	1,18%	EUR	AC	T
00001460796	00001460796	CREDIT AGRICOLE	16/03/2018	24/05/2018	24/11/2025	6 300 000,00 €	F	Taux fixe à 1.57 %	1,57%	1,58%	EUR	AC	T
0020430J		CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/01/2013	08/01/2013	08/10/2027	3 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51%	4,65%	EUR	AC	T
0154750	0154750	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2005	26/12/2005	25/12/2035	4 421 214,00 €	F	Taux fixe à 3.74 %	3,74%	3,79%	EUR	AC	T
1234111	1234111	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/10/2012	14/12/2012	01/12/2022	3 750 000,00 €	F	Taux fixe à 3.54 %	3,54%	3,54%	EUR	P	A
9179951	9179951	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2013	29/03/2013	05/06/2038	7 300 000,00 €	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78%	4,87%	EUR	AC	T
CA-1M	CA-1M	CREDIT AGRICOLE	21/12/2012	21/12/2012	21/12/2027	1 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4.04 %	4,04%	4,10%	EUR	AC	T
C/ 1643 Emprunts en devises													
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie													
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières													
C/ 1673 Prêts de l'Etat													
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP													
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé													
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux													
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie													
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières													
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)													
TOTAL						35 771 214,00 €							

1: date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2: F: fixe; V: variable, C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

3: Indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)

4: pour la première échéance payée, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

5: *in fine* (F), progressif (P), amortissements constants (AC), dégressif (D), variable (V)

6: annuelle (A), trimestriel (T), mensuel (M), semestriel (S)

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissler) avant couverture		SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice (chiffre)	Niveau de risque de la structure (lettre)	Date de passage en phase structurée 7	Date d'échéance de la phase structurée 8	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée 9
C/163 Emprunts obligataires					
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine					
C/1638 Autres emprunts obligataires					
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					
C/ 1641 Emprunts en euros					
00000211308	1	A			
00001391311	1	A			
00001460796	1	A			
0020430J	1	A			
0154750	1	A			
1234111	1	A			
9179951	1	A			
CA-1M	1	A			
C/ 1643 Emprunts en devises					
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières					
C/ 1673 Prêts de l'Etat					
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP					
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé					
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie					
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières					
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)					
TOTAL					

7: date du première échéance payée sur la phase structurée
8: date de la dernière échéance payée sur la phase structurée
9: indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Caractéristiques générales (3)

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice										
Référence emprunt	Échéance de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie intérêt	Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé partiel réalisé sur l'exercice? (si oui, indiquer le montant remboursé)	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N	Couverture ? (si oui, indiquer le montant couvert)	Capital restant dû au 31/12/N	Capital restant dû au 31/12/N-1
			10	11	12		13		13		
C/163 Emprunts obligataires											
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine											
C/1638 Autres emprunts obligataires											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	2 089 055,38 €	779 080,41 €						4 508 991,47 €		26 053 997,72 €	16 843 053,10 €
C/ 1641 Emprunts en euros	2 089 055,38 €	779 080,41 €						4 508 991,47 €		26 053 997,72 €	16 843 053,10 €
00000211306	333 333,32 €	123 187,50 €	F	Taux fixe à 3.65 %	3,65%	3,70%		547 920,65 €	N	3 166 666,74 €	3 500 000,06 €
00001291301	249 999,99 €	43 143,75 €	F	Taux fixe à 1.17 %	1,17%	1,18%		275 372,46 €	N	4 750 000,01 €	
00001460796	420 000,00 €	48 630,75 €	F	Taux fixe à 1.57 %	1,57%	1,58%		366 328,00 €	N	5 880 000,00 €	
0020430J	200 000,00 €	88 020,17 €	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51%	4,65%		371 645,37 €	N	1 800 000,00 €	2 000 000,00 €
0154750	147 373,80 €	97 145,12 €	F	Taux fixe à 3.74 %	3,74%	3,79%		547 979,08 €	N	2 505 354,60 €	2 652 728,40 €
1234111	379 681,59 €	72 133,09 €	F	Taux fixe à 3.54 %	3,54%	3,54%		89 551,54 €	N	1 657 376,45 €	2 037 058,04 €
9170351	232 000,00 €	280 896,70 €	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78%	4,67%		2 131 776,12 €	N	5 664 000,00 €	5 896 000,00 €
CA-1M	65 666,68 €	25 923,33 €	F	Taux fixe à 4.04 %	4,04%	4,10%		108 418,23 €	N	599 999,92 €	666 666,60 €
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières											
C/ 1673 Prêts de l'Etat											
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP											
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé											
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux											
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie											
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)											
TOTAL	2 689 055,38 €	779 080,41 €						4 508 991,47 €		26 053 997,72 €	16 843 053,10 €

10: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

11: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

12: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

13: si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

Etats de crédits de trésorerie

Indiquer le détail par contrat

	Numéro du contrat	Date d'autorisation de la ligne ou de signature du contrat	Durée du contrat (en mois)	Index disponibles au 31/12/N	Montant max. autorisé au 31/12/N	Encours moyen en N	Montant des intérêts remboursés en N	Encours restant dû au 31/12/N
				1		2	3	
C/519 crédits de trésorerie								
C/51931 lignes de crédits de trésorerie								
C/51932 lignes de crédits de trésorerie liée à un emprunt								

1: préciser le(s) index (ex Eonia, Euribor 1 mois, etc.)

2: encours très * nombre des jours de tirage/365

3: y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Typologie de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecarts d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	26 053 998,00 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (1)

Emprunt couvert				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) 1	Capital restant dû au 31/12/2018	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture) 2	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture 3	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
Total	0,00 €							0,00 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lors celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
3: indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel swaption*)

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat d'emprunt renégocié	Date du refinancement / renégociation	Date de la 1ère échéance du prêt refinancé/renégocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)						Capital restant dû à date de refinancement (5)		Profil d'amortissement (6)		Pénalités de sortie payées	
									Contrat initial			Contrat refinancé / renégocié								
							Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gissler")	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gissler")	Contrat initial	Contrat refinancé (7)	Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Total	dont autofinancé
Total (7)																				

1: Inscrire la durée résiduelle au 31/12/N

2: Taux à la date de refinancement ou de renégociation

3: Indiquer F : fixe , V : variable simple , C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4: Indiquer la formule entière du calcul du taux , si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase structurée

5: Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents

6: Indiquer AC pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, D pour amortissement dégressif, F pour in fine, V pour variable

7: Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement s'il y a révision de capital ou renégociation lorsqu'il y a avenant au contrat).

*** Cet onglet n'est pas complété automatiquement par Insito. Merci de vous rapprocher de votre consultant en cas de besoin.**

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard

COMPTE FINANCIER 2018
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Echéancier flux de trésorerie

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital	2 605 829,43 €	2 619 745,96 €	2 634 155,14 €	2 649 074,40 €	2 212 707,12 €	13 332 485,67 €	26 053 997,72 €
- intérêts	771 873,54 €	697 588,54 €	622 422,51 €	546 940,59 €	470 930,55 €	2 329 476,81 €	5 439 232,54 €
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital							
- intérêts							
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital							
- intérêts							
Emprunts "hors charte Gissler" (6F)							
- capital							
- intérêts							
TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital	2 605 829,43 €	2 619 745,96 €	2 634 155,14 €	2 649 074,40 €	2 212 707,12 €	13 332 485,67 €	26 053 997,72 €
- intérêts	771 873,54 €	697 588,54 €	622 422,51 €	546 940,59 €	470 930,55 €	2 329 476,81 €	5 439 232,54 €

Etat BH10 **COMPTE FINANCIER 2018**

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Informations administratives et financières						
NOM DES ORGANISMES						
*** Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à préciser)**						
FORME JURIDIQUE	RAS					
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL						
NATURE D'ACTIVITÉ						
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE						
SITUATION FINANCIÈRE NETTE						
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL						
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME						
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE						
AFFECTATION						
*** Information relatives à la participation de l'EPS au 31 décembre du dernier exercice clos**						
MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'EPS:						
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
- A LA FIN DE L'EXERCICE						
QUOTE-PART DE L'EPS :						
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
- A LA FIN DE L'EXERCICE						

l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

Etat BI11

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

Compte de résultat principal et comptes de résultat annexes

		Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Nature des stocks et des en-cours	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	Matières premières et fournitures	11 313,78	11 082,38	0,00			0,00
C/32	Autres approvisionnements	772 080,77	974 657,15	0,00			0,00
	dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	80 259,03	200 628,75	0,00			0,00
C/33	En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00			0,00
C/35	Stocks de produits	0,00	0,00	0,00			0,00
C/37	Stocks de marchandises	0,00	0,00	0,00			0,00
C/38	Autres stocks	0,00	0,00	0,00			0,00
TOTAL		**783 394,55**	**985 739,53**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal

Etat BI12

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

		Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/n (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/506	Obligations	0,00		0,00			**0,00**
C/507	Bons du trésor et bons de caisse à court terme			0,00			**0,00**
C/508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées			0,00			**0,00**
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

- 3.3 -

NOTE RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.3.1 -

Eléments significatifs explicitant les comptes (état CR1)

Etat CR1 COMPTE FINANCIER 2018

ETABLISSEMENT: 93035

NOM DU POSTE CO Michèle LE BARON

RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD

FINESS : 930140025

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Les établissements publics de santé doivent se référer à la note d'orientations pour le CF 2018

RAS

- 3.3.2 -

État synthétique des subventions d'exploitation et des contributions accordées par l'établissement (état CR2)
Détail des produits de l'activité hospitalière (état CR3)

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT SYNTHÉTIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

RUBRIQUES	Montant exercice N
C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	0,00
Dont 6521: Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	0,00
Dont 6522: Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	0,00
Dont 6523: Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	0,00
Dont 6528: Autres contributions à des structures de coopération	0,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	0,00
C/ 657 Subventions	88 372,78
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	69 654,78
Dont 6578: Autres subventions	18 718,00
TOTAL	88 372,78

État CR3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	143 051 831,00	141 802 706,30
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	0,00	0,00
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	143 051 831,00	141 802 706,30
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	1 984 328,56	1 456 797,42
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	50 438,92	45 109,98
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	13 469,55	5 309,36
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7327 Forfait journalier	2 147 761,50	1 918 390,50
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	4 195 998,53	3 425 607,26
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	2 658 669,77	2 156 671,20
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	0,00	0,00
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	16 504,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	149 906 499,30	147 401 488,76
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	312 181,90	284 752,20
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	524 358,50	253 392,40
TOTAL	150 743 039,70	147 939 633,36

- 3.4 -

AUTRES INFORMATIONS

État des engagements hors bilan autres que les instruments de couverture de la dette à long terme (état AI1)
Honoraires du commissaire aux comptes (état AI2)
Tableau synthétique des effectifs (état AI3)
Événements significatifs postérieurs à la clôture (état AI4)
Information sur les aspects environnementaux (état AI5)

Etat AI1 — COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable: 93035
Nom du poste comptable: Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 1
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				Prix d'achat résiduel
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	
RAS									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
									0,00	
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Concernant les contrats de partenariats et les baux emphytéotiques hospitalier (BEH), seul le montant des parts "fonctionnement" et "financement" relatives à ces contrats doit être reporté dans le présent tableau.

Etat AI2
ETABLISSEMENT: EPS Ville-Evrard
NOM DU POSTE COMPTABLE:

COMPTE FINANCIER 2018

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

N° Marché	Date de notification du marché	Montant HT	TVA	Montant TTC	N° Mandat
150090	03/07/2015	41 640,00	8 328,00	49 968,00	10331
TOTAL		41 640,00	8 328,00	49 968,00	

Etat AI3
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard
NOM DU POSTE COMPTABLE: Trésorerie de Ville-Evrard CHS

COMPTE FINANCIER 2018

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS

		ETP moyens rémunérés au 31/12/N			
		Total	H	P	C
Personnel médical	PH temps plein et temps partiel	129,72	129,72		
	Attachés et associés en triennal et en CDI	18,71	18,71		
	Sous-total	**148,43**	**148,43**	**0,00**	**0,00**
	Praticiens contractuels en CDD	7,87	7,87		
	Assistants et assistants associés	41,18	41,18		
	Autres praticiens à recrutement contractuel	1,10	1,10		
	Internes	42,61	42,61		
	Sous-total	**92,76**	**92,76**	**0,00**	**0,00**
	Total Personnel médical	**241,19**	**241,19**	**0,00**	**0,00**
Personnel non médical-Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	190,29	184,26	1,38	4,65
	Personnels des services de soins	1261,69	1 222,72	26,22	12,75
	Personnels éducatifs et sociaux	152,52	149,52	3,00	
	Personnels médico-techniques	5,89	5,89	0,00	
	Personnels techniques et ouvriers	171,12	170,12	1,00	
	Sous-total	**1781,51**	**1 732,51**	**31,60**	**17,40**
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	49,40	49,40	0,00	
	Personnels des services de soins	197,70	183,65	14,05	
	Personnels éducatifs et sociaux	5,50	5,05	0,45	
	Personnels médico-techniques	3,00	3,00	0,00	
	Personnels techniques et ouvriers	49,83	49,83	0,00	
	Sous-total	**305,43**	**290,93**	**14,50**	**0,00**
	Personnels administratifs	4,79	4,79	0,00	
	Personnels des services de soins	11,44	11,20	0,24	
	Personnels éducatifs et sociaux	1,51	1,51		
	Personnels médico-techniques	0,90	0,90		
	Personnels techniques et ouvriers	2,78	2,78		
	Contrats soumis à disposition particulière	0,00			
	Apprentis	0,00			
	Sous-total	**21,42**	**21,18**	**0,24**	**0,00**
Total Personnel non médical		**2 108,36**	**2 044,62**	**46,34**	**17,40**
TOTAL Personnel médical + Personnel non médical		**2 349,55**	**2 285,81**	**46,34**	**17,40**

Etat AI4
ETABLISSEMENT: EPS de Ville-Evrard
NOM DU POSTE COMPTABLE:

COMPTE FINANCIER 2018

EVENEMENT SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun élément significatif postérieur à la clôture n'est à signaler

EPS de VILLE-EVRARD
État AI5

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

L'établissement considère que la mise en œuvre d'une politique de développement durable relève de l'ensemble des directions.

Elle concerne bien évidemment la direction des travaux dont l'ensemble des actions intègre des objectifs en matière d'économie d'énergie, de lutte contre les fuites ou de préservation des espaces bâtis et naturels.

C'est un volet qui a été singulièrement développé dans le cadre de l'ensemble des projets de reconstruction /relocalisation qui sont actuellement menés.

La politique de développement durable fait partie intégrante des cahiers des charges dans le cadre des marchés de travaux et d'équipements.

La Direction Achats Hôtellerie, Logistique veille à mener une politique d'achats et d'approvisionnements écoresponsables. Elle pilote, avec sa direction des transports une politique d'acquisition de véhicules moins énergivores et la mise en place une solution de partage de véhicules entre les différentes directions et services de l'établissement. Ainsi, tous les véhicules de service, affectés nominativement, ont-ils été remis à la disposition de l'ensemble des agents et utilisés uniquement en tant que de besoin.

Le déploiement du plan action achat logistique s'inscrit dans la démarche visant à dégager des « économies intelligentes ». L'éco-responsabilité de l'hôpital a été renforcée avec le développement de la dématérialisation des commandes, de la lutte contre le gaspillage en achetant le bon produit, au bon endroit, au bon moment. Elle se décline aussi au niveau de la restauration avec en début 2019 la mise en place de tri sélectif.

En ce qui concerne la direction en charge du patrimoine et des travaux :

1. Politique d'achats et d'approvisionnements
   - Des économies sont réalisées sur les consommations de chauffage du site de Neuilly sur Marne; des actions ont été engagées pour améliorer l'efficacité de l'exploitation de la centrale thermique ;
   - Des travaux ont été réalisés sur le site de Neuilly-sur-Marne pour réduire les effets de la vétusté des réseaux avec comme retour sur investissement attendu l'absence de fuite sur la zone traitée.
   - Procédures Marchés publics dématérialisées, ce qui induit une baisse des impressions papier et de l'archivage.
2. Prévention des risques psychosociaux liés aux risques professionnels : poursuite des formations sur site par les Techniciens de la DPT suite à incident ou demande d'utilisateur de la formation à l'utilisation des PTI.
3. Préservation d'écosystème.
   - Eau : Poursuite de la mise en place des robinets à régulation de débit pour les rénovations et constructions de bâtiments.
   - Electricité : Poursuite de la mise en place de l'éclairage régulé (LED ; détecteurs de présence) pour les rénovations et constructions de bâtiments.
   - Construction: Construction Relocalisation Aubervilliers : Bâtiment basse consommation (étanchéité à l'air, isolation renforcée, traitement d'air double-flux ; mode de chauffage par pompes à chaleur avec chaudière gaz en relais)
   - Construction : mise en œuvre des 14 cibles HQUE dont 4 qualifiées de très performantes
4. Contrôle réglementaire relatifs à l'amiante : les DTA amiante ont été actualisés en 2014 et réceptionnés fin 2014, début 2015. Les diagnostics ont été refaits en 2018
5. Déchets : tri sélectif des déchets électriques (piles, tubes d'éclairage)

IIEME PARTIE :

ANALYSE DE L'EXECUTION DE L'EPRD

- 1 -

EXECUTION DE L'EPRD

- 1.1 -

SITUATION SYNTHETIQUE DES PREVISIONS

ET REALISATIONS

État A1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal

CHARGES

N° des titres	Intitulé	CRPP Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisations - prévisions
Titre I	Charges de personnel - Chapitres Limitatifs	83 480 419,00	-566 700,00	0,00	82 913 719,00	82 503 120,14	-0,50%
Titre I	Charges de personnel - Chapitres Evaluatifs	48 051 446,00	-902 300,00	0,00	47 149 146,00	46 989 235,65	-0,34%
Titre 2	Charges à caractère médical	2 768 144,00	334 000,00	0,00	3 102 144,00	3 080 636,72	-0,69%
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	14 782 727,00	194 000,00	0,00	14 976 727,00	14 923 867,84	-0,35%
Titre 4	Charg amort prov financ except	8 592 580,00	2 619 000,00	0,00	11 211 580,00	13 920 959,27	24,17%
TOTAL DES CHARGES		157 675 316,00	1 678 000,00	0,00	159 353 316,00	161 417 819,62	1,30%
EXCÉDENT						1 439 948,32	> 999,99%

PRODUITS

N° des titres	Intitulé	CRPP Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisaions - prévisions
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	141 847 268,00	2 018 404,00	0,00	143 865 672,00	143 888 371,40	0,02%
Titre 2	Autres produits activité hospitalière	5 582 202,00	0,00	0,00	5 582 202,00	6 854 668,30	22,80%
Titre 3	Autres produits	9 676 847,00	0,00	0,00	9 676 847,00	12 114 728,24	25,19%
TOTAL DES PRODUITS		157 106 317,00	2 018 404,00	0,00	159 124 721,00	162 857 767,94	2,35%
DÉFICIT		568 999,00	-340 404,00	0,00	228 595,00		-100,00%

État A2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat P0 — **CHARGES**

N° des titres	Intitulé	CRPA Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisations - prévisions
Titre 1	Charges d'exploitation courante	496 099,35	0,00	0,00	496 099,35	636 338,57	28,27%
Titre 2	Charges de personnel -Chapitres Limitatifs	1 305 758,04	52 000,00	0,00	1 357 758,04	1 301 980,14	-4,11%
Titre 2	Charges de personnel -Chapitres Evaluatifs	694 976,76	-52 000,00	0,00	642 976,76	677 709,52	5,40%
Titre 3	Charges de la structure	447 459,93	0,00	0,00	447 459,93	371 978,40	-16,87%
TOTAL DES CHARGES HORS REPORT À NOUVEAU		2 944 294,08	0,00	0,00	2 944 294,08	2 988 006,63	1,48%
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////
TOTAL GÉNÉRAL		2 944 294,08	0,00	0,00	2 944 294,08	//////////////	//////
EXCÉDENT		//////////////	//////////////	//////////////	//////////////	194 276,38	> 999,99%

PRODUITS

N° des titres	Intitulé	CRPA Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisaions - prévisions
Titre 1	Produits de la tarification	2 813 613,94	0,00	0,00	2 813 613,94	3 114 924,05	////////////// 10,71%
Titre 2	Autres produits exploitation	105 680,14	0,00	0,00	105 680,14	33 717,70	////////////// -68,09%
Titre 3	Prod financ et prod non encaiss	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	33 641,26	////////////// 34,57%
							//////////////
							//////////////
TOTAL DES PRODUITS HORS REPORT À NOUVEAU		2 944 294,08	0,00	0,00	2 944 294,08	3 182 283,01	8,08%
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////
TOTAL GÉNÉRAL		2 944 294,08	0,00	0,00	2 944 294,08	//////////////	//////
DÉFICIT		//////////////	//////////////	//////////////	//////////////		0,00%

État A2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat C1

CHARGES

N° des titres	Intitulé	CRPA Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisations - prévisions
Titre 1	Charges de personnel -Chapitres Limitatifs	792 098,18	0,00	0,00	792 098,18	783 785,92	-1,05%
Titre 1	Charges de personnel -Chapitres Evaluatifs	821 259,12	0,00	0,00	821 259,12	714 628,78	-12,98%
Titre 2	Autres charges	453 481,57	0,00	0,00	453 481,57	432 508,96	-4,62%
TOTAL DES CHARGES HORS REPORT À NOUVEAU		2 066 838,87	0,00	0,00	2 066 838,87	1 930 923,66	-6,58%
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////
TOTAL GÉNÉRAL		2 066 838,87	0,00	0,00	2 066 838,87	//////////////	//////
EXCÉDENT		//////////////	//////////////	//////////////	//////////////	225 607,14	> 999,99%

PRODUITS

N° des titres	Intitulé	CRPA Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisaions - prévisions
Titre 1	Produits activité d'enseignement	1 541 286,05	0,00	0,00	1 541 286,05	1 574 622,04	/ 0,23/ 2,16%
Titre 2	Autres produits	525 552,59	0,00	0,00	525 552,59	581 908,76	/ 0,23/ 10,72%
							/ 0,23/
							/ 0,23/
							/ 0,23/
TOTAL DES PRODUITS HORS REPORT À NOUVEAU		2 066 838,64	0,00	0,00	2 066 838,64	2 156 530,80	4,34%
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////
TOTAL GÉNÉRAL		2 066 838,64	0,00	0,00	2 066 838,64	//////////////	//////
DÉFICIT		/ 0,23/	/ 0,00/	/ 0,00/	/ 0,23/		-100,00%

État A3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de passage des résultats à la CAF

N°	Intitulés	CRP initiaux	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisations - prévisions
TOTAL DES CHARGES		162 686 448,95	1 678 000,00	0,00	164 364 448,95	166 336 749,91	1,20%
675	- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	7 993,92	> 999,99%
68	- Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	7 393 584,98	2 619 000,00	0,00	10 012 584,98	13 105 585,89	30,89%
SOUS-TOTAL1		155 292 863,97	-941 000,00	0,00	154 351 863,97	153 223 170,10	-0,73%
TOTAL DES PRODUITS		162 117 449,72	2 018 404,00	0,00	164 135 853,72	168 196 581,75	2,47%
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
777	- Quote-part des subventions virée au résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	21 879,71	> 999,99%
78	- Reprises sur dépréciations et provisions	795 800,00	0,00	0,00	795 800,00	2 191 911,89	175,44%
SOUS-TOTAL2		161 321 649,72	2 018 404,00	0,00	163 340 053,72	165 982 790,15	1,62%
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		6 028 785,75	2 959 404,00	0,00	8 988 189,75	12 759 620,05	41,96%

État A4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de financement

N°	Intitulés	TF initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Écart réalisations - prévisions
CAF		6 028 785,75	2 959 404,00	0,00	8 988 189,75	12 759 620,05	41,96%
Titre 1	Emprunts	18 000 000,00	0,00	0,00	18 000 000,00	11 303 499,07	-37,20%
Titre 2	Dotations et subventions	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	2 524 457,97	> 999,99%
Titre 3	Autres ressources	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DES RESSOURCES (A)		24 060 785,75	2 959 404,00	0,00	27 020 189,75	26 587 577,09	-1,60%
IAF							0,00%
Titre 1	Rembours dettes financières	1 794 055,00	0,00	0,00	1 794 055,00	2 093 607,09	16,70%
Titre 2	Immobilisations	20 210 481,00	0,00	0,00	20 210 481,00	8 944 032,99	-55,75%
Titre 3	Autres emplois	450,00	0,00	0,00	450,00	12 691,64	> 999,99%
TOTAL DES EMPLOIS (B)		22 004 986,00	0,00	0,00	22 004 986,00	11 050 331,72	-49,78%
APPORT AU FOND DE ROULEMENT (A-B) OU PRÉLÈVEMENT SI (A-B) NÉGATIF		2 055 799,75	2 959 404,00	0,00	5 015 203,75	15 537 245,37	209,80%

- 1.2 -

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS

ET REALISATIONS

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal — CHARGES

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Titre 1 : Charges de personnel								
621 : Personnel exterieur a l' tablissement	33 785,00	78 300,00	0,00	112 085,00	69 503,59	212,15	69 291,44	-38,18%
631 : Impots, taxes sur rem.(a m.impots)	8 532 820,00	-78 000,00	0,00	8 454 820,00	8 632 150,17	188 165,00	8 443 985,17	-0,13%
633 : Impôts tax versts assimi rémunérations	4 861 587,00	-241 000,00	0,00	4 620 587,00	4 896 342,29	290 936,00	4 605 406,29	-0,33%
641 : Rémunération du personne non médical	73 440,00	0,00	0,00	73 440,00	24 700,24	104,00	24 596,24	-66,51%
6411 : Personnel titulaire et agiaire	57 948 598,00	-650 000,00	0,00	57 298 598,00	58 743 121,21	1 525 019,07	57 218 102,14	-0,14%
6413 : Personnel sous cdi (cre ts limitatifs)	9 377 085,00	-150 000,00	0,00	9 227 085,00	9 371 412,11	144 370,32	9 227 041,79	0,00%
6415 : Personnel sous cdd	564 990,00	150 000,00	0,00	714 990,00	708 107,90	4 224,00	703 883,90	-1,55%
642 : Rémunération du personne médical	1 106 202,00	60 000,00	0,00	1 166 202,00	1 300 767,66	105 925,01	1 194 842,65	2,46%
6421 : Praticiens hospit TP et art hosp-univer	11 245 224,00	25 000,00	0,00	11 270 224,00	11 306 580,39	43 184,00	11 263 396,39	-0,06%
6422 : Praticiens contractuels enouv de droit	871 014,00	126 000,00	0,00	997 014,00	969 823,28	9 290,00	960 533,28	-3,66%
6423 : Prat contract sans reno de droit	2 595 388,00	-146 000,00	0,00	2 449 388,00	2 334 042,97	18 014,00	2 316 028,97	-5,44%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal — **CHARGES**

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
6425 : Permanences des soins	844 335,00	0,00	0,00	844 335,00	818 592,23	73 750,00	744 842,23	-11,78%
6451 : Persel non médical	24 906 833,00	-598 040,00	0,00	24 308 793,00	24 436 469,72	75 220,00	24 361 249,72	0,22%
6452 : Personnel médical	5 605 580,00	-65 000,00	0,00	5 540 580,00	5 654 205,43	115 902,00	5 538 303,43	-0,04%
6471 : Persel non médical	2 458 305,00	-180 000,00	0,00	2 278 305,00	2 267 817,70	132 162,00	2 135 655,70	-6,26%
6472 : Personnel médical	55 149,00	0,00	0,00	55 149,00	45 829,82	6 972,00	38 857,82	-29,54%
648 : Autres charges de person el	451 530,00	199 740,00	0,00	651 270,00	835 883,63	189 545,00	646 338,63	-0,76%
Total Titre n° 1	131 531 865,00	-1 469 000,00	0,00	130 062 865,00	132 415 350,34	2 922 994,55	129 492 355,79	-0,44%
Titre 2 : Charges à caractère médical								
6011 : A caractère médical et armaceutique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6021 : Produit pharma produits usage médical	1 078 542,00	185 000,00	0,00	1 263 542,00	1 282 703,28	26 561,05	1 256 142,23	-0,59%
6022 : Fourn prod finis petit t med medi-tech	112 358,00	0,00	0,00	112 358,00	93 292,72	5 456,35	87 836,37	-21,82%
6066 : Fournitures médicales	38 486,00	0,00	0,00	38 486,00	64 788,18	9 001,66	55 786,52	44,95%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
6071 : A caractère médical et armaceutique	98 000,00	54 000,00	0,00	152 000,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
0603 : Variation des stocks à ractère médical	0,00	0,00	0,00	0,00	162 770,38	0,00	162 770,38	> 999,99%
611 : Sous- traitance générale	1 355 349,00	95 000,00	0,00	1 450 349,00	1 801 895,54	340 573,14	1 461 322,40	0,76%
6131 : Locations a caractere m ical	32 893,00	0,00	0,00	32 893,00	38 776,87	4 233,12	34 543,75	5,02%
6151 : Entr,repar biens caract e medical	52 516,00	0,00	0,00	52 516,00	25 246,57	3 011,50	22 235,07	-57,66%
Total Titre n° 2	2 768 144,00	334 000,00	0,00	3 102 144,00	3 469 473,54	388 836,82	3 080 636,72	-0,69%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général								
6012 : Achts stkés à caract hô lier et gal	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	15 166,77	1 766,40	13 400,37	-29,47%
602 : Achats stockes-autres ap rovisionnement	3 520 212,00	0,00	0,00	3 520 212,00	3 656 431,20	56 920,33	3 599 510,87	2,25%
606 : Achts non stkes matieres et fourniture	2 860 000,00	96 775,00	0,00	2 956 775,00	3 435 964,76	297 034,39	3 138 930,37	6,16%
6072 : Achts marchandises à ca ct hotel et gal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
603 : Variation des stocks	559 000,00	0,00	0,00	559 000,00	620 624,17	0,00	620 624,17	11,02%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal — CHARGES

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
61 : Services extérieurs	3 631 650,00	0,00	0,00	3 631 650,00	4 415 459,86	676 921,15	3 738 538,71	2,94%
62 : Autres serv extér	3 384 054,00	97 225,00	0,00	3 481 279,00	3 750 899,47	497 308,06	3 253 591,41	-6,54%
63 : Impots taxes et verst ass imiles	75 333,00	0,00	0,00	75 333,00	60 744,34	32 843,52	27 900,82	-62,96%
65 : Autres charges de gestion courante	733 478,00	0,00	0,00	733 478,00	539 871,12	8 500,00	531 371,12	-27,55%
653 : Contributions aux groupe ents hospitalie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
709 : Rrra par établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockee (ou de stockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 3	14 782 727,00	194 000,00	0,00	14 976 727,00	16 495 161,69	1 571 293,85	14 923 867,84	-0,35%
Titre 4 : Charg amort prov fin anc except								
66 : Charges financières	749 536,00	0,00	0,00	749 536,00	768 375,58	52 554,98	715 820,60	-4,50%
67 : Charges exceptionnelles	753 396,00	0,00	0,00	753 396,00	371 627,10	2 727,09	368 900,01	-51,04%
dont 675 Valeurs comptables é ts actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	7 461,96	0,00	7 461,96	> 999,99%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

CHARGES

Compte de résultat Principal

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
68 : Dot aux amort deprec et a ux prov	7 089 648,00	2 619 000,00	0,00	9 708 648,00	13 717 475,66	881 237,00	12 836 238,66	32,21%
Total Titre n° 4	8 592 580,00	2 619 000,00	0,00	11 211 580,00	14 857 478,34	936 519,07	13 920 959,27	24,17%
Total des charges du compte de resultat principal	157 675 316,00	1 678 000,00	0,00	159 353 316,00	167 237 463,91	5 819 644,29	161 417 819,62	1,30%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal — **PRODUITS**

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie								
73111 : Produits de la tarific on séjours MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73112 : Produits des médicamen MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73113 : Prod médic facturés en s séjours MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73114 : Forfaits annuels MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73115 : Produits du financemen es activ de SSR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73116 : Dotation hôpitaux de p imité (DHProx)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73117 : DAF	141 033 427,00	2 018 404,00	0,00	143 051 831,00	149 149 803,00	6 097 972,00	143 051 831,00	0,00%
73118 : Dotations MIGAC - MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7312 : Prod prest tarification pécifique MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7471 : Fonds d'intervention ré onal (FIR)	563 841,00	0,00	0,00	563 841,00	357 010,10	44 828,20	312 181,90	-44,63%
7722 : Produits ex antérieurs surance maladie	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	524 358,50	0,00	524 358,50	109,74%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Total Titre n° 1	141 847 268,00	2 018 404,00	0,00	143 865 672,00	150 031 171,60	6 142 800,20	143 888 371,40	0,02%
Titre 2 : Autres produits activité hospitalière								
7321 : Prod tarific hospital cpl	1 296 000,00	0,00	0,00	1 296 000,00	2 387 672,04	403 343,48	1 984 328,56	53,11%
7322 : Prod tarific hospital incomplete	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00	52 900,68	2 461,76	50 438,92	-23,58%
7323 : Prod tarific hospitalis domic	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	13 469,55	0,00	13 469,55	236,74%
7324 : Prod prest a tarif spéc non pec AM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73271 : Forfait journalier MCO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73272 : Forfait journalier SSR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
73273 : Forfait journalier psychiatrie	2 062 202,00	0,00	0,00	2 062 202,00	2 206 231,50	58 470,00	2 147 761,50	4,15%
733 : Prod prest soins patient étrang non ass	2 154 000,00	0,00	0,00	2 154 000,00	2 942 915,51	284 245,74	2 658 669,77	23,43%
734 : Prestmalades autre établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
735 : Prod charg etat,coll territ,aut org	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Total Titre n° 2	5 582 202,00	0,00	0,00	5 582 202,00	7 603 189,28	748 520,98	6 854 668,30	22,80%
Titre 3 : Autres produits								
70 : Ventes de produits fabriq ues	2 289 656,00	0,00	0,00	2 289 656,00	2 492 445,43	151 546,27	2 340 899,16	2,24%
7071 : Rétrocession de médicam ts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
7087 : Rembst frais CRPA	681 000,00	0,00	0,00	681 000,00	1 002 390,22	0,00	1 002 390,22	47,19%
71 : Production stockee (ou de stockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
72 : Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
74 : Subvent exploitat et part . (sauf 7471)	34 701,00	0,00	0,00	34 701,00	1 066 092,11	578 614,97	487 477,14	> 999,99%
75 : Autres produits de gestio n courante	759 701,00	0,00	0,00	759 701,00	264 971,17	47 956,28	217 014,89	-71,43%
76 : Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
77 : Produits exceptionnels (s auf 7722)	1 066 677,00	0,00	0,00	1 066 677,00	2 054 533,29	1 670 470,76	384 062,53	-63,99%
dont 775 Produits cessions él s actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat Principal

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP P Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
dont 777 Quote part subv inve rée au résult	0,00	0,00	0,00	0,00	6 721,50	0,00	6 721,50	> 999,99%
78 : Reprises sur amort déprec et prov	790 800,00	0,00	0,00	790 800,00	2 152 456,23	0,00	2 152 456,23	172,19%
79 : Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
0603 : Variation des stocks à ractère médical	98 000,00	0,00	0,00	98 000,00	225 523,11	0,00	225 523,11	130,13%
603 : Variation des stocks	559 000,00	0,00	0,00	559 000,00	760 216,42	0,00	760 216,42	36,00%
061 : R r r o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
062 : Rembst charges personnel	3 397 312,00	0,00	0,00	3 397 312,00	4 694 206,27	149 517,73	4 544 688,54	33,77%
649 : Atténua de charge portab lité CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 3	9 676 847,00	0,00	0,00	9 676 847,00	14 712 834,25	2 598 106,01	12 114 728,24	25,19%
Total des produits du compte de resultat principal	157 106 317,00	2 018 404,00	0,00	159 124 721,00	172 347 195,13	9 489 427,19	162 857 767,94	2,35%

État B2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

CHARGES

Compte de résultat P0

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Titre 1 : Charges d'exploitati on courante								
601 : Achts stkés mat prem ou ournit	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
602 : Achts stkés autres appro	102 000,00	0,00	0,00	102 000,00	93 052,24	0,00	93 052,24	-8,77%
606 : Achts non stkes matieres et fourniture	37 094,45	0,00	0,00	37 094,45	38 893,37	4 390,51	34 502,86	-6,99%
607 : Achts de march	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
611 : Sous- traitance générale	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	11 122,00	30,00	11 092,00	-55,63%
62 : Autres serv extér	331 004,90	0,00	0,00	331 004,90	608 912,44	111 220,97	497 691,47	50,36%
709 : Rrra par établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockee (ou de stockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 1	496 099,35	0,00	0,00	496 099,35	751 980,05	115 641,48	636 338,57	28,27%
Titre 2 : Charges de personnel								

État B2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat P0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
621 : Personnel exterieur a l' tablissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
631 : Impots et taxes sur rem. adm.imp.)	123 686,69	0,00	0,00	123 686,69	122 039,67	3 586,00	118 453,67	-4,23%
633 : Impôts tax verst sur rém aut org	73 708,53	0,00	0,00	73 708,53	80 196,92	1 403,00	78 793,92	6,90%
641 : Rémunération du personne non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6411 : Personnel titulaire et agiaire	817 757,55	140 000,00	0,00	957 757,55	957 338,59	25 562,00	931 776,59	-2,71%
6413 : Personnel sous cdi	458 640,07	-70 000,00	0,00	388 640,07	376 788,94	12 005,00	364 783,94	-6,14%
6415 : Personnel sous cdd	17 360,42	-10 000,00	0,00	7 360,42	5 419,61	0,00	5 419,61	-26,37%
642 : Rémunération du personne médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6421 : Praticiens hospit temps lein et partiel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6422 : Praticiens contractuels enouv de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6423 : Prat contract sans reno de droit	12 000,00	-8 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
6425 : Permanences de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat P0

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
6451 : Persel non médical	447 788,30	-30 000,00	0,00	417 788,30	462 358,08	4 307,00	458 051,08	9,64%
6452 : Personnel médical	3 983,10	0,00	0,00	3 983,10	0,00	0,00	0,00	-100,00%
6471 : Persel non médical	43 592,94	-22 000,00	0,00	21 592,94	24 130,85	1 720,00	22 410,85	3,79%
6472 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
648 : Autres charges de person el	2 217,20	0,00	0,00	2 217,20	0,00	0,00	0,00	-100,00%
Total Titre n° 2	2 000 734,80	0,00	0,00	2 000 734,80	2 028 272,66	48 583,00	1 979 689,66	-1,05%
Titre 3 : Charges de la struct ure								
61 : Services extérieurs	57 500,00	0,00	0,00	57 500,00	39 928,83	2 503,75	37 425,08	-34,91%
623 : Informations publicat re at publiques	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	107,82	0,00	107,82	-89,22%
627 : Services bancaires et as imilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
63 : Impots taxes et verst ass imiles	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	304,92	0,00	304,92	-79,67%
65 : Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	18 718,00	0,00	18 718,00	> 999,99%

État B2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat P0 **CHARGES**

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
66 : Charges financières	98 522,95	0,00	0,00	98 522,95	98 446,51	1 377,95	97 068,56	-1,48%
67 : Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	11 076,60	0,00	11 076,60	-44,62%
dont 675 Valeurs comptables é ts actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	221,96	0.00	221,96	> 999.99%
68 : Dot aux amort deprec et a ux prov	268 936,98	0,00	0,00	268 936,98	229 624,76	22 347,34	207 277,42	-22,93%
Total Titre n° 3	447 459,93	0,00	0,00	447 459,93	398 207,44	26 229,04	371 978,40	-16,87%
002 REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////////////	//////////////	//////////
Total des charges du CRA	2 944 294,08	0,00	0,00	2 944 294,08	3 178 460,15	190 453,52	2 988 006,63	1,48%

État B2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat P0

PRODUITS

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Titre 1 : Produits de la tarif ication								
73 : Dotations et produits de tarification	2 813 613,94	0,00	0,00	2 813 613,94	3 116 169,09	1 245,04	3 114 924,05	10,71%
Total Titre n° 1	2 813 613,94	0,00	0,00	2 813 613,94	3 116 169,09	1 245,04	3 114 924,05	10,71%
Titre 2 : Autres produits expl oitation								
70 : Ventes de produits fabriq ues	17 162,14	0,00	0,00	17 162,14	6 967,80	0,00	6 967,80	-59,40%
71 : Production stockee (ou de stockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
72 : Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
74 : Subventions exploitations et part.	28 018,00	0,00	0,00	28 018,00	18 718,00	0,00	18 718,00	-33,19%
75 : Autres produits de gestio n courante	500,00	0,00	0,00	500,00	180,75	0,00	180,75	-63,85%
603 : Variation des stocks	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
061 : R r r o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
062 : Rembst charges personnel	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	7 851,15	0,00	7 851,15	-73,83%

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat P0 **PRODUITS**

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
649 : Atténua de charge portab lité CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 2	105 680,14	0,00	0,00	105 680,14	33 717,70	0,00	33 717,70	-68,09%
Titre 3 : Prod financ et prod non encaiss								
76 : Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
77 : Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	11 121,20	0,00	11 121,20	-44,39%
dont 775 Produits cessions él s actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
dont 777 Quote part subv inve rée au résult	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
78 : Reprises sur amort déprec et prov	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	22 520,06	0,00	22 520,06	350,40%
79 : Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 3	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	33 641,26	0,00	33 641,26	34,57%
002 REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	//////////	//////////	//////////	//////
Total des produits du CRA	2 944 294,08	0,00	0,00	2 944 294,08	3 183 528,05	1 245,04	3 182 283,01	8,08%

État B2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat C1

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Titre 1 : Charges de personnel								
621 : Personnel exterieur a l' tablissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
631 : Impots et taxes sur rem. adm.imp.)	84 166,03	0,00	0,00	84 166,03	95 421,40	9 685,00	85 736,40	1,87%
633 : Impôts tax verst sur rém aut org	43 660,37	0,00	0,00	43 660,37	45 240,53	2 817,00	42 423,53	-2,83%
641 : Rémunération du personne non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6411 : Personnel titulaire et agiaire	792 098,18	-4 000,00	0,00	788 098,18	823 923,43	42 146,00	781 777,43	-0,80%
6413 : Personnel sous cdi	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	1 437,78	0,00	1 437,78	-52,07%
6415 : Personnel sous cdd	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	570,71	0,00	570,71	-42,93%
642 : Rémunération du personne médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6421 : Praticiens hospit tpl e part hosp-univ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6422 : Praticiens contractuels enouv de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6423 : Prat contract sans reno de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat C1 — **CHARGES**

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
6425 : Permanences de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6451 : Persel non médical	297 134,37	0,00	0,00	297 134,37	272 958,97	2 771,00	270 187,97	-9,07%
6452 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6471 : Persel non médical	10 424,81	0,00	0,00	10 424,81	11 433,03	1 545,00	9 888,03	-5,15%
6472 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
648 : Autres charges de person el	385 873,54	0,00	0,00	385 873,54	407 822,63	101 429,78	306 392,85	-20,60%
Total Titre n° 1	1 613 357,30	0,00	0,00	1 613 357,30	1 658 808,48	160 393,78	1 498 414,70	-7,12%
Titre 2 : Autres charges								
601 : Achts stkés mat preni ou ournit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
602 : Achts stkés autres appro	26 721,08	0,00	0,00	26 721,08	15 132,15	0,00	15 132,15	-43,37%
606 : Achts non stkes matieres et fourniture	15 410,57	0,00	0,00	15 410,57	14 399,31	0,00	14 399,31	-6,56%
607 : Achts de march	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat C1

CHARGES

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
61 : Services extérieurs	17 322,85	0,00	0,00	17 322,85	6 535,71	0,00	6 535,71	-62,27%
62 : Autres serv extér	74 178,78	0,00	0,00	74 178,78	329 548,75	87,84	329 460,91	344,14%
63 : Impots taxes et verst ass imiles	948,29	0,00	0,00	948,29	668,57	0,00	668,57	-29,50%
65 : Autres charges de gestion courante	282 000,00	0,00	0,00	282 000,00	75,00	0,00	75,00	-99,97%
66 : Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
67 : Charges exceptionnelles	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00	4 167,50	0,00	4 167,50	119,34%
dont 675 Valeurs comptables é ts actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00	0,00	310,00	> 999,99%
68 : Dot aux amort deprec et a ux prov	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	62 069,81	0,00	62 069,81	77,34%
709 : Rrra par établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockee (ou de stockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 2	453 481,57	0,00	0,00	453 481,57	432 596,80	87,84	432 508,96	-4,62%

État B2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Compte de résultat C1 **CHARGES**

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
002 REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////////////	//////////////	///////
Total des charges du CRA	2 066 838,87	0,00	0,00	2 066 838,87	2 091 405,28	160 481,62	1 930 923,66	-6,58%

État B2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

PRODUITS

Compte de résultat C1

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Titre 1 : Produits activité d' enseignement								
7061 : Droits d'inscription de élèves	44 806,40	0,00	0,00	44 806,40	65 518,30	20 485,00	45 033,30	0,51%
7063 : Rembst frais de formati	59 059,65	0,00	0,00	59 059,65	100 218,74	8 050,00	92 168,74	56,06%
7471 : Subv versées par Consei Régional	1 437 420,00	0,00	0,00	1 437 420,00	1 456 203,57	18 783,57	1 437 420,00	0,00%
Total Titre n° 1	1 541 286,05	0,00	0,00	1 541 286,05	1 621 940,61	47 318,57	1 574 622,04	2,16%
Titre 2 : Autres produits								
70 : Ventes de produits fabriq ues	83 994,07	0,00	0,00	83 994,07	100 557,60	0,00	100 557,60	19,72%
71 : Production stockee (ou de stockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
72 : Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
74 : Subventions exploitations et part.	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 458,00	0,00	3 458,00	15,27%
75 : Autres produits de gestio n courante	426 870,32	0,00	0,00	426 870,32	455 242,65	12 585,90	442 656,75	3,70%
76 : Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

État B2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

PRODUITS

Compte de résultat C1

Libellé des chapitres	CRP A Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
77 : Produits exceptionnels	5 957,60	0,00	0,00	5 957,60	15 158,21	0,00	15 158,21	154,43%
dont 775 Produits cessions él s actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
dont 777 Quote part subv inve rée au résult	0,00	0,00	0,00	0,00	15 158,21	0,00	15 158,21	> 999,99%
78 : Reprises sur amort déprec et prov	0,00	0,00	0,00	0,00	16 935,60	0,00	16 935,60	> 999,99%
79 : Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
603 : Variation des stocks	5 730,60	0,00	0,00	5 730,60	0,00	0,00	0,00	-100,00%
061 : R r r ¤	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
062 : Rembst charges personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	3 142,60	0,00	3 142,60	> 999,99%
649 : Atténua de charge portab lité CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 2	525 552,59	0,00	0,00	525 552,59	594 494,66	12 585,90	581 908,76	10,72%
002 REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	//////////////	//////////////	//////////////	//////////
Total des produits du CRA	2 066 838,64	0,00	0,00	2 066 838,64	2 216 435,27	59 904,47	2 156 530,80	4,34%

État B3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de passage des résultats à la CAF

Libellés des chapitres		CRP initiaux	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats/ Titres émis	Mandats/ Titres annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
TOTAL DES CHARGES		162 686 448,95	1 678 000,00	0,00	164 364 448,95	172 507 329,34	6 170 579,43	166 336 749,91	1,20%
675	- Valeurs comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	7 993,92	0,00	7 993,92	> 999,99%
68	- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 393 584,98	2 619 000,00	0,00	10 012 584,98	14 009 170,23	903 584,34	13 105 585,89	30,89%
Sous-Total1		155 292 863,97	-941 000,00	0,00	154 351 863,97	158 490 165,19	5 266 995,09	153 223 170,10	-0,73%
TOTAL DES PRODUITS		162 117 449,72	2 018 404,00	0,00	164 135 853,72	177 747 158,45	9 550 576,70	168 196 581,75	2,47%
775	- Produits des cessions d'éléments d'actifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
777	- Quote-part des subventions virée au résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	21 879,71	0,00	21 879,71	> 999,99%
78	- Reprises sur dépréciations et provisions	795 800,00	0,00	0,00	795 800,00	2 191 911,89	0,00	2 191 911,89	175,44%
Sous-Total2		161 321 649,72	2 018 404,00	0,00	163 340 053,72	175 533 366,85	9 550 576,70	165 982 790,15	1,62%
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		6 028 785,75	2 959 404,00	0,00	8 988 189,75	//////////////	//////////////	12 759 620,05	41,96%

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de financement

RESSOURCES

Libellé des chapitres	TF Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	6 028 785,75	2 959 404,00	0,00	8 988 189,75	//////////////	//////////////	12 759 620,05	41,96%
Titre 1 : Emprunts								
16 : Empr et dettes assimilées (sauf 1632, 166, 1688 et 169)	18 000 000,00	0,00	0,00	18 000 000,00	11 303 729,07	230,00	11 303 499,07	-37,20%
dont 16449Opérations aff. opti rage ligne trés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 1	18 000 000,00	0,00	0,00	18 000 000,00	11 303 729,07	230,00	11 303 499,07	-37,20%
Titre 2 : Dotations et subvent								
102 : Apports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
131 : Subv équipt reçues	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	2 524 457,97	0,00	2 524 457,97	> 999,99%
Total Titre n° 2	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	2 524 457,97	0,00	2 524 457,97	> 999,99%
Titre 3 : Autres ressources								
267 : Créances rattach à parti ipations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
27 : Autres immobilisat° finan cières (sauf 271, 272 et 2768)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

État B4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de financement

RESSOURCES

Libellé des chapitres	TF Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Émis	Titres Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
775 : Produits cessions élémen s actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
070 : Annulation de mandats su exercices clos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total ressources du tableau de financement	24 060 785,75	2 959 404,00	0,00	27 020 189,75	//////////////	//////////////	26 587 577,09	-1,60%

État B4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de financement **EMPLOIS**

Libellé des chapitres	TF Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT					//////////////	//////////////		0,00%
Titre 1 : Rembours dettes fina es								
16 : Empr et dettes assimilées (sauf 1632, 166, 1688 et 169)	1 794 055,00	0,00	0,00	1 794 055,00	2 093 607,09	0,00	2 093 607,09	16,70%
dont 16449Opérations aff. opti rage ligne trés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 1	1 794 055,00	0,00	0,00	1 794 055,00	2 093 607,09	0,00	2 093 607,09	16,70%
Titre 2 : Immobilisations								
20 : Immobilisations incorpore lles	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	505 850,09	0,00	505 850,09	26,46%
211 : Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
212 : Agenct amégat terr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
213 : Constructions sur sol pr pre	1 163 000,00	0,00	0,00	1 163 000,00	1 126 513,77	118 991,95	1 007 521,82	-13,37%
214 : Constructions sur sol au rui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
215 : Instal techn mat outil i dust	409 000,00	0,00	0,00	409 000,00	323 886,61	0,00	323 886,61	-20,81%

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de financement

EMPLOIS

Libellé des chapitres	TF Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Émis	Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
218 : Autres immobilisations c rporelles	401 859,00	0,00	0,00	401 859,00	559 353,68	0,00	559 353,68	39,19%
23 : Immobilisations en cours	17 836 622,00	0,00	0,00	17 836 622,00	6 556 300,51	8 879,72	6 547 420,79	-63,29%
Total Titre n° 2	20 210 481,00	0,00	0,00	20 210 481,00	9 071 904,66	127 871,67	8 944 032,99	-55,75%
Titre 3 : Autres emplois								
26 : Participations créances r attach particip	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
27 : Autres immobilisations fi nancières (sauf 2768)	450,00	0,00	0,00	450,00	12 691,64	0,00	12 691,64	> 999,99%
481 : Charges a repartir sur p usieurs ex.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
071 : Annulation de titres sur exercices clos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 3	450,00	0,00	0,00	450,00	12 691,64	0,00	12 691,64	> 999,99%
Total emplois du tableau de financement	22 004 986,00	0,00	0,00	22 004 986,00	//////////////	//////////////	11 050 331,72	-49,78%

État B4

GED

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

EXÉCUTION DE L'EPRD

SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

Tableau de financement — **RECAPITULATIF**

Libellé des chapitres	TF Initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres et Mandats Émis	Titres et Mandats Annulés	Total des Réalisations	Écarts réalisations-prévisions
Total des ressources (A)	24 060 785,75	2 959 404,00	0,00	27 020 189,75	//////////////	//////////////	26 587 577,09	-1,60%
Total des emplois (B)	22 004 986,00	0,00	0,00	22 004 986,00	//////////////	//////////////	11 050 331,72	-49,78%
Apport au fonds de roulement (A-B ; si A>B)	2 055 799,75	2 959 404,00	0,00	5 015 203,75	//////////////	//////////////	15 537 245,37	209,80%
Prélèvement sur le fonds de roulement (B-A; si A<B)					//////////////	//////////////		0,00%

- 2 -

LES RESULTATS

État C1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Principal

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
PRODUCTION VENDUE	3 343 289,38	2 955 396,29
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,00	0,00
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	149 906 499,30	147 401 488,76
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	799 659,04	514 431,03
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	1 811 913,23	1 172 527,13
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	217 014,89	804 455,32
TOTAL I	156 078 375,84	152 848 298,53
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	13 400,37	15 078,89
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	231,40	-2 394,59
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 943 489,47	4 967 214,21
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	-202 576,38	-104 740,21
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	3 194 716,89	3 048 602,63
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	8 579 522,78	8 588 642,55
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	13 049 391,46	12 953 360,80
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	27 900,82	85 796,64
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	79 849 801,27	79 779 472,17
CHARGES SOCIALES	31 979 183,08	32 932 872,34
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DES IMMOB	5 956 147,77	6 920 036,39
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	2 285 575,31	273 548,00
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	3 821 830,58	1 861 053,01
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	531 371,12	551 282,03
TOTAL II	154 029 985,94	151 869 824,86
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 048 389,90	978 473,67

État C1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Principal

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP ET AUTES PROD FINAN	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	715 820,60	635 129,88
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	715 820,60	635 129,88
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-715 820,60	-635 129,88
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	1 332 569,30	343 343,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	81 992,44	92 451,58
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	819 707,09	602 425,43
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	6 721,50	464 840,50
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	340 543,00	181 948,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	1 248 964,03	1 341 665,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	710,50	1 781,47
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	360 727,55	906 674,53
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	7 461,96	23 007,20
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	772 685,00	772 685,00
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00

État C1

GED

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Principal

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL VI	1 141 585,01	1 704 148,20
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	107 379,02	-362 482,69
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	157 327 339,87	154 189 964,04
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	155 887 391,55	154 209 102,94
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	1 439 948,32	-19 138,90

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe P0

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
PRODUCTION VENDUE	6 967,80	4 381,04
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,00	0,00
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	3 114 924,05	3 216 685,60
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	18 718,00	0,00
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	22 520,06	50 784,25
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	180,75	320,29
TOTAL I	3 163 310,66	3 272 171,18
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	529,38
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	93 052,24	101 462,80
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	0,00	0,00
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	34 502,86	41 381,55
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	546 316,37	674 314,43
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	197 247,59	192 850,94
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	304,92	306,96
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 294 128,99	1 299 493,22
CHARGES SOCIALES	480 461,93	492 129,61
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	192 002,83	297 353,49
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	1 467,09	11 551,65
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	13 807,50	15 368,26
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 718,00	38 946,95
TOTAL II	2 872 010,32	3 165 689,24
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	291 300,34	106 481,94

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe P0

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	97 068,56	102 580,36
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	97 068,56	102 580,36
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-97 068,56	-102 580,36
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	194 231,78	3 901,58
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	6,00	49 887,51
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	11 115,20	43 846,79
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	11 121,20	93 734,30
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	35,00	0,00
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	10 819,64	43 337,58
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	221,96	1 629,21
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
DOT AUX AMORT ET AUTRES DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00

État C2.a

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe P0

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL VI	11 076,60	44 966,79
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	44,60	48 767,51
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 174 431,86	3 365 905,48
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 980 155,48	3 313 236,39
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	194 276,38	52 669,09

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
PRODUCTION VENDUE	237 759,64	219 063,26
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,00	0,00
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	1 440 878,00	1 472 793,00
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	16 935,60	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	442 656,75	446 851,41
TOTAL I	2 138 229,99	2 138 707,67
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS D'AUTRES APPROVISIONNEMENTS	15 132,15	24 245,88
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	0,00	0,00
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	14 399,31	13 986,94
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	335 996,62	357 140,16
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	128 159,93	145 180,73
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	668,57	697,27
RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES DE PERSONNEL	1 087 036,17	1 205 348,18
CHARGES SOCIALES	280 076,00	332 444,99
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	43 019,79	45 276,26
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	929,72	1 898,00
DOT AMORT PROV DÉPR RISQUES ET CHARGES	18 120,30	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	75,00	0,00
TOTAL II	1 923 613,56	2 126 218,41
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	214 616,43	12 489,26
PRODUITS FINANCIERS		

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	0,00	0,00
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	214 616,43	12 489,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	0,00	26 362,12
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	0,00	0,00
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	15 158,21	10 609,23
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	15 158,21	36 971,35
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	0,00	0,00
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	3 857,50	0,00
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	310,00	673,95
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
DOT AUX AMORT ET AUTRES DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
TOTAL VI	4 167,50	673,95

État C2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	10 990,71	36 297,40
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 153 388,20	2 175 679,02
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 927 781,06	2 126 892,36
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	225 607,14	48 786,66

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Détermination de la capacité d'autofinancement de l'exercice

	N	N-1
Résultats des comptes de résultat	1 859 831,84	82 316,85
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (C68)	13 105 585,89	10 198 770,06
- Reprises sur dépréciations et provisions (C78)	2 191 911,89	1 405 259,38
+ Valeur comptable des éléments d'actifscédés (C675)	7 993,92	25 310,36
- Produits des cessions d'élémentsd'actifs(C775)	0,00	422 000,00
- Quote- part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (C777)	21 879,71	53 449,73
CAF / IAF de l'exercice	12 759 620,05	8 425 688,16

État C5

GED

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018
RÉSULTATS

Tableau de financement

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS		
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		
REMBOURS DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes assimilées (16 sauf 1632, 166 et 1688) (16)	2 093 607,09	1 410 703,04
IMMOBILISATIONS		
Immobilisations incorporelles (20)	505 850,09	286 559,81
Terrains (211)	0,00	0,00
Agencements et aménagements de terrains (212)	0,00	0,00
Constructions sur sol propre (213)	1 007 521,82	1 152 277,59
Constructions sur sol d'autrui (214)	0,00	0,00
Installations techniques matéricl et outillage industriel (215)	323 886,61	376 913,89
Autres immobilisations corporelles (218)	559 353,68	360 452,92
Immobilisations en cours (23)	6 547 420,79	7 193 706,13
AUTRES EMPLOIS		
Participations et créances rattachées à des participations (26)	0,00	0,00
Autres immobilisations financières (27 sauf 2768) (27)	12 691,64	316,48
Charges a repartir sur plusieurs exercices (481)	0,00	0,00
Annulation de titres sur exercices clos	0,00	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	11 050 331,72	10 780 929,86

État C5

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

COMPTE FINANCIER 2018
RÉSULTATS

Tableau de financement

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	12 759 620,05	8 425 688,16
EMPRUNTS		
Emprunts et dettes assimilées (16 sauf 1632, 166, 1688 et 169) (16)	11 303 499,07	4 214,96
DOTATIONS ET SUBVENTIONS		
Apports (102)	0,00	0,00
Subventions d'équipements recues (131)	2 524 457,97	0,00
AUTRES RESSOURCES		
Créances rattachées à des participations (267)	0,00	0,00
Autres immobilisations financières (27 sauf 271, 272 et 2768) (27)	0,00	0,00
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	422 000,00
Annulation de mandats sur exercices clos	0,00	0,00
TOTAL DES RESSOURCES	26 587 577,09	8 851 903,12
Apport au (prélèvement sur le) fonds de roulement	15 537 245,37	-1 929 026,74

COMPTE FINANCIER 2018
RÉSULTATS

Tableau de variation du fonds de roulement et de la trésorerie

	Exercice N			Exercice N-1
	EMPLOIS	RESSOURCES	SOLDE	SOLDE
Variation du FRNG selon EPRD (1)			15 537 245,37	-1 929 026,74
Variation de la créance dite de l'article 58 (2)			0,90	0,00
Variation de la créance de la sectorisdation psychiatrique (3)			0,00	0,00
Variation des opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine			0,00	0,00
Variation totale du FRNG			15 537 246,27	-1 929 026,74
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT				
Variation de l'actif circulant	*en hausse*	*en baisse*		
stocks et en-cours	202 344,98			
créances caisse pivot, sauf « part non exigible de l'article 58»	3 559 541,81			
créances sur hospitalisés & consultants	815 620,13			
créances sur les caisses de sécurité sociale		160 592,94		
créances sur les départements	195,18			
créances sur les mutuelles et autres tiers payants (sauf créance de la sectorisation psychiatrique)	366 866,66			
créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00			
Autres débiteurs	628 559,48			
Créances sur cessions d'immobilisations		422 000,00		
Dépenses à classer		505,52		
Sous total	5 573 128,24	583 098,46		
Variation du passif circulant	*en baisse*	*en hausse*		
avances reçues	0,00	0,00		
dettes fournisseurs et comptes rattachés		657 848,16		
dettes fiscales et sociales	291 145,28			
Autres créditeurs		1 291 296,02		

État C6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

GED

dettes sur immobilisations	62 949,37			
Recettes à classer ou à régulariser	18 720,30			
Sous total	372 814,95	1 949 144,18		
Variation du besoin en fonds de roulement (total emplois du BFR - total ressources du BFR)	5 945 943,19	2 532 242,64	3 413 700,55	-702 995,00
TRÉSORERIE				
Variation de la trésorerie de l'actif	*en hausse*	*en baisse*		
liquidités	11 084 384,87			
VMP et autres	0,00	0,00		
Sous total	11 084 384,87	0,00		
Variation de la trésorerie du passif	*en baisse*	*en hausse*		
crédit de trésorerie	0,00	0,00		
ICNE		5 832,53		
fonds en dépôt	1 047 978,43			
Sous total	1 047 978,43	5 832,53		
Variation de la trésorerie total trésorerie de l'actif total trésorerie de passif	12 132 363,30	5 832,53	12 126 530,77	-1 225 343,05

Vérification de la cohérence des états C5 et C6	
Variation du fonds de roulement	15 537 246,27
Variation du besoin en fonds de roulement	3 413 700,55
Variation de la trésorerie	12 123 545,72

Anomalie

(1) source : état C5

	Au 01/01/N	**Au 31/12/N**	**Variation**
(2) créance dite de l'article 58	7 150 267,90	7 150 267,00	0,90
(3) créance de la sectorisation psychiatrique	0,00	0,00	0,00

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Tableau de suivi du fonds de roulement

Emplois	N	N-1	Ressources	N	N-1
Primes de remboursement des obligations (c/169)	0,00	0,00			
Immobilisations (valeur brute)			Apports, c/102	7 280 150,03	7 280 150,03
Compte 20	3 073 022,20	2 567 172,11	Excédent affecté à l'investissement, c/10682	42 374 954,17	42 374 954,17
Compte 21	167 344 518,36	165 440 440,44	Subvention d'investissement, c/13	2 809 565,64	306 987,38
Compte 22 (sauf 229)	0,00	0,00	Emprunts, c/16 sauf 166, 1688 et c/169	26 065 466,32	16 855 574,34
Compte 23	15 264 718,30	9 061 554,40	Droit de l'affectant, c/ 229	0,00	0,00
Compte 24 (241- 249)	0,00	0,00	Amortissement des immobilisations, c/28	104 413 210,92	98 544 987,69
Compte 26	0,00	0,00	Dépréciation des immobilisations, c/29	0,00	0,00
Compte 27 (sauf 2768)	186 697,74	174 006,10			
Charges a répartir, c/481	0,00	0,00			

COMPTE FINANCIER 2018

RÉSULTATS

Tableau de suivi du fonds de roulement

Emplois	N	N-1	Ressources	N	N-1
			Réserve de trésorerie, c/ 10685	12 255 206,36	12 255 206,36
Créances dites de l'article 58	7 150 267,00	7 150 267,90	Réserve de compensation, c/ 10686	53 530,83	53 530,83
Créance de la sectorisation psychiatrique c/ 41661	0,00	0,00	Réserve de compensation des charges d'amortissement : c/ 10687	40 561,12	40 561,12
			Reports à nouveau, c/ 110 et c/ 119	-2 786 412,02	-2 868 728,87
			Résultat de l'exercice (cl 7 - cl 6) *	1 859 831,84	82 316,85
			Provisions réglementées (c/ 14)	7 129 415,00	6 697 273,00
			Provisions pour risques et charges, c/ 15	11 836 335,43	9 372 157,31
			Dépréciation des stocks, comptes de tiers et comptes financiers c/ 39, c/ 49, c/ 59	2 849 595,13	1 023 411,64
TOTAL EMPLOIS	193 019 223,60	184 393 440,95	**TOTAL RESSOURCES**	216 181 410,77	192 018 381,85
FONDS DE ROULEMENT	23 162 187,17	7 624 940,90	INSUFFISANCE DE FONDS DE ROULEMENT		

* toutes activités confondues

- 3 -

AFFECTATION DES RESULTATS

Etat D1

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

AFFECTATION DES RESULTATS

COMPTES DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT

TABLEAU GENERAL D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE N-1 AU COURS DE L'EXERCICE N

Intitulé des CR .(1)	Résultat à affecter .(2)	Compte 10682 Excédent affecté à l'investissement .(3)	Compte 10685 Réserve de trésorerie .(4)	Compte 10686 Réserve de compensation (5)	Compte 10687 Réserve charges d'amortissement .(6)	Compte 110 Report à nouveau excédentaire .(7)	Compte 119 Report à nouveau déficitaire (8)
Activité principale	-2 739 216,78						-2 739 216,78
DNA et SIC	0,00						
USLD hors convention pluriannuelle	0,00						
USLD ayant signé une convention							
section hébergement	0,00						
section dépendance	0,00						
section soins	0,00						
EHPAD							
section hébergement	0,00						
section dépendance	0,00						
section soins	0,00						
MAISONS DE RETRAITE	0,00						
ESAT (act. soc.)	0,00						
ESAT (act.prod.)	0,00						
SSIAD	0,00						
Autres activités art. L 312-1	-351 428,00						-351 428,00
Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages femmes	304 233,46					304 233,46	
GHT (*)	0,00						

(*) Pour les EPS

Colonne (2) : résultat à affecter de l'exercice N-1

Colonne (4) - (5) - (6) : faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'une affectation en réserve ou d'une reprise sur cette réserve

État D2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035
NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS
ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

COMPTE FINANCIER 2018

AFFECTATION DES RÉSULTATS

COMPTES DE RÉSULTATS PRINCIPAL ET ANNEXE DNA ET SIC
DÉTERMINATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE N À AFFECTER AU COURS DE L'EXERCICE N+1

INTITULÉ DES CR	RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE N (1) (A)	REPORT à NOUVEAU (2) (B)		RÉSULTAT À AFFECTER (3) = (1) + (2)
		Report à nouveau excédentaire (SC 110)	Report à nouveau déficitaire (SD 119)	
ACTIVITÉ PRINCIPALE	1 439 948,32	0,00	-2 739 216,78	-1 299 268,46
DOTATION NON AFFECTÉE ET SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit
(2) Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un RAN excédentaire ou d'un RAN déficitaire

Etat D3

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste com: 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

AFFECTATION DES RESULTATS

COMPTES DE RESULTATS PRINCIPAL ET ANNEXE DNA ET SIC

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE N AU COURS DE L'EXERCICE N+1

Intitulé des CR	Résultat à affecter .(1)	Compte 10682 Excédent affecté à l'investissement	Compte 10685 Réserve de trésorerie .(2)	Compte 110 Report à nouveau excédentaire	Compte 119 Report à nouveau déficitaire
Activité principale	-1 299 268,46				-1 299 268,46
DNA et SIC	0,00				

.(1) résultat à affecter de l'exercice N
.(2) faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'une affectation en réserve ou d'une reprise sur cette réserve

Etat D4 **COMPTE FINANCIER 2018**

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

AFFECTATION DES RESULTATS

COMPTES DE RESULTATS ANNEXES AUTRES QUE A

DETERMINATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE N A AFFECTER AU COURS DE L'EXERCICE N+1

Intitulé des CR	Résultat d'exploitation de l'exercice N .(1) (A)	Report à nouveau incorporé en N .(2)		Résultat à affecter .(3) = (1) + (2)
		Report à nouveau excédentaire (solde créditeur compte 110)	Report à nouveau déficitaire (solde débiteur compte 119)	
USLD hors convention pluriannuelle		0,00	0,00	0,00
USLD ayant signé une convention				
section hébergement		0,00	0,00	0,00
section dépendance		0,00	0,00	0,00
section soins		0,00	0,00	0,00
EHPAD				
section hébergement	0,00	0,00	0,00	0,00
section dépendance	0,00	0,00	0,00	0,00
section soins	0,00	0,00	0,00	0,00
MAISONS DE RETRAITE	0,00	0,00	0,00	0,00
ESAT (activité sociale)	0,00	0,00	0,00	0,00
ESAT (activité de production et de commercialisation)	0,00	0,00	0,00	0,00
Services de soins infirmiers à domicile	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF	194 276,38	0,00	-351 428,70	-157 152,32
Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages femmes	225 607,14	304 233,46	0,00	529 840,60
Groupement Hospitalier de Territoire (*)	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Pour les EPS

Etat D5

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : **EPS VILLE-EVRARD**
FINESS : **930140025**

AFFECTATION DES RESULTATS

COMPTES DE RESULTAT ANNEXES AUTRES QUE A

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE N AU COURS DE L'EXERCICE N+1

Intitulé des CR	Résultat à affecter .(2)	Compte 10682 Excédent affecté à l'investissement	Compte 10685 Réserve de trésorerie .(3)	Compte 10686 Réserve de compensation .(3)	Compte 10687 Réserve charges amort. .(3)	Compte 110 Report à nouveau excédentaire	Compte 119 Report à nouveau déficitaire
USLD hors convention pluriannuelle	0,00						
USLD ayant signé une convention							
section hébergement	0,00						
section dépendance	0,00						
section soins	0,00						
EHPAD							
section hébergement	0,00						
section dépendance	0,00						
section soins	0,00						
MAISONS DE RETRAITE	0,00						
ESAT (activité sociale)	0,00						
ESAT (activité de production et de commercialisation)	0,00						
Services de soins infirmiers à domicile	0,00						
Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF	-157 152,32						-157 152,32
Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages femmes	529 840,60	225 607,14				304 233,46	
Groupement hospitalier de territoire (*)	0,00						

(*) Pour les EPS
.(2) résultat à affecter de l'exercice N
.(3) faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'une affectation en réserve ou d'une reprise sur cette réserve

Etat D6

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

AFFECTATION DES RESULTATS

COMPTES DE RESULTAT PRINCIPAL ET ANNEXES

SITUATION DES COMPTES 110 ET 119 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE N

Intitulé des comptes de résultat	Compte 110	Compte 119
Activité principale		-2 739 216,78
DNA et SIC		
USLD hors convention pluriannuelle USLD ayant signé une convention section hébergement section dépendance section soins		
EHPAD Section hébergement Section dépendance Section soins		
Maisons de retraite		
ESAT (activité sociale)		
ESAT (activité de production)		
SSIAD		
Autres activités art. L 312-1		-351 428,70
Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages femmes	304 233,46	
GHT (*)		

(*) Pour les EPS

- 4 -

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

- 4.1 -

La balance des comptes

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation	2 741 295,86						2 741 295,86		2 741 295,86	
1022	Compit dotation - Etat	2 559 833,78						2 559 833,78		2 559 833,78	
10238	Autres	1 963 241,92						1 963 241,92		1 963 241,92	
	Sous Total compte 1023	1 963 241,92						1 963 241,92		1 963 241,92	
1025	Dons et legs en capital	15 778,47						15 778,47		15 778,47	
	Sous Total compte 102	7 280 150,03						7 280 150,03		7 280 150,03	
106820	Activite principale et DNA et SIC	41 594 940,34						41 594 940,34		41 594 940,34	
106825	Ecole institut form prof param sag-fe m	630 013,83						630 013,83		630 013,83	
106828	Autres activ article L312-1 du CASF	150 000,00						150 000,00		150 000,00	
	Sous Total compte 10682	42 374 954,17						42 374 954,17		42 374 954,17	
10685	Rés de trésorerie	12 255 206,36						12 255 206,36		12 255 206,36	
106868	Autres activ article L312-1 du CASF	53 530,83						53 530,83		53 530,83	
	Sous Total compte 10686	53 530,83						53 530,83		53 530,83	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
106878	Activités relevant art L312-1 CASF	40 561,12			40 561,12	40 561,12
	Sous Total compte 10687	40 561,12			40 561,12	40 561,12
	Sous Total compte 1068	54 724 252,48			54 724 252,48	54 724 252,48
	Sous Total compte 106	54 724 252,48			54 724 252,48	54 724 252,48
	Sous Total compte 10	62 004 402,51			62 004 402,51	62 004 402,51
1105	Ecole institut form prof param sag-fe m	255 446,80	48 786,66		304 233,46	304 233,46
	Sous Total compte 110	255 446,80	48 786,66		304 233,46	304 233,46
1190	Activité principale	2 720 077,88	19 138,90		2 739 216,78	2 739 216,78
1198	Autres activ article L312-1 du CASF	404 097,79	52 669,09		404 097,79 / 52 669,09	351 428,70
	Sous Total compte 119	3 124 175,67	19 138,90 / 52 669,09		3 143 314,57 / 52 669,09	3 090 645,48
	Sous Total compte 11	3 124 175,67 / 255 446,80	19 138,90 / 101 455,75		3 143 314,57 / 356 902,55	2 786 412,02
12	Résultat de l'exercice	82 316,85	101 455,75 / 19 138,90		101 455,75 / 101 455,75	0,00
	Sous Total compte 12	82 316,85	101 455,75 / 19 138,90		101 455,75 / 101 455,75	0,00

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1311	Etat et Etablissements Nationaux						2 500 000,00		2 500 000,00		2 500 000,00
13121	Subv equipt – Ecoles et Inst Form Pro f		83 843,63				24 457,97		108 301,60		108 301,60
13128	Autres		344 203,41	71 837,49				71 837,49	344 203,41		272 365,92
	Sous Total compte 1312		428 047,04	71 837,49			24 457,97	71 837,49	452 505,01		380 667,52
	Sous Total compte 131		428 047,04	71 837,49			2 524 457,97	71 837,49	2 952 505,01		2 880 667,52
13921	Subv équip - ecole inst form prof par am	29 057,67		15 158,21				44 215,88		44 215,88	
13928	Autres	92 001,99		6 721,50	71 837,49			98 723,49	71 837,49	26 886,00	
	Sous Total compte 1392	121 059,66		21 879,71	71 837,49			142 939,37	71 837,49	71 101,88	
	Sous Total compte 139	121 059,66		21 879,71	71 837,49			142 939,37	71 837,49	71 101,88	
	Sous Total compte 13	121 059,66	428 047,04	93 717,20	71 837,49		2 524 457,97	214 776,86	3 024 342,50		2 809 565,64
142	Prov règltées pour renouv immob		6 697 273,00	340 543,00	772 685,00			340 543,00	7 469 958,00		7 129 415,00
	Sous Total compte 14		6 697 273,00	340 543,00	772 685,00			340 543,00	7 469 958,00		7 129 415,00
1511	Provisions pour litiges		518 080,00	853 911,00	1 458 050,32			853 911,00	1 976 130,32		1 122 219,32

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 151	518 080,00		853 911,00	1 458 050,32			853 911,00	1 976 130,32		1 122 219,32
1531	Personnel médical	4 051 696,00		393 357,75	788 931,60			393 357,75	4 840 627,60		4 447 269,85
1532	Personnel non médical	3 198 158,55		724 634,70	988 277,10			724 634,70	4 186 435,65		3 461 800,95
	Sous Total compte 153	7 249 854,55		1 117 992,45	1 777 208,70			1 117 992,45	9 027 063,25		7 909 070,80
158	Autres provisions pour charges	1 604 222,76		298 913,81	1 499 736,36			298 913,81	3 103 959,12		2 805 045,31
	Sous Total compte 15	9 372 157,31		2 270 817,26	4 734 995,38			2 270 817,26	14 107 152,69		11 836 335,43
1641	Emprunts en euros	16 843 053,05				2 089 055,38	11 300 000,05	2 089 055,38	28 143 053,10		26 053 997,72
	Sous Total compte 164	16 843 053,05				2 089 055,38	11 300 000,05	2 089 055,38	28 143 053,10		26 053 997,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 521,29				4 781,71	3 729,02	4 781,71	16 250,31		11 468,60
1688	Intérêts courus	52 282,93		52 282,93	58 115,46			52 282,93	110 398,39		58 115,46
	Sous Total compte 168	52 282,93		52 282,93	58 115,46			52 282,93	110 398,39		58 115,46
	Sous Total compte 16	16 907 857,27		52 282,93	58 115,46	2 093 837,09	11 303 729,07	2 146 120,02	28 269 701,80		26 123 581,78
	Total classe 1	3 245 235,33	95 747 500,78	2 877 955,04	5 758 227,98	2 093 837,09	13 828 187,04	8 217 027,46	115 333 915,80	3 161 747,36	110 278 635,70

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droit similaires	2 258 544,45				505 850,09		2 764 394,54		2 764 394,54	
2052	Concessions et droits similaires, br GHT	6 127,99						6 127,99		6 127,99	
	Sous Total compte 205	2 264 672,44				505 850,09		2 770 522,53		2 770 522,53	
208	Autres immobilisations incorporelles	302 499,67						302 499,67		302 499,67	
	Sous Total compte 20	2 567 172,11				505 850,09		3 073 022,20		3 073 022,20	
21111	Terrains nus - autres	7 997 430,00						7 997 430,00		7 997 430,00	
	Sous Total compte 2111	7 997 430,00						7 997 430,00		7 997 430,00	
21151	Terr affectés activité hospitalière	1 208 155,24						1 208 155,24		1 208 155,24	
	Sous Total compte 2115	1 208 155,24						1 208 155,24		1 208 155,24	
	Sous Total compte 211	9 205 585,24						9 205 585,24		9 205 585,24	
2122	Terr aménagés	1 492 799,61						1 492 799,61		1 492 799,61	
	Sous Total compte 212	1 492 799,61						1 492 799,61		1 492 799,61	
21311	Batiments hospitaliers et administratifs	105 926 871,96		344 256,89		1 401,68		106 272 530,53		106 272 530,53	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21314	Batiments des USLD et activités art C ASF	4 686 709,98						4 686 709,98		4 686 709,98	
21315	Bat écoles inst form pers para,sag fe m	226 999,85						226 999,85		226 999,85	
	Sous Total compte 2131	110 840 581,79		344 256,89		1 401,68		111 186 240,36		111 186 240,36	
213511	Mat électrique	4 677 074,14				27 153,01		4 704 227,15		4 704 227,15	
213512	Mat téléphonique	1 247 549,05				7 546,87		1 255 095,92		1 255 095,92	
213513	Froid	865 277,68				6 042,47		871 320,15		871 320,15	
213514	Installations chauffage	4 742 851,59				63 546,23		4 806 397,82		4 806 397,82	
213515	Monte-charges et ascenseurs	878 403,67				32 118,67		910 522,34		910 522,34	
213516	Equipts sanitaires	405 475,38						405 475,38		405 475,38	
213518	Autres IGAAC	3 571 792,42				931 636,11	118 991,95	4 503 428,53	118 991,95	4 384 436,58	
	Sous Total compte 21351	16 388 423,93				1 068 043,36	118 991,95	17 456 467,29	118 991,95	17 337 475,34	
21354	IGAAC bat usld,activ art L312-1 CASF	150 858,73				57 068,73		207 927,46		207 927,46	
	Sous Total compte 2135	16 539 282,66				1 125 112,09	118 991,95	17 664 394,75	118 991,95	17 545 402,80	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 213	127 379 864,45	344 256,89	1 126 513,77 / 118 991,95	128 850 635,11 / 118 991,95	128 731 643,16
21411	Batiments hospitaliers et administrat ifs	32 251,95			32 251,95	32 251,95
	Sous Total compte 2141	32 251,95			32 251,95	32 251,95
	Sous Total compte 214	32 251,95			32 251,95	32 251,95
21531	Etablissement principal	2 852 466,67		127 303,29	2 979 769,96	2 979 769,96
	Sous Total compte 2153	2 852 466,67		127 303,29	2 979 769,96	2 979 769,96
21541	Etablissement principal	6 444 895,32	106 449,43	176 666,35	6 621 561,67 / 106 449,43	6 515 112,24
21544	USLD activités relevant art L312-1	172 857,54	2 372,25	18 404,48	191 262,02 / 2 372,25	188 889,77
21545	Ecol instit form persel parmédi sag-f em	161 384,07	377,41	1 512,49	162 896,56 / 377,41	162 519,15
	Sous Total compte 2154	6 779 136,93	109 199,09	196 583,32	6 975 720,25 / 109 199,09	6 866 521,16
	Sous Total compte 215	9 631 603,60	109 199,09	323 886,61	9 955 490,21 / 109 199,09	9 846 291,12
21811	Etablissement principal	874 867,00	1 333,24	34 122,48	908 989,48 / 1 333,24	907 656,24
21814	USLD activités relevant art L312-1	19 755,79			19 755,79	19 755,79

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21815	Ecol instit form persel parmédi sag-f em	2 703,74				15 287,17		17 990,91		17 990,91	
	Sous Total compte 2181	897 326,53			1 333,24	49 409,65		946 736,18	1 333,24	945 402,94	
21821	Etablissement principal	1 770 203,32			216,60	34 507,20		1 804 710,52	216,60	1 804 493,92	
21824	USLD activités relevant art L312-1	16 361,68						16 361,68		16 361,68	
	Sous Total compte 2182	1 786 565,00			216,60	34 507,20		1 821 072,20	216,60	1 820 855,60	
218311	Etablissement principal	546 387,87			38 213,99	22 811,38		569 199,25	38 213,99	530 985,26	
218314	USLD activités relevant art L312-1	1 804,45						1 804,45		1 804,45	
218315	Ecol instit form persel parmédi sag-f em	6 562,89						6 562,89		6 562,89	
	Sous Total compte 21831	554 755,21			38 213,99	22 811,38		577 566,59	38 213,99	539 352,60	
218321	Etablissement principal	7 759 856,43			75 314,65	225 374,12		7 985 230,55	75 314,65	7 909 915,90	
218324	USLD activités relevant art L312-1	4 534,16						4 534,16		4 534,16	
218325	Ecol instit form persel parmédi sag-f em	28 194,96				17 131,68		45 326,64		45 326,64	
	Sous Total compte 21832	7 792 585,55			75 314,65	242 505,80		8 035 091,35	75 314,65	7 959 776,70	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2183	8 347 340,76			113 528,64	265 317,18		8 612 657,94	113 528,64	8 499 129,30	
21841	Etablissement principal	6 353 047,67			97 110,94	180 178,76		6 533 226,43	97 110,94	6 436 115,49	
21844	USLD activités relevant art L312-1	154 221,09			3 886,99	24 371,76		178 592,85	3 886,99	174 705,86	
21845	Ecol instit form persel parmédi sag-f em	159 834,54			5 665,58	5 569,13		165 403,67	5 665,58	159 738,09	
	Sous Total compte 2184	6 667 103,30			106 663,51	210 119,65		6 877 222,95	106 663,51	6 770 559,44	
	Sous Total compte 218	17 698 335,59			221 741,99	559 353,68		18 257 689,27	221 741,99	18 035 947,28	
	Sous Total compte 21	165 440 440,44		344 256,89	330 941,08	2 009 754,06	118 991,95	167 794 451,39	449 933,03	167 344 518,36	
2381	Avances acptes vers sur immob corpo	175 773,67				20 436,13		196 209,80		196 209,80	
23823	Constructions en cours sur sol propre	8 884 647,18			344 256,89	6 535 864,38	8 879,72	15 420 511,56	353 136,61	15 067 374,95	
23828	Autres immos corporelles en cours	1 133,55						1 133,55		1 133,55	
	Sous Total compte 2382	8 885 780,73			344 256,89	6 535 864,38	8 879,72	15 421 645,11	353 136,61	15 068 508,50	
	Sous Total compte 238	9 061 554,40			344 256,89	6 556 300,51	8 879,72	15 617 854,91	353 136,61	15 264 718,30	
	Sous Total compte 23	9 061 554,40			344 256,89	6 556 300,51	8 879,72	15 617 854,91	353 136,61	15 264 718,30	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
275	Dépôts et cautionnements versés	121 634,95				12 691,64		134 326,59		134 326,59	
2761	Créances diverses	52 371,15						52 371,15		52 371,15	
	Sous Total compte 276	52 371,15						52 371,15		52 371,15	
	Sous Total compte 27	174 006,10				12 691,64		186 697,74		186 697,74	
2805	Concessions droits similaires brevets	1 980 814,08		413 739,22				2 394 553,30		2 394 553,30	
2808	Autres immobilisations incorporelles	302 499,67						302 499,67		302 499,67	
	Sous Total compte 280	2 283 313,75		413 739,22				2 697 052,97		2 697 052,97	
2812	Amort agenct amégat terr	1 488 546,56		472,57				1 489 019,13		1 489 019,13	
28131	Bâtiments	58 807 103,87		3 897 763,72				62 704 867,59		62 704 867,59	
28135	Amort instal gales agenct amégat cons tru	12 414 881,35		634 856,94				13 049 738,29		13 049 738,29	
	Sous Total compte 2813	71 221 985,22		4 532 620,66				75 754 605,88		75 754 605,88	
28141	Bâtiments	31 956,65		73,82				32 030,47		32 030,47	
	Sous Total compte 2814	31 956,65		73,82				32 030,47		32 030,47	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2815	Amort instal tech mat outil indust		8 302 037,77	108 915,16	408 471,31			108 915,16	8 710 509,08		8 601 593,92
28181	Instal gales agenct amngts divers		727 205,01	823,17	56 635,34			823,17	783 840,35		783 017,18
28182	Mat de transport		1 752 025,18	216,60	4 072,19			216,60	1 756 097,37		1 755 880,77
281831	Mat bureau		487 152,69	38 198,60	28 547,08			38 198,60	515 699,77		477 501,17
281832	Mat informatique		7 001 808,87	74 761,37	382 241,52			74 761,37	7 384 050,39		7 309 289,02
	Sous Total compte 28183		7 488 961,56	112 959,97	410 788,60			112 959,97	7 899 750,16		7 786 790,19
28184	Mobilier		5 248 955,99	100 032,26	364 296,68			100 032,26	5 613 252,67		5 513 220,41
	Sous Total compte 2818		15 217 147,74	214 032,00	835 792,81			214 032,00	16 052 940,55		15 838 908,55
	Sous Total compte 281		96 261 673,94	322 947,16	5 777 431,17			322 947,16	102 039 105,11		101 716 157,95
	Sous Total compte 28		98 544 987,69	322 947,16	6 191 170,39			322 947,16	104 736 158,08		104 413 210,92
	Total classe 2	177 243 173,05	98 544 987,69	667 204,05	6 866 368,36	9 084 596,30	127 871,67	186 994 973,40	105 539 227,72	185 868 956,60	104 413 210,92
31	Matières prem fournit	11 313,78		11 082,38	11 313,78			22 396,16	11 313,78	11 082,38	
	Sous Total compte 31	11 313,78		11 082,38	11 313,78			22 396,16	11 313,78	11 082,38	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3211	Spécial pharm avec AMM	98 449,42		195 037,18	98 449,42			293 486,60	98 449,42	195 037,18	
3216	Fluides et gaz médicaux	757,80		389,79	757,80			1 147,59	757,80	389,79	
3217	Produits de base	261,41		646,09	261,41			907,50	261,41	646,09	
3218	Autres prodruits pharm à usage médi	3 230,55		4 555,69	3 230,55			7 786,24	3 230,55	4 555,69	
	Sous Total compte 321	102 699,18		200 628,75	102 699,18			303 327,93	102 699,18	200 628,75	
3221	Dispositifs médicaux non stér usag un iq	14 733,98		11 443,10	14 733,98			26 177,08	14 733,98	11 443,10	
3223	Dispositifs médicaux stériles autres	6 730,12		5 885,75	6 730,12			12 615,87	6 730,12	5 885,75	
3224	Fournitures pour laboratoire et dispo sit	195,71		195,71	195,71			391,42	195,71	195,71	
3228	Autres dispositifs médicaux	38 411,39		7 369,80	38 411,39			45 781,19	38 411,39	7 369,80	
	Sous Total compte 322	60 071,20		24 894,36	60 071,20			84 965,56	60 071,20	24 894,36	
323	Alimentation stockable	80 259,03		149 123,62	80 259,03			229 382,65	80 259,03	149 123,62	
3261	Combustibles et carburants	50 171,29		197 868,50	50 171,29			248 039,79	50 171,29	197 868,50	
3262	Produits d'entretien	15 339,65		17 245,04	15 339,65			32 584,69	15 339,65	17 245,04	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3263	Fournitures d'atelier	196 938,85		200 541,32	196 938,85			397 480,17	196 938,85	200 541,32	
3264	Fournitures scol éduc et loisirs	6,34		6,34	6,34			12,68	6,34	6,34	
3265	Fournitures bureau et inform	57 282,85		54 564,90	57 282,85			111 847,75	57 282,85	54 564,90	
32661	Couches alèses produits absorbants	8 377,87		3 805,34	8 377,87			12 183,21	8 377,87	3 805,34	
32662	Petit matériel hôtelier	105 205,61		32 857,88	105 205,61			138 063,49	105 205,61	32 857,88	
32663	Linge et habillement	94 977,72		92 219,75	94 977,72			187 197,47	94 977,72	92 219,75	
32668	Autres fournitures hôtelières	751,18		901,35	751,18			1 652,53	751,18	901,35	
	Sous Total compte 3266	209 312,38		129 784,32	209 312,38			339 096,70	209 312,38	129 784,32	
	Sous Total compte 326	529 051,36		600 010,42	529 051,36			1 129 061,78	529 051,36	600 010,42	
	Sous Total compte 32	772 080,77		974 657,15	772 080,77			1 746 737,92	772 080,77	974 657,15	
	Total classe 3	783 394,55		985 739,53	783 394,55			1 769 134,08	783 394,55	985 739,53	0,00
4011	Fournisseurs		1 269 226,32	21 757 670,04	21 928 260,46			21 757 670,04	23 197 486,78		1 439 816,74
	Sous Total compte 401		1 269 226,32	21 757 670,04	21 928 260,46			21 757 670,04	23 197 486,78		1 439 816,74

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
4041	Fournis immob		11 190 162,88 / 11 190 392,88		11 190 162,88 / 11 190 392,88	230,00
40471	Fournis immob - retenues de garantie	185 193,14	156 957,64 / 93 778,27		156 957,64 / 278 971,41	122 013,77
	Sous Total compte 4047	185 193,14	156 957,64 / 93 778,27		156 957,64 / 278 971,41	122 013,77
	Sous Total compte 404	185 193,14	11 347 120,52 / 11 284 171,15		11 347 120,52 / 11 469 364,29	122 243,77
408	Fournis factures non parvenues	1 281 662,17	1 281 662,17 / 1 768 919,91		1 281 662,17 / 3 050 582,08	1 768 919,91
	Sous Total compte 40	2 736 081,63	34 386 452,73 / 34 981 351,52		34 386 452,73 / 37 717 433,15	3 330 980,42
4111	Hospitalisés consultants - amiable	1 431 527,24	2 484 067,62 / 1 940 751,42		3 915 594,86 / 1 940 751,42	1 974 843,44
41121	Caisse pivot - amiable	6 930 872,70	151 859 190,70 / 141 324 161,78		158 790 063,40 / 141 324 161,78	17 465 901,62
41122	Cais pivot rar déduct art R162-32-6 C SS	7 150 267,90	7 150 267,90		7 150 267,90 / 7 150 267,90	0,00
	Sous Total compte 4112	14 081 140,60	151 859 190,70 / 148 474 429,68		165 940 331,30 / 148 474 429,68	17 465 901,62
41131	Cais sécu social rég gal - amiable	645 129,84	3 159 760,97 / 3 320 029,91		3 804 890,81 / 3 320 029,91	484 860,90
	Sous Total compte 4113	645 129,84	3 159 760,97 / 3 320 029,91		3 804 890,81 / 3 320 029,91	484 860,90
4114	Dépt - amiable		24 502,08 / 24 306,90		24 502,08 / 24 306,90	195,18

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
41151	Mut et cies assurance - amiable	434 074,92	2 335 610,53 / 2 262 178,71		2 769 685,45 / 2 262 178,71	507 506,74
41152	Aide médicale d'Etat (amc) - amiable	59 158,80	1 083 853,73 / 1 083 601,03		1 143 012,53 / 1 083 601,03	59 411,50
411531	Régime général - amiable	558,00	18 159,30 / 18 159,30		18 717,30 / 18 159,30	558,00
411533	Régime de sécu soc travailleur non sa lar	504,00	9 425,10 / 9 425,10		9 929,10 / 9 425,10	504,00
	Sous Total compte 41153	1 062,00	27 584,40 / 27 584,40		28 646,40 / 27 584,40	1 062,00
41158	Divers autres tiers payants - amiable	108,00	/ 108,00		108,00 / 108,00	0,00
	Sous Total compte 4115	494 403,72	3 447 048,66 / 3 373 472,14		3 941 452,38 / 3 373 472,14	567 980,24
4116	Etat - amiable	136 043,24	1 307 727,86 / 1 012 156,54		1 443 771,10 / 1 012 156,54	431 614,56
41182	Clients (activ subsidiaires) - amiabl e	46 019,35	75 310,50 / 119 901,95		121 329,85 / 119 901,95	1 427,90
	Sous Total compte 4118	46 019,35	75 310,50 / 119 901,95		121 329,85 / 119 901,95	1 427,90
	Sous Total compte 411	16 834 263,99	162 357 608,39 / 158 265 048,54		179 191 872,38 / 158 265 048,54	20 926 823,84
4152	Créances irrécouv par ordonnateur		461 788,63 / 461 788,63		461 788,63 / 461 788,63	0,00
	Sous Total compte 415		461 788,63 / 461 788,63		461 788,63 / 461 788,63	0,00

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4161	Hospitalisés consultants - contentieu x	1 642 312,38		899 857,97	586 062,34			2 542 170,35	586 062,34	1 956 108,01	
4162	Caisse pivot - contentieux	53 788,96		2 685,30	3 788,99			56 474,26	3 788,99	52 685,27	
41631	Cais sécu social régime gal contentie ux	324,00			324,00			324,00	324,00		0,00
	Sous Total compte 4163	324,00			324,00			324,00	324,00		0,00
41651	Mut et cies d'assu - contentieux	5 363,44		21 957,52	24 238,70			27 320,96	24 238,70	3 082,26	
41652	Aide médicale d'Etat - contentieux	4 357,70						4 357,70		4 357,70	
	Sous Total compte 4165	9 721,14		21 957,52	24 238,70			31 678,66	24 238,70	7 439,96	
41682	Clients (activités subsidiaires)	15 593,83		6 340,20	11 866,59			21 934,03	11 866,59	10 067,44	
	Sous Total compte 4168	15 593,83		6 340,20	11 866,59			21 934,03	11 866,59	10 067,44	
	Sous Total compte 416	1 721 740,31		930 840,99	626 280,62			2 652 581,30	626 280,62	2 026 300,68	
4181	Redevables - produits à recevoir	104 975,90		63 484,20	104 975,90			168 460,10	104 975,90	63 484,20	
4182	Redev prod à recevoir caisse pivot	88 204,92		264 088,50	88 204,92			352 293,42	88 204,92	264 088,50	
4188	Redevables produits à recevoir autres	219 605,00		198,08	219 605,00			219 803,08	219 605,00	198,08	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 418	412 785,82		327 770,78	412 785,82			740 556,60	412 785,82	327 770,78	
	Sous Total compte 41	18 968 790,12		164 078 008,79	159 765 903,61			183 046 798,91	159 765 903,61	23 280 895,30	
421	Personnel - rémunérations dues		141,07	69 910 385,97	69 912 812,49			69 910 385,97	69 912 953,56		2 567,59
425	Personnel - avances et acomptes	760,00		83 536,58	81 646,58			84 296,58	81 646,58	2 650,00	
427	Personnel - oppositions			420 322,65	420 322,65			420 322,65	420 322,65		0,00
4281	Prime de service à payer		941 032,00	941 032,00	906 518,00			941 032,00	1 847 550,00		906 518,00
42868	Autres		2 507 426,96	2 507 426,96	2 234 860,57			2 507 426,96	4 742 287,53		2 234 860,57
	Sous Total compte 4286		2 507 426,96	2 507 426,96	2 234 860,57			2 507 426,96	4 742 287,53		2 234 860,57
4287	Personnel - produits à recevoir			130 203,58				130 203,58		130 203,58	
	Sous Total compte 428		3 448 458,96	3 578 662,54	3 141 378,57			3 578 662,54	6 589 837,53		3 011 174,99
429	Deficit débets comptables et régisseurs			20,00	20,00			20,00	20,00		0,00
	Sous Total compte 42	760,00	3 448 600,03	73 992 927,74	73 556 180,29			73 993 687,74	77 004 780,32		3 011 092,58
4312	Contribution sociale généralisée (csg)			7 072 225,00	7 072 225,00			7 072 225,00	7 072 225,00	0,00	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4313	Contrib rembst dette sociale (crds)			384 953,00	384 953,00			384 953,00	384 953,00	0,00	
4318	Sécurite sociale - autres verst			16 215 957,00	16 215 957,00			16 215 957,00	16 215 957,00	0,00	
	Sous Total compte 431			23 673 135,00	23 673 135,00			23 673 135,00	23 673 135,00	0,00	
4371	CNRACL			22 494 026,48	22 494 026,48			22 494 026,48	22 494 026,48	0,00	
4372	IRCANTEC			2 425 492,00	2 425 492,00			2 425 492,00	2 425 492,00	0,00	
4373	Pôle emploi			1,00	1,00			1,00	1,00	0,00	
4374	Protect sociale compl et retraites co mpl			1 765 493,09	1 765 493,09			1 765 493,09	1 765 493,09	0,00	
4378	Autres organismes sociaux			397 615,00	397 615,00			397 615,00	397 615,00	0,00	
	Sous Total compte 437			27 082 627,57	27 082 627,57			27 082 627,57	27 082 627,57	0,00	
4387	Organismes soc - produits à recevoir			53 877,73				53 877,73		53 877,73	
	Sous Total compte 438			53 877,73				53 877,73		53 877,73	
	Sous Total compte 43			50 809 640,30	50 755 762,57			50 809 640,30	50 755 762,57	53 877,73	
443421	Recettes - amiable			1 456 203,57	1 456 203,57			1 456 203,57	1 456 203,57	0,00	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 44342			1 456 203,57	1 456 203,57			1 456 203,57	1 456 203,57		0,00
	Sous Total compte 4434			1 456 203,57	1 456 203,57			1 456 203,57	1 456 203,57		0,00
443821	Recettes - amiable	16 504,00						16 504,00		16 504,00	
	Sous Total compte 44382	16 504,00						16 504,00		16 504,00	
	Sous Total compte 4438	16 504,00						16 504,00		16 504,00	
	Sous Total compte 443	16 504,00		1 456 203,57	1 456 203,57			1 472 707,57	1 456 203,57	16 504,00	
44551	Etat - TVA à décaisser		5 890,00	26 972,00	21 188,00			26 972,00	27 078,00		106,00
	Sous Total compte 4455		5 890,00	26 972,00	21 188,00			26 972,00	27 078,00		106,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	0,47		12 190,27	12 190,74			12 190,74	12 190,74		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et servic es	824,72		16 226,45	15 794,16			17 051,17	15 794,16	1 257,01	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			9 104,00	5 903,00			9 104,00	5 903,00	3 201,00	
	Sous Total compte 4456	825,19		37 520,72	33 887,90			38 345,91	33 887,90	4 458,01	
44571	Etat - TVA collectée		1 671,78	45 584,13	64 876,72			45 584,13	66 548,50		20 964,37

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4457		1 671,78	45 584,13	64 876,72			45 584,13	66 548,50		20 964,37
	Sous Total compte 445	825,19	7 561,78	110 076,85	119 952,62			110 902,04	127 514,40		16 612,36
4471	Taxe sur les salaires			7 904 810,83	7 904 810,83			7 904 810,83	7 904 810,83		0,00
	Sous Total compte 447			7 904 810,83	7 904 810,83			7 904 810,83	7 904 810,83		0,00
	Sous Total compte 44	17 329,19	7 561,78	9 471 091,25	9 480 967,02			9 488 420,44	9 488 528,80		108,36
454	Ecol instit form prof param sag-femme			2 151 309,75	2 376 916,89			2 151 309,75	2 376 916,89		225 607,14
4568	Autr activ art L312-1 du CASF (lettre P)			3 179 705,19	3 373 981,57			3 179 705,19	3 373 981,57		194 276,38
	Sous Total compte 456			3 179 705,19	3 373 981,57			3 179 705,19	3 373 981,57		194 276,38
	Sous Total compte 45			5 331 014,94	5 750 898,46			5 331 014,94	5 750 898,46		419 883,52
4621	Créances cess immob - amiable	422 000,00			422 000,00			422 000,00	422 000,00		0,00
	Sous Total compte 462	422 000,00			422 000,00			422 000,00	422 000,00		0,00
46311	Fonds gérés par mandat judicia ou dir ect		2 789 036,32	3 971 165,73	3 141 578,87			3 971 165,73	5 930 615,19		1 959 449,46
46312	Fonds hosp héb sous MPE		68 783,76	1 219 057,31	1 269 939,83			1 219 057,31	1 338 723,59		119 666,28

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 4631	2 857 820,08	5 190 223,04 / 4 411 518,70		5 190 223,04 / 7 269 338,78	2 079 115,74
46321	Fonds reçus ou dépos hospital hébergés	14 191,02	164 960,18 / 212 826,29		164 960,18 / 227 017,31	62 057,13
46324	Fonds appartenant à des malades sortis	342 367,40	324 138,33 / 7 794,36		324 138,33 / 350 161,76	26 023,43
	Sous Total compte 4632	356 558,42	489 098,51 / 220 620,65		489 098,51 / 577 179,07	88 080,56
46341	Masse prélevts opérés sur ressources mal	796,23	106 743,23 / 105 947,00		106 743,23 / 106 743,23	0,00
46342	Remises du préposé		614,47 / 614,47		614,47 / 614,47	0,00
	Sous Total compte 4634	796,23	107 357,70 / 106 561,47		107 357,70 / 107 357,70	0,00
	Sous Total compte 463	3 215 174,73	5 786 679,25 / 4 738 700,82		5 786 679,25 / 7 953 875,55	2 167 196,30
466	Excédt de verSEMent	106 242,24	142 953,90 / 125 708,53		142 953,90 / 231 950,77	88 996,87
4671	Autr cptes créditeurs-créditeurs divers		18 718,05 / 18 718,05		18 718,05 / 18 718,05	0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	2 810 660,89	15 048 407,02 / 14 484 576,02		17 859 067,91 / 14 484 576,02	3 374 491,89
46726	Débiteurs divers - contentieux	1 018 784,36	1 962 065,63 / 1 915 495,29		2 980 849,99 / 1 915 495,29	1 065 354,70
	Sous Total compte 4672	3 829 445,25	17 010 472,65 / 16 400 071,31		20 839 917,90 / 16 400 071,31	4 439 846,59

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4675	Taxe d'apprentissage			3 458,00	3 458,00			3 458,00	3 458,00		0,00
	Sous Total compte 467	3 829 445,25		17 032 648,70	16 422 247,36			20 862 093,95	16 422 247,36	4 439 846,59	
4682	Charges à payer sur ressources affectées		478,81	478,81				478,81	478,81		0,00
4687	Autres produits à recevoir			98 078,77				98 078,77		98 078,77	
	Sous Total compte 468		478,81	98 557,58				98 557,58	478,81	98 078,77	
	Sous Total compte 46	4 251 445,25	3 321 895,78	23 060 839,43	21 708 656,71			27 312 284,68	25 030 552,49	2 281 732,19	
4711	Verst des régisseurs		9 878,85	249 290,90	239 412,05			249 290,90	249 290,90		0,00
4712	Viremts réimputés		103,24	48 876,07	51 184,14			48 876,07	51 287,38		2 411,31
4713	Recettes percues avant émission titres		1 004,05	89 219 171,62	89 388 512,73			89 219 171,62	89 389 516,78		170 345,16
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		3 061,27	29 980,36	31 744,64			29 980,36	34 805,91		4 825,55
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		110 227,09	215 282,39	127 288,28			215 282,39	237 515,37		22 232,98
	Sous Total compte 47141		113 288,36	245 262,75	159 032,92			245 262,75	272 321,28		27 058,53
47143	Flux d'encaissements à réimputer			319 427,04	319 427,04			319 427,04	319 427,04		0,00

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4714		113 288,36	564 689,79	478 459,96			564 689,79	591 748,32		27 058,53
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		165 244,50	3 222 329,68	3 094 818,69			3 222 329,68	3 260 063,19		37 733,51
	Sous Total compte 4717		165 244,50	3 222 329,68	3 094 818,69			3 222 329,68	3 260 063,19		37 733,51
4718	Autres recettes à régulariser		4 561,96	240 760,93	274 011,12			240 760,93	278 573,08		37 812,15
	Sous Total compte 471		294 080,96	93 545 118,99	93 526 398,69			93 545 118,99	93 820 479,65		275 360,66
4721	Dép sans mandatement préalable	1 256,50		2 705 963,15	2 706 050,17			2 707 219,65	2 706 050,17	1 169,48	
4728	DACR - autres dépenses à régul	418,50		25 934,74	26 353,24			26 353,24	26 353,24		0,00
	Sous Total compte 472	1 675,00		2 731 897,89	2 732 403,41			2 733 572,89	2 732 403,41	1 169,48	
4781	Frais de poursuites rattachés			942,50	942,50			942,50	942,50		0,00
4784	Arrondis sur déclarations de TVA			5,53	5,53			5,53	5,53		0,00
	Sous Total compte 478			948,03	948,03			948,03	948,03		0,00
	Sous Total compte 47	1 675,00	294 080,96	96 277 964,91	96 259 750,13			96 279 639,91	96 553 831,09		274 191,18
487	Produits constatés d'avance		2 912 394,97	2 912 394,97	4 221 415,17			2 912 394,97	7 133 810,14		4 221 415,17

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 48	2 912 394,97	2 912 394,97 / 4 221 415,17		2 912 394,97 / 7 133 810,14	4 221 415,17
491	Dépréciat comptes de redevables	1 023 411,64	484 135,97 / 2 310 319,46		484 135,97 / 3 333 731,10	2 849 595,13
	Sous Total compte 49	1 023 411,64	484 135,97 / 2 310 319,46		484 135,97 / 3 333 731,10	2 849 595,13
	Total classe 4	23 239 999,56 / 13 744 026,79	460 804 471,03 / 458 791 204,94		484 044 470,59 / 472 535 231,73	28 027 683,46 / 16 518 444,60
51172	Chèques impayés		316,80 / 251,80		316,80 / 251,80	65,00
	Sous Total compte 5117		316,80 / 251,80		316,80 / 251,80	65,00
	Sous Total compte 511		316,80 / 251,80		316,80 / 251,80	65,00
515	Compte au trésor	3 433 333,61	176 311 892,07 / 165 228 129,10		179 745 225,68 / 165 228 129,10	14 517 096,58
	Sous Total compte 51	3 433 333,61	176 312 208,87 / 165 228 380,90		179 745 542,48 / 165 228 380,90	14 517 161,58
5411	Disponibilites chez régisseurs d'avances	87 438,91	537 098,13 / 536 541,23		624 537,04 / 536 541,23	87 995,81
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	460,00			460,00	460,00
	Sous Total compte 541	87 898,91	537 098,13 / 536 541,23		624 997,04 / 536 541,23	88 455,81
	Sous Total compte 54	87 898,91	537 098,13 / 536 541,23		624 997,04 / 536 541,23	88 455,81

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissements chèques par lecture opt	3 480,25		104 299,60	107 704,65			107 779,85	107 704,65	75,20	
585	Encaissements par la procédure NOE			6 153 022,05	6 152 602,05			6 153 022,05	6 152 602,05	420,00	
588	Autres virements internes			877 362,65	877 362,65			877 362,65	877 362,65		0,00
	Sous Total compte 58	3 480,25		7 134 684,30	7 137 669,35			7 138 164,55	7 137 669,35	495,20	
	Total classe 5	3 524 712,77		183 983 991,30	172 902 591,48			187 508 704,07	172 902 591,48	14 606 112,59	0,00
6012	Achts stkés à caract hôtelier et gal					15 166,77	1 766,40	15 166,77	1 766,40	13 400,37	
	Sous Total compte 601					15 166,77	1 766,40	15 166,77	1 766,40	13 400,37	
60211	Spécial pharm avec AMM					1 243 774,59	26 065,83	1 243 774,59	26 065,83	1 217 708,76	
60216	Fluides et gaz médicaux					7 349,29	490,08	7 349,29	490,08	6 859,21	
60217	Produits de base					1 398,76		1 398,76		1 398,76	
60218	Autres prodruits pharm à usage médi					30 180,64	5,14	30 180,64	5,14	30 175,50	
	Sous Total compte 6021					1 282 703,28	26 561,05	1 282 703,28	26 561,05	1 256 142,23	
60221	Dispositifs médicaux non stér usag un iq					40 124,86	1 545,05	40 124,86	1 545,05	38 579,81	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60223	Dispositifs médicaux stériles autres					31 853,52	1 243,38	31 853,52	1 243,38	30 610,14	
60228	Autres dispositifs médicaux					21 314,34	2 667,92	21 314,34	2 667,92	18 646,42	
	Sous Total compte 6022					93 292,72	5 456,35	93 292,72	5 456,35	87 836,37	
6023	Alimentation					2 126 893,35	6 313,50	2 126 893,35	6 313,50	2 120 579,85	
60261	Combustibles et carburants					152 552,12	3 996,00	152 552,12	3 996,00	148 556,12	
60262	Produits d'entretien					240 509,74	4 835,76	240 509,74	4 835,76	235 673,98	
60263	Fournitures d'atelier					391 228,39	11 344,93	391 228,39	11 344,93	379 883,46	
60265	Fournitures bureau et inform					334 564,60	6 534,47	334 564,60	6 534,47	328 030,13	
602661	Couches alèses produits absorbants					32 548,11		32 548,11		32 548,11	
602662	Petit matériel hôtelier					211 843,23	3 244,70	211 843,23	3 244,70	208 598,53	
602663	Linge et habillement					161 227,52	20 635,64	161 227,52	20 635,64	140 591,88	
602668	Autres fournitures hôtelières					5 064,14	15,33	5 064,14	15,33	5 048,81	
	Sous Total compte 60266					410 683,00	23 895,67	410 683,00	23 895,67	386 787,33	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6026					1 529 537,85	50 606,83	1 529 537,85	50 606,83	1 478 931,02	
	Sous Total compte 602					5 032 427,20	88 937,73	5 032 427,20	88 937,73	4 943 489,47	
60312	Variat stcks mat prem fourn hôtel gal					11 313,78	11 082,38	11 313,78	11 082,38	231,40	
	Sous Total compte 6031					11 313,78	11 082,38	11 313,78	11 082,38	231,40	
603211	Variat stks spéc pharm amm non mentio n					98 449,42	195 037,18	98 449,42	195 037,18		96 587,76
603216	Variat stcks fluides et gaz médicaux					757,80	389,79	757,80	389,79	368,01	
603217	Variation stks produits de base					261,41	646,09	261,41	646,09		384,68
603218	Variat stcks aut prod pharm prod méd					3 230,55	4 555,69	3 230,55	4 555,69		1 325,14
	Sous Total compte 60321					102 699,18	200 628,75	102 699,18	200 628,75		97 929,57
603221	Dispositifs médicaux non stér à usag uni					14 733,98	11 443,10	14 733,98	11 443,10	3 290,88	
603223	Dispositifs médicaux stériles autres					6 730,12	5 885,75	6 730,12	5 885,75	844,37	
603224	Fournitures pour labo dispos diag in vit					195,71	195,71	195,71	195,71		0,00
603228	Autres dispositifs médicaux					38 411,39	7 369,80	38 411,39	7 369,80	31 041,59	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 60322					60 071,20	24 894,36	60 071,20	24 894,36	35 176,84	
60323	Variat stcks alimentation stockable					80 259,03	149 123,62	80 259,03	149 123,62		68 864,59
603261	Variation stks combustibles carburants					50 171,29	197 868,50	50 171,29	197 868,50		147 697,21
603262	Variation stks produits d'entretien					15 339,65	17 245,04	15 339,65	17 245,04		1 905,39
603263	Variation stks fournitures d'atelier					196 938,85	200 541,32	196 938,85	200 541,32		3 602,47
603264	Variat stcks fournit scol éduc loisirs					6,34	6,34	6,34	6,34	0,00	
603265	Variat stks fournit bureau et informat					57 282,85	54 564,90	57 282,85	54 564,90	2 717,95	
6032661	Variat stcks couches alèse prod absor					8 377,87	3 805,34	8 377,87	3 805,34	4 572,53	
6032662	Variat stcks petit matériel hôtelier					105 205,61	32 857,88	105 205,61	32 857,88	72 347,73	
6032663	Variat stcks linge et habillement					94 977,72	92 219,75	94 977,72	92 219,75	2 757,97	
6032668	Variat stcks autres fourn hôtelières					751,18	901,35	751,18	901,35		150,17
	Sous Total compte 603266					209 312,38	129 784,32	209 312,38	129 784,32	79 528,06	
	Sous Total compte 60326					529 051,36	600 010,42	529 051,36	600 010,42		70 959,06

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6032					772 080,77	974 657,15	772 080,77	974 657,15		202 576,38
	Sous Total compte 603					783 394,55	985 739,53	783 394,55	985 739,53		202 344,98
60611	Eau et assainisSEMent					445 478,84	3 196,61	445 478,84	3 196,61	442 282,23	
60612	Energie - électricité					788 650,19	85 251,41	788 650,19	85 251,41	703 398,78	
60613	Chauffage					1 699 803,22	176 301,85	1 699 803,22	176 301,85	1 523 501,37	
	Sous Total compte 6061					2 933 932,25	264 749,87	2 933 932,25	264 749,87	2 669 182,38	
60621	Combustibles et carburants					25 374,13	513,87	25 374,13	513,87	24 860,26	
60623	Fournitures d'atelier					42 123,65	1 689,75	42 123,65	1 689,75	40 433,90	
60624	Fournitures scol éduc et loisirs					115 505,21	10 566,51	115 505,21	10 566,51	104 938,70	
60625	Fournit bureau et informat					150 045,74	4 774,79	150 045,74	4 774,79	145 270,95	
606262	Petit matériel hôtelier					15 336,57	1 066,59	15 336,57	1 066,59	14 269,98	
	Sous Total compte 60626					15 336,57	1 066,59	15 336,57	1 066,59	14 269,98	
	Sous Total compte 6062					348 385,30	18 611,51	348 385,30	18 611,51	329 773,79	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6063	Alimentation non stockable					114 612,83	4 567,61	114 612,83	4 567,61	110 045,22	
6066	Fournitures médicales					64 788,18	9 001,66	64 788,18	9 001,66	55 786,52	
6068	Autres achts non stckés matières fournit					39 034,38	9 105,40	39 034,38	9 105,40	29 928,98	
	Sous Total compte 606					3 500 752,94	306 036,05	3 500 752,94	306 036,05	3 194 716,89	
	Sous Total compte 60					9 331 741,46	1 382 479,71	9 331 741,46	1 382 479,71	7 949 261,75	
61111	Kinésithérapie					740,00	740,00	740,00	740,00		0,00
61112	Imagerie médicale					102 205,68	15 040,26	102 205,68	15 040,26	87 165,42	
61113	Laboratoires					584 331,18	162 844,18	584 331,18	162 844,18	421 487,00	
61114	Dentistes					940,00		940,00		940,00	
61115	Consultations spécialisées					7 355,63	2 061,40	7 355,63	2 061,40	5 294,23	
61117	Hospitalisations à l'extérieur					3 467,12		3 467,12		3 467,12	
61118	Autres prestations					452 669,43	105 937,01	452 669,43	105 937,01	346 732,42	
	Sous Total compte 6111					1 151 709,04	286 622,85	1 151 709,04	286 622,85	865 086,19	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61122	Vacances et sorties à l'extérieur					481 840,53	53 950,29	481 840,53	53 950,29	427 890,24	
61124	Sous-traitance accueils familiaux					168 345,97		168 345,97		168 345,97	
	Sous Total compte 6112					650 186,50	53 950,29	650 186,50	53 950,29	596 236,21	
	Sous Total compte 611					1 801 895,54	340 573,14	1 801 895,54	340 573,14	1 461 322,40	
613158	Aut locat mobil à caract médical					38 776,87	4 233,12	38 776,87	4 233,12	34 543,75	
	Sous Total compte 61315					38 776,87	4 233,12	38 776,87	4 233,12	34 543,75	
	Sous Total compte 6131					38 776,87	4 233,12	38 776,87	4 233,12	34 543,75	
61322	Locations immobilières					1 160 213,62	292 692,20	1 160 213,62	292 692,20	867 521,42	
613252	Equipts					64 956,43	12 049,82	64 956,43	12 049,82	52 906,61	
613253	Mat de transport					228 210,36	10 845,20	228 210,36	10 845,20	217 365,16	
613258	Aut locat mobil à caract non médical					9 156,62	495,01	9 156,62	495,01	8 661,61	
	Sous Total compte 61325					302 323,41	23 390,03	302 323,41	23 390,03	278 933,38	
	Sous Total compte 6132					1 462 537,03	316 082,23	1 462 537,03	316 082,23	1 146 454,80	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 613					1 501 313,90	320 315,35	1 501 313,90	320 315,35	1 180 998,55	
614	Charges locatives et de copropriété					173 627,53	101 032,78	173 627,53	101 032,78	72 594,75	
615151	Matériel et outillage médicaux					1 180,27	56,40	1 180,27	56,40	1 123,87	
	Sous Total compte 61515					1 180,27	56,40	1 180,27	56,40	1 123,87	
615162	Mat médical					24 066,30	2 955,10	24 066,30	2 955,10	21 111,20	
	Sous Total compte 61516					24 066,30	2 955,10	24 066,30	2 955,10	21 111,20	
	Sous Total compte 6151					25 246,57	3 011,50	25 246,57	3 011,50	22 235,07	
61522	Entretien et réparations sur biens im mob					769 580,77	39 683,83	769 580,77	39 683,83	729 896,94	
615252	Mat de transport					37 019,06	4 268,50	37 019,06	4 268,50	32 750,56	
615253	Matériel et mobilier de bureau					551,46		551,46		551,46	
615258	Autres matériels et outillages					352 616,47	31 389,62	352 616,47	31 389,62	321 226,85	
	Sous Total compte 61525					390 186,99	35 658,12	390 186,99	35 658,12	354 528,87	
615261	Informatique					649 234,13	36 706,38	649 234,13	36 706,38	612 527,75	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615268	Maintenance -autres					490 042,07	53 671,48	490 042,07	53 671,48	436 370,59	
	Sous Total compte 61526					1 139 276,20	90 377,86	1 139 276,20	90 377,86	1 048 898,34	
	Sous Total compte 6152					2 299 043,96	165 719,81	2 299 043,96	165 719,81	2 133 324,15	
	Sous Total compte 615					2 324 290,53	168 731,31	2 324 290,53	168 731,31	2 155 559,22	
6161	Multirisques					55 136,99		55 136,99		55 136,99	
6163	Assurance transport					41 632,65		41 632,65		41 632,65	
6165	Responsabilité civile					66 033,78		66 033,78		66 033,78	
6166	Matériels					3 893,57		3 893,57		3 893,57	
61688	Autres risques					14 609,56		14 609,56		14 609,56	
	Sous Total compte 6168					14 609,56		14 609,56		14 609,56	
	Sous Total compte 616					181 306,55		181 306,55		181 306,55	
617	Etudes et recherches					95 103,19	54 143,13	95 103,19	54 143,13	40 960,06	
6181	Documentation générale					86 209,99	4 548,64	86 209,99	4 548,64	81 661,35	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6184	Concours divers -cotisations					74 290,76	24 703,56	74 290,76	24 703,56	49 587,20	
6188	Autres frais divers					43 340,85	10 691,00	43 340,85	10 691,00	32 649,85	
	Sous Total compte 618					203 841,60	39 943,20	203 841,60	39 943,20	163 898,40	
	Sous Total compte 61					6 281 378,84	1 024 738,91	6 281 378,84	1 024 738,91	5 256 639,93	
62111	Personnel administratif, hôtelier et aut					2 801,47		2 801,47		2 801,47	
62114	Personnel paramédical					66 702,12	212,15	66 702,12	212,15	66 489,97	
	Sous Total compte 6211					69 503,59	212,15	69 503,59	212,15	69 291,44	
	Sous Total compte 621					69 503,59	212,15	69 503,59	212,15	69 291,44	
6223	Médecins (consultants exceptionnels)					10 725,65	230,26	10 725,65	230,26	10 495,39	
62251	comptables					11 279,04		11 279,04		11 279,04	
62252	régisseurs					7 047,19		7 047,19		7 047,19	
	Sous Total compte 6225					18 326,23		18 326,23		18 326,23	
62261	Com aux comptes miss légale L.614-16 CSP					49 409,85		49 409,85		49 409,85	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62268	Autres					61 061,12		61 061,12		61 061,12	
	Sous Total compte 6226					110 470,97		110 470,97		110 470,97	
6227	Frais d'actes et contentieux					12 248,03		12 248,03		12 248,03	
6228	Divers					21 639,91	11 054,73	21 639,91	11 054,73	10 585,18	
	Sous Total compte 622					173 410,79	11 284,99	173 410,79	11 284,99	162 125,80	
6231	Annonces et insertions					34 405,61	3 600,00	34 405,61	3 600,00	30 805,61	
6236	Brochures dépliants					2 543,68	448,00	2 543,68	448,00	2 095,68	
	Sous Total compte 623					36 949,29	4 048,00	36 949,29	4 048,00	32 901,29	
6243	Transports entre établissements					23 583,81	1 137,31	23 583,81	1 137,31	22 446,50	
6248	Transports-divers					82 053,53		82 053,53		82 053,53	
	Sous Total compte 624					105 637,34	1 137,31	105 637,34	1 137,31	104 500,03	
6255	Frais de déménagement					17 926,80		17 926,80		17 926,80	
6256	Missions					56 573,01	6 177,43	56 573,01	6 177,43	50 395,58	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6257	Réceptions					4 458,42		4 458,42		4 458,42	
	Sous Total compte 625					78 958,23	6 177,43	78 958,23	6 177,43	72 780,80	
6261	Liaisons informatiques ou spécialisées					300 617,54	33 687,24	300 617,54	33 687,24	266 930,30	
6263	Affranchissements					144 786,69	10 305,94	144 786,69	10 305,94	134 480,75	
6265	Téléphonie					215 790,25	23 776,65	215 790,25	23 776,65	192 013,60	
	Sous Total compte 626					661 194,48	67 769,83	661 194,48	67 769,83	593 424,65	
627	Services bancaires et assimilés					130,00		130,00		130,00	
6281	Blanchissage à l'extérieur					548 804,54	95 761,00	548 804,54	95 761,00	453 043,54	
6282	Alimentation à l'extérieur					165 266,35	119 759,34	165 266,35	119 759,34	45 507,01	
6283	Nettoyage à l'extérieur					865 152,51	117 443,36	865 152,51	117 443,36	747 709,15	
6284	Informatique					260 981,92	11 747,33	260 981,92	11 747,33	249 234,59	
6288	Autres prestations diverses					854 414,02	62 179,47	854 414,02	62 179,47	792 234,55	
	Sous Total compte 628					2 694 619,34	406 890,50	2 694 619,34	406 890,50	2 287 728,84	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 62					3 820 403,06	497 520,21	3 820 403,06	497 520,21	3 322 882,85	
63111	Persel non médical					6 742 619,43	161 161,00	6 742 619,43	161 161,00	6 581 458,43	
63112	Personnel médical					1 889 530,74	27 004,00	1 889 530,74	27 004,00	1 862 526,74	
	Sous Total compte 6311					8 632 150,17	188 165,00	8 632 150,17	188 165,00	8 443 985,17	
	Sous Total compte 631					8 632 150,17	188 165,00	8 632 150,17	188 165,00	8 443 985,17	
63311	Persel non médical					1 197 916,02	3 435,00	1 197 916,02	3 435,00	1 194 481,02	
63312	Personnel médical					366 086,74	4 228,00	366 086,74	4 228,00	361 858,74	
	Sous Total compte 6331					1 564 002,76	7 663,00	1 564 002,76	7 663,00	1 556 339,76	
6332	Alloc logement					351 818,35	1 719,00	351 818,35	1 719,00	350 099,35	
63331	Persel non médical					1 579 875,94	38 263,00	1 579 875,94	38 263,00	1 541 612,94	
63332	Personnel médical					168 913,75	25 646,00	168 913,75	25 646,00	143 267,75	
	Sous Total compte 6333					1 748 789,69	63 909,00	1 748 789,69	63 909,00	1 684 880,69	
6334	Centre national de gestion					29 629,38		29 629,38		29 629,38	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6335	Fonds insert perso handicap fonct pub					369 569,20	207 647,00	369 569,20	207 647,00	161 922,20	
6336	Fonds pour l'emploi hospitalier					421 922,73	189,00	421 922,73	189,00	421 733,73	
6337	FMEP					410 607,34	9 809,00	410 607,34	9 809,00	400 798,34	
63381	Persel non médical					2,84		2,84		2,84	
	Sous Total compte 6338					2,84		2,84		2,84	
	Sous Total compte 633					4 896 342,29	290 936,00	4 896 342,29	290 936,00	4 605 406,29	
63512	Taxes foncières					47 989,98	32 300,00	47 989,98	32 300,00	15 689,98	
63513	Autres impôts locaux					9 166,10		9 166,10		9 166,10	
	Sous Total compte 6351					57 156,08	32 300,00	57 156,08	32 300,00	24 856,08	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					3 419,00	543,52	3 419,00	543,52	2 875,48	
	Sous Total compte 635					60 575,08	32 843,52	60 575,08	32 843,52	27 731,56	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					169,26		169,26		169,26	
	Sous Total compte 63					13 589 236,80	511 944,52	13 589 236,80	511 944,52	13 077 292,28	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64111	Rémunération principale					43 627 041,67	61 958,07	43 627 041,67	61 958,07	43 565 083,60	
64112	Indemnité de résidence					1 315 522,14	711,00	1 315 522,14	711,00	1 314 811,14	
64113	Prime de service					4 135 856,29	909 204,00	4 135 856,29	909 204,00	3 226 652,29	
64114	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)					130 268,70	107,00	130 268,70	107,00	130 161,70	
64115	Supplément familial					572 726,44	9 503,00	572 726,44	9 503,00	563 223,44	
641171	IFTS					628 957,39	55 773,00	628 957,39	55 773,00	573 184,39	
641172	Astreintes					114 740,27	9 418,00	114 740,27	9 418,00	105 322,27	
641173	Indemnité dégressive					3 345,51	80,00	3 345,51	80,00	3 265,51	
641178	Autres indemnités					8 214 662,80	478 265,00	8 214 662,80	478 265,00	7 736 397,80	
	Sous Total compte 64117					8 961 705,97	543 536,00	8 961 705,97	543 536,00	8 418 169,97	
	Sous Total compte 6411					58 743 121,21	1 525 019,07	58 743 121,21	1 525 019,07	57 218 102,14	
64131	Rémunération principale					7 710 195,75	56 532,32	7 710 195,75	56 532,32	7 653 663,43	
64132	Indemnité de résidence					210 268,95	1 590,00	210 268,95	1 590,00	208 678,95	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64135	Supplément familial					117 279,17	1 895,00	117 279,17	1 895,00	115 384,17	
641371	Indemnités horaires pour travaux supp lém					52 778,36	4 871,00	52 778,36	4 871,00	47 907,36	
641372	Astreintes					47 554,34	3 777,00	47 554,34	3 777,00	43 777,34	
641378	Autres indemnités					1 233 335,54	75 705,00	1 233 335,54	75 705,00	1 157 630,54	
	Sous Total compte 64137					1 333 668,24	84 353,00	1 333 668,24	84 353,00	1 249 315,24	
	Sous Total compte 6413					9 371 412,11	144 370,32	9 371 412,11	144 370,32	9 227 041,79	
64151	Rémunération principale					424 711,43	24,00	424 711,43	24,00	424 687,43	
64152	Indemnité de résidence					12 794,64		12 794,64		12 794,64	
64155	Supplément familial					3 537,13	76,00	3 537,13	76,00	3 461,13	
641571	IFTS					874,78	129,00	874,78	129,00	745,78	
641578	Autres indemnités					266 189,92	3 995,00	266 189,92	3 995,00	262 194,92	
	Sous Total compte 64157					267 064,70	4 124,00	267 064,70	4 124,00	262 940,70	
	Sous Total compte 6415					708 107,90	4 224,00	708 107,90	4 224,00	703 883,90	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
6416	Contrats soumis à dispo particul			18 225,24 / 104,00	18 225,24 / 104,00	18 121,24
6417	Apprentis			6 475,00	6 475,00	6 475,00
6419	Rembst rémunération persel non médica l			108 526,91 / 3 105 431,98	108 526,91 / 3 105 431,98	2 996 905,07
	Sous Total compte 641			68 955 868,37 / 4 779 149,37	68 955 868,37 / 4 779 149,37	64 176 719,00
642111	Rémunération principale			9 884 553,07 / 1 971,00	9 884 553,07 / 1 971,00	9 882 582,07
642112	Indemnités hors gardes et astreintes			1 422 027,32 / 41 213,00	1 422 027,32 / 41 213,00	1 380 814,32
	Sous Total compte 64211			11 306 580,39 / 43 184,00	11 306 580,39 / 43 184,00	11 263 396,39
	Sous Total compte 6421			11 306 580,39 / 43 184,00	11 306 580,39 / 43 184,00	11 263 396,39
642211	remuneration principale			883 230,02 / 413,00	883 230,02 / 413,00	882 817,02
642212	indemnités hors gardes et astreintes			86 551,91 / 8 877,00	86 551,91 / 8 877,00	77 674,91
	Sous Total compte 64221			969 781,93 / 9 290,00	969 781,93 / 9 290,00	960 491,93
642221	remuneration principale			41,35	41,35	41,35
	Sous Total compte 64222			41,35	41,35	41,35

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6422					969 823,28	9 290,00	969 823,28	9 290,00	960 533,28	
642311	remuneration principale					431 852,19	297,00	431 852,19	297,00	431 555,19	
642312	indemnités hors gardes et astreintes					14 381,65		14 381,65		14 381,65	
	Sous Total compte 64231					446 233,84	297,00	446 233,84	297,00	445 936,84	
642321	remuneration principale					1 598 046,47	686,00	1 598 046,47	686,00	1 597 360,47	
642322	indemnités hors gardes et astreintes					230 893,94	61,00	230 893,94	61,00	230 832,94	
	Sous Total compte 64232					1 828 940,41	747,00	1 828 940,41	747,00	1 828 193,41	
642341	remuneration principale					41 698,80		41 698,80		41 698,80	
642342	indemnités hors gardes et astreintes					199,92		199,92		199,92	
	Sous Total compte 64234					41 898,72		41 898,72		41 898,72	
642352	Attachés et attachés associés en CDD					16 970,00	16 970,00	16 970,00	16 970,00		0,00
	Sous Total compte 64235					16 970,00	16 970,00	16 970,00	16 970,00		0,00
	Sous Total compte 6423					2 334 042,97	18 014,00	2 334 042,97	18 014,00	2 316 028,97	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
64241	Rémun statut indemni access - interne s			1 028 884,53 / 910,00	1 028 884,53 / 910,00	1 027 974,53
642421	Gardes des internes			167 359,92 / 10 000,00	167 359,92 / 10 000,00	157 359,92
	Sous Total compte 64242			167 359,92 / 10 000,00	167 359,92 / 10 000,00	157 359,92
64243	Rémun statut indem access - étudiants			104 523,21 / 95 015,01	104 523,21 / 95 015,01	9 508,20
	Sous Total compte 6424			1 300 767,66 / 105 925,01	1 300 767,66 / 105 925,01	1 194 842,65
64251	Perman sur place integ oblig serv			745 532,00 / 63 500,00	745 532,00 / 63 500,00	682 032,00
642531	Indemnités forfaitaires de base			73 060,23 / 10 250,00	73 060,23 / 10 250,00	62 810,23
	Sous Total compte 64253			73 060,23 / 10 250,00	73 060,23 / 10 250,00	62 810,23
	Sous Total compte 6425			818 592,23 / 73 750,00	818 592,23 / 73 750,00	744 842,23
6429	Rembst rémunération persel médical			28 609,85 / 1 481 509,73	28 609,85 / 1 481 509,73	1 452 899,88
	Sous Total compte 642			16 758 416,38 / 1 731 672,74	16 758 416,38 / 1 731 672,74	15 026 743,64
64511	Cotisations à l'URSSAF			9 712 541,72 / 40 414,00	9 712 541,72 / 40 414,00	9 672 127,72
64513	Cotisations aux caisses de retraite			475 241,77 / 5 825,00	475 241,77 / 5 825,00	469 416,77

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64515	Cotisations à la CNRACL					13 794 408,43	7 354,00	13 794 408,43	7 354,00	13 787 054,43	
64516	Cotisations au RAFP					450 391,99	21 627,00	450 391,99	21 627,00	428 764,99	
64518	Cotisat autres organismes sociaux					3 885,81		3 885,81		3 885,81	
64519	Rembst charg séc soc prév persel non méd					8 964,63	68 099,26	8 964,63	68 099,26		59 134,63
	Sous Total compte 6451					24 445 434,35	143 319,26	24 445 434,35	143 319,26	24 302 115,09	
64521	Cotisations à l'URSSAF					4 373 822,38	55 815,00	4 373 822,38	55 815,00	4 318 007,38	
64523	Cotisations aux caisses de retraite					1 280 383,05	60 087,00	1 280 383,05	60 087,00	1 220 296,05	
64529	Rembst charg séc soc prév persel méd					3 416,34	39 165,30	3 416,34	39 165,30		35 748,96
	Sous Total compte 6452					5 657 621,77	155 067,30	5 657 621,77	155 067,30	5 502 554,47	
	Sous Total compte 645					30 103 056,12	298 386,56	30 103 056,12	298 386,56	29 804 669,56	
64713	Alloc chômage					308 722,08	21 695,00	308 722,08	21 695,00	287 027,08	
647181	Carte de transport					241 331,72	6 273,00	241 331,72	6 273,00	235 058,72	
6471841	Gestion en interne					21 302,55		21 302,55		21 302,55	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6471842	Gestion externalisée					996 235,30	25 994,00	996 235,30	25 994,00	970 241,30	
	Sous Total compte 647184					1 017 537,85	25 994,00	1 017 537,85	25 994,00	991 543,85	
647188	Autres verSEMents					700 226,05	78 200,00	700 226,05	78 200,00	622 026,05	
	Sous Total compte 64718					1 959 095,62	110 467,00	1 959 095,62	110 467,00	1 848 628,62	
	Sous Total compte 6471					2 267 817,70	132 162,00	2 267 817,70	132 162,00	2 135 655,70	
64723	Alloc chômage					4 000,00	2 000,00	4 000,00	2 000,00	2 000,00	
647281	Carte de transport					41 829,82	4 972,00	41 829,82	4 972,00	36 857,82	
	Sous Total compte 64728					41 829,82	4 972,00	41 829,82	4 972,00	36 857,82	
	Sous Total compte 6472					45 829,82	6 972,00	45 829,82	6 972,00	38 857,82	
	Sous Total compte 647					2 313 647,52	139 134,00	2 313 647,52	139 134,00	2 174 513,52	
64861	Personnel non médical					169 982,77	47 842,00	169 982,77	47 842,00	122 140,77	
64865	Personnel médical					28 564,78	5 100,00	28 564,78	5 100,00	23 464,78	
	Sous Total compte 6486					198 547,55	52 942,00	198 547,55	52 942,00	145 605,55	

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64881	Personnel non médical					632 912,89	136 603,00	632 912,89	136 603,00	496 309,89	
64882	Personnel médical					4 423,19		4 423,19		4 423,19	
	Sous Total compte 6488					637 336,08	136 603,00	637 336,08	136 603,00	500 733,08	
	Sous Total compte 648					835 883,63	189 545,00	835 883,63	189 545,00	646 338,63	
	Sous Total compte 64					118 966 872,02	7 137 887,67	118 966 872,02	7 137 887,67	111 828 984,35	
6541	Créances admises en non-valeur					461 713,63		461 713,63		461 713,63	
	Sous Total compte 654					461 713,63		461 713,63		461 713,63	
6571	Subv assoc particip à vie social usag ers					78 154,78	8 500,00	78 154,78	8 500,00	69 654,78	
	Sous Total compte 657					78 154,78	8 500,00	78 154,78	8 500,00	69 654,78	
6588	Autres charges diverses de gestion co ura					2,71		2,71		2,71	
	Sous Total compte 658					2,71		2,71		2,71	
	Sous Total compte 65					539 871,12	8 500,00	539 871,12	8 500,00	531 371,12	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					701 435,34		701 435,34		701 435,34	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66112	Intérêts rattachement des ICNE					56 814,07	50 904,98	56 814,07	50 904,98	5 909,09	
	Sous Total compte 6611					758 249,41	50 904,98	758 249,41	50 904,98	707 344,43	
6618	Intérêts des autres dettes					10 126,17	1 650,00	10 126,17	1 650,00	8 476,17	
	Sous Total compte 661					768 375,58	52 554,98	768 375,58	52 554,98	715 820,60	
	Sous Total compte 66					768 375,58	52 554,98	768 375,58	52 554,98	715 820,60	
6712	Amendes fiscales et pénales					710,50		710,50		710,50	
	Sous Total compte 671					710,50		710,50		710,50	
6728	Autres charges					5 454,18	2 727,09	5 454,18	2 727,09	2 727,09	
	Sous Total compte 672					5 454,18	2 727,09	5 454,18	2 727,09	2 727,09	
673	Titres annulés exercices antérieurs					358 000,46		358 000,46		358 000,46	
675	Valeurs comptables éléments actif cédés					7 461,96		7 461,96		7 461,96	
	Sous Total compte 67					371 627,10	2 727,09	371 627,10	2 727,09	368 900,01	
68111	Immob incorporelles					411 152,83		411 152,83		411 152,83	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68112	Immob corporelles					5 544 994,94		5 544 994,94		5 544 994,94	
	Sous Total compte 6811					5 956 147,77		5 956 147,77		5 956 147,77	
68151	Dotations aux provisions pour risques					1 458 050,32	853 911,00	1 458 050,32	853 911,00	604 139,32	
681531	Personnel médical					788 931,60		788 931,60		788 931,60	
681532	Personnel non médical					956 349,30		956 349,30		956 349,30	
	Sous Total compte 68153					1 745 280,90		1 745 280,90		1 745 280,90	
68158	DP - autres provisions pour charges					1 499 736,36	27 326,00	1 499 736,36	27 326,00	1 472 410,36	
	Sous Total compte 6815					4 703 067,58	881 237,00	4 703 067,58	881 237,00	3 821 830,58	
68174	Dot dépréciat créances					2 285 575,31		2 285 575,31		2 285 575,31	
	Sous Total compte 6817					2 285 575,31		2 285 575,31		2 285 575,31	
	Sous Total compte 681					12 944 790,66	881 237,00	12 944 790,66	881 237,00	12 063 553,66	
68742	Dot prov renouvell immob					772 685,00		772 685,00		772 685,00	
	Sous Total compte 6874					772 685,00		772 685,00		772 685,00	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 687			772 685,00	772 685,00	772 685,00
	Sous Total compte 68			13 717 475,66 / 881 237,00	13 717 475,66 / 881 237,00	12 836 238,66
	Total classe 6			167 386 981,64 / 11 499 590,09	167 386 981,64 / 11 499 590,09	160 752 597,50 / 4 865 205,95
70811	Logements			65 524,65	65 524,65	65 524,65
70812	Repas			18,18 / 493 742,96	18,18 / 493 742,96	493 724,78
70813	Crèches			187 554,20	187 554,20	187 554,20
	Sous Total compte 7081			18,18 / 746 821,81	18,18 / 746 821,81	746 803,63
7083	Locations diverses			10 983,24 / 225 150,58	10 983,24 / 225 150,58	214 167,34
7087	Rembst frais CRPA			1 002 390,22	1 002 390,22	1 002 390,22
70888	Autres			140 544,85 / 1 520 473,04	140 544,85 / 1 520 473,04	1 379 928,19
	Sous Total compte 7088			140 544,85 / 1 520 473,04	140 544,85 / 1 520 473,04	1 379 928,19
	Sous Total compte 708			151 546,27 / 3 494 835,65	151 546,27 / 3 494 835,65	3 343 289,38
	Sous Total compte 70			151 546,27 / 3 494 835,65	151 546,27 / 3 494 835,65	3 343 289,38

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
731171	Dotation annuelle de financement PSY					6 097 972,00	149 149 803,00	6 097 972,00	149 149 803,00		143 051 831,00
	Sous Total compte 73117					6 097 972,00	149 149 803,00	6 097 972,00	149 149 803,00		143 051 831,00
	Sous Total compte 7311					6 097 972,00	149 149 803,00	6 097 972,00	149 149 803,00		143 051 831,00
	Sous Total compte 731					6 097 972,00	149 149 803,00	6 097 972,00	149 149 803,00		143 051 831,00
73218	Lutte contre les maladies mentales					403 343,48	2 387 672,04	403 343,48	2 387 672,04		1 984 328,56
	Sous Total compte 7321					403 343,48	2 387 672,04	403 343,48	2 387 672,04		1 984 328,56
732211	Hopital de jour					2 461,76	52 900,68	2 461,76	52 900,68		50 438,92
	Sous Total compte 73221					2 461,76	52 900,68	2 461,76	52 900,68		50 438,92
	Sous Total compte 7322					2 461,76	52 900,68	2 461,76	52 900,68		50 438,92
73231	Hospitalisation à domicile						12 974,00		12 974,00		12 974,00
73232	Accueils familiaux						495,55		495,55		495,55
	Sous Total compte 7323						13 469,55		13 469,55		13 469,55
73273	Forfait journalier psychiatrie					58 470,00	2 206 231,50	58 470,00	2 206 231,50		2 147 761,50

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7327					58 470,00	2 206 231,50	58 470,00	2 206 231,50		2 147 761,50
	Sous Total compte 732					464 275,24	4 660 273,77	464 275,24	4 660 273,77		4 195 998,53
7331	Produits prest convent internat					126 902,22	369 210,12	126 902,22	369 210,12		242 307,90
7332	Produits prestations ame					157 343,52	2 390 037,39	157 343,52	2 390 037,39		2 232 693,87
7333	Prod prest soins urg art l254-1 casf						183 668,00		183 668,00		183 668,00
	Sous Total compte 733					284 245,74	2 942 915,51	284 245,74	2 942 915,51		2 658 669,77
	Sous Total compte 73					6 846 492,98	156 752 992,28	6 846 492,98	156 752 992,28		149 906 499,30
7471	Fonds d'intervention régional (FIR)					44 828,20	357 010,10	44 828,20	357 010,10		312 181,90
7476	Fonds insert perso handicap fonct pub						1 500,00		1 500,00		1 500,00
	Sous Total compte 747					44 828,20	358 510,10	44 828,20	358 510,10		313 681,90
7488	Autres					578 614,97	1 064 592,11	578 614,97	1 064 592,11		485 977,14
	Sous Total compte 748					578 614,97	1 064 592,11	578 614,97	1 064 592,11		485 977,14
	Sous Total compte 74					623 443,17	1 423 102,21	623 443,17	1 423 102,21		799 659,04

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7531	Retenue verst sur activité libérale						1 607,69		1 607,69		1 607,69
	Sous Total compte 753						1 607,69		1 607,69		1 607,69
7541	Formation professionnelle						126 405,27		126 405,27		126 405,27
7548	Autres remboursements de frais						57 001,20		57 001,20		57 001,20
	Sous Total compte 754						183 406,47		183 406,47		183 406,47
75881	Prod gest biens mal protégés					47 956,28	77 423,16	47 956,28	77 423,16		29 466,88
75888	Aut prod divers gest cour						2 533,85		2 533,85		2 533,85
	Sous Total compte 7588					47 956,28	79 957,01	47 956,28	79 957,01		32 000,73
	Sous Total compte 758					47 956,28	79 957,01	47 956,28	79 957,01		32 000,73
	Sous Total compte 75					47 956,28	264 971,17	47 956,28	264 971,17		217 014,89
7718	Autres prod except sur opé gestion						29 381,95		29 381,95		29 381,95
	Sous Total compte 771						29 381,95		29 381,95		29 381,95
7721	Réémission titres sur exercices clos					18 914,76	100 972,32	18 914,76	100 972,32		82 057,56

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7722	Produits ex antérieurs assurance mala die						524 358,50		524 358,50		524 358,50
7728	Autres					1 556,00	214 847,03	1 556,00	214 847,03		213 291,03
	Sous Total compte 772					20 470,76	840 177,85	20 470,76	840 177,85		819 707,09
777	Quote part subv invest virée au résul t						6 721,50		6 721,50		6 721,50
778	Autres produits exceptionnels					1 650 000,00	1 702 610,49	1 650 000,00	1 702 610,49		52 610,49
	Sous Total compte 77					1 670 470,76	2 578 891,79	1 670 470,76	2 578 891,79		908 421,03
781531	Personnel médical						393 357,75		393 357,75		393 357,75
781532	Personnel non médical						700 260,60		700 260,60		700 260,60
	Sous Total compte 78153						1 093 618,35		1 093 618,35		1 093 618,35
78158	Reprises aut prov pour charges						256 581,25		256 581,25		256 581,25
	Sous Total compte 7815						1 350 199,60		1 350 199,60		1 350 199,60
78174	Créances						461 713,63		461 713,63		461 713,63
	Sous Total compte 7817						461 713,63		461 713,63		461 713,63

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 781			1 811 913,23	1 811 913,23	1 811 913,23
78742	Reprises provision renouvellement imm ob			340 543,00	340 543,00	340 543,00
	Sous Total compte 7874			340 543,00	340 543,00	340 543,00
	Sous Total compte 787			340 543,00	340 543,00	340 543,00
	Sous Total compte 78			2 152 456,23	2 152 456,23	2 152 456,23
	Total classe 7			9 339 909,46 166 667 249,33	9 339 909,46 166 667 249,33	0,00 157 327 339,87
	Total général	208 036 515,26 208 036 515,26	649 319 360,95 645 101 787,31	187 905 324,49 192 122 898,13	1 045 261 200,70 1 045 261 200,70	393 402 837,04 393 402 837,04

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
454	Ecol instit form prof param sag-femme		2 376 916,89 / 2 151 309,75		2 376 916,89 / 2 151 309,75	225 607,14
	Sous Total compte 45		2 376 916,89 / 2 151 309,75		2 376 916,89 / 2 151 309,75	225 607,14
	Total classe 4		2 376 916,89 / 2 151 309,75		2 376 916,89 / 2 151 309,75	225 607,14 / 0,00
60211	Spécial pharm avec AMM			242,75	242,75	242,75
60218	Autres prodruits pharm à usage médi			74,22	74,22	74,22
	Sous Total compte 6021			316,97	316,97	316,97
60221	Dispositifs médicaux non stériles usa un			76,13	76,13	76,13
60223	Dispositifs médicaux stériles autres			146,66	146,66	146,66
	Sous Total compte 6022			222,79	222,79	222,79
6023	Alimentation			16,09	16,09	16,09
60262	Produits d'entretien			756,58	756,58	756,58
60263	Fournitures d'atelier			2 631,51	2 631,51	2 631,51
60265	Fournitures bureau et inform			10 152,09	10 152,09	10 152,09

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60266	Fournitures hôtelières					1 036,12		1 036,12		1 036,12	
	Sous Total compte 6026					14 576,30		14 576,30		14 576,30	
	Sous Total compte 602					15 132,15		15 132,15		15 132,15	
60625	Fournit bureau et informat					4 886,50		4 886,50		4 886,50	
	Sous Total compte 6062					4 886,50		4 886,50		4 886,50	
6066	Fournitures médicales					4 289,20		4 289,20		4 289,20	
6068	Autres achts non stckés matières fournit					5 223,61		5 223,61		5 223,61	
	Sous Total compte 606					14 399,31		14 399,31		14 399,31	
	Sous Total compte 60					29 531,46		29 531,46		29 531,46	
6152	Entretien et réparations sur biens im mob					872,64		872,64		872,64	
61553	Matériel et mobilier de bureau					89,71		89,71		89,71	
61558	Autres matériels et outillages					366,47		366,47		366,47	
	Sous Total compte 6155					456,18		456,18		456,18	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61568	Maintenance-autres					441,28		441,28		441,28	
	Sous Total compte 6156					441,28		441,28		441,28	
	Sous Total compte 615					1 770,10		1 770,10		1 770,10	
6161	Primesmultirisques					706,86		706,86		706,86	
6165	Responsabilité civile					903,03		903,03		903,03	
	Sous Total compte 616					1 609,89		1 609,89		1 609,89	
6181	Documentation générale					606,46		606,46		606,46	
6184	Concours divers -cotisations					2 549,26		2 549,26		2 549,26	
	Sous Total compte 618					3 155,72		3 155,72		3 155,72	
	Sous Total compte 61					6 535,71		6 535,71		6 535,71	
6223	Médecins (consultants exceptionnels)					50,00		50,00		50,00	
6225	Indemnités aux régisseurs					222,07		222,07		222,07	
	Sous Total compte 622					272,07		272,07		272,07	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6251	Voyages et déplacements					33 812,20		33 812,20		33 812,20	
6256	Missions					936,77		936,77		936,77	
	Sous Total compte 625					34 748,97		34 748,97		34 748,97	
6265	Téléphonie					371,93	21,84	371,93	21,84	350,09	
	Sous Total compte 626					371,93	21,84	371,93	21,84	350,09	
6283	Nettoyage à l'extérieur					52 103,31		52 103,31		52 103,31	
6286	Participation aux charges communes					241 231,83		241 231,83		241 231,83	
6288	Autres prestations diverses					820,64	66,00	820,64	66,00	754,64	
	Sous Total compte 628					294 155,78	66,00	294 155,78	66,00	294 089,78	
	Sous Total compte 62					329 548,75	87,84	329 548,75	87,84	329 460,91	
6311	Taxe sur les salaires					95 421,40	9 685,00	95 421,40	9 685,00	85 736,40	
	Sous Total compte 631					95 421,40	9 685,00	95 421,40	9 685,00	85 736,40	
6331	Verst de transport					12 875,37		12 875,37		12 875,37	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6332	Alloc logement					2 885,02		2 885,02		2 885,02	
6333	Particip employ à format cont					19 451,68	2 234,00	19 451,68	2 234,00	17 217,68	
6334	Centre national de gestion					374,61		374,61		374,61	
6336	Fonds pour l'emploi hospitalier					4 582,34		4 582,34		4 582,34	
6337	FMEP					5 071,51	583,00	5 071,51	583,00	4 488,51	
	Sous Total compte 633					45 240,53	2 817,00	45 240,53	2 817,00	42 423,53	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					668,57		668,57		668,57	
	Sous Total compte 635					668,57		668,57		668,57	
	Sous Total compte 63					141 330,50	12 502,00	141 330,50	12 502,00	128 828,50	
64111	Rémunération principale					561 431,37		561 431,37		561 431,37	
64112	Indemnité de résidence					16 998,12		16 998,12		16 998,12	
64113	Prime de service					65 554,80	19 000,00	65 554,80	19 000,00	46 554,80	
64114	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)					5 398,20		5 398,20		5 398,20	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64115	Supplément familial					6 188,79		6 188,79		6 188,79	
641171	IFTS					4 245,56		4 245,56		4 245,56	
641178	Autres indemnités					164 106,59	23 146,00	164 106,59	23 146,00	140 960,59	
	Sous Total compte 64117					168 352,15	23 146,00	168 352,15	23 146,00	145 206,15	
	Sous Total compte 6411					823 923,43	42 146,00	823 923,43	42 146,00	781 777,43	
64131	Rémunération principale					1 155,01		1 155,01		1 155,01	
64132	Indemnité de résidence					34,65		34,65		34,65	
641378	Autres indemnités					248,12		248,12		248,12	
	Sous Total compte 64137					248,12		248,12		248,12	
	Sous Total compte 6413					1 437,78		1 437,78		1 437,78	
64151	Rémunération principale					31,00		31,00		31,00	
641578	Autres indemnités					539,71		539,71		539,71	
	Sous Total compte 64157					539,71		539,71		539,71	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6415					570,71		570,71		570,71	
6419	Rembst rémunération persel non médica l						3 142,60		3 142,60		3 142,60
	Sous Total compte 641					825 931,92	45 288,60	825 931,92	45 288,60	780 643,32	
64511	Cotisations à l'URSSAF					90 491,60		90 491,60		90 491,60	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					232,98		232,98		232,98	
64515	Cotisations à la CNRACL					176 124,78		176 124,78		176 124,78	
64516	Cotisations au RAFP					6 109,61	2 771,00	6 109,61	2 771,00	3 338,61	
	Sous Total compte 6451					272 958,97	2 771,00	272 958,97	2 771,00	270 187,97	
	Sous Total compte 645					272 958,97	2 771,00	272 958,97	2 771,00	270 187,97	
647181	Carte de transport					488,80		488,80		488,80	
6471841	Gestion en interne					665,53		665,53		665,53	
6471842	Gestion externalisée					10 278,70	1 545,00	10 278,70	1 545,00	8 733,70	
	Sous Total compte 647184					10 944,23	1 545,00	10 944,23	1 545,00	9 399,23	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 64718					11 433,03	1 545,00	11 433,03	1 545,00	9 888,03	
	Sous Total compte 6471					11 433,03	1 545,00	11 433,03	1 545,00	9 888,03	
	Sous Total compte 647					11 433,03	1 545,00	11 433,03	1 545,00	9 888,03	
64861	Personnel non médical					291 063,30	101 429,78	291 063,30	101 429,78	189 633,52	
64865	Personnel médical					1 790,24		1 790,24		1 790,24	
	Sous Total compte 6486					292 853,54	101 429,78	292 853,54	101 429,78	191 423,76	
64881	Personnel non médical					114 969,09		114 969,09		114 969,09	
	Sous Total compte 6488					114 969,09		114 969,09		114 969,09	
	Sous Total compte 648					407 822,63	101 429,78	407 822,63	101 429,78	306 392,85	
	Sous Total compte 64					1 518 146,55	151 034,38	1 518 146,55	151 034,38	1 367 112,17	
6541	Créances admises en non-valeur					75,00		75,00		75,00	
	Sous Total compte 654					75,00		75,00		75,00	
	Sous Total compte 65					75,00		75,00		75,00	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
673	Titres annulés exercices antérieurs					3 857,50		3 857,50		3 857,50	
675	Valeurs comptables éléments actif cédés					310,00		310,00		310,00	
	Sous Total compte 67					4 167,50		4 167,50		4 167,50	
68111	Immobilisations incorpo					2 586,39		2 586,39		2 586,39	
68112	Immob corporelles					40 433,40		40 433,40		40 433,40	
	Sous Total compte 6811					43 019,79		43 019,79		43 019,79	
681532	Personnel non médical					18 120,30		18 120,30		18 120,30	
	Sous Total compte 68153					18 120,30		18 120,30		18 120,30	
	Sous Total compte 6815					18 120,30		18 120,30		18 120,30	
68174	Dot dépréciat créances					929,72		929,72		929,72	
	Sous Total compte 6817					929,72		929,72		929,72	
	Sous Total compte 681					62 069,81		62 069,81		62 069,81	
	Sous Total compte 68					62 069,81		62 069,81		62 069,81	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					2 091 405,28	163 624,22	2 091 405,28	163 624,22	1 930 923,66	3 142,60
7061	Droits d'inscription des élèves					20 485,00	65 518,30	20 485,00	65 518,30		45 033,30
7062	Frais d'inscription aux concours						20 570,00		20 570,00		20 570,00
7063	Rembst frais de formation					8 050,00	100 218,74	8 050,00	100 218,74		92 168,74
7068	Prest serv autres						76 740,79		76 740,79		76 740,79
	Sous Total compte 706					28 535,00	263 047,83	28 535,00	263 047,83		234 512,83
70812	Repas						3 246,81		3 246,81		3 246,81
	Sous Total compte 7081						3 246,81		3 246,81		3 246,81
	Sous Total compte 708						3 246,81		3 246,81		3 246,81
	Sous Total compte 70					28 535,00	266 294,64	28 535,00	266 294,64		237 759,64
7471	Subv versées par Conseil Régional					18 783,57	1 456 203,57	18 783,57	1 456 203,57		1 437 420,00
	Sous Total compte 747					18 783,57	1 456 203,57	18 783,57	1 456 203,57		1 437 420,00
7483	Verst libéra ouvr exoné taxe apprenti ss						3 458,00		3 458,00		3 458,00

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 748						3 458,00		3 458,00		3 458,00
	Sous Total compte 74					18 783,57	1 459 661,57	18 783,57	1 459 661,57		1 440 878,00
7541	Formation professionnelle					8 507,10	446 308,41	8 507,10	446 308,41		437 801,31
7548	Autres					4 078,80	8 934,24	4 078,80	8 934,24		4 855,44
	Sous Total compte 754					12 585,90	455 242,65	12 585,90	455 242,65		442 656,75
	Sous Total compte 75					12 585,90	455 242,65	12 585,90	455 242,65		442 656,75
777	Quote part subv invest virée au résul t						15 158,21		15 158,21		15 158,21
	Sous Total compte 77						15 158,21		15 158,21		15 158,21
781532	Personnel non médical						16 860,60		16 860,60		16 860,60
	Sous Total compte 78153						16 860,60		16 860,60		16 860,60
	Sous Total compte 7815						16 860,60		16 860,60		16 860,60
78174	Créances						75,00		75,00		75,00
	Sous Total compte 7817						75,00		75,00		75,00

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203C1 - INST FORM SOIN INFIRMIER - INSTI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 781			16 935,60	16 935,60	16 935,60
	Sous Total compte 78			16 935,60	16 935,60	16 935,60
	Total classe 7			59 904,47 / 2 213 292,67	59 904,47 / 2 213 292,67	0,00 / 2 153 388,20
	Total général		2 376 916,89 / 2 151 309,75	2 151 309,75 / 2 376 916,89	4 528 226,64 / 4 528 226,64	2 156 530,80 / 2 156 530,80

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4568	Autr activ art L312-1 du CASF (lettre P)			3 373 981,57	3 179 705,19			3 373 981,57	3 179 705,19	194 276,38	
	Sous Total compte 456			3 373 981,57	3 179 705,19			3 373 981,57	3 179 705,19	194 276,38	
	Sous Total compte 45			3 373 981,57	3 179 705,19			3 373 981,57	3 179 705,19	194 276,38	
	Total classe 4			3 373 981,57	3 179 705,19			3 373 981,57	3 179 705,19	194 276,38	0,00
60211	Spécial pharm avec AMM					18 767,22		18 767,22		18 767,22	
60216	Fluides et gaz médicaux					77,93		77,93		77,93	
60217	Produits de base					306,76		306,76		306,76	
60218	Autres prodruits pharm à usage médi					9 291,30		9 291,30		9 291,30	
	Sous Total compte 6021					28 443,21		28 443,21		28 443,21	
60221	Dispositifs médicaux non stériles usa un					740,85		740,85		740,85	
60223	Dispositifs médicaux stériles autres					288,66		288,66		288,66	
	Sous Total compte 6022					1 029,51		1 029,51		1 029,51	
6023	Alimentation					24 687,10		24 687,10		24 687,10	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60262	Produits d'entretien					8 286,69		8 286,69		8 286,69	
60263	Fournitures d'atelier					5 952,55		5 952,55		5 952,55	
60265	Fournitures bureau et inform					5 080,46		5 080,46		5 080,46	
602661	Couches alèses produits absorbants					10 982,09		10 982,09		10 982,09	
602662	Petit matériel hôtelier					4 993,45		4 993,45		4 993,45	
602663	Linge et habillement					3 412,52		3 412,52		3 412,52	
602668	Autres fournitures hôtelières					184,66		184,66		184,66	
	Sous Total compte 60266					19 572,72		19 572,72		19 572,72	
	Sous Total compte 6026					38 892,42		38 892,42		38 892,42	
	Sous Total compte 602					93 052,24		93 052,24		93 052,24	
60613	Chauffage					24 944,91	4 068,00	24 944,91	4 068,00	20 876,91	
	Sous Total compte 6061					24 944,91	4 068,00	24 944,91	4 068,00	20 876,91	
60621	Combustibles et carburants					168,81		168,81		168,81	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60624	Fournitures scol édue et loisirs					4 047,32	236,65	4 047,32	236,65	3 810,67	
60625	Fournit bureau et informat					900,99	85,86	900,99	85,86	815,13	
606262	Petit matériel hôtelier					696,81		696,81		696,81	
	Sous Total compte 60626					696,81		696,81		696,81	
	Sous Total compte 6062					5 813,93	322,51	5 813,93	322,51	5 491,42	
6063	Alimentation non stockable					7 844,17		7 844,17		7 844,17	
6068	Autres achts non stckés matières four nit					290,36		290,36		290,36	
	Sous Total compte 606					38 893,37	4 390,51	38 893,37	4 390,51	34 502,86	
	Sous Total compte 60					131 945,61	4 390,51	131 945,61	4 390,51	127 555,10	
61112	Imagerie médicale					172,48		172,48		172,48	
61113	Laboratoires					1 746,42		1 746,42		1 746,42	
61118	Autres prestations					7 413,40		7 413,40		7 413,40	
	Sous Total compte 6111					9 332,30		9 332,30		9 332,30	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61122	Vacances et sorties à l'extérieur					1 789,70	30,00	1 789,70	30,00	1 759,70	
	Sous Total compte 6112					1 789,70	30,00	1 789,70	30,00	1 759,70	
	Sous Total compte 611					11 122,00	30,00	11 122,00	30,00	11 092,00	
613253	Mat de transport					8 381,03	644,77	8 381,03	644,77	7 736,26	
	Sous Total compte 61325					8 381,03	644,77	8 381,03	644,77	7 736,26	
	Sous Total compte 6132					8 381,03	644,77	8 381,03	644,77	7 736,26	
	Sous Total compte 613					8 381,03	644,77	8 381,03	644,77	7 736,26	
61522	Entretien et réparations sur biens im mob					11 486,75	366,98	11 486,75	366,98	11 119,77	
615251	Mat et outillage					2 168,42	1 086,00	2 168,42	1 086,00	1 082,42	
615252	Mat de transport					1 027,21	406,00	1 027,21	406,00	621,21	
615258	Autres matériels et outillages					9 200,53		9 200,53		9 200,53	
	Sous Total compte 61525					12 396,16	1 492,00	12 396,16	1 492,00	10 904,16	
615261	Informatique					4 365,01		4 365,01		4 365,01	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61526					4 365,01		4 365,01		4 365,01	
	Sous Total compte 6152					28 247,92	1 858,98	28 247,92	1 858,98	26 388,94	
	Sous Total compte 615					28 247,92	1 858,98	28 247,92	1 858,98	26 388,94	
6161	Multirisques					1 569,54		1 569,54		1 569,54	
6165	Responsabilité civile					1 273,77		1 273,77		1 273,77	
	Sous Total compte 616					2 843,31		2 843,31		2 843,31	
6181	Documentation générale					145,79		145,79		145,79	
6188	Autres frais divers					310,78		310,78		310,78	
	Sous Total compte 618					456,57		456,57		456,57	
	Sous Total compte 61					51 050,83	2 533,75	51 050,83	2 533,75	48 517,08	
6223	Médecins (consultants exceptionnels)					250,00		250,00		250,00	
6225	Indemnités aux régisseurs					157,04		157,04		157,04	
	Sous Total compte 622					407,04		407,04		407,04	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
623	Informations publicat relat publiques					107,82		107,82		107,82	
6245	Transports d'usagers					31 684,46		31 684,46		31 684,46	
6248	Transports-divers					2 619,74		2 619,74		2 619,74	
	Sous Total compte 624					34 304,20		34 304,20		34 304,20	
6256	Missions					4,66		4,66		4,66	
	Sous Total compte 625					4,66		4,66		4,66	
6261	Liaisons informatiques ou spécialisées					2 042,98	133,18	2 042,98	133,18	1 909,80	
6265	Téléphonie					1 406,19	63,84	1 406,19	63,84	1 342,35	
	Sous Total compte 626					3 449,17	197,02	3 449,17	197,02	3 252,15	
6281	Blanchissage à l'extérieur					166 785,46	109 375,39	166 785,46	109 375,39	57 410,07	
6283	Nettoyage à l'extérieur					3 613,16	1 593,12	3 613,16	1 593,12	2 020,04	
6286	Participation aux charges communes					399 000,00		399 000,00		399 000,00	
6288	Autres prestations diverses					1 348,75	55,44	1 348,75	55,44	1 293,31	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 628					570 747,37	111 023,95	570 747,37	111 023,95	459 723,42	
	Sous Total compte 62					609 020,26	111 220,97	609 020,26	111 220,97	497 799,29	
6311	Taxe sur les salaires					122 039,67	3 586,00	122 039,67	3 586,00	118 453,67	
	Sous Total compte 631					122 039,67	3 586,00	122 039,67	3 586,00	118 453,67	
63311	Persel non médical					23 687,06	254,00	23 687,06	254,00	23 433,06	
	Sous Total compte 6331					23 687,06	254,00	23 687,06	254,00	23 433,06	
6332	Alloc logement					5 325,08	60,00	5 325,08	60,00	5 265,08	
63331	Persel non médical					30 436,04	864,00	30 436,04	864,00	29 572,04	
	Sous Total compte 6333					30 436,04	864,00	30 436,04	864,00	29 572,04	
6334	Centre national de gestion					453,12		453,12		453,12	
6335	Fonds insert perso handicap fonct pub					3 904,00		3 904,00		3 904,00	
6336	Fonds pour l'emploi hospitalier					8 451,54		8 451,54		8 451,54	
6337	FMEP					7 940,08	225,00	7 940,08	225,00	7 715,08	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 633					80 196,92	1 403,00	80 196,92	1 403,00	78 793,92	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					304,92		304,92		304,92	
	Sous Total compte 635					304,92		304,92		304,92	
	Sous Total compte 63					202 541,51	4 989,00	202 541,51	4 989,00	197 552,51	
64111	Rémunération principale					655 546,11		655 546,11		655 546,11	
64112	Indemnité de résidence					19 719,98		19 719,98		19 719,98	
64113	Prime de service					57 573,91	12 828,00	57 573,91	12 828,00	44 745,91	
64114	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)					2 158,44		2 158,44		2 158,44	
64115	Supplément familial					26 802,57		26 802,57		26 802,57	
641171	IFTS					4 707,72	1 075,00	4 707,72	1 075,00	3 632,72	
641178	Autres indemnités					190 829,86	11 659,00	190 829,86	11 659,00	179 170,86	
	Sous Total compte 64117					195 537,58	12 734,00	195 537,58	12 734,00	182 803,58	
	Sous Total compte 6411					957 338,59	25 562,00	957 338,59	25 562,00	931 776,59	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64131	Rémunération principale					280 208,90	5 900,00	280 208,90	5 900,00	274 308,90	
64132	Indemnité de résidence					8 354,31	174,00	8 354,31	174,00	8 180,31	
64135	Supplément familial					5 099,52		5 099,52		5 099,52	
641371	IFTS					444,60	79,00	444,60	79,00	365,60	
641378	Autres indemnités					82 681,61	5 852,00	82 681,61	5 852,00	76 829,61	
	Sous Total compte 64137					83 126,21	5 931,00	83 126,21	5 931,00	77 195,21	
	Sous Total compte 6413					376 788,94	12 005,00	376 788,94	12 005,00	364 783,94	
64151	Rémunération principale					4 462,43		4 462,43		4 462,43	
64152	Indemnité de résidence					133,90		133,90		133,90	
64155	Supplément familial					43,05		43,05		43,05	
641578	Autres indemnités					780,23		780,23		780,23	
	Sous Total compte 64157					780,23		780,23		780,23	
	Sous Total compte 6415					5 419,61		5 419,61		5 419,61	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Rembst rémunération persel non médica l						7 851,15		7 851,15		7 851,15
	Sous Total compte 641					1 339 547,14	45 418,15	1 339 547,14	45 418,15	1 294 128,99	
64511	Cotisations à l'URSSAF					218 149,43	3 506,00	218 149,43	3 506,00	214 643,43	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					15 413,56	505,00	15 413,56	505,00	14 908,56	
64515	Cotisations à la CNRACL					221 986,43		221 986,43		221 986,43	
64516	Cotisations au RAFP					6 808,66	296,00	6 808,66	296,00	6 512,66	
	Sous Total compte 6451					462 358,08	4 307,00	462 358,08	4 307,00	458 051,08	
	Sous Total compte 645					462 358,08	4 307,00	462 358,08	4 307,00	458 051,08	
64713	Alloc chômage					1 122,00	1 122,00	1 122,00	1 122,00		0,00
647181	Carte de transport					2 313,86		2 313,86		2 313,86	
6471841	Gestion en interne					512,00		512,00		512,00	
6471842	Gestion externalisée					20 182,99	598,00	20 182,99	598,00	19 584,99	
	Sous Total compte 647184					20 694,99	598,00	20 694,99	598,00	20 096,99	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 64718					23 008,85	598,00	23 008,85	598,00	22 410,85	
	Sous Total compte 6471					24 130,85	1 720,00	24 130,85	1 720,00	22 410,85	
	Sous Total compte 647					24 130,85	1 720,00	24 130,85	1 720,00	22 410,85	
	Sous Total compte 64					1 826 036,07	51 445,15	1 826 036,07	51 445,15	1 774 590,92	
6578	Autres subv					18 718,00		18 718,00		18 718,00	
	Sous Total compte 657					18 718,00		18 718,00		18 718,00	
	Sous Total compte 65					18 718,00		18 718,00		18 718,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					97 145,12		97 145,12		97 145,12	
66112	Intérêts rattachement des ICNE					1 301,39	1 377,95	1 301,39	1 377,95		76,56
	Sous Total compte 6611					98 446,51	1 377,95	98 446,51	1 377,95	97 068,56	
	Sous Total compte 661					98 446,51	1 377,95	98 446,51	1 377,95	97 068,56	
	Sous Total compte 66					98 446,51	1 377,95	98 446,51	1 377,95	97 068,56	
6712	Amendes fiscales et pénales					35,00		35,00		35,00	

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 671			35,00	35,00	35,00
673	Titres annulés exercices antérieurs			10 819,64	10 819,64	10 819,64
675	Valeurs comptables éléments actif cédés			221,96	221,96	221,96
	Sous Total compte 67			11 076,60	11 076,60	11 076,60
68112	Immob corporelles			192 002,83	192 002,83	192 002,83
	Sous Total compte 6811			192 002,83	192 002,83	192 002,83
681532	Personnel non médical			13 807,50	13 807,50	13 807,50
	Sous Total compte 68153			13 807,50	13 807,50	13 807,50
	Sous Total compte 6815			13 807,50	13 807,50	13 807,50
68174	Dot dépréciat créances			23 814,43 / 22 347,34	23 814,43 / 22 347,34	1 467,09
	Sous Total compte 6817			23 814,43 / 22 347,34	23 814,43 / 22 347,34	1 467,09
	Sous Total compte 681			229 624,76 / 22 347,34	229 624,76 / 22 347,34	207 277,42
	Sous Total compte 68			229 624,76 / 22 347,34	229 624,76 / 22 347,34	207 277,42

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					3 178 460,15	198 304,67	3 178 460,15	198 304,67	2 988 083,19	7 927,71
70812	Repas						78,74		78,74		78,74
70813	Crèches						6 889,06		6 889,06		6 889,06
	Sous Total compte 7081						6 967,80		6 967,80		6 967,80
	Sous Total compte 708						6 967,80		6 967,80		6 967,80
	Sous Total compte 70						6 967,80		6 967,80		6 967,80
7313	Prix de journée l312-1 sauf 6ème					1 145,04	2 936 289,09	1 145,04	2 936 289,09		2 935 144,05
	Sous Total compte 731					1 145,04	2 936 289,09	1 145,04	2 936 289,09		2 935 144,05
7321	Forfait journalier					100,00	179 880,00	100,00	179 880,00	179 780,00	
	Sous Total compte 732					100,00	179 880,00	100,00	179 880,00	179 780,00	
	Sous Total compte 73					1 245,04	3 116 169,09	1 245,04	3 116 169,09	3 114 924,05	
7488	Autres						18 718,00		18 718,00		18 718,00
	Sous Total compte 748						18 718,00		18 718,00		18 718,00

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 74			18 718,00	18 718,00	18 718,00
7548	Autres			180,75	180,75	180,75
	Sous Total compte 754			180,75	180,75	180,75
	Sous Total compte 75			180,75	180,75	180,75
771	Prod except sur opé gestion			1,00	1,00	1,00
7721	Réémission titres sur exercices clos			11 115,20	11 115,20	11 115,20
	Sous Total compte 772			11 115,20	11 115,20	11 115,20
778	Autres produits exceptionnels			5,00	5,00	5,00
	Sous Total compte 77			11 121,20	11 121,20	11 121,20
781532	Personnel non médical			7 513,50	7 513,50	7 513,50
	Sous Total compte 78153			7 513,50	7 513,50	7 513,50
78158	Reprises aut prov pour charges			15 006,56	15 006,56	15 006,56
	Sous Total compte 7815			22 520,06	22 520,06	22 520,06

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD 203P0 - MAISON ACCUEIL SPECIALISE-MAI

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2018

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit	Débit / Crédit
	Sous Total compte 781			22 520,06	22 520,06	22 520,06
	Sous Total compte 78			22 520,06	22 520,06	22 520,06
	Total classe 7			1 245,04 3 175 676,90	1 245,04 3 175 676,90	0,00 3 174 431,86
	Total général		3 373 981,57 3 179 705,19	3 179 705,19 3 373 981,57	6 553 686,76 6 553 686,76	3 182 359,57 3 182 359,57

- 4.2 -

Les valeurs inactives

TRES. VILLE-EVRARD CHS

20300 - EPS VILLE EVRARD
BALANCE DES VALEURS INACTIVES
Arrêtée à la date du 31/12/2018

DÉSIGNATION DES COMPTES	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
N° Intitulé Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille								
titres et valeurs hospitalisés	960,00	107,00	1 067,00	0,00	0,00	0,00	1 067,00	0,00
Sous Total compte 861	960,00	107,00	1 067,00	0,00	0,00	0,00	1 067,00	0,00
862 Correspondant								
titres et valeurs hospitalisés	286,00	0,00	286,00	0,00	0,00	0,00	286,00	0,00
Sous Total compte 862	286,00	0,00	286,00	0,00	0,00	0,00	286,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur								
titres et valeurs hospitalisés	0,00	0,00	0,00	1 246,00	107,00	1 353,00	0,00	1 353,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	1 246,00	107,00	1 353,00	0,00	1 353,00
TOTAUX	1 246,00	107,00	1 353,00	1 246,00	107,00	1 353,00	1 353,00	1 353,00

- 5 -

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Etat IC1
Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

TABLEAU DES PROVISIONS REGLEMENTEES, DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES	A détailler (*)	Montants au début de l'exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4=1+2-3
Provisions réglementées					
C/142 : Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	oui	6 697 273,00	772 685,00	340 543,00	7 129 415,00
C/144 : Provisions réglementées pour propre assureur		0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1441 responsabilité civile		0,00			*0,00*
C/ 1448 autres		0,00			*0,00*
C/148 : Autres Provisions réglementées		0,00			0,00
Provisions pour risques et charges					
C/151 : Provisions pour risques		518 080,00	604 139,32	0,00	1 122 219,32
C/ 1511 provisions pour litiges	oui	518 080,00	604 139,32	0,00	*1 122 219,32*
C/ 1514 provisions pour amendes et pénalités		0,00			*0,00*
C/ 1515 provisions pour pertes de change		0,00			*0,00*
C/ 1516 provisions pour risques d'emploi		0,00			*0,00*
C/ 1518 autres provisions pour risques	oui	0,00	0,00	0,00	*0,00*
C/152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts		0,00			0,00
C/153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET)		7 249 854,55	1 777 208,70	1 117 992,45	7 909 070,80
C/ 1531 personnel médical		4 051 696,00	788 931,60	393 357,75	4 447 269,85
C/ 1532 personnel non médical		3 198 158,55	988 277,10	724 634,70	3 461 800,95
C/153 : Provisions pour pensions et obligations similaires		0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1531 provisions pour indemnités de départ à la retraite		0,00			0,00
C/ 1538 autres		0,00			0,00
C/157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1572 provisions pour gros entretien ou grandes révisions	oui	0,00	0,00	0,00	*0,00*
C/158 : Autres provisions pour charges	oui	1 604 222,76	1 472 410,36	271 587,81	2 805 045,31
Dépréciations autre que comptes financiers :					
C/29 : Dépréciation des immobilisations	oui	0,00	0,00	0,00	0,00
C/39 : Dépréciation des stocks et en-cours		0,05			0,05
C/49 : Dépréciation des comptes de tiers		1 023 411,64	2 287 972,12	461 788,63	2 849 595,13
Dépréciation des comptes financiers :					
C/ 59 : Dépréciation des comptes financiers		0,00			0,00
TOTAL		**17 092 842,00**	**6 914 415,50**	**2 191 911,89**	**21 815 345,61**

Contrôle de cohérence IC1 et BI4

Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

(*) à détailler par provision

ex. : pour le CET, indiquer le nombre de jours provisionnés

		1	2	3	4=1+2-3
C/142 : Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	oui	6 697 273,00	772 685,00	340 543,00	7 129 415,00
		6 697 273,00	772 685,00	340 543,00	7 129 415,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
C/ 1511 provisions pour litiges	oui	518 080,00	604 139,32	0,00	1 122 219,32
		518 080,00	604 139,32	0,00	1 122 219,32
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
C/ 1518 autres provisions pour risques	oui	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
C/ 1572 provisions pour gros entretien ou grandes révisions	oui	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00
C/ 158 autres provisions pour charges	oui	1 604 222,76	1 472 410,36	271 587,81	2 805 045,31
		1 604 222,76	1 472 410,36	271 587,81	2 805 045,31
		0,00			0,00
		0,00			0,00
		0,00			0,00

Etat IC2

COMPTE FINANCIER 2018

Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

	Méthodes (1)	Durée (2)	Taux (3)	Observations (4)
Immobilisations	LIN - Linéaire	De 3ans à30ans	5,00	Le taux varie en fonction de la nature de l'immobilisation
Batiments	LIN - Linéaire	De 12 ans à30ans	5,00	
Matériel	LIN - Linéaire	5ans	20,00	
Matériel biomédical	LIN - Linéaire	5ans	20,00	
Matériel informatique	LIN - Linéaire	5ans	20,00	
Outillage	LIN - Linéaire	5ans	20,00	
Automobiles et matériel roulant	LIN - Linéaire	5ans	20,00	
Mobilier	LIN - Linéaire	10ans	10,00	
Matériel de bureau	LIN - Linéaire	5ans	20,00	
Agencements et installations	LIN - Linéaire	12ans à 15ans	7,00	12 ans pour la réhabilisation et 15 ans pour la nouvelle construction
Logiciels	LIN - Linéaire	3ans	33,33	

(1) mode d'amortissement : amortissement linéaire, amortissement dégressif, amortissement dégressif à taux décroissant appliqué à une valeur constante ou amortissement variable

(2) Durée d'amortissement pratiquée pour l'ensemble des biens d'une même catégorie

(3) Taux=100/durée*1/100

(4) préciser notamment les changements de méthode par rapport à l'exercice précédent

Etat IC3 **COMPTE FINANCIER 2018**

Numéro codique du poste comptable :
Nom du poste comptable :
RAISON SOCIALE :
FINESS :

	Situation des VMP à l'ouverture de l'exercice n		
Comptes (* à détailler par titre)	Valeur unitaire comptable à l'ouverture de l'exercice (a)	Quantité (b)	Montant à l'ouverture de l'exercice (c=axb)
C/506 Obligations			**0,00**
RAS			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
C/507 Bons du trésor et bons de caisse à court terme			**0,00**
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
C/508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées			**0,00**
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
-			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
TOTAL			**0,00**

Etat IC4
Numéro codique du poste comptable : 93035
Nom du poste comptable : Michèle LE BARON
RAISON SOCIALE : EPS VILLE-EVRARD
FINESS : 930140025

ETAT DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDEES PAR L'ETABLISSEMENT

Bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant versé
ASS SPORTIVE VE		3 000,00
ASS. ANTONIN ARTAUD G18	Fonctionnement appartements associatifs	5 000,00
ASS. CHAMP LIBRE G 15	Fonctionnement appartements associatifs	3 000,00
ASS. CORPUS	PROJET CULTURE A L'HOPITAL	4 000,00
		25 000,00
		700,00
		1 500,00
	Fonctionnement appartements associatifs	7 000,00
ASS. ECOLE A L'HOPITAL 'M.L. IMBERT'		5 500,00
	Fonctionnement appartements associatifs	4 000,00
ASS HYGIENE MENTALE DE SEINE ST DENIS		3 500,00
ASS. JEAN DUBLINEAU G.15		3 000,00
ASS. LA CLAIRIERE D'AUBERVILLIERS G06	PARTICIPATION MANIF. CENT CINQUANTENA	2 000,00
ASS LA CLE G 11	Fonctionnement appartements associatifs	2 000,00
ASS. LE CABARET DES OISEAUX G.16		700,00
ASS PRISME G02	FINANCEMENT PROJET DE LA GAITE LYRIQU	1 034,78
ASS. SERHEP	FINANCEMENT DU PROJET GAITE LYRIQUE S	7 220,00
ASS ZELDA - OMEGA G05		
ASSOCIATION HORIZON SOLEIL G 13	DISPOSITIF POLE CRISTALES CONVENTION 2	18 718,00
BRUT POP		
LA GAITE LYRIQUE		

État IC5

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT :

COMPTE FINANCIER 2018

RESTES À RECOUVRER DES EXERCICES COURANTS ET ANTÉRIEURS

Exercices	Hospitalisés et consultants		Caisses de sécurité sociale		État		Départements		Autres tiers payant		Autres débiteurs	
	Solde débiteur	Nombre de titres	Solde débiteur	Nombre de titres	Solde débiteur	Nombre de titres	Solde débiteur	Nombre de titres	Solde débiteur	Nombre de titres	Solde débiteur	Nombre de titres
N-10 et antérieurs	2 425,63	8	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
N-9	15 060,18	18	0,00	0	0,00	0	0,00	0	72,00	1	0,00	0
N-8	17 322,72	39	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
N-7	61 375,73	82	2 572,91	1	0,00	0	0,00	0	11 521,64	7	0,00	0
N-6	67 969,27	95	467 356,20	1	0,00	0	0,00	0	67,50	1	0,00	0
N-5	80 605,46	175	31 725,46	4	0,00	0	0,00	0	4 978,30	1	0,00	0
N-4	197 959,99	179	504,00	1	0,00	0	0,00	0	1 394,68	6	0,00	0
N-3	337 670,53	351	0,00	0	0,00	0	0,00	0	3 914,52	11	0,00	0
N-2	459 256,66	420	52 685,27	12	0,00	0	0,00	0	53 702,90	32	3 777,24	4
N-1	860 734,78	694	0,00	0	1 256,00	1	0,00	0	32 516,00	101	5 910,20	2
N	1 830 570,50	1362	17 449 665,95	49	430 358,56	54	195,18	1	466 190,66	1401	1 807,90	2
Total	3 930 951,45	3423	18 004 509,79	68	431 614,56	55	195,18	1	574 358,20	1561	11 495,34	8
Dont frais de poursuites	2 453,47		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	

État IC6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 093035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

ÉTABLISSEMENT :

GED

COMPTE FINANCIER 2018

RESTES À RECOUVRER AU 31 DÉCEMBRE, SUR HOSPITALISÉS ET CONSULTANTS

Exercices	Moins de 20,00 Euro	De 20,00 Euro à 100,00 Euro [1]	De 100,00 Euro [2] à 1 000,00 Euro	Plus de 1 000,00 Euro	Total
	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres	Montant / Nombre de titres
N-10 et antérieurs	0,00 / 0	94,63 / 2	2 331,00 / 6	0,00 / 0	2 425,63 / 8
N-9	0,00 / 0	0,00 / 0	4 835,57 / 14	10 224,61 / 4	15 060,18 / 18
N-8	7,50 / 1	671,20 / 12	6 289,58 / 22	10 354,44 / 4	17 322,72 / 39
N-7	13,50 / 1	1 341,54 / 23	13 543,17 / 49	46 477,52 / 9	61 375,73 / 82
N-6	31,66 / 2	968,01 / 16	16 582,51 / 65	50 387,09 / 12	67 969,27 / 95
N-5	98,12 / 8	2 593,26 / 45	32 899,25 / 110	45 014,83 / 12	80 605,46 / 175
N-4	73,78 / 8	2 293,85 / 37	31 236,72 / 112	164 355,64 / 22	197 959,99 / 179
N-3	66,05 / 7	6 556,64 / 111	53 809,24 / 187	277 238,60 / 46	337 670,53 / 351
N-2	92,98 / 8	5 756,93 / 101	74 907,13 / 257	378 499,62 / 54	459 256,66 / 420
N-1	225,99 / 18	11 093,05 / 187	121 026,57 / 408	728 389,17 / 81	860 734,78 / 694
N	403,50 / 28	13 506,61 / 232	302 000,34 / 945	1 514 660,05 / 157	1 830 570,50 / 1362
Total	1 013,08 / 81	44 875,72 / 766	659 461,08 / 2175	3 225 601,57 / 401	3 930 951,45 / 3423
Dont frais de poursuites	7,50	122,56	660,08	1 663,33	2 453,47

1 hors pièces de recouvrement égales à 100

2 y compris les pièces de recouvrement égales à 100

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Principal

Compte	Montant	% / Charges du titre correspondant par nature (3)	Commentaire
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
le compte 67218 (1)			
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
le compte 67228 (1)			
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
le compte 67238 (1)			

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Principal

Compte	Montant	% / Charges du titre correspondant par nature (3)	Commentaire
Total des charges			
imputées sur	2 727,09	0,02%	
le compte 6728 (1)			
n° 3974 (2)	2 727,09		
n° 3398 (2)	-10 908,36		

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

P0

Compte	Montant	% / Charges du titre correspondant par nature (3)	Commentaire
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
le compte 67218 (1)			
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
les comptes 67228, 67238, 6728			

ÉTABLISSEMENT : EPS VILLE EVRARD

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. VILLE-EVRARD CHS

COMPTE FINANCIER 2018

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

C1

Compte	Montant	% / Charges du titre correspondant par nature (3)	Commentaire
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
le compte 67218 (1)			
Total des charges			
imputées sur	0,00	0,00%	
les comptes 67228, 67238, 6728			

IIIEME PARTIE :

SIGNATURES

093035
TRES. VILLE-EVRARD CHS

Helios
Le Trésor Public au Service du Secteur Local

GCD

Exercice 2018

20300 EPS VILLE EVRARD

PAGE DES SIGNATURES

Christine PEREZ-REVILLA
Receveur des Finances Publiques
de Saint-Denis

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À St Denis, le 14 JUIN 2019

RECETTE DES FINANCES DE SAINT-DENIS
M2, rue Gabriel Péri
B.P. 245
SAINT-DENIS

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de EPS VILLE EVRARD pendant l'année 2018
et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À Neuilly/Marne, le 28/06/19

Michèle LE BARON
Inspecteur divisionnaire
des Finances publiques
hors classe

Arrêté par et soumis au conseil de surveillance, ce dernier l'ayant approuvé en date du

À Neuilly-Sur-Marne, le 28/06/2019

EPS DE VILLE-EVRARD
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Sophie ALBERT
DIRECTRICE

LE 14 MAI

La Cité de l'Eau
et de l'Assainissement

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

RÉTREAU SPECTIVE 2019

BILAN FINANCIER

2018

Sylvie DOUE
DAM

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

SOMMAIRE

01/ Répartition synthétique des dépenses en 2018 p 04

02/ Comparaison des comptes administratifs 2017 et 2018 p 06

03/ Les financements du SIAAP p 10

04/ Des outils de maîtrise financière p 14

01 RÉPARTITION SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES EN 2018

01 RÉPARTITION SYNTHETIQUE DES DÉPENSES EN 2018

Dépenses de fonctionnement 637 M€

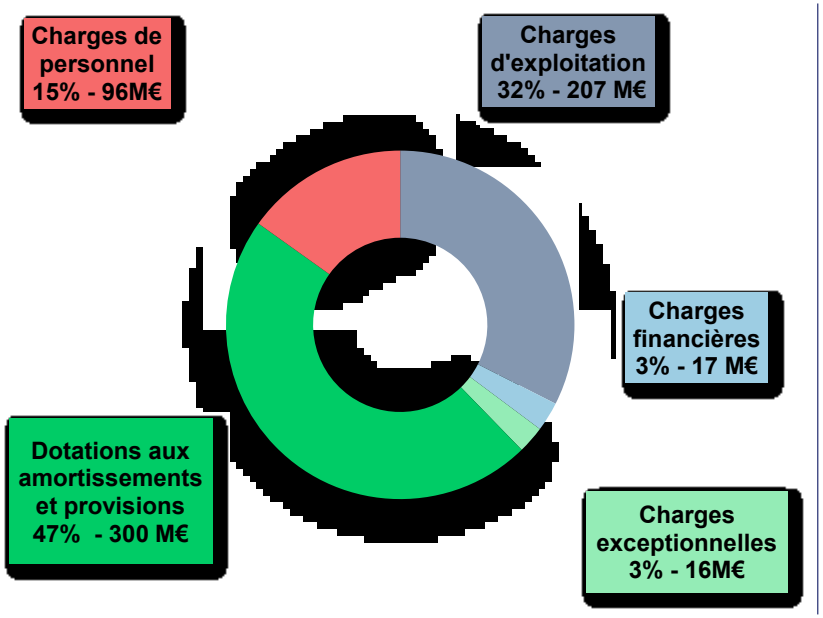

Dépenses d'investissement 451 M€

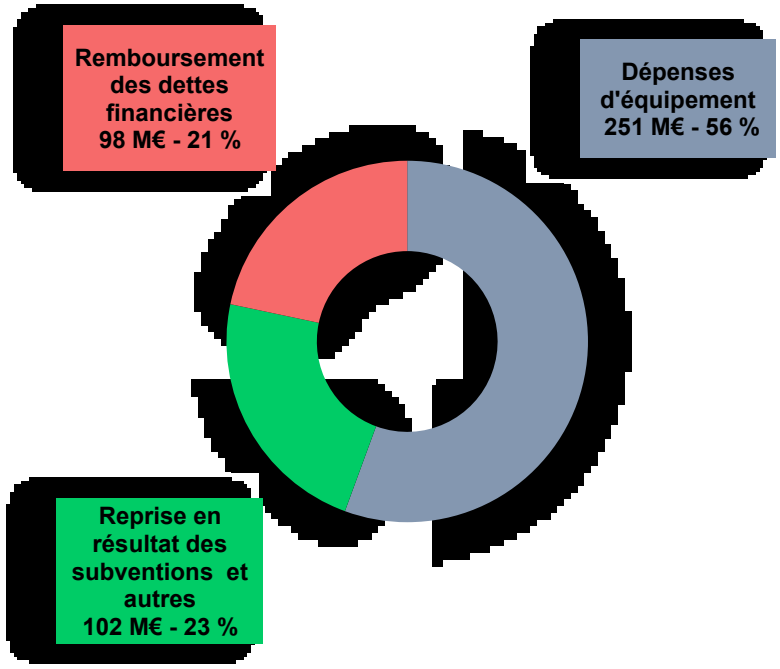

02 COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

02 COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

Le modèle économique : les principales composantes financières du SIAAP

- **Le flux de dépenses ou de recettes dépendent de :**
  - L'activité d'exploitation du SIAAP
  - La participation financière de partenaires institutionnels

- **Les flux constituant la capacité d'autofinancement du SIAAP :**
  - Les amortissements des immobilisations
  - La reprise en résultat des subventions
  - Le résultat de la section de fonctionnement

- **Les flux d'équilibre du budget fixés par l'exécutif du SIAAP :**
  - La redevance d'assainissement
  - Les emprunts bancaires

02

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

La section fonctionnement – en millions d'euros

	2018	2017
Charges d'exploitation (dont stocks)	207	200
Charges de personnel	96	89
Charges financières	17	19
Charges exceptionnelles	16	6
Dotation aux amortissements et provisions	300	278
Régularisation sur reprises de subventions	-	56
Résultat de l'exercice	47	61

	2018	2017
Redevance (zone SIAAP/Syndicats/Industriels)	513	500
Prime d'épuration	55	52
Produits divers (dont stocks)	21	19
Reprise en résultat des subventions et provisions	84	83
Transfert charges exceptionnelles	10	-
Régularisation sur reprises de subventions	-	56

- Un résultat en 2018 de 47 M€ vs 61 M€ en 2017
- L'augmentation des charges de personnel est liée à la reprise en régie de l'usine de Valenton (transfert de 6 M€ des charges d'exploitation vers les charges de personnel)
- Après prise en compte de ce reclassement, les charges d'exploitation augmentent de 13 M€ notamment suite aux coûts additionnels du traitement des boues de l'usine de Seine Aval
- 20 M€ de provisions ont été constituées en 2018

02

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

La section d'investissement – en millions d'euros

	2018	2017
Dépenses d'équipement	251	355
Remboursement des dettes financières	98	93
Dont CLTR	-	1,8
Reprise en résultat des subventions et provisions	84	83
Régularisation sur reprises de subventions	-	56
Opérations patrimoniales et charges à étaler	18	-
Excédent de l'exercice de la section d'investissement	47	61

	2018	2017
Subventions AESN et autres	80	114
Emprunts bancaires et AESN	53	118
Dont CLTR	-	0,9
Dotations aux amortissements et provisions	300	278
Affectation du résultat N-1	56	81
Régularisation sur reprises de subventions	-	56
Opérations patrimoniales et charges à étaler	8	-
Déficit de l'exercice de la section d'investissement	-	-

- Diminution des dépenses d'équipement (achèvement des premières opérations de la refonte de l'usine de Seine Aval)
- Les emprunts souscrits en 2018 le sont uniquement auprès de l'AESN

03 LES FINANCEMENTS DU SIAAP

03

LES FINANCEURS DU SIAAP

Les usagers : 73 % des recettes

Paris et petite couronne : **1,065 €/m³ en 2018**
Grande Couronne : **0,620 €/m³ en 2018**

Produit de la redevance : 513 M€

- **Paris et Petite Couronne 435 M€**
- **Grande Couronne 68 M€**
- **Autres 10 M€**

85 % du produit de la redevance *76 % des volumes*
13 % du produit de la redevance 21 % des volumes

Les autres financeurs :
185 M€ - (27 %)

Dont 26% sont assurés par l'AESN

	2018	2017
Agence Seine Normandie		
Primes	55	52
Subventions	75	111
Prêts à taux 0	53	89
Sous-total	183	252
Emprunts bancaires Banque européenne d'investissement	0	28
Autres financeurs publics	2	1
Total	185	281

03 LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

- **998 M€ de dépenses d'équipement sur la période 2016 à 2018**

Dépenses d'équipement

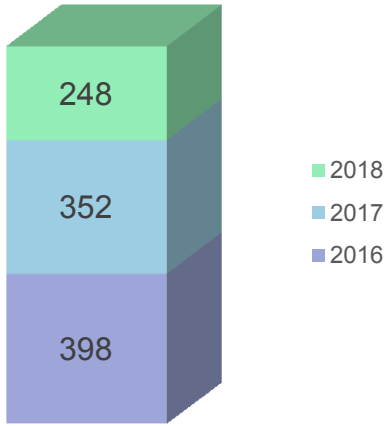

Financement des dépenses d'équipement

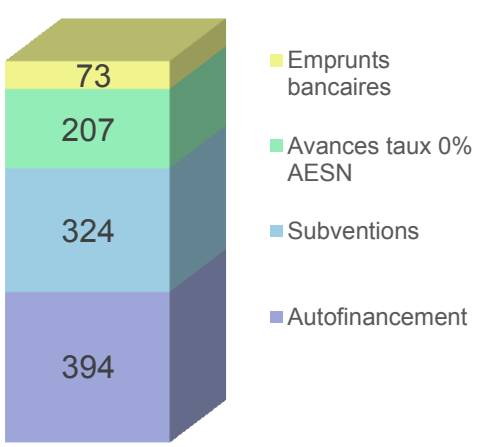

Emprunt bancaire : 7 %
Avances AESN : 21 %

Autofinancement : 40 %
Subventions AESN : 32 %

03 UNE DETTE SAINE ET MAÎTRISÉE

- Stabilisation de la dette
- Taux moyen de la dette en 2018 : 1,70 %
- Epargne brute 253 M€ vs 256 M€ en 2017
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité 4,1 années
- 98,9 % de la dette classée en A1 sur la charte GISSLER
- 96,6 % des emprunts sont à taux fixe

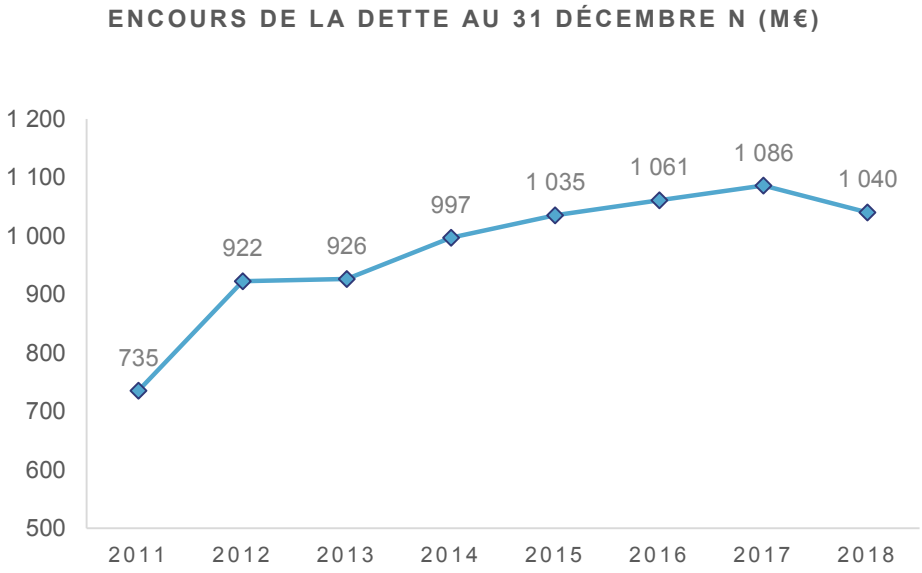

04 DES OUTILS DE MAITRISE FINANCIERE

04 DES OUTILS DE MAÎTRISE FINANCIÈRE

Les avancées de SIAAP 2030

- Mise en place d'une nouvelle méthodologie de priorisation des investissements
- Un plan d'économies de fonctionnement issues des actions du Plan Stratégique
- Lancement du projet de contrôle de gestion intégré

Le pilotage des équilibres financiers

- Le Comité des investissements, créé en 2012 : analyse les demandes d'investissements sur les aspects techniques et financiers
- Programme Pluriannuel d'Investissement : une perspective sur 10 ans
- Simulation à 10 ans de l'évolution des prévisions budgétaires, pour la Commission des finances
- Arbitrage quotidien de trésorerie et établissement d'un plan annuel de trésorerie

CONCLUSION

En 2018 l'augmentation de la redevance est limitée à 2 %

❖

Après les usagers, l'AESN est un financeur prépondérant

❖

La dette est saine et maîtrisée

❖

MERCI !

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SEINE GRANDS LACS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

ÉDITO 3

FAITS MARQUANTS 5

01

CARTE D'IDENTITÉ DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS EN 2018 6

Un tournant, une évolution institutionnelle majeure 6

Les élus de l'EPTB Seine Grands Lacs 7

Un patrimoine et des compétences 8

Des acteurs engagés aux côtés de l'EPTB Seine Grands Lacs 9

02

PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GARANTIR LA RESSOURCE EN EAU 10

Situation hydrologique annuelle et gestion des ouvrages 10

PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 12

La Bassée 14

03

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ 16

Le maintien des espèces herbacées 16

Le programme de vigilance pour un bon état écologique des lacs et cours d'eau 18

Eau Hé Climat 19

04

LA VIE DES INSTALLATIONS 20

Rétablissement des continuités écologiques au droit des barrages Aube, Marne et Blaise 20

Le renforcement et l'élargissement des compétences du service programmation - projets 21

La revue de sûreté des ouvrages hydrauliques Seine (inspection décennale) 21

Le chantier de la tranchée butonnée du canal d'amenée Seine 22

Déversoir d'extrémité du canal d'amenée Seine 22

Extraction des sédiments accumulés en crue devant les prises d'eau 23

05

AU CŒUR DE LA VIE DES TERRITOIRES 24

PAPI Marne Vallage et Perthois 24

PAPI Troyes et Seine supérieure 25

PAPI du bassin du Loing 25

La gestion des massifs forestiers de Seine Grands Lacs 25

06

SEINE GRANDS LACS EN 2018 26

La réalisation du budget 26

Les ressources humaines 27

2018 est pour le Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs une année particulière.

Notre bassin a connu au mois de janvier une crue d'une intensité remarquable et installée dans la durée. Afin de protéger la zone dense francilienne, mais aussi les territoires de l'amont, nos quatre ouvrages ont - pour la première fois depuis leur mise en fonctionnement - été utilisés au maximum de leurs capacités. Si cela est satisfaisant, nous savons pourtant tous qu'il faut poursuivre l'effort pour encore mieux nous préparer au risque inondation. Aussi sommes-nous plus que jamais engagés pour que le projet d'aménagement de la Bassée voie le jour au début des années 2020, mais aussi pour que dans les meilleurs délais, à l'issue d'un travail prospectif, soit engagé un processus qui nous mène à la réfection et l'élargissement de zones d'expansion des crues.

Mieux prévenir les inondations, les crues de ces dernières années en ont confirmé le besoin. C'est pourquoi il est nécessaire d'améliorer encore la cohérence des politiques publiques en matière de gestion du cycle de l'eau, et de préparation des collectivités et des habitants au risque de crue. Je me réjouis qu'à côté des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) francilien, troyen et bragard que nous animons, d'autres collectivités nous fassent confiance. Nous avons également engagé un travail sur le bassin du Loing et de nouvelles collectivités doivent bientôt nous solliciter, soit pour animer leur PAPI, soit pour être soutenues dans leurs diagnostics de territoire, soit encore pour mettre en place des réalisations plus locales.

Mais l'année 2018 a aussi été marquée par une sécheresse sévère. Historiquement, nos quatre lacs-réservoirs ont été conçus et réalisés autant comme des outils de prévention des inondations que pour soutenir chaque année les étiages, un rôle que le réchauffement climatique est susceptible d'amplifier. Ce rôle fondamental permet de maintenir les conditions nécessaires à l'activité économique sur le fleuve et de garantir une qualité de l'eau optimale par effet de dilution des rejets.

Seine Grands Lacs est et restera à l'écoute des territoires du bassin pour essayer de toujours mieux répondre aux défis qu'il nous faut collectivement relever : les crues et les sécheresses.

FRÉDÉRIC MOLOSSI
Président de l'EPTB Seine Grands Lacs
Vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

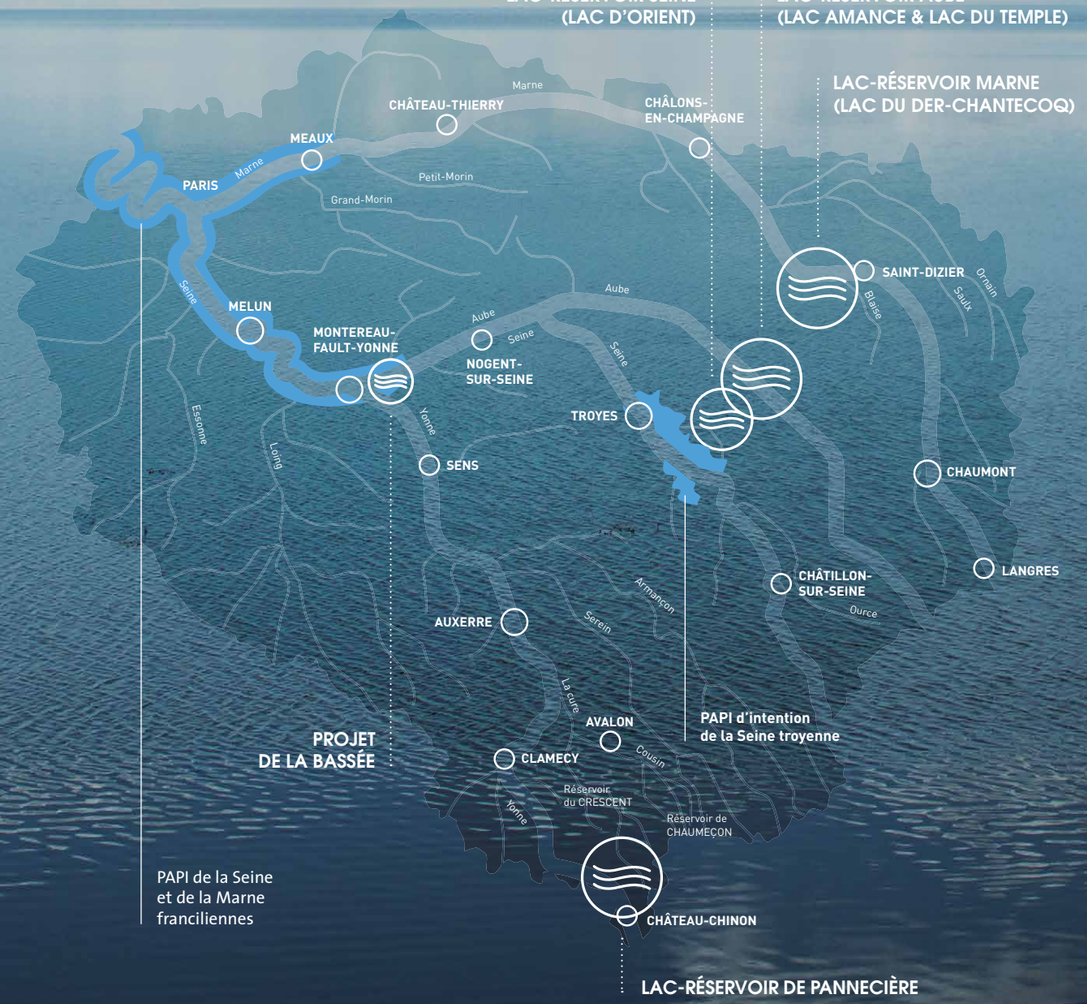

1976
ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES VIVANT AUTOUR DES LACS

6
TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI)

4
LACS-RÉSERVOIRS POUR UN BASSIN

18
DÉPARTEMENTS

FAITS MARQUANTS

18

JANVIER
Crues

JUILLET
Convention triennale avec la Métropole du Grand Paris pour la conception du site pilote de la Bassée

OCTOBRE
Lancement du dispositif de sensibilisation au risque inondation « Episeine »

Déménagement du siège parisien

NOVEMBRE
Inauguration de nouveaux bureaux à Troyes

DÉCEMBRE
Signature convention VNF

CARTE D'IDENTITÉ DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS EN 2018

UN TOURNANT, UNE ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE MAJEURE

L'EPTB Seine Grands Lacs est devenu syndicat mixte ouvert en mars 2017 dans le cadre de la réforme territoriale, l'arrêté préfectoral du 29 mars 2017 autorisant la transformation statutaire de l'Institution interdépartementale des barrages réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS) composée de la Ville de Paris et des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Les administrateurs des collectivités membres fondatrices de Seine Grands Lacs ont, dans cette perspective, approuvé à l'unanimité une évolution statutaire de l'Établissement en permettant un élargissement de sa gouvernance. Ainsi, depuis le 1er janvier 2018, en participant à la gouvernance du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs, les Communautés d'agglomération Troyes-Champagne-Métropole et Saint-Dizier-Der et Blaise, ouvrent la voie à l'adhésion des collectivités du bassin amont.

Par cette orientation générale d'ouverture, notamment aux agglomérations situées en Territoires à Risques Importants d'inondation (TRI), les administrateurs ont concrétisé la volonté de mettre l'outil EPTB au service des collectivités de l'ensemble du territoire de reconnaissance, affirmant la nécessaire solidarité amont/aval, urbain/rural, et confortant le principe selon lequel une gestion durable de la ressource en eau n'est possible qu'à l'échelle du bassin versant.

LES ÉLUS DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical est composé de 27 administrateurs :

- La Ville de Paris : 12 élus
- Les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne disposent chacun de 4 sièges
- La Communauté d'agglomération de Troyes-Champagne-Métropole : 2 élus
- La Communauté d'agglomération de Saint-Dizier-Der et Blaise : 1 élu

27 MEMBRES AU COMITÉ SYNDICAL

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

En 2018, le Comité syndical s'est réuni quatre fois et a pris 89 délibérations, notamment :

- Élection d'un nouveau vice-président : M. Jean-Michel VIART
- Délibération relative au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Île-de-France
- Délibération relative à la création d'un centre de ressources sur les inondations
- Délibération approuvant l'emménagement du siège parisien dans de nouveaux locaux
- Délibération approuvant les orientations de mise en œuvre d'une politique de dématérialisation
- Délibération autorisant l'expérimentation du télétravail pour les agents

LE BUREAU

IL EST COMPOSÉ DU PRÉSIDENT ET DE 13 VICES-PRÉSIDENT(E)S

FRÉDERIC MOLOSSI
Président de l'EPTB
Vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Adjoint au maire de Montreuil

FRANÇOIS VAUGLIN
Maire du 11e arrondissement
Conseiller de Paris
1er vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

DANIEL GUERIN
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne
2e vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

DENIS LARGHERO
Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Maire de Meudon
3e vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

ANNICK OLIVIER
Conseillère de Paris
4e vice-présidente de l'EPTB Seine Grands Lacs

BELAÏDE BEDREDDINE
Vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Présidente du SIAAP
Adjointe au maire de Montreuil
5e vice-présidente de l'EPTB Seine Grands Lacs

PATRICK TREMEGE
Conseiller de Paris
6e vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

CÉLIA BLAUEL
Adjointe à la maire de Paris
7e vice-présidente de l'EPTB Seine Grands Lacs

NICOLAS BONNET OULALDJ
Conseiller de Paris
8e vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

CHANTAL DURAND
Conseillère départementale du Val-de-Marne
9e vice-présidente de l'EPTB Seine Grands Lacs

DANIEL COURTES
Conseiller départemental délégué des Hauts-de-Seine
Adjoint au maire de Courbevoie
10e vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

HALIMA JEMNI
Conseillère de Paris
1re adjointe à la mairie du 18e arrondissement
11e vice-présidente de l'EPTB Seine Grands Lacs

DAVID BELLIARD
Conseiller de Paris
12e vice-président de l'EPTB Seine Grands lacs

JEAN-MICHEL VIART
Vice-président de Troyes Champagne Métropole en charge de la Trame Hydraulique
Maire de Saint-Julien-Les-Villas
13e vice-président de l'EPTB Seine Grands Lacs

UN PATRIMOINE ET DES COMPÉTENCES

Le Syndicat exploite quatre lacs-réservoirs dont il est propriétaire :

1. **« PANNECIÈRE-CHAUMARD »** dans le département de la Nièvre, sur l'Yonne, capacité normale 80 millions de m³, mis en service en 1949.
2. **« SEINE »** (Lac d'Orient), dans le département de l'Aube près de Troyes en dérivation de la Seine, capacité normale 208 millions de m³, mis en service en 1966.
3. **« MARNE »** (Lac du Der-Chantecoq), dans les départements de la Marne et de la Haute-Marne près de Saint-Dizier en dérivation de la Marne et de la Blaise, capacité normale 350 millions de m³, mis en service en 1974.
4. **« AUBE »** (Lacs Amance et du Temple), dans le département de l'Aube près de Troyes, en dérivation de l'Aube, capacité normale 170 millions de m³, mis en service en 1990 ainsi que plus de 3 000 ha de forêts acquises au titre de la reconstitution du potentiel forestier.

L'EPTB est également maître d'ouvrage des études relatives à la conception d'un aménagement hydraulique sur le site de la Bassée, évalué à près de 600 millions d'euros. Il s'agit du projet phare de l'EPTB, en ce qu'il devra permettre dès 2023 d'accroître – en plus des quatre lacs-réservoirs existants – le niveau de prévention du risque d'inondation pour l'agglomération parisienne. Le montant des investissements nécessaires pour l'aménagement du premier casier de la Bassée est estimé à 115 millions d'euros. Par ailleurs, l'EPTB porte, coordonne et anime, dans le cadre de conventions, l'élaboration et le suivi de programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI) sur son périmètre d'intervention. En parallèle, Seine Grands Lacs a l'ambition de développer des actions innovantes, notamment, dans le domaine du développement durable, en engageant un cycle de valorisation de son patrimoine, qui pourra comprendre l'implantation sur ses emprises de sources d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques installés sur les lacs-réservoirs, éoliennes et centrales hydroélectriques).

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU SYNDICAT

EST DÉLIMITÉ AU NORD PAR CELUI DE L'EPTB OISE-AISNE, À L'EST ET AU SUD, PAR LES LIMITES DU DISTRICT SEINE-NORMANDIE, ET À L'AVAL PAR LES LIMITES DU SAGE MAULDRE ET DE L'UNITÉ HYDROGRAPHIQUE DE LA SEINE MANTOISE.

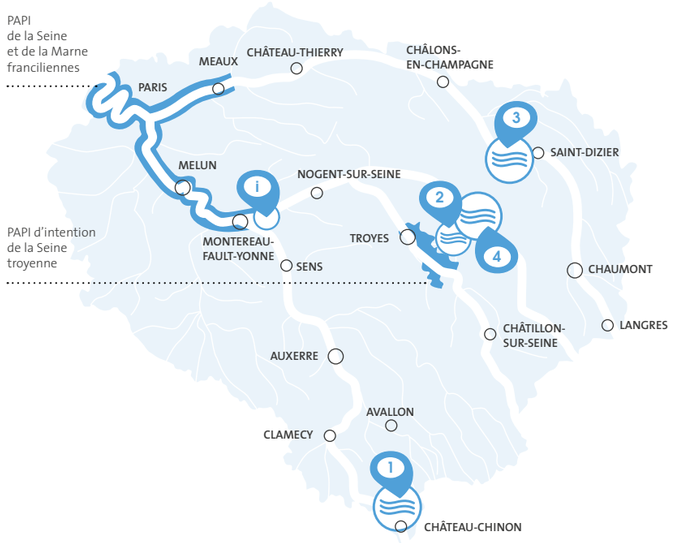

SEINE GRANDS LACS REGROUPE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018

LES COLLECTIVITÉS SUIVANTES :

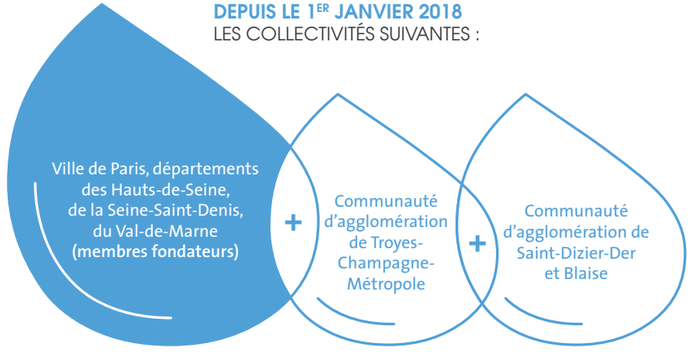

LE SYNDICAT A POUR OBJET, EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN,

DE FACILITER À L'INTÉRIEUR DE SON PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION :

- la prévention des inondations
- la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides

DES ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS

Véritable acteur majeur du bassin de la Seine amont, l'EPTB développe une politique conventionnelle dynamique.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Signature en janvier 2018 avec l'Agence de l'eau, d'un protocole de partenariat, traduction opérationnelle de la déclaration d'engagement pour l'adaptation du bassin Seine-Normandie au changement climatique dans le domaine de l'eau et du protocole d'accord, préalablement approuvés par les administrateurs de l'EPTB Seine Grands Lacs en janvier 2017. Le protocole précise la mise en œuvre d'objectifs communs en matière de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, de préservation, de gestion et de restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides, de prévention des inondations et d'adaptation au changement climatique.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Signature en juillet 2018 d'une convention triennale qui repose sur la mise en œuvre d'une délégation partielle de la compétence GEMAPI, et notamment sur un engagement financier métropolitain accordé à l'EPTB pour les études et les premières acquisitions foncières du projet de la Bassée. Fortement soutenu par le préfet de bassin, ce projet majeur permettra d'améliorer la prévention des inondations.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Signature en novembre 2018 d'un protocole de partenariat qui vise à élargir le champ des relations partenariales entre les deux établissements, notamment en matière d'échange de données.

BANQUE DES TERRITOIRES – CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION

Approbation en décembre 2018 par les administrateurs des termes d'un protocole de partenariat qui affirme la volonté conjointe de l'EPTB et de la Banque des territoires de travailler ensemble au développement de la transition énergétique écologique en Île-de-France, ainsi qu'à la prévention des inondations et la protection et la mise en valeur de la ressource en eau.

APPUI TECHNIQUE AUX TERRITOIRES

Les EPCI à fiscalité propre du pays de Meaux, du Grand-Sénonais, de Marne-et-Gondoire, du pays de Montereau, de Troyes-Champagne-Métropole, de la Communauté d'agglomération de Saint-Dizier-Der et Blaise ainsi que le syndicat de rivière Sequana ont approuvé en novembre 2018 les termes de conventions d'appui technique avec l'EPTB.

COLLECTIVITÉS DU BASSIN DU LOING

Fortes du retour d'expériences sur la crue majeure survenue au printemps 2016, 18 collectivités territoriales du bassin du Loing ont conventionné avec l'EPTB Seine Grands Lacs pour bénéficier d'un appui à la constitution d'un futur Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) et à la mise en œuvre de mesures opérationnelles au travers d'un programme d'actions de prévention des inondation (PAPI) du Loing.

SIGNATURE DE LA CONVENTION **VNF**

02

PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GARANTIR LA RESSOURCE EN EAU

SITUATION HYDROLOGIQUE ANNUELLE ET GESTION DES OUVRAGES

Mission fondamentale de Seine Grands Lacs, la gestion des inondations se décline sous plusieurs formes à l'échelle du bassin : gestion quotidienne de ses 4 lacs-réservoirs et sensibilisation des différents acteurs du territoire. L'EPTB participe à l'animation et la construction des Stratégies locales de gestion du risque inondation (SLGRI) tout en étant porteur de PAPI. Autre mission, le soutien d'étiage qui permet d'assurer les usages et la ressource en eau.

L'année 2018 a été marquée par deux phénomènes de grande ampleur ayant pleinement mobilisé les capacités de stockage des lacs-réservoirs :

- **Crue de l'ensemble du bassin de la Seine** en janvier-février 2018 : la période de retour de cet événement est estimée à 10 ans sur la Marne et l'Yonne, et 50 ans sur la Seine et l'Aube : le stockage réalisé a mobilisé 92 % du volume disponible dans les lacs au démarrage de la crue ;

- **Étiage sévère et généralisé** ayant nécessité un soutien depuis les lacs-réservoirs de début juillet à début décembre, mobilisant 90 % du volume stocké.

CRUE DE JANVIER-FÉVRIER 2018

En janvier 2018, suite à une très forte pluviométrie, des crues importantes sont survenues sur le bassin hydrographique de la Seine. Grâce à la remarquable mobilisation des équipes de l'EPTB pendant plus d'un mois, les quatre lacs-réservoirs ont permis de stocker 525 millions de m³ avec un débit cumulé de prélèvements atteignant 560 m³/s en pointe.

Suite à cet épisode historique de crues et à la demande des ministres de l'Intérieur et de la Transition écologique et solidaire, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), et l'Inspection générale de l'administration (IGA) ont conduit une mission d'inspection relative aux crues de la Seine et de ses affluents. Ainsi Seine Grands Lacs a pu apporter, aux côtés des nombreux autres acteurs, explications, remarques et propositions d'amélioration. Cette mission a publié un rapport intitulé « Crue de la Seine et de ses affluents de janvier-février 2018. Retour d'expérience » dans lequel il est fortement souligné et à plusieurs reprises, « le rôle majeur » des lacs-réservoirs qui ont permis de dériver « jusqu'à 560 m³/s et stocker 500 millions de m³/s en janvier. »

Canal d'amenée Seine – aval immédiat de l'ouvrage de réglage des débits de prise

Ce stockage a permis de réduire les dommages d'au moins 30 %, soit près de 90 millions d'euros, selon la Caisse centrale de réassurance (CCR) qui a modélisé le coût des dommages évités grâce à l'action des lacs-réservoirs, et ceci en se limitant aux seuls biens assurés. Or, sans l'action des lacs, la Seine serait montée à 6,40 m au pont d'Austerlitz et restée plusieurs jours consécutifs à un niveau tel que de lourds dommages aux infrastructures de réseaux, non comptabilisés par la CCR, auraient de surcroît été observés.

Outre cette initiative, plusieurs communications ont été réalisées auprès des instances locales et des partenaires associés à la gestion des lacs-réservoirs, notamment à l'occasion des comités locaux d'information organisés pour les ouvrages Seine, Aube et Marne. Des visites des installations de l'EPTB ou d'autres prises de contact (en particulier avec les services techniques de Troyes-Champagne-Métropole et la profession agricole) ont également permis de revenir sur la gestion de cet événement et de partager au mieux les principes d'exploitation des lacs-réservoirs en situation de crue.

DÉBITS DE LA SEINE À PONT-SUR-SEINE

ILLUSTRATIONS DU SOUTIEN D'ÉTIAGE DEPUIS LES LACS-RÉSERVOIRS SEINE ET AUBE

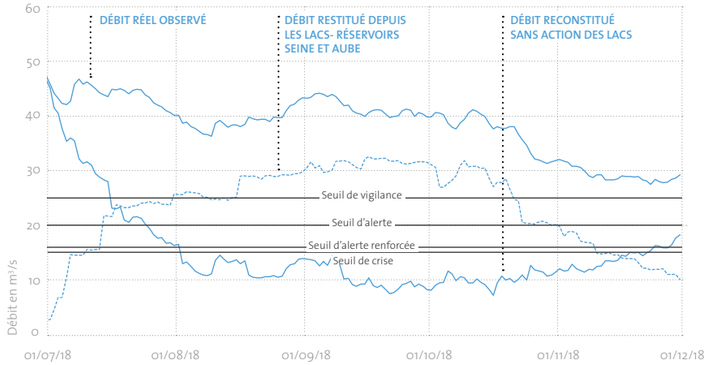

Les restitutions ont représenté en septembre près de 80 % du débit observé à Pont-sur-Seine.
Sans action des lacs Seine et Aube, le débit naturel aurait été inférieur au seuil de crise du 1er août au 1er décembre.

DES DÉBITS EN RIVIÈRE PARTICULIÈREMENT BAS

L'étiage 2018 a été particulièrement long et sévère, et se caractérise en fin d'automne par des valeurs de débit moyen mensuel les plus basses de ces 40 dernières années sur la Marne et l'Aube. La remontée des débits, qui est habituellement observée en novembre, s'est produite très tardivement (début décembre seulement). **En conséquence, le soutien d'étiage a été prolongé de plus d'un mois : c'est la cinquième année consécutive que le soutien d'étiage est prolongé au-delà de la date théorique du 1er novembre.**

UN SOUTIEN D'ÉTIAGE PROLONGÉ EN 2018

Le volume stocké dans les lacs à l'issue de la phase de remplissage le 1er juillet 2018 a atteint 766 millions de m³ (soit 95 % de leur capacité totale de stockage). Entre juillet et décembre, les lacs-réservoirs ont restitué en cumulé jusqu'à 68 m³/s sur la Marne, la Seine, l'Aube et l'Yonne, permettant de garantir des débits au-delà des seuils réglementaires sur les axes régulés.

68 M³/S RESTITUÉS EN 5 MOIS

PAPI DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES

LANCEMENT DU SITE EPISEINE

Episeine est entré en scène ! Créé par l'EPTB Seine Grands Lacs à l'issue d'un diagnostic détaillé des perceptions et de la culture du risque en Île-de-France, Episeine est un dispositif partenarial de sensibilisation et de préparation des Franciliens à la survenue des inondations.

Inscrit dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes, il s'appuie notamment sur la plateforme web Episeine.fr lancée en octobre 2018.

Destinée au grand public, aux entreprises et aux collectivités, Episeine.fr permet de :

- Délivrer des connaissances et des informations pratiques sur les bons comportements avant, pendant et après la crue ;
- S'inscrire à des événements et formations en présentiel ;
- Mettre à disposition des ressources et outils pédagogiques libres de droit pour favoriser la démultiplication des actions de sensibilisation à toutes les échelles ;
- Relayer des campagnes de communication digitales et ciblées pour les publics les plus exposés.

Ce dispositif gratuit a vocation à fédérer et rassembler les acteurs concernés par ce risque autour d'une même dynamique. À ce stade, plusieurs institutions soutiennent, contribuent et bénéficient déjà d'offres proposées par Episeine (DRIEE, Préfecture de Police, Conseils départementaux, communes, chambres consulaires, SNCF, RATP, SEDIF, CPCU, etc.).

En parallèle du lancement de la plateforme web, deux campagnes de communication intitulées « Serez-vous prêt pour la prochaine inondation ? – Episeine entre en scène ! » ont été réalisées en partenariats avec différents acteurs (Croix Rouge Française, Ville de Paris, le CASVP, association Voisins Solidaires, start-up Smiile...).

Destinées aux entreprises et aux habitants, ces campagnes pilotes misaient sur une approche à la fois intrigante et décalée : des illustrations et des courtes vidéos un peu loufoques qui, en les sensibilisant sans en avoir l'air, les conduisaient à un quiz, lequel les amenait à consulter la plateforme Episeine.fr.

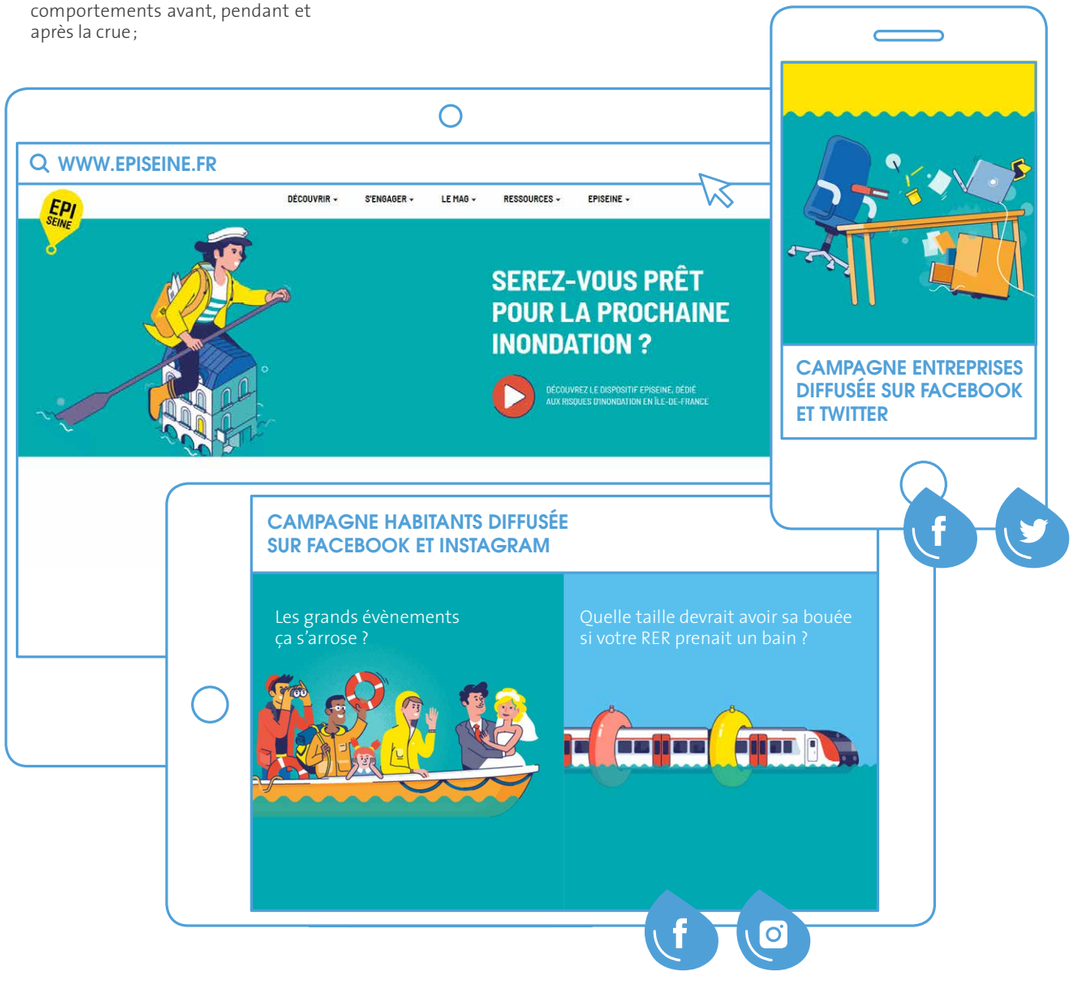

RETOUR SUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DU 27 NOVEMBRE 2018

À l'occasion du comité de pilotage annuel du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes, les 20 maîtres d'ouvrage de ce programme ont présenté l'avancement des 166 actions qu'ils mettent en œuvre depuis 2014 pour un montant de plus de 86 millions d'euros.

À ce jour, 27 % des actions sont en préparation, 44 % sont en cours de mise en œuvre et 6 % sont désormais terminées.

L'EPTB a présenté l'actualité de trois de ses actions emblématiques, le dispositif web Episeine.fr de sensibilisation du public, les études d'avant-projet pour le site pilote de ralentissement dynamique des crues sur la Bassée aval et l'outil d'identification et de sélection des zones d'expansion de crues.

Ce comité de pilotage a également approuvé le projet de modification du calendrier du PAPI proposé par l'EPTB. Cette évolution consiste en premier lieu à prolonger d'une année la convention financière du PAPI, soit jusqu'à la fin 2020. Cette souplesse permettra à l'ensemble des maîtres d'ouvrages de pouvoir terminer dans de bonnes conditions la mise en œuvre de leurs actions, afin de conforter le bilan du PAPI.

Elle consiste en second lieu, conformément au calendrier que le préfet coordonnateur de bassin a fixé début 2018, à introduire un second avenant à cette même convention financière afin d'inscrire le cofinancement des travaux de construction du site pilote de la Bassée par le fonds Barnier à hauteur de 50 %

dans le cadre du PAPI actuel 2014-2020. La préparation de ce second avenant spécifique aux travaux fera l'objet d'un examen en Commission mixte inondation mi 2020, l'objectif étant d'achever les travaux du site pilote de la Bassée avant la fin de l'année 2023.

Avant même la fin du PAPI actuel, l'EPTB entend enfin anticiper la préparation d'un nouveau PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes dès la fin de l'année 2020 et durant toute l'année 2021. Ce PAPI n°2 sera présenté en CMI au plus tard en mars 2022 pour une durée de 6 ans.

PÉRIMÈTRE DU PAPI DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES

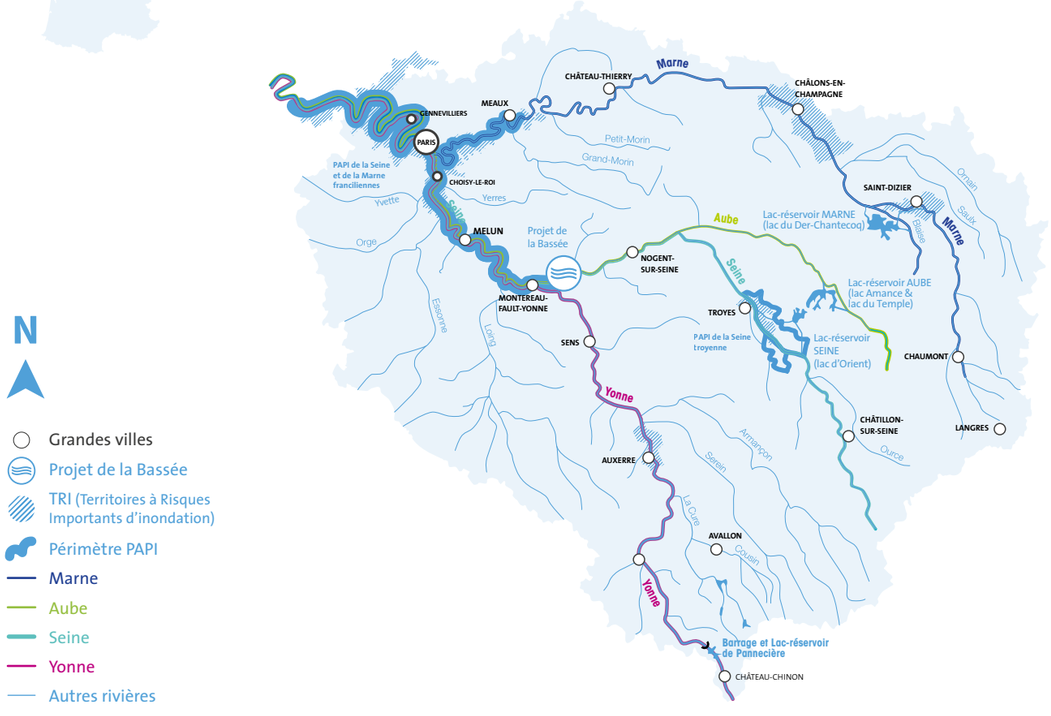

DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET FINALISÉES

Les études d'avant-projet précisent le dessin et le fonctionnement des aménagements tout en assurant leur adéquation avec les usages en place actuellement.

Drains, stations de relevage pour la protection des logements avoisinants, dispositifs assurant les continuités écologiques, noues, fossés de digues, fossés secs inter-étangs permettant une vidange optimale du site. C'est l'ensemble des aménagements hydrauliques qui ont été conçus cette année.

Les mesures de compensation écologique envisagées permettront de créer des zones humides et d'aménager des friches sèches pour le lézard des souches. Au-delà des obligations réglementaires, il est également prévu des actions visant à favoriser le retour de la sterne pierregarin et d'autres oiseaux hivernants. Le coût global de l'opération est désormais estimé à 115 M€ TTC, ce qui reste conforme à l'enveloppe prévisionnelle initiale après prise en compte de l'évolution des prix sur la période.

REMPLISSAGE DU CASIER

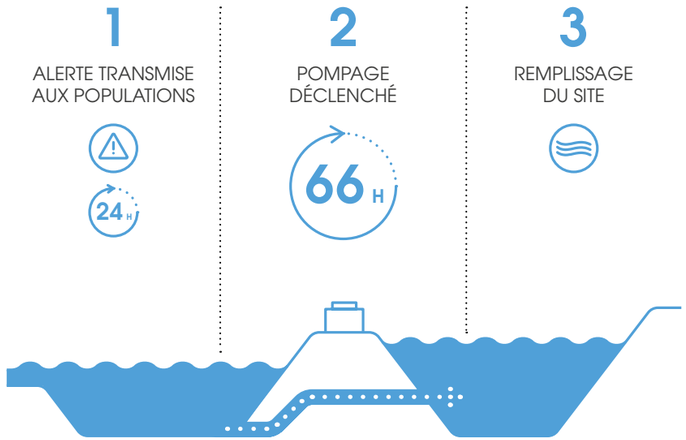

La durée de stockage dépendra de la décrue de la Seine : elle sera d'environ 8 jours pour une crue similaire à janvier 2018, suivie par une phase de vidange gravitaire prévue sur 4 jours.

Station de pompage © Luc Weizmann Architectes

UNE STATION DE POMPAGE MULTIFONCTIONNELLE

Un important travail de conception technique et architecturale de la station de pompage a été réalisé. Positionnée au sud-est du site, la station accueillera dans un ouvrage circulaire de 52 m de diamètre, l'ensemble des éléments nécessaires aux activités de pompage et de vidange gravitaire.

Les 8 pompes prévues, dont une de secours, seront immergées et assureront un débit maximal de 42 m³/s. Des grilles de protection limiteront le passage des poissons et notamment des anguilles. Les deux vannes de vidange pourront restituer un débit maximal de 25 m³/s. L'organisation globale de la station prend en compte les conditions de maintenance et d'exploitation mais également d'accueil du public. Cet ouvrage industriel et de découverte du territoire sera intégré au paysage. Il permettra de restaurer la continuité du chemin de halage en bord de Seine, actuellement interrompue.

L'AMBITIEUX PROJET DE VALORISATION ÉCOLOGIQUE

La plaine alluviale de la Bassée, zone d'intérêt écologique majeure en Île-de-France, a subi dans sa partie avale de nombreuses transformations ces dernières décennies (mise à grand gabarit de la Seine, abandon progressif de l'élevage, développement des carrières de granulat). La modification des niveaux d'eau en crue et l'assèchement progressif des noues et des zones humides qui en résultent ont pour principale conséquence une forte régression des habitats et des espèces associées.

C'est pourquoi Seine Grands Lacs s'engage dans la restauration des zones humides du secteur, ainsi que dans la préservation des continuités écologiques et du patrimoine naturel. Un état des lieux a permis de définir et de cartographier différents types d'actions :

- Restauration et création de milieux ouverts herbacés humides ;
- Conservation et restauration des boisements alluviaux ;
- Restauration des annexes hydrauliques de la Seine (méandres, bras morts) ;
- Restauration ou renforcement du réseau de noues ;
- Création et valorisation écologique de mares ;
- Restauration et création de milieux ouverts herbacés secs.

Au total, cinq sites de restauration ont été sélectionnés avec les associations environnementales locales, pour un potentiel d'actions sur 100 ha.

Cette démarche volontaire de Seine Grands Lacs se traduira par une contractualisation d'une durée 30 ans avec les propriétaires ou une acquisition amiable des terrains.

Plaine alluviale de la Bassée © Emmanuel Riche

LA CONCERTATION CONTINUE ET S'ADAPTE

Engagé dans une démarche de concertation proche du territoire de la Bassée, Seine Grands Lacs a proposé en 2018 une nouvelle forme de concertation.

Deux ateliers de travail avec les propriétaires/usagers du site pilote ont été organisés en mai et novembre 2018. Ils ont permis aux personnes directement impactées par le projet de s'exprimer.

Le premier atelier portait sur les usages et les circulations dans le site pilote et sur les digues, hors période de fonctionnement. Grâce aux échanges, des modifications ont pu être apportées. Ainsi, par exemple, des accès spécifiques aux activités commerciales seront créés. Seine Grands Lacs devra également être vigilant quant à la sécurisation du site afin d'éviter des dépôts sauvages de déchets ou des intrusions sur les propriétés privées.

Le second atelier portait sur les modalités de mise en eau du site pilote. Les phases d'alerte, de remplissage et de vidange ont été présentées à un public attentif. Les échanges ont fait émerger le souhait d'une phase de pré-alerte à 48 h ainsi qu'une demande portant sur la réhabilitation et l'entretien par Seine Grands Lacs d'un chemin facilitant l'évacuation et le retour aux propriétés privées.

Pour compléter, une synthèse illustrée des études préliminaires a été diffusée en septembre dans les boîtes aux lettres des habitants des douze communes concernées par le projet. Enfin, des échanges spécifiques se sont tenus avec les partenaires institutionnels et les associations environnementales afin de recueillir leurs avis et propositions d'amélioration.

03

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

LE MAINTIEN DES ESPÈCES HERBACÉES

L'EPTB a engagé des actions de valorisation et de restauration : fauchage tardif, éco-pâturage, reconversion en prairie, réensemencement.

FAUCHAGE AUTREMENT

L'EPTB SEINE GRANDS LACS A MIS EN PLACE UN PARTENARIAT
AVEC DES AGRICULTEURS PRATIQUANT 3 MODES D'INTERVENTION SUR LES PRAIRIES :

La fauche précoce qui permet la repousse de l'herbe à l'automne pour le pâturage des oies

Le pâturage

Le fauchage en fin de saison

Cette récolte tardive pour les foins permet d'assurer la reproduction des espèces animales, principalement des oiseaux qui font leur nid à même le sol. La récolte tardive rend également possible la fructification de nombreuses graines assurant le renouvellement et la diffusion du patrimoine prairial. Ce partenariat, désormais établi avec 33 agriculteurs et particuliers sur 389 ha, permet d'assurer une production de foin bienvenue en période de sécheresse.

ÉCO-PÂTURAGE

Certaines parcelles d'accès difficile (presqu'Île de Charlieu, Île de Champaubert, talus abrupts de la vallée de l'Yonne) ou présentant un intérêt fourrager limité (pelouses calcicoles) sont entretenues par pâturage. Afin de préserver les espèces animales et végétales sensibles qui s'y développent, la pression du pâturage y est limitée et les pratiques respectueuses de l'environnement.

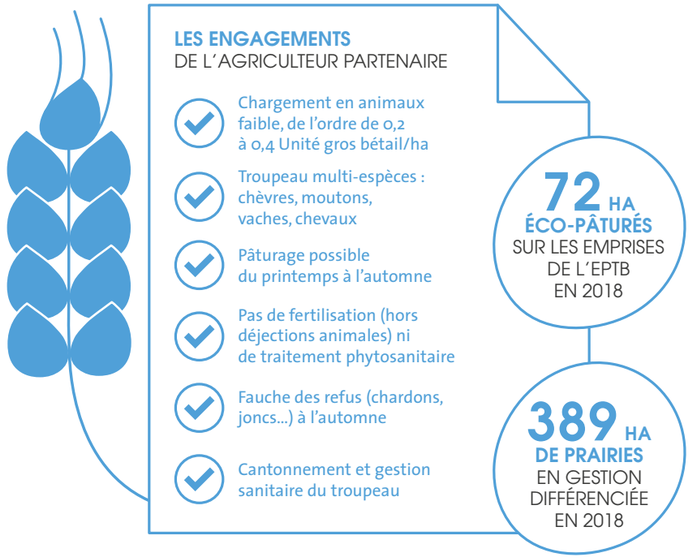

EXPÉRIMENTATION DE SEMIS PAR UNE FILIÈRE INNOVANTE

Au-delà de la coupe des arbres et de l'entretien du couvert herbacé, certaines prairies nécessitent une restauration en profondeur avec labour et semis d'espèces prairiales : légumineuses, poacées, astéracées... La composition en espèces des semis est primordiale pour la réussite de la restauration à finalité écologique, notamment dans un cadre naturel exceptionnel comme les sites Natura 2000 des lacs de Champagne.

Le marché traditionnel de la fourniture de semis (filière agricole) ne garantit pas l'origine génétique des graines fournies. De plus, l'offre de graines proposée ne correspond pas nécessairement aux conditions locales des milieux à réhabiliter (terrains très argileux, très calcaires, très secs...). Les espèces de graines à implanter doivent être capables de résister à des degrés d'humidité et de sécheresse marqués.

À l'initiative du Conservatoire botanique national du Bassin parisien et de l'Association Dervoise Action Sociale Médico-Sociale (ADASMS), un programme de production de graines locales a été développé. Il consiste à récolter une gamme de plus d'une centaine de graines dans le milieu naturel en vue de leur mise en culture et de la production de stocks pour le réensemencement.

Partenaire technique de ce programme, l'EPTB contribue à la récolte d'une vingtaine d'espèces et met à disposition pour leur culture d'anciens champs de maïs qui seront réensemencés à l'issue de l'opération.

Ce partenariat local avec les acteurs du monde médico-social permet d'inscrire l'action de l'EPTB dans une démarche de développement durable. Il bénéficie d'un accompagnement scientifique, technique et pédagogique réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien à travers une convention de recherche partage validée fin 2013. L'année 2018 a été consacrée à la production de graines afin de constituer un stock suffisant pour le réensemencement des prairies dégradées.

RESTAURATION DE PRAIRIES

La plupart des prairies de l'EPTB sont en bon état écologique, mais certaines sont dégradées. Elles ont en effet été plantées en peupliers ou en champs de maïs en vue d'une valorisation économique. Dans le cadre des engagements de l'EPTB en faveur de la biodiversité, elles sont en cours de restauration en prairies naturelles. Ce travail consiste à couper les arbres et à broyer les souches afin de permettre la réinstallation spontanée d'une prairie.

2016
3 500 peupliers matures et un boisement d'épicéas, non adaptés au contexte local, ont été coupés.

2018
Ce sont près d'une trentaine de peupliers d'alignement qui ont été abattus et remplacés par une haie.

2019
Il est prévu la destruction d'une plantation de frênes atteints par la chalarose, ce qui permettra d'augmenter la superficie de prairie.

LE PROGRAMME DE VIGILANCE POUR UN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES LACS ET COURS D'EAU

Le plan de surveillance de la qualité des eaux des 4 lacs-réservoirs répond à l'engagement pris par la France d'atteindre le bon état écologique pour 66 % des eaux douces de surface, en application du protocole de la Directive Cadre européenne sur l'Eau de 2004. Un suivi qualitatif classique est assuré pour connaître l'état de santé général des lacs et cours d'eau tributaires et évaluer l'impact potentiel des interventions de l'EPTB (travaux, gestion hydraulique…).

/MOIS

Prélèvements tous les 2 mois sur 20 stations situées sur les 4 lacs-réservoirs et leurs cours d'eau entrants et sortants.

/AN

Prélèvements annuels pour les stations prioritaires et prélèvements plus espacés pour les autres.

CRITÈRES D'ÉVALUATION
DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES EAUX

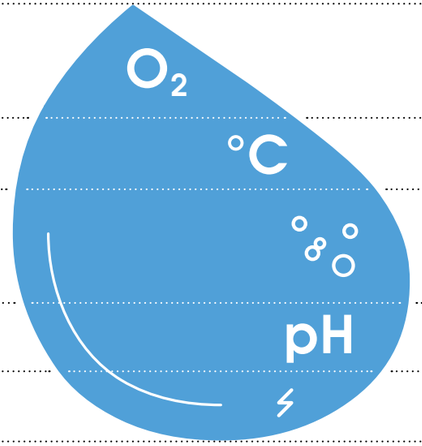

OXYGÈNE
Mesure de l'O_2 et saturation de l'O_2 par sonde multiparamètres

TEMPÉRATURE
Mesure en degrés Celsius

NUTRIMENTS
Mesure de l'ammonium, des orthophosphates, des nitrates et des nitrites

ACIDIFICATION
Mesure du pH

SALINITÉ
mesure de la conductivité

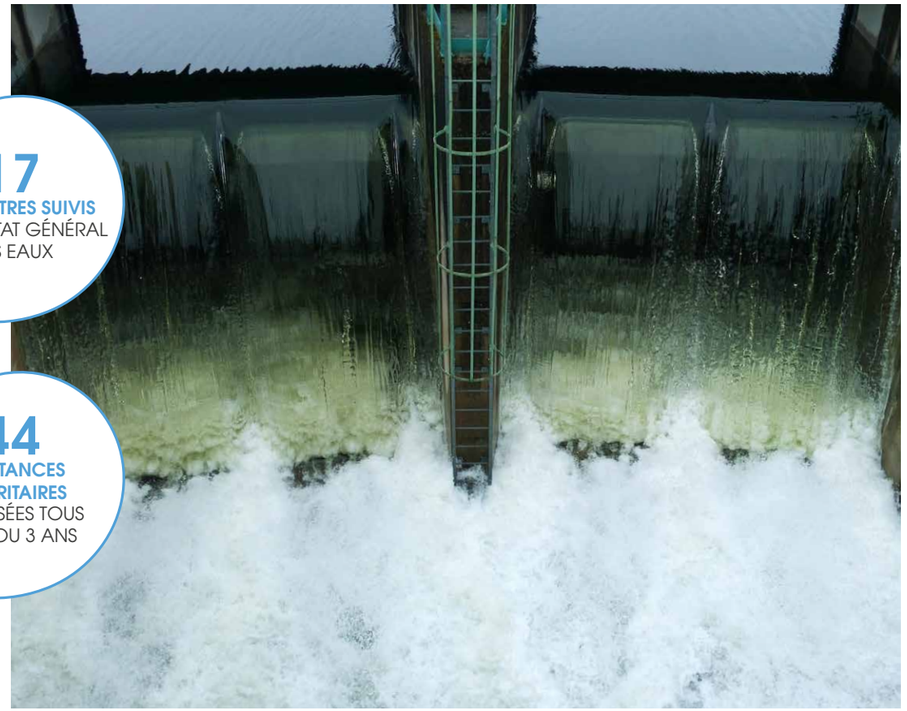

17
PARAMÈTRES SUIVIS
POUR L'ÉTAT GÉNÉRAL DES EAUX

44
SUBSTANCES PRIORITAIRES
ANALYSÉES TOUS LES 2 OU 3 ANS

EAU HÉ CLIMAT

RETOUR SUR LES ATELIERS PARTICIPATIFS ET LA CONFÉRENCE DE CLÔTURE À TONNERRE LE 25 SEPTEMBRE 2018

Le réchauffement climatique global, un enjeu de société.

Pour faire face au changement climatique, il est impératif d'opérer des modifications importantes de nos pratiques. Conscient de l'ampleur du défi à relever, l'EPTB Seine Grands Lacs a signé en 2017 la Stratégie d'adaptation au changement climatique définie par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

EN 2018, L'EPTB A PROPOSÉ 5 ATELIERS D'UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
À DES ACTEURS DU BASSIN AMONT DE LA SEINE (ÉLUS, INDUSTRIELS, PROFESSIONNELS DE L'EAU, DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS…)

- BIODIVERSITÉ
- INONDATIONS ÉTIAGES
- AGRICULTURE
- FORESTERIE
- PRATIQUES INDUSTRIELLES

APRÈS PRÉSENTATION D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PAR DES EXPERTS…
Les participants ont apporté leurs témoignages, réagi autour de photos et préconisé des solutions locales. Une visite de terrain a ensuite permis d'appréhender de façon tangible les expérimentations de chacun dans les domaines concernés : adaptation des pratiques forestières à la station, agriculture de conservation des sols, économie d'eau dans les processus industriels (groupe Soufflet et Petit Bateau)…

LA VIE DES INSTALLATIONS

RÉTABLISSEMENT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES AU DROIT DES BARRAGES AUBE, MARNE ET BLAISE

L'Aube, la Marne et la Blaise sont trois rivières classées par le préfet coordonateur de bassin au titre de l'article L. 214-17. Le classement en liste 2 implique que la continuité écologique doit y être rétablie.

Dans ce contexte, Seine Grands Lacs mène depuis plusieurs années une réflexion sur la faisabilité de restauration de la continuité piscicole de ses barrages en rivière. Trois marchés de maîtrise d'œuvre ont été publiés en fin d'année. Ils vont permettre au maître d'ouvrage de s'entourer de bureaux d'études spécialisés dans la conception et la réalisation de tels travaux.

Les études, qui prendront en compte l'instruction des dossiers réglementaires, se dérouleront pendant plus d'un an. Les passes à poissons devraient être intégrées sur les 3 sites au plus tard fin d'année 2021, conformément au délai réglementaire établi par les services de la police de l'eau qui court jusqu'au 18 décembre 2022.

LE RENFORCEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES DU SERVICE PROGRAMMATION - PROJETS

PROJETS SUR 4 THÉMATIQUES

GÉNIE CIVIL

GÉOTECHNIQUE

VANTELLERIE

VRD

Le Service programmation - projets (SPP), rattaché à la Direction de l'Exploitation, est un service créé en février 2016 qui était constitué, jusqu'en septembre 2018, d'un ingénieur et d'un technicien.

La nécessité de renforcer ce service est née, d'une part, de l'obligation pour l'EPTB de rénover et moderniser son patrimoine vieillissant au regard de la réglementation en matière de sûreté des ouvrages hydrauliques et, d'autre part, de la disparition programmée de la Direction des Grands Travaux (DGT). En effet, afin de remettre à niveau ses ouvrages, l'EPTB Seine Grands Lacs doit mener des travaux de maintenance de grande ampleur pour un investissement de l'ordre de 11 millions d'euros.

Le SPP gèrera également les grandes opérations de maîtrise d'œuvre, tels que le rétablissement des continuités écologiques ou la réhabilitation du parement amont du barrage de la Morge.

Le renforcement de ce service a permis de compléter et d'élargir ses compétences. Il est désormais constitué de deux ingénieurs et de trois techniciens qui rassemblent des connaissances en hydrogéologie, géotechnique, génie civil, bâtiment, voirie, réseaux, mécanique, vantellerie...

LA REVUE DE SÛRETÉ DES OUVRAGES HYDRAULIQUES SEINE (INSPECTION DÉCENNALE)

Le barrage de la Morge est rattaché au lac-réservoir Seine. Il s'agit d'un ouvrage en remblai, d'une hauteur maximale de 25 m, qui permet, avec les barrages annexes, la constitution d'une capacité de stockage totale de 219,5 millions de m³. Ces caractéristiques le font relever de la classe A (la plus élevée) au sens de la réglementation relative à la sécurité des ouvrages hydrauliques.

À ce titre, le maître d'ouvrage a l'obligation de réaliser, tous les 10 ans, une « revue de sûreté ». La démarche consiste à dresser un constat du niveau de sûreté de l'ouvrage en intégrant l'ensemble des données de surveillances accumulées pendant la vie de l'ouvrage ainsi que celles obtenues à l'issue d'examens sur les parties habituellement noyées. Des inspections et investigations ont été menées en 2017 et 2018 à la faveur d'un plan d'eau bas sur les parties exondées, et par plongeurs, robot subaquatique ou navire équipé de sonar sur les parties d'ouvrages restées sous l'eau.

L'EPTB a été accompagné dans la réalisation de cette revue de sûreté par le bureau d'études agréé ISL. La réunion de bilan qui s'est tenue le 20 décembre 2018 a permis de présenter à la DREAL Grand Est, chargée du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques, les analyses menées dans le cadre de cette démarche.

Robot subaquatique (ou ROV : Remotely Operated undewater Vehicle) utilisé pour l'inspection de la tour de la Morge

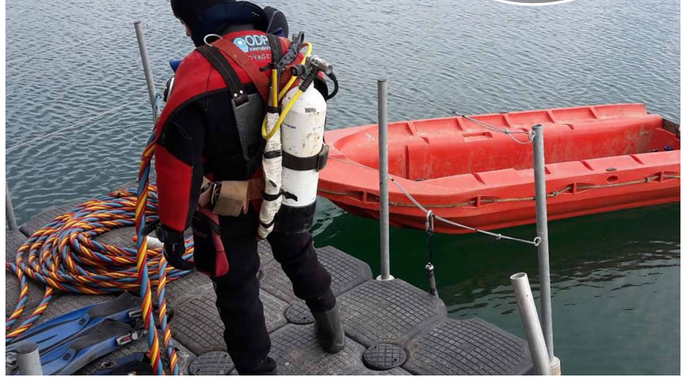

La revue de sûreté a permis de démontrer l'état satisfaisant du barrage et de ses ouvrages annexes, et l'action efficace de surveillance, d'exploitation et d'entretien mise en œuvre par l'exploitant. Un programme d'action à court, moyen et long terme a été établi, afin de garantir le maintien du niveau de sûreté de l'ouvrage qui en est à sa 53e année d'exploitation, la première mise en eau remontant à 1966. Le prochain bilan complet est prévu en 2028.

Tour de restitution de la Morge - partie basse immergée - Extrait de film « 2e intervention 1'14 »

LE CHANTIER DE LA TRANCHÉE BUTONNÉE DU CANAL D'AMENÉE SEINE

Ces travaux, qui ont concerné la partie amont du canal d'amenée Seine, au niveau de la tranchée butonnée, répondaient à de multiples objectifs :

- Restaurer la débitance initiale du canal évaluée à 200 m³/s en supprimant les butons mis en place en 1977 à la suite d'un important orage qui avait partiellement déstabilisé l'ouvrage ;
- Redimensionner le réceptacle du ru du Val pour lui permettre d'absorber sans débordement une crue de retour 10 000 ans ;
- Capter et canaliser les arrivées d'eau en rive droite du canal d'amenée Seine ;
- Créer un batardeau à l'amont du tunnel pour protéger l'ensemble des ouvrages en aval en cas de crue exceptionnelle de la Seine.

Pour mener cette opération, l'EPTB s'est attaché les services d'un maître d'œuvre, le bureau d'étude ISL.

Ces travaux de grande ampleur se sont déroulés de manière satisfaisante et sans incident majeur, conformément au planning prévisionnel et sans dépassement budgétaire. Ils ont débuté le 1er juillet 2018 et se sont terminés le 31 octobre 2018, pour un montant total de 3,6 millions d'euros.

LES TRAVAUX SE DÉCOMPOSENT EN 4 LOTS

BOUYGUES TP
Réalisation des rainures et du génie civil du dispositif de batardage, confortement de la tranchée bétonnée, reconstruction de la plateforme de retournement
2 245 371,60 €

EST OUVRAGES / ENGIE
Équipements hydromécaniques et électriques du dispositif de batardage
609 441,60 €

GUINTOLI - NGE
Construction des descentes d'eau des talwegs A et B
463 995,24 €

EST OUVRAGES / ENGIE
Amélioration de l'ouvrage de captage du ru du Val
229 104 €

Construction du coursier pour l'exutoire du ru du Val

DÉVERSOIR D'EXTRÉMITÉ DU CANAL D'AMENÉE SEINE

En 2018 a été menée à bien la dernière tranche de travaux sur l'ouvrage du déversoir d'extrémité Seine, son objectif étant de désamianter et repeindre la vanne de droite et réhabiliter l'ensemble des surfaces annexes à l'ouvrage.

L'ensemble des travaux s'est déroulé sur quatre années successives de 2015 à 2018. La conception et la réalisation ont été gérées en interne grâce aux équipes du service programmation-projets et du service travaux de Seine Grands Lacs.

Les objectifs globaux de ce programme étaient les suivants :

- Désamiantage et remise en peinture des vannes ;
- Réhabilitation des rails de guidage (reconstruction des rails des vannes droite et centre) ;
- Réhabilitation de l'ensemble des organes de manœuvres ;
- Réhabilitation du musoir ;
- Ragréage et imperméabilisation du génie civil de l'ouvrage ;
- Rénovation des surfaces annexes et des garde-corps.

LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 2,6 M€ POUR L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS

EXTRACTION DES SÉDIMENTS ACCUMULÉS EN CRUE DEVANT LES PRISES D'EAU

Les crues de janvier 2018 ont généré un apport important de sédiments à l'amont des ouvrages de prise d'eau. Sur la prise d'eau de Jessains (lac-réservoir Aube) et sur celle de Courtenot (lac-réservoir Seine), les sédiments générés lors des crues de janvier 2018 se sont ajoutés aux sédiments accumulés ces dernières années. Sur la prise d'eau de Louvemont (rivière Blaise – lac-réservoir Marne), une opération de curage des sédiments est réalisée chaque année en régie, de sorte que les sédiments accumulés correspondaient donc à la seule saison d'exploitation 2017/2018.

Afin de maintenir la pleine fonctionnalité des installations hydrauliques, des demandes d'autorisation de travaux en urgence ont été déposées auprès de la Direction départementale des territoires de l'Aube. Pour la prise d'eau Blaise à Louvemont, une autorisation pluriannuelle est demandée auprès de la Direction départementale des territoires de la Haute-Marne. Aujourd'hui, Seine Grands Lacs agit annuellement et au cas par cas pour obtenir ces autorisations.

Demain, les plans de gestion des sédiments permettront d'obtenir des autorisations pluriannuelles de curage, ce qui simplifiera la gestion des dossiers en amont des travaux.

Les conditions hydrologiques et météorologiques des mois de septembre et octobre ont été particulièrement favorables à la réalisation de ces travaux. En effet, les débits très bas en rivière ont permis l'accès des engins et l'extraction d'un maximum de sédiments.

CURAGE DE LA PRISE D'EAU AUBE

Prise d'eau de Jessains le 31/08/2018 – Passage à gué réalisé (à droite de l'image), début de l'extraction des sédiments

Le curage de la prise d'eau Aube a été réalisé du 28 août au 19 septembre. Afin d'accéder à la zone de sédiments à extraire, un passage à gué constitué d'enrochements a été réalisé dans le lit de la rivière Aube. Ce passage a bien sûr été retiré à l'issue de l'opération.

Prise d'eau de Jessains le 5/09/2018 – Curage en cours

Les sédiments ont été déposés en rive gauche du canal d'amenée Aube, à quelques centaines de mètres de la zone de travail. En tout, 4 180 m³ ont été extraits, ce qui a nécessité 418 allers-retours de bennes entre la berge et la zone de stockage des sédiments. Ces travaux ont été réalisés par le titulaire du marché à commande d'entretien, l'entreprise ROUSSEY, pour un montant de 111 219,19 €.

CURAGE DE LA PRISE D'EAU SEINE

Avant travaux – Prise d'eau Seine

La drôme permettant de retenir les embâcles était soulevée par les sédiments tellement leur quantité était importante. Le curage de la prise d'eau Seine a été réalisé du 29 septembre au 16 octobre 2018. L'extraction des sédiments a pu être réalisée grâce à une pelle à grand bras (portée de 19 m), une pelle à chenille, des tracteurs et des camions à benne. Les sédiments ont été transportés jusqu'à un dépôt situé en rive gauche de la prise d'eau à Courtenot. 4 060 m³ de sédiments ont été extraits, ce qui a représenté 406 allers-retours de camions bennes entre la zone d'extraction et le site de stockage.

Prise d'eau de Courtenot le 24/09/2018 – Travaux d'extraction en cours

Ces travaux ont été réalisés par le titulaire du marché à commande d'entretien, l'entreprise ROUSSEY, pour un montant de 140 749,98 € TTC.

CURAGE DE LA PRISE D'EAU BLAISE

Prise d'eau de Louvemont le 19/04/2018 – Avant travaux

Sur la prise d'eau Blaise, des opérations de curage ont lieu chaque année en régie. En 2018, elles ont été réalisées entre le 30 juillet et le 29 septembre. Les matériaux ont été extraits de l'amont de la prise d'eau à l'aide des deux pelles disponibles sur le lac-réservoir Marne équipées de godets de curage et de deux tracteurs, dont l'un à benne. Environ 1 200 m³ de sédiments ont été extraits.

Chantier en cours de réalisation le 24/08/2018

05

AU CŒUR DE LA VIE DES TERRITOIRES

PAPI MARNE VALLAGE ET PERTHOIS

COMITÉ DE PILOTAGE DE CLÔTURE LE 13 NOVEMBRE ET APPROBATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE À LA LABELLISATION EN CS DU 13 DÉCEMBRE

Le 13 novembre, après la période de consultation du public organisée durant l'été, s'est tenu, à Saint-Dizier (52), le comité de pilotage de validation du dossier de candidature à la labellisation.

Le programme d'actions validé comprend :

- **28 actions** pour un budget global prévisionnel de 1,67 million d'euros ;
- **5 maîtres d'ouvrages :** la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise ; le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents ; la DDT et Préfecture de Haute-Marne ; la DDT et Préfecture de la Meuse ; et l'EPTB Seine Grands Lacs ;
- **Une mobilisation** conséquente des partenaires financiers à hauteur de 1,11 million d'euros (66 %).

Sur la base de cette validation, les membres du Comité syndical de l'EPTB Seine Grands Lacs ont délibéré favorablement le 13 décembre. En conséquence, le dossier de candidature à la labellisation a été transmis auprès de la préfecture pilote de la Haute-Marne ainsi qu'au service instructeur, DREAL Grand Est. Le dossier sera ensuite présenté pour labellisation devant le Comité Technique du Plan Seine, prévu le 23 mai 2019.

PAPI TROYES ET SEINE SUPÉRIEURE

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DU 12 NOVEMBRE 2018

Le 12 novembre 2018 s'est tenue, à Troyes (10), la conférence des parties prenantes du PAPI complet de Troyes et de la Seine supérieure. Présidée par François BAROIN, président de Troyes-Champagne-Métropole, Thierry MOSIMANN, préfet de l'Aube et Frédéric MOLOSSI, président de l'EPTB Seine Grands Lacs, cette réunion avait pour objectif de permettre aux différents maîtres d'ouvrages d'exposer leurs ambitions en matière de gestion des inondations pour les années à venir auprès des élus, techniciens et différents acteurs du bassin hydrographique de la Seine supérieure.

S'appuyant sur les dispositions de la stratégie locale du TRI de l'agglomération troyenne et des enseignements des études du PAPI d'intention de la Seine troyenne, la conférence des parties prenantes a permis :

- de présenter les enseignements des études du PAPI d'intention de la Seine troyenne (2015-2018) ;
- de présenter les orientations et le calendrier de validation du programme d'actions complet.

INAUGURATION DE NOUVEAUX BUREAUX À TROYES

L'EPTB a inauguré en novembre 2018, en présence de M. François BAROIN, maire de Troyes, et de M. François SAUVADET, président du Comité de bassin Seine-Normandie, les bureaux acquis à Troyes. Implantés au milieu du bassin versant, ils témoignent de la volonté de l'Établissement de s'inscrire dans une démarche d'ouverture à l'ensemble des collectivités du bassin. Ces nouveaux locaux accueillent notamment l'équipe dédiée à l'appui aux territoires autour des thématiques du portage et de l'animation de PAPI, de la préservation des milieux humides et de la mise en œuvre de la GeMAPI et du décret digues.

PAPI DU BASSIN DU LOING

RETOUR SUR LES ATELIERS PARTICIPATIFS DE MAI JUIN ET LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DU 14 DÉCEMBRE

Suite aux inondations exceptionnelles sur le bassin du Loing en mai-juin 2016, le préfet coordonnateur de bassin a sollicité cette année Seine Grands Lacs pour porter le PAPI d'intention du bassin du Loing, en attendant la création du futur EPAGE en 2019.

En juin dernier, en collaboration avec le Syndicat de la vallée du Loing (SIVLO), l'EPTB a organisé des ateliers participatifs à Montargis et Nemours. Ces deux réunions, qui ont réuni une centaine de personnes dont la moitié d'élus, avaient pour objectifs de :

- débuter le travail de montage du PAPI en associant l'ensemble des parties prenantes dès le début de la démarche ;
- partager les éléments de connaissance actuels des crues et des inondations du bassin ;
- développer une dynamique territoriale autour de la gestion des inondations ;
- débattre des actions pertinentes qui pourraient être inscrites dans le projet de PAPI d'intention ;
- commencer à co-élaborer le dossier de labellisation avec les acteurs locaux.

Le 14 décembre, à l'occasion d'une réunion de restitution, les principaux enseignements de ces ateliers ont été présentés aux 80 participants et des premières actions se sont dégagées. Elles seront inscrites dans le PAPI d'intention et concernent essentiellement les axes 1 « amélioration de la connaissance des aléas et de la conscience du risque », 2 « prévision des crues » et 3 « amélioration de la gestion de crise » des PAPI.

LA GESTION DES MASSIFS FORESTIERS DE SEINE GRANDS LACS

Afin d'augmenter les capacités de mobilisation de la ressource en bois tout en limitant l'impact environnemental, Seine Grands Lacs a investi en 2018 dans l'amélioration de la desserte de la forêt de Bois Valours située sur la commune d'Estissac (département de l'Aube) et limitrophe de la forêt communale qui était également mal desservie.

L'Office national des forêts, gestionnaire des deux forêts, a proposé une solution de desserte conciliant les intérêts respectifs des propriétaires qui se sont entendus pour réaliser une opération unique sous la maîtrise d'ouvrage de la commune d'Estissac. A ainsi été réalisée une route empierrée de 4 km, traitée pour partie en réfection de chemins existants et pour l'autre en création. Trois places de dépôt-retournement ont également été réalisées.

Nouvelle route forestière desservant Bois Valours et la forêt communale d'Estissac

COÛT TOTAL DES TRAVAUX
184 994,87 € TTC

MAÎTRISE D'ŒUVRE ASSURÉE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
23 400 € TTC

PARTICIPATION DE L'EUROPE ET DE LA RÉGION GRAND-EST DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2014/2020
44 011,76 €

PARTICIPATION SEINE GRANDS LACS
87 111,08 € TTC

PARTICIPATION COMMUNE D'ESTISSAC
77 272,02 € TTC

SEINE GRANDS LACS EN 2018

LA RÉALISATION DU BUDGET

Des dépenses globales à hauteur de 31,9 M€ en 2018.

Plus de 40 % des dépenses d'équipement ont été orientés en 2018 sur le lac Seine (lac d'Orient), notamment en raison des travaux d'envergure réalisés sur la tranchée bétonnée (plus de 3 M€).

Les deux principales sources de financement de l'EPTB restent les contributions départementales de ses quatre membres historiques, qui sont toutefois en baisse par rapport à 2017 (-3 %), ainsi que la redevance pour service rendu par le soutien d'étiage.

Celle-ci a fait l'objet d'une réflexion approfondie en concertation avec les redevables dans le cadre d'un groupe de travail. En effet, à la suite des recommandations de la Chambre régionale des comptes en 2017, et après 5 ans de mise en œuvre, il était nécessaire de réaliser un bilan. Ainsi, plusieurs évolutions ont été actées pour garantir plus de transparence et une lisibilité accrue du dispositif. En outre, la redevance couvrira désormais l'intégralité du coût du service rendu. Ces nouvelles modalités seront prises en compte à compter de 2019.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018

803 406,28 € — FCTVA

2 774 962,80 € — Recettes d'ordre d'investissement

2 875 288,45 € — Excédent capitalisé

172 506,17 € — Divers

2 243 961,50 € — Emprunts et dettes assimilées

2 380 514,18 € — Subventions

1 373 069,44 € — Résultat antérieur reporté (excédent)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

3 234,28 € — Autres produits de gestion courante

10 011 455,25 € — Contributions des membres

564 005,13 € — Subventions

9 372,87 € — Recettes de patrimoine

9 663 152,34 € — Redevance pour service rendu par le soutien d'étiage

148 141,66 € — Produits exceptionnels

2 700 376,71 € — Résultat antérieur reporté (excédent)

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2018

14 976 426,35 € — Dépenses réelles de fonctionnement

7 488 773,09 € — Charges de personnel

322 165 € — Autres charges de gestion courante

1 408 935,36 € — Charges exceptionnelles

285 561,91 € — Charges financières

5 470 990,99 € — Charges générales

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2018

5 329 222,14 € — Seine

2 467 654,39 € — La Bassée

931 802,50 € — Aube

1 666 143,53 € — Marne

58 573,04 € — Bois et forêts

1 136 192,29 € — Programmes transversaux

618 250,05 € — Pannecière

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 141 AGENTS EN DÉCEMBRE 2018

PARIS **41**
UTB MARNE **34**
UTB SEINE AUBE **54**
UTB YONNE **7**
TROYES **5**

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE EN DÉCEMBRE 2018

CATÉGORIE A **44**
CATÉGORIE B **32**
CATÉGORIE C **63**
EMPLOIS D'AVENIR **1**
APPRENTI **1**

LES RESSOURCES HUMAINES

LE TÉLÉTRAVAIL

Depuis septembre 2018, l'expérimentation du télétravail est mise en œuvre au sein des services de l'EPTB. Une équipe projet a été mandatée par le directeur général des services pour accompagner les agents et les encadrants et préparer les évolutions des modes de fonctionnement, dans le respect des obligations légales et réglementaires, et de la continuité de service public.

Les activités de conduite d'opération et d'activités de bureau ont été identifiées comme éligibles au télétravail, ce qui touche près de 80 agents sur les 141 que compte l'EPTB.

23 agents volontaires et 10 encadrants ont participé à la phase d'expérimentation. Le télétravail est autorisé 1 jour par semaine en utilisant les moyens techniques sécurisés mis à disposition par l'EPTB.

La mise en place du télétravail améliore les conditions de travail des agents, réduit le risque routier, permet de gagner en temps, en efficacité et en concentration, et facilite la conciliation de la vie personnelle et professionnelle.

Au terme de l'expérimentation, le comité syndical sera sollicité pour délibérer sur la mise en œuvre du télétravail à l'EPTB.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE EN DÉCEMBRE 2018

PERSONNEL ADMINISTRATIF **29**
PERSONNEL TECHNIQUE **112**

MOUVEMENTS 2018

AGENTS RECRUTÉS **19**
DÉPARTS EN RETRAITE **4**
MUTATIONS EXTERNES **3**
FINS DE CONTRAT **4**

SEINE
GRANDS
LACS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

agencezebra.com

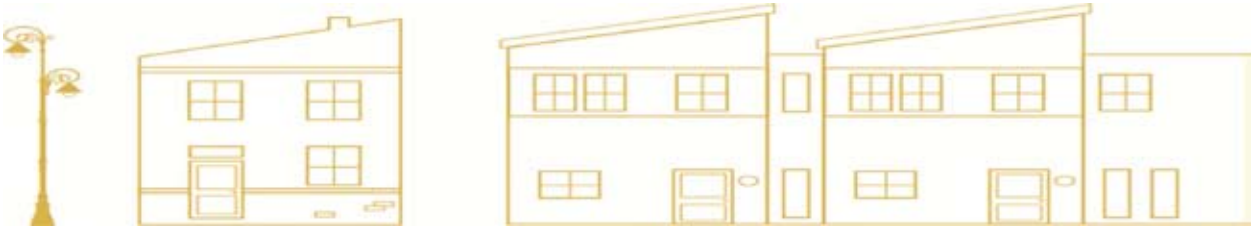

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

20 ans adil de la Seine-Saint-Denis 1998 - 2018

ADIL 93 – 6/8 rue Gaston Lauriau, 93100 Montreuil
Tél : 0820-16-93-93 adil93@wanadoo.fr www.adil93.org

Édito

La rédaction annuelle du rapport d'activité est toujours un moment particulier, qui nous oblige à regarder dans le rétroviseur des actions menées par l'équipe de l'Adil au service des partenaires et des ménages séquano-dyonisiens.

2018 a représenté un temps fort pour l'ADIL qui a fêté ses 20 ans d'existence sur le département, en présence de nombreuses personnalités.

En 2018 l'activité a été soutenue avec une sollicitation accrue des partenaires en termes de formation, l'organisation de petits-déjeuners sur des sujets d'actualité (permis de louer et volet pénal de l'habitat indigne), la demande des ménages, requérant majoritairement des entretiens en en face à face ; la petite équipe de 10 collaborateurs, dont 30% sont des juniors, peine parfois à répondre à toutes les attentes ; mais la demande du public est réconfortante et le challenge est motivant.
2019 verra la poursuite de nos engagements en matière des politiques publiques du logement ; en accompagnement socio-juridique du public et en présence renforcée sur le territoire.
En outre, nous travaillons notamment sur le développement d'actions envers les salariés des entreprises.
Le volontarisme de l'équipe de l'agence ne peut à lui seul répondre au défi des demandes et à la complexité des réponses à y apporter. Avec des moyens financiers à la hauteur des besoins, et le plein soutien de nos partenaires, Conseil départemental, CAF 93, villes, EPT... nous pourrions répondre plus et mieux aux attentes des ménages de la Seine-Saint-Denis.

Séverine MARSALEIX-REGNIER
Directrice
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Michel LANGLOIS
Président
Officier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLÉS EN SEINE-SAINT-DENIS **p. 4**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ADIL EN 2018 **p. 5**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE **p.8-11**

- LES MISSIONS p.8
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION p.9
- LES RESSOURCES HUMAINES p.10

ACTIVITÉ 2018 **p.12-26**

- LE CONSEIL AU PUBLIC p.12
- LA FORMATION DES PROFESSIONNELS p.26
- LES MISSIONS SPÉCIFIQUES p.27

LES 20 ANS DE l'ADIL93 **p.28**

MOYENS DE FONCTIONNEMENT **P.30**

CONTACT **p.31**

PARTENAIRES **p.32-33**

CHIFFRES CLEFS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

1 606 660 habitants
236 km² de superficie
6 650 habitants au km²
601 038 ménages

652 707 logements

93,4% de résidences principales
35% de locataires du parc social
23% de locataires du parc privé

40 % de ménages propriétaires
5,7% de logements vacants

12 885 copropriétés (soit 227 383 logements)

26,6% des copropriétés ont été construites avant 1948.
59% des copropriétés comptent moins de 11 logements
3 ,3% comptent plus de 100 logements.

L'ANAH a classé plus de 5 300 copropriétés, soit 43% de copropriétés du département en catégorie D (maximum de l'échelle de fragilité).

28 530 logements qualifiés de potentiellement indignes en 2013, soit 7,5% du parc privé.
28,6% Taux de pauvreté en 2014

576 222 ménages fiscaux en 2014
53% ménages fiscaux imposés en 2014
16 626 € Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2014

Source : INSEE/ Délégation locale de l'ANAH

LES FAITS MARQUANTS DE L'ADIL EN 2018

LOGEMENT DES SALARIÉS

Partenariat avec l'entreprise GUILBERT
(accueil des salariés sur le siège ou les permanences).

Partenariat avec la CFDT : mise en place d'une permanence mensuelle
Formation au **service logement de La Poste** sur l'accès au logement.

LOGEMENT DES JEUNES

Partenariat avec l'ALJT qui prévoit l'animation de 6 sessions d'information en soirée dans les foyers du département (2 à Epinay-sur-Seine, Bondy, Rosny-sous-Bois, 2 à Saint-Ouen, Bobigny) et l'organisation de formation pour les salariés.

LE POINT CONSEIL BUDGET ET L'ADIL

Partenariat avec l'UDAF : l'ADIL tient une permanence par mois à l'UDAF.
L'ADIL anime également des formations pour les professionnels et les associations partenaires de l'UDAF.

L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES EN DIFFICULTÉS

Partenariat avec la Fondation Abbé Pierre : Depuis 2 ans, une convention de partenariat avec la Fondation Abbé Pierre permet à l'ADIL 93 un accompagnement socio-juridique auprès des ménages en difficulté, afin d'améliorer l'accès au droit. 3 axes principaux d'intervention : l'accompagnement dans la mise en œuvre du Droit au Logement Opposable, l'accompagnement dans le cadre de la prévention des expulsions locatives, l'accompagnement dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

INFORMER LES COPROPRIÉTAIRES

Animation d'un cycle de formations à l'attention des syndicats de copropriétaires à Epinay-sur-Seine.
Formation de **2 jours assurée au CNFPT** sur les règles relatives à la copropriété.
Participation aux forums de la copropriété : Pierrefitte-sur-Seine, Aubervilliers, La Courneuve.
Animation d'une soirée sur les règles générales de la copropriété auprès de nouveaux accédants à la propriété à La Courneuve.

ACCÈS AU DROIT

Maintien des permanences financées par le Conseil Départemental d'Accès au Droit (Blanc-Mesnil, Aubervilliers, Bobigny et Clichy-sous-Bois).
Participation à la journée accès au droit organisée par le CDAD.

MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Outre les formations, l'ADIL tient des **permanences spécifiques** aux Lilas, à Neuilly-sur-Marne, et à Bagnolet afin d'aider au montage du dossier DALO et assurer son suivi et sa mise en œuvre par la rédaction de recours contentieux le cas échéant.
L'ADIL participe au **Comité de veille départementale sur le DALO.**

LA PREVENTION DES EXPUSLIONS LOCATIVES

Outre les **permanences spécifiques** (tous les lundis au TGI de Bobigny, à Aubervilliers, Clichy-sous-Bois), l'ADIL participe aux **instances départementales** (CCAPEX).
Une mission d'accompagnement des ménages du parc privé ayant reçu un commandement de payer a été lancée au dernier trimestre 2018.
L'ADIL assure des **formations sur-mesure** en matière de procédure : Secours Catholique…..

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

L'ADIL est fortement mobilisée sur ce sujet, outre ses participations mensuelles au **CODERST** (instance chargée de prendre les décisions d'insalubrité sous l'égide du Préfet), elle assure des **formations** aux professionnels (notamment auprès du **CVRH Ile-de-France**). Dans le cadre du **partenariat avec la Fondation Abbé Pierre**, un accompagnement est entrepris auprès des ménages en difficulté. Enfin, l'ADIL siège à la **commission locale de l'ANAH** tous les mois.
Participation à la journée départementale de lutte contre l'habitat indigne du 15 juin 2018 à Noisy-le-Grand organisée par l'État.

LA LUTTE CONTRE LA NON-DECENCE

L'ADIL travaille avec la CAF et SOLIHA sur le repérage des logements non-décents, et accompagne les locataires dans leurs démarches dans le cadre des nouvelles mesures permettant la conservation de l'Aide au logement.
En outre, **10 sessions de formation ont été réalisées auprès des agents de la CAF93 (une centaine d'agents)** sur le protocole tripartite mis en place, en partenariat avec Soliha.

L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

L'ADIL accompagne les ménages du parc social intéressés par une accession à la propriété, dans le cadre d'un **partenariat avec Bondy Habitat** et Acquer'immo.

LES PETITS-DEJEUNERS DE L'ADIL93

Des séances de travail en petit format (25 participants) sont organisées sur des sujets d'actualité, elles permettent des échanges de pratiques et des retours d'expérience. Deux petits déjeuners ont été organisés en 2018.

- Le permis de louer
- Le volet pénal de la lutte contre l'habitat indigne

Présentation générale : nos missions

L'ANIL et les ADIL ont été créées à l'initiative de l'État par une circulaire du 10 septembre 1975 afin d'offrir aux usagers tous les éléments juridiques, économiques et financiers nécessaires à la recherche des meilleures conditions de logement.
L'ANIL et les ADIL ont vu leurs missions formalisées par la Loi SRU du 13 décembre 2000 par l'article L.366-1 du CCH et leur statut clarifié par le Décret du 6 novembre 2007.

L'**A**gence **D**épartementale d'**I**nformation sur le **L**ogement de la Seine-Saint-Denis est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.
L'ADIL a été agréée le 3 octobre 2001 par le Ministère en charge du Logement,
N° SIRET : 417 813 193 000 71
Code APE : 9499 Z
N° de déclaration d'activité : 11 93 06915

Article L 366-1 du Code de la Construction et de l'habitation : « *…l'Association départementale d'information sur le logement a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial… »*

☐ Le conseil au public

L'ADIL assure une mission de service public consistant à renseigner gratuitement tout particulier (locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété …), ou professionnel, sur les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux.
Les consultants de l'ADIL bénéficient d'une information personnalisée et neutre sur leurs droits et obligations, sur les recours dont ils disposent.
Pour mener à bien cette action, l'ADIL emploie un personnel qualifié et qui bénéficie de formations régulières. L'ADIL diffuse les documentations et brochures réalisées par le réseau ANIL/ADIL.

☐ La formation des professionnels

Organisme de formation professionnelle agrée, l'Adil met sa compétence et son expertise au service de ses partenaires, acteurs de l'habitat, publics ou privés.

✯ Retrouvez le programme de formation : www.adil93.org

Ils nous ont fait confiance pour une ou plusieurs formations : ARS, CAF, Conseil Départemental, CNFPT, CRAMIF, CSF, CVRH, DRIHL, Hôtel Social 93, Inter logement, la Soreqa, OPDHLM, OPH Romainville Habitat, SOLIHA, Secours catholique, URBANIS, UDAF, ainsi que les villes d'Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Les Pavillons-sous-Bois, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Saint-Ouen, Tremblay, Villepinte, Villetaneuse….

☐ L'ADIL organise des tables rondes thématiques destinées à offrir un éclairage transversal sur des sujets d'actualité :

- Bilan de la Loi de 1998 sur la prévention des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne
- Décentralisation et ses conséquences en matière de politique de l'habitat
- Réforme de la procédure de surendettement
- Garantie des risques locatifs
- Accession à la propriété en Seine-Saint-Denis
- Densification et logement, quel avenir ?
- Application de la Loi sur le Droit au logement Opposable
- La captation du parc privé par l'intermédiation locative
- La discrimination à l'entrée du logement
- L'accession sociale à la propriété
- Les politiques du logement et le Grand Paris
- Mixité, habitat et territoires

✯ *Ces manifestations donnent lieu à des actes téléchargeables www.adil93.org*

Présentation générale : le conseil d'administration

Président : **Michel LANGLOIS**

Vice-présidents : Nadège ABOMANGOLI (Vice-présidente du Conseil départemental Seine-Saint-Denis)
Maurice MENDES DA COSTA (Président UDAF 93)
Secrétaire : Danielle DUBRAC (Syndic de copropriété UNIS)
Trésorier : Frédéric MALLOZZI (Entreprise Antarctique service)

COLLÈGE I : ORGANISMES REPRÉSENTANT LES OFFREURS DE BIENS ET SERVICES CONCOURANT AU LOGEMENT	
Représentant l'AORIF (association des organismes HLM IDF)	**M. LANGLOIS Michel**
Action Logement Administratrice du CRAL Ile de France	**Mme GAUDEL Françoise**
Seine-Saint-Denis Habitat Office Départemental HLM Directeur général	**M. ROQUES Patrice**
Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (UNIS)	**Mme DUBRAC Danielle**
OSICA Directrice agence départementale Seine-Saint-Denis	**Mme COULON Agnes**
3F Directrice Agence départementales Seine-Saint-Denis	**Mme LEDREUX-GENTE Virginie**
ACQUER'IMMO Président	**M SYLVESTRE Niko**
ALJT Ile de France Directeur territorial 77-93	**M. FENAYON Antoine**
Entreprise ANTARTHIQUE Service, Directeur	**M. MALLOZZI Frédéric**
COLLÈGE II : ORGANISMES REPRÉSENTANT LES CONSOMMATEURS ET LES USAGERS	
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	**M.MENDES DA COSTA Maurice**
Confédération Nationale du Logement (CNL)	**M. RUER Marc**
Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)	**M. COLAS Gérard**
Association LEO LAGRANGE	**M. MONTAIGU Jean-Claude**
CDAFAL (Conseil Départemental des Associations de Familles Laïques)	**M. ZAGHLOULA Alaya**
INDECOSA CGT 93	**M. OMANI Louisa**
COLLÈGE III : POUVOIRS PUBLICS ET ORGANISATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	
Préfecture - Préfète déléguée pour l'égalité des chances	**Mme. BENRABIA Fadela**
Maire Pavillons sous-Bois, Conseillère départementale.	**Mme COPPI Katia**
Adjoint au Maire Les Lilas	**M. CARROUER Patrick**
CAF 93 Président	**M. SCARFOGLIERO Philippe**
DRIHL UT93	**M. LANDAIS François**
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	**Mme ABOMANGOLI Nadège**
CAUE 93 Présidente	**Mme LABBE Pascale**
SOLIHA Est Parisien Directeur	**M. LE SOUDEER Yves**
INTERLOGEMENT 93	**M. DELAPORTE Maxence**
COLLÈGE IV : PERSONNES QUALIFIÉES	
Sénateur ancien Maire Les Pavillons-sous-Bois	**M. DALLIER Philippe**
Pt d'Honneur CAF 93 ex DG FREHA	**M. TOURBIN Jean-Pierre**
Personne qualifiée économie sociale	**M. SCARFOGLIERO Pierre**

Présentation générale : les ressources humaines

Séverine MARSALEIX-REGNIER, Directrice

Marie-Isabelle MINDZIE, Hôtesse d'accueil
Lila CHEBIL, juriste cadre
Gaëlle VASSEUR, juriste cadre responsable formation
Céline BRISSIAUD, juriste (jusqu'au 31/08/2018)
Sonia LAKBAR, juriste
Sarah RAHRAH, juriste
Mélaine ROTTEE, juriste
Béatrice SINGUI, juriste
Marine VALERY, juriste (jusqu'au 30/11/2018)
Kristina VUKADIN-TIFFOU, juriste
D'octobre 2018 à janvier 2019 : stagiaire Virginie TROMEUR

Présentation générale : les ressources humaines

BILAN DE L'ANNÉE 2018 EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

Effectif constant :
10 salariés
8 juristes
1 hôtesse d'accueil.
1 directrice.

Taux d'absentéisme moyen : 0,5%
Des salariés expérimentés : ancienneté moyenne : 10, 8 ans (mais 30% des effectifs ont moins d'un an).
Des salariés régulièrement en formation professionnelle : 29 jours de formations à destination des salariés.
Mouvement en 2018 : 2 démissions / 2 recrutements.

Thème	Organisateur	Durée en jours	Salariés
Actualité	ANIL	1	2
Accession	ANIL	3	1
DALO	ADIL93	1	2
Copropriété	ADIL93	3	2
Rôle du maire habitat indigne	ANIL	2	2
Accession sociale	ANIL	1	2
Charges locatives	ADIL93	1	1
Rapports locatifs	ANIL	3	1
Logement et situation familiale	ADIL93	1	1
Formateur	ANIL	2	1
Accession	ANIL	3	1

Le conseil au public : le conseil juridique

⇨ LA FRÉQUENTATION DE L'ADIL

En 2018, 16 014 conseils juridiques ont été dispensés.

Cela représente annuellement près de 2 000 consultations pour chaque juriste.

Le site Internet de l'ADIL93 WWW.ADIL93.ORG a drainé également plus de 18 000 utilisateurs en 2018: possibilité de poser des questions, faire des diagnostics financiers, et obtenir des informations.

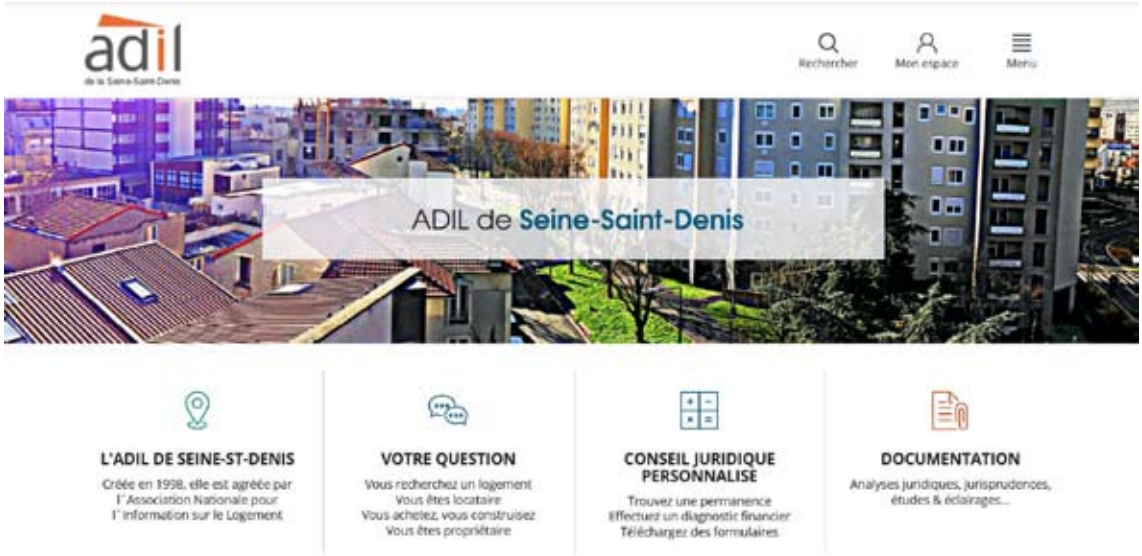

Les volumes de consultations annuels depuis l'origine de l'Adil de Seine-Saint-Denis

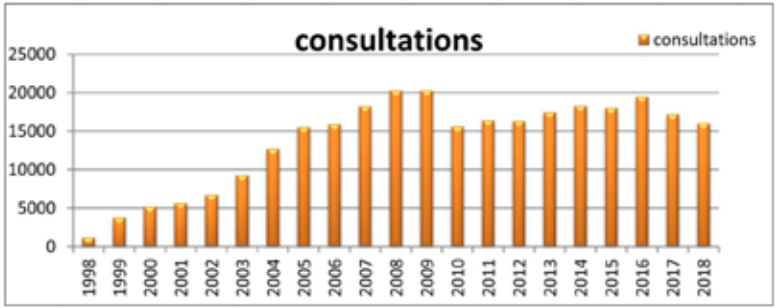

En 20 ans d'activité, l'Adil a renseigné

300 000 personnes.

LES TYPES DE CONSULTATIONS

Pour favoriser l'accès au droit, l'Adil se met à la disposition des usagers par différents moyens : téléphone, réception de visu, courrier et mail.

Comme l'an passé, **la consultation de visu confirme son importance : c'est le premier mode de renseignement (51.5%)**, avec ou sans prise de rendez-vous préalable (28% en visite spontanée). La consultation téléphonique représente 39% des consultations. Internet reste modéré avec 9% du volume global, soit environ une centaine de courriels par mois.
Il y a également eu **5 courriers réorientés par le Préfet**.

Une **enquête de satisfaction** est réalisée chaque année afin de mesurer la qualité du service rendu d'où il est ressorti un taux de réponse de 73% des consultants (267 enquêtes) et une satisfaction de 87%.

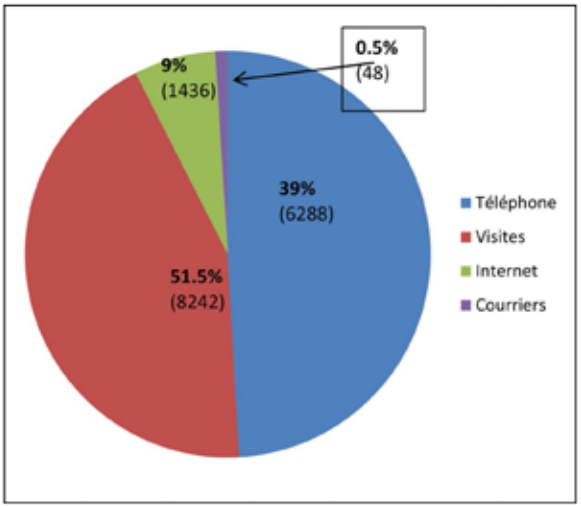

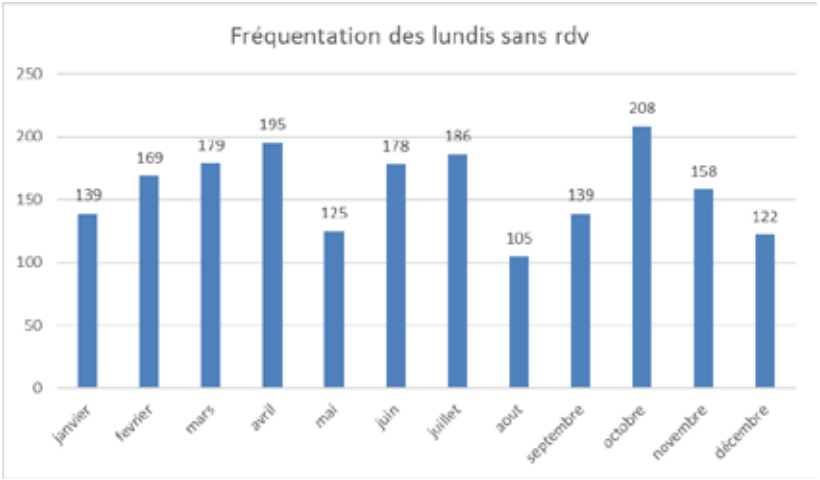

3 lundis en mai et août / 5 lundis en juillet et octobre

Les consultations de visu ont largement augmenté dès lors que la pratique des « lundis sans rendez-vous » a été mise en place.

Nous avons désormais une année de recul et pouvons constater le plein succès de ce mode de consultation, au total, 1903 personnes ont été renseignées (soit 23%).

⇨La couverture territoriale de l'Adil : les permanences locales

En 2018, **651 demi-journées de permanences** ont été assurées hors du siège de l'Adil, sur les 24 communes avec lesquelles nous avons une convention de partenariat. L'augmentation est constante depuis 2016 (637 demi-journées de permanences assurées en 2016 et 645 en 2017).

Cela représente **3874 conseils dispensés au travers de ces lieux d'accueil, soit 24% des consultations totales**.
Les permanences de l'Adil ont lieu à des fréquences qui vont d'une permanence mensuelle à une permanence hebdomadaire selon les villes. Elles ont un taux de fréquentation satisfaisant et font l'objet d'un suivi attentif (réunions de bilan, actions de formation, transmissions d'articles à publier…).

Ville	Jour / fréquence	Lieu	Nombre de permanences	Nombre de consultants
Aubervilliers	Mercredi 1/3 matin + 3 AM	MJD / service habitat	33 permanences	224
Aulnay-sous-Bois	Lundi 1 matin	service habitat	11 permanences	66
Bagnolet	Mardi 1/2/3 matin	Mairie	32 permanences	218
Le Blanc-Mesnil	Lundi 1/3 AM + Mardi 1/3 AM	MJD	46 permanences	233
Bobigny	Mardi 1/2/3/4 matin	Mairie	41 permanences	401
Le Bourget	Vendredi 1/3 AM	Mairie	21 permanences	153
CFDT	Vendredi 1 matin	Bourse du Travail	11 permanences	46
Clichy-sous-Bois	Vendredi 2 matin et Mardi 4 AM	MJD	25 permanences	144
La Courneuve	Jeudi 2/3/4 matin	Centre administratif	27 permanences	142
Drancy	Lundi 2/3 matin	PAD	21 permanences	147
Epinay-sur-Seine	Jeudi 1/2/3/4 AM	service habitat	41 permanences	286
Les Lilas	Mercredi 2/4 matin	CCAS	22 permanences	114
Livry-Gargan	Vendredi 4 matin	PAD	10 permanences	51
Montfermeil	Mardi 2 AM	MSP	10 permanences	59
Neuilly-sur-Marne	Lundi 2/4 AM	Mairie	22 permanences	136
Noisy-le-Grand	Vendredi 2 AM /Jeudi 4 AM	MSP / maison des solidarités	20 permanences	138
Les Pavillons-sous-Bois	Vendredi 1 matin	Mairie	11 permanences	41
Pierrefitte	Dernier lundi matin	Service logement	11 permanences	64
Le Raincy	Mercredi 2/4 matin	Marie	20 permanences	80
Rosny-sous-Bois	Jeudi 1/3 matin	Maison du droit	15 permanences	76
Saint-Denis	Mercredi 1/2/3/4/5 AM	MJD	43 permanences	278
Saint-Ouen	Jeudi 1/3 AM	PAD	22 permanences	136
Sevran	Jeudi 1/2/3/4 matin	PAD	41 permanences	232
Tremblay-en-France	Mardi 3 AM	service habitat	9 permanences	32
UDAF	Mardi 2 matin	UDAF	9 permanences	26
Villepinte	Mercredi 3 matin	PAD	11 permanences	47

MJD : Maison de la Justice et du Droit – MSP Maison des Services Publics - PAD : Point d'Accès au Droit

Permanences sur la prévention des expulsions

Ville	Jour / fréquence	Lieu	Nombre de permanences	Nombre de consultants
Clichy-sous-Bois	Vendredi 2 AM	MJD	15 permanences	97
TGI Bobigny	Lundi 1/3 matin	Accueil central	31 permanences	122
Aubervilliers	Mardi 2/4 AM	MJD	20 permanences	85

⇨Le profil des consultants

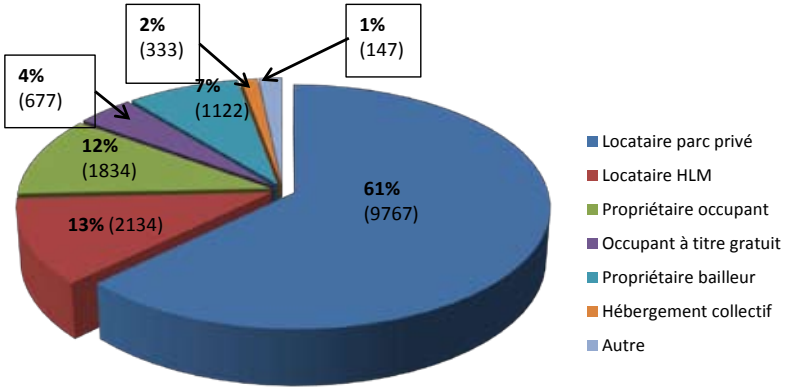

Les particuliers représentent la très grande majorité de nos consultants (94%).

Viennent ensuite les travailleurs sociaux 4%). Par ailleurs, les salariés ou retraités du secteur privé sont majoritaires dans nos consultants (78%), les salariés ou retraités du parc public représentent 3% des consultations, 19% n'étant pas salariés.

Les sollicitations émanent à 74% des locataires, essentiellement issus du parc privé (61%).

Les propriétaires sont 19% à nous contacter, dont plus de la moitié occupe leur logement. Les propriétaires bailleurs sont des personnes qui gèrent un patrimoine très modeste d'un voire deux logements maximum en location.

Ces profils sont globalement stables d'une année sur l'autre.

Commune d'origine des consultants : une sur-représentation des communes accueillant une permanence de l'Adil

Ville	Valeur	%	Ville	Valeur	%	Ville	Valeur	%
Indéterminée	466	2.9	**Gournay/marne**	18	0.1	**Romainville**	295	1.8
Aubervilliers	**1006**	**6.6**	**Ile-Saint-Denis**	44	0.2	**Rosny-sous-Bois**	**430**	**2.7**
Aulnay-sous-Bois	**801**	**5**	**Les Lilas**	**385**	**2.4**	**Saint-Denis**	**1117**	**7**
Bagnolet	**882**	**5.5**	**Livry-Gargan**	**275**	**1.7**	**Saint-Ouen**	**466**	**2.9**
Blanc-Mesnil	**777**	**4.8**	**Montfermeil**	**162**	**1**	**Sevran**	**380**	**2.3**
Bobigny	**992**	**6**	**Montreuil**	**1775**	**11**	**Stains**	145	0.9
Bondy	412	2.6	**Neuilly-Plaisance**	65	0.4	**Tremblay-en-France**	**131**	**0.8**
Le Bourget	**363**	**2.3**	**Neuilly-sur-Marne**	**257**	**1.6**	**Vaujours**	33	0.2
Clichy-sous-Bois	**353**	**2.2**	**Noisy-le-Grand**	**399**	**2.5**	**Villemomble**	116	0.7
Coubron	6	0.1	**Noisy-le-Sec**	235	1.4	**Villepinte**	**161**	**1**
La Courneuve	**429**	**2.7**	**Pantin**	363	2.2	**Villetaneuse**	37	0.2
Drancy	**549**	**3.4**	**Pavillons-sous-bois**	**151**	**0.9**			
Dugny	42	0.3	**Pierrefitte/seine**	**206**	**1.3**			
Epinay-sur-Seine	**616**	**3.8**	**Le Pré-st Gervais**	114	0.7			
Gagny	137	0.8	**Le Raincy**	**176**	**1**			

De fait, les villes sur lesquelles nous avons une présence au travers d'une permanence décentralisée quelle que soit la fréquence de cette permanence, ont un taux de fréquentation important de leurs habitants.

Statut des consultants selon leur commune d'origine

	Loc. privé	Loc. HLM	Propriétaire occupant	Occupant à titre gratuit	Propriétaire bailleur	Hébergement collectif	Autres
Indé terminée	262	62	80	10	42	5	5
Aubervilliers	694	124	122	26	74	12	8
Aulnay-Sous-Bois	604	58	68	10	48	10	3
Bagnolet	617	93	71	38	37	18	8
Blanc-Mesnil	559	54	59	33	63	5	4
Bobigny	647	161	55	59	31	29	10
Bondy	228	100	17	17	20	20	10
Le Bourget	258	30	24	9	36	1	5
Clichy-sous-Bois	280	26	17	11	9	4	6
Coubron	1	1	4	0	0	0	0
La Courneuve	190	65	97	25	41	4	7
Drancy	372	52	48	13	43	11	10
Dugny	27	7	4	3	1	0	0
Epinay-sur-Seine	378	82	71	27	40	13	5
Gagny	77	23	19	2	11	2	3
Gournay/marne	9	1	4	1	3	0	0
Ile-Saint-Denis	25	3	10	1	5	0	0
Les Lilas	210	53	56	30	21	13	2
Livry-Gargan	180	26	28	19	20	1	1
Montfermeil	103	17	8	16	12	4	2
Montreuil	966	220	269	80	174	48	18
Neuilly-Plaisance	32	2	15	2	12	1	1
Neuilly-sur-Marne	110	64	27	34	16	4	2
Noisy-le-Grand	194	86	54	14	40	9	2
Noisy-le-Sec	107	57	34	19	10	5	3
Pantin	202	64	46	17	26	5	3
Pavillons-sous-bois	98	17	16	5	12	2	1
Pierrefitte/seine	145	15	21	1	21	3	0
Le Pré-st Gervais	62	24	11	4	9	4	0
Le Raincy	103	18	30	5	16	4	0
Romainville	176	42	43	10	9	8	7
Rosny-Sous-Bois	272	58	26	21	31	19	3
Saint-Denis	690	145	145	37	72	25	3
Saint-Ouen	258	66	76	14	29	21	2
Sevran	167	93	67	20	26	7	0
Stains	80	32	19	5	7	0	2
Tremblay-en-France	67	23	21	6	13	0	1
Vaujours	18	3	7	2	1	1	1
Villemomble	76	11	13	6	6	4	0
Villepinte	91	30	14	7	12	2	4
Villetaneuse	22	12	1	0	1	0	1
Autre département	110	14	17	18	21	9	4

Mode de consultation selon la ville d'origine

	Visite	Téléphone	Courrier	Internet
Indéterminée	48	213	0	205
Aubervilliers	229	401	2	79
Aulnay-Sous-Bois	251	474	2	74
Bagnolet	424	405	1	52
Blanc-Mesnil	397	321	2	57
Bobigny	610	307	1	74
Bondy	147	212	2	51
Le Bourget	130	112	2	19
Clichy-sous-Bois	260	78	0	15
Coubron	1	5	0	0
La Courneuve	291	123	0	15
Drancy	296	216	1	36
Dugny	10	29	0	3
Epinay-sur-Seine	363	217	3	33
Gagny	50	74	0	13
Gournay/marne	2	13	0	3
Ile-Saint-Denis	15	25	0	4
Les Lilas	191	150	1	43
Livry-Gargan	145	119	2	9
Montfermeil	101	51	0	10
Montreuil	878	652	3	242
Neuilly-Plaisance	30	27	0	8
Neuilly-sur-Marne	177	73	0	7
Noisy-le-Grand	200	152	2	45
Noisy-le-Sec	125	93	1	16
Pantin	154	183	1	25
Pavillons-sous-bois	80	58	3	10
Pierrefitte/seine	137	54	0	15
Le Pré-st Gervais	43	61	1	9
Le Raincy	110	50	0	16
Romainville	134	138	1	22
Rosny-Sous-Bois	204	185	4	37
Saint-Denis	598	427	2	90
Saint-Ouen	286	147	1	32
Sevran	279	88	3	10
Stains	76	58	1	10
Tremblay-en-France	52	34	1	14
Vaujours	10	4	0	7
Villemomble	49	22	3	12
Villepinte	103	65	1	7
Villetaneuse	15	5	0	2

Mode de consultation selon le statut du consultant

	Visite	Téléphone	Courrier	Internet
Locataire secteur privé	5015	3909	24	819
Locataire HLM	1155	793	15	171
Propriétaire occupant	802	762	3	267
Occupant à titre gratuit	536	115	4	22
Propriétaire bailleur	373	613	2	134
Hébergement collectif	258	61	0	14
Autre	103	35	0	9
TOTAL	**8242**	**6288**	**48**	**1436**

Le mode de consultation varie en fonction du statut du consultant et surtout du thème abordé.

Détail pour le territoire de Grand Paris-Grand Est

	Visite	Téléphone
Locataire secteur privé	163	565
Locataire HLM	218	113
Propriétaire occupant	109	118
Occupant à titre gratuit	109	27
Propriétaire bailleur	63	111

A noter : 193 consultants proviennent d'un autre département que la Seine-Saint-Denis et 466 consultants sont d'origine Séquano-Dyonisienne mais la commune d'origine n'a pas été renseignée.

Détail pour le territoire de Plaine Commune

	Visite	Téléphone
Locataire secteur privé	1431	902
Locataire HLM	303	210
Propriétaire occupant	320	183
Occupant à titre gratuit	108	21
Propriétaire bailleur	110	141

Détail pour le territoire de Paris Terre d'Envol

	Visite	Téléphone
Locataire secteur privé	1034	951
Locataire HLM	199	128
Propriétaire occupant	156	119
Occupant à titre gratuit	72	21
Propriétaire bailleur	107	123

Détail pour le territoire d'Est Ensemble

	Visite	Téléphone
Locataire secteur privé	1607	1311
Locataire HLM	424	301
Propriétaire occupant	208	305
Occupant à titre gratuit	225	41
Propriétaire bailleur	86	199

LES THÈMES DE CONSULTATION

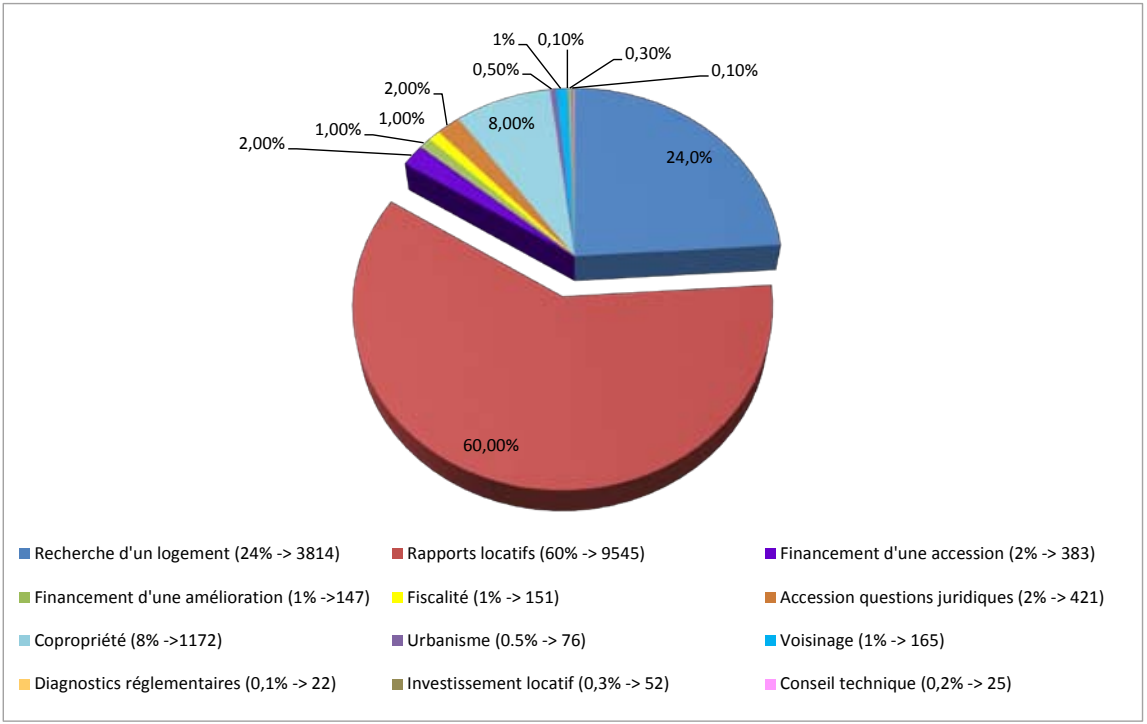

Le thème de la location prédomine toujours largement dans les questions soumises aux juristes, il représente 60% des consultations. Il reste stable chaque année. La recherche de logement concerne en réalité essentiellement la mise en jeu du dispositif Dalo (plus de 86%), ce thème représente près de 24% des consultations et révèle un important désarroi chez les consultants. Dans le détail sur le DALO, 1 652 sollicitations concernaient la mise en œuvre du recours amiable, 664 ménages ont été orientés vers le recours indemnitaire (réparation du préjudice), 386 vers le recours spécifique (astreinte Etat en cas de non proposition), 295 sur un recours gracieux (devant la COMED), 117 sur le recours en excès de pouvoir (devant le tribunal administratif).

Les rapports locatifs : détail des consultations

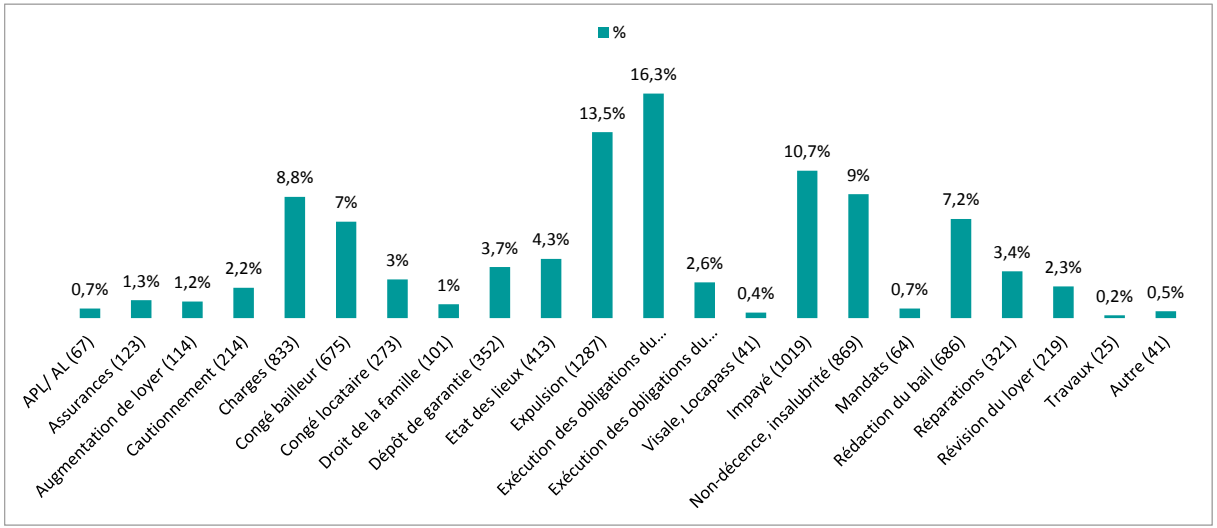

La question des impayés et des expulsions reste prégnante sur notre département, **cela représente 24% de nos consultations.**
Les consultants nous sollicitent à 11% sur les questions relatives à la rédaction du bail et de l'état des lieux. Ils sont également préoccupés par l'exécution des obligations de leur bailleur (16%), notamment en matière de réalisation de travaux. Le congé représente 10% des consultations (nombreuses questions induites par les nouvelles mesures apportées par la Loi ALUR en matière de préavis réduit, de validité du congé du bailleur). Nous avons analysé dans nos consultations que dans 34% des cas, le congé délivré par le bailleur n'était pas conforme à la réglementation. La question des charges représente 9% (on déplore l'absence d'envoi du décompte de charges, l'augmentation de la provision de charges non justifiée, le refus de mettre à disposition du locataire les factures, etc…).
En croisant les données, nous constatons que le bailleur s'inquiète des impayés de son locataire (154 questions) et s'interroge sur le formalisme à respecter pour donner congé à son locataire (118 questions).
Les locataires, tous secteurs confondus, se préoccupent de savoir comment obliger leur bailleur à exécuter ses obligations (1454 questions). Les occupants à titre gratuit nous sollicitent quant à eux surtout pour connaître le détail de la procédure d'expulsion (41 questions), puisque dans la plupart des cas il ne leur est pas possible de réclamer un droit sur le logement qu'ils occupent suite au départ du locataire en titre.
Enfin, le taux de retour des consultants est de 20% en moyenne. Les personnes reviennent en majorité avec une nouvelle question mais certains reviennent pour un suivi de situations, notamment et comme l'an passé sur les problématiques touchant à l'expulsion (164 questions) et aux exécutions des obligations du bailleur (123 questions).

La copropriété : détail des consultations

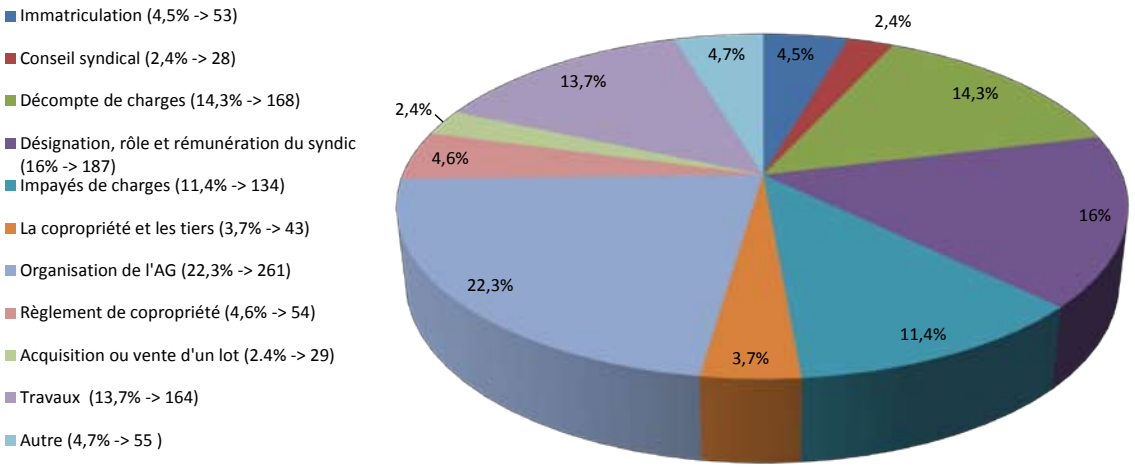

Les consultations à enjeu financier sont majoritaires 26% (décompte et impayés de charges).

L'organisation de l'assemblée générale 22% (la convocation, désignation du bureau, rédaction du procès-verbal, contestation d'une décision, etc…), ainsi que les relations avec le syndic 16% (désignation, rôle, rémunération) font l'objet de beaucoup de sollicitations.

La simulation financière : étude de cas

L'Adil réalise, sur rendez-vous essentiellement, des simulations financières pour les candidats à l'accession à la propriété. Elle aide les ménages à déterminer leur capacité de financement à partir de leur situation personnelle (diagnostic de financement) ou bien permet d'apprécier la faisabilité d'une opération bien déterminée (plan de financement).
Pour ce faire, l'Adil dispose de logiciels régulièrement optimisés et mis à jour par l'ANIL.

65 simulations financières ont été réalisées au cours de l'année 2018.

Les diagnostics financiers sont établis en majorité lors d'un rendez-vous en agence (80%), plus de 14% sont réalisés sur dossier (demandes de simulation reçues grâce au formulaire d'accession sociale à la propriété dans le cadre du partenariat avec Bondy Habitat).
Comme l'an passé, le profil de l'accédant type est une personne seule (29%) sans enfant à charge, âgée de 37 ans en moyenne (3 ans de plus qu'en 2017).
Le revenu net moyen s'élève à 2 697€ (-97€ comparé à 2017) et l'apport personnel moyen (23 814€), est cette année encore en hausse de 4% par rapport à l'année passée.
Les futurs-acquéreurs étaient à 97% des primo-accédants sans aucun crédit en cours et envisageant dans 75% des cas l'achat d'un appartement neuf de 3 pièces, la législation relative au PTZ étant actuellement très favorable à l'achat dans le neuf et de son logement social.
Le montant de l'accession se situait en moyenne à 208 812€ (hausse de 2% par rapport à 2017) avec une mensualité de 978€ (+ 68€ comparé à 2017). Les accédants ont recours au prêt à taux zéro dans 78% des cas, la durée moyenne du prêt principal est de 21 ans.
Les potentiels acquéreurs étaient en majorité des locataires, pour 35% des locataires du parc social, et 46% des locataires du parc privé. Un peu plus de 10% étaient des personnes hébergées (contre 8% en 2017 et 5% en 2016).
89% des consultants souhaitaient acheter en Seine-Saint-Denis, dans plus de 42% des cas à Bondy et 9% à Montreuil. Nous avons estimé leur projet réalisable dans 95% des cas.

La formation

Au total, en **2018 nous avons réalisé 40 formations, cela représente 43 % d'activité formation de plus qu'en 2017.**

Dans le détail, 9 formations étaient programmées dans le cadre du programme annuel de formation que nous adressons à nos partenaires. Par ailleurs, nous avons dispensé 31 formations en « sur-mesure » à la demande de professionnels.

En 2018, nous avons dispensé 159 heures de formation pour un total de 508 stagiaires.
En moyenne, nous avons 10 personnes inscrites à chaque formation (au siège).
Taux de satisfaction des formations : notre objectif 2018 est d'atteindre au moins 8,5/10, nous avons obtenu 8,77/10.

⇨ LES INTERVENTIONS DE L'ADIL

Sur les rapports locatifs	Formation juristes débutants réseau ADIL/ANIL : 15/10
Sur le dispositif DALO	Bobigny : 30/11 LA POSTE : 29/11
Sur la prévention des expulsions	
Sur la copropriété	Forum à Pierrefitte-sur-Seine : 17/03 La Courneuve : 24/04 Epinay-sur-Seine :17/05 ;7/06 ;27/09 CVRH : 15/10 Aubervilliers :23/11
Sur l'actualité règlementaire	AUT salariés :19/09
Sur la prévention des expulsions	Secours Catholique : 14/03
Sur l'accès au logement	AUT Epinay-sur-Seine 19/03 et 10/09 ; AUT Rosny-sous-Bois 20/06 ; AUT Saint-Ouen 12/09 et 20/11 ; AUTBobigny17/10 ; AUT Bondy 24/10 ;
Sur la rénovation énergétique	ANAH/ syndics professionnels 28/11
Sur l'accès aux droits	CDAD 24/05

Les missions spécifiques

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES EN DIFFICULTÉ : PARTENARIAT AVEC LA FONDATION ABBÉ PIERRE

L'Adil93 a conclu un partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, afin de favoriser un accompagnement plus étroit des ménages en difficulté, sur des problématiques logement assez lourdes.

3 axes principaux d'intervention sont recensés : **l'accompagnement dans la mise en œuvre du Droit au Logement Opposable, l'accompagnement dans le cadre de la prévention des expulsions locatives, l'accompagnement dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.**

Sur ces 3 thématiques, des objectifs quantitatifs ont été fixés, 125 ménages sur le volet DALO, 50 ménages concernés par une procédure d'expulsion et 25 ménages touchés par un logement indigne.

De fait, un échange régulier a vu le jour avec la Fondation Abbé Pierre.

MISSION PREVENTION DES EXPULSIONS

Depuis le dernier trimestre 2018, une mission confiée par l'État consiste à rencontrer les ménages locataires du parc privé ayant reçu un commandement de payer pour une dette comprise entre 3000 et 5000€.

Dans ce cadre, un accompagnement est mis en place aux fins de traiter leur situation sur le plan juridique et les suivre de manière personnalisée tout au long de l'éventuelle procédure introduite par le bailleur.

Cette mission pourra faire l'objet d'un bilan détaillé dans le courant du 1er semestre 2019.

Les 20 ANS de l'ADIL93

L'ADIL a réuni son Assemblée Générale 2018 au Stade de France, le 16 mars 2018.

A cette occasion elle a marqué son 20ème anniversaire en présence des administrateurs, des salariés et des personnalités du département qui ont été invitées à s'exprimer sur ce qu'elles attendaient de l'ADIL, sur les services apportés, sur les perspectives à envisager. Ont apporté leur concours à la réflexion : Mme Fadela BENARABIA Préfète pour l'égalité des chances, Mme Nadège ABOMANGOLI, Vice-présidente du Conseil départemental, M. Philippe DALLIER, Sénateur, M Stéphane PEU, Député, M. Daniel GUIRAUD, Maire des Lilas, Mme Danielle BUBRAC Présidente de la C.C.I.93, M. François LANDAIS, Directeur DRILH93, M. Laurent RUSSIER, Maire de Saint-Denis, M. Jean Jacques PEROT Vice-Président du Comité Régional d'Action Logement et M. Philippe SCARFOGLIERO Président de la CAF 93,

adil
ADIL 93
Assemblée générale - 16/03/2018

adil

Compte de résultat financier 2018

POSTES (en K€)	31-déc-18	31-déc-17	Ecarts N/N-1
Produits annexes	45	71	-37,41%
Subventions collectivités & autres	753	715	5,21%
Reprises et transferts de charges	1	0	100,00%
Divers	18	18	-3,09%
TOTAL PREST. SERVICES	816	805	1,38%
TOTAL PROD. FONCTIONNEMENT	816	805	1,38%
Achats M.P. et fournitures	7	7	0,01%
Charges externes	93	91	1,75%
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	100	98	1,62%
Salaires bruts	388	396	-2,01%
Charges sociales	164	176	-6,75%
Taxes basées sur salaires	21	23	-9,95%
COUT DU PERSONNEL	573	595	-3,72%
Autres impôts et taxes	17	17	-0,19%
Amortissements	60	56	7,42%
Provisions	0	0	0,00%
Divers	0	0	0,00%
AUTRES CHARGES	77	73	5,65%
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	750	767	-2,14%
EXCEDENT/INSUFF. DE FONCT.	**66**	**38**	**72,04%**

Répartition en % des charges sur 3 derniers exercices

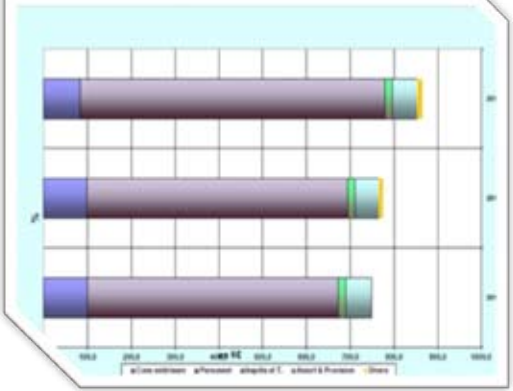

Répartition en % des charges courantes 2018

Contacts

ADRESSE SIEGE
6/8, rue Gaston Lauriau
93100 Montreuil

Lundi à jeudi de 8h30-12h30 / 13h30-17h30, le vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30.

Avec ou sans rendez-vous.

TELEPHONE
0 820 16 93 93

Service sans interruption pendant les horaires d'ouverture
0,09€ TTC/minute+ cout de l'appel

COURRIEL
adil93@wanadoo.fr

Engagement de réponse dans les 24 heures.

SITE INTERNET
www.adil93.org

FACEBOOK
Page ADIL 93
TWITTER
ADILSeineSaintDenis@ADILSSD93

Possibilité de poser une question, faire une simulation financière, modèles de lettres à télécharger, actualité règlementaire, …

Actualités

Actualités

Partenaires

Partenaires

2019
PROGRAMME
des FORMATIONS
ADIL 93
DALO
PROCÉDURE
OBLIGATIONS
LOCATION
LOYER
IMPAYÉ
HABITAT INDIGNE
DÉCENCE
COPROPRIÉTÉ
DROIT
LOGEMENT
LOI ELAN
LOCATAIRE
CHARGES
EXPULSION
BAILLEUR
PROFESSIONNEL
LITIGES
SOCIAL
EXPERTISE

Une question logement...
...Frappez à la bonne porte
Les conseillers d'ADIL répondent à vos questions liées au logement gratuitement et en toute objectivité.
adil
adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Seine-Saint-Denis

ADIL 93 – 6/8 rue Gaston Lauriau, 93100 Montreuil
Tél : 0820-16-93-93 adil93@wanadoo.fr www.adil93.org

ASSOCIATION A D I L 93

Agence Départementale d'Information sur le Logement
De Seine-Saint-Denis

Siège social :

6/8 rue Gaston LAURIAU
93 100 Montreuil

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2018

Cabinet ADDESS
Patrick Jouault
Commissaire aux comptes
30 Avenue Mozart
91 460 Marcoussis
Tél: 06 89 47 39 78
Email: p.jouault@addess.fr

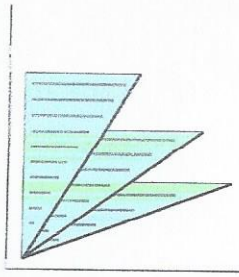

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2018

A l'assemblée générale de l'Association ADIL 93

Mesdames et Messieurs les sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire annuelle du 13 mai 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association ADIL 93** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de **l'Association ADIL 93** d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de **l'Association ADIL 93** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider **l'Association ADIL 93** ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

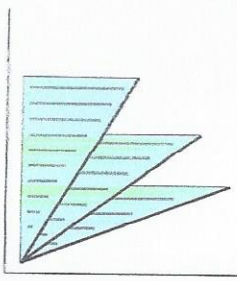

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

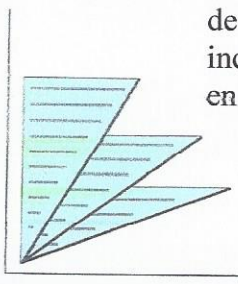

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcoussis, le 15 mars 2019

ADDESS CONSEIL
Expertise Comptable
Commissaire aux comptes
30, av. Mozart - 91460 MARCOUSSIS
Tél. 06 89 47 39 78
SIRET 750 711 137 00018

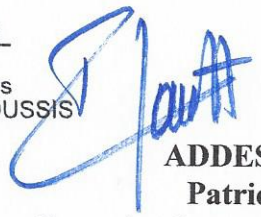

ADDESS Conseil
Patrick Jouault
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

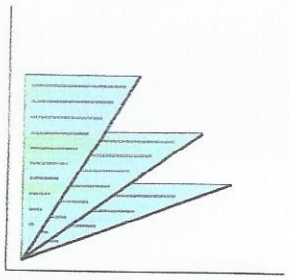

KPMG

Bilan actif

ADIL 93

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires				2 621
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				2 621
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	849 040	254 298	594 741	623 040
		Inst.techniques, mat.out.industriels				
		Autres immobilisations corporelles	233 490	189 287	44 203	60 311
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	1 082 530	443 585	638 945	683 351
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
		Total I	1 082 530	443 585	638 945	685 973
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés				
		Autres créances	36 040		36 040	39 240
		TOTAL	**36 040**		**36 040**	**39 240**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	252 397		252 397	189 679
		Charges constatées d'avance (4)	825		825	683
		Total II	289 263		289 263	229 602
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 371 793	443 585	928 208	915 576
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				
		Autres				

KPMG

Bilan passif (avant répartition)

ADIL 93

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	564 669	492 372
		Résultat de l'exercice	58 463	72 297
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	623 132	564 669
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II		
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	252 421	290 391
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 210	11 139
		Dettes fiscales et sociales	42 444	49 375
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes		
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	305 075	350 906
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	928 208	915 576
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an	212 722	251 920
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	92 353	98 985
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

KPMG

Compte de résultat

ADIL 93

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	56 270	71 112
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	56 270	71 112
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	6 066	6 386
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	752 621	715 341
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 027	
	Autres produits		12 012
	Total des produits d'exploitation I	815 985	804 853
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	7 248	7 247
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	92 743	91 152
	Impôts, taxes et versements assimilés	37 804	39 847
	Salaires et traitements	388 417	396 390
	Charges sociales	164 262	176 151
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements	59 923	55 785
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions		
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	15	
	Total des charges d'exploitation II	750 416	766 575
	Résultat d'exploitation (I-II)	65 568	38 277
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	744	524
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	744	524
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	7 671	8 240
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	7 671	8 240
	Résultat financier (V-VI)	-6 926	-7 716
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	58 642	30 561
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

KPMG

Compte de résultat

ADIL 93

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		44 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 264
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		2 264
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		41 735
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	179	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	816 730	849 377
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	758 267	777 080
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	58 463	72 297
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun évènement important ne mérite d'être signalé

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Document Classification: KPMG Confidential

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Il n'y a pas d'investissement pour cet exercice.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.4.2 *Méthode d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immeuble	Linéaire	30 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.5 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
- Créances rattachées à des participations	-	-	-
- Prêts *(1)*	-	-	-
- Autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant			
- Créances usagers & comptes rattachés	-	-	-
- Autres	36 040 €	36 040 €	-
- Charges constatés d'avance	825 €	825 €	-
TOTAL	**36 865 €**	**36 865 €**	-
(1) Prêts accordés au cours de l'exercice	-		
Prêts remboursés au cours de l'exercice	-		

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.6 Produits à recevoir (à détailler)

Subventions à recevoir : 36 040 €

Autres prestations : néant.

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2 Passif

2.2.1 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	**Débiteur**	**Créditeur**
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs	-	564 669 €

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.2 Etat des dettes

	Montant en cours	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances	Echéances	
		Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	252 421 €	38 796 €	166 896 €	46 729 €
Emprunts, dettes financières divers	-	-	-	-
Sous total dettes financières (1)	***252 421 €***	***38 796 €***	***166 896 €***	***46 729 €***
Fournisseurs	10 210 €	10 210 €	-	-
Dettes fiscales et sociales	42 444 €	42 444 €	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Sous total autres dettes	***52 654 €***	***52 654 €***	-	-
TOTAL	**305 075 €**	**91 450 €**	**166 896 €**	**46 729 €**
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	37 691 €			

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation de l'effectif moyen (en ETP)

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres et assimilés	3	-
Non cadres	7	-
TOTAL	10	-

4 Autres informations

4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 261-7.1°d du Code général des impôts et en application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'est pas fourni. Cette information équivaudrait à délivrer une information individuelle.

4.2 Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2018 l'engagement s'élève à la somme de : 285 747 €
se décomposant comme suit :

- capital restant dû : 250 519 €
- intérêts servant le capital : 35 228 €

©2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Document Classification: KPMG Confidential

5 Tableaux annexes

5.1 Tableau des immobilisations

	Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	2 697		2 697		
	Total II	2 697		2 697		
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	849 040				849 040
	Install. techn., materiel, outillage					
	Install.générales, ag. am. divers	215 833		4 369		211 463
	Matériel de transport		8 990			8 990
	Mat. bur. et informatique, mobilier	27 926	3 905	18 794		13 036
	Immobi. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	1 092 799	12 895	23 163		1 082 530
Immobilisations financières	Participations					
	Creances rattachees à des part.					
	Autres titres immobilises					
	Prêts et autres immob. financières					
	Total IV					
	Total général (I+II+III+IV)	1 095 497	12 895	25 861		1 082 530

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

5.2 Tableau des amortissements

	Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	76	2 621	2 697		
	Total II	76	2 621	2 697		
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	225 999	28 296			254 295
	Install. techn., materiel, outillage					
	Install. générales, ag. am. divers	165 462	23 090	4 369		184 184
	Materiel de transport		1 270			1 270
	Mat.bur. et informatique, mobilier	17 985	4 641	18 794		3 832
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	409 447	57 301	23 163		443 585
Total général (I+II+III)		**409 523**	**59 923**	**25 861**		**443 585**

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

5.3 Tableau des réserves et provisions

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total				
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers				
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total				
Total général des provisions et dépréciations					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

ASSOCIATION
A D I L 93

Agence Départementale d'Information sur le Logement
De Seine-Saint-Denis

Siège social :

6/8 rue Gaston Lauriau
93 100 Montreuil

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2018

Cabinet ADDESS
Patrick Jouault
Commissaire aux comptes
30 Avenue Mozart
91 460 Marcoussis
Tél: 06 89 47 39 78
Email: p.jouault@addess.fr

ASSOCIATION
A D I L 93

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association ADIL 93, nous devons présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-86 du Code de Commerce.

Informations données sur chaque convention :

I – CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

- Néant

Fait à MARCOUSSIS, le 15 mars 2019

Cabinet ADDESS
Patrick JOUAULT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS
ADDESS CONSEIL
Expertise Comptable
Commissaire aux comptes
30, av. Mozart - 91460 MARCOUSSIS
Tél. 06 89 47 39 78
SIRET 750 711 137 00018

CENTRE DÉPARTEMENTAL
ENFANTS ET FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE

Centre Départemental Enfants et Familles

de Seine-Saint-Denis

ANNEE 2018

SOMMAIRE

PRESENTATION DU CENTRE DEPARTEMENTAL ENFANTS FAMILLES 4
Eléments transversaux d'analyse 6
Pôle Urgence.....13
Le Service d'intervention spécialisée (SIS) 20
Le Phare.....24
Le SAUO du Blanc-Mesnil.....26
Les Petits Loups.....27
L'Albatros.....29
Le Placement familial d'urgence et d'adoption (PFU/A).....31
Pôle Adolescents.....34
Sevran.....39
Villemomble 42
Montfermeil 43
Epinay-sur-Seine.....46
Le service de semi-autonomie (SSA).....47
Pôle Enfants 1 Villepinte 48
La Farandole.....53
Palmeraie 54
Adophe 55
Kirikou 59
Phenix.....59
Escale 61
Pôle Enfants 2 Borniche 63
Dauphins Bleus 72
Colibri.....73
Arc en ciel.....74
Horizon 75
Oasis.....77
Le placement familial.....78
Pôle Mères et enfants.....82
Colette Coulon.....88
Le Castel de l'Ermitage.....89
Le service des appartements relais (SAR).....91
Georges Sand 92
Pôle Santé 93
Pôle Villepinte.....94
Pôle Adolescents.....95

Pôle Mères et enfants 98
Pôle Urgence 99
Pôle Borniche 102

Direction chargée de la politique stratégique, pédagogique et de la qualité ...106
La politique pédagogique et la qualité 106

Direction chargée des instances, de la gestion des risques et de la communication 107
Les instances 107
La gestion des risques 110
La communication 110

Direction chargée des affaires financières, des travaux et des systèmes d'information 112
La facturation des séjours 112
Le suivi des contrats 113
Le suivi administratif du parc automobile 113
Les achats et les marchés publics 113
Le suivi des sinistres 117
Le service informatique 118
Le service technique 118
Travaux supervisés par le service technique 119

Direction chargée des ressources humaines et de la formation 120
L'organisation de la Direction des ressources humaines 120
La rédaction et la mise en œuvre d'un référentiel salarial pour les assistants familiaux 120
Les actions marquantes du service formation 120
La mise en œuvre des commissions administratives paritaires locales (CAPL) 121
La procédure d'évaluation 121
L'application des évolutions réglementaires 121
La conception du projet social 122
La production du bilan social et du bilan de formation 122
L'organisation des élections professionnelles 122
Le travail de la DRH en chiffres 122

Annexes 124

PRESENTATION DU CENTRE DEPARTEMENTAL ENFANTS FAMILLES

Le Centre départemental Enfants et Familles, établissement public autonome, est chargé d'accueillir les publics relevant des décisions administratives des services de l'aide sociale à l'enfance (Conseil général de la Seine-Saint-Denis) au titre de la mission de protection de l'enfance mais aussi des décisions judiciaires prises à ce même titre. Il est soumis au Code de l'action sociale et des familles (article L315-9 du C.A.S.F).

Il se compose d'un siège social, situé à Bobigny, qui réunit les services généraux de l'établissement assumant les fonctions supports de l'organisation institutionnelle, et de cinq pôles d'accueil :

- Le Pôle Enfants 1 Villepinte composé des structures d'internat, du service d'accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement (ADOPHE) et de « la Farandole » située à Saint-Denis : accueil d'enfants âgés de 3 à 13 ans, en internat.

- Le Pôle Enfants 2 Borniche, situé à Mary-sur-Marne : accueil d'enfants âgés de 0 à 12 ans, en internat ou placement familial.

- Le Pôle Adolescents composé des structures d'accueil d'internat situées à Montfermeil, Epinay-sur-Seine, Sevran et Villemomble et du service de semi-autonomie, situé à Livry-Gargan : accueil en internat ou en appartements/studios/foyer de jeunes travailleurs de jeunes âgés de 14 à 21 ans.

- Le Pôle Mères et Enfants composé du « Castel de l'Ermitage » situé au Raincy, de la « Maison de la Mère et de l'Enfant » située à Saint-Denis, du « Centre Colette Coulon » situé à Saint-Ouen et du Service des appartements relais (S.A.R.) : accueil de femmes mineures et majeures enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans.

- Le Pôle Urgence composé du S.I.S. (service d'intervention spécialisée) situé à Villepinte, du Phare, situé à Aulnay-sous-Bois, du S.A.U.O. (service d'accueil d'urgence et d'orientation) situé à Blanc-Mesnil, du P.F.U.A. (placement familial d'urgence et d'adoption) situé à Villepinte, de l'Albatros situé à Tremblay-en-France et du service « Petits loups » situé à Villepinte : accueils d'urgence (sauf L'Albatros) d'enfants âgés de 0 à 18 ans.

L'établissement public s'inscrit dans le dispositif départemental de la protection de l'enfance, organisé par le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance élaboré par le Département de la Seine-Saint-Denis. Il assure des missions d'accueil, d'hébergement, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement d'enfants de la naissance à 18 ans, de jeunes majeurs de 18 à 21 ans ainsi que de femmes isolées, enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Il apporte un service adapté aux besoins du public accueilli et conforme aux mesures décidées par les services départementaux et l'autorité judiciaire en mettant en œuvre des parcours personnalisés mobilisant si nécessaire différents lieux d'accueil et partenaires.

OFFRE DE SERVICE DU CDEF
367 places **en péréquation 361 places**

POLE VILLEPINTE	***76 places*** *(tranche d'âge 0/14 ans)*
Sur site	44 places internat mixte 12 places ADOPHE (Accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement)*****
Farandole	20 places internat mixte
POLE ADOLESCENTS	***68 places*** *(tranche d'âge : 14/18 ans et jeunes majeurs)*
Epinay	12 places internat garçons
Montfermeil	15 places internat garçons
Sevran	10 places internat filles
Villemomble	12 places internat filles
Service de semi-autonomie	19 mineurs et jeunes majeurs en appartement et en FJT
POLE BORNICHE	***95 places*** *(tranche d'âge : 0/12 ans)*
Sur site	55 places internat mixte
Placement familial	35 places
Placement familial d'adoption	5 places
POLE MERES ET ENFANTS	***50 places*** *(femmes enceintes ou avec enfant(s) de moins de 3 ans)*
Colette Coulon	10 places mineures
Georges Sand	10 places d'accueil en urgence
Le Castel	10 places femmes majeures
Appartements relais	20 places femmes majeures
POLE URGENCE	***78 places*** *(tranche d'âge : 0/18 ans)*
Le Phare	13 places internat mixtes 0/18 ans
SAUO Petits loups	10 places internat mixte 6/10 ans
SAUO Blanc-Mesnil	10 places internat mixte 10/18 ans
PFU/A	40 places d'accueil 0/18 ans
Albatros	5 places*

*Ces chiffres représentent la moyenne des places autorisés
Adophé : 11 places jusqu'à septembre 2018 et à partir d'octobre 15 places
Albatros : 10 places d'hébergement + 10 places de file active. Ouverture en octobre 2018

Eléments transversaux d'analyse

L'activité

Le CDEF a accueilli 1426 jeunes en 2018 (1566 en 2017) et a réalisé 1163 nouvelles entrées.

Le taux global d'activité 2018 est de **102%** par rapport au prévisionnel d'activité de 100%. Ce chiffre, même s'il est en baisse, s'inscrit dans la tendance de suractivité du CDEF constatée ces dernières années (106% en 2017, 107% en 2016).

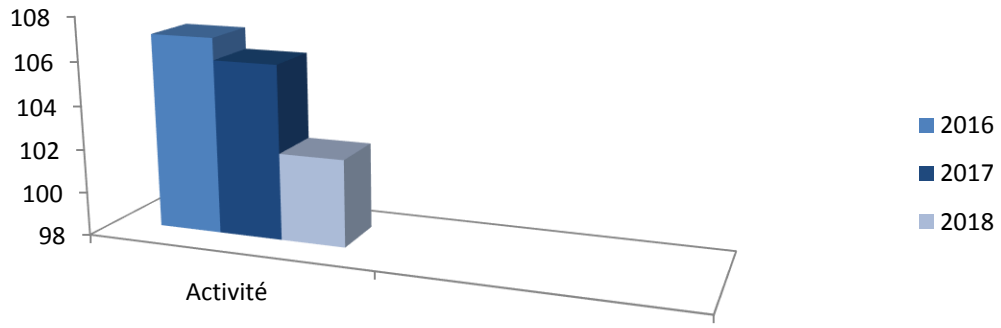

Le taux d'activité réalisé varie en fonction des pôles. La tendance est à la baisse sur les pôles Urgence, Adolescents et Borniche et à la hausse sur les pôles Mères et Enfants et Villepinte.

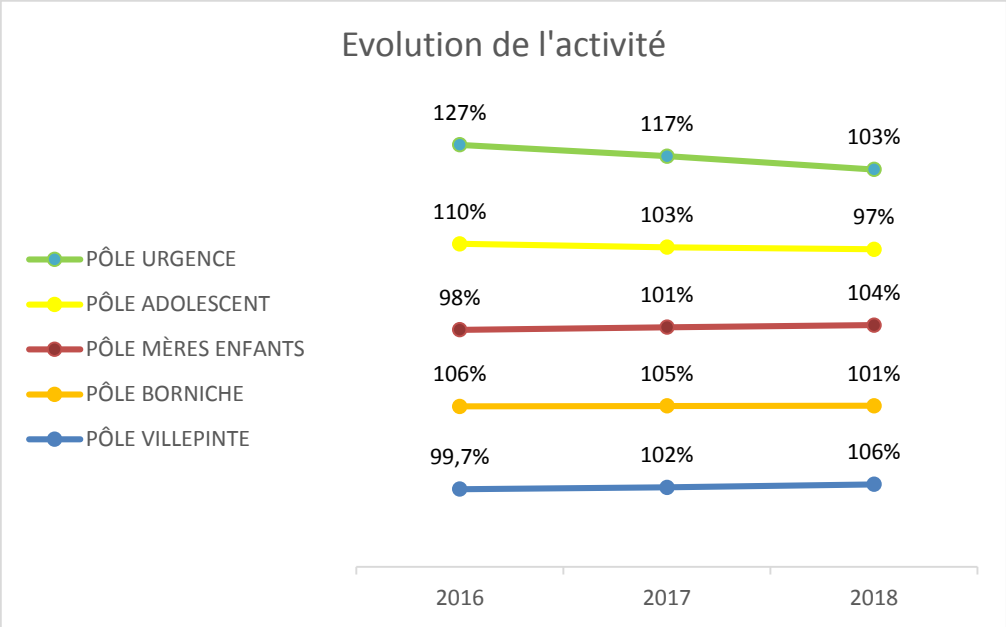

Nombre d'accueils répartis par pôle

Comme en 2017 et 2016 et en toute logique, le nombre d'accueils par pôle montre une large prédominance numérique des accueils du pôle Urgence, suivi du pôle Adolescents, de Villepinte, Borniche et du pôle Mères et enfants.

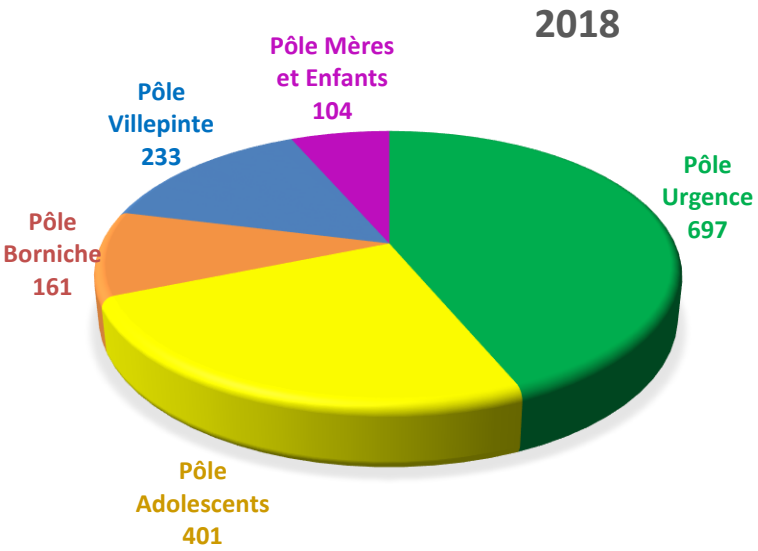

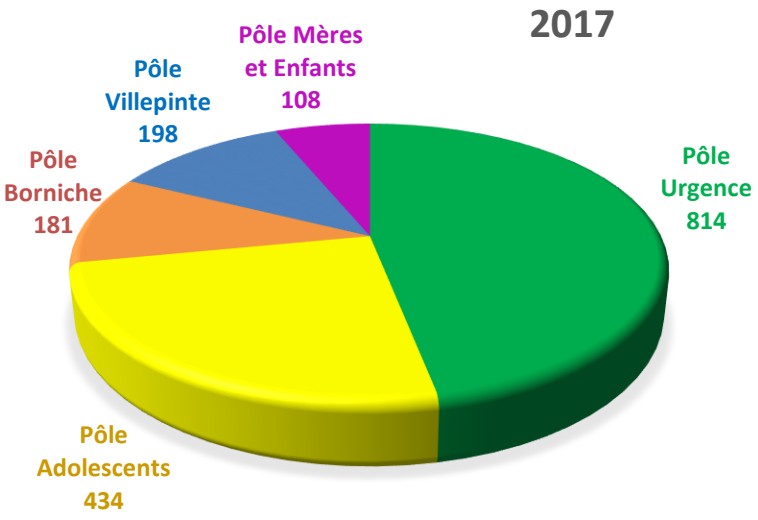

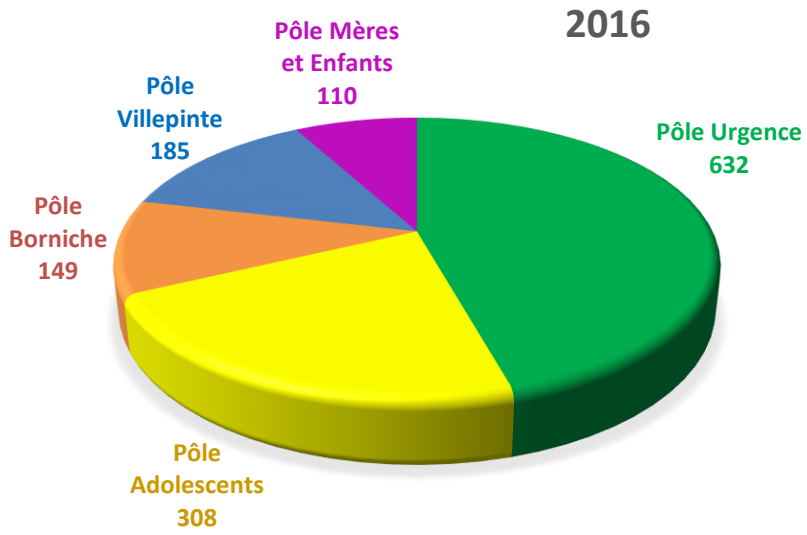

Les éléments suivants n'intègrent pas le pôle Mères et enfants auquel ils ne s'appliquent pas.

Le nombre de personnes accueillies en 2018 est en baisse par rapport à 2017 : 1322 en 2018 contre 1458 en 2017.

Modes d'admissions

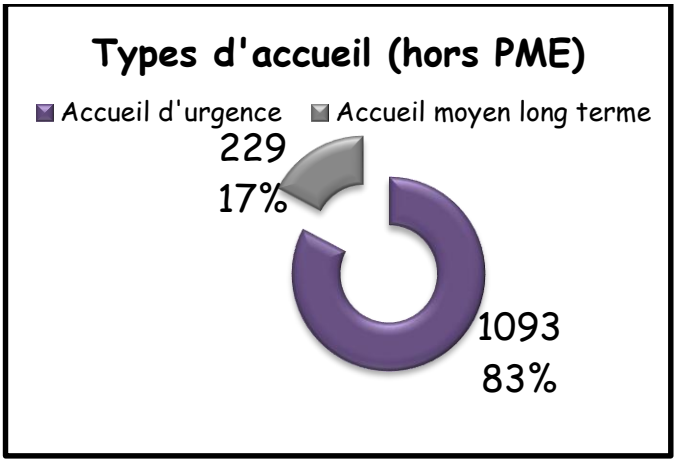

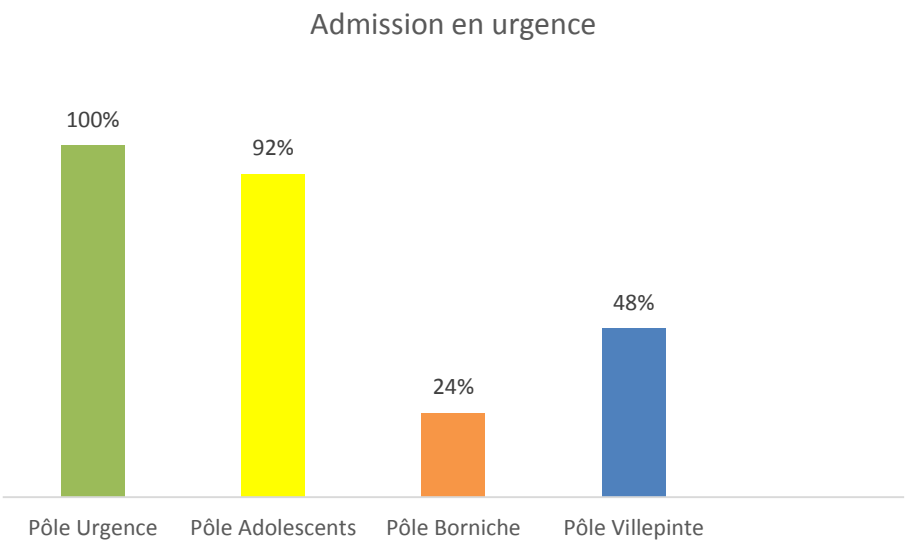

Au niveau des admissions, l'accueil en urgence prédomine toujours largement dans l'activité du CDEF (83% des accueils).

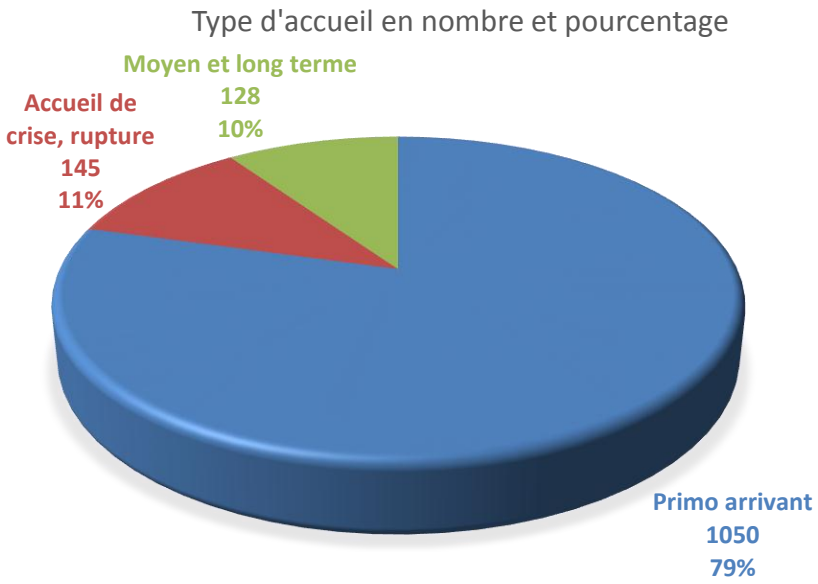

La proportion de primo arrivants a augmenté de 4% tandis que la proportion des accueils de crise et rupture a baissé de 4% par rapport à 2017.

Concernant les éléments suivants, l'analyse ne prend pas en compte le pôle Mères et enfants, le service ADOPHE et les mineurs hors département.

Motifs d'admission

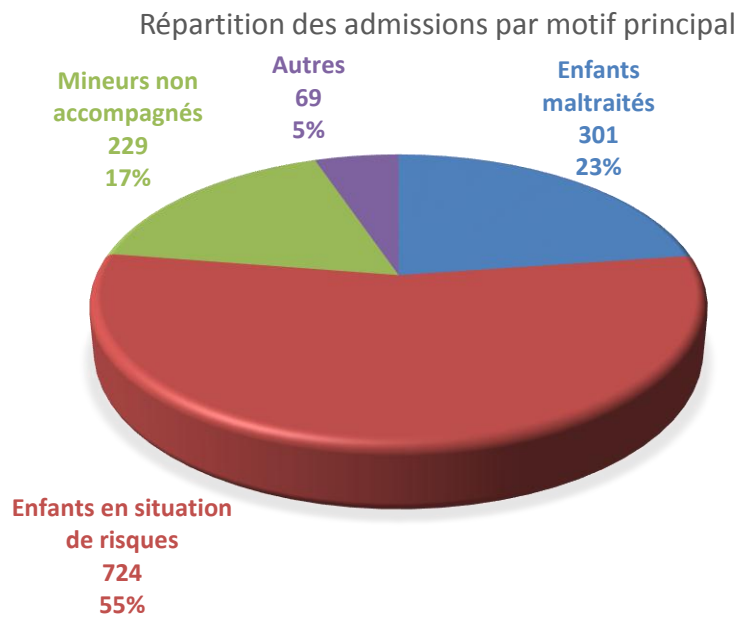

Les accueils pour risque sont majoritaires (55%).Ils sont en hausse par rapport à 2017 (50%). 23% des enfants ont été accueillis suite à des maltraitances.

Malgré les orientations définies par le service de l'Aide sociale à l'enfance qui visent à limiter l'accueil de mineurs non accompagnés (MNA) au CDEF, ils représentent encore 17% des accueils, chiffre néanmoins en baisse par rapport à 2017 (33%). Il s'agit de mineurs de moins de 15 ans ou accueillis pour un motif spécifique (fragilité particulière, mineure enceinte…) mais aussi de mineurs de 15 ans et plus accueillis au CDEF pendant les heures d'astreinte avant d'être accompagnés au service de l'ASE le jour ouvré suivant pour mise à l'hôtel et évaluation. Ces accueils sont surtout réalisés aux pôles urgence et adolescents.

Type de mesures

Malgré les orientations de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, les mesures judiciaires restent omniprésentes au CDEF : les mesures administratives sont en baisse par rapport à l'année 2017. Elles représentent 9% des présents au 31/12/2018 (13% des présents au 31/12/2017).

Age et sexe des enfants et jeunes accueillis

En 2018, le CDEF a accueilli plus de filles que de garçons contrairement à l'année précédente.

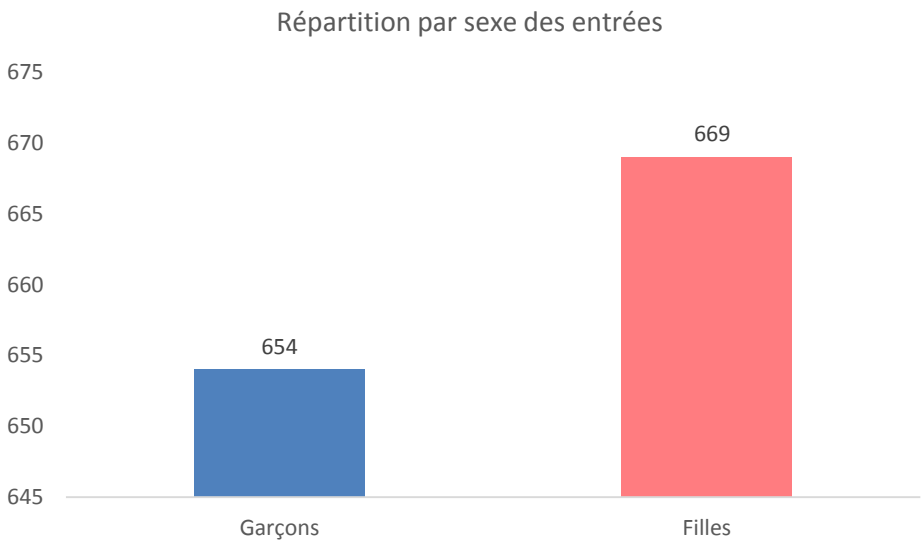
Répartition par sexe des entrées
675
670
665
660
655
650
645
654
669
Garçons
Filles

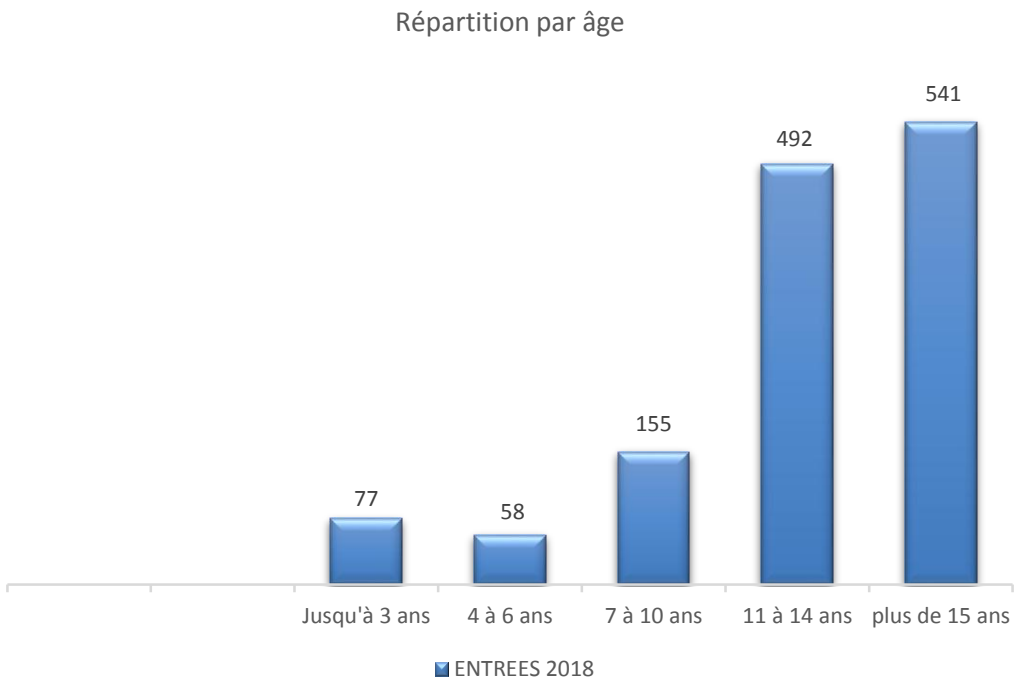
Répartition par âge
77
58
155
492
541
Jusqu'à 3 ans
4 à 6 ans
7 à 10 ans
11 à 14 ans
plus de 15 ans
ENTREES 2018

Durée de présence des jeunes sortis

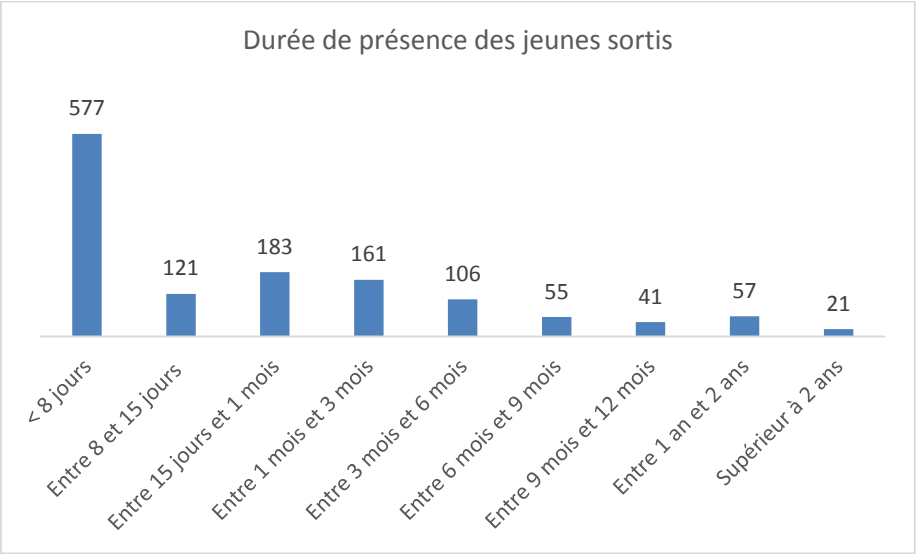

Comme les années précédentes, les accueils de court terme prédominent largement puisque les accueils de moins de 8 jours représentent 43% des accueils contre 53% en 2017 et 42% en 2016.

Modes de sortie

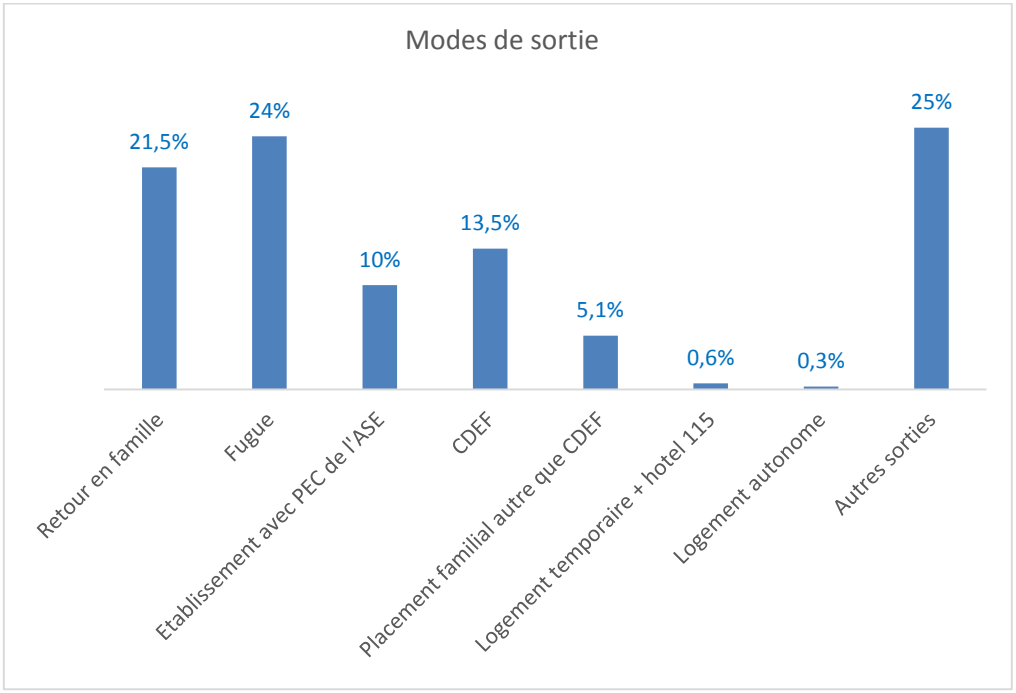

A l'instar des années précédentes, on constate un nombre important de retours en famille, de fugues et d'autres modes de sortie (hôtels, hébergement chez un tiers, inconnu…). Les orientations au sein du CDEF représentent la majorité des orientations vers les établissements avec prise en charge de l'ASE (+3% par rapport à 2017).

Pôle Urgence

Présentation du pôle

L'accueil d'urgence s'effectue à partir d'une orientation du Service d'intervention spécialisé (SIS). Les enfants arrivent sur les services d'accueil d'urgence du pôle dans le respect de leurs missions et des créneaux d'âges fixés. Le pôle urgence comprend également les 5 services éducatifs suivants :

- Le Phare
- Le SAUO Petits loups
- Le SAUO du Blanc-Mesnil
- Le PFU/A
- L'Albatros

Le Phare a pour mission d'accueillir les primo-arrivants et les jeunes en rupture d'accueil et de mener concomitamment au S.I.S. un travail d'évaluation des enfants et adolescents pris en charge dans l'optique de leur proposer rapidement une orientation répondant à leurs besoins.

Les SAUO Petits loups et du Blanc-Mesnil sont chargés d'accueillir respectivement des enfants âgés de 6 à 10 ans et des adolescents. La prise en charge de ces mineurs a pour finalité l'évaluation de leur situation afin de proposer une orientation adaptée.

Le PFU/A propose des placements au sein de familles d'accueil à des enfants de la naissance à 18 ans.

L'Albatros, service dit à bas seuil et qui a ouvert ses portes au cours du dernier trimestre 2018, a pour mission l'accueil de jeunes en errance.

Eu égard aux projets menés sur les services, le pôle Urgence ne se limite pas à l'accueil es mineurs. Il propose également un cadre éducatif autour de projets individuels et collectifs dans un souci continu d'une prise en charge de qualité et de bien-être des enfants.

L'activité

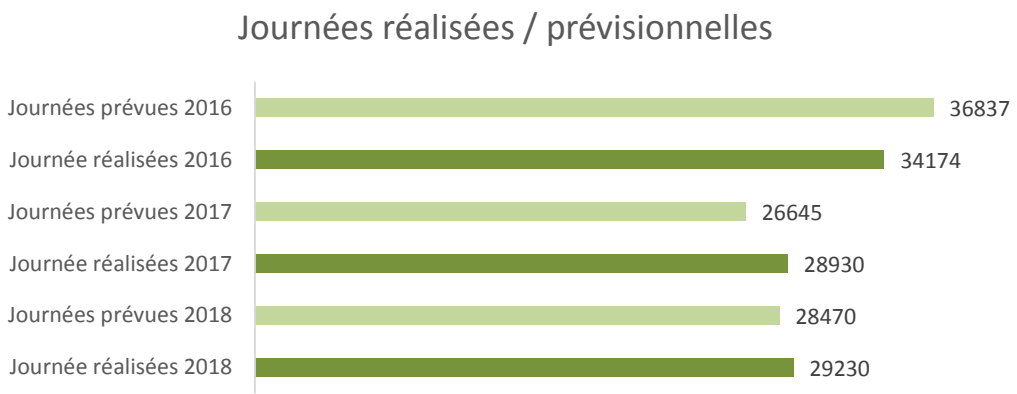

Le pôle urgence a réalisé 709 admissions. Au 31 décembre 2018, le pôle accueillait 84 enfants et jeunes. Le taux d'activité s'élève à 103% en 2018 avec un excédent de 760 journées par rapport au prévisionnel. Des réponses aux besoins repérés ont été élaborées ; ainsi, un projet d'extension des missions du SIS a été pensé pour évaluer les situations en amont de la prise d'OPP par le parquet, sa mise en œuvre débutera le 1er juin 2019.

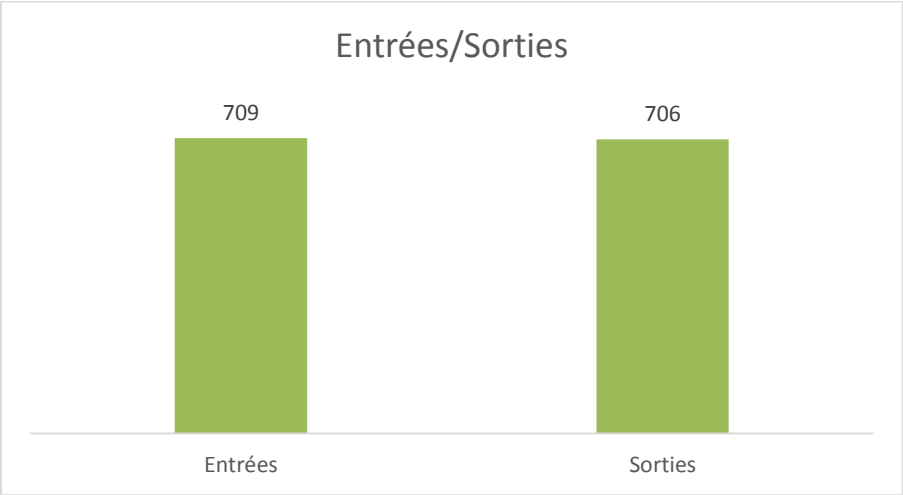

Le nombre de sorties dans l'année (706) est approximativement égal au nombre d'entrées (709). La volonté du pôle à être attentif à cet équilibre ne peut se réaliser que dans un travail partenarial continu avec l'ASE qui restera l'une des préoccupations centrales du pôle.

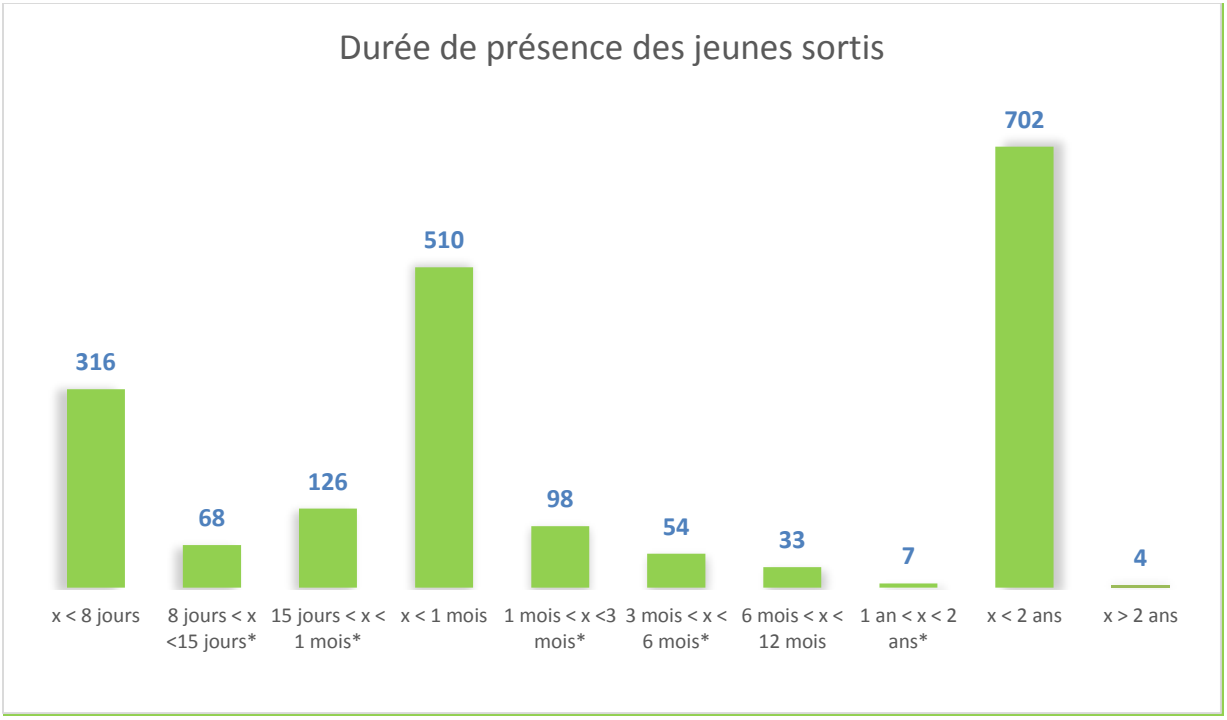

On constate que 316 accueils ont duré moins de 8 jours et 510 moins d'un mois. On remarque également que 94 accueils ont duré plus de 3 mois et 702 moins de deux ans.

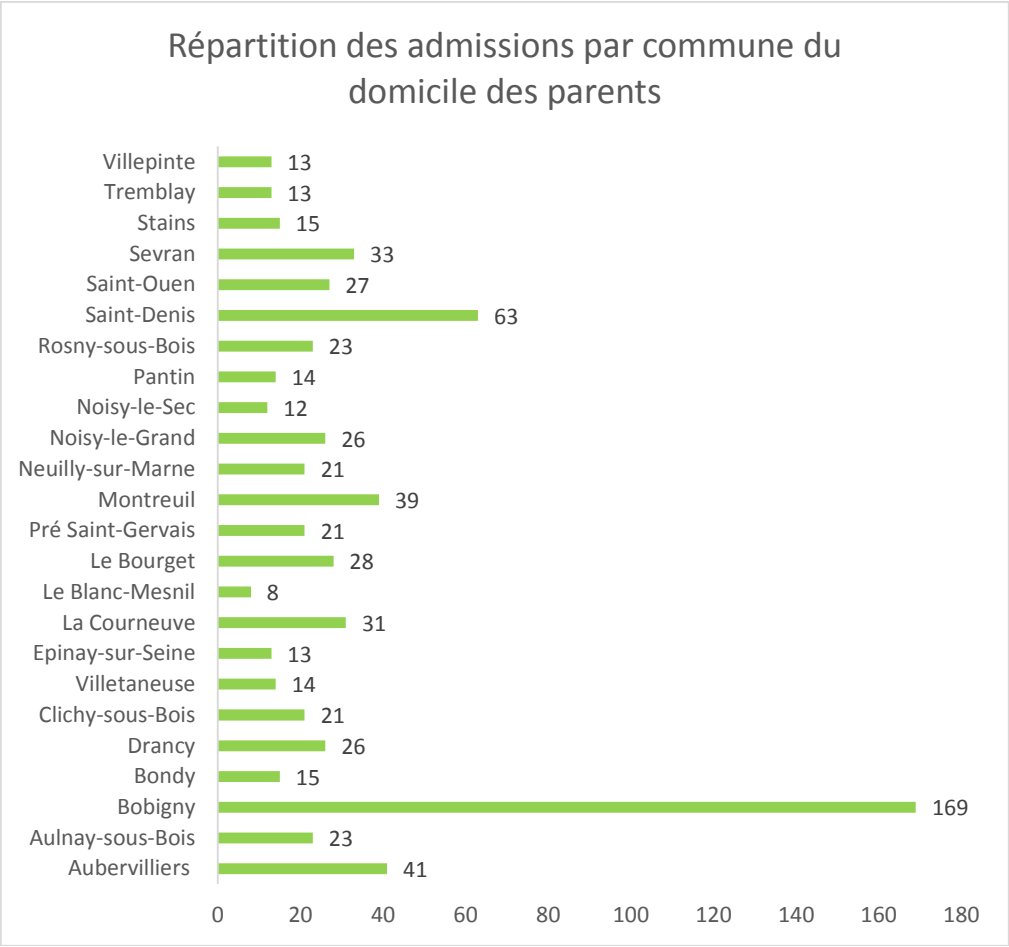

On observe une forte proportion de foyers domiciliés sur les communes de Saint-Denis et surtout Bobigny. On constate de grands écarts par rapport aux autres communes.

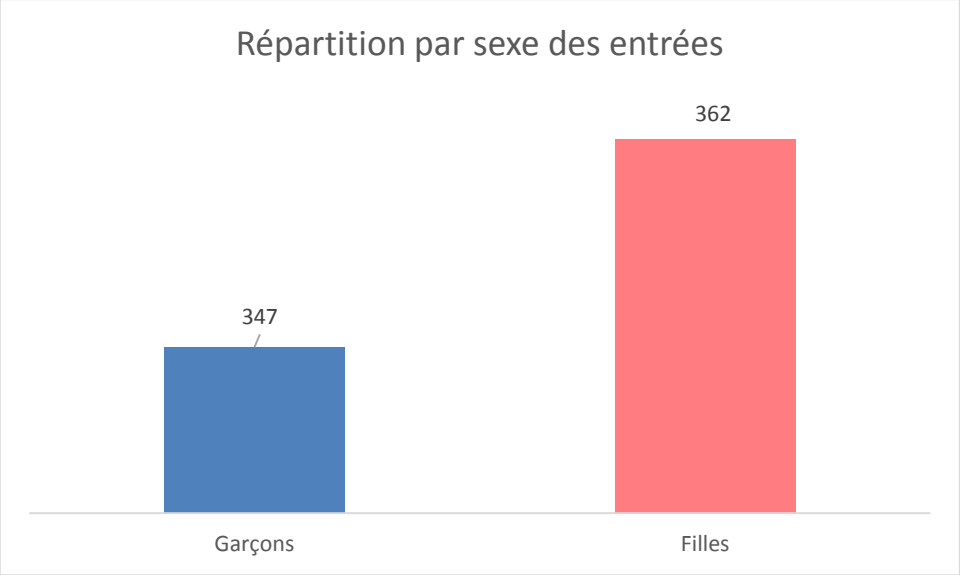

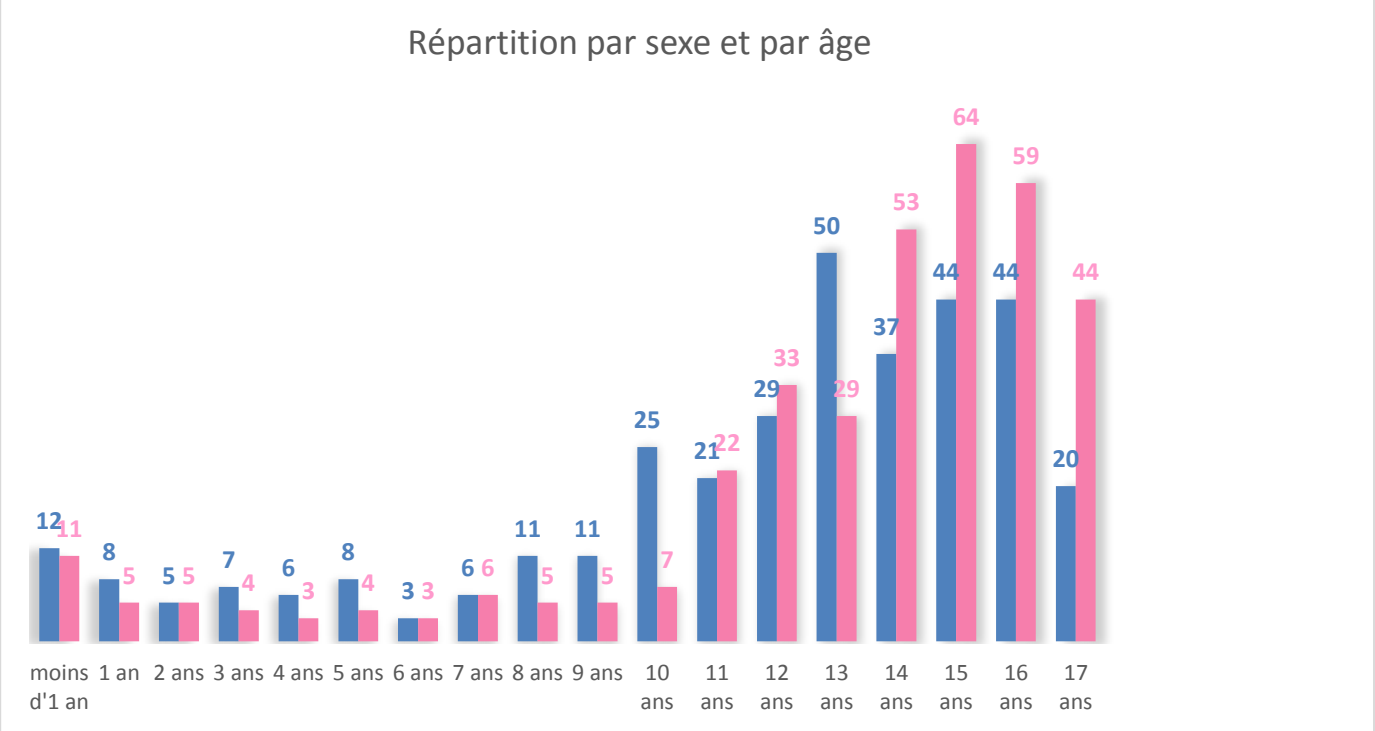

Le pôle a accueilli majoritairement des jeunes et enfants âgés de 10 à 17 ans.

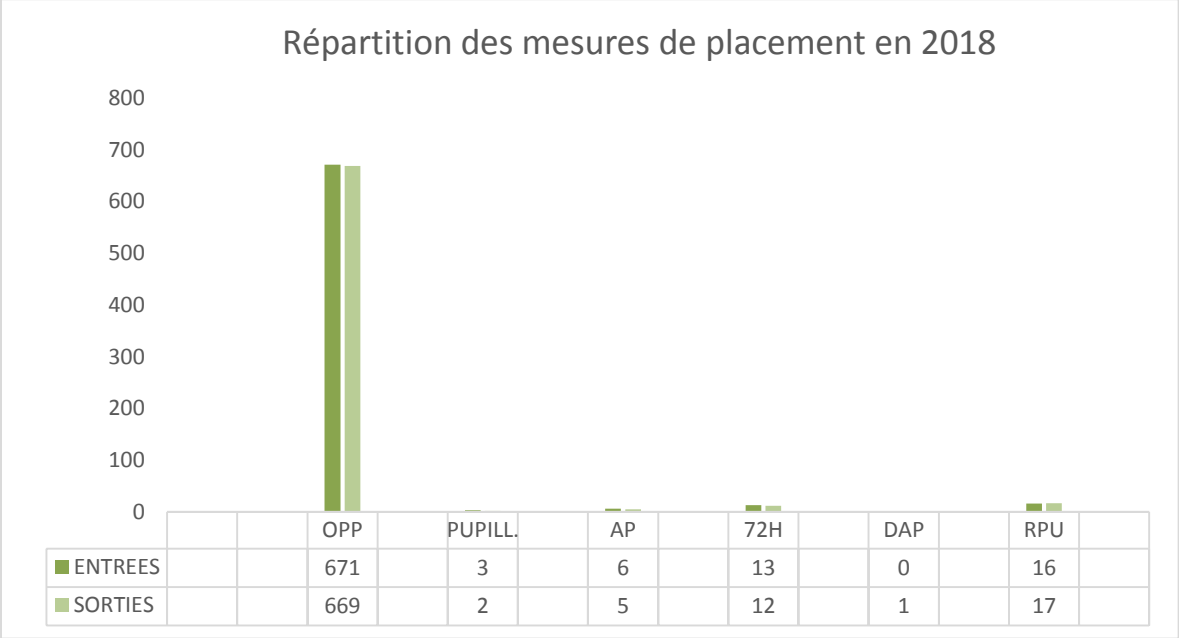

Sur les 709 admissions en 2018, on constate que la part des décisions judiciaires reste encore très élevée comparée aux décisions administratives. Elles représentent plus de 94% des décisions.

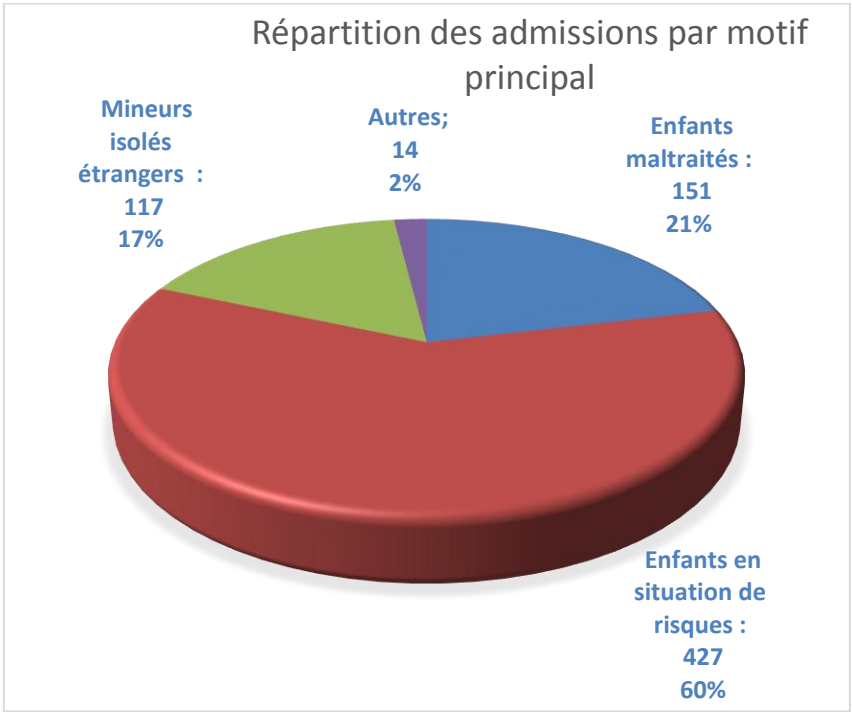

Les admissions pour un motif de sécurité du mineur (406) sont de loin les plus nombreuses. Les violences physiques restent une cause importante de maltraitance. Il n'y a pas de prévalence supérieure des violences sexuelles sur les violences physiques. Les violences psychologiques sont marginales. Elles sont probablement sous évaluées ou sous entendues dans la hiérarchie des types de maltraitance. Quant aux négligences lourdes, bien que souvent évoquées, elles ne ressortent pas des motifs écrits de maltraitances dans les demandes de placement.

On observe que le nombre de MNA est important.

Il est à noter qu'un certain nombre de mineurs placés, notamment dans le cadre des ruptures, ont parfois commis ou tenté de commettre une infraction. Les délits commis sont causés sur des biens matériels (de la tentative de vol au vol aggravé) et parfois sur autrui (des agressions plutôt en réunion). Concernant les conduites à risques, l'usage de produits illicites est fréquent chez les adolescents accueillis et touche autant les filles que les garçons. Est observée aussi une augmentation des situations de prostitution chez les filles. La fugue reste une expression du mal-être des adolescents, fortement rencontrée dans les services d'accueil du pôle Urgence.

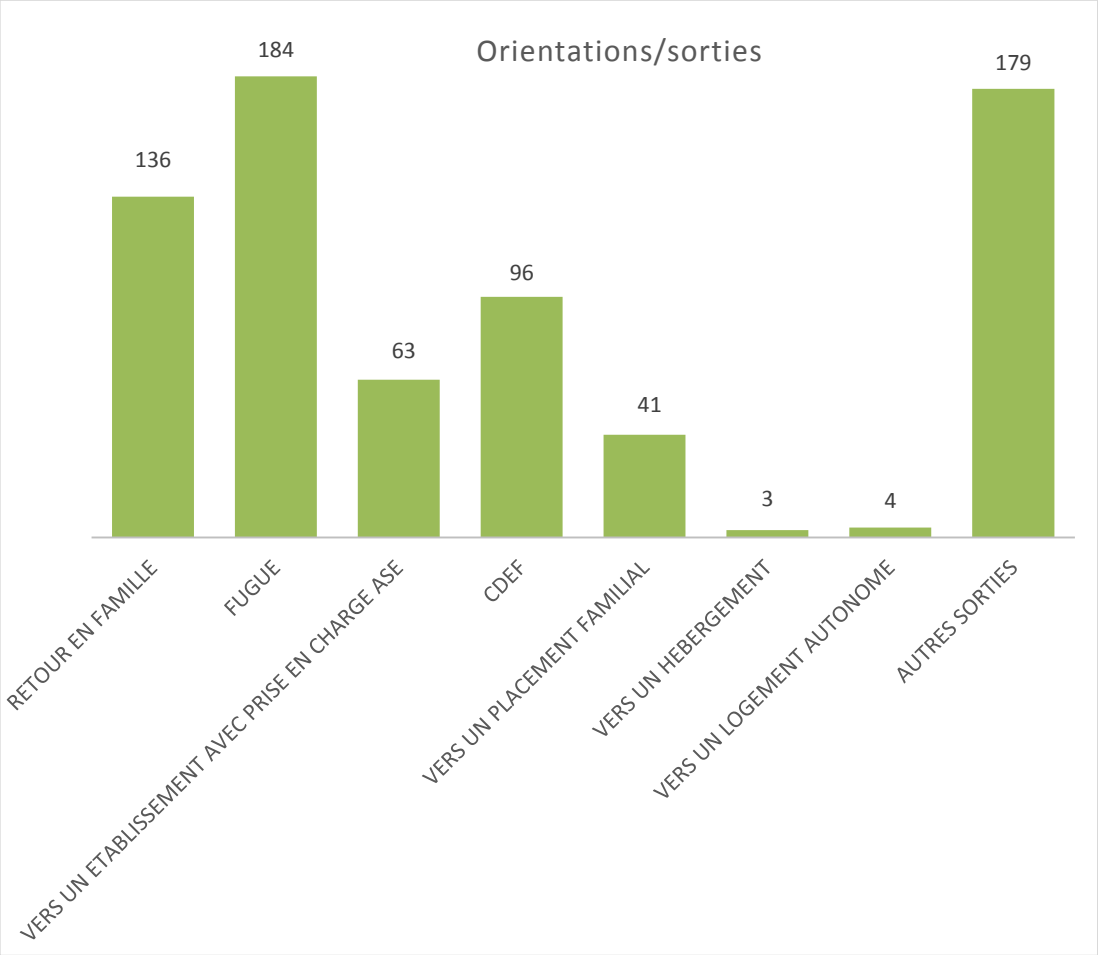

Suite au temps d'évaluation et d'accompagnement, l'orientation la plus adaptée est proposée en concertation avec le service de l'ASE. Les fins de prise en charge pour fugue restent importantes. Les retours en famille ne représentent que 19% des orientations.

Les points marquants de l'année 2018

Le projet cadre des placements familiaux et le nouveau statut

L'année 2018 a permis d'élaborer le projet cadre des placements familiaux du CDEF. Différents groupes de travail impliquant l'ensemble de l'équipe (éducateurs, assistantes familiales et psychologue) du PFU ont été planifiés au cours du premier trimestre 2018.

La finalité de la démarche était de valoriser la spécificité des placements familiaux du CDEF en établissant un cadre éthique balisé allant dans le sens du respect des besoins de l'enfant accueilli et un positionnement des professionnels axé vers une dynamique d'évolution des pratiques.

En outre, ce nouveau projet a engagé une réflexion sur la politique salariale relative aux assistantes familiales employées par le CDEF.

Les fruits de cette démarche ont permis de garantir :

- L'attractivité du statut des assistants familiaux du CDEF dans un contexte de potentielle extension des places de placement familial
- L'élaboration d'un statut des assistants familiaux propre au CDEF
- Une meilleure compréhension de la gestion des assistants familiaux par le service RH et une gestion facilitée

Cette année a été écrit et finalisé le projet de service du PFU.
Sa construction et son écriture se sont réalisées à plusieurs mains par le biais de groupes de travail pluridisciplinaires. Cela a aussi permis de développer des outils et de poser des instances (DIPC, synthèses cliniques…) dont le but est de rythmer le travail des 4 mois d'accueil des enfants et adolescents.

Le rôle singulier de l'accueil au Phare

Concernant le Phare, les accueils ont été directement liés à l'activité du SIS. Des jeunes primo-arrivants et en rupture d'accueil ont été accueillis sur la structure avec un taux d'activité qui dépasse les 130 % sur l'année. Durant certaines périodes, le Phare a rencontré des difficultés pour orienter dans les délais pensés. Cela a généré une réflexion continue, fortement axée sur le sens des accueils à très court terme, aux modalités de travail avec le SIS et aux difficultés à orienter les adolescents dans le temps imparti.

Projet d'extension des missions du SIS

Suite au constat fait ces dernières années par le Département de Seine-Saint-Denis d'un turn-over important des admissions en urgence qui sortent rapidement du dispositif

d'accueil, s'est posée la question de la pertinence de ces nombreux accueils sur une durée courte et des réponses alternatives qui pourraient être mises en place, en évitant les placements inappropriés et souvent préjudiciables pour les enfants et leurs familles, ce qui conduit par ailleurs à surcharger le dispositif.

De même, le parquet des mineurs mettait en évidence que plus de la moitié des mainlevées de placement intervenaient entre 8 jours et 3 mois après l'accueil et soulignait la nécessité d'une meilleure évaluation en amont pour éviter ces placements non nécessaires, faisant émerger l'idée d'une intervention qui permettrait d'éviter, dans une certaine mesure, ces placements en urgence.

Cette démarche nécessite une convention tripartite CDEF/ASE/ Parquet. Tout au long de l'année, des temps d'élaboration avec l'équipe ont été conduits afin de travailler sur le cadre de ces évaluations préalables des situations, dans la perspective d'une mise en œuvre de la nouvelle mission durant l'année 2019.

La création de l'Albatros

Dans le cadre du dispositif d'accueil départemental, certaines problématiques observées requièrent de la part des services une adaptabilité et un accompagnement spécifiques. Il est notoire de remarquer qu'au fil du temps, le dispositif actuel ne répond que peu ou prou aux situations d'enfants dites complexes. Une particularité de ces situations tient aux fugues répétées, portant à croire que la fugue est le dernier recours pour le jeune pour interpeller l'institution censée l'aider à se construire. S'est alors posée la question de la capacité institutionnelle à protéger ces mineurs en prise avec l'errance.

Ce sont pour eux que s'est créé au dernier trimestre de cette année 2018 l'Albatros. Le principe clé du service consiste en une forte individualisation dans la prise en charge, pour cheminer avec les jeunes, à leur rythme, avec leur potentiel, leurs compétences mais aussi leurs difficultés, dans une progression pas à pas.

Le Service d'intervention spécialisée (SIS)

Le Service d'intervention spécialisé (SIS) du Centre départemental enfants et familles de la Seine-Saint-Denis est un service particulièrement sensible puisqu'il évalue les situations des enfants et les oriente dans un lieu d'accueil, par délégation du Département. Le service fonctionne toute l'année, de jour comme de nuit, sans interruption.

Activité

L'année 2018 a été une année riche dans le cadre de la permanence. Chaque appel a donné lieu à l'élaboration d'une fiche d'astreinte transmise dans la soirée à l'ASE et aux structures concernées par les accueils. Les agents du SIS ont rédigé 5 726 fiches d'astreinte, ce qui représente un peu plus de 15 fiches par jour, avec une pointe au mois de juin à 20 fiches par jour.

Nous constatons, cette année encore, une légère augmentation des demandes en urgence transitant par le SIS, dans la continuité des années précédentes. Ainsi, en 2016, nous notions 2 099 demandes accueil ; en 2017, il y en a eu 2 512, soit une augmentation de 412 demandes ; en 2018, les demandes en urgence s'élèvent à 2 627, soit 115 demandes de plus que l'année précédente.

Ces demandes sont réparties comme indiquées dans le graphique ci-dessous :

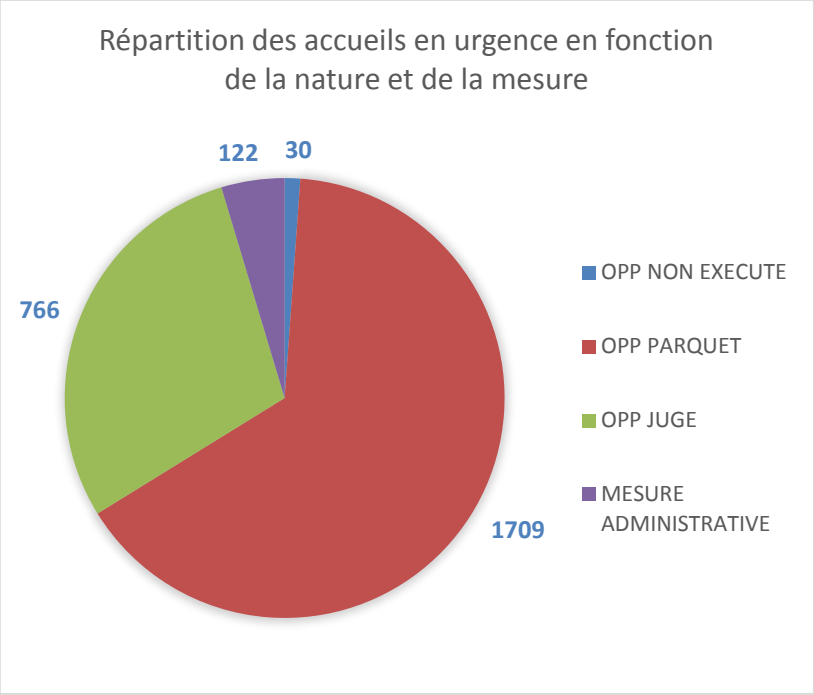

La répartition par sexe pour ces demandes est de 970 filles et 1 657 garçons.

Elles se composent de :

- **1 709 OPP Parquet :**
  - 235 mineurs connus par les services sociaux ou en attente d'évaluation de l'ASE 93 (72) mais aussi ayant fait l'objet d'une information préoccupante de la part d'un service habilité (CRIP/ Etap'Ado)
  - 2 mineurs dont l'évaluation par l'ASE est en cours
  - 27 mineurs en rupture de leur lieu d'accueil initial
  - 1 445 OPP Parquet pour des mineurs non connus, dont :
    - 447 mineurs primo-arrivants
    - 11 mineurs rentrant dans le cadre du protocole « Tentative d'homicide ou homicide conjugal »
    - 14 mineurs de retour de zones de combats

- 694 mineurs non accompagnés du département ou hors département mais aussi hors pays ou sans autorité parentale sur le territoire
- 1 mineur en rupture de son lieu d'accueil initial
- 278 mineurs en fugue ou d'un autre département

- **766 OPP Juge** :
  - 656 mineurs connus, composés majoritairement de 452 mineurs en rupture de placement
  - 110 mineurs non connus

Pour finir, les 122 mesures administratives relèvent principalement des recueils provisoires en urgence (RPU) pris pour les MNA (56) et des mesures 72 h (25 pour le 93 et 10 pour les HD).

La gestion des demandes d'accueil

Les demandes d'accueil en urgence ont été la plus grosse difficulté rencontrée par les membres de l'équipe du SIS en raison de la saturation quasi permanente du dispositif d'urgence et du refus des structures associatives habilitées d'accueillir certains profils de jeunes. En effet, nous avons constaté une baisse, au cours de l'année 2018, des accueils dans les structures associatives habilitées, quelquefois malgré des disponibilités.

La saturation des services spécialisés relevant de la pédopsychiatrie et de la protection judiciaire de la jeunesse pose aussi un problème d'orientation des enfants relevant de ces spécialisations. Afin de pouvoir gérer le flux des demandes d'accueil, nous avons orienté au sein même du CDEF 1 147 mineurs sur ses services d'accueil d'urgence mais aussi ses services d'accueil moyen et long termes en raison de la saturation du dispositif d'urgence départemental. D'autres accueils ont été effectués par les services associatifs habilités qui ont accueilli 330 mineurs et les assistantes familiales du BAF qui ont accueilli 798 mineurs.

Ces chiffres nous conduisent à constater que le CDEF est un lieu priorisé pour l'accueil de tous les jeunes confiés, primo-arrivants ou en rupture, au détriment parfois de la dynamique des groupes et des projets de service. En effet, l'accueil des jeunes en rupture de placement, pris en charge régulièrement et répétitivement dans le cadre de la permanence du SIS, questionne la pertinence des dispositifs et modalités d'accueil proposés en direction de ce public. Par ailleurs, un certain nombre de situations arrivant dans la permanence du SIS pose problème :

- **352 recherches de places non abouties** du fait que les éducateurs « fil-rouge » des circonscriptions trouvent des solutions d'accueil sans en informer l'agent du service, lequel continue ses recherches. Cette pratique embolise la permanence du SIS et nécessite une annulation par le travailleur social de permanence de la place trouvée.
- **187 situations** bénéficiant depuis plusieurs jours, voire plusieurs mois, d'une mesure en assistance éducative non exercée ordonnée par un juge des enfants. Ces situations arrivent dans le dispositif d'urgence parfois en dépit d'une période conséquente laissée par le juge des enfants pour l'organisation du placement.

Répartition des demandes d'accueil dans la semaine

Les demandes d'accueil suite à une OPP Parquet pour un mineur non connu s'effectuent principalement en semaine. 121 demandes ont été faites de 8 h 30 à 17 h 30 et 120 demandes de 17 h 30 à 20 h. De 20 h à minuit, 41 demandes sont recensées alors que la nuit n'en compte plus que 19, dont 4 ayant donné lieu à une demande de main levée immédiate. Le weekend, les demandes d'accueil sont peu élevées : elles s'élèvent à 36 en 2018.

Le début de la permanence, de 17h30 à 20 h, concentre la majorité des demandes d'accueil. Les weekends et jours fériés, ce sont les MNA pour lesquels le Parquet prend le plus d'OPP, il y en a eu 160 sur un total de 376 demandes.

Le soutien et l'accompagnement téléphonique pendant la fermeture des services de l'ASE

L'équipe du SIS a assuré 952 soutiens et accompagnements téléphoniques aux assistantes familiales du BAF, aux personnels des hôpitaux, aux directions de colonies ou de centres de loisirs, aux familles et aux mineurs n'arrivant pas à joindre l'ASE. Cette mission est à questionner au sens où les personnels du SIS n'ont pas la connaissance des situations qu'ils doivent orienter ou conseiller.

Les évaluations

Toutes les situations de mineurs primo-arrivants hors MNA bénéficiant d'une OPP Parquet 93 ont donné lieu à un écrit, excepté dans les cas où :

- la famille faisait déjà l'objet d'un travail avec un service social
- le service s'est retrouvé dans l'impossibilité de contacter l'autorité parentale ou celle-ci a refusé tout échange avec le service

En 2018, les personnels du SIS ont rédigé 566 rapports d'évaluation de situations ainsi que 15 rapports dans le cadre du protocole « Tentative d'homicide ou homicide conjugal ».

Ces rapports d'évaluation concernent 447 primo-arrivants, les autres concernant des situations connues par d'autres services. Chaque personnel du SIS a réalisé près de 37 évaluations. Chaque rapport, d'une moyenne de 8 pages, détaille la situation familiale et le contexte de la crise. Ces écrits se rédigent en binôme, avec une qualité rédactionnelle attestée par les magistrats.

Les travailleurs sociaux ont également réalisé **1 056 notes**. Elles sont rédigées lorsque le travail d'évaluation n'est pas possible ou très limité. Elles concernent également les mineurs sans aucune autorité parentale sur le territoire mais aussi les hors département pour lesquels les personnels du SIS organisent le rapatriement.

L'équipe du SIS

Plusieurs éducateurs et psychologues ont été recrutés en 2018. Une responsable adjointe a également récemment pris ses fonctions.

Perspectives 2019

L'extension des missions du service s'inscrit dans un cadre de réduction des accueils limitant l'intervention de l'ASE ou des services judiciaires. Elle permettra une meilleure évaluation des intentions de demandes d'OPP évitant ainsi les placements non nécessaires. La date de début de cette nouvelle activité est fixée au 1er juin 2019.

Le Phare

Le projet initial

Le 6 novembre 2017, le Phare prend la suite du SAS. De nouveaux locaux et une équipe au complet ont permis de réajuster la prise en charge au plus près des besoins des usagers. Ainsi, la capacité d'accueil a été arrêté à 13 jeunes, des ateliers de journée sont proposés aux usagers et les missions sont recentrées sur une évaluation de courte durée en lien avec le SIS (Service d'intervention spécialisé) pour des situations de jeunes non connus des services sociaux. A la marge, le Phare est également habilité à accueillir et évaluer les ruptures de placement.

Le projet de service actuel s'est construit autour d'une période d'accueil maximal de 23 jours. Durant ce temps, l'équipe éducative, de concert avec l'équipe du SIS, a été en charge de l'évaluation des compétences familiales et du quotidien du jeune afin qu'une orientation adaptée soit proposée.

Un projet de service en construction

Durant les premiers mois, il a été nécessaire d'accompagner les membres de l'équipe à appréhender un projet spécifique. Peu d'entre eux disposaient d'une expérience significative de l'urgence. C'est pourquoi il a été indispensable qu'un travail autour du projet de service se mette en place. Cette démarche a été formatrice pour les agents et leur a permis de construire un socle de travail commun qui a été un repère pour les jeunes accueillis. L'accompagnement proposé tenant compte de la durée de l'accueil, la scolarité a été travaillée en interne pour les jeunes en rupture et une scolarité externe a été maintenue pour les jeunes en capacité de prendre les transports.

Le profil du public accueilli

Si le Phare est habilité à accueillir dans la mixité des enfants âgés de 3 à 17 ans, l'expérience sur cette année nous montre qu'une forte demande d'accueil s'est faite sur la tranche d'âge 15-17 ans et en majorité pour des jeunes filles ayant dénoncé des faits de violences parentales. La gestion du quotidien a mis en avant qu'un certain nombre d'entre elles était de près ou de loin prise dans des problématiques prostitutionnels. Ces situations ont mis en exergue un déficit de formation des professionnels en la matière. Partant de cela, il a fallu trouver des ressources au sein de l'environnement associatif. C'est donc suite à cette démarche qu'un travail d'accompagnement de l'équipe sur les conduites prostitutionnelles a pu se mettre en place. Des partenaires comme la MMPCR, l'association Charonne et l'ACPE ont été des lieux de réflexion ressources. Ils nous ont fait profiter de leur expérience et des documents de référence aux contenus très riches ont permis de mieux comprendre les phénomènes prostitutionnels.

Activité

Les accueils du Phare sont directement liés à l'activité du SIS. Primo-arrivants comme jeunes en rupture d'accueil peuvent être accueillis sur la structure. Le taux d'activité dépasse les 130 % à l'année.

Le travail avec les familles

Il a été difficile de mobiliser les parents autour de rencontres. De ce constat émerge une hypothèse : il peut être difficile pour les parents de repérer les missions de chaque service (SIS, ASE et service d'accueil). Un schéma explicatif simple est en train d'être travaillé avec l'équipe éducative. Le travail avec les familles est un axe majeur de réflexion sur le Phare.

Le travail partenarial

Des partenariats éducatifs ont été développés auprès de structures telles que Moissons Nouvelles, Les Gavroches et Jean Coxtet. Ces partenariats demandent à être élargis.

Pour les primo-arrivants, l'absence de CMU n'a pas toujours permis d'assurer une prise en charge médicale répondant de manière optimale aux besoins des usagers. Depuis le mois de juillet 2018, l'arrivée d'une nouvelle infirmière sur le pôle a permis d'accéder à des partenaires médicaux (pharmacie, CMS…) qui se sont montrés compréhensifs quant à la situation. Le constat est fait que l'accompagnement médical est de meilleure qualité.

En termes de suivi scolaire, les liens construits avec la chambre des métiers de Bobigny et le CIO d'Aulnay-sous-Bois ont permis de mobiliser à nouveau certains jeunes en rupture de scolarité. Dans ce domaine, une difficulté d'accompagnement apparaît pour les jeunes de moins de 15 ans pour qui aucune alternative n'est prévue s'ils souhaitent construire un projet professionnel plutôt que de rester dans une scolarité classique.

Les difficultés majeures rencontrées

Le Phare dispose aujourd'hui d'une année de recul. Durant cette année 2018, certaines difficultés majeures ont été constatées :

- l'absence de nomination de référent ASE pour les primo-arrivants, dans les trois semaines d'accueil ;
- le défaut d'orientation rapide, les établissements répondant généralement 1 mois après la demande.

Elles ont été un frein significatif dans la construction du projet des jeunes accueillis, tout en les laissant dans une zone d'incertitude quant à leur sortie du dispositif d'urgence.

La gestion de l'orientation est, dans une majorité des cas, laissée à la charge de la structure sans que la démarche ne soit forcément soutenue par les services ASE.

Perspectives 2019

Aujourd'hui, force est de constater que le Phare ne peut plus répondre aux missions d'évaluation et d'orientation flash qui lui étaient dévolues. L'année 2019 devra permettre

l'élaboration d'un projet de service en corrélation avec les nouvelles missions d'un accompagnement pendant trois mois des adolescents accueillis. Un travail devra être concerté avec l'ASE pour améliorer la fluidité du parcours des adolescents. Enfin, il sera indispensable, que le Phare continue à s'inscrire dans le réseau et renforcer les liens existants en affinant sa connaissance des dispositifs/structures existants mais aussi en mutualisant des moyens pour une optimisation de l'accompagnement du public accueilli.

Le SAUO du Blanc-Mesnil

Activité

Les journées réalisées en 2018 ont été au nombre de 4 309 contre 4 454 en 2017. En 2018, le nombre d'entrées a légèrement diminué, 129 contre 170 en 2017. Les sorties sont au nombre de 125 en 2018 contre 171 en 2017.

En 2018, sur les 129 entrées, on compte 123 OPP, 4 accueils de 72 h ainsi que 2 RPU. Les filles sont au nombre de 64 et les garçons 65. La majorité des jeunes accueillis se situe dans une tranche d'âge comprise entre 14 et 16 ans (72 dont 31 garçons et 41 filles). L'autre tranche d'âge également importante est celle des 11/13 ans (34 jeunes en 2018, 20 filles et 14 garçons). Trois mineures enceintes ont été accueillies sur l'année 2018.

Les motifs de placement sont pour 84 jeunes accueillis en lien avec des situations à risque liées à la sécurité. Les violences physiques concernent 13 situations et 1 situation porte sur des violences sexuelles. Les MNA représentent 29 situations.

Une grande majorité des jeunes filles accueillies avaient des problématiques en lien avec la prostitution de manière régulière ou plus occasionnelle, ce qui pouvait complexifier la prise en charge car les professionnels ne sont pas réellement formés à ce genre de situations. Cependant, des partenariats avec des associations spécialisées ont pu être mis en place afin de pouvoir disposer d'éléments de réponse ou d'outils pour mieux accompagner ces jeunes filles. Chez les garçons, la consommation de cannabis et donc l'addiction était très présente et pouvait mettre les professionnels dans une certaine impuissance.

Les jeunes scolarisés sont au nombre de 3 (1 en 5ème, 2 en 4ème). Une grande majorité des jeunes accueillis en 2018 était déscolarisée.

Les jeunes accueillis viennent le plus souvent de Bobigny (20 d'entre eux), de Montreuil (10 d'entre eux), de Saint-Ouen (9 d'entre eux).

Sur les 125 sorties, 43 sont des fugues, 21 des retours en famille, 17 une orientation vers un autre établissement dont 11 dans des structures du CDEF, 1 chez une assistante familiale, 2 en semi-autonomie. 41 situations, n'a pas de motif connu (18 inconnus et 23 autres). Un partenariat est mis en place avec certaines structures mais il reste tout de même à développer afin de pouvoir orienter de façon plus fluide les jeunes accueillis.

La durée d'accueil est supérieure à un mois pour 83 situations. Elle est comprise entre 1 à 3 mois pour 23 situations et entre 3 à 6 mois pour 16 situations.

L'arrivée d'une infirmière sur le service a permis de légèrement diminuer les accompagnements médicaux pour les éducateurs et permet aussi un meilleur suivi et une uniformisation des questions de santé. Le nombre d'accompagnements est important.

Les entretiens proposés par la psychologue du service permettent d'apporter des éléments de compréhension à l'équipe éducative lors des réunions d'équipe.

Depuis quelques mois, l'équipe tente systématiquement de rencontrer les familles afin de leur présenter le service et lorsque cela est possible d'amorcer un travail avec elles.

Les Petits Loups

Présentation du service

Le groupe des Petits Loups est un SAUO. Il a une capacité d'accueil de 10 enfants, âgés de 6 à 10 ans, filles ou garçons. Une nouvelle responsable de service a pris ses fonctions en juillet 2018.

Activité

En 2018, le SAUO Petits Loups a accueilli 86 enfants, composé d'une majorité de garçons, 49 contre 37 filles.

Ces accueils représentent 19 enfants en plus par rapport à l'année 2017.

4 198 journées ont été réalisées contre 3 771 journées en 2017.

La tranche d'âge

- 14 enfants âgés de moins de 6 ans, soit 16% du nombre total
- 31 enfants âgés de 6 à 9 ans, soit 36% du nombre total
- 34 enfants âgés de 10 à 12 ans, soit 40% du nombre total
- 7 enfants âgés de 13 à 17 ans, soit 8% du nombre total

Motifs du placement

45 % des enfants accueillis l'ont été pour faits de violence physique et 39 % pour défaut de sécurité. De plus, le service a accueilli 8 mineurs non accompagnés qui ont été rapidement orientés (à l'exception d'un seul).

Durée du placement

Sur les 86 placements en urgence sur le service, 42% des enfants concernés sont restés moins de 8 jours. 17% sont restés sur le service entre 1 à 3 mois et autant plus de 3 mois.

Informations relatives aux profils des enfants accueillis

Parmi les 86 enfants accueillis, certains ont présenté des problématiques lourdes, nécessitant des prises en charge spécifiques, voire des prises en charge individuelles au quotidien. Ces enfants au parcours de vie déstructuré pour la plupart, en manque de repères (spatiotemporels, affectifs, intellectuels, etc.) ont besoin d'une prise en charge fine, adaptée,

ne devant pas être soumise aux mouvements perpétuels de l'accueil d'urgence, plus que néfaste à leur équilibre psychologique. Bien que la mission de protection et mise à l'abri soit atteinte pour ces enfants, la question de l'adaptabilité de l'équipe à leur problématique se pose du fait du poids de l'urgence sur la prise en charge globale du groupe d'enfants. Ainsi, les professionnels tentent de mettre en place la prise en charge spécifique qui devrait être menée mais ces tentatives s'avèrent souvent infructueuses du fait de la souffrance extrême de ces enfants et des besoins éducatifs qui en découlent.

Les orientations

Les 84 sorties se répartissent comme suit :

- 26 enfants ont été remis à leur famille
- 26 enfants vers un établissement de l'ASE dont 22 au CDEF (groupes La Palmeraie, Escale, Phénix et services de Borniche)
- 13 enfants ont été orientés vers des familles d'accueil de l'ASE et des placements familiaux spécialisés
- 12 enfants ont fugué, notamment ceux dont l'accueil était lié à un délit
- 7 autres

La plupart des enfants accueillis sur le SAUO étant des primo-arrivants encore inconnus des services de la protection de l'enfance, les circonscriptions de l'ASE n'ont été définies qu'après réalisation de l'accueil (confirmation de référence ASE dans un temps variable). Cela peut avoir pour conséquence un délai allongé de la prise en charge de l'enfant sur le service.

Informations relatives à la prise en charge éducative

La pluridisciplinarité de l'équipe du SAUO doit engendrer une prise en charge complète et adaptée de l'enfant. L'équipe du SAUO est composée essentiellement d'agents désirant accompagner des enfants en bas âge et non des pré-adolescents. Les capacités de mobilisation éducative en sont impactées, au détriment de l'enfant. L'équipe se montrant moins au fait de la prise la prise charge éducative au quotidien, elle s'est vue proposer une formation intitulée « Accueillir et travailler au quotidien auprès d'enfants en situation de placement », dispensée par le Centre d'études et de recherches pour la petite enfance. Cette formation a commencé en décembre 2018 et se terminera en mars 2019. L'équipe se dit motivée par le contenu de la formation qui semble redynamiser la prise en charge.

Il est important d'ajouter que les événements du mois d'aout 2018 (révélations d'attouchements sexuels et/ou de jeux sexualisés) ont eu un impact lourd sur l'ensemble de l'équipe qui a questionné sa prise en charge des enfants. Depuis, l'équipe se montre plus vigilante et attentive aux enfants.

Un projet « Conte » mené par la psychologue du service associée à trois éducateurs a été proposé pour les enfants âgés de 6 à 8 ans au deuxième semestre. Malheureusement, il a été difficile de constituer un groupe d'enfants du fait de l'âge des enfants accueillis. La tenue d'un potager a été maintenue.

Le travail avec les parents

L'équipe du SAUO dirige son action essentiellement sur la prise en charge quotidienne de l'enfant. Depuis le second semestre 2018, l'équipe comprend mieux le principe de co-éducation avec les parents. Néanmoins, il est encore difficile de mobiliser l'équipe afin de considérer le parent comme actif dans la prise en charge ; l'essentiel des échanges correspond en moyenne à un ou deux appels par famille et par semaine.

Les visites médiatisées

Les visites médiatisées sont une des prérogatives de l'ASE. Néanmoins, une vingtaine de visites ont été menées par le SAUO en raison de l'impossibilité du service gardien d'organiser ces temps.

Perspectives 2019

- Accompagner l'équipe au changement de la tranche d'âge des enfants accueillis
- Affiner la prise en charge éducative quotidienne du groupe d'enfants
- Adapter le projet de service
- Proposer des temps de réflexion en vue de sensibiliser les professionnels aux droits des parents
- Permettre à l'équipe d'inclure le parent dans le projet de l'enfant
- Systématiser la mise en place du projet individualisé
- Organiser des temps de réflexion sur la référence éducative
- Organiser des temps de réflexion sur l'accompagnement des pré-adolescents
- Accompagner l'équipe à la création de partenariats
- Accompagner l'équipe dans la recherche d'orientations des enfants
- Souhait de mettre en place un projet transversal sur le foyer de Villepinte ayant pour thème la musique et la création d'instruments.

L'Albatros

Le dispositif de l'Albatros a ouvert le 1er octobre 2018 dans un cadre expérimental. Le service est actuellement situé sur la commune de Tremblay-en-France. Le service a pu intégrer un pavillon de type « maison familiale » afin de pouvoir correspondre à l'esprit d'accueil du projet. Depuis l'ouverture du service, l'équipe s'est peu à peu constituée. Un poste de jour reste encore à pourvoir. La constitution d'une équipe solide et pluridisciplinaire est un enjeu majeur pour le service afin de garantir l'esprit de bienveillance efficiente qui doit animer les prises en charges des jeunes.

L'Albatros est un service d'accueil atypique qui se pose en alternative aux dispositifs classiques de la protection de l'enfance. Il s'adresse à des jeunes présentant des profils dit « abandonniques » dont les symptômes peuvent être :

- le « hors placement », l'impossibilité du jeune à s'approprier le placement : errance, fugues répétées…

- l'inadéquation des différents lieux d'accueil avec la problématique du jeune repérée par les services

- la dynamique d'exclusion perçue comme le seul mode de survie possible

- les conduites à risques et mises en danger comme moyens à travers lesquels poser la question de la capacité à protéger le mineur

L'Albatros vise à sortir progressivement les jeunes de leurs mises en danger, à travailler leur histoire personnelle et leur projet. Le service propose un suivi pour des filles et des garçons de 12 ans à leur majorité. La relation avec les familles est travaillée en fonction des situations. Il assure une continuité de prise en charge et d'écoute 24 h/24 365 jours par an.

Actuellement, le service de l'Albatros dispose d'une capacité d'accueil en hébergement de 10 places. A terme, il est envisagé de pouvoir assurer un suivi de 20 situations en « file active » avec et sans hébergement. En effet, au sein de l'Albatros, l'hébergement demeure une possibilité et non une condition sine qua none pour la prise en charge du mineur.

Activité

Entre le 1er octobre et le 31 décembre 2018, l'Albatros a enregistré et traité 39 demandes d'admissions émanant des circonscriptions de l'aide sociale à l'enfance et 11 jeunes ont été admis dans le dispositif. Afin de suivre l'activité du service, l'équipe a construit un questionnaire à destination des professionnels référents des jeunes afin d'avoir une meilleure lisibilité de leurs problématiques dans le cadre leur admission.

A l'ouverture, le service a connu des difficultés dans la prise en charge de quelques adolescents, liées à des admissions trop rapides ainsi qu'à une mauvaise lisibilité des problématiques qui relevaient, pour certains, d'un suivi P.J.J trop prégnant et d'une inadéquation des profils. De ce fait, sur les 11 situations de jeunes admis, 4 fins de prise en charge ont été actées suite à des situations de violence et de danger encouru tant par les autres jeunes que par les professionnels. De ce fait, le service a dû procéder à des ajustements au travers d'une réflexion tant sur le processus d'admission que sur le suivi des prises en charge.

Sur les onze situations de jeunes admis, neuf bénéficient d'une mesure en assistance éducative, un jeune est accueilli au titre d'un A.P et un est pupille. La plupart sont en rupture de placement avec des problématiques en inadéquation avec la plupart des lieux d'accueil et une difficulté à s'inscrire dans un projet de vie eu égard à leurs mises en danger respectives (fugues répétées, risque accru d'inscription dans un réseau de prostitution, troubles psychiques envahissants…)

Des points de vigilance sont à observer, notamment sur la durée de l'accueil qui sera à évaluer en fonction des problématiques individuelles des jeunes et de leur capacité à se saisir du dispositif qui leur est proposé. Il semble, en effet, complexe de poser en amont de la connaissance précise de telle ou telle problématique un temps d'accueil déterminé qui viendrait alors obstruer toute possibilité de penser un projet viable.

Un autre point de surveillance exigé par l'activité actuelle du service réside dans les locaux actuellement occupés qui ne pourront à terme assurer dans les mêmes conditions un suivi de 20 situations. Ainsi, une maison d'une plus grande superficie et plus en proximité des différents services avec lesquels nous travaillons serait plus en adéquation avec la réalité des suivis.

Par ailleurs, nous avons pu observer un certain glissement des demandes d'accueils dont certaines semblent répondre peu ou prou à des demandes d'accueil en urgence masquées, ce qui peut conduire à dénaturer le projet initial qui requiert une adhésion a minima du jeune.

Au niveau des orientations, un travail en réseau déjà engagé avec les différents partenaires devra être poursuivi afin de fluidifier le temps de présence des jeunes admis sur le dispositif, l'idée majeure étant de leur permettre rapidement d'intégrer des structures plus classiques du champ de la protection de l'enfance en adéquation avec leur projet.

La nature expérimentale du service de l'Albatros devrait permettre à terme d'étayer le projet de service déjà existant en interrogeant tant les pratiques que le suivi. Plus largement, cette approche devrait permettre d'inaugurer et de penser des approches plus spécifiques de la part des professionnels afin que la mesure de placement puisse prendre sens tant pour les jeunes que pour les professionnels et qu'elle permette ainsi la restauration tant physique que psychique de ceux qui nous sont confiés et pour lesquels nous nous devons d'avoir de hautes exigences.

Perspectives 2019

Le travail en réseau engagé avec les différents partenaires va se poursuivre. Il doit permettre de fluidifier les orientations des jeunes admis sur le dispositif.

En outre, l'Albatros devra développer des compétences afin de penser les nouvelles problématiques des profils dit « atypiques ». Par ailleurs, un retour d'expérience devra permettre la formalisation d'un délai d'accueil moyen, lequel viendra fluidifier l'activité du service et soutenir la portée d'accroche avec les jeunes accueillis.

Le Placement familial d'urgence et d'adoption (PFU/A)

Activité

Le taux d'occupation du PFU/A pour l'année 2018 est de 14 921 journées réalisées pour un prévisionnel de 12 775 journées. 165 jeunes ont été suivis dans l'année, avec 119 admissions pour 129 sorties.

La tranche d'âge

Les 119 admissions comprennent 37 adolescents âgés de 10 à 17 ans et 81 enfants âgés de 1 à 10 ans.

Caractéristiques du public accueilli

Les professionnels du PFU/A, assistantes familiales et éducateurs, accompagnent un public très large :

- bébés, enfants, adolescents de retour de zones de combat : il existe pour ce public un accompagnement spécifique (médical, judiciaire, psychologique, éducatif…) cadré par un protocole
- mineurs non accompagnés en dessous de 15 ans ou fragilisés

- enfants ou adolescents victimes d'abus sexuels
- enfants ou adolescents témoins ou victimes de maltraitances physiques, psychologiques
- enfants ou adolescents présentant des troubles du comportement ou porteurs de handicaps
- adolescents avec des troubles psychologiques
- adolescents avec conduites à risques (fugues, sorties tardives, addictions à la drogue ou l'alcool…)
- adolescents dans la prédélinquance, participant à des trafics de stupéfiants, bénéficiant de mesures de la PJJ
- bébés sortant de la maternité
- bébés confiés en vue d'une adoption
- mères mineures avec enfant ou bébé

L'orientation au PFU/A

Des difficultés d'orientation persistent, ce qui engendre des accueils de plus de 4 mois. La situation est particulièrement enkystée lorsque les enfants reviennent de zones de combat car les magistrats refusent l'orientation sur un autre lieu d'accueil. Deux enfants du service sont à quasiment un an et demi d'accueil. Il est à noter que lorsque le projet de l'enfant est un retour en famille, il est possible d'aller au-delà des quatre mois d'accueil afin d'éviter à l'enfant une nouvelle rupture.

Les enjeux de cette année pour le service

- Le projet de service

Le projet de service des PF du CDEF a été élaboré. L'écriture s'est réalisée à plusieurs mains et par le biais de groupes de travail pluridisciplinaires. Cela a aussi permis de développer des outils qui ont pour but de rythmer le travail des 4 mois d'accueil. Il a donc fallu créer des outils et institutionnaliser des instances telles que les synthèses cliniques ou celles pour élaborer le DIPC.

- Fédérer l'équipe

Il semblait nécessaire de trouver une sérénité dans les relations entre professionnels dans l'objectif que tous parviennent à travailler ensemble dans l'intérêt des enfants accueillis. Pour cela, la dynamique impulsée par le projet de service mais aussi certains temps forts de l'année tels que la kermesse ou encore le goûter de fin d'année ont permis de rétablir un certain équilibre. Un comité des fêtes PFU/A composé d'assistantes familiales et d'éducateurs va d'ailleurs voir le jour très prochainement.

- Prise en charge de toutes les tranches d'âges par les assistantes familiales

L'accueil en urgence suppose que les assistantes familiales soient en capacité de pouvoir accueillir des enfants de 0 à 18 ans. Or, jusqu'à présent, une partie était dans l'idée qu'elles avaient la possibilité de choisir la tranche d'âge d'enfants à accueillir. Il a donc fallu travailler à l'évolution des pratiques qui restent encore bien ancrées aujourd'hui. Pour cela, en réunion de service et par le biais du projet de service, ces sujets ont été évoqués avec les

assistantes familiales. Des résistances persistent sur l'accueil d'adolescents et de nourrissons.

- Le recrutement d'assistantes familiales

En 2018, 4 nouvelles assistantes familiales ont intégré l'équipe du PFU/A.

- La formation

La volonté est de pouvoir faire monter en compétence les différents professionnels du PFU/A. Pour ce faire, une formation est programmée pour l'année 2019. Il est important qu'une réflexion de fond s'opère sur la place de chacun autour de l'enfant accueilli.
En 2018 plusieurs interventions se sont déroulées en réunion de service sur différents thèmes dont « les accidents domestiques » et « le classeur santé ».

Partenariat

Une partie de l'équipe (deux assistantes familiales du secteur concerné, deux éducateurs du service, la psychologue et la responsable de service) s'est rendue dans trois PMI de circonscription pour expliquer les missions du service et la réalité de l'accueil d'urgence (le sureffectif, l'absence de préparation avant l'accueil de l'enfant…) Cette démarche doit se poursuivre sur les années à venir. Le point positif est la fluidité des relations entre les PMI et les assistantes familiales. De plus, une des PMI s'est déplacée lors d'une réunion de service pour aborder la thématique des accidents domestiques.
Le travail avec les responsables de circonscription et les inspectrices de l'aide sociale à l'enfance reste primordial, là encore pour fluidifier le travail. Pour cela, l'équipe a participé à des formations communes avec l'ASE, notamment sur la thématique des enfants de retour de zones de combat.

Des rencontres régulières avec le BAF et les différents placements familiaux associatifs sont planifiées. Un réel travail de partenariat est nécessaire tant sur les demandes d'admission au BAF que sur les assistantes familiales en commun.

Pôle Adolescents

Présentation du pôle

Le pôle adolescents se compose de cinq services :

- Le SAUO Villemomble (adolescentes)
- Le SAUO Epinay (adolescents)
- Le foyer de Sevran (adolescentes)
- Le foyer de Montfermeil (adolescents)
- Le service de semi-autonomie (SSA) (mixte)

Les deux SAUO ont pour mission d'accueillir en urgence des adolescents âgés de 14 à 18 ans dans le cadre de l'urgence à tout moment du jour ou de la nuit 365 jours/an afin de réaliser une observation, une évaluation et d'aboutir à une orientation adaptée pour le ou la jeune. Les deux foyers ont pour mission d'accueillir des adolescents âgés de 14 à 18 ans, sur une temporalité d'environ une année, voire plus si la situation du jeune le nécessite.

Le SSA, quant à lui, accueille des jeunes âgés de 16 à 21 ans en semi-autonomie au sein d'appartements afin de les préparer à leur vie d'adulte. Le service se veut un lieu d'écoute, un espace de confiance au sein duquel une équipe pluridisciplinaire accompagne chaque jeune dans sa préparation à l'autonomie.

L'activité

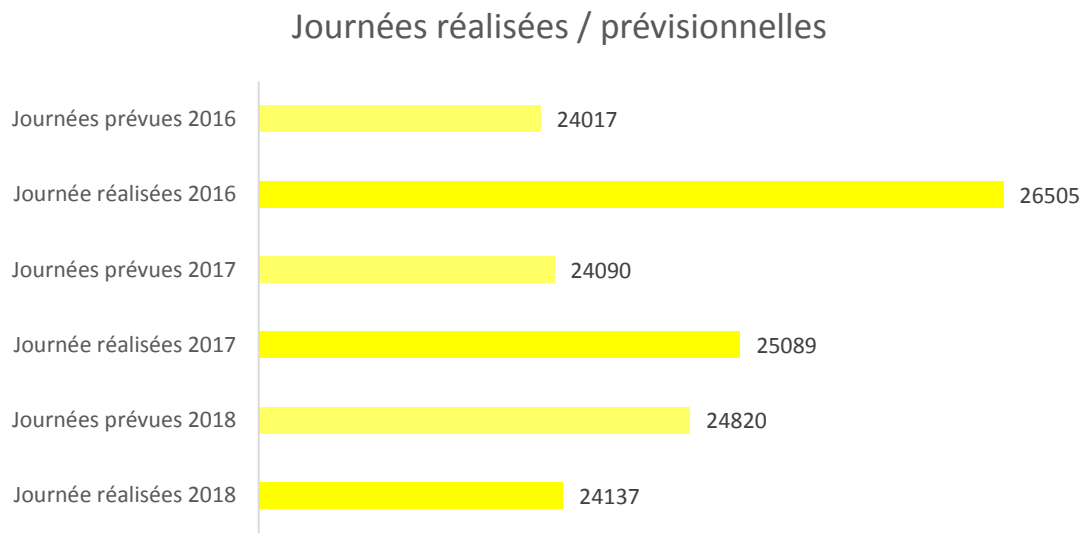

Le pôle adolescents a réalisé 387 admissions. Au 31 décembre 2018, le pôle adolescents accueillait 73 jeunes. Le taux d'activité 2018 s'élève 97.24%, alors qu'il était de 104.31% en 2017 (684 journées en moins). Cette baisse de l'activité est à mettre en lien avec la fermeture programmée du SSA.

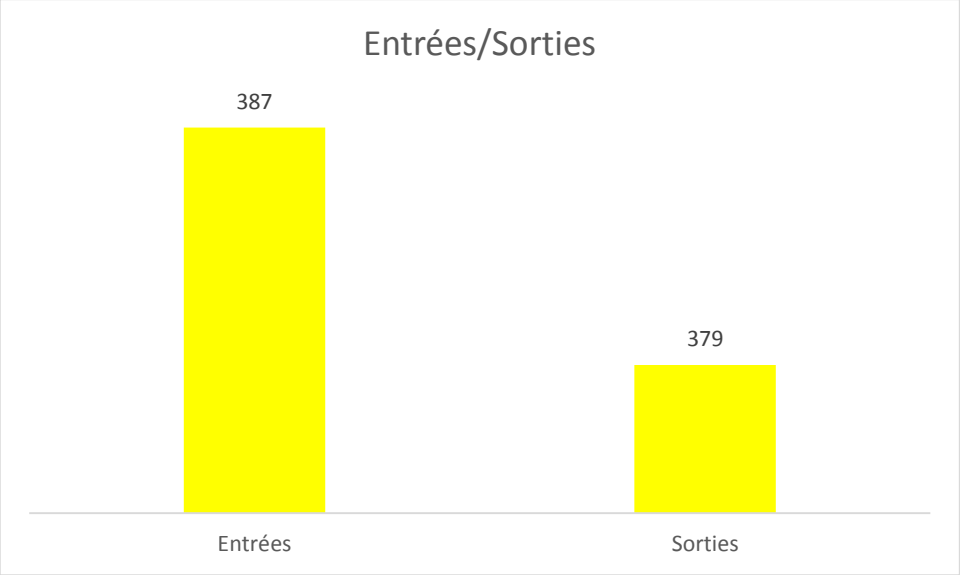

Le nombre d'entrées et de sorties est quasi identique.

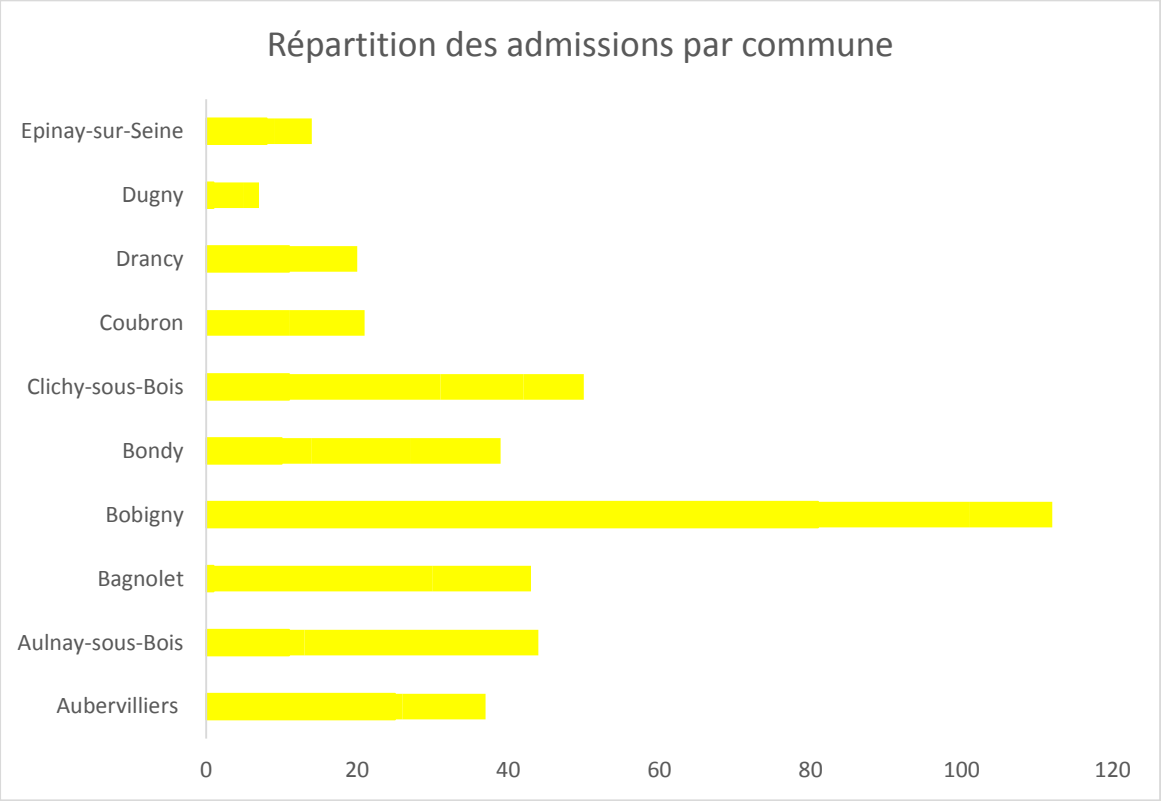

Nous pouvons constater que Bobigny est en tête des admissions, suivi par Clichy-sous-Bois et Aulnay-sous-Bois.

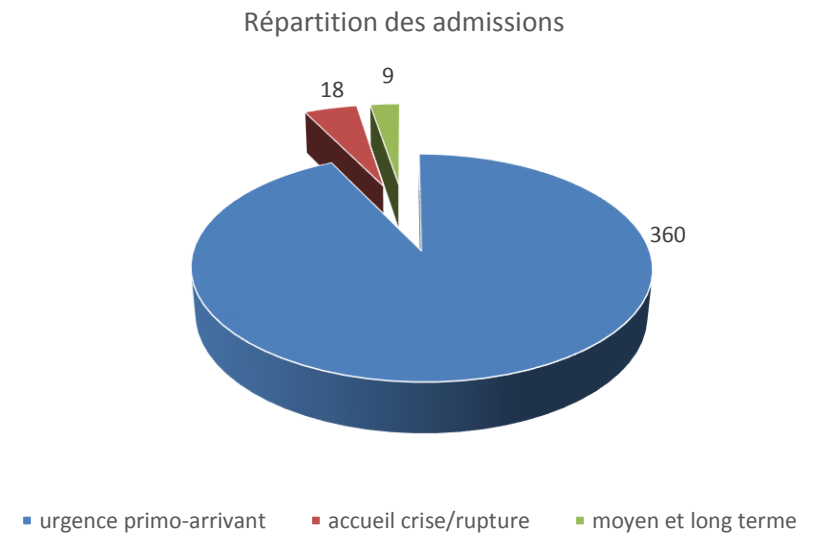

Bien que seulement deux structures du pôle adolescents soient passées SAUO, 92.7% des accueils se font en urgence contre 83% en 2017 et 77% en 2016.

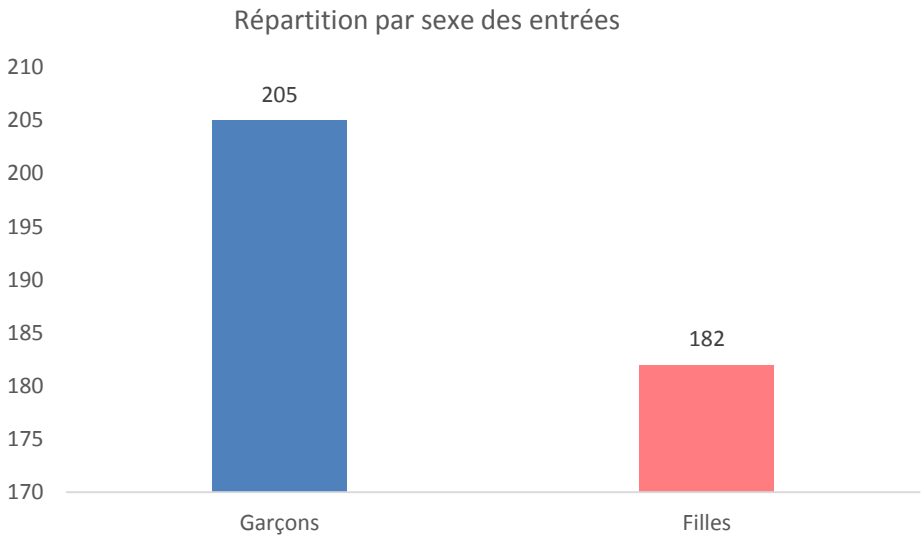

Comme les années précédentes, les accueils ont concerné majoritairement des garçons (205 contre 182 filles). Cependant, nous pouvons faire un lien direct avec la capacité d'accueil des structures filles qui est en deçà de celle des structures garçons (22 places d'accueil pour les filles contre 27 places d'accueil pour les garçons).

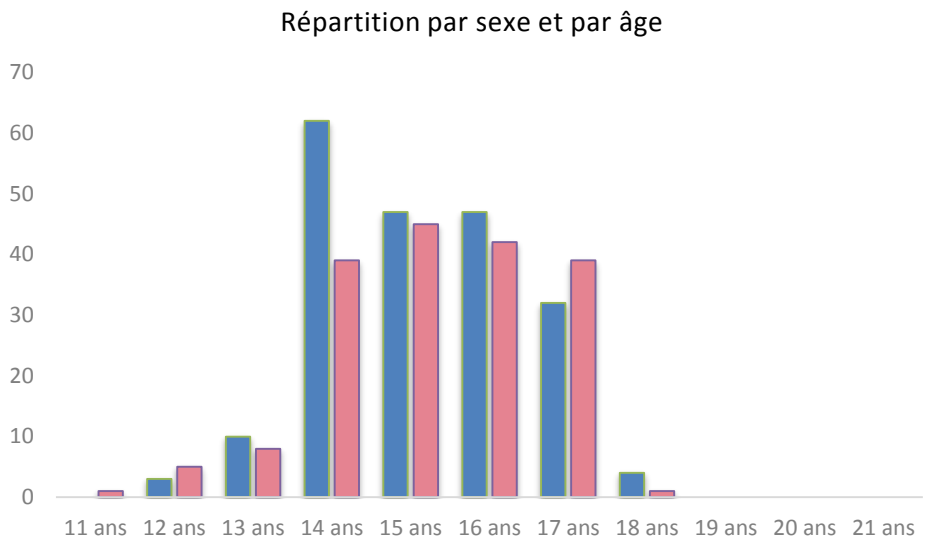

Les accueils concernent principalement des adolescents âgés de 14 à 16 ans et des adolescentes âgées de 15 à 18 ans. Les structures ont également accueilli des jeunes de moins de 14 ans alors que cela ne fait pas partie de leur prérogative. Ainsi, ont été accueillis un garçon de 10 ans et 8 garçons de 13 ans, une fille de 11 ans et 9 de 13 ans.

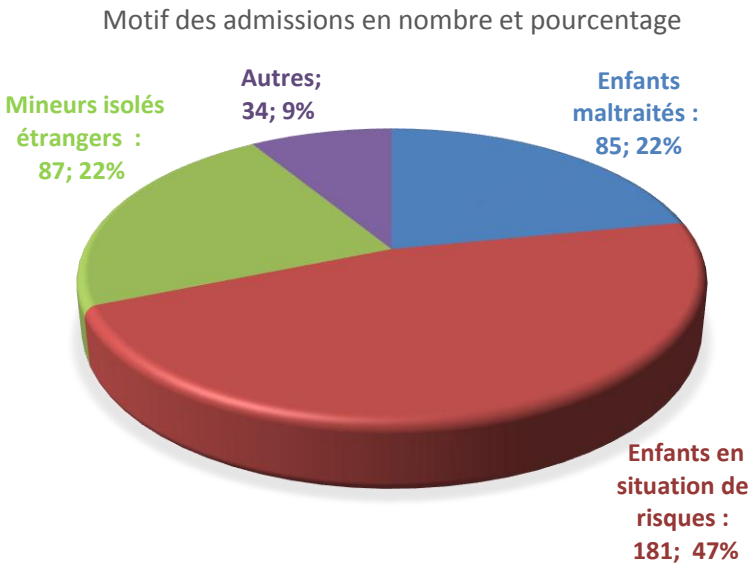

Les accueils de MNA sont en légère diminution, en lien avec le dispositif hôtelier mis en place au sein du département pour les MNA de plus de 15 ans. 47% des accueils sont en lien avec une situation à risque contre 22% en lien avec de la maltraitance.

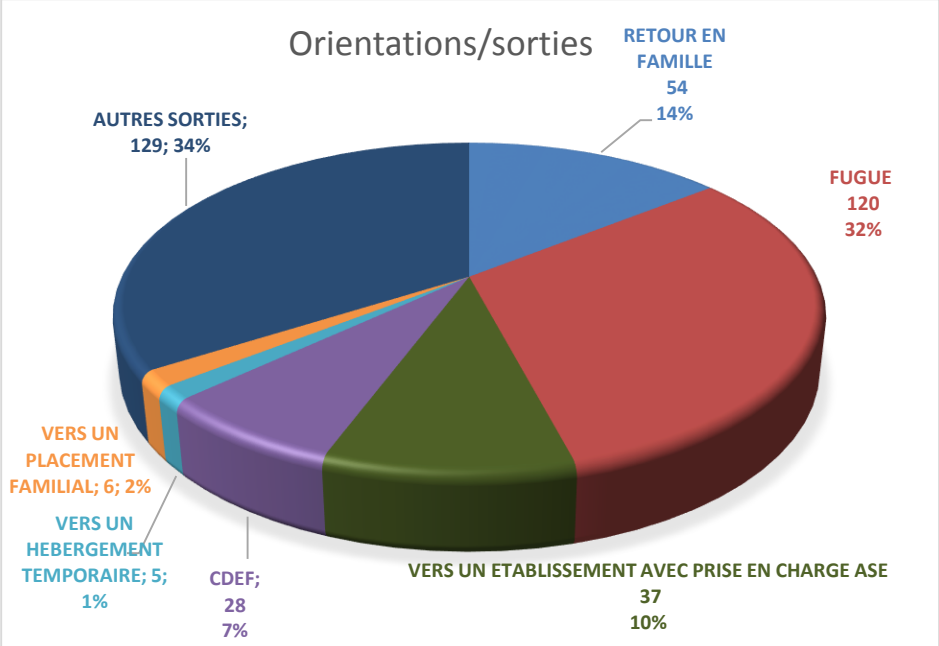

Nous pouvons constater que 32% des jeunes sont sortis des effectifs suite à une fugue de plus de 72h, 7% ont été orientés au sein d'une structure du CDEF et 14% sont retournés en famille.

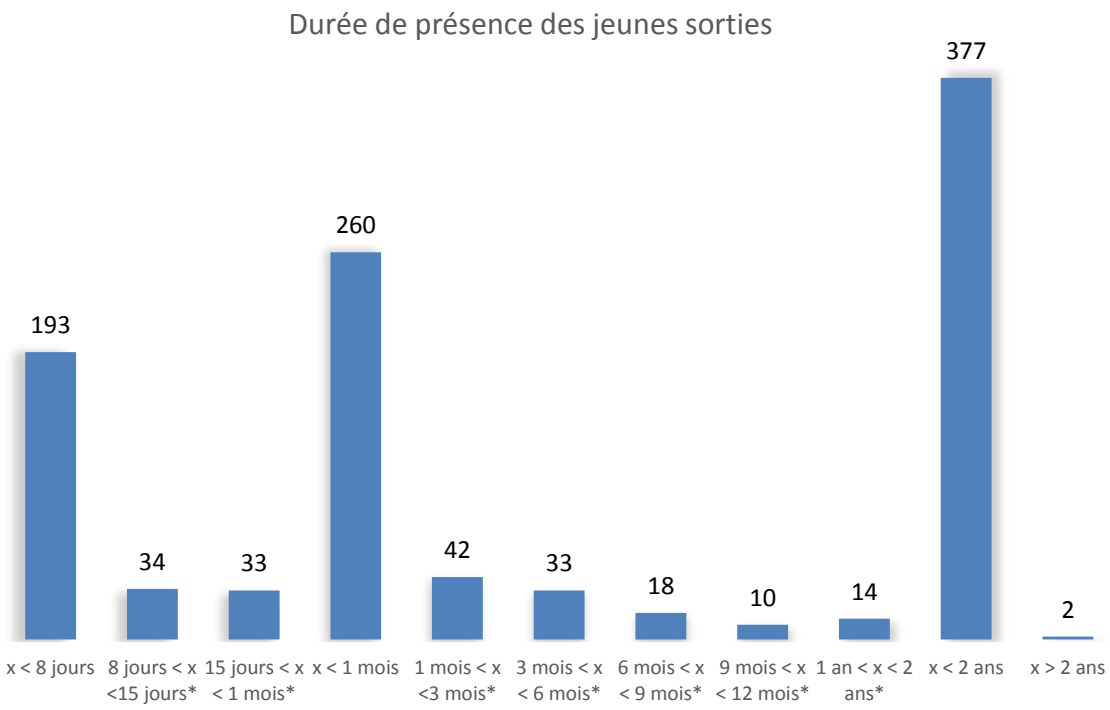

Bien que deux structures seulement soient des SAUO, le turn-over de jeunes est assez conséquent. En effet, 193 jeunes sont restés moins de 8 jours, ce qui représente 50% des jeunes accueillis. 14 jeunes sont restés plus d'un an.

Les points marquants de l'année :

- Un bilan a été réalisé sur les structures de Villemomble et Epinay concernant l'évolution des services en SAUO.

- La préparation de la fermeture du SSA, qui a considérablement fragilisé l'équipe ainsi que les jeunes et qui a par ailleurs occasionné des départs anticipés de professionnels qui n'ont pas été remplacés.

- Des mouvements dans l'équipe d'encadrement : changement de responsable de pôle, départ de la responsable de service d'Epinay. La structure de Villemomble a également connu un intérim pour assurer la responsabilité du service.

- La délocalisation de la structure de Sevran à Villepinte durant les travaux de réhabilitation.

- Nombre important d'accueils en urgence en sureffectif sur toutes les structures, excepté le SSA.

- Travail régulier avec les familles lorsque cela est envisageable.

Perspectives 2019

- L'évolution des services de Sevran et Montfermeil en SAUO.

- La réalisation des projets des services déjà transformés en SAUO.

- La fermeture du SSA

- Mettre en place les DIPC

- Mise en œuvre de partenariats avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et addictologie (ANPAA) et Culture du cœur

Sevran

La structure de Sevran accueille des adolescentes âgées de 14 à 17 ans dont le mode d'admission est le placement judiciaire ou l'accueil provisoire. La capacité d'accueil est de 10 places.

Le point fort de 2018 est la destruction des locaux en vue d'une reconstruction d'un bâtiment adapté aux besoins. En juillet 2018, le service a déménagé à Villepinte pour y être installé le temps de la réalisation des travaux.

Activité

Un taux d'occupation très stable (110,27% contre 110,14% en 2017), soit 3933 journées réalisées pour 3650 en prévisionnel, confirmant une stabilité depuis 2014 du taux qui gravite autour des 110%. Il y a eu 58 admissions pour 55 sorties. Sur les 69 jeunes suivies, 62 sont en placement judiciaire contre 3 accueils provisoires, 3 accueils 72 heures et 1 pupille. L'accueil d'urgence est prédominant.

Des problématiques de plus en plus complexes : un groupe de jeunes très hétéroclite nécessitant une prise en charge plus individualisée, adaptée et des modes d'accueils principalement en urgence modifient sensiblement les axes et la densité de la prise en charge éducative. Les adolescentes rencontrent des difficultés et ont des besoins d'accompagnement et d'aide dans les domaines éducatif, pédagogique et psychologique.

DIPC ou contrat de séjour : 12 DIPC ou contrats de séjour ont été signés par les parents. La moyenne du délai entre l'accueil et la signature est de 1,5 mois. Ce délai, évidemment long, est dû aux difficultés à rencontrer les parents rapidement. Les accueils d'urgence nécessitent d'attendre l'audience pour clarifier les droits des parents et pouvoir les rencontrer au foyer. Le placement d'urgence s'accompagne le plus souvent d'un temps de crise qui ne permet pas une rencontre rapide apaisée entre la jeune et ses parents. Les rendez-vous fixés pour la remise des documents sont souvent annulés ou reportés par les parents, ce qui augmente les délais. Au 31 décembre, sur les 10 accueils, 2 DIPC/CS n'ont pas été remis aux parents du fait d'une interdiction absolue de rencontre pour l'une et pour l'autre parce que la mère est à l'étranger.

Le projet personnalisé : les grandes lignes directrices du projet de chaque jeune sont identifiées. Il faudra réfléchir avant que le service passe en SAUO à un outil simple à mettre en place qui aidera la suite de l'accompagnement après orientation. Il pourra servir de support évolutif, réadaptable, qui permettra et obligera des rencontres régulières entre les différents acteurs : jeunes, parents, référents et ASE.

Le développement d'une autonomie des adolescentes en travaillant et adaptant les règles de vie de la structure selon les besoins des jeunes, en proposant des actions de prévention afin de les accompagner à mieux appréhender leur vie adulte.

Les séjours éducatifs sont pensés afin de trouver des espaces pouvant favoriser la prise de l'autonomie. 2 séjours d'une semaine en été et 2 week-ends ont été organisés.

Un espace de parole est proposé tous les lundis ou mardis soir, animé par la psychologue du service avec les éducateurs : les relations sont régulées, le quotidien abordé et des questions transmises à la réunion de service du jeudi.

Un projet transversal initiation à la lutte animé par un éducateur a concerné de nombreux jeunes de Sevran, Montfermeil et Villemomble.

Le soutien psychologique : la totalité des jeunes filles admises sur la structure a bénéficié d'entretiens individuels leur offrant la possibilité de mettre leurs questions au travail ou simplement de leur apporter une écoute et un soutien ainsi qu'une orientation vers l'extérieur lorsque cela s'est avéré opportun.

Familles : 13 jeunes ont bénéficié avec leur parent de rencontre familles. C'est la poursuite de la mise en place du travail avec les parents, travail qui a systématiquement servi d'éclairage aux prises de décisions concernant l'accompagnement des adolescentes. Il participe à l'évaluation du retour en famille.

La scolarité : malgré les difficultés et les problématiques des jeunes adolescentes, elles investissent leur scolarité, 9 jeunes sur les 10 accueillies en décembre sont scolarisées.

Les partenaires extérieurs : selon le projet de la jeune, des partenariats sont mis en œuvre mais ils restent à formaliser ou conventionner les relations partenariales en ciblant les besoins des jeunes accueillies. Cela rendrait l'accompagnement plus efficient. Les partenaires de l'année sont : En Temps avec les ateliers scolaires, UEAJ de Villemomble, TÊTE à TÊTE, une sage-femme du cabinet médical du château de la terrasse, AMICA et l'accueil jeunes.

Les points forts de l'année 2018

Le service s'est engagé sur les axes d'améliorations suivants :

- La systématisation du travail avec les familles. Des rencontres avec les familles, animées par la psychologue et les éducateurs référents. Des visites à domicile. 13 situations ont bénéficié de ce travail.

- La prévention des conduites à risques des jeunes (information et éducation à la santé).

- Actualisation de la connaissance des professionnels sur les dispositifs, soutien aux pratiques professionnelles relatives au travail avec la famille.

Perspectives 2019

- Transformation en SAUO

- Trouver un équilibre entre travail du quotidien, qui peut prendre beaucoup de place du fait de l'augmentation des accueils d'urgence, avec le travail avec les familles, à poursuivre en s'adaptant à la contrainte des trois mois d'accueil.

- Initiation à la systémie pour l'ensemble de l'équipe, concrétisée par une formation commune de 5 jours.

- Poursuivre le travail de prévention sur les risques.

- Préparer le retour du foyer sur le site de Sevran début 2020.

Villemomble

Le SAUO de Villemomble accueille en urgence des adolescentes âgées de 14 à 17 ans sur une période d'évaluation et d'orientation de 3 mois en moyenne. La capacité d'accueil est de 12 places.

Le profil des jeunes accueillies

Ont été accueillies 25 jeunes en rupture et 15 MNA sur les 118 jeunes entrées dans l'année, soit 12%. Un travail pluridisciplinaire est mené conjointement avec la jeune, sa famille, le SIS pour les jeunes primo-arrivantes et les services de l'ASE. Les jeunes filles sont prises en charge dans le cadre d'une OPP ou d'un recueil provisoire d'urgence.

Durant cette année, un intérim a été organisé afin de répondre à l'absence du cadre. L'équipe s'est investie afin d'offrir à chaque jeune une prise en charge individualisée et bienveillante malgré les difficultés rencontrées au quotidien

Activité

Le taux d'occupation 2018 de la structure s'élève à 103.6%. 118 jeunes filles ont été accueillies en 2018 sur des périodes fluctuantes, allant d'une mise à l'abri d'une nuit à un accueil plus long. La tranche d'âge la plus représentée est les 15/16 ans. Une mineure enceinte a été prise en charge.

L'équipe a pris en charge des mineures dont la problématique ou l'âge ne correspondaient pas au projet du pôle adolescent : 8 jeunes âgées de 13 ans et plusieurs jeunes ayant des problématiques complexes associant des problèmes médicaux et psychiques.

La durée d'accueil

Au 31 décembre 2018, sur les 114 jeunes sorties, 77 jeunes sont restées moins d'un mois, 43 jeunes ont pour motif de sortie la fugue et pour 23 autres il y a eu un retour en famille.

La prise en charge psychologique

Le travail se répartit toujours entre un travail auprès des jeunes et un travail de collaboration avec l'ensemble de l'équipe. Sur l'année 2018, est constatée une évolution dans le profil des jeunes accueillies : des passages à l'acte ou des mises en danger importantes sont plus fréquents.

Les dynamiques de groupe sont un élément fluctuant en fonction des admissions et des départs. La réunion hebdomadaire des jeunes s'est poursuivie et a permis d'échanger avec l'ensemble du groupe de jeunes.

Sur le plan individuel, des entretiens sont toujours proposés aux jeunes accueillies, ils doivent tenir compte de ces nouvelles problématiques. Des entretiens sont également proposés aux familles, notamment dans la perspective d'élaborer conjointement la suite à donner au placement en SAUO.

Sur le plan institutionnel, le psychologue participe toujours aux réunions d'équipe et aux réunions de synthèses.

La santé

Ont été accueillies plusieurs jeunes nécessitant un accompagnement médical spécifique (suivi de grossesse, accompagnements IVG, problématiques psychologiques importantes) extérieur ainsi que des traitements neuroleptiques. Certaines jeunes filles très carencées aussi bien psychiquement que physiquement dans des addictions lourdes auraient nécessité une prise en charge hospitalière. La prise en charge de ces jeunes a été difficile pour l'équipe éducative ainsi que pour l'infirmier.

L'analyse des pratiques

Une fois par mois, l'équipe éducative participe à l'analyse des pratiques. Ce temps d'échange permet à l'équipe d'harmoniser ses pratiques et d'exprimer les difficultés rencontrées.

Séjours extérieurs

Deux séjours se sont déroulés cette année. Une semaine en juillet à Saint Gilles Croix de Vie en Vendée et trois jours au marché de Noël à Reims en décembre. Ces séjours en petit effectif (deux éducateurs et six jeunes) permettent aux jeunes filles de découvrir un autre environnement et de couper avec le quotidien parfois pesant du foyer. Ces temps permettent au groupe de jeunes de profiter pleinement de ses vacances et d'apprendre à vivre ensemble dans autre environnement. Ce séjour s'impose comme un véritable outil éducatif où l'observation et l'évaluation sont au cœur de l'accompagnement des jeunes du groupe.

Perspective pour l'année 2019

- Faciliter la mise en place des groupes de travail pour l'élaboration du projet de service en corrélation avec le projet d'établissement.
- Mettre en place systématiquement les DIPC
- Mettre en place des projets sport et loisirs sur l'année
- Mettre en place sur du long terme le partenariat avec différentes associations comme l'ANPAA, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.

Montfermeil

La structure de Montfermeil dispose de 15 places pour des adolescents âgés de 14 à 18 ans.

Activités :

L'accueil en urgence prédomine toujours. Au cours de cette année, ont été effectuées 67 entrées contre 62 en 2017 pour 82 enfants suivis en 2018. En 2018, la majorité des jeunes accueillis ont 14 ou 15 ans à leur entrée (38), tout comme en 2017.

Le nombre d'accueils en urgence de MNA (42) avait augmenté en 2017 avec une durée d'accueil réduite. Cette année, ont été accueillis 24 MNA dont 6 car ils avaient moins de 15 ans à l'entrée ou présentaient des fragilités particulières.

Entre 2017 et 2018, le nombre d'accueils de moins d'un mois est passé de 52 à 46. Les MNA de plus de 15 ans accueillis pour une mise à l'abri sont systématiquement orientés au PEMIE ou à l'ASE afin d'être placés à l'hôtel. Ce chiffre prend également en compte les jeunes accueillis en sureffectif ou en dépannage.

Cette année, 10 jeunes ont été accueillis dans le cadre d'admissions sur le service, en provenance généralement de services internes au CDEF (Le Phare, SAUO, pôle enfants). Ces accueils ont parfois permis d'admettre des jeunes pour lesquels une orientation hors CDEF n'aboutissait pas.

Tour comme ces dernières années, les problématiques des jeunes accueillis sont diverses, parfois complexifiées par une association de plusieurs difficultés et par l'arrivée dans le dispositif dont un grand nombre sans évaluation antérieure.

Les accueils faits en urgence ont pu modifier, voire altérer, les prises en charge, et ce quelle que soit la fonction occupée au sein du service. Les accueils de courte durée ont nécessité une adaptation constante des organisations de travail.

Les projets d'accompagnements individuels des jeunes ont été menés en lien avec la famille et les services de l'ASE lorsque celle-ci était présente dans la situation.

L'accompagnement vers une autonomisation des jeunes

10 jeunes sont arrivés à 17 ans révolus. Arriver dans le dispositif à cet âge laisse peu de temps pour l'évaluation de la situation et la construction d'une sortie du service adaptée. Arriver à 17 ans implique d'évaluer rapidement le mode de sortie du dispositif :

- retour en famille
- contrat jeune majeur et orientation adaptée
- droit commun

De fait, être placé à 16/17 ans suppose que la possibilité d'un retour en famille s'est avérée non réalisable antérieurement. Ainsi, le travail d'autonomisation de ces jeunes devient un des principaux objectifs d'accompagnement. L'an dernier, il était encore envisagé de transformer une chambre en studio afin d'évaluer leur autonomie. Néanmoins, cela devra être réévalué avec le passage en SAUO et la réduction de l'effectif.

L'espace laverie à destination des jeunes a pu être créé afin qu'ils puissent faire l'apprentissage de la gestion de leur linge. Les travaux ont été terminés fin 2018.

Tous les mardis soir, la réunion des jeunes leur permet d'aborder leur quotidien et de réguler le fonctionnement du groupe.

Les séjours extérieurs et projets

Les séjours extérieurs ont également permis à l'équipe d'observer les jeunes en milieu ordinaire, dans leur gestion des temps libres, leur capacité d'adaptation et de socialisation dans un environnement différent et aux règles qui y sont liées. 2 séjours ont eu lieu en juillet 2018.

Un projet « herbes aromatiques » a été mis en place. Les jeunes ont découvert des herbes qu'ils ne connaissaient pas ou n'avaient jamais vues en terre. En plus de stimuler leur curiosité, cette activité demande un investissement favorisant la responsabilité et l'échange.

La pratique du sport est toujours une constante sur le service. La structure est dotée d'une d'un terrain et d'une salle de sport, les jeunes peuvent régulièrement pratiquer.

L'équipe a pu mener un travail d'accompagnement et/ou de prévention pour certains jeunes présentant une dépendance au cannabis (suivi psychologique, association tête à tête, CSAPA).

Le travail avec les familles

Lors du premier entretien avec la famille, il s'agit de présenter le service et d'écouter la famille sur sa représentation de la situation qui a conduit au placement afin d'engager des axes possibles d'accompagnement. Les objectifs d'accompagnement issus de l'évaluation de l'équipe sont validés avec la famille afin d'être contractualisés. L'équipe éducative et la famille sont en lien de manière régulière afin de pouvoir de part et d'autre rendre compte de l'évolution ou non de la situation et de ré-évaluer les objectifs si besoin.

Cette année, 6 jeunes ont pu retourner en famille dont un sans mesure.

Les orientations des jeunes

Tout comme les années précédentes, les possibilités d'orientation des jeunes se trouvent limitées par le manque de places d'accueil pérennes. De plus, les procédures d'admission mettent environ 4 mois avant d'aboutir à une orientation effective. Il reste donc difficile pour de nombreux jeunes d'accéder à d'autres types de prise en charge, ce qui peut les mettre en situation d'échec.
La connaissance du réseau par l'équipe est bien engagée. Aussi, la participation de la responsable de service aux réunions RESO du département permet de créer du lien, facilite les échanges et le partage entre les services. Ce sont principalement les éducateurs du service qui recherchent les lieux d'orientation.

La prise en charge psychologique

La totalité des jeunes a bénéficié d'un entretien suivant leurs premiers jours d'accueil par le psychologue du service. Pour certains, cela a permis de mettre certaines questions au travail ou de leur apporter une écoute aboutissant pour certains à un suivi extérieur. Par exemple, cette année, l'association AMICA a pu recevoir des jeunes et réaliser un bilan psychologique.

La plus grande difficulté reste l'orientation de jeunes qui devraient bénéficier d'une prise en charge spécialisée, relevant du soin ou du handicap et pour lesquels un dossier MDPH n'a jamais été monté ou une évaluation psychiatrique a été réalisée tardivement.

La santé

Cette année, nous avons accueilli des jeunes relevant de dispositifs spécialisés (psychiatrie, handicap) et 5 jeunes MNA de plus de 15 ans ont été accueillis car ils bénéficiaient d'un traitement de longue durée. La question de la prévention et de la réduction des risques a

également été une grande préoccupation face à des jeunes consommant alcool et cannabis. La présence d'un infirmier sur le pôle a permis à l'équipe de s'approprier davantage ces questions et de rechercher des relais extérieurs.

La scolarité :

Au 31/12, 10 jeunes ont investi leur scolarité

Evaluation des objectifs fixés en 2018

- Clarifier les modalités d'accueil sur la structure, les missions, les temporalités par l'écriture du projet de service : si l'écriture du projet de service n'a pu démarrer dans l'attente du projet d'établissement, des temps de travail ont débuté en septembre.

- Prioriser le travail d'autonomisation des jeunes accueillis : réalisation opérante cette année.

- Systématiser les formalisations de DIPC/contrats de séjours et projets personnalisés : l'équipe réalise les contrats de séjours avec les familles mais devra systématiser les DIPC.

- Poursuivre l'investissement de l'équipe dans le travail d'orientation des jeunes accueillis : l'équipe a pu construire une bonne connaissance du réseau et se constituer un réseau qui permet dorénavant de repérer et faire appel aux bons interlocuteurs.

Cette année fut aussi marquée par la perte de 2 partenariats de longue date : « l'école sans murs » et les ateliers scolaires de « Concorde ». Le premier a fermé en septembre faute de renouvellement de subventions et le second est devenu payant. Ainsi, d'autres partenariats ont été développés afin de pallier ce manque (master class à Bobigny, Asti à Clichy-sous-Bois par exemple)

Perspectives 2019 :

- Accompagnement du service au passage en SAUO
- Finalisation de l'adaptation des règles de vie
- Mise en place du projet expression et rap

Epinay-sur-Seine

Le bilan d'activité du SAUO d'Epinay pour l'année 2018 fait état de 134 entrées et 4188 journées d'accueil contre 148 entrées et 4436 journées d'accueil en 2017. Le sureffectif reste très présent dans cette structure et ne permet pas une prise en charge de pleine qualité.

La plupart des jeunes accueillis ont entre 14 et 16 ans, avec toutefois quelques accueils de jeunes de moins de 14 ans : 3 jeunes de 12 ans et 4 de 13 ans. Les 50 MNA accueillis représentent 37% des jeunes accueillis.

S'agissant de la durée d'accueil des jeunes, 57% des jeunes sont restés moins de 8 jours, contre 8% seulement qui sont restés entre 3 et 6 mois. En ce qui concerne le profil des jeunes accueillis durant l'année 2018, 8% relèvent de maltraitance, 53% de situation de risque.

9% des jeunes sont retournés en famille, la prise en charge de 32% a fait suite à une fugue de plus de 72h et 14% ont été orientés dans des établissements avec prise en charge ASE.

Cette année, l'équipe éducative a été fragilisée par le passage récent en SAUO et l'absence de responsable de service.

L'équipe travaillera le projet de service avec le cadre nouvellement arrivée en 2019 ainsi que les différents documents inhérents à la prise en charge des jeunes accueillis (livret d'accueil, règles de vie…)

Le service de semi-autonomie (SSA)

En 2018, le travail d'accompagnement s'est poursuivi au travers d'un réel travail d'accueil de qualité, d'un suivi psychologique réalisé en interne, de la contractualisation des APJM, de contrats de séjour ou DIPC avec le service et du suivi conséquent au niveau des appartements.

Concernant la santé, les jeunes accueillis au service ont pu bénéficier du partenariat mis en place avec la maison médicale de garde de Montfermeil ainsi que de bilans de santé réalisés à l'hôpital Jean Verdier de Bondy et à la CPAM de Montfermeil.

Au niveau des perspectives 2018, l'accent avait été mis sur la construction d'un nouveau projet de service, en adéquation avec le futur projet d'établissement mais les orientations du Conseil départemental souhaitant augmenter la capacité de l'accueil en urgence pour les adolescents ont mis un terme à ce travail en actant la fermeture du SSA.

Cette perspective a conduit au départ d'une secrétaire et d'un assistant socio-éducatif. Au vu de l'effectif du personnel réduit, le fonctionnement et l'organisation, notamment au niveau du planning de l'équipe éducative, ont été ajustés.

C'est dans ce cadre qu'a été renforcé le travail de collaboration avec les partenaires. En effet, l'équipe a rencontré les différents partenaires des ALJT du 93, des associations et les référents de l'aide sociale à l'enfance afin de préparer en collaboration une orientation réfléchie, adaptée pour les jeunes du service.

A ce jour, sur 15 jeunes pris en charge au mois de novembre 2018 ont été orientés, les 2 restants sont en passe de l'être et cela grâce à la participation active de l'ensemble du personnel présent qui a fait preuve d'efficacité et de disponibilité dans l'accompagnement des jeunes, équipe qui a bénéficié du soutien et de l'écoute de sa hiérarchie.

Pôle Enfants 1 Villepinte

Présentation du pôle

Le Pôle Enfance de Villepinte compte six structures d'accueil à moyen et long terme ainsi qu'un service de placement à domicile :

- **Kirikou** : service d'accueil d'enfants âgés de 3 à 6 ans
- **Phénix :** service d'accueil d'enfants âgés de 6 à 14 ans prioritairement de fratries
- **La Palmeraie :** service d'accueil d'enfants âgés de 6 à 10 ans et présentant des handicaps et troubles mineurs à la frontière entre l'éducatif, le médical et le pédopsychiatrique
- **Escale** : service d'accueil de préadolescents âgés de 6 à 14 ans
- **La Farandole** : services d'accueil pour les enfants âgés de 6 à 10 ans et 11 à 14 ans
- **Adophé :** service d'accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement. A partir d'octobre 2018, passage de 11 à 15 places d'accueil de mineurs de la naissance à la majorité, placés à leur domicile et pouvant être hébergés exceptionnellement dans l'établissement.

Une école interne accueille 25 élèves et collégiens.

L'activité

Il y a eu 134 admissions en 2018. Le taux d'activité s'élève à 106%. Le nombre de journées réalisées est quasi identique à l'an dernier et s'élève à 23 476 journées.

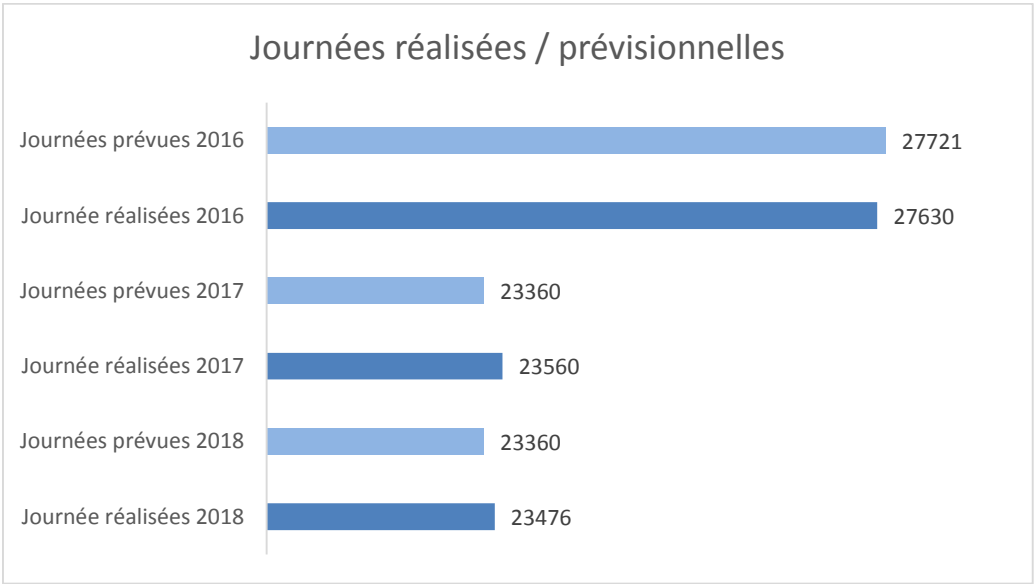

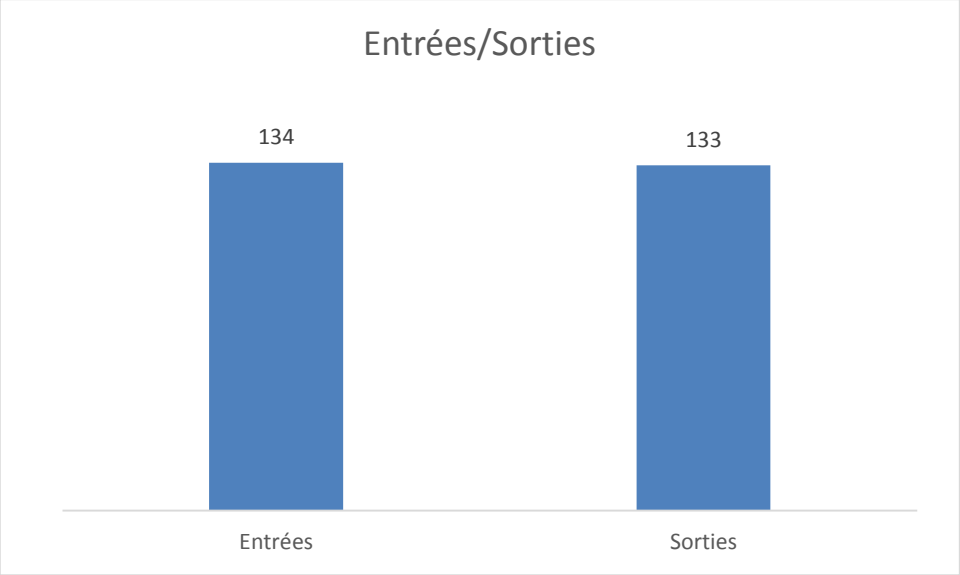

Le nombre d'entrées et de sorties est quasi-identique.

L'urgence, mode d'admission en constante progression

La mission du Pôle Enfance de Villepinte relève de l'accueil préparé à moyen et long terme. Cette année encore, l'activité est marquée par un nombre d'accueils en urgence en progression constante : seulement 34% des admissions relèvent de l'accueil programmé.

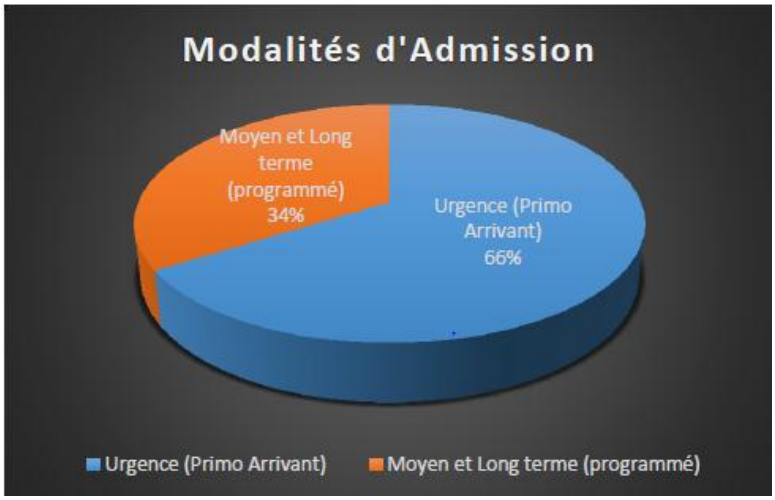

Motif d'admission

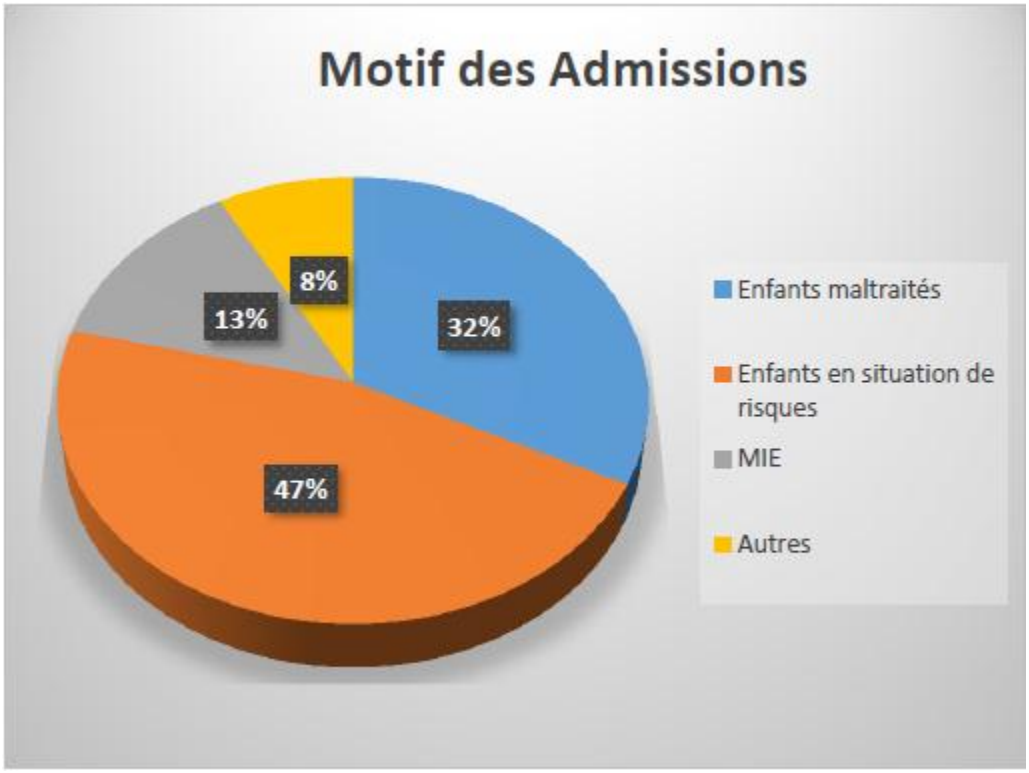

Il est à noter la proportion non négligeable cette année de l'accueil de MNA qui représente 13% de l'ensemble des prises en charges du pôle (essentiellement accueillis sur le groupe Escale).

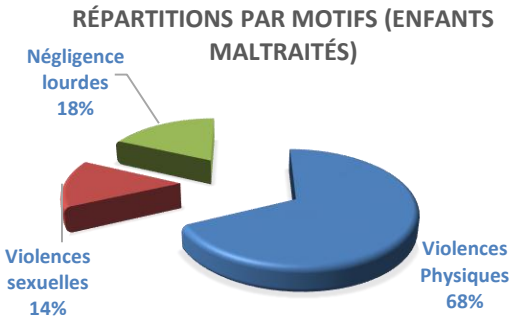

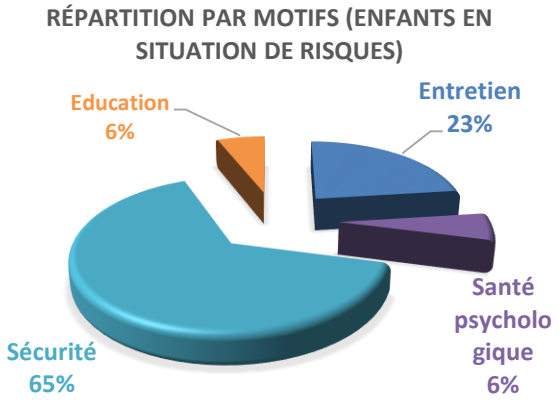

Durée de présence des jeunes sorties

Plus de la moitié des accueils (57%) ont une durée inférieure à 1 mois. Ce turn-over permanent handicape le travail quotidien de l'ensemble de l'institution.

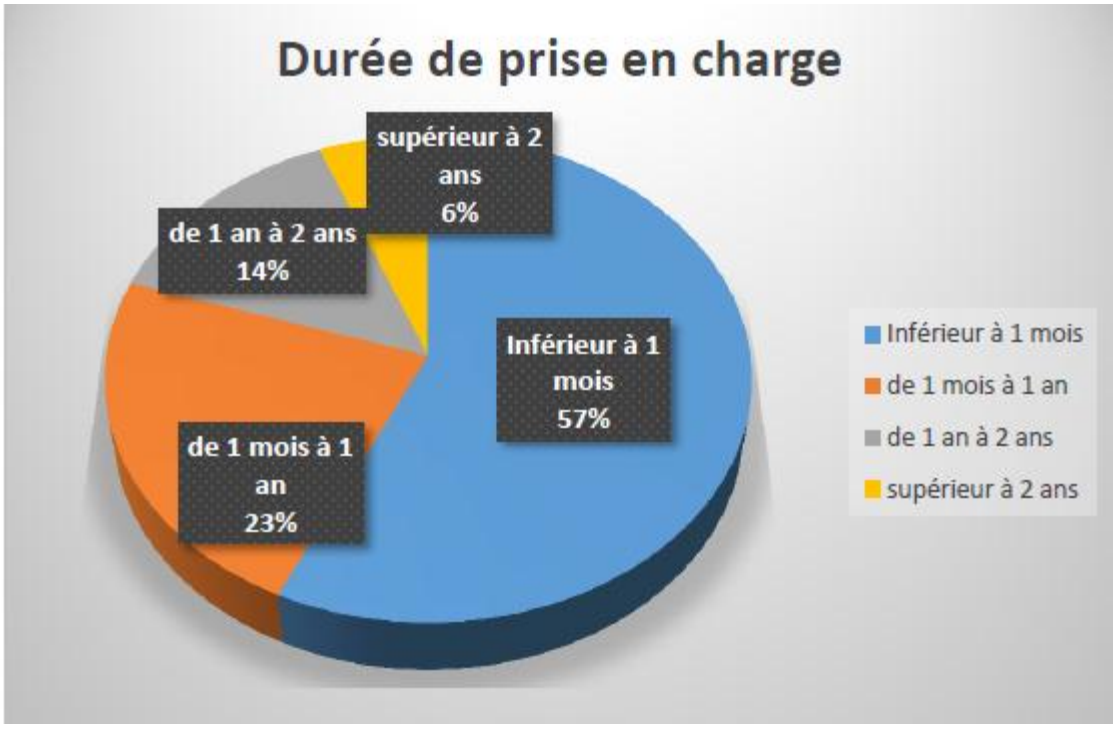

Répartition par sexe

La répartition s'est inversée cette année. Le Pôle Enfance de Villepinte a accueilli dans ses effectifs plus de filles que de garçons.

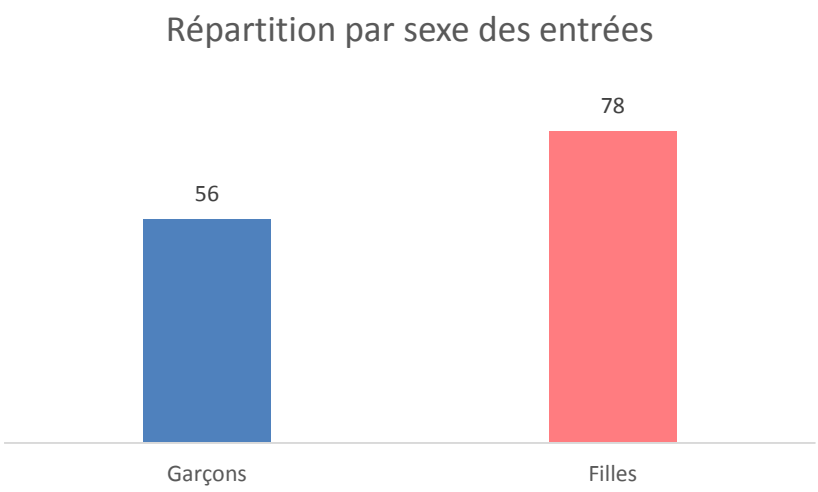

Répartition par âge

La limité d'âge du pôle Enfant 1 est de 14 ans. Compte tenu des profils de certains accueils, notamment pour les fratries, des exceptions ont été accordées pour des enfants âgés de plus de 14 ans.

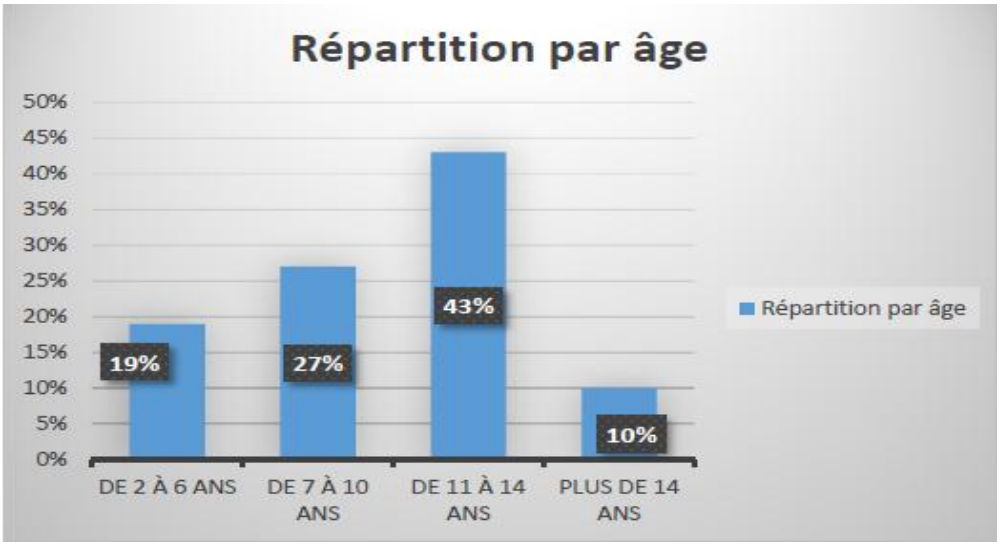

Répartition par commune

Les communes d'admission sont principalement Aubervilliers, Bobigny, Montreuil, Saint-Denis, Sevran.

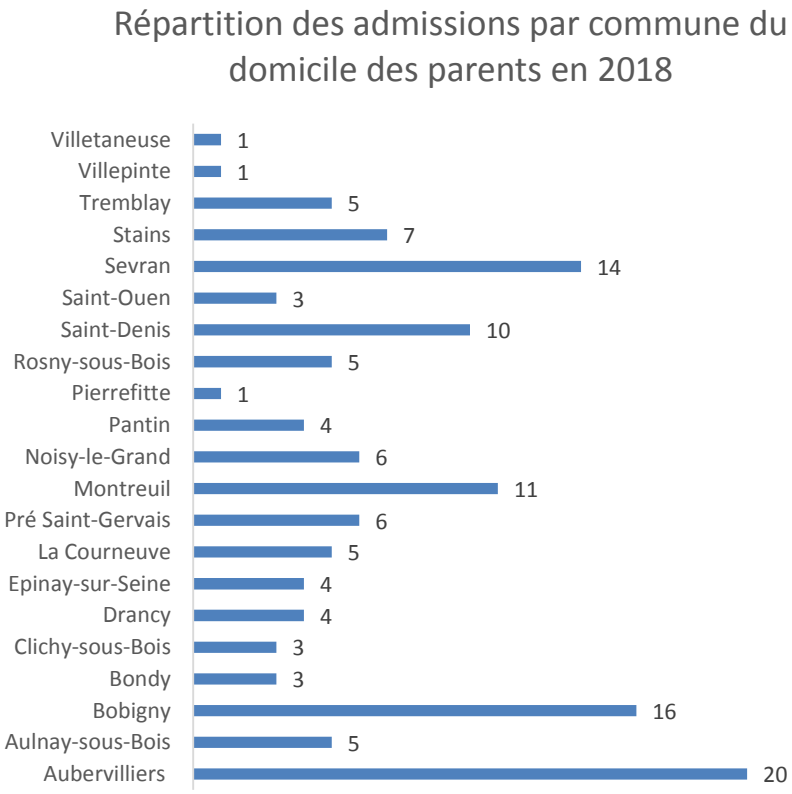

Eléments d'analyses

Il convient de noter l'effort continu des équipes éducatives qui ont travaillé et évolué de manière progressive afin de mieux s'adapter aux accueils d'urgence. Le sureffectif a mis à mal les efforts partenariaux : les listes d'attente ont été très souvent court-circuitées par les accueils d'urgence qui ont embolisé les places vacantes. Les équipes ont formulé leur difficulté par rapport aux modalités d'accueil et aux tranches d'âge du public réellement acueilli.

Les équipes se sont efforcées de travailler dans un cadre transversal. Le but est de créer un lien privilégié avec le placement familial d'urgence et Petits Loups.

Offre de soins/santé : il est à noter l'impact des carences du réseau partenarial dans les champs sanitaires et médico-sociaux (pédopsychiatrie, orthophonie, psychomotricité, ophtalmologie) qui ont été très handicapants pour la prise en charge des enfants. Près d'un tiers des enfants ont des troubles psychologiques à divers degrés et un suivi régulier en CMP. Beaucoup de jeunes sont suivis pour des pathologies nécessitant des suivis longs (psychiatrie, maladie chronique). A ces difficultés s'ajoutent celles d'accès aux soins (obtention de la CMU) qui compliquent encore davantage la prise en charge des enfants.

Ecole interne : l'Education nationale est un acteur et un partenaire essentiel. Un tiers des enfants sont non scolarisables pour des raisons d'échecs ou de rupture scolaire totale. Les profils accueillis sont de plus en plus lourds et le directeur de l'école fait régulièrement part de ses craintes concernant le nombre d'enfants accueillis qui est son maximum. Une demande d'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle a été faite (école obligatoire à partir de 3 ans pour la prochaine rentrée). Elle est en attente de réponse de l'inspection académique.

Le projet d'établissement conduira à accompagner l'évolution de l'offre de services en conduisant les équipes de manière bienveillante. Son impact sur ce pôle se traduira par l'accompagnement à la fermeture de la Farandole, la poursuite et le développement de l'offre d'accueil concernant les fratries, le basculement du service Kirikou sur l'urgence et la montée en charge du service Adophé en augmentant sa capacité d'accueil.

Perspective 2019

- Mise en place des objectifs du projet d'établissement
- Poursuivre la formalisation des écrits (PP, DIPC…)
- Poursuivre et développer le travail avec les familles
- Développer les partenariats existants

La Farandole

L'année 2018 a été marquée par les changements liés à l'évolution de l'offre de services de l'établissement.

L'équipe éducative a cependant maintenu avec ténacité l'ensemble des projets habituellement mis en place (AFEV, séjours, Trophée des bahuts, projet marionnettes…).
Il est important de souligner l'investissement de l'ensemble des professionnels dans le

portage de ces projets, qui sont venus animer l'établissement tout au long de l'année.

Concernant les partenaires thérapeutiques, le CMP Franklin et Casado se sont montrés être des lieux ressources et de soutien, notamment face à des situations de crises de plusieurs mineurs. Des échanges constructifs ont aussi eu lieu avec Cap Alésia.

Des difficultés concernant l'environnement de l'établissement se sont présentées régulièrement (intrusions…)

Enfin, l'équipe éducative de La Farandole est restée un lieu d'accueil et de formation pour les professionnels en devenir du secteur social (DEES, ME). De fait, les deux unités ont régulièrement accueilli des stagiaires dans le cadre de leur professionnalisation.

Palmeraie

L'activité

- 38 enfants suivis sur l'année
- 28 admissions
- 7 accueils préparés
- 21 accueils d'urgence

La Palmeraie est un groupe de vie mixte accueillant 10 enfants âgés de 6 à 10 ans. C'est un groupe dont la mission est l'accueil, l'évaluation et l'orientation des jeunes sur une durée de 1 à 2 ans. Le service a pour particularité d'accueillir des enfants en difficultés scolaires liées pour la plupart à des troubles du comportement et/ou du développement.

L'année 2018 a été particulièrement marquée par une augmentation des accueils effectués dans le cadre de l'urgence : 21 accueils dont plus de la moitié d'enfants de plus de 10 ans et pour une durée de moins d'un mois et des accueils en urgence en sureffectif de plusieurs mois faute de place d'orientation.

De plus, les difficultés rencontrées par les services de l'ASE et le secteur de pédopsychiatrie (manque d'effectifs, pas de référent sur les situations, manque de places d'orientation et demandes de plus en plus fréquente que les services gèrent les visites médiatisées) ont eu de réels impacts sur la gestion, l'organisation et la prise en charge des enfants au quotidien.

Scolarité et suivis extérieurs

Tous les enfants du service, au vu de leurs difficultés scolaires à leur arrivée, sont inscrits à l'école interne. Une évaluation y est faite par l'équipe pédagogique et l'équipe éducative pour déterminer l'orientation la mieux adaptée à leurs difficultés, l'objectif étant dans la mesure du possible de pourvoir à terme les re-scolariser dans des écoles extérieures ou les orienter vers des dispositifs de l'éducation spécialisée.

L'accompagnement aux devoirs fait également partie intégrante de la prise en charge éducative. Une formation sur ce thème a été mise en place l'an dernier afin d'apporter aux éducateurs quelques outils nécessaires à cet accompagnement (formation à la méthodologie Montessori). De plus, depuis la rentrée de septembre, l'école interne a remis

en place l'aide aux devoirs pour tous les enfants qui le souhaitent deux fois par semaine.
Une majorité des enfants du service devrait bénéficier d'un suivi extérieur en psychomotricité, en orthophonie, en centre médico-pédagogique ou par un psychologue en libéral mais ces prises en charge sont de plus en plus difficiles à obtenir faute de place.

Loisirs et séjours extérieurs

Dans la mesure du possible, tous les enfants de la Palmeraie sont inscrits à une activité extérieure dans les clubs de la ville afin de développer leur socialisation. Ils vont également régulièrement à la médiathèque, participent à une activité jardinage, des ateliers cuisine ou des activités manuelles.

Trois séjours extérieurs d'une semaine ont également été mis en place cette année, tous les enfants ont pu y participer. Ces séjours ont pour but de travailler la dynamique du groupe (notamment celui du mois d'octobre), de faire découvrir d'autres lieux et activités aux enfants mais également d'observer et d'évaluer leurs capacités à s'adapter dans un environnement autre que celui de l'institution. Il est également à noter que les membres de l'équipe de la Palmeraie sont très investis dans la vie institutionnelle de l'établissement, principalement dans le comité des fêtes.

Perspectives 2019

L'objectif du service pour l'année à venir est de travailler sur la formalisation des écrits tels que projet personnalisé, DIPC, compte rendu de synthèse ou d'audience… Le projet de service doit être, par ailleurs, actualisé au vu du profil et de la problématique des enfants accueillis. La volonté de l'équipe est également de s'investir pour développer le travail avec les familles et les partenaires.

Adophe

L'année 2018 a été marquée par la bascule du service au 1er janvier en service de placement à domicile. Les premières admissions « ADOPHE » se sont faites dès le mois de février. L'évolution des missions a amené à la rédaction d'un nouveau projet de service. L'élaboration de ce projet par l'équipe éducative s'est déroulée sur trois mois. Les temps de travail ont été animés par le responsable du service, soutenu par la direction. Les nouvelles missions ont amené une extension de la tranche d'âge : les admissions concernent dorénavant les enfants de la naissance à la majorité. L'équipe éducative a encore connu quelques mouvements avec le départ de deux éducatrices et l'arrivée d'une éducatrice de jeunes enfants.

L'activité

Le taux d'occupation de l'année 2018 est de 135% : il s'explique par l'augmentation progressive de la capacité d'accueil du service. Le service ADOPHE a rapidement dépassé sa capacité théorique avec les demandes d'admission qui lui ont été faites.

47 jeunes ont été suivis par le service ADOPHE sur l'année 2018. Il faut noter un taux de rotation de 95% sur l'année : quasiment toute la file active a changé, ce qui semble cohérent puisque les missions du service ont évolué. Ce chiffre traduit la ré-orientation des enfants qui relevaient d'un placement séquentiel mais également les fins de prises en charge

(mainlevée, passage de relais à un autre service, etc.)

Eléments d'analyses concernant les situations d'enfants

Sur les 27 situations suivies par le service au 31 décembre 2018, 5 relèvent d'un accueil provisoire et 22 d'une ordonnance provisoire de placement. A noter que le service a progressivement commencé à suivre ses premières situations de nourrissons et d'enfants en très bas âge : en avril pour un enfant de 2 ans, en août pour un enfant de 18 mois. Ces 27 situations comprennent 12 garçons pour 15 filles.

Cinq enfants ont connu une fin de mesure en raison d'une mainlevée. 4 fins de prises en charge peuvent être assimilées à des ruptures : trois situations ont amené à un repli d'enfants sur le service puis à une orientation en placement « internat » (deux au CDEF et une à l'extérieur). La dernière situation a concerné un adolescent vivant chez sa mère et pour lequel il n'y avait pas d'adhésion au projet de placement à domicile.

Un des points sensibles de cette année est précisément la notion d'adhésion des familles et de qualité du lien. Il apparait que dans le cas de placement à domicile, la confiance et l'alliance avec les familles prennent beaucoup plus de temps. Il est nécessaire de rappeler à plusieurs reprises le cadre et les missions aux familles. Le vécu du placement antérieur ou la crainte d'une séparation induisent une méfiance des familles. Bien que légitime, il faut parvenir à s'adapter et rassurer les parents sur l'objectif premier du travail qui est le maintien de l'enfant dans son environnement familial.

Les enfants suivis par le service sur l'année 2018 ont bien souvent comme dénominateur commun des difficultés psychologiques qui sont identifiées dès l'admission ou apparaissent quelques semaines après le retour au domicile. Face à ce constat, plusieurs projets ont été mis en œuvre pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement de l'enfant. Tout d'abord, des séances d'art-thérapie ont été mises en place de manière hebdomadaire afin d'offrir un espace thérapeutique collectif à chaque enfant repéré. Les orientations, sur proposition de l'équipe éducative, sont validées par la psychologue. Les parents sont systématiquement associés à cette orientation. De plus, la psychologue du service a accepté de travailler un samedi par mois afin de faciliter la prise de rendez-vous pour des entretiens parents/enfants. Ceci est incontestablement un point fort pour le service et permet aux familles de s'investir plus facilement sur des entretiens psychologiques.

Enfin, un groupe de parole mensuel pour les enfants a été mis en place. Il est co-animé par la psychologue et une éducatrice. Le choix a été fait d'un groupe fermé : l'engagement des enfants – et a fortiori des parents – se fait sur quatre à cinq séances. Durant une heure, ce groupe d'enfants qui ont à peu près le même âge peut échanger dans un cadre contenant sur un thème choisi mais pas imposé afin de permettre à chacun de trouver sa place. Ce projet très intéressant facilite la verbalisation pour les enfants qui sont en difficulté sur l'individuel et offre la possibilité de travailler les compétences psycho-sociales (expression des émotions, prise de parole en groupe, savoir écouter, etc.)

En parallèle, lorsque les enfants sont en groupe de paroles, l'équipe a décidé d'animer un temps parents dit « Café des Parents ». Il a été observé que des parents patientaient seuls durant la séance de groupe de paroles enfants. L'objectif est qu'un éducateur puisse être présent à leurs côtés pour animer un débat ou des échanges sur l'éducation des enfants. Autorité des parents, santé, les disputes… : différents sujets sont abordés. Favoriser l'échange entre parents est aussi un objectif et un bénéfice de ce type d'action.

Un séjour éducatif a été organisé au mois de juillet. Plutôt à destination des pré-adolescents, ce projet a eu divers objectifs : clore un accompagnement pour deux enfants présents depuis plus de douze mois, créer du lien avec un adolescent de 17 ans, favoriser l'ouverture pour une fratrie de deux adolescents inhibés, offrir un moment de répit pour des enfants à la problématique familiale complexe. Ces objectifs personnalisés ont été discutés en amont avec chaque famille lors des visites au domicile. Le thème éducatif retenu était « vivre sans écran ». Au sein d'une ferme pédagogique, il a fallu apprendre aux enfants à s'occuper sans écran, au moins pour quelques jours. Afin que ce séjour s'inscrive dans la continuité de la prise en charge au domicile, le thème a été discuté avec les parents lors d'une réunion d'informations en amont : présentation du gîte d'accueil, des éducateurs encadrant le séjour, des règles du séjour, etc. Ce moment a été bien investi par les familles qui ont apprécié d'être associées à ce projet de séjour. Dans le même esprit, une soirée projection des photos/vidéos du séjour a été organisée avec l'ensemble des familles concernées. Précisons enfin qu'une participation financière symbolique a été demandée aux parents : ils ont assumé le coût d'une sortie culturelle (4€ par enfant).

Le partenariat

L'année 2018 ayant été marquée par un nouveau projet de service, le partenariat a revêtu un des principaux axes de travail.

Une convention a été signée cette année afin de permettre à un intervenant sportif d'animer bénévolement une médiation sportive parents/enfants. L'activité « Cross Fit parents/enfants » a permis de travailler cette relation, d'offrir un lieu de partage et de réconciliation pour trois familles dans lesquelles les conflits sont nombreux. Pour d'autres parents, ce type de médiation a permis de travailler le rapport au corps et l'estime de soi qui sont des variables essentielles de la posture éducative d'un parent.

La convention avec « Cultures du Cœur » permet de lutter contre l'isolement social de familles accompagnées. Cet isolement fragilise considérablement les parents et de fait limite les bonnes conditions de développement de l'enfant. L'objectif de ce partenariat est de permettre à des parents qui n'en ont pas les moyens ou pas l'habitude de pouvoir accéder à des loisirs avec leurs enfants : cinéma, théâtre, activités manuelles ou artistiques, etc.

Des actions de soutien aux professionnels du service

Une diététicienne est intervenue bénévolement auprès de l'équipe. Cette rencontre a permis d'échanger sur les questions de régime, de surpoids, de grignotage, de plaisir à manger, des troubles des conduites alimentaires… Les familles suivies peuvent être particulièrement concernées par l'alimentation et le surpoids : situation de précarité, tendance des parents à vouloir « compenser » ou se faire pardonner le placement en accordant toutes les sucreries aux enfants, méconnaissance des besoins alimentaires, traditions culinaires que les parents peuvent hésiter à transmettre en raison des messages de prévention santé sur les plats trop gras, salés, sucrés… Dans ce contexte de questionnement multiple, il est important que les professionnels soient au clair sur les besoins nutritionnels de chaque enfant et en particulier sur l'alimentation du bébé et celle des grands adolescents (population nouvelle pour les professionnels du service).

Enfin, les écrans et les consommations excessives/addictives sont des problématiques incontournables à l'adolescence. Afin de mieux préparer les éducateurs à intervenir auprès d'adolescents, l'association « Oppelia » est intervenue sur une journée de travail autour des

jeux d'écrans, des consommations problématiques à l'adolescence et des enjeux de la parentalité.

Des actions de visibilité du service pour favoriser son ancrage sur le territoire

Le service a organisé ses premières portes ouvertes le 28 septembre. La sectorisation d'intervention du service renforce la pertinence de ce type de journées afin que les acteurs locaux connaissent et reconnaissent les missions et le travail du service. Suite à cette journée, il a été décidé de la renouveler deux à trois fois par an afin de favoriser les liens avec les professionnels du secteur : crèche, PMI, prévention spécialisée, etc.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Nanterre, le service a accueilli un petit groupe de travailleurs sociaux du monde entier dans le cadre des « universités d'été du travail social » organisées par le département de sciences de l'éducation. Cette rencontre a permis de beaux échanges entre professionnels et a surtout permis à l'équipe éducative de pouvoir découvrir d'autres pratiques et parcours de travailleurs sociaux.

Enfin, le service a organisé la première rencontre de l'ensemble des responsables de service ADOPHE du 93 afin de mieux se connaitre, partager des réflexions sur le fonctionnement d'un service ADOPHE et faire émerger des spécificités/points communs entre les neufs services ADOPHE du 93.

Perspectives 2019

L'année 2019 devra confirmer la montée en charge du service avec pour objectif d'arriver à 30 mesures effectives. La pérennisation du poste d'EJE et le remplacement du poste vacant depuis fin décembre sont une priorité.

Le service devra également s'adapter aux nouveaux locaux qui lui seront attribués dans le cadre de l'évolution du pôle Villepinte et plus généralement de l'offre de services du CDEF. Le travail avec les autres services de l'établissement peut également être retenu comme une perspective intéressante pour faciliter les orientations et les retours en famille. L'idée d'outils spécifiques au service fait son chemin : le document type du DIPC a été adapté au fonctionnement du service. Il serait intéressant de réfléchir à la question du livret d'accueil et à celle de la trame du projet personnalisé qui ne semblent pas forcément bien adaptés au service. Ces outils de prise en charge doivent être remis dès l'admission : dans le contexte où l'alliance avec les parents est fragile, ce temps d'admission revêt une importance considérable. Tout élément susceptible d'améliorer la prise en charge de l'enfant et de ses parents doit être étudié et une nouvelle journée de travail institutionnel est programmée pour avril.

Les actions collectives type « groupe de paroles » ou « café des parents » ont été bien investies par les familles. Il conviendra d'étudier la possibilité de les rendre régulières et de réfléchir à la notion d'obligation ou de libre adhésion. Une attention particulière sera à portée par le responsable de service sur la prise en charge des bébés, des enfants en bas âge et des grands adolescents car le travail avec cette population reste une nouveauté pour l'équipe éducative.

Kirikou

L'activité

- 36 enfants suivis
- 24 admissions dont 20 accueils en urgence et 4 préparés
- 25 sorties
- Une notification MDPH
- L'activité réalisée en 2018 s'élève à 3697 journées

16 accueils ont duré moins de 8 jours, 2 entre 15 jours et un mois. La majorité des sorties s'est effectuée sans mesure. Le service a réalisé une majorité de ses admissions en urgence. Les orientations deviennent compliquées et ne laissent qu'une part étroite à l'accueil préparé (collaboration active avec le PFU). Cette année a vu l'arrivée d'un nouveau responsable de service ainsi que la contractualisation d'une éducatrice de jeunes enfants en remplacement d'un agent en longue maladie.

3 séjours éducatifs ont été organisés : en avril à Caen, en juillet à La Rochelle et en octobre au Puy-du-Fou.

Il est à noter la multiplication des visites médiatisées. La psychologue du service en assure quelques-unes. Lorsque l'ASE ou le juge désigne un organisme extérieur, les accompagnements sont complexes à organiser au vu des plannings.
Devant la difficulté d'obtenir des rendez-vous, des partenariats sont à mettre en place avec orthophoniste, psychomotricien…

Perspectives 2019

Pour la transformation en service d'urgence, il conviendra de renforcer l'équipe. Il faudra également penser à prévoir des toilettes pour les plus grands, le réaménagement de la cuisine et l'agrandissement de la salle des jeux. Surtout, une réflexion et un accompagnement de l'équipe autour du travail de l'urgence seront mis en place (référence, accompagnement, lien avec le SIS…)

Phenix

L'activité

- 33 enfants suivis
- 21 entrées dont 11 accueils en urgence
- 21 sorties

L'activité du service en 2018 s'élève à 4474 journées.

Ce groupe a fonctionné en sureffectif de janvier à septembre. Des enfants au-delà de la tranche d'âges de ce groupe ont été accueillis.

Phénix étant un groupe d'accueil de fratrie et le rapprochement des jeunes d'une même famille étant souvent souhaitable mais pas toujours bénéfique, il est important d'évaluer le désir et « l'habitus » de chaque acteur. Bien que ce soit un groupe dédié aux fratries, des enfants seuls ont dû être accueillis en urgence de nombreuses fois. Des accueils préparés en lien avec le placement familial d'urgence ont dû être retardés à cause d'arrivées en urgence.

Il est à noter des mouvements de personnel : arrivée d'un nouveau responsable de service et de 2 éducateurs.

L'équipe a rencontré des problèmes eu égard au turn-over des éducateurs de circonscription ainsi qu'aux difficultés à joindre les services de l'ASE. L'inflation des accompagnements est également problématique.

La scolarité

L'ensemble des enfants accueillis a bénéficié d'une scolarité. Une grande majorité des enfants a pu être externalisée vers les groupes scolaires avoisinants. Un enfant porteur de handicap auditif bénéficiant d'une notification MDPH est scolarisé dans un établissement adapté.

Le travail avec les familles

Le travail avec les familles est un axe prioritaire, plus de 50% des médiatisations ont été réalisées par l'équipe.

Loisirs et séjours extérieurs

3 séjours extérieurs ont été organisés cette année : en avril au Futuroscope, en juillet en Bretagne et en octobre au Puy-du-Fou.

Perspectives pour 2019

Le service va travailler à l'élargissement de la tranche d'âge accueillie qui sera de de 3 à 17 ans. L'équipe éducative se questionne également sur les difficultés liées aux orientations des jeunes qui arriveront en urgence. Des questions techniques seront également travaillées car l'accueil de petits demandera de revoir certains équipements (douches, sanitaires, mobiliers).

Escale

L'activité

- Enfants suivis : 43
- Admissions en 2018 : 35
- Enfants sortis en 2018 : 30
- Accueils d'urgence : 28

Le service Escale est un groupe d'accueil, d'évaluation et d'orientation pour des jeunes de 10 à 14 ans. Ils sont en moyenne accueillis entre 1 et 2 ans sur le groupe. Les enfants sont pris en charge dans le cadre d'une ordonnance de placement provisoire ou d'un accueil provisoire. Ce temps de prise en charge permet à l'équipe d'élaborer le projet individualisé du mineur. Un travail pluridisciplinaire est mené conjointement avec le jeune, sa famille et l'ASE et un travail de réflexion est mené en matière d'orientation.

Le début de cette année 2018 a été difficile pour l'équipe du fait d'un manque de personnel (deux éducateurs et un psychologue) et d'un groupe de préadolescents garçons relativement difficile. A partir du mois de mars, l'équipe était au complet et les mois qui ont suivi ont permis une amorce de reconstruction du fait de l'arrivée de nouveaux agents. Un travail sur le projet de service va être mené cette année afin de redynamiser l'équipe sur un projet commun, créer du lien et une cohérence auprès des jeunes accueillis.

Cette année 2018 a également été marquée par :

- un nombre important d'accueils en urgence
- des difficultés liées notamment à l'orientation des plus de 14 ans
- un problème de punaises de lit sur le service à la rentrée de septembre
- la multiplicité des accompagnements liés à la prise en charge médicale et thérapeutique des jeunes mais également dans le cadre de visites médiatisées avec leur famille.

Le service a tout de même porté différents projets, notamment de séjours extérieurs qui ont été organisés sur les périodes de vacances scolaires avec les enfants du groupe. Ces séjours sont l'occasion de renforcer la cohésion d'équipe et d'améliorer la relation éducative. Les principaux axes de travail s'articulent autour d'une rupture environnementale, d'une revalorisation du groupe et des individualités dans l'expérience du partage et d'un apprentissage de l'autonomie. Cette continuité de la prise en charge hors cadre institutionnel permet la découverte de nouveaux lieux, d'instaurer un climat de confiance qui amène les jeunes à plus se livrer et permet donc aux éducateurs de les accompagner au mieux.

Un travail d'analyse de la pratique s'est également remis en place depuis le mois de septembre 2018, ce qui a permis à l'équipe d'amorcer d'une nouvelle dynamique de travail et d'orienter les professionnels dans un travail de réflexion, de partage et d'échanges nécessaire à une bonne cohésion et dynamique d'équipe.

Perspectives pour l'année 2019

- Stabiliser l'équipe actuellement en place
- Poursuivre le travail d'analyse de la pratique pour une meilleure dynamique et cohésion d'équipe
- Réactualiser le projet de service
- Appropriation et mise en œuvre des projets personnalisés pour tous les jeunes
- Développer le travail avec les familles et les partenaires
- Améliorer l'articulation et le travail avec les partenaires, notamment l'ASE et le secteur de pédopsychiatrie pour une meilleure prise en compte des besoins des jeunes.

Pôle Enfants 2 Borniche

Le Pôle enfants 2 Borniche est composé :

- d'un internat de 44 places accueillant des enfants de 6 à 12 ans dont 3 groupes transversaux de 7 à 12 ans et, depuis septembre 2015, une unité éducative dédiée aux enfants de 4 à 7 ans. Le pôle accueille des fratries afin d'éviter les ruptures familiales liées au placement
- d'un placement familial moyen et long terme de 40 places accueillant des mineurs et jeunes majeurs de 0 à 21 ans
- d'un placement familial adoption de 10 places

Une école interne accueille jusqu'à 25 enfants issus de l'internat. Un éducateur scolaire intervient en renfort de l'équipe pédagogique.

La dynamique institutionnelle a été axée cette année sur l'accompagnement des équipes à la réflexion du projet d'établissement et à sa mise en œuvre conformément aux attendus du Département de Seine-Saint- Denis. En effet, le pôle a été impacté par la fermeture progressive d'un groupe de vie (Dauphins bleus) dans le cadre de l'évolution de l'offre de services de l'établissement.

Après un remaniement des équipes afin prévenir l'usure professionnelle, l'équipe d'encadrement a été reconstituée fin 2018 avec le remplacement d'un responsable de service en octobre 2018 sur 2 groupes de vie.

Bilan des objectifs fixés par le pôle en 2018

Sur le plan de l'amélioration de la qualité et conformément aux préconisations de l'évaluation externe, les axes d'amélioration engagés ont été les suivants :

- Définir un processus d'accompagnement structuré en donnant du sens aux outils de prise en charge : **objectif partiellement atteint**
- Accompagner et soutenir les équipes dans le travail de référence éducative et de cohésion d'équipe : **objectif atteint**
- Inscrire les maitresses de maison dans le travail éducatif : **objectif atteint**
- Prévenir les situations de travail à risques relatifs à la prise en charge des enfants (formations des équipes, étayage clinique, temps institutionnalisés) : **objectif atteint**
- Favoriser et définir les modalités d'articulation du dispositif internat avec le placement familial du pôle afin de répondre aux besoins des enfants : **objectif non atteint**
- Engager le pôle dans le processus de dématérialisation du dossier de l'enfant avec le logiciel Osiris : **objectif atteint**

S’agissant de l’évolution des organisations de travail :

- Renforcement de l’équipe d’encadrement par un poste de cadre sur le groupe Colibri et le placement familial : **objectif non atteint et revisité**
- Proposer une organisation de travail au plus près des besoins des enfants et des familles : **objectif partiellement atteint**
- Positionner les maitresses de maison et les veilleurs de nuit au cœur de la prise en charge éducative : **objectif atteint pour les maitresses de maison et partiellement atteint pour les veilleurs.**
- Définir le champ d’intervention du chef de service dédié au placement familial (fiche de poste) : **cf. projet cadre du PF**

L’activité du Pôle

93 admissions ont été réalisées en 2018. Le taux d’activité s’élève à 101%. L’activité est en baisse par rapport à l’année 2017 suite à la fermeture progressive d’un groupe de vie sur le dernier trimestre qui a impliqué de cesser les accueils sur ce groupe. Néanmoins, le sureffectif du placement familial a permis de garantir un taux d’occupation supérieur au prévisionnel.

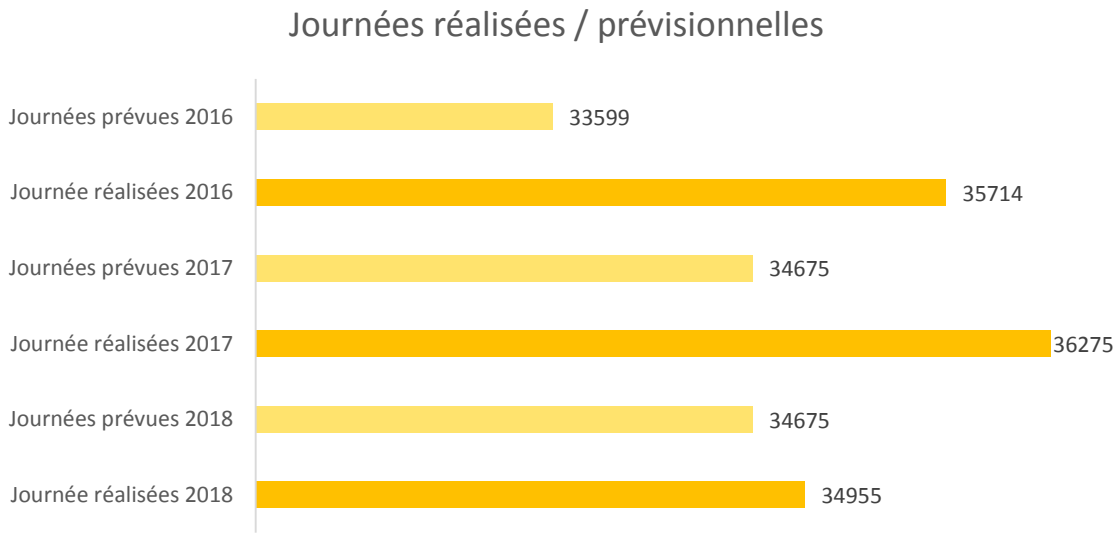

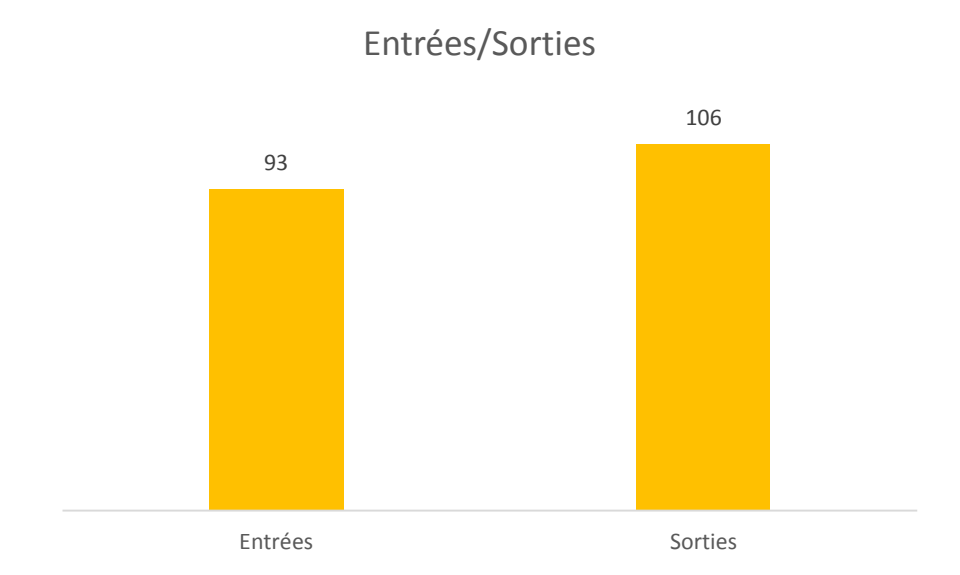

On constate que le ne nombre de sorties est supérieur au nombre d'entrées.

Plus de deux tiers des admissions sont préparés avec pour motif de placement la maltraitance. On note une évolution constante des accueils en urgence sur les deux dernières années, plus particulièrement sur l'internat.

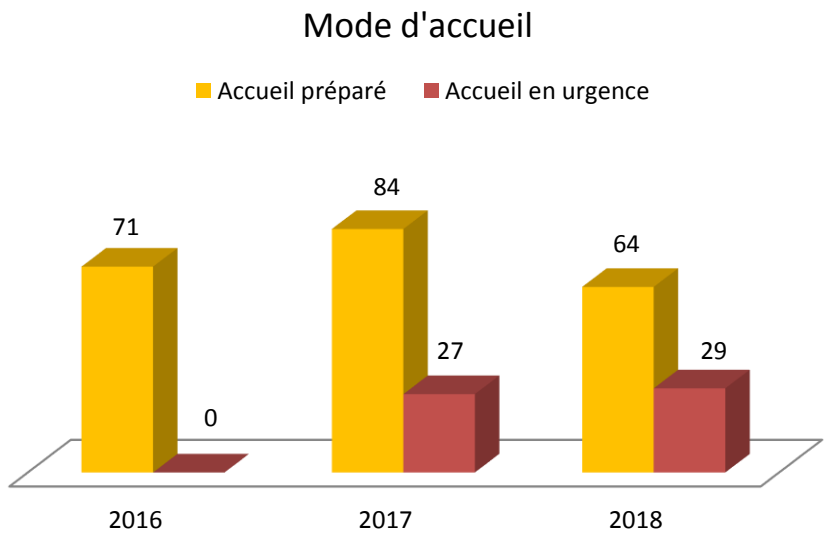

Un accompagnement axé sur le projet de retour en famille

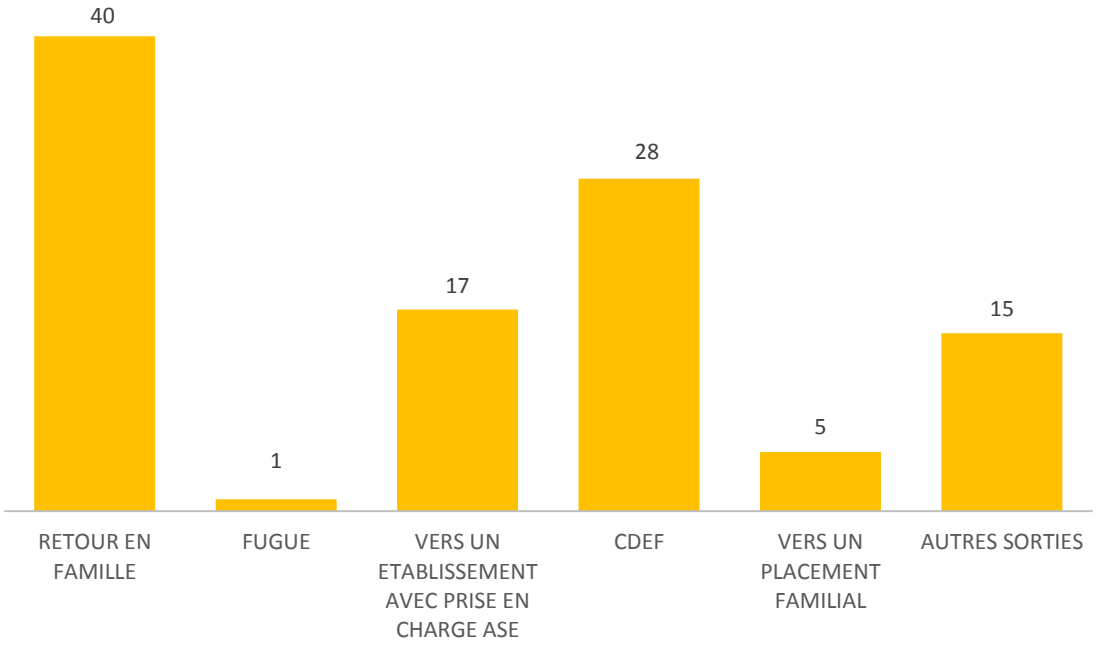

Les profils des enfants accueillis

Comme cela avait été pointé par l'évaluation externe, le profil des enfants a évolué. Les accueils concernent de plus en plus d'enfants porteurs de troubles relevant de la pédopsychiatrie ou d'institutions spécialisées nécessitant une notification MDPH, pour lesquels la prise en charge dans des groupes de vie par des éducateurs non formés à ces accompagnements est compliquée. La majorité des enfants accueillis sur le foyer montrent de gros troubles de l'attachement. La difficulté principale pour les éducateurs réside dans le fait que les enfants, au vu de leurs troubles, ont de plus en plus de difficultés à cohabiter entre eux. L'augmentation des accueils en urgence sur l'année qui n'ont pas été reconduits sur un accueil moyen ou long terme n'a pas permis de formaliser les prises en charge en question.

Une progression du travail axé sur la contractualisation de l'accueil et l'identification des besoins de l'enfant et sa famille

Suite au rapport de l'évaluation externe, l'activité du pôle est axée sur une consolidation des pratiques professionnelles, notamment l'accompagnement à la mise en place des outils de prise en charge tels que le DIPC et le projet personnalisé. Ces domaines demandent un étayage approfondi autour de la recherche de sens de ces outils de la part des équipes.

Durée de présence

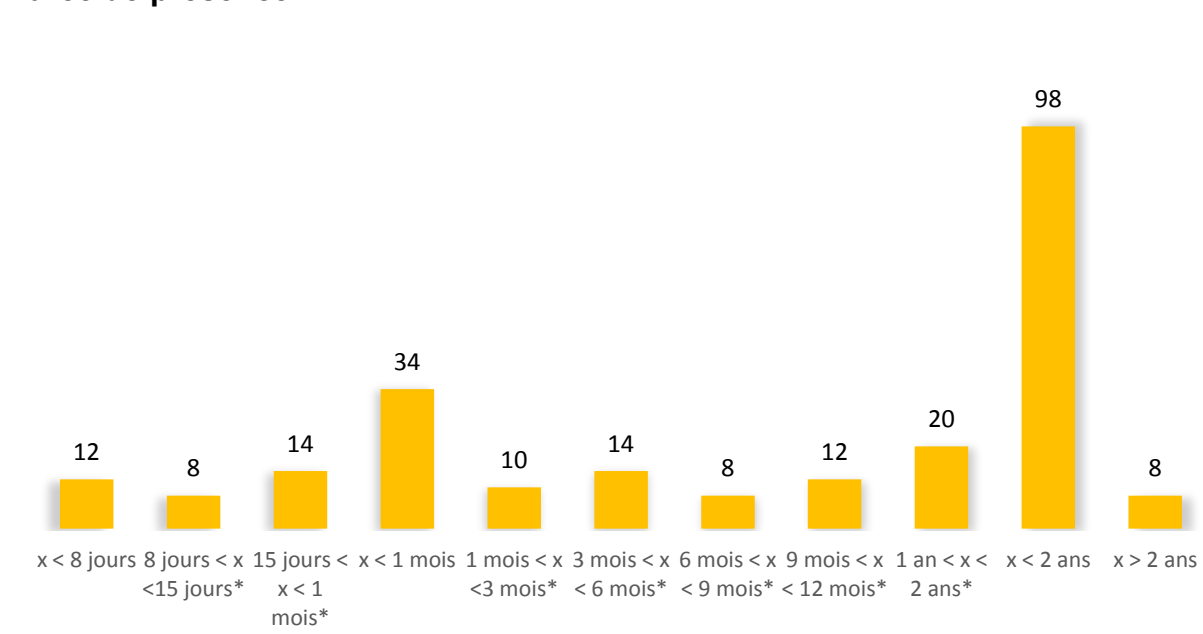

On note une augmentation des accueils de moins de 1 mois représentant la proportion des accueils en urgence qui n'ont pas été pérennisés sur un accueil moyen long terme dont la durée moyenne est entre un et 2 ans pour l'internat et plus de 2 ans sur le placement familial.

Répartition par âge

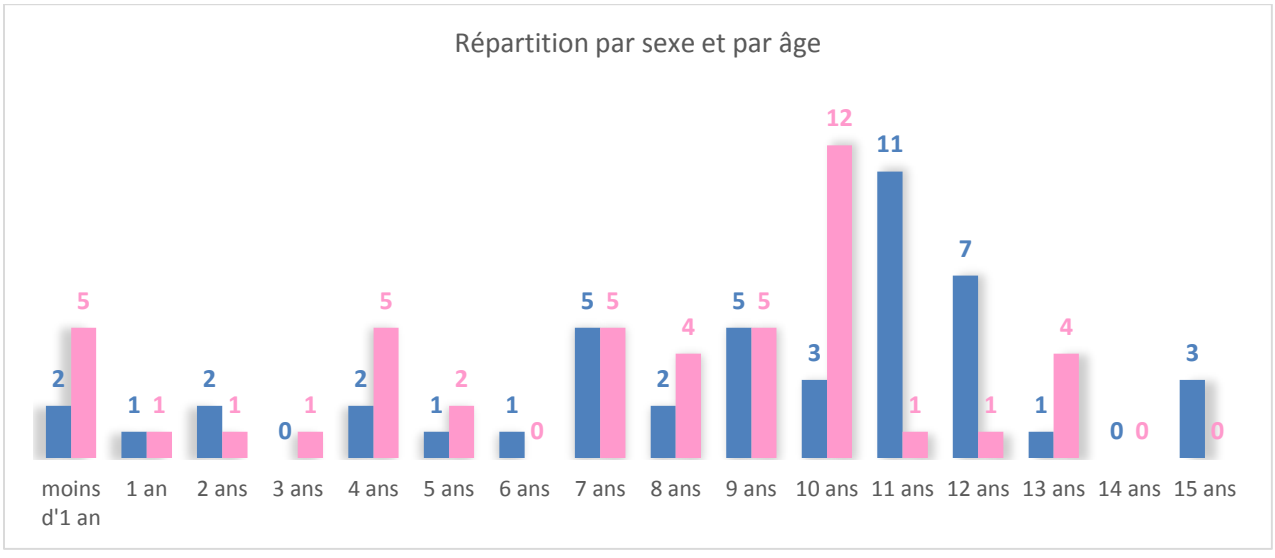

La tranche d'âge la plus importante accueillie sur le pôle se situe entre 9-12 ans.

Répartition par commune

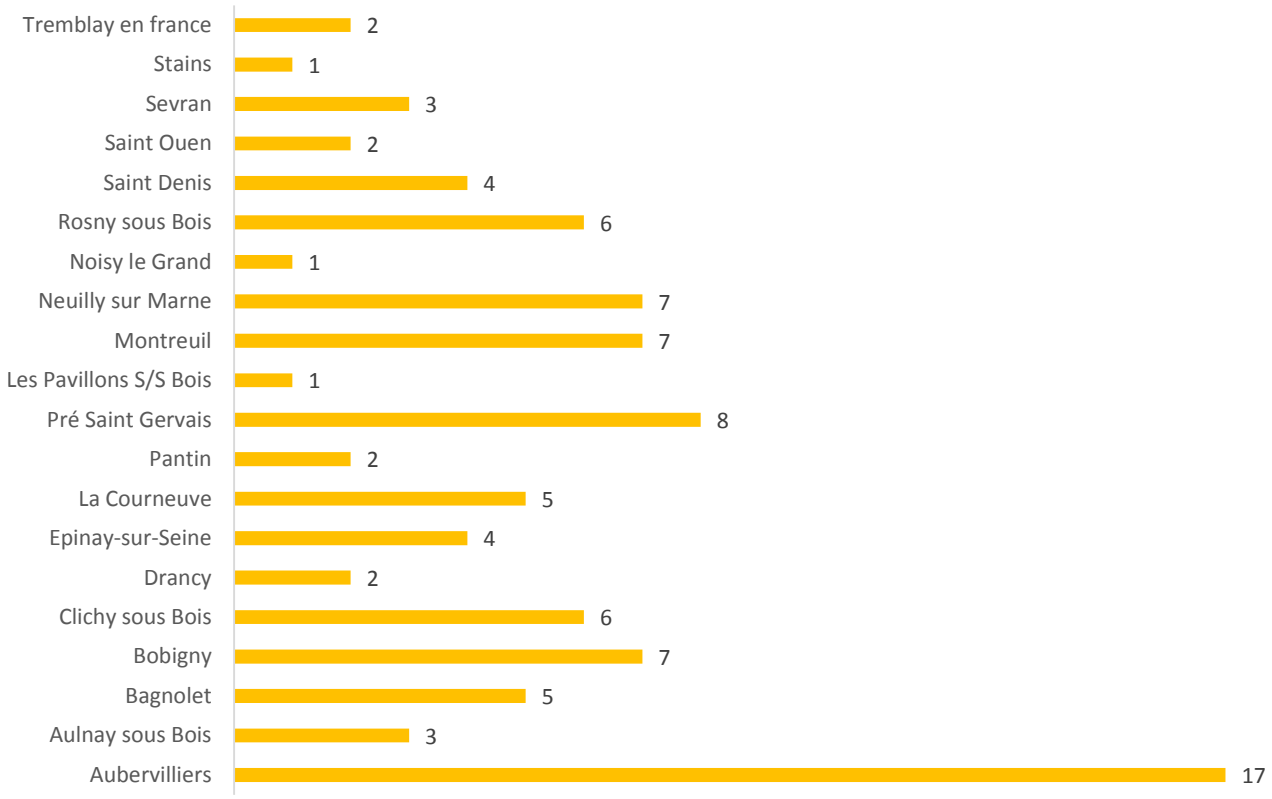

Contrairement aux autres années, le pôle a accueilli les enfants de l'ensemble du département 93. L'éloignement géographique du pôle n'a pas été un frein pour les circonscriptions et les parents afin de travailler avec le pôle et d'orienter les enfants. Le pôle s'est aussi inscrit régulièrement dans un déplacement vers les familles et les circonscriptions dans le cadre du projet de l'enfant et de sa famille.

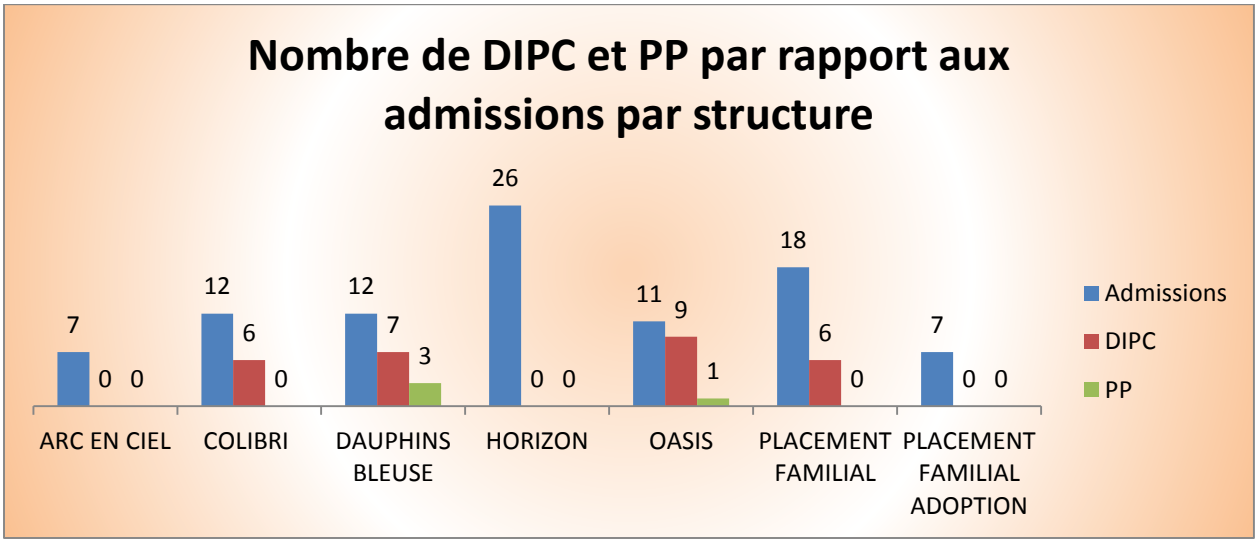

Les projets d'actions éducatives et préventives ciblées selon les besoins des enfants et des familles

- **La prévention autour des comportements à risques**

Des groupes de paroles ont été mis en place sur chaque groupe de vie selon le contexte des dynamiques de groupe afin de prévenir des comportements à risques (jeux sexuels, violence harcèlement…) Un partenariat avec la brigade de prévention de la délinquance juvénile est en cours afin de sensibiliser les enfants sur différents thèmes à partir de questionnements des enfants.

Des actions de prévention sont pensées et institutionnalisées, accompagnées par les psychologues de l'institution et l'infirmière, le thème de la sexualité et celui des émotions ont été proposés. Des formations sont venues consolider les pratiques professionnelles en prenant en compte les tranches d'âge afin de mieux garantir une prise en charge de qualité et préserver la sécurité des enfants qui nous sont confiés.

Un groupe sur la sexualité sera proposé pour les groupes Horizon, Oasis et Arc-en-ciel et concernera la tranche d'âge 7/12 ans. Il commencera par une petite vidéo puis laissera libre cours à la parole, aux questions, à l'échange afin d'accompagner ces jeunes dans leurs questionnements et réflexions. L'adolescence étant une période charnière, marquée par des remaniements psychiques, il semble ainsi pertinent d'accompagner les jeunes à mettre du sens à ce qui peut se passer pour eux et laisser libre cours à la parole, le groupe pouvant permettre d'aborder ces sujets de manière moins angoissante pour certains jeunes.

Deux groupes de parole avec le support du photolangage, technique de médiation groupale, ont été mis en place : un groupe pour les enfants et un autre pour deux pré-adolescentes. *« Le groupe et les liens qu'il génère et/ou révèle est un espace propice au dévoilement d'éléments irreprésentables* » (Philippe Robert, *Le groupe en psychologie clinique,* p.150)

- **Le comité des fêtes**

Le pôle a proposé des ateliers éducatifs transversaux, répondant ainsi aux besoins individuels des enfants : football, multisport, jardinage, poney. Différents temps institutionnels festifs ont également été mis en place : fête de fin d'année, kermesse avec invitation des familles, temps festif selon un thème choisi par les enfants et organisé toutes les 6 semaines dans le cadre du comité des fêtes.

- **La réflexion autour de la déclinaison des visites médiatisées : le protocole**

Une psychologue à mi-temps a été recrutée pour médiatiser les visites des familles les mercredis et samedis et pour faire passer les tests nécessaires au montage des dossiers MDPH. Or l'augmentation des demandes des visites en présence d'un tiers ou médiatisées et la distance géographique amènent l'institution à inscrire les différents professionnels dans une réflexion globale autour de cette thématique. Des formations en interne sont proposées afin d'amener des compétences aux professionnels dans ce domaine. Le psychologue accueillant ne peut pas être le seul professionnel à encadrer les visites et donc travailler avec les familles sur les difficultés.

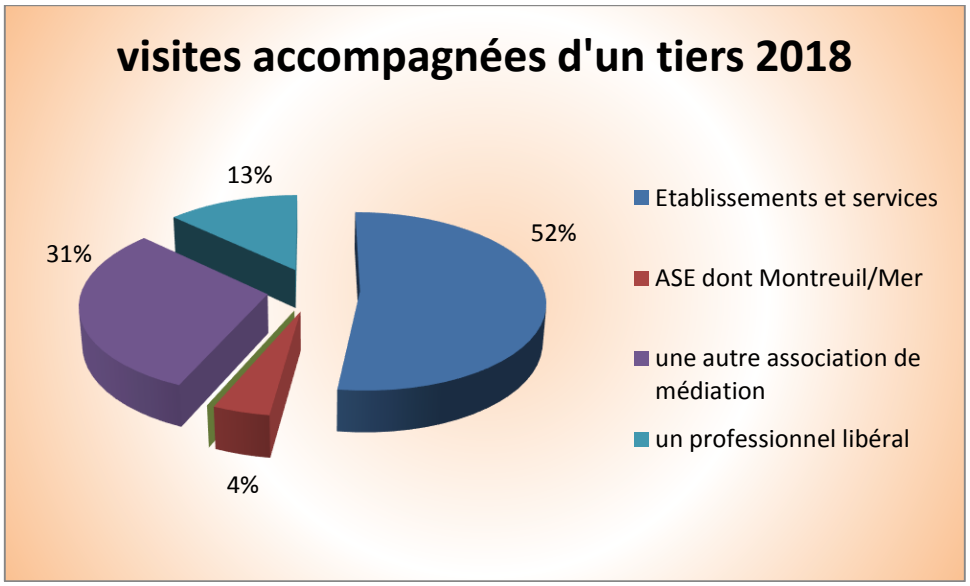

Compte tenu de l'enjeu de l'évolution des pratiques professionnelles relatives au travail avec les familles, un groupe projet constitué d'éducateurs de chaque groupe et de psychologues, encadrés par deux responsables de services, s'est réuni sur plusieurs temps afin de proposer un protocole interne et les outils s'y afférant. Le protocole a été présenté à la direction générale et s'inscrit dans un processus de réflexion continue consolidé par les formations et des temps de partage transversaux sur sa mise en œuvre.

- **La formalisation du partenariat**

L'équipe du pôle cherche à l'inscrire dans son environnement via une coopération avec les élus locaux, les institutions telles que la communauté de communes du pays de l'Ourcq avec lesquelles (partenariat sur le plan artistique et culturel) et le tissu local associatif. Une coopération de proximité a été développée avec des institutions telles que la Gendarmerie en travaillant ensemble sur un protocole de déclaration de fugue qui est en cours de

formalisation.

Afin de répondre aux besoins des enfants dans la déclinaison de leur projet, la relation partenariale avec l'association des œuvres Louis Conlombant a été consolidée par une convention.

La dynamique d'ouverture sur l'environnement est à l'œuvre par l'équipe d'encadrement du pôle et s'inscrit au-delà du département de résidence du pôle.

- **La scolarité des enfants**

Parmi les 55 enfants accueillis en internat, 28 sont scolarisés à l'école interne. 14 enfants ont bénéficié d'un dossier pour la MDPH, 3 ne sont toujours pas traités. Parmi les enfants accueillis, 4 sont en situation de handicap, relevant d'un dispositif médico-social type IME avec des pathologies nécessitant un accompagnement individualisé au quotidien.

Compte tenu des problématiques des enfants impactant sur leur scolarité, l'accompagnement de l'éducateur scolaire permet le bon suivi de la scolarité des enfants et parfois d'anticiper certaines difficultés. Il leur offre un moment apaisant pour faire leurs devoirs dans de bonnes conditions et favoriser ainsi de meilleurs résultats scolaires. Sa mission a été étendue au collège de proximité dans le cadre du suivi des collégiens, prévenant ainsi l'exclusion de certains enfants. Cet espace permet à chaque enfant de s'exprimer sur sa journée à l'école, les points positifs et négatifs. Les enfants peuvent alors échanger avec l'éducateur scolaire sur les difficultés rencontrées en classe pour ensuite les transmettre aux éducateurs du groupe.

Cette année 2017-2018 fut une année très encourageante, elle s'est révélée très satisfaisante pour le suivi des élèves. Les enfants inscrits à l'aide aux devoirs ont fait preuve d'une grande assiduité dans l'ensemble.

- **Les espaces d'expression : le conseil d'enfants, les groupes de parole et les enquêtes de satisfaction**

Le conseil des enfants a lieu une fois par trimestre, il réunit deux enfants par groupe de vie, élus par leurs pairs, un éducateur de chaque groupe, soit au total 10 enfants et 5 éducateurs en plus du responsable de pôle et d'un responsable de service.

Des groupes de parole sur le thème de la violence en institution sont mis en place par les psychologues et les éducateurs afin de libérer la parole sur les passages à l'acte, mettre des mots sur les situations inhérentes à la collectivité entre pairs.

Deux campagnes d'évaluation ont été menées sur le pôle avec un nombre de retours supérieurs à l'année dernière. Des axes d'améliorations ont été identifiés pour chaque groupe de vie.

Axes d'amélioration continue de la qualité

Conformément aux préconisations de l'évaluation externe et des axes de travail posés par le projet d'établissement 2019-20123, les axes d'amélioration engagés sont les suivants :

- Actualiser et accompagner la mise en œuvre des projets de service du pôle
- Définir un processus d'accompagnement structuré en donnant du sens aux outils de prise en charge (DIPC, PP et visites en présence d'un tiers)
- Accompagner et soutenir les équipes dans le travail de référence éducative et de cohésion d'équipe
- Inscrire les maitresses de maison et les veilleurs de nuit dans le travail éducatif (groupes de réflexions, évolution de la fiche de poste…)
- Continuer à développer le partenariat en adéquation avec les besoins des enfants avec la Brigade de prévention juvénile de la délinquance du 77, le SMITOM…
- Favoriser et définir les modalités d'articulation du dispositif internat avec le placement familial du pôle afin de répondre aux besoins des enfants, notamment dans le cadre de l'accueil de fratries.
- Suivre et évaluer l'efficience de la mise en œuvre du logiciel Osiris sur le pôle

Evolution des organisations de travail

- Favoriser et optimiser une organisation transversale de la prise en charge des enfants (périodes estivales) en proposant une démarche participative à la réflexion des organisations
- Proposer une organisation de travail au plus près des besoins des enfants et des familles
- Développer des espaces de travails transversaux à l'ensemble du Pôle

Dauphins Bleus

Les motifs d'accueils sont toujours multiples et conjuguent la maltraitance, la violence sur fond de détresse sociale, les conflits parentaux, les addictions, les prises en charge inadaptées ou encore les troubles psychiques.

L'année 2018 a été une année de transition qui a vu l'arrivée d'un nouveau responsable de service au 1er octobre. Cette fin d'année fut particulière dans la mesure où les agents ont été mobilisés sur de nouveaux projets comme repenser l'accueil des fratries ou revoir la place du référent qui en plus d'être un pivot, doit être un interlocuteur privilégié pour le jeune et les partenaires internes et externes. Ils ont également été mobilisés sur de nouveaux outils comme le logiciel Osiris (dématérialisation du dossier de l'usager).

Parallèlement, il a fallu s'atteler à la restructuration des services du pôle et préparer la fermeture du groupe. Cette fermeture programmée a permis à l'équipe de repenser les modalités d'orientation. En effet, afin d'éviter des angoisses inutiles pour les enfants, un travail d'anticipation des orientations a été mené avec la volonté de privilégier des partenaires limitrophes en veillant dans la mesure du possible à maintenir la scolarité des enfants accueillis. Lors de réflexions sur la fermeture à venir du groupe, l'orientation des

derniers enfants encore présents a été pensée en réunion d'équipe et en réunion d'encadrement. Des temps d'échanges ont également été organisés avec les enfants.

Un travail de partenariat a été mis en place avec l'association des Œuvres Louis Conlombant afin de permettre à des enfants ne bénéficiant pas de la possibilité de sortir en weekend ou sur les temps de vacances scolaires de bénéficier d'un environnement familial ponctuellement.

En 2019, les professionnels qui ont vécu la fermeture de leur unité vont devoir se remobiliser et être force de propositions sur leur nouvelle affectation. Ils devront pouvoir mettre leurs compétences et leurs expériences au profit d'un nouveau projet de service.

Colibri

Le service Colibri accueille des enfants âgés de 4 à 7 ans. Cette prise en charge particulière permet aux professionnels de répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge avec, entre autres, un aménagement du planning afin de renforcer la présence éducative sur les temps forts de la journée.

Les 23 enfants accueillis en 2018 se répartissent ainsi : 13 garçons et 10 filles avec un écart d'âge nécessitant une souplesse dans la prise en charge éducative.
L'année 2018 confirme une activité qui se recentre autour d'un public majoritairement de garçons. Cela peut avoir des incidences sur la dynamique du groupe et la répartition des chambres.

Le groupe Colibri est correctement installé dans des lieux de vie adaptés. Cependant, l'espace douche attend toujours une rénovation conséquente pour être plus adapté à cette tranche d'âge spécifique. Il semble également important de sécuriser et d'aménager de manière pérenne les espaces de plein air à l'arrière du bâtiment en y installant une aire de jeux complète et une terrasse aménagée afin que les enfants puissent s'épanouir et profiter de ce lieu.

En 2018, la quasi-totalité des enfants ont été scolarisés. Ceux qui ne l'ont pas été ont été accueillis en urgence quelques jours.

Le groupe reste ouvert sur l'extérieur. Des séjours thématiques sont régulièrement organisés durant les vacances scolaires. Ces temps hors institution permettent de ponctuer le temps de placement vécu souvent longuement par certains enfants.

La participation des usagers à la vie institutionnelle est une préoccupation qui doit se prolonger en 2019. Le développement du partenariat pour rechercher une prise en charge globale, efficiente et harmonieuse des usagers dans un souci de cohérence des actions menées par les différents acteurs de cette prise en charge est un axe de priorité.

Comme chaque année, les demandes de formation sont en lien avec un souci d'actualiser des connaissances, d'approfondir le questionnement, les interrogations et l'analyse liés à la pratique professionnelle.

Pour l'année 2019, il semble important de pouvoir favoriser les rencontres enfants/familles dans l'établissement. L'équipe cherche à développer un espace de rencontre famille permettant la mise en œuvre des droits de visite des parents auprès de leurs enfants. La

présence d'un professionnel du service ou d'un autre service du pôle dans le cas des fratries constitue un outil de soutien et d'étayage pour les parents. Cet outil demande cependant à être encore ajusté. C'est pourquoi est souhaitée la poursuite de la formation sur les visites médiatisées. La répartition des visites sur l'ensemble de la semaine et plus particulièrement sur les journées sans scolarité devra amener certainement à repenser les bases horaires des professionnels animant ces rencontres.

Les contacts avec l'école interne élémentaire méritent d'être soutenus car l'école accueille une proportion non négligeable d'enfants en difficultés.

Le travail de soutien psychologique

Un atelier a été entamé pour un enfant dans la salle Snoezelen avec une éducatrice. Il consiste à éveiller la sensorialité de l'enfant, stimulé grâce à une relation privilégiée, sécurisante, contenante, tout en motivant une action, une découverte sensorielle émanant de lui-même. La pratique est non directive.

Un groupe sur le corps humain a été également mis en place. Il consiste à proposer aux enfants un espace de parole afin d'aborder avec eux la question du corps humain, de façon adaptée à leur âge. Il a également semblé important de pouvoir signifier aux enfants la manière d'entrer en relation/communication physique avec l'autre (ce qu'on a le droit et pas le droit de faire en lien avec le corps de l'autre). Ce groupe a eu lieu à deux reprises depuis l'été dernier.

Arc en ciel

Public accueilli

La capacité d'accueil du groupe est de 11 enfants âgés de 7 à 12 ans. Le groupe d'enfants a été stable avec 7 admissions sur l'ensemble de l'année. La majorité des enfants pris en charge ont été victimes de diverses maltraitances, carences et négligences parentales lourdes. Le groupe a aussi accueilli une partie d'une fratrie de 5 enfants répartis sur 3 groupes.

Malgré l'absence d'un responsable de service durant une partie de l'année, le professionnalisme de l'équipe a permis de répondre au mieux aux besoins des enfants. Sur les 7 admissions de l'année, 3 DIPC et un projet personnalisé ont été établis.

Bilan des objectifs fixés par le service en 2018

- Participer à l'élaboration du projet d'établissement - **objectif non atteint**
- Formaliser les DIPC et les PP - **objectif non atteint**
- Travailler la cohésion d'équipe - **objectif non atteint**
- Définir et s'inscrire dans le travail de référence éducative- **objectif partiellement atteint**

L'équipe éducative et l'accompagnement proposé

L'équipe a trouvé une cohésion dans sa prise en charge après des mouvements de

professionnels en 2017. L'équipe s'investit dans les projets transversaux tels que le trophée des bahuts et cherche à améliorer ses pratiques afin de répondre aux besoins de l'enfant et sa famille. Ainsi, 2 professionnels ont pu bénéficier cette année de la formation « visites médiatisées » afin de consolider leurs compétences professionnelles et de répondre à la commande institutionnelle de s'inscrire dans le travail avec les familles. Un accompagnement soutenu de l'équipe est à l'œuvre au vu de l'évolution des besoins des enfants.

Le travail de soutien psychologique

13 enfants ont bénéficié d'un suivi psychologique.

L'histoire des enfants accueillis fait souvent apparaître une psychopathologie liée à des carences affectives précoces doublée d'un dysfonctionnement familial. Le trajet de l'enfance en rupture de liens a souvent été émaillé de violences, de rejets silencieux ou agis, de deuils…. Un certain nombre d'enfants semble avoir connu une situation traumatique précoce, traumatisme vécu opérant dans la situation qu'ils connaissent à ce jour. Il s'agit d'enfants en état de détresse psychique se traduisant par une crise relationnelle grave dans laquelle leurs capacités de maîtrise de leur vie psychique est en faillite.

2018 aura été une année marquée par l'approche groupale. En effet, en complément des accompagnements individuels, ont été repris les groupes de médiation/groupes de parole pour accompagner les enfants. Pouvait s'y effectuer une élaboration psychique et un travail sur le sens des actes et les difficultés comportementales (violence physique, verbale et sexuelle) qu'ils rencontrent.

D'autre part, pour mieux signifier la dimension psychique auprès des équipes éducatives, cette année, ont été organisés des temps cliniques, c'est-à-dire des groupes de travail dans lesquels l'apport psychopathologique et la dimension symbolique sont au premier plan. Ces rencontres semblent très bénéfiques dans la mesure où elles permettent de mieux penser l'enfant.

Aussi, le psychologue du groupe a également participé aux groupes de travail sur les visites en présence d'un tiers, au projet d'établissement et aux rencontres des référents dans le cadre de la formation OSIRIS. Il semble important pour l'année à venir d'envisager des groupes de réflexion sur le partenariat avec les familles.

Perspectives 2019

- Participer à la réflexion sur le projet de service
- Favoriser la transversalité
- Formaliser les DIPC et les PP
- S'inscrire dans le processus d'accompagnement aux visites médiatisées

Horizon

L'activité

L'équipe éducative s'est inscrite dans une dynamique d'accueil constante avec 26 accueils d'enfants sur l'année. La dimension d'accueil fratrie a largement été pensée, évaluée en

équipe avec une réelle motivation. Ont ainsi été accueillies 3 fratries composées d'au minimum 3 enfants. Ont également été accueillis 2 enfants relevant d'une prise en charge MDPH, ce qui représente une prise charge particulière

Le document individuel de prise en charge (DIPC) n'était pas un outil identifié par les professionnels comme un document venant contractualiser tout le travail d'accompagnement éducatif avec les familles au moment de l'accueil. Ainsi, durant cette année, il a été question de sensibiliser l'équipe pour qu'elle se l'approprie. 4 DIPC ont été élaborés. Il a été question d'entreprendre régulièrement des entretiens de suivi éducatif afin de permettre d'aboutir à la concrétisation de 6 projets personnalisés. Ont également été mis en place 4 suivis de visites en présence d'un tiers au sein de l'établissement.

Les accompagnements en 2018 :

- 105 accompagnements à des rendez-vous médicaux
- 53 visites en présence d'un tiers
- 31 rendez-vous aux services de l'ASE
- 16 rendez-vous aux écoles et collèges
- 9 accompagnements aux centres de loisirs et clubs extérieurs
- 8 accompagnements avec les parents pour l'habillement des enfants
- 13 rendez-vous avec d'autres partenaires

Les projets de vacances ont été réfléchis différemment cette année. En effet, l'équipe a souhaité rester dans un principe de réalité avec des enfants qui seront amenés à retourner en famille. Par ailleurs, priorité a été donnée au partenariat avec l'association des Œuvres Louis Conlombant. Il y a eu en 2018 :

- 5 départs en période estivale et 2 en période de Noël dans le dispositif OLC
- 1 inscription en colonie pour la période de Noël dans un programme spécifique aux enfants porteurs d'handicaps

L'orientation

Les bilans intermédiaires en inter-groupes ont permis d'établir un étayage complet pour la fin de prise en charge de certaines situations et de préconiser des orientations :

- Concernant 1 fratrie de 3 enfants, famille d'accueil du PF de Borniche
- 3 retours en famille ont été possibles dont une en lien avec le dispositif ADOPHE du CDEF
- L'orientation vers d'autres institutions ont été opérées pour une fratrie de 2 enfants et 2 autres enfants, l'un dans un autre département et l'autre sur la structure de Sevran du CDEF
- 1 orientation dans le cadre de l'urgence au sein d'une structure du CDEF
- 3 accueils en dépannage ont été opérés avant reconduite vers les services de l'ASE

Perspectives pour 2019

- Continuer de construire le processus d'accompagnement et garantir le suivi de chaque enfant dans leur projet.
- Travailler sur la dimension groupale et individuelle aussi bien pour le collectif de professionnels que celui des enfants

- Redynamiser la cohésion et la cohérence d'équipe pour permettre une meilleure communication dans la prise en charge des situations
- Maintenir l'espace de régulation qui permettra à chacun de se questionner sur sa posture et sa pratique professionnelle.
- Impulser d'avantage la transversalité pour mutualiser les énergies et compétences au service de l'institution et porter des projets comme les projets de services, l'espace visites en présence d'un tiers, le partenariat vers l'extérieur et continuer le décloisonnement, susciter des échanges et partages de compétences, de savoir-faire et savoir-être.

Oasis

L'activité

L'équipe éducative s'est inscrite dans une démarche de repenser l'accueil et le mode de prise en charge, transversale, afin de répondre aux différents besoins des situations. La fratrie a été inscrite comme possible et nécessaire, à construire avec les autres groupes afin d'articuler les liens entre membres de fratries.

2 enfants relevant d'un dispositif MDPH ont été identifiés par l'évaluation de l'école interne.

Le document individuel de prise en charge (DIPC) n'était pas un outil identifié par les professionnels comme un document venant contractualiser tout le travail d'accompagnement éducatif avec les familles au moment de l'accueil. Ainsi, il a été question de sensibiliser l'équipe pour qu'elle se l'approprie. 9 DIPC dont 3 avenants en lien avec une affectation sur un nouveau groupe ont été possibles. Il a été question d'entreprendre régulièrement des entretiens de suivi éducatif afin de permettre d'aboutir à la concrétisation de 4 projets personnalisés. 3 suivis de visites en présence d'un tiers au sein de l'établissement ont été mis en place.

Les accompagnements **:**

- 62 accompagnements aux rendez-vous médicaux
- 102 visites médiatisées en présence d'un tiers
- 23 rendez-vous aux services de l'ASE
- 19 rendez-vous dans les écoles et collèges
- 3 accompagnements avec les parents pour l'habillement
- 26 rendez-vous avec d'autres partenaires

Les projets de vacances

- 6 départs en période estivale et 3 en période de Noël dans le dispositif OLC
- 1 colonie pour la période de Noël (Gîtes des Cimes)
- 1 enfant pris en charge par une assistante familiale dans le cadre de son projet d'orientation en PF

L'orientation

Les bilans intermédiaires en inter-groupes ont permis d'établir un étayage complet pour la fin de prise en charge de certaines situations et de préconiser des orientations :

- 1 enfant en famille d'accueil du service du PF de Borniche
- 1 fratrie orientée en famille d'accueil en Seine-Saint-Denis
- 1 jeune orientée dans une structure fratrie en Seine-et-Marne
- 2 retours en familles
- 1 orientation dans le cadre de l'urgence au sein d'une structure du CDEF
- 2 accueils en dépannage ont été opérés avant reconduite vers les services de l'ASE

Perspectives pour 2019

- Garantir le maintien de l'espace de régulation qui permettra à chacun de se questionner sur sa posture et pratique professionnelle.

Le placement familial

En 2018, 21 enfants ont été accueillis : 7 nés sous le secret, 5 dans le cadre d'un accueil d'urgence, 9 via un accueil préparé. Par ailleurs, 18 enfants ont quitté le service : 2 suite à une main levée de l'OPP Parquet, 7 en étant remis à leur famille adoptante, 1 pour cause de décès, 1 orienté en lieu de vie et 7 orientés dans un foyer.

Au 31 décembre 2018, le PF accueillait 45 enfants :

- 15 de moins de 3 ans (dont 7 pour l'adoption)
- 6 de 3 à 6 ans
- 5 de 7 à 10 ans
- 5 entre 11 et 12 ans
- 7 entre 13 et 15 ans
- 4 entre 16 et 18 ans
- 3 de plus de 18 ans

11 enfants ont un dossier MDPH, 2 ont un dossier en cours de validation.

Le projet d'accompagnement pour grands adolescents est dédié aux jeunes en capacité d'autonomie et de vivre seuls à qui et proposé un accompagnement en appartement. Reste que la fragilité des jeunes majeurs ou grands adolescents ne leur permet pas toujours de vivre seuls en appartement, l'idée d'un appartement partagé qui se situerait juste au-dessus du service semble donc être la réponse la plus adaptée à leurs besoins. Comme prévu en 2017, une jeune fille de 18 ans a intégré ce projet en juillet 2018. Le jeune MNA qui y est accueilli est devenu majeur en 2018 et a continué de bénéficier de cet accompagnement via un contrat jeune majeur.

Le manque de maturité ou le handicap de jeunes de plus de 16 ans du service ne leur a pas permis d'intégrer ce dispositif en 2018. Une orientation vers un service de semi autonomie a été travaillée pour une jeune fille.

L'équipe

En 2018, 5 assistants familiaux représentant 6 places d'accueil sont partis à la retraite. 5 assistantes familiales avec chacune un agrément ont été recrutées, certaines pourront obtenir une extension lorsque la capacité du service augmentera. Une assistante familiale du service est passée de deux à 3 accueils. L'éducatrice de jeunes enfants a également quitté le service et une éducatrice spécialisée a intégré l'équipe au 1er décembre. L'éducatrice de jeunes enfants sera remplacée en 2019 dans le cadre de l'augmentation de la capacité d'accueil du service.

Le placement familial d'adoption (PFA)

En 2018, 7 bébés nés sous le secret ou confiés en vue d'adoption ont été accueillis. Comme l'année précédente, une assistante familiale du bureau d'accueil familial a été recrutée en CDD pour l'accueil d'un bébé. Cette dernière, bien que très impliquée dans cette prise en charge, n'a pas souhaité poursuivre après le départ du bébé, la dimension émotionnelle étant difficile à gérer pour elle.

Au 31 décembre 2018, le PFA compte 7 d'accueil dont la grande majorité en accueils longs :

- un enfant âgé de 1 an et demi : étant donné ses besoins spécifiques du fait d'un handicap, son adoption sera tardive
- un enfant âgé de 6 mois : également à besoins spécifiques qui remettent en question son adoptabilité
- un enfant âgé de 7 mois : à besoins spécifiques car né grand prématuré, son adoption est prévue pour le mois de mai 2019 au plus tard
- un enfant âgé de deux ans et demi : la procédure de déclaration judiciaire de délaissement parental le concernant ne cessant de s'allonger
- un autre enfant âgé de 13 mois : à besoins spécifiques du fait d'une suspicion de maladie génétique, son adoption est retardée.

Ainsi, comme prévu en 2017, le PFA a accueilli plus de bébés à besoins spécifiques. Seuls deux bébés sur les 7 du PFA sont en bonne santé et bénéficieront d'un départ vers l'adoption dans un délai classique de 4 mois. En parallèle, 3 enfants âgés entre deux et trois ans sont en procédure de délaissement plus ou moins avancée.

La supervision avec le pédopsychiatre se poursuit, soutenant ainsi l'équipe dans l'accueil de ces bébés. Elle a aussi permis d'accompagner les assistants familiaux qui ont vu des enfants partir à l'adoption ou qui préparent à l'adoption des enfants plus grands devenus pupilles.

Les fratries

Cette année encore l'accueil de grandes fratries a été poursuivi avec une fratrie de 5 enfants âgés de 1 à 8 ans qui a intégré le service. Les fratries continuent de bénéficier de séjours communs. Les frères et sœurs ne vivant pas dans les mêmes familles d'accueil se voient également lors de relais ou lorsque les assistantes familiales se retrouvent autour d'activités.

Le travail avec les parents

Au 31 décembre 2018, hormis les enfants confiés au PFA :

- 6 enfants bénéficiaient de droits d'hébergements chez leurs parents
- 3 enfants bénéficiaient de droits d'hébergements chez leur famille élargie
- 1 enfant bénéficiait de droit de visite d'une journée par mois
- 7 enfants bénéficiaient d'une heure de visite médiatisée mensuelle
- 2 enfants bénéficiaient de droits de visite en présence d'un tiers d'au moins une heure mensuelle
- 7 enfants bénéficiaient de droits de visite en présence d'un tiers d'au moins une heure par semaine
- 3 enfants étaient en procédure de délaissement, leurs parents n'exerçant pas leur droit de visite
- 7 étaient en DAP
- 2 étaient pupilles

Du fait de l'augmentation très nette des visites médiatisée ou en présence d'un tiers qui s'exerçaient pour beaucoup dans des services spécialisés ou à l'ASE, le service a petit à petit pris en charge les visites en présence d'un tiers. En effet, les compétences de l'équipe psycho-éducative le permettent. En 2018, le chauffeur de l'établissement a été bien plus sollicité pour l'accompagnement des enfants vers ces visites.

La santé

En 2018, 13 enfants sont concernés par des dossiers MDPH, 2 sont suivis en CATTP, 10 en CMP, 6 souffrent d'affections chroniques et 4 demandent une prise en charge particulière liée à leur santé (grande prématurité, malvoyance, etc.)

La maison de l'adoption sollicitant le service pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, les assistants familiaux et les éducateurs ont honoré de nombreux rendez-vous médicaux, en étant parfois confrontés à une méconnaissance du milieu médical. Cela met en évidence le besoin d'une infirmière sur le service pour accompagner les enfants et les professionnels dans la prise en charge des soins spécifiques mais aussi pour mettre en place des protocoles garantissant la sécurité des enfants dans la prise des traitements au domicile des familles d'accueil.

Le projet cadre et la nouvelle politique salariale des assistants familiaux du CDEF

Les 4 premiers mois de 2018 ont été particulièrement intenses avec la réécriture du projet du service au regard des besoins et attentes du CDEF et du Département. Ce travail a été réalisé en transversalité avec le placement familial d'urgence. En parallèle, le CDEF a finalisé la nouvelle politique salariale des assistants familiaux.

Perspectives 2019

- En 2019, le service verra son nombre de places augmenter jusqu'à 50 dans le cadre du projet d'établissement du CDEF. Cela nécessitera le recrutement d'assistants familiaux et d'une éducatrice de jeunes enfants.

- Les procédures et protocoles du service seront affinés. Ainsi, le protocole lié à l'adoption, d'une part pour les enfants en bonne santé et d'autre part pour les bébés à besoins spécifiques, sera travaillé avec le service de la maison de l'adoption dans le but de créer un protocole commun.

- Créer un autre espace pour les visites en présence d'un tiers, les salles du pavillon ne répondant plus aux besoins du service.

- Réfléchir à la création d'un appartement pour la semi autonomie, à proximité du service

Pôle Mères et enfants

Présentation

Le Pôle Mères et enfants accueille des jeunes femmes mineures ou majeures, enceintes ou avec enfant(s) de moins de 3 ans pour 50 places. Il est composé de 4 services :

- La maison de la mère et de l'enfant Colette Coulon à Saint-Ouen,
- Le centre maternel d'accueil d'urgence George Sand à Saint-Denis,
- Le centre maternel d'accueil collectif le Castel de l'Ermitage au Raincy,
- Le service des Appartements relais à Clichy-sous-Bois.

L'activité

L'activité réalisée est en hausse. Le taux d'activité réalisé par rapport au prévisionnel s'élève à 104 % en 2018.

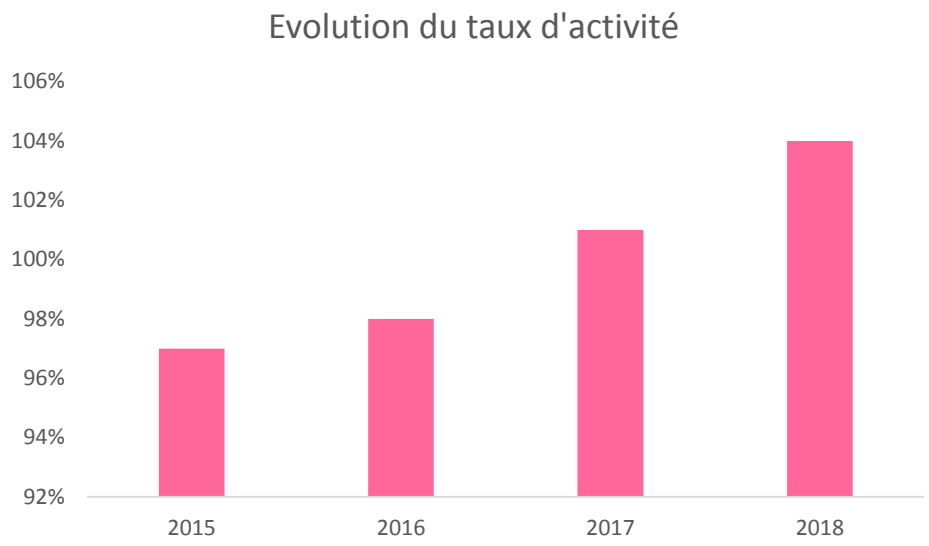

Eléments d'analyse

L'activité prévisionnelle pour le service de Colette Coulon ne tient pas compte de la mise à disposition d'un appartement d'accompagnement à l'autonomie qui est occupé depuis le 1er août 2018.

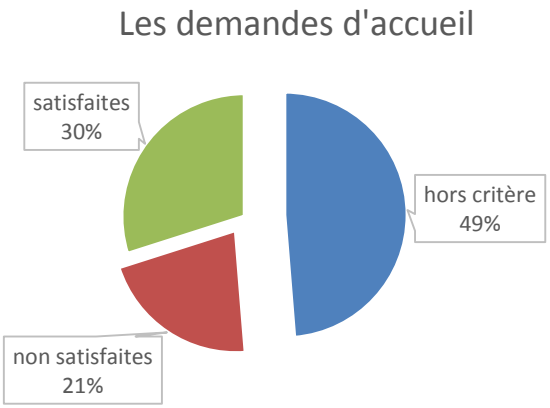

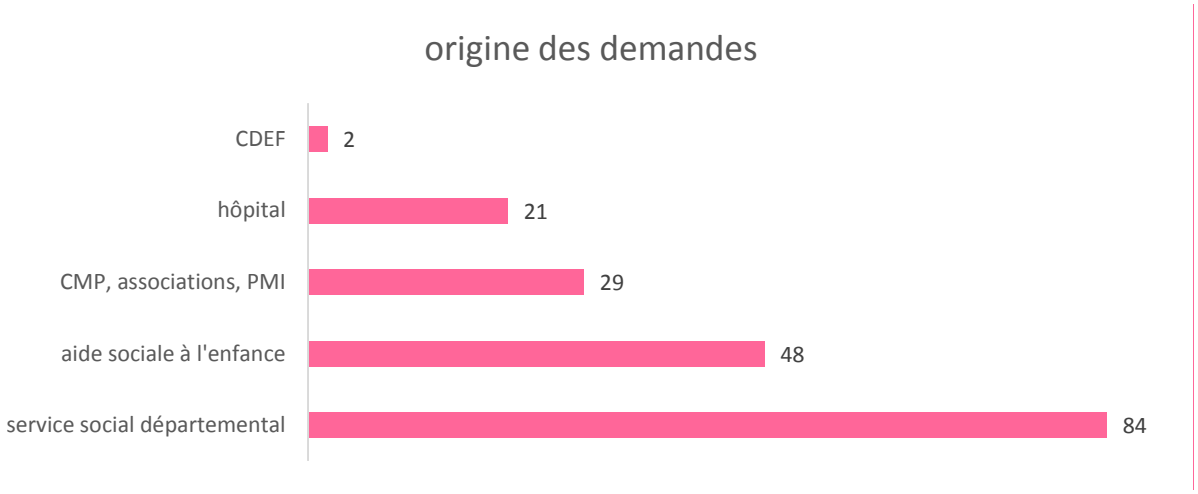

Même si la très grande majorité des demandes d'accueil provient toujours des services départementaux, que ce soient les services sociaux ou ceux de l'aide sociale à l'enfance, ces dernières sont en forte baisse : 48 demandes en 2018 en provenance des services de l'aide sociale à l'enfance pour 81 en 2017 et 65 en 2016.

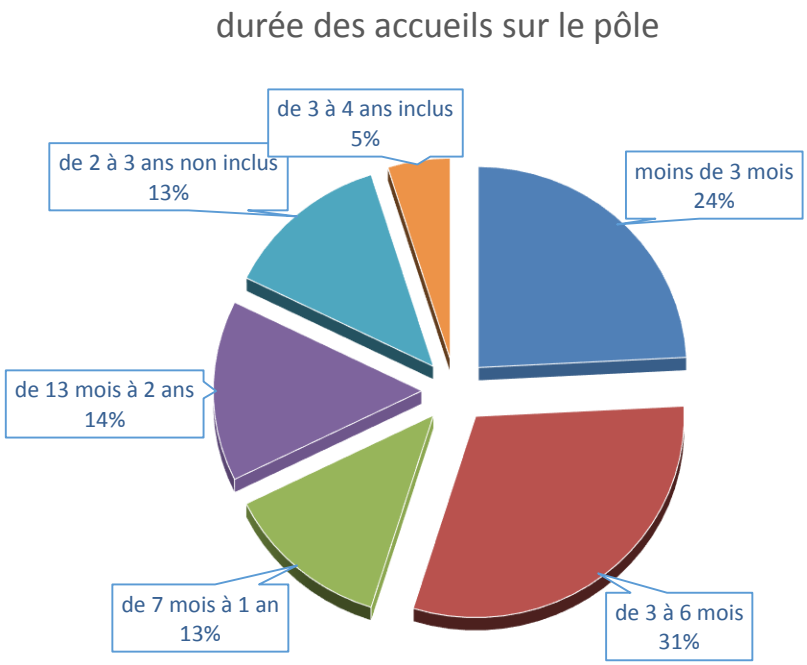

Le taux de rotation est toujours important pour des structures qui accueillent majoritairement à moyen terme puisque 55% des séjours durent moins de 6 mois.

Les personnes accueillies

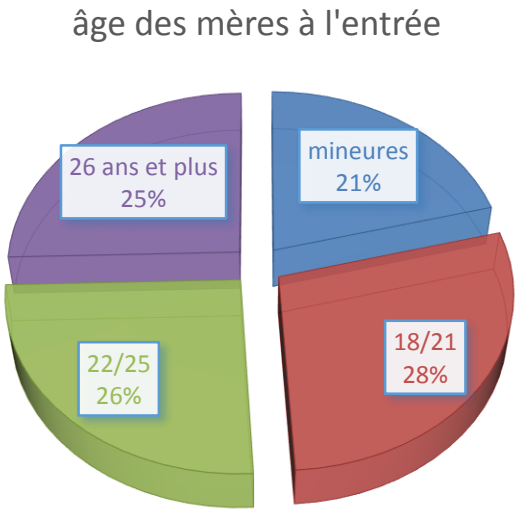

Le rajeunissement des mères perdure cette année encore puisque 49% ont moins de 21 ans. On note aussi une augmentation des accueils de mineures.

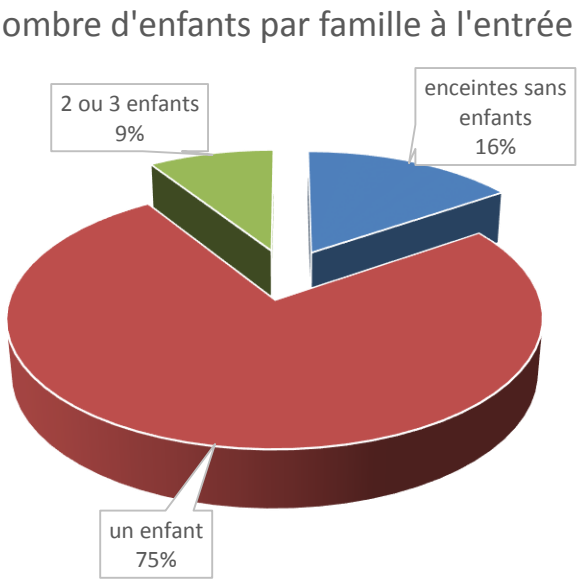

Les familles composées de 2 ou 3 enfants sont accueillies à Georges Sand et aux appartements relais.

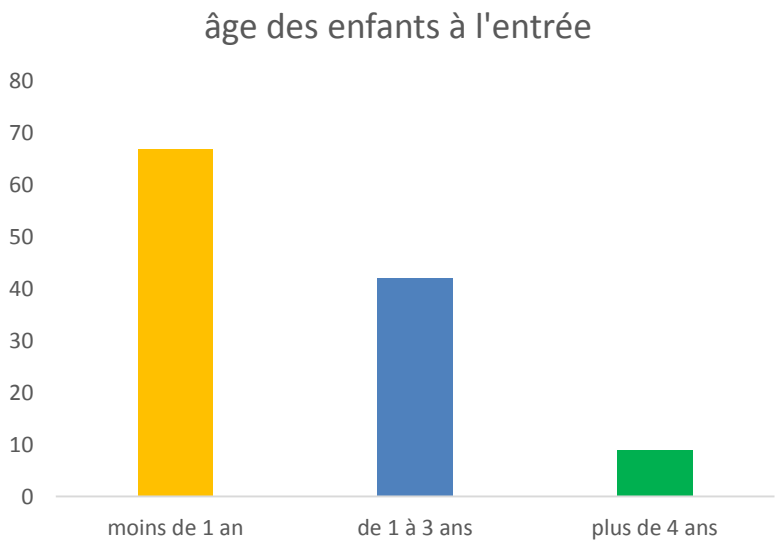

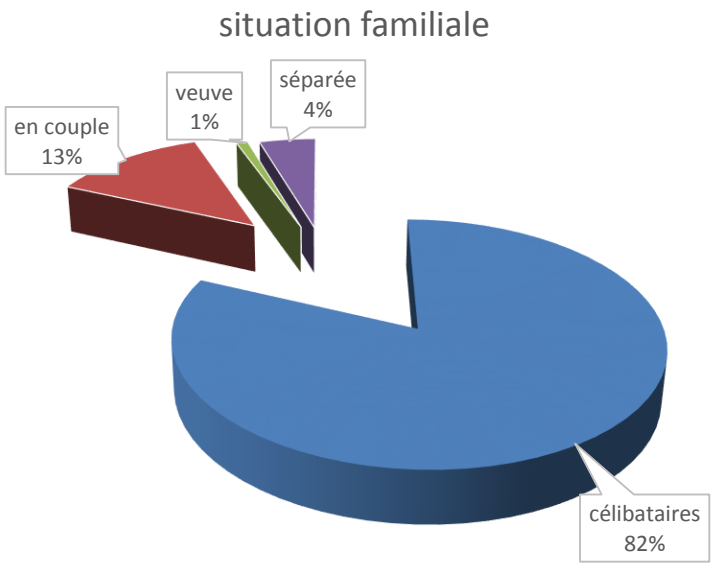

87% des femmes se déclarent sans compagnon, chiffre similaire à 2017

L'accompagnement psychologique

Accompagner la mère à investir/réinvestir son bébé, c'est porter attention à la petite fille qu'elle porte en elle, ses blessures, ses fêlures pour instaurer et réassurer sa sécurité de base. C'est constituer avec l'équipe plurielle un contenant sécure et résistant pouvant étayer des possibilités d'être en lien avec soi et les autres.

Penser l'accueil de la mère, c'est penser la prévention des risques pour l'enfant qui est et l'enfant en devenir. C'est penser la protection non plus seulement comme une rupture du lien mais comme une possibilité de retisser un lien plus sécure pour l'enfant et davantage source de plaisir pour la mère habillée par son nouvel habit maternel rénové.
On comprend ainsi combien le portage réalisé par des équipes bien formées et investies dans la relation est une nécessité de tout premier ordre pour que les capacités de rêveries actives puissent s'opérer afin d'accompagner cette maternité en souffrance.

Accueillir des femmes enceintes ou avec leur bébé en accueil collectif ou diffus, c'est leur permettre de vivre une expérience positive du lien à l'autre, dans un lieu sécure où se retraverse le lien aux figures parentales, la rencontre avec l'enfant, la consolidation du lien mère-enfant. Il s'agit d'un tricotage de dentelle pour habiller femmes en détresse et enfants en souffrance au plus près des difficultés.

L'équipe pluridisciplinaire soutient, étaye, supplée la relation mère enfant et permet à de très jeunes femmes de porter et nourrir de façon suffisamment bonne leur(s) enfant(s), ce qui ne serait pas possible si elles n'étaient pas accueillies en centre maternel. Cet accueil leur garanti un sentiment de continuité et de sécurité.

Une des missions du pôle est d'évaluer la capacité de cette femme à être mère : certaines compétences s'acquièrent mais certains sujets montrent leur incapacité chronique, et il faut

pouvoir le repérer ainsi que les signes de souffrance de l'enfant.

Plusieurs projets permettent de faire état de l'investissement des équipes dans l'amélioration de la qualité des prises en charge des personnes accueillies sur le pôle :

- Remise en place des conseils de maison au Castel de l'Ermitage ;
- Mise en place du projet « appartement relais » par l'équipe de Colette Coulon, une famille en bénéficie depuis aout 2018 ;
- Réflexion aboutissant à la création d'un document écrit sur les règles de vie des familles accueillies au Castel de l'Ermitage ;
- Partenariat accru avec le dispositif du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) ;
- 3 séances du groupe d'expression du pôle tenues dans l'année ;
- Démarrage du projet de former tous les agents du pôle à la théorie de l'attachement : l'équipe de Colette Coulon a pu en bénéficier en 2018, l'équipe de George Sand en bénéficiera en 2019.

A noter également la belle initiative des professionnels de la Société PRESTAREST qui ont organisé une collecte en faveur des familles accueillies sur le Pôle.

Perspectives 2019

- Au cours du premier trimestre, la formation à l'utilisation du logiciel OSIRIS de la grande majorité des professionnels du Pôle permettant la mise en place du dossier informatisé des personnes accueillies. Si nécessaire, un accompagnement individualisé sera proposé tout au long de l'année afin de faciliter la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

- Le déménagement de la Direction du pôle puis du service des appartements relais au premier semestre 2019.

- L'accompagnement de l'équipe du Castel en vue de l'évolution de ses missions début 2020, conformément aux objectifs fixés dans le projet d'établissement 2019/2024.

- L'évolution des missions du service des appartements relais en vue de l'accueil de couples parentaux dans certains appartements à compter de début 2020, conformément aux objectifs fixés dans le projet d'établissement 2019/2024.

- La prise en compte dans le budget d'investissement et de travaux des préconisations faites par les équipes en 2018 dans le cadre de la réactualisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels permettra d'améliorer les conditions de travail de toutes les équipes.

Colette Coulon

L'accueil

En 2018, l'ASE, le SSD et le secteur associatif ont été les principaux prescripteurs des demandes d'admission au centre maternel Colette Coulon. Les rapports sociaux ont émané principalement des circonscriptions ASE suivantes : Saint-Denis, Saint-Ouen, Sevran, Bobigny, La Courneuve et Drancy.

Les 9 jeunes filles admises cette année étaient auparavant :

- Deux dans un dispositif d'urgence du 93
- Deux dans un hôtel
- Cinq en grande précarité d'hébergement (rue, connaissances…)

Temps de séjour et accompagnement

Sur l'année 2018, 19 familles ont été accompagnées (soit 3 de plus qu'en 2017).

Mode de garde

Le mode de garde des enfants est un levier indispensable à l'accompagnement des familles accueillies. Le service n'a pas de « passe-droit » pour obtenir des places mais les crèches départementales représentent le partenaire privilégié.

Pour les jeunes femmes arrivant en cours d'année après la date des inscriptions, l'équipe doit rechercher une assistante maternelle et prendre leur relais auprès de l'enfant sur des temps importants afin qu'elles puissent réaliser leur reprise de scolarité ou leur projet professionnel. Le recours à une assistante maternelle est complexe en raison de son coût financier plus élevé que celui de la crèche et du fait que les mères doivent faire les fiches de paie car elles sont les employeurs. La situation irrégulière d'un grand nombre d'entre elles vient compliquer la situation.

La place des pères et des familles

Sur les 19 familles accompagnées en 2018, le nombre des enfants reconnus par leur père est de 9, un chiffre quasi identique à celui de 2017 (7 enfants sur 15 familles avaient été reconnus par leur père).

Cependant, leur présence est plus régulière auprès de leur enfant, ils rencontrent plus aisément les membres de l'équipe et s'investissent plus volontiers dans des moments organisés par l'institution (anniversaires, fête de Noël, fête de l'été). Le travail avec les membres de la famille des jeunes résidentes s'approfondit. L'équipe est désormais convaincue de la nécessité de les informer et de les associer à toutes les étapes de l'accompagnement.

Des rencontres au moment du DIPC, des visites au domicile, des rendez-vous au sein du

centre maternel sont autant de possibilités de faire vivre au quotidien le droit de ces familles à exercer leur autorité parentale bien que leur enfant soit placé.

Scolarité et formation professionnelle

Le niveau scolaire des jeunes femmes accueillies en 2018 était, comme souvent, majoritairement très faible. L'une d'elles, venue d'Afrique, n'avait jamais été scolarisée et des cours d'alphabétisation ont été mis en place dès son arrivée. Trois d'entre elles avaient un niveau primaire et ont nécessité un soutien massif de l'équipe. 2 résidentes ont pu passer leur BAC et l'une des deux l'a décroché avec mention. La deuxième le repassera l'an prochain.

Le constat est le même depuis des années : la grossesse survenue pendant leur cursus scolaire a mis à mal la scolarité de ces jeunes femmes mais pour la plupart, les conflits intrafamiliaux avaient déjà précédemment entraîné une désertion de l'école.

Perspectives 2019

L'année 2018 a été compliquée sur le plan RH. En effet, la psychologue, la puéricultrice, deux EJE et une éducatrice spécialisée ont été absentes assez longuement.

Tous ces départs ont perturbé les résidentes et la venue de contractuels remplaçants a exigé une grande adaptation de tous. Ces bouleversements n'ont pas permis d'envisager des projets de long terme.

Pour 2019, le retour des différents professionnels devrait réinsuffler un climat plus apaisé au sein du centre maternel. Le projet de « l'appartement relais » continuera d'être soutenu et accompagné en 2019 car il correspond à une nécessité de proposer une strate intermédiaire entre le collectif et les appartements en semi-autonomie pensés pour un public plus âgé.

Le Castel de l'Ermitage

L'activité

- 20 familles suivies dont 2 enfants sous mesure judiciaire
- 11 admissions
- 12 sorties

L'activité réalisée en 2018 est de 4082 journées. Elle est supérieure de 427 journées à celle enregistrée en 2017.
Le service dresse le constat qu'il est désormais plus difficile d'obtenir la reconduction des mesures pour des situations pourtant jugées encore précaires et fragiles par les acteurs de terrain. Afin de soutenir au mieux le projet de vie des familles et permettre leur maintien dans le service au-delà de 6 mois, voire 1 an, l'équipe éducative s'est employée à étoffer les notes et rapports de situation pour faire apparaitre l'accompagnement au quotidien, l'observation des dyades ainsi que la prise en charge psychologique. Ainsi, l'année 2018 a été marquée par une prise de conscience collégiale de la nécessité de développer davantage l'aspect clinique dans l'évaluation de la qualité du lien mère/enfant. Les

professionnels du Castel ont dû modifier leur manière d'appréhender leurs écrits en mettant davantage en exergue les difficultés repérées dans le maternage, le portage. L'aspect social, primordial dans l'accompagnement et la sécurisation du parcours de vie de ces familles, est toujours abordé dans les demandes de renouvellement.

Le public accueilli

Le centre maternel accueillir des femmes majeures, enceintes ou sortant de maternité ou accompagnées d'un enfant.

La population du centre maternel se compose de 10 mères et de 10 enfants. Ces derniers ont pour la plupart entre 4 et 24 mois. En 2018, la majorité des enfants a pu bénéficier d'une place en crèche à temps plein ou partiel grâce au partenariat mis en place. Une rencontre avec la responsable de secteur crèche a été organisée afin d'entretenir ce partenariat. D'autres enfants ont trouvé une place chez une assistante maternelle proche du Castel.

On remarque qu'en 2018, le service a davantage accueilli de mères enceintes, 8 pour 1 seule en 2017. Cela a permis une meilleure prise en charge de la dyade mère/enfant car plus précoce dans l'accompagnement du tissage du lien. Les prises en charge des femmes enceintes ont nécessité une forte mobilisation dans les accompagnements médicaux. L'équipe a fait preuve d'un grand soutien de ces futures mères et a réalisé un travail remarquable.

En 2018, l'âge des mères accueillies a baissé. Il oscille entre 18 et 27 ans avec une moyenne à 20 ans et demi. Il s'agit d'un public de jeunes majeures qui agissent et pensent encore comme des adolescentes. Cet aspect sociologique complexifie la prise en charge et demande un accompagnement éducatif plus intense. En effet, ces jeunes mères ont encore un très fort besoin d'être « prises par la main » pour aller au bout de leurs démarches. L'équipe éducative était jusqu'alors habituée à un public plus autonome mais elle a su s'adapter et se rendre particulièrement disponible (nombreux accompagnements physiques dans tous les domaines : santé, insertion professionnelle, démarches administratives et judiciaires…) Les temps d'analyse des pratiques dont bénéficient les professionnels leur ont permis d'avoir une approche réflexive sur leurs pratiques et cette adaptabilité face aux problématiques complexes du public.

L'équipe a accueilli 6 stagiaires en 2018, preuve de sa volonté de transmettre des connaissances, c'est un site qui peut se reconnaitre comme qualifiant dans ce domaine.

Perspectives 2019

- accompagner l'équipe dans l'évolution du service prévue pour 2020 en la formant en amont à la problématique des mères adolescentes et en faisant participer activement l'équipe à l'écriture du nouveau projet de service
- anticiper et accompagner avec bienveillance les orientations des familles accueillies en 2019 vers les services partenaires comme le SAR, les résidences sociales, les centres maternels associatifs

- préserver et développer le partenariat avec la PMI et les crèches en proposant davantage de rencontres interprofessionnelles (ex :synthèses, journée « portes ouvertes »)

- aménager un espace cuisine optimal qui permette le travail autour de l'alimentation et de l'autonomisation des familles : mise en place d'ateliers culinaires organisés par la maitresse de maison

Le service des appartements relais (SAR)

Les femmes qui arrivent dans le service sont toutes victimes d'une histoire douloureuse suite à des violences familiales, conjugales, sexuelles. Les traumas qu'elles portent les mettent en difficulté pour répondre de manière adaptée et suffisante aux besoins de leur enfant, avec ses besoins spécifiques d'enfant.

Le choix du Département de ne plus accueillir les familles au-delà des trois ans de l'enfant s'est mis en place douloureusement pour les familles accueillies au SAR, il a été difficile de trouver des orientations pour certaines familles. Les inquiétudes concernant les familles orientées persistent car le travail d'accompagnement ne s'est pas déroulé jusqu'au délai de prise en charge nécessaire.

Le service dispose toujours de 20 appartements (19 T2 et 1 T4). Le ratio est toujours de 8 appartements relevant de bailleurs publics et 12 de bailleurs privés. Ont été privilégiés les bailleurs privés autour de deux cabinets de gestion afin de ne pas multiplier les interlocuteurs. Le lien avec les bailleurs sociaux du département est toujours inexistant malgré des démarches très régulières auprès de leurs services, le service n'arrive pas à avoir d'interlocuteur ni à tisser un lien particulier avec eux. Des démarches ont été entreprises auprès du Président du Conseil d'Administration du CDEF afin qu'une mise en relation soit effective. Le service est, en revanche, toujours en relation avec Interlogement.

Malgré cela, le réseau professionnel de l'équipe a permis de reloger 13 familles.

L'équipe réalise un accompagnement psychologique et socio-éducatif et la réunion d'équipe hebdomadaire permet de dépersonnaliser la relation éducatrice/familles et donc de maintenir le travail et le suivi lors des périodes d'absence des éducatrices. Le lien est aussi riche avec la psychologue et l'assistante sociale. L'analyse des pratiques est aussi un moment important et riche au sein de l'équipe.

Les projets personnalisés sont tous mis en place cette année.

Le lien historique avec le Castel de l'Ermitage a été cette année encore d'actualité au vue du nombre important d'accueils de familles en provenant. Une réunion systématique entre le SAR et l'équipe demandant l'accueil a été mise en place afin de préparer cet accueil.

Pour 2019, l'équipe se prépare à la mise en place du logiciel OSIRIS gérant informatiquement le dossier de la personne accueillie et également à un déménagement sur le site de Montfermeil.

Georges Sand

L'activité

Au cours de l'année 2018, l'équipe a accompagné 39 familles, soit huit de moins qu'en 2017. Les demandes, comme l'année passée, proviennent principalement des services sociaux ainsi que de l'hôpital, essentiellement pour des femmes sortantes de maternité.

Les accueils sur des périodes de trois à six mois restent aussi importants que l'année précédente (17 familles en 2018 et 2017 contre 13 en 2016). La complexité des situations des familles (isolement, problèmes psychologiques divers, errance, situation administrative non régularisée, violences conjugales) explique la durée de séjour des familles. Cela est également en lien avec l'accueil de femmes enceintes : en effet, lors d'un accueil d'une femme enceinte, quelque que soit le stade de la grossesse, la naissance de l'enfant est attendue afin d'observer les premiers liens de la relation, évaluer et préconiser l'orientation la plus adaptée à la famille.

Les familles sans ressources percevant les chèques services ont été moins nombreuses cette année. Ont été utilisés 12 410 euros pour 39 familles accompagnées durant l'année contre 15700 euros en 2017. Il est à noter le rôle essentiel dans ce domaine de l'accompagnement socio-éducatif et social.

Les mères accueillies sont majoritairement âgées de 22 à 25 ans alors qu'elles étaient plus jeunes l'an dernier (19 à 21 ans), avec notamment 5 femmes âgées de 31 ans ou plus. La plupart sont célibataires (29 d'entre elles) et ont subi des violences familiales mais également de l'errance avant d'arriver sur la structure. 12 d'entre elles ont un niveau scolaire équivalent ou supérieur au BAC. L'équipe a accompagné 8 femmes enceintes dont 7 ont donné naissance à leur enfant durant leur séjour. Cet accompagnement a mobilisé l'équipe qui a parfois même été présente lors d'accouchement.

Sur un total de 47 enfants accompagnés, 39 ont été reconnus par leur père malgré peu, voire pas, de présence régulière auprès de leur enfant. Cela remet toujours au centre de la réflexion cette place prise ou non par le père ou le compagnon et le travail à mener pour venir en aide aux familles autour de cette question.

Perspectives 2019

Cette nouvelle année doit être une année de réflexions et d'échanges quant au travail effectué en service d'accueil d'urgence et à ce que cela implique en termes d'accompagnement et de soutien aux familles. Forte de son expérience, l'équipe pluridisciplinaire mènera ce travail accompagné par un nouveau responsable de service.

La stabilité de cette équipe est un élément nécessaire afin que le travail mené au sein de la structure puisse se poursuivre dans les meilleures conditions et que les familles continuent d'être accompagnées au mieux durant leur séjour, et ce, jusqu'à leur sortie.

Pôle Santé

- Ressources humaines :

  - Pôle mères/enfants : absence de la puéricultrice durant le deuxième semestre 2018
  - Pôle Villepinte : 2 IDE jusqu'à mi-juillet 2018 puis 1
  - Pôle Urgence : 1 IDE à partir de juillet 2018
  - Pôle Adolescents : 1 IDE sur 2 pour 2018
  - Pôle Borniche : 1 IDE depuis février 2018
  - Secrétariat pôle santé : pas de secrétaire jusqu'en mars 2018. Un temps de secrétariat a été réalisé 1 à 2 jours par semaine durant cette période.

- Activités du cadre de santé :

Comme l'année précédente, les postes non pourvus ont généré un glissement de tâches sur la cadre de santé dans l'intérêt des jeunes accueillis. Au-delà des missions propres du cadre, il a fallu penser une nouvelle organisation du fait des postes vacants. Elle a a permis d'effectuer :

Des temps de participation aux réunions d'équipe afin d'apporter un éclairage sur les situations complexes sur le plan santé, à savoir :

- 15 participations sur la structure d'Epinay
- 10 participations sur la structure de Villemomble
- 1 participation sur la structure de Sevran
- 2 participations sur la structure du Phare
- 21 participations sur le SAUO du Blanc-Mesnil
- 20 entretiens IDE
- 6 synthèses
- 8 préparations de piluliers
- 10 soins IDE (pansements – ablation de fils)

Depuis le mois de septembre, présence tous les lundis matins sur le site de Villepinte afin de permettre un temps d'échanges avec les équipes éducatives sur les difficultés rencontrées pendant les week-ends. Cela a permis de libérer du temps à l'IDE pour assurer d'autres missions (accompagnements, prise de rendez-vous médicaux…)

Une collaboration étroite avec l'équipe de l'Albatros ouverte en octobre 2018 s'est créée. Un temps infirmier est nécessaire, ce qui a amené la cadre de santé à être présente tous les mercredis à compter de décembre 2018. Celle-ci est bien identifiée par les jeunes et aide également l'équipe dans les démarches santé à réaliser. Ainsi, les 7 jeunes accueillis physiquement ont tous pu bénéficier d'entretiens formels et informels.

- Partenariats :

Mars 2018 : une convention avec la maison médicale de garde de Montfermeil a été réalisée en collaboration avec la responsable du pôle adolescents et l'infirmier du pôle. Cela permet de répondre plus rapidement à des besoins de santé pour les structures de Montfermeil et du SSA. Les médecins acceptent de recevoir les jeunes sans CMU et par conséquent de mettre en attente les factures.
Septembre 2018 : un partenariat entre la structure du Phare et le centre médical de santé de Bondy a été créé avec la participation de l'infirmière en charge de la structure. Le CMS accepte de recevoir les enfants sans CMU et de mettre en attente les règlements des consultations réalisées.

Pôle Villepinte

Le nombre d'infirmiers est normalement de deux. Suite à des départs, ce nombre a été fluctuent au cours de l'année :

- Deux infirmiers en janvier,
- Un infirmier à temps complet et un à temps partiel en février et mars.
- Deux infirmiers d'avril à juin
- Un infirmier de juin à décembre.

Prise en charge des enfants

A - Prise en charge médicale et administrative :

Prises en charge spécifiques

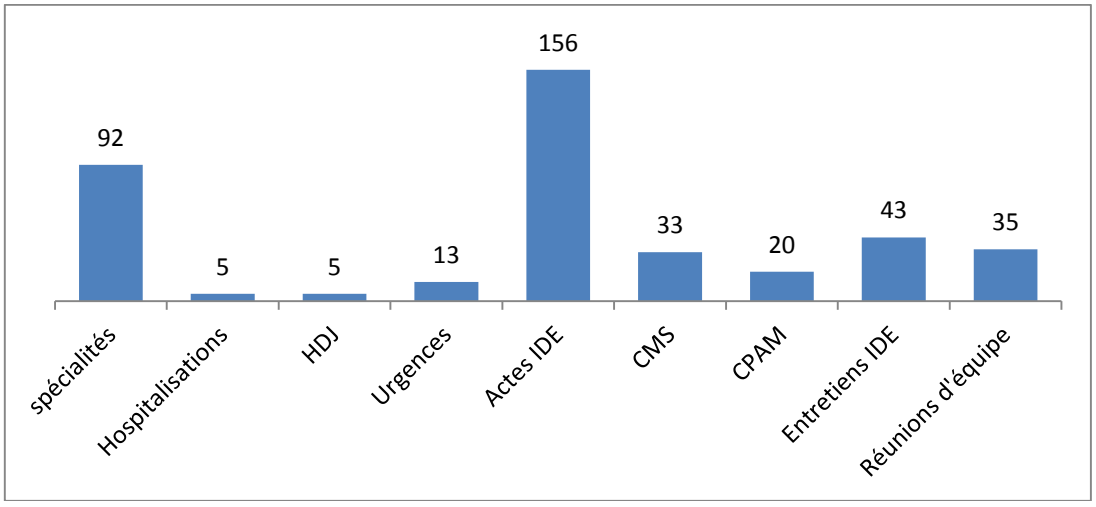

B- Actions de prévention

Au vu du besoin important de prises en charge médicales, il n'a malheureusement pas été possible de dégager du temps pour la prévention.

Conclusion

La présence d'une seule infirmière sur un pôle aussi important impacte sur la qualité du travail ; la prise en charge se centre alors essentiellement sur les situations d'urgence ainsi que sur les pathologies les plus complexes. Il est impératif que la prévention soit remise au sein des actions.

Le développement des partenariats doit aussi être revisité suite aux refus de certains praticiens de prendre en charge les enfants sans carte vitale. N'ont pas été comptabilisées les nombreuses heures administratives engendrées par les entrées, sorties, demandes et renouvellement de CMU ainsi que les acquittements nécessaires pour conserver les partenaires.

A noter la pertinence d'une formation sur l'obésité et le surpoids de l'enfant et de l'adolescent qui a permis de se doter d'outils utiles au quotidien pour la prise en charge des enfants en surpoids.

L'obtention d'un smartphone a permis un meilleur suivi à distance des situations urgentes.
L'intervention du cadre de santé tous les lundis matin depuis juillet 2018 permet de cibler les situations urgentes post week-end.

Pôle Adolescents

Il n'y a eu qu'un seul infirmier au lieu de deux sur le pôle au cours des mois de janvier à décembre 2018.

Prise en charge des jeunes

A- Prise en charge médicale et administrative

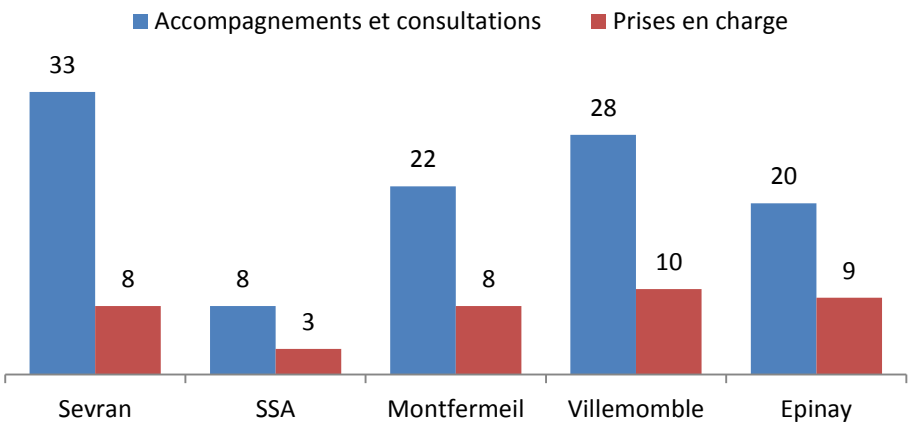

Nombre d'entretiens IDE :

Une centaine d'entretiens ont été menés par l'IDE. Les entretiens informels ne sont pas quantifiables car trop nombreux ; qu'ils soient individuels ou en groupe, ceux-ci ont lieu très souvent en dehors des bureaux, sans RDV et toujours après les entretiens d'accueil. Ils se font essentiellement à la demande des adolescents et de l'infirmier.

Actes infirmiers :

Les actes et les soins infirmiers regroupent des éléments tels que les entretiens et l'éducation à visée thérapeutique, les vaccinations, les pansements, la mise en œuvre de traitements médicamenteux, l'orientation vers d'autres professionnels de santé (dentiste, psychologue, sage-femme, médecin généraliste ou spécialiste tel que gynécologue), la tenue des dossiers médicaux, l'organisation de rendez-vous médicaux, la mise en place de protocoles et de suivis spécifiques pour certains jeunes, les entretiens visant à aider le jeune quel que soit la nature de sa demande.

Dossiers MDPH : 3 dossiers en attente de traitement et 1 dossier constitué

Nombre de réunions pôle santé : 7

Nombre de réunions avec le médecin de l'ASE : 2

Nombre de synthèses : 12

B - Actions de prévention

- Actions de prévention et d'information sur les conduites à risques (sexualité) tout au long de l'année en groupe et individuellement avec distribution de préservatifs masculins et féminins

- Action de prévention sur la violence avec le partenaire Tête à Tête, évaluation et restitution fin 2018. 1 session avec 10 adolescents

- Actions de prévention sur les conduites addictives au sein des différents foyers. 10 sessions avec 2 adolescents à chaque session

- Actions d'information sur les moyens de contraception. 3 sessions avec 12 adolescentes

- Actions de santé publique sur le lavage des mains. 2 sessions avec 12 adolescentes (Villemomble et Sevran)

Conclusion

Points positifs

Les bilans de santé et suivis médicaux ont été très sérieusement organisés et suivis par les éducateurs au sein du pôle Adolescents du fait de la présence réduite du personnel paramédical sur les structures. La cadre de santé s'est rendu très disponible pour aider à l'organisation de la santé sur le pôle adolescents. On note également une forte amélioration dans le travail avec la psychiatrie de secteur. La formation sur l'obésité a permis de renforcer les connaissances déjà acquises mais également de réfléchir sur la mise en place de futures formations de sensibilisation pour les jeunes.

La possibilité d'avoir une formation en tant que référent sur le logiciel Osiris, outil du dossier informatisé, permettra une meilleure approche et un meilleur accompagnement des équipes lorsque celui-ci sera déployé sur le pôle courant 2019.

Points négatifs

La réception des attestations CMU a été très difficile tout au long de l'année, ce qui a pénalisé fortement les prises en charge des jeunes accueillis. Cela s'est traduit par des difficultés à mettre en place des suivis médicaux ainsi que l'obtention de rendez-vous.
L'absence de dossier informatisé sur le pôle a engendré une perte d'informations considérable.

Points à améliorer :

Au vu des problématiques rencontrées avec les jeunes, il est nécessaire de mettre en place d'avantage d'actions de prévention. Le travail avec les familles et plus particulièrement l'amélioration des transmissions sur le suivi médical de leurs enfants est à renforcer.

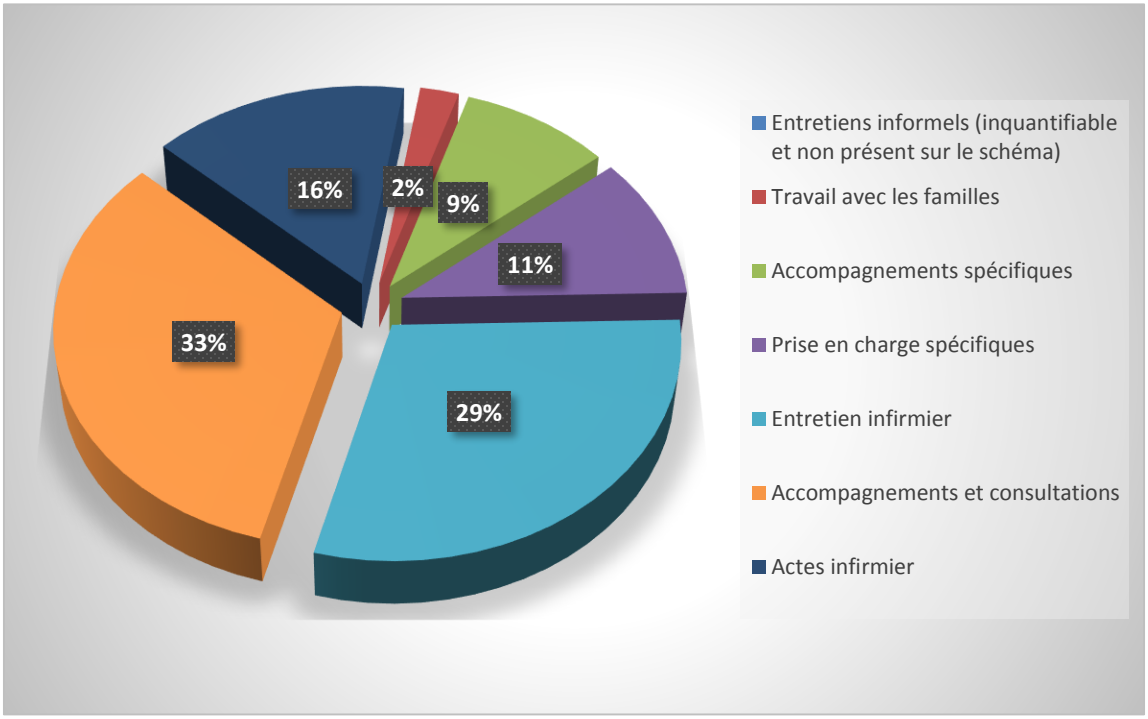

Pôle Mères et enfants

Ce bilan d'activité pour l'année 2018 ne sera pas complet car l'infirmière puéricultrice a été absente à partir de fin juillet 2018.

En début d'année, elle a souhaité réorganiser son travail au sein des structures George Sand et Le Castel de l'Ermitage en y allant une semaine sur deux le mardi et le vendredi afin de pouvoir assister aux réunions des structures qui se déroulent le même jour.

Centre maternel Colette Coulon

L'infirmière puéricultrice a effectué 5 suivis de grossesse sur la période pour des naissances échelonnées de mai à octobre. 3 suivis ont demandé une présence plus rapprochée du fait de leur complexité : addiction au cannabis, découverte en anténatal d'une agénésie du rein gauche pour un des bébés, suspicion de cholestase gravidique pour l'une des femmes avec diabète gestationnel. Une hospitalisation a eu lieu pour cette mère qui n'arrivait pas à gérer son diabète et risquait des complications pour elle et son bébé à venir, elle en est sortie avec une HAD au centre maternel. Dans le cadre de ces suivis de grossesse ont été effectués :

- 13 accompagnements pour consultation de sage-femme
- 4 accompagnements pour échographie
- 1 accompagnement en consultation anesthésiste
- 1 accompagnement pour une information sur la péridurale
- 1 sortie de maternité
- 4 accompagnements aux urgences gynécologiques

En 2018, la problématique des addictions a été très présente puisque 5 mères étaient dépendantes au cannabis, à l'alcool ou à la cocaïne. Ont été également réalisés :

- 1 suivi avec un chirurgien pour l'agénésie du rein gauche
- 1 suivi post opératoire arthroscopie
- 1 suivi à l'hôpital pour une hépatite B
- 1 suivi avec échographie cardiaque pour un souffle au cœur.
- 2 accompagnements au planning familial
- 3 accompagnements au laboratoire
- 6 accompagnements chez le généraliste
- 1 accompagnement chez le dentiste
- 1 accompagnement chez le pédiatre
- 15 entretiens avec les mères (sans compter les temps informels et 5 entretiens d'admission)

Prise en charge au Castel de l'Ermitage

La puéricultrice y a réalisé :

- 4 suivis de grossesse
- suivi d'un enfant atteint d'ostéomyélite avec plusieurs accompagnements aux urgences et en consultation
- 1 accompagnement à une consultation ORL
- 1 sortie d'hospitalisation de service pédiatrique après un arrêt respiratoire faisant suite à une circoncision en cabinet
- 10 entretiens avec les mères.

Prise en charge à George Sand

La puéricultrice y a réalisé :

- 3 suivis de grossesse
- 20 entretiens avec les mères
- 1 groupe de travail avec le psychologue, des éducateurs et la puéricultrice a été entrepris sur l'accueil des femmes enceintes.

Travail institutionnel

La puéricultrice a participé à :

- 6 réunions du Pôle santé et 6 analyses de pratique
- 9 réunions d'équipe à George Sand
- 7 réunions d'équipe au Castel de l'Ermitage
- 22 réunions d'équipe à Colette Coulon et 6 analyses de pratique
- 1 formation « Outils d'observation de la maltraitance physique et psychologique du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent »
- 1 formation « L'attachement »

Pôle Urgence

Le pôle urgence bénéficie d'une infirmière à temps plein depuis juillet 2018, laquelle intervient sur le SAUO et le Phare.

Prise en charge médicale et administrative

Dans la majorité des cas, les jeunes accueillis ne bénéficient d'aucune prise en charge dans le domaine médical. L'équipe éducative et l'infirmière doivent évaluer rapidement les besoins de santé et y répondre dans les plus brefs délais.

Tableau récapitulatif de la prise en charge médicale

Ce tableau ne prend pas en compte les entretiens informels, la préparation des traitements ponctuels, les diverses tâches administratives (élaboration des dossiers infirmiers, comptes rendus…), les réunions du pôle santé et la recherche de divers partenaires.

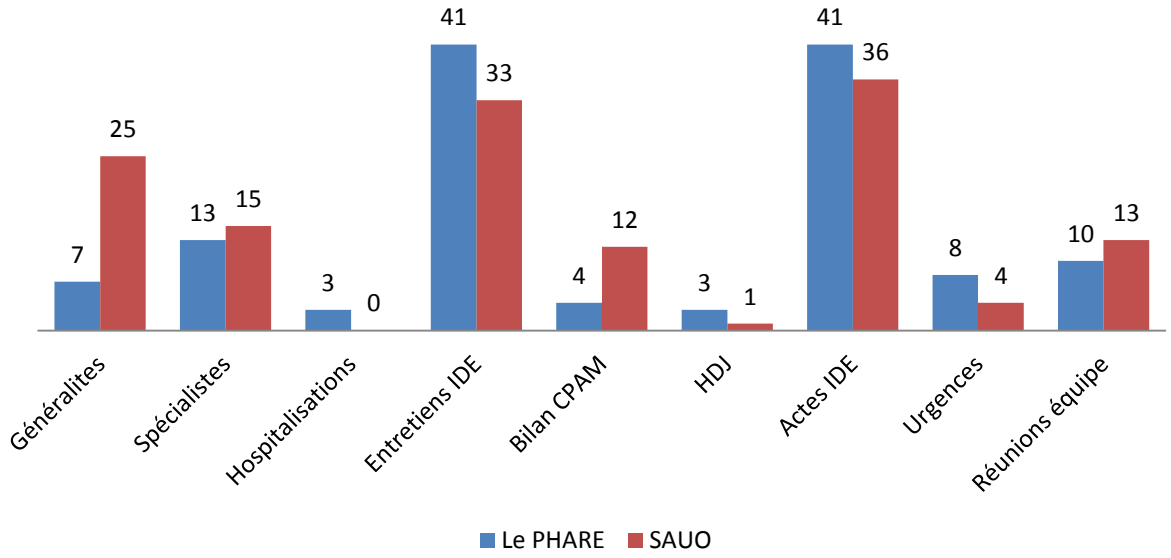

Prise en charge spécifique et administrative :

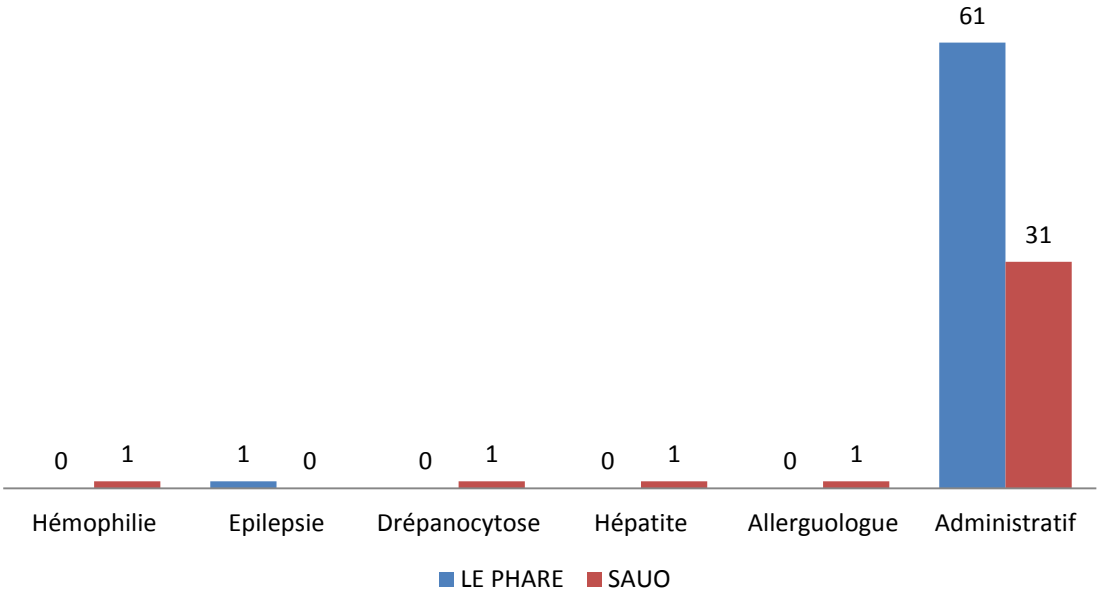

Partenaires

Le Phare : lors de son arrivée, l'infirmière a mis en place plusieurs partenariats afin d'assurer une prise en charge médicale. En septembre 2018, avec la cadre de santé, elle a rencontré la directrice du CMS de Bondy afin de mettre en place un partenariat et assurer aux jeunes accueillis la possibilité de consulter un médecin généraliste en attendant la réception de leur couverture sociale. Ce partenariat permet aux enfants de pouvoir consulter rapidement un médecin en cas de maladie. Les bilans de santé restent assurés par la CPAM de Bobigny.

La pharmacie centrale de Bondy est également un nouveau partenaire depuis septembre 2018. Elle accepte de délivrer les traitements, régularisés à réception de la CMU. Un partenariat avec un laboratoire d'analyses médicales reposant sur le même principe est en cours de recherche.

Le SAUO du Blanc-Mesnil : le SAUO bénéficie de partenariats avec le CMS Pierre Rouquès, une pharmacie et un laboratoire de Blanc-Mesnil. Ils commencent cependant à être insatisfaits du retard de la réception des CMU. Un cabinet dentaire de Bondy reçoit également les urgences dentaires. De plus, deux gynécologues du CEGGID de Bobigny acceptent de recevoir dans des délais très courts les jeunes filles ayant besoin d'une consultation et assurent le suivi ainsi que la distribution des traitements en cas de besoin.

Les difficultés rencontrées

Les jeunes accueillis au sein du pôle urgence sont dans la majorité des cas des primo arrivants ayant un grand besoin en matière de santé sans que les professionnels disposent de leurs antécédents médicaux. L'accès au carnet de santé est rare ; de nombreuses recherches sont donc nécessaires pour contacter les médecins traitants, les hôpitaux, les familles afin d'assurer une prise en charge rapide, de qualité et un suivi. La réception de la CMU est également un grand frein concernant la prise en charge par des spécialistes, ce qui amène à consulter via le service des urgences pédiatriques afin d'assurer un suivi rapide.

Certaines prises en charge de jeunes sont également difficile de par l'attitude de ces derniers : fugues, non observance des traitements, refus de se rendre au rendez-vous, refus de réaliser les examens complémentaires. Les rendez-vous non honorés sont également l'un des motifs de plaintes des partenaires médicaux.

Suivant le nombre d'enfants accueillis et la durée des accueils, l'infirmière ne peut pas réaliser un entretien avec chaque jeune accueilli.

Les actions de prévention

Il est parfois compliqué de mettre en place des actions de préventions par manque de temps. Des groupes de jeunes sont cependant emmenés à l'espace Tête à Tête qui traite d'un grand nombre de sujets tels que la consommation de drogues, d'alcool, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la violence…L'infirmière effectue de la prévention lors des entretiens individuels en fonction de chaque problématique (drogue, alcool, contraception, hygiène corporelle, lavage des dents, IST…)

La psychologue du Phare, l'équipe éducative et l'infirmière travaillent en collaboration concernant le domaine de la prévention en mettant en place des activités au sein du foyer sous forme de jeux, très appréciés par les jeunes.

Pour l'année 2019, il est prévu de mettre en place sur la structure du SAUO des actions de prévention et d'éducation sous forme d'ateliers concernant les problématiques rencontrées avec les jeunes accueillis tel que la connaissance du corps humain et plus précisément l'anatomie du système reproductif, les conduites sexuelles à risques, les moyens de contraceptions, le respect de son anatomie, la prise de conscience des conduites addictives (alcool drogue, sexe). Il est également prévu qu'une conseillère conjugale intervienne sur le pôle afin de réaliser des séances d'information auprès des professionnels sur les traumatismes sexuels et leur prise en charge.

Conclusion

L'activité de soins sur le pôle urgence reste soutenue par son caractère imprévisible nécessitant une évaluation et une prise en charge rapides. Suivant la durée d'accueil et les délais de consultation il est parfois impossible de débuter une prise en charge de l'enfant.

En 2019, il est envisagé de mettre en place davantage d'actions de prévention sous forme d'ateliers.

Pôle Borniche

Afin d'optimiser la prise en charge de la santé, une réorganisation du bureau infirmier, de la salle de soins et une vérification des dates de péremption des traitements et produits diverses ont été nécessaires. Les classeurs santé des enfants ainsi que la pharmacie de chaque groupe ont pu être de nouveau utilisés de façon optimale.

En décembre 2018, la mise en place du logiciel OSIRIS a demandé beaucoup de temps de pratique pour se familiariser avec ce nouvel outil mais également pour insérer tous les documents santé de chaque enfant. Celui-ci permet cependant de centraliser toutes les données nécessaires à la prise en charge quotidienne des jeunes accueillis.

Les partenaires

Ce fut une des priorités à l'arrivée de l'infirmière. En effet, il est indispensable d'établir un réseau élargi de partenaires afin d'assurer une prise en charge de qualité pour des enfants ayant des besoins importants en santé. Il a fallu de même renouer le contact avec les anciens partenaires.

Par conséquent, à ce jour, différents praticiens travaillent avec le foyer, à savoir :

- 2 médecins traitants à Lizy-sur-Ourcq,
- 1 pharmacie à Lizy sur Ourcq qui accepte l'avance des traitements en absence de CMU ou carte vitale,

- 2 dentistes à Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-sous-Jouarre
- 2 orthodontistes, 1 Pédodontiste et un médecin de La Ferté-sous-Jouarre, ce dernier intervenant au sein du foyer pour la prévention bucco-dentaire
- 2 ophtalmologues à Château-Thierry,
- 1 opticien à Lizy-sur-Ourcq,
- 1 ORL à Coulommiers,
- 1 podologue à La Ferté-sous-Jouarre
- CPAM de Montfermeil pour les bilans
- 1 psychomotricienne à Coulommiers
- 1 kinésithérapeute à Lizy-sur-Ourcq
- 1 orthophoniste à La Ferté-sous-Jouarre
- 1 laboratoire d'analyses médicales à La Ferté-sous-Jouarre

Les suivis spécifiques

Les rendez-vous chez les spécialistes sont pour la plupart assurés par l'infirmière, accompagnée si besoin de l'éducateur référent de l'enfant. Il est à noter que certains accompagnements médicaux tels que chez le dentiste, le pédodontiste ou l'orthophoniste ainsi que les déplacements à la pharmacie sont assurés par le chauffeur du foyer, ce qui permet de dégager du temps pour que l'infirmière puisse effectuer d'autres missions.

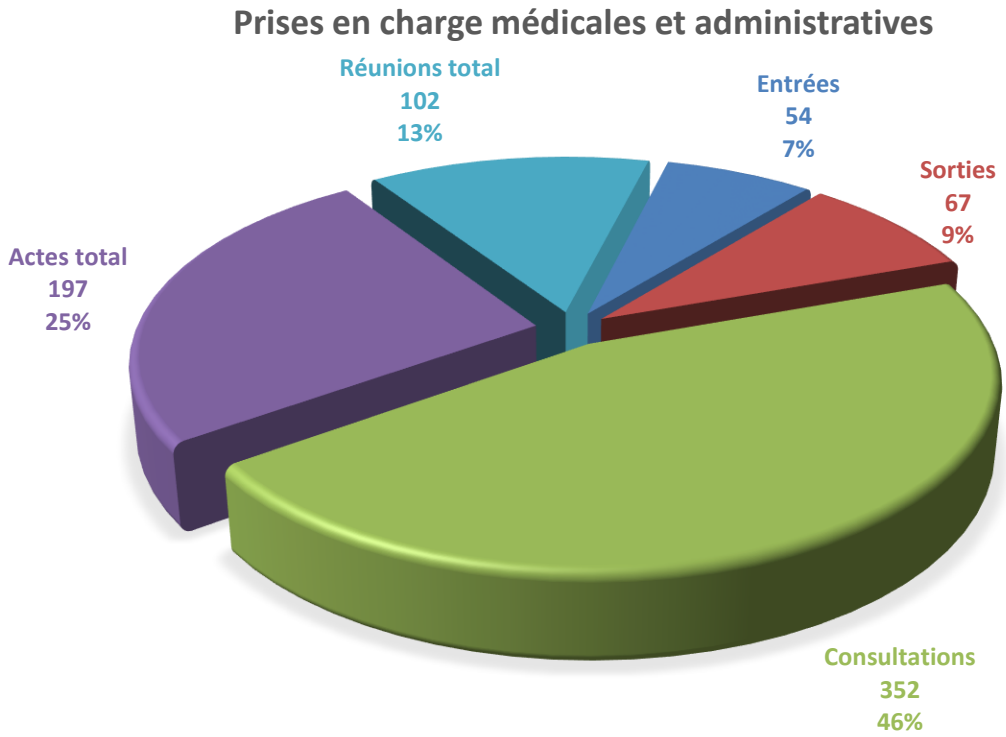

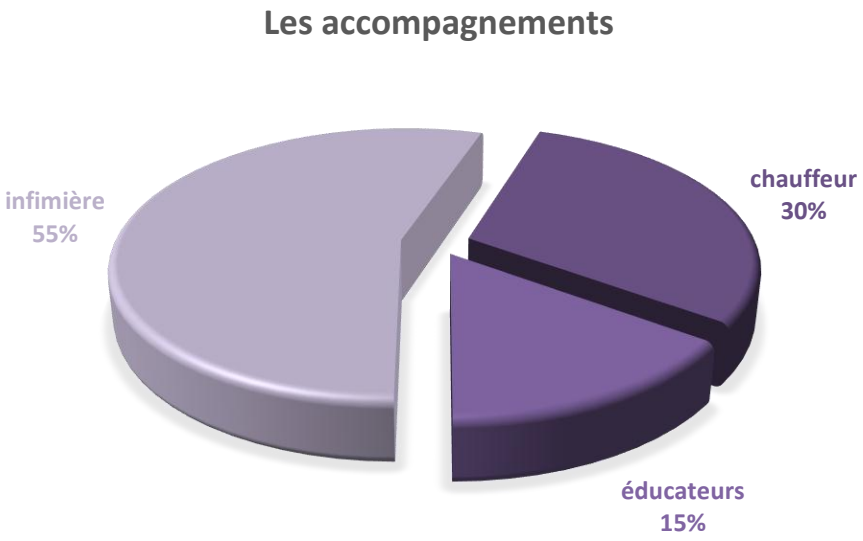

Les actions de prévention

- **Le corps** : '' On a le droit , on a pas le droit ''

- public : les enfants du groupe Colibri, âgés de 6 à 8 ans
- animateurs : psychologue du groupe et infirmière.

L'intérêt de ces interventions était de sensibiliser les jeunes enfants sur leur corps, leurs connaissances et les faire réfléchir sur ce qui est autorisé ou non dans la vie quotidienne. De même, le respect de soi-même et des autres était un axe de cette intervention.

- **La prévention bucco-dentaire**

- public : tous les enfants du foyer sauf les collégiens
- animateurs : un pédodonstiste, son assistante et l'infirmière

Cette intervention au sein de l'école interne visait à désamorcer les peurs que les enfants peuvent ressentir lors de soins dentaires et leur apprendre à faire un brossage correct par le biais d'un petit atelier ludique. Ce fut un moment apprécié par les enfants, l'équipe scolaire et les intervenants. Les enfants ayant participé à cette intervention étaient ensuite moins stressés et appréhendaient moins les soins dentaires. Elle sera renouvelée en 2019 sur un temps plus long afin que les collégiens puissent y participer.

- **La sexualité**

- public : les garçons du groupe Horizon
- animateurs : la psychologue du groupe et l'infirmière

Le but de cette intervention était de faire une analyse des connaissances de chacun. Les enfants ont été amenés à réfléchir sur le sujet à partir d'un contenu simple et clair en rapport avec leur âge.

Conclusion

Points positifs

Le pôle santé est une équipe soudée et bienveillante envers les nouveaux arrivants. Il existe un réel équilibre avec un bon état d'esprit. De plus, la disponibilité et l'écoute de la cadre de santé est très appréciable, d'autant plus du fait de l'éloignement géographique du pôle Borniche. La possibilité de participer à une formation sur l'obésité ainsi que sur la violence ont permis d'élargir les connaissances mais également d'apporter des réponses à des questionnements ainsi que des outils de travail pour la mise en place d'actions de prévention. La mise à disposition d'un nouveau véhicule pour l'infirmière a aussi été appréciée par les enfants.

Points négatifs

La plus grande difficulté dans la prise en charge en santé est le retard dans la réception des CMU qui est un frein à la poursuite des soins. Beaucoup de professionnels refusent les soins sans carte vitale.
Le désert médical est aussi un problème avec un manque important au niveau de la pédopsychiatrie, surtout dans l'urgence. Les CMP de secteur ont des agendas surchargés avec des listes d'attentes importantes et ne peuvent assurer des suivis dans l'urgence.

Points à améliorer

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, il serait souhaitable de mettre en place davantage d'actions d'information et de prévention en lien avec différents professionnels et avec la participation des équipes éducatives.

Une collaboration avec une diététicienne qui interviendrait sur des temps dédiés à la nutrition permettrait d'assurer des suivis individuels mais également des échanges avec la cuisine pour la confection de repas équilibrés en privilégiant les produits frais. Une sensibilisation à l'équilibre alimentaire pour les professionnels se ferait en parallèle via des ateliers afin de les impliquer pleinement dans l'accompagnement à une alimentation saine.

Il serait intéressant de remettre en place un partenariat avec un médecin traitant venant sur le foyer 1 à 2 matinées par semaine, cela permettrait une meilleure réactivité dans les prises en charge.

Direction chargée de la politique stratégique, pédagogique et de la qualité

La politique pédagogique et la qualité

Traitement de situations particulières
La direction a été sollicitée lors de situations spécifiques liées à l'accompagnement (maltraitance, incident spécifique, violence, contentieux avec l'aide sociale à l'enfance…) Elle a contribué à la recherche de solutions si nécessaire. Des demandes ont émané de l'ensemble des pôles au cours de l'année. La direction a également suivi les comptes rendus de réunions d'équipes, des pôles et des personnes accueillies (groupes de parole, d'expression…)

Fluidité interne des parcours des personnes accueillies
La direction a un regard sur les admissions effectuées transmises par les pôles (contrôle des données, contrôle des places vacantes, de la fluidité des parcours, des durées de séjours...) Un examen régulier des effectifs quotidiens des personnes accueillies et de ceux mensuels envoyés à l'ASE a notamment été réalisé. La direction a ainsi facilité la fluidité des parcours et la recherche de solution si nécessaire.

Séjours extérieurs
La direction a validé l'ensemble des projets de séjours sur les plans pédagogique, financier et de la gestion des risques.

Réunions thématiques
La direction a participé à un certain nombre de réunions liées à l'accompagnement et au positionnement de l'établissement au niveau de son offre de service avec l'aide sociale à l'enfance et les partenaires : sur la question de l'urgence (dont les réunions mensuelles avec le SIS), l'évolution du GAEJ (groupement d'aide aux jeunes en difficulté) avec les partenaires associatifs, ADOPHE, les jeunes majeurs, le secteur mères-enfants, les placements familiaux, le BAF (bureau d'accueil familial).

Outre ce quotidien très chargé, cette direction a été en charge en 2018 de l'élaboration du projet d'établissement.

Direction chargée des instances, de la gestion des risques et de la communication

Les instances

Le conseil d'administration

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en session ordinaire et 2 fois en session extraordinaire.

Lors des sessions ordinaires qui se sont déroulées les 8 janvier (report au 15 janvier du fait de l'absence de quorum), 23 mars, 30 mai (report au 19 juin du fait de l'absence de quorum), 21 septembre (report au 28 septembre du fait de l'absence de quorum) et 27 novembre 2018, les administrateurs, après avoir délibéré, ont adopté :

- La prime départementale versée aux agents du CDEF
- Le montant du loyer de l'appartement d'Epinay-sur-Seine mis à disposition d'un agent
- L'offre de prêt de la Caisse d'Epargne
- Le rapport d'activité 2017
- Le compte administratif 2017
- Le bilan social 2017
- La transformation de postes de veilleur en postes de cuisinier
- Le projet expérimental l'Albatros
- Le projet Adophe
- La désignation de deux nouveaux administrateurs :Mme Grosbois, Dr Leble
- Le projet cadre des placements familiaux et de rémunération des ASSFAM
- L'évolution de l'offre de services du CDEF
- Le plan de formation 2019
- Le tableau des emplois
- Le budget prévisionnel 2018
- L'indemnité de conseil allouée au comptable public

Lors de la session extraordinaire du 26 février 2018 (report au 2 mars du fait de l'absence de quorum), les administrateurs, après avoir délibéré, ont voté pour l'action en justice consistant à contester le choix de l'expert pour mener l'expertise sur les risques psychosociaux demandée par le CHSCT. Par contre, ils se sont prononcés contre une action en justice aux fins de contester le recours à une expertise.

La session extraordinaire du 6 février avait pour objet la présentation par le cabinet ENEIS de la démarche d'élaboration du projet d'établissement.

Le taux moyen de présence des administrateurs sur l'ensemble des séances s'élève à 43%.

Le comité technique d'établissement

Le comité technique d'établissement s'est réuni 6 fois en 2018 : le 16 février suite à l'absence de quorum constaté le 9 février (intempéries), le 20 avril, le 14 mai, le 13 juin, les 6 et 13 novembre et le 21 décembre suite à l'absence de quorum constaté le 14 décembre.

16 février	20 avril	14 mai	13 juin
➢ Procès-verbaux des 17 et 24 novembre 2017 ➢ Planning de Borniche ➢ Actualisation de la liste des représentants du personnel au CTE ➢ Rémunération des contractuels, vacataires ➢ Elections professionnelles ➢ Prime d'installation ➢ Convention relative au paiement en prix de journée globalisée ➢ Offre de prêt de la Caisse d'Epargne ➢ Vol des bons de Noël 2017 ➢ Evolution des missions et organisation des services : SASP et SIS	➢ Procès-verbal du 16 février 2017 ➢ Rapport d'activité 2017 ➢ Plannings du Phare et la Farandole ➢ Vote électronique	➢ Bilan social 2017 ➢ Compte administratif 2017 ➢ Transformation de postes de veilleurs en postes de cuisiniers ➢ Projet Albatros ➢ Projet Adophe ➢ Révision des documents institutionnels d'évaluation professionnelle	➢ Projet cadre des placements familiaux ➢ Note de service sur la notation, l'avancement et la promotion de grade au CDEF
6-13 novembre	**21 décembre**		
➢ Procès-verbal du 13 juin 2018 ➢ Tableau des emplois ➢ Evolution de l'offre de services du CDEF ➢ Plan de formation 2019 ➢ Budget 2018 ➢ Budget prévisionnel 2019	➢ Procès-verbaux du 13 juin, 6 et 13 novembre 2018 ➢ Projet d'établissement 2019-2024 (les représentants du personnel se sont présentés en début de séance et l'ont quitté après avoir exprimé leur position)		

Les points suivants ont recueilli un vote défavorable unanime et ont donc fait l'objet d'un réexamen :

- Le vote électronique
- La transformation du poste de veilleur du Phare en poste de cuisinier,
- Le projet expérimental de structure à bas seuil l'Albatros
- L'évolution de l'offre de services du CDEF
- Le tableau des emplois
- Le budget prévisionnel 2019

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni 5 fois en session ordinaire en 2018 : les 26 janvier, 13 avril, 27 juin, 14 novembre et 12 décembre.
2 sessions extraordinaires se sont déroulées les 17 janvier et 14 février. Elles ont eu pour objet les conditions de travail sur la structure « La Farandole » et le placement familial d'urgence, la demande d'expertise sur les conditions de travail.

26 janvier	13 avril	27 juin	14 novembre
➢ Procès-verbal du 8 septembre 2017 ➢ Planning Borniche ➢ Instruction du 4 juillet 2017 relative aux mesures de sécurisation dans les ESSMS + Fiches Vigipirate ➢ Plan de mise en sécurité ➢ Procédure d'évacuation des personnes à mobilité réduite ➢ Suivi des accidents du travail ➢ Reclassement de professionnels ➢ Prévention du harcèlement ➢ Difficultés au SIS ➢ Suivi des registres CHSCT ➢ Point d'information sur le registre des accidents bénins	➢ Procès-verbaux des 17 et 26 janvier, 14 février ➢ Liste des représentants du personnel au CHSCT ➢ Planning des veilleurs de la Farandole et du Phare ➢ Bilan social 2017 ➢ Bilan CHSCT 2017 ➢ Suivi des accidents du travail ➢ Suivi des registres CHSCT ➢ Procédure Plan de prévention lié aux travaux ➢ Point d'information : registre des accidents bénins, envoi des documents sous format dématérialisé	➢ Procès-verbal du 13 avril ➢ Risques professionnels : pôle santé ➢ Suivi des accidents du travail ➢ Rapports d'inspection Petits Loups, Villemomble et Phénix ➢ Suivi des registres CHSCT	➢ Procès-verbal du CHSCT du 27 juin ➢ Evolution de l'offre de services du CDEF ➢ Suivi des accidents du travail ➢ Suivi des registres CHSCT ➢ Tableau de suivi des préconisations des inspections du CHSCT
12 décembre			
➢ Projet d'établissement 2019-2024			

La gestion des risques

L'employeur est tenu d'assurer la santé et la sécurité des salariés et de prendre les mesures nécessaires pour les protéger. L'évaluation des risques professionnels figure parmi les principes généraux de prévention énoncé dans le Code du travail (articles L.4121-2 et L.4121-3).

La mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) s'inscrit dans la démarche continue de prévention des risques professionnels de l'établissement. Le document regroupe les résultats de l'évaluation des risques recensés au sein de l'établissement pour chaque unité de travail :

- Chute de hauteur
- Chute de plain-pied
- Chutes d'objets
- Charge d'objets/posture
- Utilisation de machines/outils
- Incendie/explosion
- Electriques
- Bruit, éclairage
- Ambiance thermique, aération, ventilation, assainissement
- Biologiques, infectieux
- Toxico-allergiques/chimiques
- Travail sur écran
- Routier
- Charge mentale/risques psychosociaux
- Agression
- Entreprises extérieures

La mise à jour du document unique a permis l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il fixe la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir ainsi que l'estimation du coût de chaque mesure. Il sera soumis au CHSCT en 2019 faute de report possible en 2018.

Les risques liés aux traitements des données

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est le nouveau cadre européen sur le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Il impose aux établissements publics de nouvelles obligations dans le cadre des traitements des données relatives aux usagers et professionnels. En 2018, la direction a commencé un travail de réflexion sur l'élaboration et la mise en œuvre de la RGPD. Ce travail se poursuivra en 2019 et fera l'objet d'une présentation en instance.

La communication

Le rapport d'activité annuel

Le rapport d'activité constitue un document qui présente et synthétise l'ensemble des activités de l'établissement. Il a été élaboré à partir des éléments provenant des différents

pôles, directions et services.

Le site internet

La mise à jour du site internet de l'établissement a débuté en 2018. Ce travail qui se poursuivra en 2019 doit permettre d'intégrer de nouvelles fonctionnalités en utilisant le système de gestion de contenu « Content Management System ».

Le journal interne

Le journal interne « Trait d'Union » permet d'informer les professionnels de l'actualité et des événements se déroulant au sein du CDEF. C'est un outil de partage d'informations et de communication destiné à tous les professionnels de l'établissement.

4 parutions ont eu lieu en 2018.

Février 2018	Mai 2018	Juillet 2018	Octobre 2018
➢ Présentation de la démarche d'élaboration du projet d'établissement par le cabinet ENEIS	➢ Le projet d'établissement ➢ Le DUERP ➢ Actualité des instances ➢ Les élections professionnelles	➢ Mot de remerciement du directeur stagiaire ➢ Rencontre au SFD de Villepinte ➢ Présentation du service Albatros ➢ Fêtes institutionnelles ➢ Mouvement des agents ➢ Agenda	➢ Informations et modifications relatives au projet d'établissement

Direction chargée des affaires financières, des travaux et des systèmes d'information

Le service économique et financier du CDEF se compose de 7 agents, supervisés par une directrice adjointe :

- Une attachée d'administration hospitalière chargée de la gestion budgétaire
- Une adjointe des cadres comptable qui traite les dépenses et recettes
- Une adjointe des cadres comptable chargée de la facturation des séjours
- Une gestionnaire administrative chargée du suivi administratif du parc automobile et des sinistres
- Une adjointe des cadres et un attaché d'administration hospitalière chargés des marchés publics, ce dernier étant chargé de la supervision des régies.
- Un contrôleur de gestion.

Le service économique et financier prend en charge la supervision générale des dépenses et des recettes du CDEF :

- suivi du budget tout au long de la procédure budgétaire : élaboration du budget prévisionnel, suivi du budget exécutoire et élaboration du compte administratif ; élaboration de situations budgétaires, virements de crédits et décisions modificatives ;
- tenue de la comptabilité : saisie des écritures comptables (amortissements, sorties d'inventaire, dépenses engagées non mandatées, titres de recette diverses, télétransmission des mandats…), balance des comptes, mandatement des dépenses du siège, suivi comptable des marchés, traitement des rejets, contrôle des imputations ;
- suivi de l'activité, élaboration des statistiques d'activité et calcul des coûts de revient ;
- suivi des recettes et de leur recouvrement, suivi de la trésorerie.

La facturation des séjours

La facturation consiste à comptabiliser l'activité réalisée chaque mois par les services du CDEF puis à transmettre les données d'activité à l'ASE à double visée d'information et de contrôle de l'encodage des séjours dans le logiciel du Département.

L'activité 2018 est ainsi arrêtée à 136 620 journées. En 2018, les modalités de travail avec l'ASE ont évolué puisqu'une convention a entériné le versement d'une dotation globalisée, par douzièmes, du Conseil départemental au CDEF. En contrepartie, des tableaux mensuels d'activité doivent être transmis sous un format expressément construit par l'ASE pour un contrôle informatisé automatique : 480 tableaux ont ainsi été produits par le CDEF pour toute l'année 2018. 2018 a aussi été l'occasion de résoudre les litiges des années

antérieures : 7952 journées ont été titrées pour 2016 et 5782 pour 2017. 3070 journées datant de 2014 ont également été titrées pour un montant de presque 830 000€.

Le suivi des contrats

2018 a vu le contrat de location des bureaux du siège renégocié : l'opportunité de bureaux vacants au 2ème étage a conduit à renégocier le bail, passant de 325€/m² HT à 195 €/m² HT, pour un engagement de 9 ans ferme. La surface supplémentaire louée est de 410 m², hors places de parking.

S'agissant des contrats de prestation de fournitures et services, il est à noter que le CDEF a adhéré à la centrale de référencement Prestarest pour l'achat des denrées alimentaires pour le site de Saint-Ouen. La baisse des dépenses d'alimentation sur les sites de Borniche et Villepinte, déjà adhérents, montre que la centrale de référencement est un choix pertinent en attendant de lancer une procédure formalisée de marché public pour ce type de fournitures.

Le marché de livraison des repas en liaison froide se terminant début janvier 2019, la fin de l'année 2018 a été consacrée à trouver de nouveaux prestataires pour les services n'ayant pas ou pas encore de cuisinier : la Farandole, le Phare, le SAUO du Blanc-Mesnil, Georges Sand et Clichy-sous-Bois. Pour chacun des sites, des prestataires de proximité ont été choisis avec comme premier critère de choix celui de la qualité. La prestation doit s'arrêter en 2019 pour la plupart des sites, soit pour cause de fermeture du site, soit pour cause de recrutement d'un cuisinier. Les prestataires retenus sont :

- Les Petits Gastronomes du groupe Sodexo pour la Farandole, Georges Sand et le SAUO du Blanc-Mesnil
- Cogerest pour Clichy-sous-Bois (qui livre déjà le Castel)
- La Ville d'Aulnay-sous-Bois pour le Phare.

Enfin, un travail de recensement de tous les contrats et abonnements a été initié avec les pôles en vue d'optimiser les contrats du CDEF par des regroupements ou mise à disposition de code Internet pour les abonnements : c'est l'objectif 2019.

Le suivi administratif du parc automobile

Le service financier exerce un suivi administratif de l'ensemble du parc automobile du CDEF qui compte 112 véhicules. Le suivi comprend la distribution des cartes grises, des cartes essence et cartes ALD (société titulaire du marché de gestion de flotte et d'entretien des véhicules), le suivi des kilométrages, la vérification des entretiens et réparations dont les devis sont soumis par la société ALD et des dates de contrôle technique.
Ce suivi implique aussi la réception et la ventilation des contraventions reçues au siège pour tout l'établissement et, depuis le 1er janvier 2017, la contestation systématique de ces contraventions, cela étant devenu une obligation pour toute personne morale.

Les achats et les marchés publics

Le siège réalise les achats de véhicules auprès de l'UGAP, la centrale d'achat des acheteurs publics. Le respect du code des marchés publics est ainsi assuré. En 2018, 9 véhicules ont été livrés :

- 5 Twingo pour 48 185,16 € TTC
- 1 Clio diesel pour 12 440,24 € TTC
- 3 Kangoo 5 places pour 43 870,36€ (non mandaté sur l'exercice 2018)

Par ailleurs, les tableaux ci-dessous récapitulent tous les marchés conclus dans l'année par montant et type de marché.

Année de passation	OBJET DU MARCHE	PRESTATION	PROCEDURE	Pôle concerné	Etat	TITULAIRE	DUREE	Montant H.T annuel attribué	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN
	Marchés compris entre 25 000 et 90 000 HT									
2018	Fourniture d'articles de bureau et de toners informatiques pour imprimantes - 2 lots lot 1 : articles de bureau	Fournitures	MAPA	Tous	Notifié	MBS	3 ANS	45 000 I	**6-avr.-18**	**5-avr.-21**
2018	Fourniture d'articles de bureau et de cartouches pour imprimantes - Lot 2 : de toners informatiques pour imprimantes	Fournitures		Tous	Notifié	TG INFORMATIQUE	3 ANS	25 000 I	**10-avr.-18**	**9-avr.-21**
2018	Fourniture et pose de surfaces vitrées dans les structures du CDEF	Fournitures	MAPA	Tous	retour BPU BL le 02/05/2018 Notifié	NYLOFLOR	4 ANS	25 000 I	**19-sept.-18**	**18-sept.-22**
2018	Remplacement et mise en conformité d'une installation de détection automatique d'incendie sur la structure de Montfermeil - marché de substitution au marché 2015-0000001	Travaux	MAPA DE TYPE RESTREINT Marché de substitution	Ado - Montfermeil	Négociation	AG2S	Délai d'exécution	32 481 I	**19-févr.-18**	
2018	Travaux sur les installations de chauffage et de ventilation de la Cuisine Centrale de Villepinte.	Travaux	MAPA	Villepinte	Notifié	DLGC	Délai d'exécution	65 757 I	**8-juin-18**	
2018	Fournitures et distribution d'énergie électrique Electricité	FCS	AC RESAH 2016 Marché susbséquent n° RESAH 2016 002 15	C4 et Sites B115 - 7 structures Bobigny, Villepinte, Le Raincy, Saint-denis,Montfermeil, Saint-Ouen et Borniche	adhésion du 23 mai 2016	EDF	12 MOIS		**1-janv.-18**	**31-déc.-18**
2018	Rénovation de fenêtres et volets roulant de Villepinte	Travaux	MAPA	Villepinte	publié le 28 mars 2018 Notifié	A.CHANEL	Délai d'exécution	33 033 I	**4-juin-18**	

Année de passation	OBJET DU MARCHE	PRESTATION	PROCEDURE	Pôle concerné	Etat	TITULAIRE	DUREE	Montant H.T annuel attribué	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN
	Marchés compris entre 90 000 et 221 000 HT									
2018	Aménagements intérieurs (peintures et finitions) sur les structures du CDEF	Travaux	MAPA	Tous		Titulaire n°1 GTP	durée de 1(un) an renouvelé 3 fois par reconduction tacite, sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans.	120 000	**12-juin-18**	**11-juin-22**
2018	Aménagements intérieurs (peintures et finitions) sur les structures du CDEF	Travaux	MAPA	Tous		Titulaire n°2 ELIEZ	durée de 1(un) an renouvelé 3 fois par reconduction tacite, sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans.	120 000	**13-juin-18**	**12-juin-22**
2018	Aménagements intérieurs (peintures et finitions) sur les structures du CDEF	Travaux	MAPA	Tous		Titulaire n°3 SANICOTHERM	durée de 1(un) an renouvelé 3 fois par reconduction tacite, sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans.	120 000	**13-juin-18**	**12-juin-22**
2018	Désinsectisation dératisation des structures du CDEF	Service	MAPA	Tous	publié le 21 septembre 2018 Notifié	TECHMO HYGIENE	durée de 1(un) an renouvelé 3 fois par reconduction tacite, sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans.	25 000	**31-oct.-18**	**30-oct.-22**
2018	Travaux de démolition, de désamiantage et de déplombage sur la structure de Sevran	Travaux	MAPA	Sevran	publié le 11 octobre 2018 Notiifé	BOUVELOT -TP	Délai d'exécution	165 750	**29-janv.-19**	
2018	Gestion de flotte de véhicules terrestres à moteur d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 T plus Option carburant	Service	AC UGAP 2014 MS	Tous	sans objet	Groupement conjoint : TEMSYS - TOTAL MARKETING	12 MOIS		**14 septembre 2018 Début au 1er Novembre 2018**	**1-oct.-19**
	Marchés compris entre 221 000 et 5.225 M									
2018	Travaux d'injection en sous-sol pour la strucutre de Sevran	Travaux	MAPA	Sevran	publié le 13 juillet 2018 Au 17/09/2018 en attente du retour de l'analyse ingetudes	SOLETANCHE BACHY FRANCE	Délai d'exécution	224 000		

Le suivi des sinistres

Le service prend en charge depuis 2014 la déclaration et le suivi administratif des sinistres du CDEF pour toutes les garanties couvertes : responsabilité civile, dommage aux biens, véhicules à moteur, protection juridique.

⇨ Véhicules à moteur :

En 2018, le C.D.E.F comptabilise 112 incohérent avec le chiffre précédent de 107 véhicules. Le nombre de sinistre de cette année est presque similaire celui de 2017 : 35 sinistres déclarés en 2018 contre 36 en 2017. Sur les 35 sinistres, 14 sinistres sont identifiés « responsable », 16 « non responsable » et 5 « indéterminé ».
Les pôles Adolescents et Urgence recensent le plus de sinistralité, soit 9 sinistres chacun :

- Pôle Borniche : 2 sinistres responsables, 4 non responsable, 1 indéterminé
- Pôle Villepinte : 4 sinistres responsables
- Service technique : 3 non responsable
- Pôle Adolescent : 4 sinistres responsable, 3 non responsables, 2 indéterminés. A noter le vol d'un trafic neuf acheté en 2017 sur la structure de Villemomble.
- Pôle Urgence : 3 sinistres responsables, 4 non responsables, 2 indéterminés
- Siège : 2 sinistres non responsables
- Pôle Mères et Enfants : 1 sinistre responsable

Le CDEF a déboursé la somme de 3000 € de franchise et la SMACL, l'assureur, 41 578,24€ de réparations, soit 6000€ de moins qu'en 2017. Ces chiffres ne sont pas définitifs car ils restent quelques dossiers en cours. L'augmentation de la cotisation annuelle entre 2017 et 2018 s'est accompagnée de l'augmentation de la franchise de 250€ à 500€.

⇨ Dommages aux biens :

On recense en 2018 24 sinistres contre 4 en 2017. Les ¾ des sinistres cette année sont des dégâts des eaux dans les différentes structures.

⇨ Responsabilité civile :

Les sinistres ont augmenté par rapport à 2017 : 17 sinistres déclarés en 2018 contre 9 en 2017. Cette augmentation est surtout liée à un meilleur suivi administratif de ces sinistres, qui sont mieux recensés et traités que les années précédentes.

100% de ces sinistres sont causés par les jeunes accueillis. Dégradations de matériel tels que les véhicules du CDEF, des ordinateurs de bureau ou encore les objets personnels de leurs camarades ou des agents sont les sinistres les plus récurrents.

Le service informatique

En 2018, le service informatique a accompagné plusieurs projets :

- le déménagement de la structure de Sevran sur le site de Villepinte
- le déploiement du logiciel Osiris sur le pôle Borniche
- l'accompagnement du service marchés publics dans la passation d'un marché pour l'achat des toners informatiques
- l'accompagnement du service technique dans la préparation des travaux de visiophonie sur 4 structures
- tous les mouvements de personnel : arrivées, changements de service…

Le service technique

L'organisation du service

L'organisation du service technique a été stabilisée courant 2017. Le service se compose donc de :

- un ingénieur technique, responsable du service
- un responsable adjoint chargé des relations avec les prestataires extérieurs et de la maintenance des bâtiments
- un responsable adjoint chargé de la sécurité et de l'équipe technique
- une secrétaire
- 11 agents techniques.

Le service a connu de longues périodes d'absence d'agents pour accident du travail, ce qui n'a pas permis d'optimiser l'organisation et la présence sur tous les sites. Par ailleurs, le chef d'équipe et chargé de sécurité a quitté l'établissement en décembre, remplacé par un chef d'équipe qui n'a plus la fonction de chargé de sécurité, les missions de ce dernier étant réparties autrement.

L'activité du service

Les événements qui ont impacté l'activité du service sont notamment l'installation du service Albatros à Tremblay, le déménagement du service de Sevran à Villepinte et le contrôle opéré par l'Agence régionale de santé de Seine-et-Marne à Borniche au sujet des légionnelles détectées quelques mois plus tôt. Ce sujet est d'ailleurs réapparu dans l'année sur plusieurs autres sites. Par ailleurs, la transformation du foyer d'Epinay en service d'accueil d'urgence et d'orientation a généré des dégradations importantes du bâtiment, constatées et gérées par le service technique.

Le service a été confronté aux problèmes de chauffage et d'eau chaude des différentes structures lorsque des chaudières sont tombées en panne. En outre, les agents du service ont travaillé à la rénovation et peinture des espaces suivants :

- Salle d'accueil des familles à Villepinte
- Remplacement de robinetteries des radiateurs sur les sites de Montfermeil et de Villepinte.

Comme tous les ans, le service technique a répondu présent pour toutes les manifestations organisées par l'établissement pour aider à la logistique, notamment à Villepinte (cérémonie des vœux, kermesses et fêtes, nombreuses formations), et pour accompagner les mères du service des appartements relais dans leurs déménagements et aménagements.

⇨ L'investissement

Le service s'est équipé d'une motopompe, de deux aspirateurs eau et poussière, d'un nettoyeur haute pression et de trois kits d'outillage pour un montant total de 5 539€.

⇨ Le magasin

Les dépenses de fournitures d'atelier du service technique sont plus élevées de 5 425€ qu'en 2017, soit 42 293€. A noter que ce montant comprend l'achat de filtres anti-germes suite à la découverte de légionnelles à Villepinte et au Castel de l'Ermitage, pour 3 186€.

Travaux supervisés par le service technique

En 2018 ont été organisées et supervisées par le service plusieurs opérations :

- Finalisation de la rénovation de la maison de Tremblay-en-France pour y accueillir le nouveau service Albatros
- Remise en peinture de tout ou partie de plusieurs services comme Colette Coulon, Borniche ou La Plaine-Saint-Denis
- Remise en état de la façade extérieure côté jardin du foyer du Blanc-Mesnil suite à l'incendie de 2016
- Rénovation d'un appartement du pôle Mères-enfants
- Rénovation du groupe Snoopy de Villepinte avant l'arrivée du service de Sevran
- Travaux sous vide sanitaire, plomberie et réseau de chauffage à Villepinte
- Réparation et changement des huisseries sur Villepinte
- Installation d'un système de traitement d'air pour la cuisine de Villepinte
- Finalisation de l'installation du système de sécurité incendie à Montfermeil et préparation de la commission de sécurité
- Remplacement du ballon d'eau chaude sanitaire à Epinay
- Remplacement de la porte d'entrée à la Plaine-Saint-Denis

Ainsi que la réparation de l'ensemble des pannes et dégradations des matériels, murs et enceintes du CDEF.

Direction chargée des ressources humaines et de la formation

L'organisation de la Direction des ressources humaines

L'organisation de la DRH n'a pas varié en 2018 du point de vue de l'organigramme. Le service a connu un renouvellement de personnel (responsable RH et chargé du développement RH) et l'absence d'un cadre pénalise toujours fortement l'activité du service. Cette année a été l'occasion de la formation et de la montée en charge des gestionnaires RH en lien avec une volonté toujours renouvelée de professionnalisation des processus et procédures RH.

La rédaction et la mise en œuvre d'un référentiel salarial pour les assistants familiaux

Ce travail, piloté principalement par une directrice affectée en surnombre, s'est concrétisé en 2018 par l'adoption par le Conseil d'administration d'un document qui fait référence quant à la politique salariale relative aux assistants familiaux de l'établissement. Ce travail engagé l'année précédente a donné lieu à de nombreuses réunions de concertation et à des arbitrages de la part de la direction au regard des contraintes budgétaires et d'une volonté de reconnaître les spécificités du travail des assistants familiaux du CDEF en regard des autres placements familiaux départementaux. Il se veut la traduction d'une valorisation du métier et d'un projet de prise en charge spécifique. Ce nouveau référentiel a des traductions très concrètes en termes de paye des assistants familiaux et a profondément changé l'organisation de la paye, cela a donc occasionné un travail important de conception et de mise en œuvre de procédures spécifiques.

Les actions marquantes du service formation

Le service formation a comme l'année précédente été très mobilisé pour que les salariés bénéficient du maximum possible de formations financées dans le cadre du plan. Cela s'est traduit par une consommation de 96% de l'enveloppe du plan (319 144€), sachant que la partie non consommée est rebasculée sur les autres dispositifs (études promotionnelles…). Cela a permis d'organiser 2756 jours de formation, soit 19292h, représentant une durée moyenne de formation de 8,4 jours par agent formé et de 5,3 jours de formation en moyenne pour l'ensemble des agents, correspondant à un taux d'accès à la formation de 63% des salariés (cette année, la vigilance a permis de faire nettement baisser le taux d'absentéisme en formation, notamment du fait d'une meilleure répartition du calendrier des formations dans l'année).

La méthodologie de construction du plan s'est à nouveau voulue concertée avec l'encadrement des pôles et le recueil des vœux a été exhaustif. Cette année, un historique des formations réalisées ou refusées a été réalisé afin d'assurer un meilleur suivi et davantage de transparence vis-à-vis des instances.

S'agissant des dispositifs de formation hors plan, le service a accompagné la réalisation d'1 validation des acquis de l'expérience, 2 bilans de compétences et 2 formations diplômantes longues (dont un CAP).

Le service a également organisé 10 concours, ce qui est très important en regard de la taille de l'établissement, surtout que cela intervient après les 15 concours organisés en 2017 :

- 1 concours externe et 1 interne ACH
- 1 concours externe et 1 interne AMA
- 1 concours AEQ
- 1 concours externe AS
- 1 concours externe ASE + EJE + ME
- 1 concours externe TH

L'organisation de ces concours est très chronophage et nécessite un travail conséquent (organisation des jurys, des sujets, suivi du déroulé, impact sur le suivi RH des situations individuelles, etc.)

La mise en œuvre des commissions administratives paritaires locales (CAPL)

La DRH a organisé et suivi 4 CAPL (21/03/2018, 04/09/2018, 10/10/2018 et 15/11/2018). Ces CAPL ce sont inscrites dans le rythme désormais habituel avec la CAPL réservée à la notation en fin d'année.

La note de service sur la notation et les avancements est parue afin de permettre aux agents d'avoir un éclairage sur la réglementation et sa mise en œuvre au CDEF. Celle-ci vient s'ajouter au règlement intérieur de la CAPL.

Chaque CAPL fait l'objet d'un procès-verbal.

La procédure d'évaluation

Comme l'année précédente, la DRH a tenu à renforcer l'accompagnement de la procédure d'évaluation et de notation annuelles, qui a fait l'objet d'une nouvelle réunion plénière de l'encadrement pour échanger sur les attendus et les processus. Une note de service a été produite en amont de la procédure afin d'informer les agents et de cadrer les échéances et des documents méthodologiques ont été rédigés à l'attention des agents et des cadres. Cette procédure est désormais réalisée de façon exhaustive et il sera important en 2019 d'appuyer la compétence de l'encadrement autour de l'évaluation à travers une formation obligatoire. En effet, il s'agit de renforcer la qualité des écrits d'évaluation et des échanges lors de l'entretien annuel.

L'application des évolutions réglementaires

La mise en œuvre de la réforme dite PPCR s'est poursuivie, entraînant de nombreux reclassements d'agents sur de nouvelles grilles indiciaires. Il faut signaler aussi la mise en œuvre très impactante pour le travail de la DRH du prélèvement à la source, laquelle a occasionné une préparation importante et une communication à l'endroit des salariés.

La conception du projet social

Le volet RH du projet d'établissement a été élaboré, de même que les démarches de réflexion et de prospective autour des hypothèses du projet d'établissement ont été accompagnées (impacts RH des évolutions). Le projet social s'articule autour des 4 axes suivants :

- favoriser le dialogue social et la concertation autour des grands enjeux d'organisation RH ;
- soutenir les agents au quotidien dans l'exercice de leurs missions et dans le contexte de changements institutionnels ;
- mettre en œuvre une politique approfondie de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences ;
- améliorer la qualité de vie au travail (QVT) pour les salariés du CDEF.

Ce projet va donner lieu à un plan d'action spécifique, détaillé dans le document, qui comporte des dimensions de travail déjà envisagées par la DRH.

La production du bilan social et du bilan de formation

Le bilan social est désormais produit en routine, il représente un travail important mais indispensable pour que l'établissement bénéficie d'un document de référence lui permettant de décrire et analyser les données RH (masse salariale, temps de travail, absentéisme, etc.) Ce document est accessible à tous et discuté en instances, de même que le bilan de formation qui permet d'éclairer sur la mobilisation et l'utilisation des moyens dédiés à la formation. La DRH s'est attaché à construire des requêtes et outils de travail qui permettent de faciliter la rédaction de ces documents.

L'organisation des élections professionnelles

La DRH a assuré l'organisation et le suivi des élections professionnelles du 06/12/2018 et remercie l'ensemble des agents et des syndicats qui l'ont aidée à en faire une réussite et un moment de vie démocratique au sein de l'établissement. Ces élections ont nécessité plusieurs réunions de négociation d'un protocole d'accord électoral avec les syndicats. Le protocole a permis de faciliter le déroulé des élections et les conditions de son organisation. Aucun problème significatif n'a été relevé au cours des élections et il faut insister sur l'état d'esprit très positif qui s'est exprimé par tous les intervenants pour réussir ce moment important dans la vie de l'établissement. Les élections professionnelles se sont ajoutées à la charge de travail du service dont il faut saluer l'implication.

Le travail de la DRH en chiffres

- Nombre de décisions émises : 1479
- Nombre de courriers envoyés : 2239 (hors envois en publipostage)
- Nombre de courriers reçus : 5256

Il faut ajouter à cela l'ensemble des bordereaux de transmission internes, un mode de communication développé depuis 2016 pour faciliter la circulation de l'information auprès des agents et économiser les envois postaux.

Le service a eu à gérer 85 entrées (recrutements) et 117 sorties, hors vacataires qui sont également très nombreux. Ces entrées/sorties impliquent à chaque fois un nombre conséquent de décisions et démarches administratives.

La DRH a produit 32 notes de service dont 24 destinées à l'ensemble du personnel.

Annexes